



TIRYNTHE

12012. — PARIS. IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

TIRYNTHE

LE PALAIS PRÉHISTORIQUE

DES ROIS DE TIRYNTHE

RÉSULTAT DES DERNIÈRES FOUILLES

PAR

HENRI SCHLIEMANN

AVEC UNE PRÉFACE DE M. LE PROFESSEUR F. ADLER

ET DES CONTRIBUTIONS

de M. Docteur W. DÖRPFELD

Illustré d'une carte, de 4 plans, de 24 planches en chromolithographie et de 188 gravures sur bois

PARIS

C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1885

DÉDIÉ

A

GEORGES PERROT

MEMBRE DE L'INSTITUT

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PRÉFACE

Quand M. Schliemann me pria d'écrire une préface pour son ouvrage sur Tirynthe, je n'hésitai pas à accepter. L'ardeur infatigable avec laquelle M. Schliemann a entrepris de nous renseigner sur les antiques civilisations de la Grèce et de l'Asie Mineure, lui a déjà mérité des remerciements provenant des sources les plus diverses ; je m'empressai d'y joindre les miens au nom de l'architecture et de ses progrès.

Le meilleur témoignage de reconnaissance que je puisse donner à l'auteur de ce livre sera, je crois, de formuler au point de vue architectural, les données techniques et artistiques résultant des fouilles faites à Troie, à Mycènes, à Orchomène, à Tirynthe, et — autant que cela est aujourd'hui possible — d'en dégager une vue d'ensemble sur l'art de construire dans les antiques civilisations de la Grèce et de l'Asie Mineure. Mais, pour des causes multiples, de graves lacunes existent encore dans nos connaissances ; sûrement les données que nous possédons aujourd'hui seront tôt ou tard essentiellement complétées. D'ailleurs, pour légitimer ma tentative, il me suffira de la présenter comme un travail préparatoire et nécessaire que, seul, un architecte pouvait faire sur un des sujets les plus attrayants et les plus obscurs de l'antiquité classique : l'histoire ultérieure de l'art en tirera quelque profit. Outre les travaux du docteur Schliemann, j'ai, pour être complet, profité d'une moisson architectonique résultant des fouilles et des explorations les plus récentes faites en Attique et en Argolide.

Cette heureuse activité de la bêche nous a surtout renseigné sur trois genres de constructions : 1° sur les murailles des fortifications; 2° sur la distribution des palais, et 3° sur les tombes. Quant aux temples, qu'il serait si important de connaître, ils font défaut.

Sans doute MM. Schliemann et Dörpfeld avaient cru reconnaître des ruines de temple dans deux grands restes de constructions parallèles situées sur la *Pergamos*, et, dans l'ouvrage « Troja », paru en 1884, on insiste encore sur cette manière de voir (page 82, etc.). Mais ces messieurs ont changé d'avis quand ils ont pu, à Tirynthe, explorer des restes analogues, mais mieux conservés, provenant d'édifices qui, visiblement et par tous leurs caractères, avaient été une résidence princière. A Troie comme à Tirynthe, la proportion, le plan, l'épaisseur des murailles, la dimension des salles, plus grande que celle des autres pièces, prouvent sûrement que l'on a affaire aux grandes salles du palais. Il faut noter ce fait, savoir que, dans aucune des trois forteresses jusqu'ici explorées et appartenant à une haute antiquité, on n'a trouvé trace d'espaces clos, destinés au culte. Les pauvres restes de constructions doriques trouvés à Tirynthe et à Mycènes sont sûrement bien moins anciens que les résidences des *anactes*, et ne nous aident en rien à trancher cette importante question.

En ce qui a trait aux constructions du premier genre, aux *murailles des fortifications*, comme l'acropole d'Orchomène n'a pas encore été soigneusement explorée, nous avons à nous occuper seulement de Troie, de Mycènes et de Tirynthe. Le plan de ces trois forteresses est presque identique et leur situation est analogue. Pour les établir, on a toujours choisi une éminence rocheuse plus ou moins élevée. L'altitude de Tirynthe, qui est seulement de 26 mètres, est la plus faible; vient ensuite celle de Troie, mesurant 40 mètres; puis Mycènes, qui est dix fois plus élevée que Tirynthe et dont le sommet s'élève à 277 mètres au-dessus de la mer. Les deux premières sont des forteresses élevées dans la plaine; la dernière est une orgueilleuse place forte de montagne.

A Tirynthe, comme le démontre l'exiguïté du tracé de l'enceinte, on n'a tout d'abord songé ni à protéger une colonie urbaine, ni à élever une grande place d'armes; il s'agissait simplement de fortifier

la résidence d'un prince. Comme il arrivait dans notre moyen âge, quelques cabanes, quelques maisons s'élevèrent probablement plus tard près de la forteresse. Quand, par suite de l'accroissement de la population et du bien-être, on songea à donner de l'extension aux travaux de défense, l'agrandissement — même par des procédés rationnels — des fortifications n'augmenta pas toujours la puissance de la défense : souvent il l'amoindrit.

Ce fut là ce qui advint pour Mycènes, ainsi que l'attestent le nom, les témoignages littéraires et les débris de construction. Il a dû en être de même pour Troie, et de bonne heure, même en n'accordant pas de valeur décisive aux données homériques, car les sources situées au sud-ouest se prêtaient mal à une longue défense de la forteresse et elles doivent par conséquent avoir été renfermées bientôt dans les fortifications. Aussi c'était sûrement au sud du *Pergamos* que devait être la ville. Nous savons aussi que, dans les temps postérieurs, il a existé à Tirynthe une colonie urbaine, mais quant à sa provenance, elle est pour le moment aussi peu certaine que le tracé de son enceinte. Probablement la ville était-elle située là où l'on a trouvé un petit trésor de monnaies, non pas à l'ouest sur le rivage, mais à l'est, dans la plaine, protégée par la forteresse contre les incursions des pirates.

Deux forteresses, Pergamos et Tirynthe, ont été des donjons maritimes et terrestres tout à la fois. La première dominait une immense étendue de pays et une grande voie de communication.

Au contraire Mycènes était une place située en avant des montagnes pour commander d'importants défilés; c'est elle qui était le mieux fortifiée par la nature; venait ensuite sous ce rapport Tirynthe, et en dernier lieu Troie. Mais cette dernière forteresse avait, du moins sur ses côtés Est, Sud et Ouest, un fossé à sec, qui eût été inutile aux deux autres, construites sur des rochers escarpés.

Dans toutes ces forteresses, les autres conditions nécessaires à la défense sont également remplies : par l'exiguïté de l'enceinte, le nombre minimum des portes et poternes, par des murailles suffisamment hautes et fortes, des routes d'accès faciles à intercepter, et enfin des nivellements des terrains enclos combinés de manière à former des surélévations, des terrasses constituant une citadelle supérieure et une

inférieure. A toutes les époques, on a réduit l'enceinte des places fortes; en effet, un tracé étroit des murailles abrège la durée de la construction, en diminue les frais et aussi ceux de l'entretien, rend plus facile la prolongation de la défense. Mais il arrivait parfois que l'exiguïté de l'enceinte primitive cessait de répondre aux prétentions rapidement croissantes de ses défenseurs, alors on l'élargissait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce qui subsiste encore des murailles prouve qu'il en a été ainsi pour Troie, à l'est et au sud, pour Mycènes le long du front méridional. Tirynthe au contraire a toujours gardé son tracé primitif; elle semble bien avoir été bâtie d'un seul jet, quoique sa forteresse ait succédé à une construction plus ancienne occupant le même lieu.

La deuxième condition, un nombre minimum de portes et poternes, va de soi dans un système de fortification rationnelle; en effet, si, en raison de sa grandeur, chaque porte constitue une sorte de point faible, chaque poterne inutile amoindrit la sûreté désirée, en augmentant le danger d'une trahison. C'est pourquoi, outre deux très petits passages pratiqués dans la muraille pour le service des rondes et des renseignements, Tirynthe n'avait qu'une porte principale et une poterne. Il en est de même à Mycènes; là, outre la porte des Lions, il n'y a qu'une petite porte, située au nord-est, et qui, en dehors de son utilité militaire, servait de déversoir à une source voisine (Perseia?). Deux portes suffirent aussi tout d'abord à la forteresse de Troie, celle du milieu au sud et celle conduisant aux sources vers le sud-ouest. On ne dépassa jamais ce nombre; en effet, quand l'agrandissement de la forteresse nécessita l'ouverture d'une troisième porte au sud-est, on mura l'ancienne porte du milieu, et deux portes seulement firent communiquer la ville et la forteresse.

A côté de ces traits généraux communs aux fortifications de l'antiquité, il est des dissemblances que nous ne pouvons passer sous silence. On les constate aussi bien dans le tracé que dans le profil des constructions.

En étudiant d'abord le tracé, on voit déjà dans le *Pergamos* que la ceinture de murailles est flanquée de piliers massifs, saillants, situés à des intervalles assez réguliers, comme des tours; ces piliers permettaient de surveiller et de défendre latéralement les courtines intermédiaires. C'est surtout à l'antique porte moyenne que cette dis-

position est nettement visible : là un massif colossal, percé d'un étroit passage en tunnel, servait en premier lieu à couvrir le rempart que protégeait le fossé ; en outre il flanquait le front méridional et par conséquent devait sûrement dominer les murailles comme une puissante tour. Du fait que, lors de l'agrandissement ultérieur de la forteresse, l'endroit que flanquait cette tour fut en grande partie abandonné, on est en droit de conclure que sa construction doit appartenir au temps de la *deuxième* citadelle (le système de fortification de la primitive colonisation nous est inconnu). Quoi qu'il en soit, le principe de cette construction, combinaison de porte-tour et d'ouvrage extérieur, est, au point de vue architectural, d'une grande importance.

Tout récemment encore on niait d'une manière étrange que le système de flanquement eût été appliqué dans les âges héroïques ; il ne manque cependant ni à Tirynthe ni à Mycènes, mais, à cause de la différence des conditions de terrain, il y a été moins rigoureusement appliqué qu'à Troie ; on y a eu recours seulement sur quelques points particulièrement importants, mais en lui donnant toute sa valeur.

La route d'accès de la forteresse fait partie des fortifications. Pour faciliter aux piétons et aux cavaliers la dernière montée, on avait ménagé des rampes, formées simplement de terre ou pavées, d'une inclinaison moyenne (20°—25°) et de différentes largeurs (5 à 8 mètres). A Tirynthe et à Mycènes (je parle ici de la première forteresse avant l'agrandissement du côté du sud et la construction de la porte des Lions), ces rampes étaient accolées à la muraille et de telle manière que l'assaillant fût obligé d'offrir aux coups des assiégés le côté droit de son corps, non protégé par le bouclier. A Troie, au contraire, où l'on devait passer un fossé à sec, les rampes en forme de remparts conduisaient directement aux portes, et, par conséquent, étaient à angle droit avec l'alignement des murs.

D'importantes différences se remarquent dans le profil de la muraille d'enceinte aussi bien que dans le tracé ; elles sont dues à la dissemblance des matériaux de construction et à celle des lieux.

La construction la plus simple est celle des murs du *Pergamos*, où l'on n'avait employé, pour la substruction, que des moellons calcaires de moyenne grosseur, et, pour la superstructure, que des briques

séchées au soleil. Les moellons sont couchés horizontalement sans mortier; ils sont talutés extérieurement (l'angle d'inclinaison mesure d'abord 45 degrés, puis 60 degrés), tandis que la face interne du mur s'élève verticalement. Le talutage atteignait un double but : il rendait plus difficiles les travaux de sape et permettait de diminuer la hauteur absolue de la superstructure. Cette dernière, construite en briques crues d'argile à mortier, avait une épaisseur moyenne de 3 mètres et demi à 4 mètres et une hauteur égale sur son parement interne; une solidité spéciale était donnée à la muraille par des poutres encastrées, superposées à égale distance, et placées en parement et en boutisse, genre de construction que l'on rencontre aussi bien souvent dans les murs de pierre. Il existait sûrement un chemin de ronde avec parapet; d'après les restes existants, on peut même attribuer à ce chemin une élévation moyenne de 9 à 10 mètres, hauteur nécessaire pour le garantir d'un assaut du côté de la campagne. Le front le plus faible étant celui du sud, on l'avait muni d'un fossé à sec, dont la largeur, déterminée par le flanquement de la porte moyenne, peut être évaluée à 16 ou 17 mètres; sa profondeur ne pouvait être au-dessous de 3 mètres.

Tout autres sont les murailles de Tirynthe et de Mycènes. Tout d'abord la substruction talutée de moellons y manque; elle est remplacée par les rochers sous-jacents qui, là où cela était nécessaire, étaient facilement taillés de manière à défier l'escalade. En outre, comme on trouvait à proximité de bons matériaux, l'emploi des briques séchées au soleil est fort limité ou même inusité.

A Tirynthe, les murailles sont presque entièrement construites en gros blocs de calcaire compact, parfois colossaux, et dont les interstices sont comblés avec de petites pierres. Partout, pour obtenir la surface inférieure des blocs, on a utilisé autant que possible la disposition naturelle du gisement dans la carrière; pour les autres surfaces, on a grossièrement dressé les pierres avec de lourds marteaux. Il n'est point question là d'appareil en longues pierres de taille ou de liaison vraiment polygonale, mais il était mathématiquement nécessaire qu'aux nombreux angles rentrants et saillants des murs les longs et grossiers polyèdres fussent, que bien, que mal, transformés en grossiers parallélépipèdes pour construire ces angles. En effet, en observant avec soin,

on distingue nettement en mainte place une liaison par assises approximativement horizontales, même quand ces assises décrivent des lignes courbes à convexité supérieure ou inférieure.

Je pense que pour construire ces murailles, dites cyclopéennes, on s'est servi de lits épais de mortier de terre ou d'argile plastique, qui facilitaient beaucoup la pose des pierres, le comblement de leurs joints, leur superposition; plus tard, ce mortier desséché a été peu à peu entraîné par les pluies. De cette détérioration résultèrent en maint endroit des joints verticaux et horizontaux assez larges pour permettre l'escalade à d'habiles grimpeurs, surtout quand les murs étaient quelque peu talutés. On obviait à ce danger, puisque l'exacte liaison avec des pierres de taille ou avec des blocs polygonaux n'était pas encore en usage, en choisissant, pour former les assises inférieures et moyennes, des blocs si grands, qu'il fût impossible de les escalader obliquement ou directement. Deux faits fortifient cette supposition : d'abord les pierres de la blocaille comblant les joints sont aujourd'hui trop petites pour l'espace à combler; enfin les gros et très gros blocs ne se rencontrent que dans les assises inférieures et moyennes du parement externe. Je crois donc que l'emploi de blocs énormes à Tirynthe peut être motivé par cette raison pratique et fort simple, à tout le moins autant que par le désir de gloire des constructeurs. En fait, il en est résulté un monument de premier ordre. Il y a, et je m'en suis assuré moi-même, dans la citadelle supérieure, beaucoup de pierres ayant $2^m,90$ à $3^m,20$ de longueur sur $1^m,10$ à $1^m,50$ de hauteur; leur épaisseur, que l'on ne pouvait mesurer directement, peut être évaluée à $1^m,20$ ou $1^m,50$. S'il en est ainsi, le poids d'un bloc, grossièrement dressé, était de 12 à 13 000 kilogrammes, et, pour l'amener à pied d'œuvre sur le chantier étroit et élevé, il fallait quantité de moyens techniques — échafaudages, rampes — et une armée de travailleurs. Même les blocs moyens et dont les dimensions principales sont faciles à déterminer, pèsent 3700 à 4000 kilogrammes. Ces nombres sont importants surtout parce qu'ils démontrent que cette forteresse, dont les blocs gigantesques excitaient déjà dans l'antiquité l'étonnement et l'admiration, n'a pu être construite à la hâte; ce n'a pas été le premier ouvrage fortifié destiné à protéger contre l'ennemi des envahisseurs maîtres de la mer. S'il y

avait eu là une subite prise de possession du pays par des envahisseurs venant de la mer, la première forteresse aurait été construite en bois et en briques séchées au soleil; or, les colossales murailles racontent, à quiconque comprend le langage des pierres, que leur construction a nécessité de longues années de paix, qu'elle est due à un prince ayant eu longtemps à sa disposition de puissants moyens d'action et des ouvriers habiles.

En dehors des vues ci-dessus exposées, d'autres raisons encore permettent de supposer que Tirynthe a été seulement la seconde construction édifiée en cet endroit. D'abord on trouve dans la citadelle supérieure, sous les fondements du palais, des traces certaines d'édifices plus anciens, entre autres la substruction d'une puissante porte-tour sur laquelle, plus tard, fut édifié le Propylée extérieur. Mais si l'intérieur de la forteresse était déjà en état de défense, à plus forte raison en devait-il être ainsi de l'extérieur. Un autre fait d'observation concorde avec cette hypothèse, savoir que, dans le mur de la citadelle inférieure, on voit, en plusieurs endroits, des joints verticaux, descendant parfois jusqu'au sol. On en peut sûrement conclure que cette partie de la forteresse n'a pas été construite en une seule fois, mais peu à peu, par portions. Vraisemblablement on a, en cet endroit, conservé les fortifications de bois et de briques séchées au soleil, plus anciennes et moins coûteuses, jusqu'au jour où l'on a pu les remplacer par de solides murailles de pierres.

Le profil de la muraille varie; il est en général massif dans la citadelle inférieure. Là, son épaisseur oscille entre 7 à 9 mètres; la hauteur extérieure, qui n'est plus mesurable, peut avoir atteint 9 mètres. En plusieurs endroits le large chemin de ronde sur le plateau du mur était fortement rétréci, peut-être entièrement barré par des tours massives, ce qui permettait de limiter la défense à une partie de l'enceinte. Dans l'épaisseur des murs, on a ménagé des niches, couvertes par l'encorbellement des blocs; leur objet était moins d'économiser les matériaux que de gagner de la place. Dans la citadelle supérieure, l'épaisseur des murs atteint 13, 15 et même 17 mètres; mais là, par exemple, du côté sud-oriental et le long du front méridional, il n'y a plus une construction massive, mais bien un assemblage combiné de pièces (galeries,

magasins, citernes, casemates, escaliers) bâties avec de gros blocs et protégées à leur partie supérieure, suivant le principe de l'encorbellement et à l'épreuve du feu. L'ensemble, quoique en partie détruit, constitue un surprenant spécimen de fortifications et de constructions de l'antiquité préhistorique. Une puissante double-tour, avec des caveaux qui servaient peut-être de prison, flanquait le côté sud du mur occidental; une deuxième tour, plus grande encore, située dans la muraille orientale, couvrait l'entrée principale; de petites tours massives ont dû aussi être distribuées ici, comme sur le mur de la citadelle inférieure.

Les murailles de Mycènes n'ont pas le caractère d'unité qui distingue celles de Tirynthe; à des époques indéterminables, on leur a donné des développements successifs. Presque partout, cependant, la construction du noyau est la même; ce sont toujours des blocs en calcaire compact, grossièrement dressés, entassés les uns sur les autres, et dont les interstices sont comblés par de la blocaille et du mortier; mais en même temps on y trouve, et même sur de vastes espaces, des assises horizontales en pierres de taille; en certains points, on a même réalisé un excellent assemblage polygonal. Partout ce dernier mode de construction est relativement récent et n'a rien de commun avec la construction dite cyclopéenne : cela ressort de l'histoire de l'architecture en Grèce.

A Mycènes, ce dernier mode de construction, meilleur, mais plus coûteux, semble avoir été adopté là seulement où des portions de murs ruinées (brèches, éboulements) ont dû être consolidées d'une manière durable ou entièrement reconstruites.

Mais ce qui est d'une antiquité bien plus grande que le revêtement en pierres de taille polygonales, c'est l'appareil des assises en pierres de taille oblongues à joints verticaux alternés, qui apparaît là pour la première fois. Que cet appareil n'appartienne pas à la première construction de la forteresse, les faits eux-mêmes le démontrent; ainsi le mur septentrional de la chaussée d'accès de la Porte des Lions se compose de deux parties verticales distinctes; savoir, d'un massif épais, formé de pierres calcaires entassées à la manière cyclopéenne et d'un revêtement relativement mince, composé de pierres de taille oblongues, en brèche, sans aucune liaison dans leurs assises inférieures. Dans la muraille méridionale de la même chaussée on trouve aussi des pierres

de taille oblongues, en brèche; mais ces pierres ne forment plus un mince revêtement sans liaison; elles se relient au contraire étroitement au massif intérieur. De ces deux faits résulte à n'en pas douter que le mode de constructions avec des pierres de taille oblongues est plus récent que le mode cyclopéen et a été adopté seulement quand on a agrandi la forteresse vers le sud et construit la Porte des Lions.

Dans toute son étendue, la plus ancienne muraille d'enceinte de Mycènes a le même caractère; comme celle de Tirynthe, elle est construite à la manière cyclopéenne, mais en blocs calcaires relativement petits. Son tracé étroit circonscrivait une colline triangulaire, parfois très escarpée, disposée en terrasse grâce à de nombreux murs de revêtement et formant au centre une acropole, flanquée de deux citadelles inférieures, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. L'antique rampe montant à la citadelle était vraisemblablement située au sud, au-dessus des tombes en puits découvertes par le docteur Schliemann. Cette rampe s'élevait de l'est à l'ouest, de telle sorte que là encore l'assaillant offrait aux corps des défenseurs celui de ses flancs que ne protégeait pas le bouclier. Dans le principe, il existait deux portes : la porte principale, située au milieu de l'antique front méridional — les fouilles ne nous en ont pas encore révélé l'emplacement exact — et, au nord-est, la porte des sources, déjà mentionnée; comme la porte du milieu à Troie, cette dernière était protégée par une tour. Le mur d'enceinte de Mycènes est généralement beaucoup moins épais que celui de Tirynthe; son diamètre moyen est de 5 mètres, pourtant, au nord et au sud-est, il a une épaisseur beaucoup plus considérable, atteignant jusqu'à 14 mètres. Comme on distingue encore, dans le mur septentrional, les restes d'une galerie, on peut supposer qu'un jour, des fouilles plus complètes des ruines mettront au jour, ainsi qu'il est arrivé à Tirynthe, des escaliers, des galeries, des magasins, des casemates.

A une date plus récente, la forteresse s'agrandit vers le sud; les pouvoirs et les prétentions du maître s'étaient accrus; il lui fallait plus d'espace. Alors on ne se contenta pas de construire une nouvelle porte, la célèbre Porte des Lions, mais pour donner à tout l'angle nord-occidental un aspect plus artistique, plus imposant, on le recouvrit du mince revêtement en pierres de taille oblongues en brèche, dont nous

avons parlé. Ce n'étaient là que des travaux de luxe ; on fit mieux du côté méridional, où, avec les mêmes matériaux, on construisit une tour oblongue, massive et saillante ; cette tour défendait l'accès de la nouvelle porte et terminait la muraille d'élargissement de ce côté; c'était là un ouvrage avancé, très nécessaire pour protéger cette faible porte. Alors l'antique chaussée de la forteresse, qui s'élevait doucement du sud-ouest en inclinant vers l'ouest, fut abandonnée ; en conséquence la direction de la rampe fut changée. Dès lors, elle monta en droite ligne à partir de la Porte des Lions, permettant cette fois à l'assaillant de se couvrir de son bouclier; mais l'architecte pouvait commettre cette faute apparente : en effet, la rampe n'étant plus située au dehors, mais bien au dedans du mur d'enceinte, se trouvait parfaitement protégée.

Les portes n'offrent pas de moindres différences que les murs. C'est la porte du milieu du *Pergamos*, au sud, qui semble remonter à la plus haute antiquité; c'est une massive construction en briques séchées au soleil, qui est traversée par l'étroite chaussée de la porte. Comme dans une galerie de mine, le plafond du passage était soutenu par des étais latéraux avec un épais revêtement; le tout était surmonté d'un ouvrage avec plate-forme et parapet. La naïveté de cette construction montre qu'à Troie la primitive voûte en briques crues, usitée en Orient, était inconnue; on s'était efforcé de résoudre le problème posé d'une manière moins monumentale. Sans doute le plafond de la porte sud-occidentale, menant aux sources, était d'une construction analogue, mais là il ne subsiste rien qui nous puisse renseigner sûrement.

Quand, à la suite de l'agrandissement de la forteresse, la porte du milieu fut abandonnée, celle du sud-ouest fut construite sur un autre plan, dont la porte sud-orientale a fourni le modèle ; c'était une sorte de chambre d'écluse, munie de deux portes auxquelles attenaient de petits vestibules latéralement limités par des murs. Ce type de porte est, pour Troie, caractéristique et d'autant plus intéressant, qu'on y trouve déjà l'idée première du *propugnaculum* usité plus tard. A Tirynthe et à Mycènes, ce genre de portes n'existe pas, mais à Tirynthe la même idée a été réalisée dans les Propylées du palais et même avec plus d'intelligence.

Si, dans les portes de Troie, le bois est encore largement employé,

celles des deux autres forteresses ont au contraire un aspect tout à fait monumental. Dans ces dernières, les jambages nécessaires sont formés de grosses et dures pierres (en brèche) et le linteau est soulagé par un encorbellement oblique des pierres, formant une allège triangulaire. De minces plaques — une ou deux suivant la dimension — comblent l'ouverture triangulaire pour empêcher qu'on ne s'introduise par-dessus la porte fermée. Au-dessus de la petite porte nord-orientale de Mycènes il y a deux plaques ; à la Porte des Lions il n'y en avait qu'une, ornée du célèbre bas-relief que l'on sait. En dehors de la construction générale, l'identité dans les deux forteresses de la dimension en lumière et d'autres particularités techniques ayant trait à l'art des fortifications, par exemple, la disposition des seuils, celle des solives des vantaux, tout cela s'explique par la proximité des lieux et de la connexité historique attestée par la légende. On en peut dire autant des petites poternes avec leur naïf encorbellement ; là, comme il n'y avait pas de jambages en pierre, on ne pouvait obtenir qu'une clôture assez imparfaite de la porte. La poterne la plus intéressante se voit dans la construction semi-circulaire, à l'ouest de Tirynthe. Un escalier de pierre de 65 degrés la met d'abord en communication avec la citadelle moyenne ; un second escalier et un étroit passage en zigzag la relient avec l'intérieur du palais et avec la muraille d'enceinte supérieure. Par cette issue secrète on pouvait aussi, sans passer par la porte de la forteresse, expédier des messagers — surtout du côté de la mer — et, dans un siège, utiliser la construction semi-circulaire comme point de réunion pour une sortie. D'ailleurs, les restes d'une salle trouvés en haut de cette construction prouvent qu'en ce point important on avait élevé une échauguette.

L'étude des ouvrages extérieurs, murs et portes, est connexe avec celle du centre de la forteresse, c'est-à-dire de la demeure du maître. Malheureusement, pour étudier *ce second genre d'architecture*, les éléments sont beaucoup plus rares. La forteresse Pergamos a fourni peu de renseignements, parce que la distinction des genres de constructions y était difficile à faire et aussi parce que, durant les premières années des fouilles, on a détruit inconsidérément bien des choses. Pourtant la comparaison est possible jusqu'à un certain point. Malheureusement les vastes ruines de l'acropole de Mycènes sont encore

un livre à sept sceaux, et tous les savants en doivent désirer l'exploration méthodique. Dès aujourd'hui, sur le sommet même, on peut étudier une surface de 50 à 60 mètres, très analogue comme site d'un palais au point correspondant de Tirynthe. De la configuration en gradins des terrains on peut inférer que l'acropole de Mycènes avec son palais devait avoir un aspect bien plus imposant que la demeure de l'*anacte* tirynthien, à demi cachée derrière de gigantesques murailles.

Tel étant l'état des choses, les données que nous a fournies l'exploration complète de l'acropole de Tirynthe sont d'une grande valeur. C'est quant à présent la seule source à laquelle nous puissions puiser des renseignements sûrs relativement à l'architecture des palais habités par les antiques rois de la Grèce.

Quant au tracé de cette acropole, il montre que les chambres principales étaient orientées vers le sud. Cela sans doute pour deux raisons. Tout d'abord, comme on habitait le palais durant toute l'année, on profitait, l'hiver, de la chaleur du soleil et, pendant les ardeurs de l'été, on était protégé par le mode de construction national : les épaisses murailles de briques crues et les toitures en bois recouvertes d'argile. En outre on avait l'avantage d'avoir toujours sous les yeux la ville voisine de Nauplie et le grand mouvement du golfe. Aussi tout l'art de l'architecte visait à disposer le mieux possible ses édifices sur l'espace très limité donné par la nature. Si, et cela va de soi, la partie maîtresse du palais, la Salle des hommes, devait occuper le point culminant et, à cause de la vue de Nauplie, être reculée autant que possible vers l'extrémité méridionale, il fallait, pour atteindre ce double but, faire commencer au nord la rampe de la forteresse située à l'est, la faire monter en nombreuses courbes et la faire terminer à une distance convenable de cette pièce principale. C'est ce qui a été fait et si bien, que la plus grande partie du chemin est d'une défense facile. C'est seulement au grand Propylée que se termine la sévère construction uniquement défensive et que commencent les édifices bâtis en vue d'une existence aristocratique et agréable.

Par leur disposition, par leur groupement, ces édifices devaient répondre aux multiples exigences que de tout temps une résidence princière s'est efforcée de satisfaire, au point de vue réel et au point de

vue idéal. Une fière séparation du dehors, un commode dégagement pour les gardes et les serviteurs autour de vastes cours, un accès facile à la salle de réception, enfin de commodes communications entre les pièces habitées ainsi qu'entre celles-ci et le dehors, tout cela bien éclairé et pourtant à l'ombre et frais : telles sont les conditions à remplir dans un palais méridional. Si à ces données on ajoute les traits caractéristiques de la vie princière que nous a mentionnés Homère, on arrive, en dépit de maintes lacunes, à se figurer dans ses lignes principales un tableau assez exact.

Quant à la partie centrale du palais, nul doute n'est possible. La grande salle des hommes, avec son imposante salle d'entrée, la salle des femmes beaucoup plus petite, ayant l'une et l'autre une cour intérieure ornée de portiques, attirent l'attention ; vient ensuite la curieuse salle des bains, très voisine du grand mégaron. Dans les âges héroïques, c'était la coutume de donner un bain à l'hôte aussitôt son arrivée ; la chambre des hôtes et le logement des serviteurs devaient donc être dans le voisinage de la salle des bains, sur le côté occidental de la grande cour, où aujourd'hui, par suite de l'éboulement de la muraille d'enceinte, il existe un grand vide. La petite cour intérieure (XXX sur plan II), adjacente à la cour des femmes, et les chambres contiguës au sud devaient être affectées à l'administration ; en effet cette cour, et cela est remarquable, est sans pavement et, sans doute à cause des perpétuelles communications, est directement reliée au premier grand portique. Enfin çà et là seulement, à l'intérieur même des bâtiments d'exploitation, on trouve deux conduites distinctes se dirigeant vers le sud et attestant qu'en cet endroit, il y avait une grande consommation d'eau. Les pièces du nord-est tout à fait contiguës au gynécée ont été tout d'abord, et selon moi fort justement, considérées comme étant les principales chambres à coucher et aussi l'arsenal et le trésor du maître.

Au centre de cette demeure, à la fois superbe et rationnellement distribuée, l'idéal avait sa part, l'autel circulaire de Zeus Hercéen où le prince, sous la libre voûte du ciel, sacrifiait aux Dieux et cherchait à comprendre leurs décrets. Situé dans la cour principale, tout près du *prothyron* intérieur, cet autel semble être le gardien du seuil : c'est un point central situé dans le grand axe de la Salle des hommes. La place

de cet autel était particulièrement bien choisie ; aussi simple que significatif, il était un gage de paix, d'asile; on ne pouvait entrer ou sortir sans subir son prestige.

Si, dans ses traits principaux, le plan du palais intérieur se comprend, il est plus difficile de déterminer la destination des édifices situés dans la cour d'entrée. La situation et la forme des deux portiques les font facilement reconnaître. Leur objet est aussi facile à saisir : ils séparaient l'intérieur et l'extérieur du palais, tout en les reliant au point de vue artistique. En outre les salles situées entre les deux portes étaient des locaux très convenables pour les gardes et les serviteurs. Mais tout ce qui était à l'ouest et au sud reste énigmatique; l'éboulement du mur occidental et la construction de l'église byzantine ont tout bouleversé. C'est là une perte, qu'il convient pourtant de ne pas exagérer. Il est peu probable qu'il ait existé vers l'ouest un portique à colonnes. La muraille d'enceinte supérieure laissait de ce côté peu de place et, du côté du sud, enfin le voisinage des puissantes fortifications avec leurs escaliers, galeries et magasins porte à croire que là aussi la plupart des constructions ont dû avoir pour objet la défense de la citadelle.

Au nord du palais se trouve, à un niveau inférieur, une terrasse large en moyenne de 30 mètres, — on l'a appelée la citadelle moyenne —; à son sujet les fouilles nous ont mal renseignés. Comment se reliait-elle, soit avec la citadelle inférieure, soit immédiatement avec la chaussée de la forteresse? Cela n'a point été déterminé. Pourtant il est permis de supposer qu'en ce point était cantonnée une partie de la garnison; en effet, en cet endroit aussi passait l'important chemin menant à la poterne occidentale et à la porte de saillie; en outre c'était là que commençait le non moins important escalier postérieur du palais. Il devait donc y avoir là une surveillance militaire permanente. Il s'ensuit donc que, de tous les côtés, la résidence du maître était enfermée et soigneusement protégée par des portes, des chemins murés, des postes de gardiens, des casernes. Cette vue générale, ressortant du plan lui-même, semble attester une influence orientale.

Quant aux édifices qu'a pu renfermer la citadelle inférieure, nous n'en connaissons ni la situation, ni la forme, ni la grandeur; là, sauf

quelques excavations, les fouilles n'ont fait qu'effleurer le sol; elles n'ont pas été poussées à fond; ce fut peut-être le siège de la primitive colonie.

Selon moi, le plan de la résidence de l'*anacte*, en dépit des additions et changements ultérieurs, indique nettement une vue d'ensemble, qui fait honneur au talent et à l'expérience de l'antique architecte. Relativement à la cour où elles prennent leur jour et leur air, les pièces principales sont bien ordonnées, distribuées conformément à leur destination et facilement accessibles. Leurs communications sont commodes et souvent doubles; on a surtout fort bien pourvu aux services distincts des valets et des filles et les dispositions nécessaires pour les secrètes relations avec l'extérieur n'ont pas été oubliées.

Bien des indices attestent aussi une grande habileté technique. Les murs construits en briques crues avec pièces de bois encastrées reposent sur des socles de moellons reliés avec de l'argile; certains seuils sont en bois, mais la plupart sont en pierre; ils nous renseignent sur la dimension, la disposition, le mode de fixation des massives portes en bois. Par son poids colossal de 20000 kilogrammes, le plancher monolithe de la Chambre des bains excite notre étonnement. De quels puissants moyens techniques il a fallu disposer pour le transporter et l'élever à cette hauteur! Pour la distribution de toutes les pièces principales, la situation de la chambre des bains a une importance décisive; elle permet d'affirmer que la construction primitive n'a pas subi de changements essentiels. Dans la plupart des chambres et cours principales, la construction des pavements mérite aussi une attention toute spéciale; d'autre part, on a pourvu à l'importante question de l'écoulement des eaux; ces deux faits attestent sûrement une civilisation avancée.

La construction des édifices était très variée; salles petites et grandes, vestibules à colonnes ou sans colonnes, même une salle d'apparat à triple nef, avec salle d'entrée. Comme les plafonds, les piliers, colonnes, *parastades*, montants des portes étaient en bois. Peut-être existait-il un revêtement de bois couvert de feuilles métalliques: mais cela est peu vraisemblable, car on en aurait sans doute trouvé quelques restes dans les décombres. Quelle était la forme des

colonnes? Sur ce point aucun renseignement n'a pu malheureusement être obtenu; pourtant, d'après les empreintes mesurables des bases de divers diamètres combinées avec la hauteur des murs, empiriquement déduite de leur épaisseur, on peut inférer avec une grande vraisemblance que les colonnes étaient grêles, le rapport de leurs dimensions a dû être de 1 : 7 ou 1 : 8, parfois il a pu atteindre 1 : 10. Si nous admettons, par exemple, que l'épaisseur des murs latéraux de la salle des hommes, soit $1^m,32$, représente un cinquième de leur hauteur — proportion plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité — nous aurons jusqu'à l'angle inférieur des deux poutres supportant le toit une hauteur de $6^m,60$; or le diamètre inférieur des colonnes, qui est mesurable, est de $0^m,66$: la proportion est donc de 1 : 9,91. La proportion des mesures prises dans le *prothyron* se rapproche beaucoup de la précédente; elle est de 1 : 9. En effet, telles sont les proportions minimum généralement adoptées dans la pratique, quand il s'agit des constructions en bois. Pour garantir le pied de la colonne contre l'action de l'humidité, on le plaçait sur un socle de pierre modérément élevé. Quels moyens techniques employait-on pour obvier à l'action de la sécheresse sous l'influence de laquelle se fendent les colonnes en bois? Nous l'ignorons. Pourtant, dans le Midi, c'est un point de la plus haute importance et qu'il faut prendre en considération, quand on veut établir des *parastades*. A Tirynthe comme à Troie, on a préféré d'ordinaire les *antae*, composées d'un assemblage de minces madriers, aux piliers d'une seule pièce.

En ce qui concerne la construction des plafonds en bois, et la forme, la disposition, la liaison des poutres, nous sommes réduits à des conjectures; les renseignements précis nous font défaut. De ce fait que l'écart le plus grand ne dépasse pas 5,64 m., on pourrait peut-être conclure à l'existence de très pesantes toitures; mais ces toitures étaient-elles construites, suivant le mode si simple des âges primitifs, de pièces de bois arrondies, non dégrossies et juxtaposées, comme semblent l'indiquer les tombes lyciennes, le bas-relief de la Porte des Lions et la façade de la tombe en coupole de Mycènes? Ou bien le toit se composait-il de poutres équarries, régulièrement espacées et supportant un plancher de madriers recouvert d'un lit d'argile? La question reste indé-

cise. On a dû employer simultanément les deux systèmes, le premier pour les pièces de médiocre étendue, le second pour les salles principales. Jamais on n'a édifié de ces toitures savamment construites, surélevées, où la terre cuite joue un rôle architectural.

Étant données les habitudes méridionales, on peut supposer que les pièces prenaient leur jour par la porte; mais beaucoup d'entre elles étaient aussi éclairées par des ouvertures latérales, haut placées. Je pense que la salle des hommes avec ses trois nefs devait être éclairée uniquement par un système de fenêtres de ce genre, pratiquées en frise, entre les poutres, immédiatement sous le toit. L'éclairage au moyen d'une basilique construite juste au-dessus du foyer aurait entraîné tant d'inconvénients, surtout l'hiver, qu'il me semble peu vraisemblable. En outre la construction d'une telle basilique en bois, reposant sur des colonnes grêles et écartées, est fort compliquée et, à cause de son poids, n'aurait pas été sans danger par les grandes tempêtes. L'importante trouvaille de la frise d'albâtre ornée de *kyanos* dépose dans le même sens. La beauté de cette frise, son élégance décorative lui donnent une telle importance architecturale, qu'elle a dû être bien mise en vue par un éclairage latéral; il est donc fort possible qu'elle ait été placée sur la paroi latérale, au-dessus de l'endroit où on l'a trouvée, juste au-dessous du plafond. De cette circonstance on peut inférer en outre que, dans le grand *mégaron*, les axes des fenêtres supérieures et les poutres mêmes entre lesquelles ces fenêtres étaient placées devaient, pour les dimensions principales, concorder avec les membres correspondants de la frise d'albâtre ornée de *kyanos*. Cette dernière nous fournit donc une indication précieuse pour la reconstruction graphique du toit du *mégaron*. La simplicité extraordinaire du système qui en résulte pour l'éclairage et la toiture vient à l'appui de cette manière de voir.

Enfin il existait dans les salles du palais un élément artistique, qui les embellissait et les décorait harmonieusement, des peintures, dont le but n'était pas seulement une ornementation organique, géométrique, mais qui déjà abordait la représentation des figures. La connaissance parfaite, la juste appréciation de cette découverte capitale, celle de l'antique peinture murale, servira de base solide à un important chapitre de l'histoire de l'art dans l'antiquité classique. Dès aujourd'hui un fait

d'une grande valeur est établi, savoir que certains schémas décoratifs peints sur les murs de Tirynthe et sculptés sur le plafond de pierre d'Orchomène ont indubitablement une origine égyptienne.

La forteresse de Troie avait aussi son palais très analogue à celui de Tirynthe par le plan et la construction : c'est là un fait que des restitutions nouvelles et l'examen de quelques salles principales, jadis regardées comme des temples, ont mis hors de doute. Les restes de murs, malheureusement fort endommagés, permettent pourtant de reconnaître certaines pièces et de les caractériser en les comparant avec le plan de Tirynthe. On y trouve une imposante Salle des hommes (plus grande encore que celle de Tirynthe) avec foyer et vestibule ; à côté se voit une salle plus petite munie d'un vestibule et de pièces attenantes, situées derrière elle — peut-être le gynécée ; — en avant de cette salle, dont il est séparé par une cour, on ne saurait méconnaître un modeste *prothyron* très analogue aux portiques de Tirynthe, par la forme et la construction. Dans les deux forteresses, il existe aussi une si frappante conformité des murs et des *antae*, que l'on peut avec une grande ressemblance restituer les membres architecturaux disparus, par exemple, les colonnes dont la base manque totalement. Or cette frappante concordance au point de vue artistique et technique entre Tirynthe et Troie est pour l'histoire de l'art un fait capital, dont nous sommes redevables aux dernières fouilles de M. Schliemann.

Le troisième genre d'architecture, l'architecture tumulaire, a aussi considérablement gagné à ces recherches. Sans doute le nombre des monuments connus ne s'est pas notablement accru, mais on a mis au jour des types analogues à ceux anciennement explorés et d'autres entièrement nouveaux. Ce qui est plus important encore, l'exploration méthodique a pu porter sur des tombes intactes et en déterminer ainsi le mobilier plus exactement que par le passé. Il en est résulté un vaste et riche matériel, qui pour la première fois a pu être étudié dans ses traits fondamentaux. Au point de vue architectonique, je me bornerai à signaler ces données fondamentales.

Ce qu'était l'existence sûre et commode des maîtres de ces forteresses, les ruines de Troie et de Tirynthe nous l'ont appris. Comment ils étaient inhumés et comment la résidence des morts était intelligemment ornée,

comment on s'efforçait de lui donner un caractère monumental, les tombes de Mycènes et d'Orchomène, surtout les tombes en coupole, nous ont renseignés à ce sujet. Il est bien regrettable que Troie et Tirynthe ne nous aient rien montré d'analogue. A l'exception de quelques tombes fort simples, trouvées dans la citadelle inférieure, Tirynthe ne nous a rien fourni en ce genre et il en est à peu près de même de Troie. En effet, les grands tumuli parsemés à une distance plus ou moins grande autour de Troie ne sont, comme l'ont prouvé les fouilles d'une manière tout à fait inattendue, que de simples cénotaphes; dans quelques-uns sans doute on rencontre bien un noyau en pierres, un mur circulaire et des murs de refend destinés à soutenir les terres, mais point de chambre, point de tombeau. En outre, comme à l'exception de deux (le tumulus Bésika Tepeh dans la plaine de Troie et le soi-disant tumulus de Protésilaos dans la Chersonnèse de Thrace, qui a bien été fouillé, mais n'a pas été soigneusement étudié au point de vue architectural), tous ces tumuli semblent appartenir à une époque plus récente que les murs, les portes et les ruines du palais du *Pergamos;* ils sont en dehors de notre sujet.

Au point de vue architectural, les tombes dans le roc de Nauplie et de Spata offrent un médiocre intérêt. Leur plan, comprenant un passage d'accès et une ou plusieurs chambres, est très simple : les dimensions en sont petites et leur exécution technique limitée au strict nécessaire. Un fait important reste établi, c'est que les tombeaux étaient temporairement fermés, mais servaient à un long usage. Les caractères architectoniques n'indiquent donc aucune date précise, mais les objets trouvés dans les tombeaux et dont certains ont un caractère tout spécial, se rattachent à une époque très voisine de celle des constructions de Tirynthe et de Mycènes.

Grande est la différence entre ces tombes en grotte et les six tombes dites en puits, situées dans la partie agrandie de Mycènes, au sud, et qui, en 1876, ont fourni au Dr Schliemann, qui en a fait l'heureuse découverte, tout un véritable musée d'objets précieux. Selon moi, quand on a inhumé les morts en cet endroit, ce n'a point été dans les tombes excavées et cubiques, mais dans des excavations peu profondes, qu'ensuite on remplissait de terre et que l'on marquait au moyen de pierres

tumulaires sans ornement. Mais peu à peu une petite nécropole (17 personnes dans six tombes[1]) s'étant formée en cet endroit sur l'antique chaussée de la forteresse, au pied des rochers à pic, on transforma, au moyen d'un mur de revêtement semi-circulaire, cette nécropole en une terrasse tumulaire d'une médiocre hauteur et ornée de stèles sculptées. L'édification d'une terrasse tumulaire plane en cet endroit, où il eût été si facile de creuser des chambres funéraires dans le roc voisin, est un fait important. Il en résulte, selon moi, que les constructeurs de cette terrasse avaient des rites funéraires à eux et n'appartenaient pas par conséquent aux peuples qui, alors ou à une époque très voisine, creusèrent des grottes funéraires à Spata et à Nauplie.

En outre le choix du lieu d'inhumation, la forme du monument et de ses pierres tumulaires, artistiques pourtant dans leur simplicité, marquent bien l'intention de fixer dans la mémoire des hommes le souvenir des membres individuels de la famille inhumés en cet endroit. Ce but fut parfaitement atteint. Même à l'époque critique où la forteresse dut s'élargir vers le sud, on épargna cette terrasse avec un soin pieux, en dépit des exigences de la construction. Rien ne démontre mieux ce fait, aujourd'hui encore, que la brusque déviation du tracé de l'enceinte à l'angle sud-occidental; cette déviation de la muraille méridionale avait pour objet de laisser, au niveau de la terrasse circulaire, toute sa largeur à la chaussée, moyen de communication indispensable. On a fait plus encore. En effet, soit au moment de la construction de la Porte des Lions, soit plus tard, on a encore une fois exhaussé la terrasse funéraire, on l'a entourée d'une enceinte de larges dalles et, par la porte située au nord, on y a ménagé une voie d'accès directe, consacrée, venant de la Porte des Lions.

Tous ces faits et de plus le riche butin trouvé dans les tombes ne permettent pas de douter que la curieuse nécropole découverte par le docteur Schliemannn n'ait été le lieu de sépulture du fondateur de la forteresse et de sa famille. Cette sépulture resta toujours inviolée. Située primitivement hors de l'antique forteresse, plus tard enclose

1. Voyez mon opinion contraire à la fin de cette préface.
H. Schliemann.

dans le mur d'enceinte, elle finit par être munie d'une enceinte sacrée, ayant une entrée spéciale, servant à de pieuses cérémonies. Ce n'était pas une *Agora*, mais un *Téménos*, analogue au *Pélopion* et à l'*Hippodameion* d'Olympie, mais de forme circulaire et renfermant plus de richesses que la station consacrée d'Olympie. Mais la légende n'indique qu'un fondateur de Mycènes, un héros — Persée ; — on est donc fondé à considérer les tombes en puits comme la sépulture des Persides.

Cette manière de voir, inspirée par un examen réitéré de la localité ainsi que par la situation primitive et la disposition des tombes, explique seule deux faits autrement peu intelligibles ; premièrement que, contre toutes les règles de la fortification, on ait consacré une notable portion de la citadelle inférieure à un cimetière, qui était fort gênant pour la défense, et secondement que les tombes n'aient pas été simplement enfouies sous une terrasse artificielle de 8 mètres de hauteur, mais qu'elles aient été taillées encore dans le rocher de dessous.

Abstraction faite de leur contenu précieux, en partie même unique, les tombes en puits servent donc surtout à éclairer la topographie et la chronologie de Mycènes; au contraire les tombes en coupole sont extrêmement précieuses pour l'histoire de l'art.

Jusqu'à ce jour les tombes en coupole ont toutes été trouvées sur le sol grec ; l'Asie Mineure n'en a pas encore fourni et les constructions analogues de l'Italie sont des imitations moins anciennes des modèles de la Grèce antique.

Les tombes en coupole sont des édifices en coupole surélevée, que l'on chargeait pendant la construction même de petites pierres englobées dans un lit de mortier d'argile, et qu'après leur achèvement on enfouissait si complètement sous un amas de terre, qu'à l'extérieur elles ne se distinguaient pas des simples tumuli. Ainsi ce sont des hypogées artistiques, pourvues d'une chambre centrale et ayant seulement deux surfaces limitantes, celle du sol et celle du mur. En effet les assises circulaires et horizontales forment la voûte par encorbellement, et par conséquent il n'y a pas de ligne de séparation visible entre la muraille et la voûte; il y a unité dans la construction. La sim-

plicité de cette construction rappelle les primitifs abris, la tente circulaire, la hutte à demi souterraine, etc., mais ici (du moins dans trois exemples), comme il s'agissait d'un monument, d'une exécution artistique, l'idée lointaine atteint son point culminant, et sûrement après bien des tâtonnements.

Les difficultés techniques n'étaient pas minces; il fallait que la chambre sépulcrale fût à l'abri de l'humidité et qu'elle fût facilement et convenablement accessible pour une série d'inhumations successives. Il fallait donc ménager une porte à laquelle aboutissait un couloir (*dromos*), et l'on devait murer ou masquer la première quand on comblait le second. On se servait comme contreforts de la terre amoncelée, de la roche voisine, dans laquelle, au prix de grands efforts, on logeait souvent l'édifice jusqu'à une certaine hauteur. Deux fois même — à Orchomène et à Mycènes — on a d'abord taillé perpendiculairement, puis excavé la paroi rocheuse pour adjoindre à la construction en coupole une chambre creusée dans le roc. Le couloir d'accès est construit en tranchée, mais ses parois latérales sont garnies d'un épais mur de revêtement; la solidité de ses constructions montre bien quelle importance on mettait à rendre facile, pour un long espace de temps, l'accès de la tombe. Pour des raisons pratiques, les portes étaient très hautes et larges en conséquence; il leur fallait de grands linteaux et, pour éviter que ceux-ci ne se rompissent, il fallait leur alléger le poids du mur qui les surmontait. On allégeait donc les linteaux, qui jouaient en même temps le rôle d'ancre de tirant, de manière à ménager au-dessus de la porte un espace vide de forme triangulaire; on obtenait ce résultat par le procédé de l'encorbellement et, au moins dans les meilleurs exemples que nous connaissions, en employant intérieurement de minces assises, extérieurement l'ouverture était fermée par des plaques. Jamais cette ouverture n'a servi à donner du jour; la plupart des tombes en coupole étaient complètement enfouies et leur chambre était par conséquent tout à fait obscure; mais quelques-unes d'entre elles restaient ouvertes et la chambre sépulcrale prenait son jour par la porte.

L'orientation n'était soumise à aucune règle fixe; les axes des portes et des couloirs (*dromoi*) ont les directions les plus diverses; souvent le

d'un Trésor put naître. La même explication pourrait convenir au Trésor d'Hyrieus, auquel, du temps de Pausanias, une antique légende égyptienne rattachait la tradition d'un pillage commis par les architectes Trophonios et Agamédès.

Dans notre siècle on a encore ajouté foi à ces fausses indications, et la plus grande des tombes en coupole de Mycènes a été proclamée Trésor d'Atrée. Pausanias n'y est pour rien; sa relation parle même en sens contraire. Le périégète arrive aux murailles de la citadelle, franchit la Porte des Lions et voit sous les ruines de la forteresse, outre la fontaine artistique Perseia, les salles souterraines du Trésor d'Atrée et de ses fils (II, 16, 6). Puis, poursuivant son chemin, il arrive aux tombeaux des Atrides; il en compte six en les nommant et il remarque expressément que la dernière de ces tombes, celle d'Égisthe et de Clytemnestre, était située à une certaine distance de la muraille de la ville, « car on les avait tenus pour indignes d'être inhumés dans l'endroit où reposaient Agamemnon et ceux qui avaient été égorgés avec lui ». De ce fait on peut, à mon sens, tirer une double conclusion : premièrement que Pausanias avait déjà terminé sa description de la citadelle, quand il visita les tombes des Atrides, et ensuite que cinq de celles-ci étaient situées en dedans du mur d'enceinte, à savoir les tombes d'Atrée, d'Agamemnon, d'Eurymédon, des enfants de Cassandre et d'Électre. Si l'on veut bien considérer, qu'aujourd'hui encore il existe six *tholoi* sur le versant de la colline reliée au sud-ouest à la citadelle; que l'un d'eux, celui du nord-ouest, est situé le plus bas et le plus loin au dehors (sûrement le mur d'enceinte a enclos le puits supérieur de Charvati et par conséquent s'est prolongé, en longeant parallèlement le côté ouest sur la courbe supérieure, à une altitude de 166 mètres, jusqu'à la dépression septentrionale : voir la carte de Mycènes par Steffen, feuille 2), tandis que les deux plus importants ont été édifiés sur le versant tout auprès de l'acropole et sont pourvus d'imposantes façades, la conclusion suivante paraîtra justifiée : non seulement ces six édifices sont les tombes de l'époque des Atrides, que Pausanias a vues et désignées et dont la partie principale subsiste encore, mais en outre les deux tombes en coupole situées sur le versant oriental doivent être celles d'Atrée et d'Agamemnon, comme l'indiquent leur

situation spéciale sur l'antique chemin de la citadelle, leur grandeur et leur coûteuse structure. Suivant la série donnée par Pausanias, on a la tombe d'Atrée au nord, celle d'Agamemnon au sud. Des trois autres tombes il en est une qui se distingue à son tour par sa grandeur, sa technique, l'excellence de ses matériaux et sa situation spéciale. Il s'agit du *tholos*, situé sur le versant nord-occidental de la selle séparant la colline de la ville de celle de la citadelle; il n'est qu'à 100 mètres de la Porte des Lions et cette situation particulière semble bien indiquer la tombe d'Électre. Mais cette désignation s'accorde exactement avec le récit de Pausanias ; en effet, pour le périégète venant de la forteresse par l'antique route, il était tout à fait naturel de parcourir d'abord le versant oriental, puis le versant occidental, et de terminer par la tombe d'Électre dans le voisinage de la Porte des Lions. La tombe située en avant de la muraille, celle attribuée à Clytemnestre et à Égisthe, devait être visitée la dernière.

De tout cela résulte donc la série suivante : sur le versant oriental, 1° Atrée et 2° Agamemnon; sur le versant occidental, 3° Eurymédon, tout à côté à l'ouest; 4° les enfants de Cassandre; 5° Électre et à 540 mètres à l'ouest; 6° Clytemnestre et Égisthe. Est-ce bien fortuitement que la tombe n° 4 a une technique de beaucoup inférieure à celle des autres et qu'elle est de beaucoup la plus petite? Pour éclaircir ce point, j'utiliserai le seul renseignement que l'on puisse facilement adjoindre à l'examen des matériaux et de la technique, puisque les tombes sont comblées; je comparerai la largeur supérieure des portes de dix tombes en coupole. La lumière de chaque porte mesure, à Orchomène, $2^m,47$; dans la tombe d'Atrée, $2^m,46$; dans celle d'Agamemnon, $2^m,42$; dans celle d'Électre, $2^m,53$; dans celle à Pharis, $1^m,83$; dans celle de Clytemnestre, $1^m,71$; dans celle à côté de l'Héraion, $1^m,65$; dans la tombe d'Eurymédon, $1^m,60$; à Ménidi, vraisemblablement $1^m,53$ (il n'y a pas eu de mensuration exacte); enfin, dans la tombe des enfants, seulement $1^m,30$. On voit combien sont voisines les dimensions dans les tombes d'Atrée, d'Agamemnon et d'Électre et combien s'en écarte celle de la tombe des enfants. D'autre part, la situation isolée de cette dernière tombe a sûrement une signification.

Sans doute les questions que j'effleure ici ne pourront être définiti-

vement tranchées avant que tous les *tholos* de Mycènes n'aient été fouillés; pourtant, dès à présent, il faut écarter toute idée de Trésor, cela depuis que Tirynthe a parlé, depuis qu'ont été mis au jour dans les murailles mêmes les remarquables restes d'édifices décrits avec détail dans cet ouvrage (les galeries, magasins, citernes, etc.). Ce que Pausanias a vu au milieu des ruines de la citadelle de Mycènes, ce qu'il a admiré comme étant les Trésors souterrains d'Atrée et de ses fils, ce ne sont pas les tombes en coupole, mais des édifices juxtaposés, analogues, recouverts d'une manière massive, imposants dans leur primitive structure, comme le sont les édifices de Tirynthe. A l'appui de mon opinion, je rappellerai ce qu'on appelle le Trésor de Priam et les quantités considérables de métaux nobles trouvés à Troie dans des constructions semblables, c'est-à-dire tout auprès ou dans la muraille d'enceinte; ce qui démontre avec éclat qu'en cas de nécessité, on utilisait comme Trésors temporairement ou d'une manière permanente ces endroits, qui bravaient l'incendie et étaient difficiles à découvrir.

La tradition rapportée par Pausanias au sujet de Mycènes repose donc sur une base vraie, mais la sécheresse de son récit, l'analogie erronée avec le Trésor de Minyas, l'ont fait bien des fois interpréter faussement. A cause de la différence essentielle existant entre les Trésors et les Tombes en coupole, je devais absolument soumettre à un nouvel examen ces passages tant de fois cités.

La construction de la tombe en coupole de Ménidi semble la plus ancienne, soit qu'elle remonte réellement à une époque plus reculée, soit que, ne disposant pas de ressources suffisantes, on ait été obligé de l'édifier à peu de frais, assez grossièrement et en moellons calcaires. Outre la petitesse des dimensions de cette tombe (diamètre 8ᵐ,35, largeur du *dromos* 3 mètres, largeur inférieure de la porte 1ᵐ,55), d'autres circonstances militent en faveur de la première supposition, savoir : l'absence de toute sculpture et le fait que la tombe a été logée non pas dans une pente rocheuse, mais dans un monticule en terre; en outre, il n'y a aucun pavement et la consolidation extérieure, si nécessaire, a été très négligée. Un point qu'il faut noter tout particulièrement, c'est la manière différente, dont l'allège des linteaux a été traitée en dedans et en dehors : extérieurement on a

superposé plusieurs pierres plates, séparées par des espaces vides; intérieurement on a obtenu un espace vide en forme de trapèze avec des pierres surajoutées. Ces pierres plates extérieures semblent être une réminiscence des poutres, dont usait une architecture plus ancienne et employant d'autres matériaux.

Sous tous ces rapports, la tombe en coupole de l'Héraion l'emporte sur la précédente, quoique la largeur de son *dromos* soit identiquement la même et que son diamètre ne soit guère supérieur; elle la surpasse surtout par la solide construction des murs du *dromos* et de la porte. En avant, il est vrai, les murs de revêtement du passage d'accès sont composés de petites pierres de *poros* entassées et reliées avec du mortier; mais en arrière, on y trouve déjà des pierres cubiques et oblongues, plus grandes, soigneusement taillées avec de larges joints remplis de mortier — exactement comme dans les constructions en granit dans le nord —; les murs sont aussi un peu plus inclinés en haut et en dedans. La porte, modérément réduite à la partie supérieure, est construite en pierres de taille bien travaillées; sa façade porte une double *fascia*, et elle se termine en haut par trois pierres en brèche, juxtaposées d'avant en arrière. La plus postérieure de ces pierres atteint déjà le poids respectable de 7800 kilogrammes. Dans l'entrée on rencontre une maçonnerie plus grossière en moellons provenant de la fermeture du tombeau, que l'architecte a sans doute prévue dès le premier abord, mais qu'il n'a exécutée que plus tard; mais, dans l'édifice circulaire, la technique s'améliore beaucoup, quoique le jointoiement du *dromos* soit imparfait. En outre, le tumulus est bien consolidé à l'extérieur avec de petites pierres dans un lit de mortier; il existe aussi un pavement en cailloux. En dépit de la simplicité de sa construction, tout l'ouvrage a un certain air d'élégance, qui contraste avec la rustique grossièreté de la tombe de Ménidi.

Le tombeau d'Atrée à Mycènes marque un nouveau progrès, mais il n'a pas encore été complètement fouillé. Cela est d'autant plus regrettable que probablement les ornements décoratifs de la façade y sont beaucoup mieux conservés que dans la tombe voisine d'Agamemnon, déjà pillée dans l'antiquité. La tombe d'Atrée est presque aussi grande que cette dernière et était toujours accessible, mais elle diffère de la

tombe d'Agamemnon par l'absence d'une chambre annexe, et parce que des pierres de moindre dimension ont été employées dans la construction du *tholos*. Pourtant c'est un riche et important monument; les pierres supérieures soigneusement taillées qui couvraient les murs de revêtement du *dromos* sont conservées et elles nous prouvent (si une preuve était encore nécessaire) qu'on n'a jamais eu l'intention de combler le passage d'accès; ces pierres nous servent en outre très utilement à fixer le degré d'inclinaison de la surface extérieure du tumulus. La façade de cette tombe est magistralement construite en pierres de taille polies de brèche; l'ordonnance en est simple, mais artistique. Les bordures murales modérément saillantes de chaque côté, reliées en haut par une pierre plate et couronnées par un épistyle bipartite, forment l'encadrement complet. Il s'y trouve encaissé, en haut l'allège triangulaire et en bas la porte doublement encadrée et faiblement rétrécie. Extérieurement, l'espace vide triangulaire était fermé par d'épaisses tables de marbre rouge; à l'intérieur, il est encore à présent complètement muré en pierres de taille formant de basses assises, ce qui démontre bien qu'il ne faut plus songer à un éclairage primitif par une fenêtre. La base de l'allège triangulaire est constituée par un seuil en marbre vert clair, tandis qu'une plaque de marbre gris bleuâtre, faisant saillie, forme le couronnement de la porte; sur cette plaque on a sculpté en bas-relief, et en guise de frise, le fronton d'une toiture en bois, composée de madriers cylindriques. A droite et à gauche, cette sculpture est flanquée de plaques d'abaque en brèche très saillantes, qui supportaient un sujet plastique (une tête de lion, très grossièrement taillée, en trachyte vert, que j'ai vue en 1878 au musée de Charvati, pouvait en provenir); inférieurement, le fronton sculpté reposait sur des demi-colonnes. On a trouvé des restes de ces demi-colonnes; elles étaient en albâtre gris sombre et d'ordre dorique; malheureusement les chapiteaux manquent encore et les socles, qui sûrement existent, n'ont pas été déblayés. Comme il est démontré par les empreintes dans les murs, les demi-colonnes s'amincissaient un peu inférieurement et leur gracilité rappelait l'architecture en bois. Le linteau de la porte est composé de trois pierres. Dans le bloc du milieu on voit les trous pour les gonds des vantaux qui s'ouvraient en dedans.

Le bloc le plus interne se relie à droite et à gauche avec une assise transversale de même hauteur et composée de treize blocs; ces blocs, souvent étrésillonnés à leur partie supérieure, forment une véritable ancre de chaîne. Les autres pierres de taille sont beaucoup plus basses, ce sont plutôt de vraies plaques; on peut compter 25 assises, en y comprenant l'anneau en grosses pierres; les assises supérieures manquent et les inférieures sont encore enfouies. Les assises supérieures ont une profondeur de 1^{m},50 et derrière les pierres une couche d'argile mélangée de pierraille sert d'enduit protecteur contre la pluie. A l'intérieur, aucune trace de trous destinés à loger les clous d'un revêtement métallique. Sur la façade, on voit les traces de l'énorme pression exercée sur les extrémités du linteau en conséquence de la construction de l'allège. Le poids des assises en encorbellement a brisé les deux bouts du linteau et cette brisure s'est prolongée jusqu'en bas à travers toutes les assises de la *fascia* interne.

Parmi les *tholos* de Mycènes, la tombe d'Agamemnon occupe le premier rang, non seulement par son plan, mais aussi par la structure et l'ordonnance de sa façade; en effet, si grande que soit l'analogie, même l'identité de la ressemblance avec la tombe d'Atrée, pourtant dans le tombeau d'Agamemnon la technique est bien supérieure et l'ornementation est incomparablement plus imposante. Ici l'expérience de l'architecte et son habileté à façonner les matériaux semblent avoir égalé la puissance du prince. Une seule chose surprend, c'est l'extraordinaire simplicité de la chambre creusée dans le roc (6^{m},50 carrés) avec ses plinthes à peine visibles, ses parois et son plafond grossièrement travaillés. Ce contraste a-t-il été intentionnel ou une mort subite et imprévue a-t-elle empêché l'architecte de terminer son œuvre? De la primitive ornementation il ne reste que deux plinthes oblongues et basses, profilées en socle et qui sont pour nous une énigme.

En dépit du manque d'harmonie architectonique, l'impression produite par la construction en coupole est imposante. Par les proportions, la liaison des matériaux, la structure, la chambre sépulcrale fait l'effet d'une grotte naturelle. La rare bonté des matériaux s'accorde avec l'excellence de la technique et en même temps la colossale pierre interne du linteau atteste la puissance des moyens mécaniques dont

disposaient les architectes de ce temps. Une pierre grossièrement taillée, pesant 122 000 kilogrammes, c'est-à-dire six fois autant que le plus grand bloc de la citadelle de Tirynthe, raconte bien des choses à des gens compétents et soulève encore plus de questions. D'où ce bloc a-t-il été détaché? Comment l'a-t-on travaillé sur toutes ses faces? Par quels procédés mécaniques l'a-t-on porté à cette hauteur et enfin solidement fixé à la place qu'il occupe? Cette masse, immobile depuis trois mille ans, représente une dépense de temps et de force tout à fait extraordinaire! A l'intérieur, les 34 assises (y compris la pierre qui forme la clef) sont de hauteur inégale et les pierres de taille en sont inégalement réparties, pourtant partout la liaison est solide et les joints soigneusement assemblés. Ce qui frappe, c'est la perfection du poli de la paroi, pourtant deux frises de bronze fixées sur la cinquième et la neuvième assise et vraisemblablement dorées formaient une élégante ornementation. Le revêtement complet de bronze dont on a si souvent parlé n'a jamais existé. Seule la petite porte de communication à deux vantaux entre le *tholos* et la chambre creusée dans le roc avait un revêtement de ce genre; en outre, de fortes lames de bronze semblent avoir recouvert le grand seuil et formé aussi un encadrement spécial à la porte principale. Le linteau porte aussi des traces certaines d'une décoration métallique du même genre sur sa face externe.

Pour reconstituer graphiquement la superbe façade, nous manquons malheureusement de matériaux suffisants. La surface extérieure, construite avec des pierres de taille polies de brèche, était, dans sa partie supérieure, revêtue de plaques de marbre rouge, vert et blanc, mais la plus grande partie de cette superbe incrustation est perdue. Des indices techniques montrent que ce revêtement avait été fixé à l'aide de crampons après l'achèvement de la construction; il était donc facile à détacher. Les plaques de marbre n'ont pas échappé à l'avidité des générations successives, on en a employé une partie dans les églises voisines; il en existe des fragments précieux à Athènes, à Londres, à Munich, à Berlin. Pour le moment, il est donc impossible de décider si là, comme dans la tombe d'Atrée, on avait réalisé l'important système de façade à ressauts avec des membres architectoniques distincts, c'est-à-dire plastiquement réalisés, ou si l'on s'était contenté de peindre la pierre.

Des *fascias* doubles, légèrement cannelées, entourent le portail très élancé; là encore deux grêles demi-colonnes, d'un albâtre gris sombre, formaient l'encadrement extérieur; les fûts de ces colonnes, richement ornés de bandes en zigzags très accentués et de sinueuses spirales, s'emboîtaient dans des socles oblongs, très bas. On a souvent contesté que leur diamètre fût réduit inférieurement, pourtant cela est exact; de même la ressemblance identique des trous de crampons, aujourd'hui facile à vérifier, prouve sûrement que le fragment architectural, connu depuis le commencement de ce siècle, et composé d'un *cavetto* couvert de feuillage et d'un *echinus* arrondi avec abaque, richement décoré de rhombes et de frises en spirale, n'est pas la base mais bien le chapiteau de ces demi-colonnes. Sur sa face postérieure polie, ce chapiteau porte une sorte de cartouche composé de lignes parallèles, verticales et horizontales, soigneusement gravées et rappelant une pratique habituelle aux sculpteurs égyptiens.

Ce qu'il est particulièrement important de remarquer, c'est que, sur les deux façades des tombeaux, les demi-colonnes sont étroitement apparentées à la colonne figurée sur le bas-relief héraldique de la Porte des Lions. L'emmortaisement des colonnes, l'accroissement de leur diamètre à la partie supérieure, la forme du chapiteau, constituant l'origine d'une variété distincte du vieux chapiteau dorique, se ressemblent dans les deux cas. Quant au plafond de solives rondes, si caractéristique dans la façade du tombeau d'Atrée, il est impossible de ne pas reconnaître dans les petits cylindres au-dessus du chapiteau de la colonne de la Porte des Lions (on voit nettement en les regardant de côté que ce ne sont pas des disques) une reproduction réduite de l'auvent, destiné à donner de l'ombre, et qui jouait un rôle architectural important dans la maison de l'anacte. Cette concordance prouve, à n'en pas douter, que le célèbre bas-relief des Lions, et par conséquent la porte et la muraille méridionale attenante, sont de la même époque que les tombes à coupole, et que conséquemment ce sont les Atrides qui ont agrandi et embelli la citadelle, tandis que les Persides en sont les fondateurs.

La dernière tombe en coupole dont j'ai à m'occuper est celle d'Orchomène. Je ne puis, à cause de l'insuffisance des matériaux, parler

avec détail de Pharis et de Laminospito, près Volo. Un peu plus petite que la tombe d'Agamemnon, la tombe d'Orchomène lui ressemble beaucoup à cause de sa chambre annexe creusée dans le roc; mais elle en diffère aussi bien par les matériaux que par la construction spéciale du thalamos destiné à la sépulture. Elle est bâtie en pierres de taille de grosseur moyenne et en un marbre gris sombre tiré de Lébadeia; non seulement les murs du *dromos* et du *tholos*, mais aussi les parois et le plafond de la chambre sépulcrale, médiocrement grande, sont construits avec ces matériaux. Évidemment le fondateur a voulu que le ciseau du sculpteur pût donner à sa tombe un caractère d'unité artistique. Dans ce but, pour construire le thalamos situé dans la pente rocheuse, on a creusé, de haut en bas, un large puits descendant jusqu'au sol du *tholos*, afin de pouvoir bâtir intérieurement les murs de pierre et d'argile destinés à supporter les plaques de marbre du plafond et à être revêtus de tables de marbre ornementées. Le plafond formé de quatre plaques a été traité d'ensemble; une délicate sculpture en relief lui donne l'apparence d'un tapis avec motif central et de très larges bandes. L'ornement principal consiste en méandres en spirales avec des fleurs flabelliformes aux angles; de riches rosaces forment la bordure du motif central et de tout le tapis. Au-dessus de ce superbe plafond, il a fallu naturellement prendre des mesures de précaution pour parer à une rupture pouvant résulter de la pression des terres. Comment a été conçue cette construction accessoire? jusqu'ici nous l'ignorons.

Mais en fait le but a été atteint pendant plus de trois mille ans; en effet, il y a peu d'années seulement que s'est produite une brisure partielle, fort regrettable. La dépense considérable de temps et de peine exigée par cette construction, jusqu'ici unique, est en harmonie avec le choix de coûteux matériaux dont la belle qualité pût exciter le talent du sculpteur. D'autre part, il est évident qu'aucun sacrifice ne coûtait au fondateur, pourvu qu'il léguât à la postérité un monument capable de faire vivre son nom et de proclamer à travers les âges sa richesse et son goût artistique.

Il est donc très vraisemblable que, cédant à un légitime orgueil, les descendants d'Orchoménos ont fait au premier poète de la Béotie, à Hésiode, l'honneur de l'inhumer dans l'antique thalamos royal; en effet,

dans une courte phrase, venant juste après la description du Trésor, Pausanias cite les tombes de Minyas et d'Hésiode ; or quelques-unes des trouvailles faites dans la tombe en coupole sont de nature à appuyer cette hypothèse.

On a constaté des traces certaines du somptueux revêtement en feuilles de bronze, qui garnissait la chambre en coupole. Ces vestiges montrent que, dans la tombe d'Orchoménos, ce genre de décoration a été employé avec certains changements dans les motifs, mais plus largement encore que dans le *tholos* d'Agamemnon. Que ce luxueux édifice ait dû avoir aussi sa façade richement ornée de pièces assemblées, dans le genre des deux portails du tombeau des Atrides, on n'en saurait douter, mais ce qui a été découvert jusqu'ici laisse encore non élucidé ce point important. Des fragments d'une petite colonne, trouvée à l'intérieur, et ressemblant à la colonne du bas-relief de la Porte des Lions, en outre quelques minces plaques de marbre, couvertes d'ornements en spirales, sont peut-être les restes de l'incrustation de la façade.

De ces observations on peut conclure d'abord et sûrement que les architectes de cet âge reculé savaient déjà créer des constructions, des pièces d'architecture, des ornements, susceptibles de développement ; puis, ce qui est plus important encore, que les motifs de ces œuvres, exécutées en grand, pouvaient fournir des réductions, même très petites et utilisables dans la fabrication des outils et des objets destinés à l'ornementation.

Citons comme exemples : le motif du bas-relief de la Porte des Lions, reproduit en modifiant un peu la posture des lions, sur l'ivoire d'un manche de poignard trouvé à Ménidi ; puis le motif composé d'un montant entaillé, flanqué de deux demi-rosaces, ornement fondamental de la frise dite de *kyanos* de Tirynthe, reproduit aussi en grandeur analogue dans le palais de Mycènes, comme l'attestent deux fragments trouvés en ce lieu. On en peut dire autant d'une petite plaque de verre fondu découverte à Ménidi, et qui vraisemblablement servait à orner les vêtements comme les bijoux émaillés dans les costumes modernes. De même les pièces singulières ressemblant à des sièges en pierre, et placées au-dessous de la colonne de la Porte des Lions, ont été utilisées comme modèles de fins bijoux d'or et d'élégantes plaques de verre ; cela est prouvé par des échantillons

trouvés à Spata et à Ménidi. Enfin, mainte fois on a, soit dans des outils, soit dans les ornements de verre, tiré profit des demi-colonnes, inférieurement amincies, du tombeau des Atrides et de la Porte des Lions. Spata en a fourni trois exemples dans des objets en ivoire de diverses grandeurs ; un quatrième exemple vient de Ménidi ; c'est un objet en verre ayant une forme sagittée et allongée. Sur une curieuse lame d'ivoire de Ménidi on retrouve le même motif ; mais là, la demi-colonne sert à séparer des séries de sphinx aux longues pattes.

Si peu nombreux que soient ces objets, ils méritent pourtant d'être pris en sérieuse considération. Jamais, dans l'histoire de l'architecture, on n'a vu surgir dans un pays une nouvelle phase architectonique, qui ait été produite par les nouveaux ustensiles ou bijoux importés par le commerce ; mais au contraire, quand une grande évolution architectonique avait beaucoup progressé et s'était fixée, on voit le petit art industriel ou domestique s'approprier peu à peu les formes réalisées sur une grande échelle et les utiliser. Mais l'expérience apprend que toujours cette diffusion exige un long laps de temps ; force est donc de conclure que l'art architectural, dont les restes curieux nous sont parvenus, soit dans des monuments originaux, soit dans des reproductions industrielles, a dû évoluer longtemps et n'a pu rester confiné dans d'étroites limites.

En Grèce et en Asie Mineure il n'y a qu'un bien petit nombre de points qui, à cause de leurs ruines architecturales et des découvertes qu'on y a faites, pouvaient être effleurés ici bien plus qu'étudiés à fond, et pourtant ils ont fourni une riche moisson de renseignements sur l'architecture la plus reculée dans ces pays. Nous sommes surpris de voir les époques s'élargir sous nos yeux. Il ne saurait plus être question d'une architecture réellement primitive ; même à Troie, les premières phases du développement sont déjà franchies depuis longtemps. Déjà on est maître des matériaux, dans une certaine mesure, et on en tire parti par des procédés et pour des buts divers. Déjà l'on possède un trésor, médiocre sans doute mais fécond pourtant, de formes de détail, et on l'utilise fort intelligemment pour orner les diverses formes architecturales au fur et à mesure qu'elles sont découvertes. Dans

quelques lieux particulièrement favorisés, on a même abordé avec un succès incontestable le domaine de l'architecture monumentale. En présence d'une moisson de faits, si riche et si cohérente, on est doublement tenté de remonter jusqu'aux racines sur lesquelles s'est épanouie cette antique floraison architecturale.

Parmi les édifices dont nous nous sommes occupé ici, les tombes en coupole et, parmi elles, les tombes à façade, tiennent le premier rang. Selon moi, elles représentent une tentative remarquable, quoique précoce, pour amalgamer deux systèmes opposés d'architecture, savoir : le système des constructions à toiture en bois et celui des édifices en coupole. La façade en relief est simplement la donnée fondamentale, le type schématique réduit du portique ombreux, à colonnes, de la Salle des Hommes; ce type très nettement visible dans la tombe d'Atrée est plus pauvrement reproduit, indiqué seulement dans le bas-relief de la Porte des Lions. Ce *prothyron*, qui était sûrement la partie principale du palais du souverain et auquel les tragiques font souvent allusion, il fallait le relier à la salle en coupole; *c'était le signe extérieur d'une tombe royale*. Telle fut l'idée architecturale réalisée à Mycènes et à Orchomène. Mais l'enseignement que nous fournit l'analyse du second système est plus important encore. En effet, je crois reconnaître dans la construction en coupole, avec le plan de son *dromos*, la dernière transformation monumentale d'une fort antique architecture nationale, l'architecture phrygienne. D'après des sources grecques, Vitruve rapporte que les Phrygiens, habitant dans les vallées, avaient coutume d'enfouir artificiellement leurs habitations sous terre; pour cela, après avoir creusé une fosse dans une colline, ils la recouvraient d'un tertre conique obtenu au moyen de madriers reliés avec des roseaux et des branchages, puis recouverts d'une couche de terre aussi épaisse que possible.

L'entrée consistait en un passage d'accès creusé du dehors, et ces habitations étaient chaudes en hiver et très fraîches en été. Les traits principaux de cette architecture nationale sont mentionnés aussi par Xénophon et Diodore, comme étant en usage pour les maisons rustiques chez les Arméniens de même race que les Phrygiens, et aujour-

d'hui encore on trouve dans ces contrées des constructions analogues.

Mais le passage d'accès profondément encaissé, la chambre centrale en forme de ruche et devenue souterraine grâce à un amoncellement de terre, cela rappelle beaucoup la tombe en coupole. Or, une concordance si remarquable ne saurait être l'effet du hasard; elle résulte de la tradition.

La pauvre et primitive cabane conique recouverte de terre a, par suite de progrès graduels et nécessaires, perdu d'abord ses madriers, qui manquaient de stabilité et étaient sujets à brûler; on les a remplacés par d'épaisses murailles en briques séchées au soleil, renforcées par des poutres encastrées. Plus tard encore, des murs en pierres ont remplacé les murs en briques; on se servit d'abord de pierres plates grossièrement dressées, comme à Ménidi, pour arriver, comme on le fit à Mycènes et à Orchomène, aux pierres de taille polies; alors toute réminiscence de la primitive construction en terre et en bois disparut. Les familles aristocratiques, les princes illustres retinrent seulement de l'ancien plan la forme spéciale de la chambre comme type sépulcral. En quel lieu et quand s'effectua cette importante transition de la construction en bois à la construction en briques? Nous n'en savons rien. Mais ce doit avoir été dans un pays à briques, et il faut songer tout d'abord à la large vallée de l'Hermos, qui possédait d'inépuisables gisements d'argile et dont le point central, la brillante résidence de Sardes, était encore composée, au commencement du cinquième siècle av. J.-C., de maisons d'argile recouvertes de chaume, aussi faciles à détruire qu'à reconstruire. Mais, d'après la légende, c'est de la vallée de l'Hermos, de Sipylos, que vint en Grèce le riche prince Pélops; de son temps et après lui, sa famille acquit une grande puissance et une grande gloire; la richesse proverbiale des Atrides, nous la retrouvons encore aujourd'hui dans la citadelle et dans les tombes royales de Mycènes. A mon sens, tout cela montre que les tombes en coupole sont des édifices imaginés en Phrygie et dont l'usage a dû s'introduire en Grèce avec l'immigration de quelques familles phrygiennes distinguées. Le bas-relief de la Porte des Lions, dont nous avons si souvent parlé, appuie cette hypothèse, surtout depuis que Ramsay a eu le bonheur de découvrir et de pouvoir rapprocher des monuments dérivés de cette

composition les prototypes plus anciens et plus sévères des grandes façades taillées dans les rochers de la Phrygie.

Si le gros œuvre des tombes royales atteste encore, en dépit de tous les voiles, l'architecture nationale d'une très ancienne race grecque, pourtant le système de leurs façades monumentales décèle une influence orientale. L'existence de ressauts, aussi bien dans la partie supérieure que dans la partie inférieure de la tombe d'Atrée, leur liaison supérieure, leur couronnement, parlent surtout dans ce sens. On sait assez quel rôle important le système des bandes murales verticales a joué dans l'architecture orientale; les monuments assyriens, persans, ceux de l'antique Syrie, le proclament assez haut; il n'en est que plus frappant de voir ce système, transplanté à Mycènes, ne se développer ultérieurement en Grèce en aucune manière. Quel est le pays d'origine de ce système de façade? C'est, à mon sens, une question qui reste ouverte.

Les demi-colonnes aussi, sans en excepter celles du bas-relief de la Porte des Lions, attestent, par leur gracilité et leur emmortaisement dans le seuil, que l'architecture en bois leur a donné naissance. On en peut dire autant des toitures construites en pièces de bois cylindriques et que deux fois les bas-reliefs ont rappelées. Nous sommes donc en droit de conclure que ce genre de toiture a été en usage dans toutes les citadelles princières de ce temps, non pas seulement parce qu'elles étaient pratiques, mais parce qu'elles avaient la consécration des siècles. A ce point de vue, il faut accorder une importance spéciale à la légende argienne, qui parle de relations étroites entre Proïtos, le fondateur de Tirynthe, et les Lyciens, de bonne heure civilisés. Le prince Proïtos, fugitif et exilé d'Argos, obtint la main de la fille du roi de Lycie, puis, de retour en Argolide avec des troupes fournies par son beau-père, il s'établit dans le pays et, grâce à l'art des Cyclopes appelés par lui de Lycie, construisit les invincibles murailles de Tirynthe. Son neveu Persée se servit de ces mêmes puissants ouvriers pour bâtir la citadelle de Mycènes. Dans les âges postérieurs, on montrait encore à Tirynthe et à Mycènes des autels, des foyers, des vestibules et des murailles, de construction cyclopéenne. Or la Lycie est la contrée de l'Asie Mineure où l'usage des toitures en pièces de bois

cylindriques, juxtaposées et faisant saillie sur la façade, s'est perpétué dans d'innombrables tombes rocheuses; bien plus, cette antique architecture y est encore employée aujourd'hui dans la construction des cabanes. Mais de Lycie vint aussi, selon une légende qui n'a pas été démentie, l'art de bâtir des murs en blocs gigantesques: dans les citadelles, ces murs remplacèrent peu à peu les murs en briques crues et frayèrent la voie à de nouveaux progrès. Mais si deux peuples de même race, originaires de l'Asie Mineure, ont transféré en Grèce leur antique style d'architecture nationale ainsi que leurs conquêtes récentes dans l'art de bâtir — certes ils n'y sont pas parvenus du premier coup, ni en passant, mais avec l'aide du temps — on comprend alors que d'un centre aussi riche et sous l'influence continuelle d'une superbe cour, éprise du goût de construire, il se soit développé une floraison architecturale, correspondant à la grandeur politique des Atrides et qui, après avoir atteint son point culminant à Mycènes, s'est propagée, comme nous sommes en droit de supposer, dans les autres résidences, à Sparte, Orchomène, Hyriae, Larissa en Thessalie, etc.

Si l'on peut remonter ainsi à l'origine certaine du mode de toiture en bois cylindriques, on ne peut encore établir la provenance des demi-colonnes. C'est un fait certain qu'aucune des tombes rocheuses de la Lycie ne possède de colonnes comme celles découvertes à Mycènes, Spata et Ménidi. Dans les plus anciennes de ces tombes, les colonnes font absolument défaut; aux angles et sur les parois, quelques fûts reliés par des barres transversales forment toute la liaison constructive des tombes libres ou sculptées en relief. Il faut donc ou que les demi-colonnes aient été inventées ailleurs qu'en Lycie, ou qu'elles aient été des créations spontanées de cette lointaine époque. La dernière hypothèse me semble la plus vraisemblable. En effet, l'étude la plus soigneuse des nombreux monuments n'a pu découvrir jusqu'à présent aucune analogie entre les demi-colonnes et un autre style artistique, tandis qu'on ne saurait méconnaître leur connexion avec le mode décoratif des stèles appartenant aux tombes des Persides ainsi qu'avec de nombreux objets trouvés dans ces sépulcres. Leur amincissement inférieur est singulier, et il est difficile d'en donner la raison, car on n'a pas jusqu'ici trouvé de colonnes entières et peut-être l'usage des

demi-colonnes dépendait-il des règles alors en vigueur dans l'exécution des reliefs. Au point de vue statique, un amincissement inférieur modéré des appuis de bois ne soulève pas d'objections, et au point de vue pratique, on peut dire que cet amincissement du diamètre inférieur était commode en donnant plus de place, surtout si l'on croyait nécessaire de placer de très larges épistyles sur les piliers supportant les poutres de la toiture, ce qui exigeait de grands diamètres à la partie supérieure. Mais l'une et l'autre de ces hypothèses sont peut-être sans fondement. Peut-être s'agit-il seulement d'une faute de goût passagère, comparable à celle qui a élevé à une bonne époque de l'art, dans le temple de Karnac, les singulières colonnes, inférieurement amincies et à chapiteaux en calices redressés, malgré les rigides canons de l'art hiératique en Égypte. (Lepsius, I, pl. 31.)

A propos de l'Égypte, j'ai encore à faire une autre observation. Dans la chambre sépulcrale d'Orchomène, le plafond si bien sculpté, en forme de tapis, orné de méandres en spirale, de fleurs flabelliformes, de bandes de rosaces, se rattache sans aucun doute à d'antiques modèles égyptiens, mais la provenance semble avoir été indirecte. Le même schéma s'est représenté plusieurs fois dans les décorations murales du palais de Tirynthe, quoiqu'on l'y ait utilisé en forme de frise et d'une manière plus simple dans les détails, par exemple dans les rosaces. Ainsi ce palais, ou un autre qui lui ressemblait, pourra très bien avoir servi de modèle pour le plafond d'Orchomène.

La décoration de la frise de *kyanos* de Tirynthe, avec du smalt bleu, n'est pas moins importante ; car cette technique, dont on a aussi retrouvé des traces à Mycènes, était usuelle en Égypte, dès la plus haute antiquité ; elle y jouissait même d'une telle vogue, que les matériaux qu'elle exigeait comptaient parmi les articles commerciaux fort estimés. Or, c'étaient les Phéniciens qui apportaient ces matériaux; il n'est donc pas impossible que par l'intermédiaire des gens de cette nation, le système décoratif tout entier ait été apporté en Grèce. Quoi qu'il en soit, le lieu d'origine doit être l'Égypte et non la Babylonie, où l'art égyptien de l'ornementation en smalt pénétra de bonne heure; en effet, la frise de *kyanos* de Tirynthe s'harmonise bien avec les constructions en pierres de taille et le travail au ciseau, mais nulle-

ment avec les particularités techniques de l'architecture en briques.

Comment expliquer ces importantes concordances? D'abord on peut songer à une antique colonisation des bouches du Nil par les Phéniciens, puis aux longues guerres des peuples libyens coalisés avec les insulaires et les indigènes du littoral septentrional contre les Égyptiens, depuis le quatorzième siècle. D'une part, ces longues relations pacifiques, de l'autre, ces brusques conflits belliqueux, qui, une fois même, conduisirent l'agresseur jusqu'à Memphis, ont sûrement donné à ces peuples bien des occasions de se familiariser avec l'architecture égyptienne en briques séchées au soleil et en pierres. Mais lorsque, comme l'expérience l'a démontré chez les peuples intelligents, l'instinct latent pour la culture fut une fois éveillé, de précieux objets de butin, par exemple les poignards, les épées, les gobelets et les coupes des tombes mycéniennes à puits, dont la technique spéciale et savante indique sûrement l'origine égyptienne, pouvaient entretenir et propager l'impulsion primitive.

En outre, pour une lente diffusion, continuant de génération en génération, avec plus ou moins de succès, les localités et les individus faisant office d'intermédiaires, n'ont point fait défaut. Mais cette conjecture nous ramène naturellement à Tirynthe et à ses relations déjà mentionnées avec la Lycie, surtout si l'on veut bien se souvenir que, selon toutes les traditions, l'antique civilisation de ce pays est originaire de la Crète. Or, l'île de Crète, située en face des portes de l'Égypte et de la Libye, était mieux placée que toutes les autres îles pour répandre dans l'archipel les notions de culture acquises par des contacts belliqueux ou pacifiques avec la haute civilisation des Pharaons. Il faut donc tenir compte aussi de cette île de Crète, quoique ses antiques monuments n'aient pas encore été suffisamment interrogés et explorés. Là s'est fondé, avec l'appui et le groupement de tribus civilisables et habiles dans l'art de la navigation, le premier État de la Grèce antique; au nom de la Crète était toujours accolée la glorieuse épithète de « aux cent villes », preuve éclatante de l'antique civilisation et de la riche floraison écloses sous le ferme gouvernement de cette île ; à l'illustre nom du législateur Minos est indissolublement associé celui du plus antique héros de l'architecture grecque, de Dédale ; de là, des colonies ont été

essaimées et des cultes se sont propagés. Dans mon opinion, il existe encore une construction datant de cette époque. La curieuse grotte de Délos, au pied du Cynthos, que je suis porté à considérer comme un sanctuaire d'Eileithya, est vraisemblablement une fondation filiale, datant de l'antique époque florissante de l'île; en effet le système de structure de la toiture, si originale et si magistralement composée de dix grandes pierres jointes et arc-boutées, est sûrement originaire de l'Égypte, pays qui, dans ses gigantesques édifices avec leurs pressions colossales, s'était de bonne heure efforcé de résoudre des problèmes architecturaux du même genre. Cette toiture, capable de supporter le poids d'une petite montagne, démontre ce qu'on avait vu et appris en Égypte. Elle donne un nouvel appui à la théorie d'une influence très ancienne de l'Égypte sur la Grèce ; influence qu'on avait fait dériver jusqu'ici de la découverte des pierres gravées, ainsi que de celle des magnifiques ouvrages métalliques, d'un œuf d'autruche ornementé, etc., trouvés dans les tombes des Persides.

Comparée à l'architecture de Mycènes, d'Orchomène et de Tirynthe, l'architecture de Troie est inférieure; pourtant, en dépit de ses imperfections, elle est instructive, parce que les ruines troyennes, prises dans leur ensemble, accusent une phase de développement architectonique un peu plus ancienne que celle des autres monuments sur le sol grec connus jusqu'ici. Cela est vrai aussi bien de la muraille d'enceinte et des portes que du palais du prince, où cependant notre jugement repose sur des motifs tirés plutôt de l'architecture technique que de l'architecture artistique. A ce dernier point de vue, il est bien regrettable que l'on n'ait trouvé à Troie ni tombes princières, ni détails architectoniques. Au contraire, l'ancien système de fortification avec ses fossés à sec, ses murs talutés à la base, ses tours de flanquement, l'antique structure des murs aussi bien de l'enceinte que des maisons d'habitation, murs construits en briques crues avec poutres encastrées : tout cela est d'une très grande importance. En effet, tous ces traits d'architecture ont été observés aussi bien dans le delta égyptien que dans la Haute-Égypte, et en outre les murs du palais de Tirynthe sont construits d'une manière très analogue. Cette architecture était donc très répandue et, pour des raisons pratiques et économiques, elle a été conservée long-

temps. On comprendra mieux encore que ce mode de construction ait été adopté à Tirynthe, si l'on veut bien se rappeler que la citadelle actuelle de Tirynthe a sûrement succédé à un autre établissement, plus ancien et plus simple, que l'on ne peut se figurer bien différent de Troie.

Rien de plus pratique que ce genre de construction, pour abriter provisoirement un point du littoral nouvellement occupé, si du moins les matériaux nécessaires, le bois et l'argile, se trouvaient dans le voisinage. On est donc en droit de supposer que sur les côtes grecques et dans les îles, pour édifier les antiques fortifications absolument nécessaires à la protection des factoreries phéniciennes, on recourait à la brique crue et au bois, d'un emploi rapide, facile, mais point à de coûteuses maçonneries en pierres. De ces établissements primitifs pouvait avec le temps naître une citadelle d'ordre supérieur à celle de Troie.

Que toutes les constructions, que nous venons de mentionner brièvement, soient antérieures à la guerre de Troie, que les plus parfaites lui soient contemporaines ou à peine plus récentes que cette guerre, cela ne se peut plus guère contester.

Aller au delà de ces données chronologiques générales, auxquelles on tâche encore de donner plus de précision, serait prématuré dans l'état actuel de nos recherches à propos des monuments. Les sentiers dans lesquels il faudra s'engager sont assez nettement indiqués. Il nous faut de nouveaux matériaux méthodiquement obtenus et soigneusement élucidés par la critique. Outre les fouilles fort urgentes de la citadelle supérieure de Mycènes, les plus anciens monuments architecturaux de la Lycie et de la Crète doivent être relevés, confrontés, et comparés, pour faciliter la solution de la question d'un intérêt capital, savoir à quel point les Phéniciens ont été les instructeurs des Grecs dans le domaine de l'architecture monumentale. Je ne nie pas cette influence, mais pour la haute antiquité dont nous nous occupons ici, je ne puis l'admettre que dans une mesure très limitée ; en effet, jusqu'ici, ni sur le littoral syrio-phénicien, ni dans les îles, on n'a rencontré un édifice quelconque, capable de rivaliser avec la construction, si sévère, si spéciale, des tombes en coupole, pas plus qu'avec le plan magistral du palais de Tirynthe. Combien, par exemple, ce dernier plan

l'emporte-t-il en simplicité et en clarté sur les plans de tous les palais royaux assyriens connus jusqu'ici ! Dans ces anciennes créations architecturales sur le sol de l'Hellade, je vois l'expression consciente du vieux génie grec et l'évidence aussi vraie qu'impérissable de la primitive connexion nationale des tribus disséminées sur les deux bords de la mer Égée.

Berlin, le 31 juillet 1885.

F. ADLER.

J'avais déjà terminé cette préface, quand j'ai vu, dans la relation supplémentaire de M. Dörpfeld, qu'une conjecture formulée par moi, en mai dernier (voir p. VII), au sujet de l'emploi du mortier d'argile comme liaison dans les murailles cyclopéennes, avait été confirmée par une exploration plus exacte des murs de Tirynthe. Si j'avais connu ce fait plus tôt, je me serais naturellement exprimé d'une autre manière.

Pontresina, le 16 août 1885.

F. ADLER.

NOTE

Mon honoré ami, le savant auteur de la préface, ayant exprimé (p. XXI) l'opinion que la petite nécropole de la citadelle de Mycènes a été formée peu à peu, je dois observer que j'ai fait les fouilles des tombes royales à Mycènes en présence et sous la surveillance continuelle de deux éminents archéologues, à savoir de l'Éphore (plus tard Éphore général des antiquités de la Grèce) Panagiotis Stamatakis, qui m'avait été associé par le gouvernement grec, et du professeur Phendiklis de l'Université d'Athènes. Les fouilles ont prouvé en toute évidence *qu'il est absolument impossible que les corps aient pu être ensevelis successivement, mais qu'ils ont dû être enterrés tous à la fois*, et j'ai prouvé cela dans mon ouvrage *Mycènes*, par la description minutieusement détaillée de l'arrangement intérieur des sépulcres. Toutes mes con-

statations sur ce sujet, d'un intérêt capital, se trouvent confirmées par l'Éphore Stamatakis dans son journal, qui va être publié comme ouvrage posthume, par la Société archéologique hellénique. Le professeur Phendiklis, qui heureusement est encore parmi les vivants, peut confirmer la vérité du témoignage de M. Stamatakis et du mien.

H. SCHLIEMANN.

TIRYNTHE

CHAPITRE PREMIER

LES FOUILLES

En 1876, au commencement d'août, j'avais déjà, durant une semaine, fait des fouilles à Tirynthe: cinquante ouvriers avaient creusé treize puits et plusieurs tranchées allant jusqu'au roc sur le plateau supérieur de la citadelle; le plateau inférieur et les terrains avoisinants avaient été explorés à l'aide de sept autre puits[1]. Une tranchée pratiquée sur le côté occidental du plateau supérieur mit au jour la plinthe rectangulaire et les trois bases de colonnes découvertes, en septembre 1831, après un jour de fouilles, par Frédéric Thiersch et Al. R. Rangabé[2]. Sept ou huit des puits creusés sur le plateau supépérieur m'avaient conduit sur des murailles composées de grosses pierres, assemblées sans mortier, que je pris d'abord pour les murs cyclopéens des maisons jadis occupées par les primitifs habitants de Tirynthe. Mais plus tard, j'eus à ce sujet des doutes, que fortifièrent de plus en plus les résultats de mes recherches à Mycènes et à Troie. J'avais donc, depuis des années, le plus vif désir d'explorer à fond Tirynthe, mais longtemps j'en fus empêché par d'autres travaux plus

1. Voir mon livre *Mycènes*, Paris, Hachette et Cie, 1879, p. 59.

2. On trouve un compte rendu de cette découverte dans les lettres de Fr. Thiersch à sa femme, publiées par W. J. Thiersch, sous le titre de *Vie de Fr. Thiersch* (Leipzig, 1866). II, 68, ainsi que dans une communication d'Al. R. Rangabé, publiée dans les Mémoires des savants étrangers présentés à l'Académie de France, 1re série, tome V, 1857, p. 420.

pressants. En effet, après avoir, vers la fin de 1876, terminé les fouilles si heureuses de Mycènes, je fus occupé jusqu'à l'été de 1878 par la publication en allemand[1] et en anglais[2] de mon ouvrage : *Mycènes* et par l'édition française de ce livre. Puis je crus qu'il fallait avant tout étudier Ithaque et ensuite poursuivre l'importante exploration de Troie et des prétendues tombes héroïques de la Troade, ce qui m'occupa jusqu'à la mi-juin 1879. La publication simultanée en Allemagne[3] et en Angleterre[4] de mon livre : *Ilios* me prit encore une année et demie. Après quoi, l'exploration du grand Trésor Minyen à Orchomène exigea plusieurs mois. Puis je fis un voyage d'investigation dans toute la Troade, et la publication des résultats de ces travaux : *Orchomenos*[5], et : *Voyage dans la Troade*[6], ainsi que d'autres occupations, me retinrent jusqu'à la fin de 1881. Les nouvelles fouilles entreprises à Troie, le 1er mars 1882, durèrent cinq mois; elles donnèrent lieu à la publication en allemand[7] et en anglais[8] de mon livre *Troja*, ainsi qu'à l'édition française d'*Ilios*[9], ce qui me prit tout mon temps jusqu'à la fin de 1883. En février 1884, j'explorai la prétendue tombe des 192 Athéniens à Marathon[10], et ce fut seulement en mars 1884 que je pus enfin réaliser le désir que je nourrissais depuis si longtemps d'explorer Tirynthe. L'autorisation nécessaire me fut très obligeamment accordée par M. Boulpiotès, le savant ministre de l'instruction publique, qui m'a constamment aidé à surmonter les difficultés sans cesse renaissantes qui entravaient mes travaux. C'est donc un devoir que je remplis ici, en remerciant encore une fois ce digne ministre pour les importants services qu'il a rendus à la science; en effet, sans son bien-

1. *Mykenae* (Leipzig, F. A. Brockhaus, 1878).
2. *Mycenae* (Londres, John Murray, 1878).
3. *Ilios* (Leipzig, F. A. Brockhaus, 1881).
4. *Ilios* (Londres, John Murray, 1880).
5. *Orchomenos* (Leipzig, F. A. Brockhaus, 1881) et *Exploration of the Boeotian Orchomenos*, dans le *Journal of Hellenic Studies*, Londres, 1881, tome II.
6. *Reise in der Troas* (Leipzig, F. A. Brockhaus, 1881).
7 *Troja* (Leipzig, F. A. Brockhaus, 1884).
8. *Troja* (Londres, John Murray, 1884).
9. *Ilios* (Paris, Firmin-Didot et Cie, 1885).
10. *Zeitschrift für Ethnologie, Organ der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 1884, IIe fascicule, p. 85-88.

veillant concours, il m'eût été impossible de mener à bonne fin mon exploration de Tirynthe.

Pour être bien certain qu'aucun des enseignements que pourraient fournir les débris d'architecture antique ne fût perdu pour la science, je m'assurai de nouveau le concours de l'éminent architecte de l'Institut Impérial Allemand d'Archéologie à Athènes, du Dr Wilhelm Dörpfeld, de Berlin, qui a été pendant quatre ans à la tête de la partie technique des fouilles que l'Empire allemand à fait opérer à Olympie et qui, en 1882, avait, pendant cinq mois, été mon collaborateur à Troie. J'engageai comme surveillant, moyennant 180 francs par mois, Georgios Basilopoulos, de Magouliana, en Gortynie, qui, sous le nom de *Ilos* m'avait déjà servi au même titre à Troie, et qui remplit, sous le même nom, les mêmes fonctions à Tirynthe; j'engageai, aux appointements mensuels de 150 francs, un autre surveillant, Nikétas Simygdalas, de l'île de Théra. Comme troisième surveillant, j'employai mon excellent domestique Œdipus Pyromallès, qui en ce moment avait beaucoup de loisir et qui avait déjà fait avec moi la campagne de Troie en 1882.

Quant aux outils et ustensiles nécessaires, je les apportai avec moi d'Athènes, savoir: 40 excellentes brouettes anglaises avec des roues de fer; 20 grands leviers de fer; 2 petits cabestans et 1 grand; 50 grandes pelles en fer; 50 pics; 25 grandes houes, connues dans tout l'Orient sous le nom de *tschapa* et employées dans les vignobles; cette fois encore ces houes me furent extrêmement utiles pour remplir les paniers. Ces derniers, qui même en Grèce portent le nom turc de *senbil*, je les achetai à Nauplie. Moyennant 50 francs par mois, je pus loger ce matériel et mes surveillants dans les bâtiments de la ferme-modèle fondée au-dessous du mur sud de Tirynthe par Capo d'Istria et qui a fini par n'être plus qu'une petite ferme délabrée; j'y eus quelques chambres et aussi une écurie pour mon cheval de selle.

Pour le docteur Dörpfeld et moi, la maison était trop sale; et, comme il n'y avait près de Tirynthe qu'une seule habitation convenable, où l'on nous demandait un prix de 2000 francs pour un loyer de trois mois, nous préférâmes loger au Grand Hôtel des Étrangers à Nauplie, où nous eûmes, pour 6 francs par jour, deux chambres propres pour nous et en outre une chambre pour mon domestique Œdipus. Notre

hôte, M. Georgios Moschas, aimable et extrêmement serviable, fit tout son possible pour nous contenter.

Selon mon habitude je me levais toujours de bonne heure, à trois heures trois quarts ; j'avalais quatre grains de quinine, à titre de préservatif contre la fièvre ; puis je prenais un bain. Moyennant 1 franc par jour, mon batelier m'attendait ponctuellement au port, à quatre heures du matin, afin de me conduire au large, où je me plongeais dans la mer pendant cinq ou dix minutes. Mon homme n'ayant point de marchepied, force m'était pour remonter dans la barque de grimper le long d'un aviron ; mais une longue habitude m'avait rendu cette opération aisée et je m'en acquittais toujours sans dommage. Après le bain, je buvais toujours régulièrement, de grand matin encore, une tasse de café noir sans sucre, au Café d'Agamemnon, où, quoique le prix de toutes choses se fût élevé dans d'énormes proportions, la tasse de café ne me coûtait encore que l'ancien prix de 10 centimes. Un bon cheval de selle, qui me coûtait 6 francs par jour, m'attendait devant le café et en vingt-cinq minutes me menait à Tirynthe, où j'arrivais avant le lever du soleil et d'où je renvoyais ma monture chercher le docteur Dörpfeld. Nous déjeunions régulièrement vers huit heures du matin, pendant le premier repos de nos ouvriers. C'était dans le vieux palais de Tirynthe, sur une base de colonne, que nous faisions ce repas, consistant en *corned beef* de Chicago, dont mes excellents amis, MM. J. Henry Schröder et Cie, de Londres, m'avaient largement pourvu ; nous y ajoutions du pain, du fromage de brebis tout frais, une couple d'oranges, le tout arrosé de vin blanc résineux (*retsinato*) ; à cause de son amertume ce vin va bien avec la quinine et, quand il faut supporter la chaleur et de pénibles travaux, il est préférable à nombre de vins rouges plus chargés. Vers midi, pendant la deuxième pause des ouvriers, qui fut d'abord d'une heure, puis, à cause de la grande chaleur, se prolongea peu à peu de trois quarts d'heure, nous prenions aussi du repos. Nous avions pour oreillers deux pierres de l'espace situé à l'extrémité sud de la citadelle, où nous découvrîmes plus tard l'église byzantine. Rien ne fait mieux dormir qu'un rude travail, et, je le certifie à mes lecteurs, nous ne goûtions jamais de sommeil plus réconfortant que durant cette sieste de midi dans l'acropole de

Tirynthe, en dépit de la dureté de notre couche et de l'ardeur du soleil, contre lequel nous n'avions d'autre protection que nos chapeaux indiens, mis en travers sur nos visages.

Quant à notre deuxième et dernier repas, nous le faisions, le soir, à notre retour, dans la gargote de notre hôtel. Comme nos amis de Londres nous avaient aussi munis d'extrait de viande de Liebig, nous avions toujours d'excellent bouillon; du poisson frit dans de l'huile d'olive ou du mouton, du fromage, des oranges ou du vin résiné, complétaient notre menu. Les poissons et nombre de légumes, pommes de terre, fèves, haricots, pois, artichauts, sont excellents dans ce pays; mais ils sont si indignement préparés avec des flots d'huile d'olive, que, pour notre palais, ils deviennent presque insupportables.

Quoique, à l'exception de Dioscorides, aucun écrivain de la Grèce antique ne mentionne le vin résiné, quoique Athénée lui-même n'y fasse aucune allusion, on peut cependant admettre avec une grande vraisemblance que ce vin était d'un usage général dans le monde grec; en effet, la pomme de pin était consacrée à Dionysos, et le thyrse, légère baguette autour de laquelle s'enroulaient du lierre et de la vigne, ce thyrse, que les prêtres de Bacchus portaient solennellement dans les fêtes, était surmonté d'une pomme de pin. En outre, Pline mentionne les pommes de pin parmi les divers fruits servant à la préparation du vin; on les plonge et on les presse, dit-il, dans le moût : « Vinum fit, et e siliqua Syriaca, et e piris, malorumque omnibus generibus. Sed e Punicis, quod rhoiten vocant : et e cornis, mespilis, sorbis, moris siccis, nucleis pineis. Hi musto madidi exprimuntur : superiora per se mitia [1]. »

Le passage de Dioscorides est très caractéristique et très explicite; le voici : « Le vin résiné se prépare dans diverses contrées, mais surtout en Galatie; car, dans ce pays, le froid empêche le raisin d'arriver à maturité: aussi le vin y est sûr, à moins qu'on n'y mélange de la résine de pin. La résine est coupée ensemble avec l'écorce des arbres et l'on en met un demi-kotyle (environ 2 onces) dans chaque amphore. Les uns filtrent le vin après la fermentation et en séparent ainsi la

1. Plinius, *N. H.*, XIV, 19, 3 et 4.

résine; d'autres l'y laissent. Après avoir reposé longtemps, le vin devient doux. Mais tous les vins ainsi préparés donnent des maux de tête et du vertige; cependant ils activent la digestion, sont diurétiques; on peut les recommander contre les coryzas, les toux; aussi aux personnes atteintes de dysentérie, d'hydropisie, aux femmes souffrant de leucorrhée; on peut encore les employer en clystères contre les ulcérations intestinales. D'ailleurs le vin rouge résiné est plus astringent que le blanc[1]. »

Le 17 mars, je commençai les fouilles avec soixante ouvriers; mais je pus bientôt en avoir soixante-dix, et ce dernier chiffre représente le nombre moyen de mes journaliers, pendant les deux mois et demi de la campagne de Tirynthe. Le salaire de mes ouvriers fut d'abord de 3 francs par jour; mais il grandit à mesure que nous avançâmes dans la saison et, avant Pâques, il était de 3 fr. 50. J'employai aussi des femmes qui, pour remplir les paniers, valaient les hommes, et dont le salaire quotidien, d'abord fixé à 1 fr. 50, s'éleva ensuite à 2 francs. Au lever du soleil, les travailleurs arrivaient du dépôt à la citadelle avec les outils et les brouettes, et le travail commençait dès que j'avais fait l'appel; il durait jusqu'au coucher du soleil, moment où brouettes et outils étaient de nouveau réintégrés au dépôt. Malgré ces précautions, plusieurs outils et même une brouette furent volés. Pour le travail avec le pic, je choisis les hommes les plus robustes; les autres furent employés à rouler les brouettes, à remplir les paniers de décombres, à vider ces paniers. Comme je devais approvisionner mon monde d'eau fraîche, je préposai à ce service un homme qui allait au puits le plus proche remplir des barillets et les apportait sur une brouette. Je chargeai un autre ouvrier, quelque peu menuisier, de

1. Pedanii Dioscoridis Anazarbei De Materia Medica, V. 43 : (Περὶ ῥητινίτου οἴνου.) Ὁ δὲ ῥητινίτης καὶ κατὰ τὰ ἔθνη σκευάζεται· πλεονάζει δὲ ἐν Γαλατίᾳ, διὰ τὸ ἀποξύνεσθαι τὸν οἶνον ἀπεπάντου μενούσης τῆς σταφυλῆς, διὰ τὸ ψύχειν, εἰ μὴ παραπλακῇ πευκίνῃ· κόπτεται δὲ σὺν τῷ φλοιῷ ἡ ῥητίνη, καὶ τῷ κεραμίῳ μίγνυται ἡμικοτύλιον· καὶ οἱ μὲν ἀπηθοῦσι μετὰ τὸ ἀποζέσαι, χωρίζοντες τὴν ῥητίνην· οἱ δὲ ἐῶσι· παλαιωθέντες δὲ γίγνονται ἡδεῖς· πάντες δὲ κεφαλαλγεῖς οἱ τοιοῦτοι καὶ σκοτωματικοί, πεπτικοὶ μέντοι καὶ οὐρητικοί, καὶ καταῤῥοιζομένοις καὶ βήσσουσιν ἁρμόζοντες καὶ κοιλιακοῖς, δυσεντερικοῖς, ὑδρωπικοῖς καὶ ῥοϊκαῖς γυναιξί· τοῖς δὲ ἐν βάθει εἱλκωμένοις ἔγκλυσμα· στυπτικώτερος μέντοι τοῦ λευκοῦ ἐστιν ὁ μελανίζων.

Ce passage m'a été signalé par M. Achille Postolaccas, conservateur de la Collection Nationale des Médailles, à Athènes.

réparer les brouettes et les outils; un troisième me servit de palefrenier. Malheureusement j'étais privé de mon vieux serviteur Nikolaos Zaphyros Giannakis, qui, depuis le commencement de l'année 1870, m'avait servi d'intendant et de caissier et m'avait secondé dans toutes mes campagnes archéologiques. En août 1883, il s'était noyé dans le Scamandre, à l'est de Yéni Cher. Force me fut donc de tout organiser sans son secours.

Pour la plupart, les travailleurs étaient des Albanais pris dans les villages voisins de Kophinion, Kutsion, Láluka et Aria; pourtant une quinzaine d'entre eux étaient des Grecs du village de Charvati, que j'avais employés, huit années auparavant, à Mycènes, et qui se distinguaient des Albanais par leur diligence.

L'hiver de 1883-84 avait été très doux et, lors de notre arrivée à Nauplie, le 15 mars, les arbres étaient déjà parés de la plus luxuriante verdure; les champs étaient pleins de fleurs. Nous ne vîmes de vols de grues que le 16 mars; ces oiseaux ne nichent point dans le pays, ils s'y reposent quelques heures, puis continuent leur voyage dans la direction du nord. Dans l'Argolide, on ne voit point de cigognes, mais ces oiseaux nichent dans les plaines marécageuses de la Phtiotide.

Notre premier grand travail fut de déblayer les décombres pour arriver jusqu'à l'espèce de mosaïque de chaux et de petites pierres recouvrant tout le plateau supérieur de l'acropole. Ce plateau était couvert de 1 mètre à 1^{m},50 de débris, fragments de briques, pierres éboulées des murs, soudées entre elles par un mortier argileux et presque partout calcinées, et d'humus. Nous vîmes alors que les murs de grandes pierres assemblées sans mortier, que j'avais découverts dans mes fouilles de 1876, étaient seulement les substructions, les fondements d'un gigantesque palais occupant tout le haut de la citadelle. Des murs de ce palais, la partie inférieure, bâtie de petites pierres jointes avec de l'argile et haute de 0^{m},50 à 1 mètre, avait été remarquablement conservée, parce qu'elle avait été recouverte par les décombres de la partie supérieure des murs, bâtie en briques crues, et par les décombres des toits en terrasses, qui avaient consisté probablement en argile. Pourtant le bon état de conservation du palais est attribuable, pour une part, à l'incendie qui l'a détruit et dont l'action,

partout où des poutres l'avaient alimenté, a été si intense, que les moellons ont été transformés en chaux et l'argile qui les unissait en véritables briques, le tout ensemble ne faisant plus qu'une masse solide, et tellement que nos plus robustes ouvriers avaient toutes les peines du monde à la briser à coups de pic. Ces murailles calcinées affleuraient le sol et avaient induit en erreur les meilleurs archéologues; on supposait qu'elles dataient du moyen âge et personne ne pouvait soupçonner qu'il fallait leur assigner vraisemblablement deux mille ans d'existence de plus et que peut-être elles avaient appartenu au palais des tyrans mythiques de Tirynthe. A en croire les *Guides du voyageur en Grèce*, il n'y a rien d'intéressant à trouver à Tirynthe. Pour ce qui a trait au mode de construction de ce palais et aux fragments architecturaux qui en subsistent encore, je renvoie le lecteur à la description détaillée du docteur Dörpfeld dans notre cinquième chapitre et à l'excellent plan qu'il en donne à la fin de ce volume.

Grâce aux nombreux débris de murs calcinés, durcis, arrivant jusqu'à la surface du sol et que les paysans ne réussissaient pas à briser, le plateau supérieur de la citadelle ne put être mis en culture, circonstance qui n'a pas peu contribué à la conservation du palais. Mais la seconde terrasse, l'acropole inférieure et l'étroite bande de terre resserrée entre les deux routes autour de la citadelle (voy. Plan I) avaient été affermées à un paysan du village de Kophinion, qui y avait semé du cumin et me réclama judiciairement une forte indemnité pour le dommage que lui causaient nos fouilles. Mais, grâce à la bienveillante intervention de M. Jacob Mavrikos, administrateur des finances à Nauplie, le dommage fut évalué, après expertise, seulement à 275 francs, dont le plaignant dut se contenter. Durant mes laborieuses explorations de Tirynthe, M. Mavrikos, ainsi que M. Georgios Tsakonopoulos à Nauplie, m'ont rendu bien d'autres services, bien d'autres bons offices; je leur en réitère ici et de tout mon cœur mes remercîments.

Notre deuxième grand travail consista à déblayer la terrasse moyenne (Plan I), où, suivant le docteur Dörpfeld, on a dû élever des constructions légères, souvent rebâties; en effet, en cet endroit, on trouva, à diverses hauteurs et superposées, de minces murailles de

moellons et d'argile, dont le plan ne peut plus se retrouver. L'amas des décombres atteint en ce point jusqu'à 6 mètres de hauteur.

Notre troisième travail eut pour but de creuser jusqu'au roc, dans la partie inférieure de la citadelle, une grande tranchée longitudinale et une petite tranchée transversale (Plan I). Cela nous permit de constater que, là aussi, il y a eu des constructions dont les fondations subsistent encore. L'amoncellement des décombres atteignait en cet endroit jusqu'à 3 mètres de hauteur; pourtant, en certains points, le rocher affleurait le sol.

Notre quatrième travail fut de déblayer la rampe, qui monte à l'est du palais; ce fut une difficile besogne, à cause de gros et très nombreux blocs tombés des murailles et que nous dûmes ou écarter ou briser. Nous déblayâmes en outre une partie de la grande galerie sud-est (Plan I) construite en ogive, où nous trouvâmes le sol curieusement recouvert d'un terrassement argileux; nous déblayâmes aussi une des niches en forme de porte ou de fenêtre de cette galerie, et une portion de trois autres galeries analogues (Plans I et III).

Les puits, que nous avions creusés dans toutes les directions au-dessous de l'acropole et dans lesquels nous avions trouvé les mêmes poteries que dans la citadelle, prouvaient assez que la ville inférieure s'étendait circulairement autour de la citadelle. Le docteur Dörpfeld et moi nous avons, avant notre départ de Tirynthe, soigneusement dégagé toutes les parties des murailles qui avaient été recouvertes pendant mes fouilles et je puis certifier à mes lecteurs que, de l'ancien mur, il n'y a pas deux pierres superposées qui soient restées enfouies sous les décombres jetés par nous. Nous n'avons laissé les décombres que dans les endroits où les pentes de l'acropole consistent en rocher ou en terre couverte de pierres éparses, et où, par conséquent, l'enlèvement des décombres, que nos fouilles y avaient ajoutés, n'avait pas de raison d'être.

En avril 1884, mes fouilles de Tirynthe ont eu l'honneur d'être visitées par Son Altesse Royale Bernard, prince héréditaire de Saxe-Meiningen, si plein de curiosité scientifique, et en outre par M. le docteur Edouard Brockhaus, le chef aîné de la librairie F. A. Brockhaus, à Leipzig, et par son fils, M. Arnold Brockhaus. Parmi d'autres savants

visiteurs venus en avril et en mai, je puis encore mentionner l'ambassadeur américain à Athènes, M. Eugène Schuyler, auteur d'un livre bien connu, intitulé : *Pierre le Grand* et Mme Schuyler; puis M. J. P. Mahaffy, professeur d'histoire au Trinity College de Dublin, accompagné du docteur Panagiotes Kastromenos d'Athènes. Je citerai encore : le docteur Schultz, directeur de gymnase à Charlottenbourg; le professeur Püschel, de Berlin, qui mourut malheureusement du typhus à Nauplie; lord et lady Pembroke; le docteur Ernest Fabricius, de Strasbourg, auteur du traité *De Architectura graeca;* le docteur Demetrios Bikellas, le célèbre auteur de *Loukis Larras* et en outre traducteur d'Homère et de Shakespeare; le docteur Meyer, de Pesth; MM. Hugh et James A. Campbell, de Saint-Louis; le docteur Flemming, de Güstrow; l'architecte Karl Siebold, qui dirige la construction du nouveau Musée à Olympie, etc.

CHAPITRE II

TOPOGRAPHIE ET HISTOIRE DE TIRYNTHE

Dans les temps préhistoriques, l'emplacement de la plaine d'Argos a dû être une baie pénétrant profondément dans les terres. Des montagnes environnantes, nues et pelées aujourd'hui mais alors boisées, descendaient de nombreux cours d'eau, dont les sédiments ont peu à peu comblé la baie. De ces montagnes les plus hautes et les plus sauvages sont celles de l'ouest, dont l'une, l'Artémision, atteint 1772 mètres de hauteur, et forme une frontière naturelle entre l'Arcadie et l'Argolide; c'est en outre un nœud alpestre, d'où part vers le sud-est la chaîne appelée Κτένια (peigne), presque aussi élevée, à laquelle se relie aussi, au sud-ouest, le Parthénion (aujourd'hui Ῥοίνω), d'une hauteur un peu moins grande et se dirigeant du nord au sud. De la chaîne centrale se détachent vers l'est plusieurs branches parallèles, séparées seulement par d'étroites vallées. De ces branches, la plus septentrionale est le Lyrkéion, sur le versant nord-ouest duquel prend sa source l'Inachos (aujourd'hui Panitza), qui coule, au nord, au pied des montagnes, dans la plaine. Le deuxième rameau alpestre est le mont Chaon, d'où se détachent vers l'est le Lykonè[1], encore couvert de cyprès dans l'antiquité classique; au pied de ce dernier, du côté de l'est, se relie un pic rocheux de 270 mètres de haut, surmonté par la forteresse de Larisa, l'acropole d'Argos; la ville elle-même est située

1. Pausanias, II, 24, 6 : ἐν δεξιᾷ δὲ (τοῦ Ἄργους) ὄρος ἐστὶν ἡ Λυκώνη, δένδρα κυπαρίσσου μάλιστα ἔχουσα.

au pied de ce pic, dans la plaine. La troisième chaîne parallèle est le Pontinos, dont le pied, qui n'est séparé de la mer que par une côte étroite, forme au sud-est le point extrême de la plaine proprement dite. Au nord de la plaine sont les âpres et abruptes montagnes du Tréton et de Kélossa; à l'angle nord-est, au nord et au sud-est de l'acropole de Mycènes, on voit les deux sommets les plus élevés de la montagne l'Eubœa[1]. Sur le sommet septentrional, haut de 807 mètres d'après le capitaine Steffen et le docteur H. Lolling[2], se voit une chapelle ouverte dédiée au prophète Élie et un arbre visible de fort loin dans la plaine. A l'est, les derniers contreforts des montagnes d'Épidaure s'abaissent doucement vers la plaine. Au sud, une large bande marécageuse sépare la plaine de la mer. A l'extrémité sud-ouest de la plaine, au pied du Pontinos, de nombreuses sources alimentent les marais de Lerne, fameux par leur mal'aria, dans lesquels il y a un petit lac d'environ 60 mètres de profondeur; c'est là où, selon la fable, Hercule tua l'hydre aux neuf têtes[3]. Sans doute ce mythe symbolise une antique tentative faite pour dessécher le marais et le rendre labourable.

Au nord-est de la plaine, dans le voisinage des villages de Chonika et de Merbaka il y a à présent beaucoup de terre marécageuse, où l'on ne cultive que du riz et du coton, mais qu'un drainage convenable dessécherait facilement.

Les cours d'eau les plus importants sont : l'Inachos, déjà nommé, qui parcourt la plaine d'Argos dans toute sa longueur, puis son affluent, le Charadros appelé aujourd'hui Réma ou Xérias. Sur les rives de ce dernier, nous dit Thucydide[4], les Argiens avaient l'habitude de faire faire halte à leurs armées revenant de l'étranger et de les soumettre à un conseil de guerre avant de leur permettre d'entrer dans la cité. Durant une grande partie de l'année ces deux rivières n'ont que très peu ou point d'eau dans leurs larges lits remplis de pierres roulées, et il en était déjà de même du temps de Pausanias : car il dit[5] qu'il a trouvé sur l'Artémision les sources de l'Inachos, mais que le volume du cours

1. Ce nom est donné à la montagne par Pausanias, II, 17, 2.
2. Hauptmann Steffen und Dr H. Lolling, *Karten von Mykenae*, Berlin, 1884.
3. Apollodore, II, 5, 2.
4. Thucydide, V, 60.
5. Pausanias, II, 25, 3.

d'eau était tout à fait insignifiant et n'occupait qu'un très mince espace; en outre, dit-il[1], « l'Inachos, et les cours d'eau déjà mentionnés (Képhisos et Astérion) ne coulent que pendant la saison des pluies : l'été, leurs lits sont à sec, excepté dans le district de Lerna ». Cela semble indiquer, que, dès lors, les montagnes orientales de l'Arcadie étaient aussi déboisées que de nos jours. Cependant, comme l'Inachos joue un rôle très important dans les légendes mythiques de l'Argolide, où il est l'époux de Méleia, le père de Phoronée, premier roi d'Argos, et de la déesse lunaire, Io, plus tard Héra, on ne peut guère mettre en doute que, dans les temps préhistoriques, l'Inachos n'ait été un fleuve assez important; or cela n'est possible qu'à une seule condition, savoir que les montagnes de l'Arcadie aient été alors boisées. Que l'Inachos ait été, des milliers d'années durant, un puissant cours d'eau, nous en avons une autre preuve dans le fait que toute la plaine d'Argos est formée de terrains de sédiment déposés surtout par l'Inachos. Le troisième fleuve de la plaine est le Képhisos (Κηφισός) mentionné par Pausanias[2]; il semble être désigné par un lit étroit, que l'on traverse en allant d'Argos à Mycènes. Mentionnons encore la source Kynadra, surnommée Ἐλευθέριον ὕδωρ, et le ruisseau Astérion, entre lesquels se trouvait le célèbre Heræon au pied du mont Eubœa[3]. Dans la Kynadra, on puisait l'eau sacrée employée dans les cérémonies du temple, et, sur les rives de l'Astérion, croissait l'astérion (sorte d'aster) consacré à Héra et dont les feuilles servaient à tresser des guirlandes pour la déesse. Le nom d'Eubœa semble aussi indiquer que la montagne de ce nom était autrefois couverte de beaux pâturages, tandis qu'aujourd'hui elle est aussi sèche et stérile que les rives et le lit des deux cours d'eau. Pour terminer, je mentionnerai l'Erasinos, prenant sa source au pied de l'arête montagneuse du Chaon, dont j'ai parlé, et qui a un important volume d'eau; après avoir fait tourner de nombreux moulins, ce fleuve se jette bientôt dans le golfe d'Argos. Dans toute l'antiquité, cet Erasinos a été identifié avec le Stymphalos, qui disparaît dans deux canaux souterrains sous la montagne Apélauron, en Arcadie;

1. Pausanias, II, 15, 5.
2. Pausanias, II, 15, 5.
3. Sur ce point, voir Steffen et Lolling, *Karten von Mykenae*, p. 40. sq.

sa source puissante, située au pied du Chaon, est appelée aujourd'hui κεφαλάρι.

Dans l'antiquité, la plaine d'Argos était célèbre par les chevaux qu'on y élevait; dans l'*Iliade*, Homère[1] vante sept fois les beaux pâturages de la plaine en appelant celle-ci ἱππόϐοτος; Horace dit aussi :

Plurimus in Junonis honorem
Aptum dicet equis Argos ditesque Mycenas[2].

Aujourd'hui le sol est tellement aride, qu'on ne peut cultiver la vigne et le coton que dans la fertile plaine basse, tandis qu'un peu de blé et de tabac sont les seuls produits des hautes terres. Même au commencement de la révolution grecque, le pays devait encore être plus humide, car alors toute la grande plaine et même une grande partie du haut pays étaient plantées de mûriers, d'orangers et d'oliviers, que l'on ne rencontre plus aujourd'hui que çà et là dans la plaine inférieure.

L'épithète πολυδίψιον, qu'Homère applique à la plaine d'Argos, convient parfaitement à son état actuel et aussi au mythe raconté par Pausanias[3] : « Poséidon et Héra se disputaient la possession de ce pays (la plaine d'Argos), et Phoroneus, fils du fleuve Inachos, le Képhisos, l'Astérion et l'Inachos lui-même eurent à trancher le différend. Ils adjugèrent la plaine à Héra et, pour cette raison Poséidon fit disparaître toute l'eau. C'est pourquoi aujourd'hui ni l'Inachos, ni les autres rivières susmentionnées n'ont plus d'eau, à moins que Jupiter n'en voie de la pluie (Ζεὺς ὕει); en été tous ces cours d'eau sont à sec, excepté (les sources) de Lerne. »

Dans l'angle sud-est de la plaine d'Argos, sur la moins haute et la plus aplatie des collines rocheuses, groupées en ce point, et s'élevant comme des îles au-dessus de la plaine marécageuse, à une distance de 8 stades (environ 1500 mètres) du golfe d'Argos est située la citadelle préhistorique de Tirynthe[4], appelée aujourd'hui Palæocastron.

1. *Iliade* II, 287; III, 75, 258; VI, 152; IX, 246; XV, 30; XIX, 329.
2. Carm. I, 7, 8, 9.
3. Pausanias, II, 15, 5.
4. L'étymologie du nom de Tirynthe, mot pélasgique, est incertaine. Selon le professeur Ernest Curtius, de Berlin (*Peloponnesos*, II, 567), c'est une expression parente de τύρρις (lat. *turris*) ; le professeur J. P. Mahaffy, de Dublin, pense que, selon toute vraisemblance, le nom

Elle était très vénérée, comme étant le lieu de naissance d'Hercule et célèbre par ses murailles cyclopéennes, considérées dans toute l'antiquité comme une merveille; Pausanias les compare aux pyramides

de la ville au nominatif n'a pas été d'abord Τίρυνς, mais Τίρυς. Mais le professeur Charles T. Newton, du British Museum, prétend que Τίρυνς est un reste d'une forme primitive; pourtant il appelle mon attention sur H. L. Ahre, *De Dialecto dorica* (Göttingen, 1843, p. 107), qui tient Τίρυνς pour une forme argienne ou crétoise; aussi sur Paulus Cauer, *Delectus inscriptionum græcarum* (Leipzig, 1883), qui cite plusieurs mots, lesquels, dans le dialecte crétois prennent un ν à l'accusatif et au nominatif, par exemple : Πάνσας, ὑπάρχονσαν, καθιστάνσα; en outre sur Georges Curtius *Études de grammaire grecque et latine* (Leipzig, 1871, p. 78, et Leipzig, 1875), où nous voyons, que l'accusatif ἄς vient de la forme primitive ἄνς, τος de τονς, χαρίεις de χαρίενς, *anima* d'*animans*. En outre, Newton me fait remarquer que H. L. Ahrens, *De græcæ linguæ dialectis* (Göttingen, 1839, p. 70) dit que τάλας vient de τάλανς, μέλας de μέλανς, θόας de θόανς, παῖς de πάνς. Le professeur A. H. Sayce, d'Oxford, appuie l'opinion de Mahaffy, en croyant que Τίρυς doit avoir été l'ancien nom de la ville; mais il y voit seulement une corruption dorique du primitif Τίρυνθ, nom préhellénique et préaryen, venant de la primitive population du Péloponnèse, que les Grecs trouvèrent en possession du pays; selon lui l'étymologie de ce nom n'est ni aryenne, ni sémitique.

Déjà pourtant nous trouvons la forme Τίρυνς dans Skylax, p. 19 : Μετὰ δὲ Λακεδαίμονα πόλις ἐστὶν Ἄργος, καὶ ἐν αὐτῇ Ναυπλία πόλις καὶ λιμήν· ἐν μεσογείᾳ δὲ Κλεωναὶ καὶ Μυκῆναι καὶ Τίρυνς (Après Lacédémone vient la ville d'Argos, puis la ville et le port de Nauplie; dans l'intérieur sont (les villes de) Kléonæ, Mykenæ et Tiryns). La forme Τίρυνθος se tr ve aussi dans les Mss. Apollod , II, 7, 18, et en Hesiod. Scut., 81 : ἦλθε, λιπὼν Τίρυνθον ἐϋκτίμενον πτολίεθρον (Il vint, en quittant Tirynthos, la ville bien construite).

La ville semble avoir d'abord porté le nom de Likymnia; en effet, Strabon (VIII, 373) dit qu'une citadelle de ce nom se trouve à 12 stades de Nauplie; or, c'est bien la distance qui sépare Nauplie de Tirynthe. Strabon n'indique pas nettement qu'il soit question de Tirynthe, mais le fait semble indubitable, d'après le passage suivant de Pindare :

καὶ γὰρ Ἀλκμήνας κασίγνητον νόθον σκάπτῳ θένων
σκληρᾶς ἐλαίας ἔκταν' ἐν Τί-
ρυνθι Λικύμνιον, ἐλθόντ' ἐκ θαλάμου Μιδέας
τᾶς δέ ποτε χθονὸς οἰκιστὴρ χολωθείς.

« En effet, armé d'un pesant bâton d'olivier, il (Tlepolemos) tua dans sa colère, à Tirynthe, le frère bâtard d'Alcmène, Likymnios, issu de la couche de Midéa, jadis fondateur de cette ville. » Apollodore, II, 8, 2, confirme le fait, mais il dit que Tlepolemos l'avait tué par accident :

T. οὖν, κτείνας οὐχ ἑκὼν Λικύμνιον (τῇ βακτηρίᾳ γὰρ αὐτοῦ θεραπεύοντα πλήσσοντος ὑπέδραμε).

« Tlepolemos tua involontairement Likymnios, qui s'était approché de lui, pendant qu'il châtiait son serviteur à coups de bâton. » Eustathios (*ad. loc.*) dit, que le premier nom de Tirynthe était Halieis ou Haleis, parce que les premiers habitants de ce rocher étaient des pêcheurs. Cela est confirmé par Stephanos Byzantinos (s. v. Τίρυνς) :

Ἐκαλεῖτο δὲ πρότερον Ἁλιεῖς διὰ τὸ πολλοὺς Ἑρμιονέας ἁλιευομένους οἰκεῖν αὐτοῦ. « On l'appela d'abord Halieis, parce que beaucoup de pêcheurs d'Hermione s'y étaient d'abord établis. » Pourtant Ernest Curtius (*Peloponnesos*, II, 567) pense que l'on a fait probablement confusion avec les Tirynthiens réfugiés plus tard à Halike.

D'après Pausanias, II, 25, 7, la ville a tiré son nom de Tiryns, fils d'Argus.

d'Égypte dans le passage suivant : « Aujourd'hui les Hellènes ont la manie d'admirer ce qui est étranger de préférence à ce qui se trouve dans leur propre pays ; ainsi, d'un commun accord, les écrivains les plus éminents décrivent minutieusement les pyramides d'Égypte, mais ils n'ont pas un mot à dire du Trésor de Minyas et des murs de Tirynthe, qui pourtant ne sont pas moins dignes d'admiration[1]. »

Déjà Homère exprime le même sentiment en donnant à Tirynthe l'épithète de *τειχιόεσσα* : « Car ils occupent Argos et Tirynthe aux solides murailles[2]. »

A propos de ce passage d'Homère (*Il.*, VI, 559), Eustathios remarque : *τὴν δὲ Τίρυνθα τειχιόεσσαν λέγει διὰ τὸ εὖ τετειχίσθαι.* Pausanias dit en outre des murs de Tirynthe : Le mur d'enceinte, seul débris qui reste (de Tirynthe) a été bâti par les Cyclopes ; il se compose de pierres non taillées, si grosses qu'un attelage de deux mules ne suffirait pas à déplacer la plus petite d'entre elles ; pour mieux consolider les grosses pierres, on en a rempli les interstices avec de petites pierres[3]. »

Les pierres du mur d'enceinte ont environ 2 mètres de longueur et 90 centimètres d'épaisseur, et, à en juger par ce qui subsiste encore, la muraille devait avoir environ 15 mètres de haut. Si les blocs avaient été taillés, ils auraient certainement disparu depuis des siècles, car on les aurait utilisés pour construire les villes voisines d'Argos et de Nauplie ; mais l'énorme grosseur des blocs et leur état fruste ont préservé la muraille ; en effet les constructeurs plus récents ont trouvé plus facile et plus commode d'extraire les matériaux qui leur étaient nécessaires du pied même du rocher, plutôt que de détruire le mur et d'en débiter les pierres colossales.

La carrière d'où ont été tirés les blocs des murailles de Tirynthe

1. Paus., IX, 36, 5 : Ἕλληνες δὲ ἄρα εἰσὶ δεινοὶ τὰ ὑπερόρια ἐν θαύματι τίθεσθαι μείζονι ἢ τὰ οἰκεῖα, ὁπότε γε ἀνδράσιν ἐπιφανέσιν ἐς συγγραφὴν πυραμίδας μὲν τὰς παρὰ Αἰγυπτίοις ἐπῆλθεν ἐξηγήσασθαι πρὸς τὸ ἀκριβέστατον, θησαυρὸν δὲ τὸν Μινύου καὶ τὰ τείχη τὰ ἐν Τίρυνθι οὐδὲ ἐπὶ βραχὺ ἤγαγεν μνήμης, οὐδὲν ὄντα ἐλάττονος θαύματος.

2. *Il.* II, 559 : οἳ δ' Ἄργος τ' εἶχον Τίρυνθά τε τειχιόεσσαν.

3. Paus., II, 25, 8 : Τὸ δὴ τεῖχος, ὃ δὴ μόνον τῶν ἐρειπίων λείπεται, κυκλώπων μέν ἐστιν ἔργον, πεποίηται δὲ ἀργῶν λίθων, μέγεθος ἔχων ἕκαστος λίθος ὡς ἀπ' αὐτῶν μηδ' ἂν ἀρχὴν κινηθῆναι τὸν μικρότατον ὑπὸ ζεύγους ἡμιόνων· λίθια δὲ ἐνήρμοσται πάλαι ὡς μάλιστα αὐτῶν ἕκαστον ἁρμονίαν τοῖς μεγάλοις λίθοις εἶναι.

est facile à reconnaître au pied du rocher situé entre Tirynthe et Nauplie, immédiatement auprès de la route; une chapelle dédiée au prophète Élie la couronne. Pourtant cette carrière ne forme point d'excavation comme celle des latomies de Corinthe, de Bâlbek ou de Syracuse, car les architectes cyclopéens se contentaient d'extraire les blocs des couches superficielles du roc.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici que l'expression « murs cyclopéens » est bien souvent appliquée à tort à divers genres de construction. L'origine de cette expression remonte évidemment à la légende mythique, suivant laquelle les Cyclopes auraient été d'excellents architectes. Selon Apollodore[1], Pausanias[2] et Strabon[3], Proitos, roi de Tirynthe, fit venir de Lycie sept Cyclopes pour lui construire les murs de Tirynthe. D'après la légende, il faut attribuer soit à ces Cyclopes, soit à d'autres, nombre de constructions en Argolide, notamment les murs de Mycènes; c'est pourquoi Euripide donne à l'Argolide entière le nom de « terre cyclopéenne », *γᾶ κυκλώπια*[4]. Les maisons de Mycènes sont aussi décrites comme cyclopéennes[5]. Le même poète appelle encore Mycènes *κυκλώπων θυμέλαι*, l'autel des Cyclopes[6]; *Μυκῆναι κυκλωπίαι*, la cyclopéenne Mycènes[7]; et ailleurs :

καλεῖς πόλισμα Περσέως,
κυκλωπίων πόνον χερῶν

« Parles-tu de la ville de Persée, bâtie par les mains des Cyclopes[8]? » Et dans un autre endroit :

πρὸς τὰς Μυκήνας εἶμι λάζυσθαι χρεὼν
μοχλοὺς δικέλλας θ' ὡς τὰ κυκλώπων βάθρα
φοίνικι κανόνι καὶ τύκοις ἡρμοσμένα
στρεπτῷ σιδήρῳ συντριαινώσω πόλιν.

« Je vais à Mycènes; je prendrai des leviers et des houes, pour détruire

1. Apollodore, II, 2, 1.
2. Pausanias, II, 16, 4.
3. Strabo, VIII, 372 : τῇ μὲν οὖν Τίρυνθι ὁρμητηρίῳ χρήσασθαι δοκεῖ Προῖτος καὶ τειχίσαι διὰ Κυκλώπων, οὓς ἑπτὰ μὲν εἶναι καλεῖσθαι δὲ γαστερόχειρας τρεφομένους ἐκ τῆς τέχνης, ἥκειν δὲ μεταπέμπτους ἐκ Λυκίας.
4. Euripides, *Orestes*, 965.
5. Euripides, *Iphig. Taur.*, 845 : κυκλωπίδες ἑστίαι, ὦ πάτρις, Μυκήνα φίλα.
6. Euripides, *Iphig. Aul* , 152.
7. *Ibid.*, 265.
8. *Ibid.*, 1500, 1501

avec du fer travaillé la ville, le seuil de la porte des Cyclopes, si bien joint à l'aide de la règle pourprée et du marteau de pierre[1]. »

Sénèque dit des murs de Mycènes :

> majus mihi
> Bellum Mycenis restat, ut cyclopea
> Eversa manibus saxa nostra concidant :

Et ailleurs :

> Cerno Cyclopum sacras
> Turres, labore majus humano decus.

Et enfin: « Ulixes ad Ithacæ suæ saxa sic properat, quemadmodum Agamemnon ad Mycenarum nobiles muros[2]. »

Nous sommes pourtant autorisés à croire que les murs composés de très gros blocs ont été, *sans aucun fondement historique*, appelés « murs cyclopéens » de la fabuleuse race lycienne des Cyclopes.

Tirynthe est aussi appelée κυκλώπια πρόθυρα[3] (cour des Cyclopes); en outre nous trouvons Τιρυνθίαν πρὸς πλάκα[4] (sur le versant rocheux de Tirynthe), où Héraclès précipita Iphitos ἀπ' ἄκρας πυργώδους πλακός[5] (du sommet du plateau élevé). Il est tout à fait remarquable que, dans Hesychios, nous trouvions Τιρύνθιον πλίνθευμα (les constructions en briques de Tirynthe), ce qui concorde merveilleusement avec le mode de construction du grand palais, que j'ai découvert à Tirynthe.

Les grandes tours de Tirynthe, dont une reste encore debout à l'est, ont pu faire attribuer aux Tirynthiens l'invention des tours (voir Aristote et Théophraste dans Pline, *Hist. nat.*, VII, 56)[6]. Théophraste raconte que les Tirynthiens étaient si extraordinairement enclins au rire que cela les rendait impropres à tout travail sérieux. « Voulant se corriger de ce défaut, les Tirynthiens, dit Théophraste, consultèrent l'oracle, pour savoir comment ils y parviendraient. Le dieu répondit que ce travers disparaîtrait, s'ils pouvaient sans rire sacrifier un bœuf à Poséidon et le jeter ensuite dans la mer. Craignant de ne pouvoir suivre les instructions du dieu, les Tirynthiens interdirent aux enfants

1. Euripides, *Heracles furiosus*, 945-946.
2. Seneca, *Epist. Mor.*, lib. VII, ep. 4 (66).
3. Pindare. *Fragm.*, ed. Bœckh, 642.
4. Sophocles, *Trachin.*, 270, 271.
5. *Ibid.*, 273.
6. Le premier attribue la construction des tours aux Cyclopes ; le second aux Tirynthiens.

d'assister au sacrifice. Mais l'un d'eux, ayant eu vent de l'affaire, se mêla à la foule. Réprimandé et chassé, il s'écria tout à coup : « Craignez-vous donc que je bouleverse votre sacrifice ? » Là-dessus éclat de rire général, et les Tirynthiens furent persuadés que le dieu avait seulement voulu les convaincre de ceci, à savoir que l'on ne se débarrasse pas d'une habitude invétérée[1].

Quoique, comme me l'a fait remarquer le professeur A. H. Sayce, la légende des Cyclopes se rapporte plutôt à l'Asie mineure qu'à la Phénicie, j'observerai pourtant que, d'après l'Odyssée[2], le cyclope Polyphème est fils de Poséidon; or, comme l'a si judicieusement montré W. E. Gladstone[3], une relation avec ce dieu indique très souvent des rapports avec les Phéniciens. Mais, pour Tirynthe spécialement, l'étroite relation avec la Phénicie est établie par le héros Héra-

1. Theophrastos apud Athenæum, VI, 261 : Τιρυνθίους δέ φησι Θεόφραστος ἐν τῷ περὶ κωμῳδίας φιλογέλως ὄντας, ἀχρείους δὲ πρὸς τὰ σπουδαιότερα τῶν πραγμάτων, καταφυγεῖν ἐπὶ τὸ ἐν Δελφοῖς μαντεῖον ἀπαλλαγῆναι βουλομένους τοῦ πάθους, καὶ τὸν θεὸν ἀνελεῖν αὐτοῖς, ἢν θύοντες τῷ Ποσειδῶνι ταῦρον ἀγελαστὶ τοῦτον ἐμβάλωσιν εἰς τὴν θάλατταν, παύσεσθαι· οἱ δὲ δεδιότες μὴ διαμάρτωσι τοῦ λογίου τοὺς παῖδας ἐκώλυσαν παρεῖναι τῇ θυσίᾳ. Μαθὼν οὖν εἷς καὶ συγκαταμιχθείς, ἐπείπερ ἐβόων ἀπελαύνοντες αὐτόν· τί δῆτ'; ἔφη, δεδοίκατε μὴ τὸ σφάγιον ὑμῶν ἀνατρέψω; γελασάντων δὲ ἔμαθεν ἔργῳ τὸν θεὸν δείξαντα ὡς ἄρα τὸ πολυχρόνιον ἦθος ἀμήχανόν ἐστι θεραπευθῆναι.

2. *Odyssée*, IX, 528-530.

3. Voir la préface de W. E. Gladstone à mon livre *Mycènes*, pages 4 et 5 de l'édition française. — « Il y a longtemps que l'on connaît plus ou moins l'existence dans l'Argolide des constructions improprement appelées cyclopéennes et encore plus improprement pélasgiques, en faisant de cette seconde épithète un synonyme de la première; mais le docteur Schliemann a jeté quelque lumière sur ce qu'il me sera peut-être permis d'appeler la distinction des styles. Il a trouvé et il admet trois types de ce genre de constructions. J'ai fait des objections contre les noms généralement en usage : contre le premier, parce qu'il n'apprend rien ; contre le second, parce qu'il enseigne une erreur, car ces constructions n'ont aucun rapport réel avec les tribus pélasgiques. Ce qu'ils désignent, c'est la race des constructeurs par excellence, de cette race composée de plusieurs éléments, qui, venant du sud et de l'est, émigra en Grèce et sur d'autres points du littoral méditerranéen.

« Cette race paraît, non pas invariablement, mais le plus ordinairement, associée au culte de Poséidon. Or, ce culte, dans l'*Odyssée*, a des rapports très faciles à saisir avec le nom des Cyclopes, et il est, comme j'en suis depuis longtemps persuadé, une des principales clefs pour l'établissement futur des mystères de l'antiquité dans les régions helléniques et homériques. Les murs de Troie furent bâtis par Poséidon, c'est-à-dire par une race qui pratiquait le culte de ce dieu. Jusqu'à quel point ces murs sont-ils conformes à quelques-uns des détails minutieux de la description, que fait le docteur Schliemann de l'architecture cyclopéenne (ch. II et V)? c'est ce que je ne puis dire. Mais, s'il a raison, comme cela semble probable, de placer Troie à Hissarlik, il importe de remarquer que cette œuvre de Poséidon était assez solide pour avoir peu souffert de la rage de l'incendie et pour être demeurée inébranlable au milieu de tous les changements, qui l'ont ensevelie sous une colline de décombres et de ruines de toute espèce. Naturellement le mode de construction, chez la même race, devait changer avec les circon-

clès, le dieu phénicien Melkarth, qui selon la légende est né à Tirynthe et y a longtemps habité. Comme l'a démontré, d'une manière indubitable, Karl Victor Müllenhoff dans sa *Deutsche Alterthumskunde*[1], Héraclès est le représentant des Phéniciens. Cela est aussi affirmé par A. H. Sayce, qui écrit : « Tout le cycle de légendes groupées autour du nom d'Héraclès accuse une source sémitique aussi clairement que le mythe d'Aphrodite et d'Adonis[2].

Le même ami me fait encore remarquer que la légende de Nauplios, fils de Poséidon[3], fondateur de la ville maritime de Nauplie[4], à 4 kilomètres seulement de Tirynthe, et de son ingénieux fils Palamêdês, se rattache aussi aux Phéniciens; à ce sujet, il m'écrit : « Depuis longtemps déjà, je suis arrivé à la conviction que le mythe de Palamêdês renferme une tradition de l'influence phénicienne sur la Grèce dans les temps préhistoriques. Autrement il serait difficile de comprendre pourquoi on lui attribue l'invention des seize lettres primitives de l'alphabet (Euseb., *Chr.*, I, 15). En outre le nom de Palamêdês est une « Volksetymologie », un jeu de mots fait sur le verbe παλαμάομαι, pour le décrire comme « l'homme artificieux ». Si pourtant ce nom était d'origine grecque, la formation en serait irrégulière; cependant sa parenté avec Palaimôn, titre sous lequel Melikertés ou Melkarth était adoré à Corinthe, est évidente. Mais jusqu' à présent, je ne puis lui découvrir aucune étymologie phénicienne. »

Le nom du village Chonika, dans la plaine d'Argos, près de l'Héraion, semble être simplement une corruption de Phoinika, d'autant plus qu'en cet endroit on trouve les restes d'une ancienne colonisation. Pour rencontrer d'autres traces de la présence des Phéniciens dans la plaine d'Argos, le docteur H. Lolling me renvoie à Max Duncker

stances particulières et surtout avec les matériaux que l'on avait sous la main. Je suis tenté, du moins jusqu'à ce que l'on ait imaginé un meilleur nom, d'appeler ce mode de construction architecture poséidonienne. Dans tous les cas, et quelque nom qu'on lui donne, je note cette architecture comme un nouveau lien entre les poèmes et les découvertes ; j'admets en même temps que le sujet n'est pas assez développé pour que je me croie autorisé à y attacher une trop grande importance. »

1. W. Christ, *Die Topographie der Troianischen Ebene*, p. 225.
2. *Contemporary Review*, Décembre 1878.
3. Apollodore, II, 1, 5.
4. Pausanias, II, 38, 2; IV, 35, 2.

(*Geschichte des Alterthums*, V, p. 35, sq.), qui voit une étymologie phénicienne dans le nom du cap Malée (*malah*, hauteur), et dans celui de Marathon (Cf. Marathus [Amrit] en Crète et sur la côte de la Phénicie près d'Arados). Sur toute la côte orientale du Péloponnèse, depuis l'isthme jusqu'au cap Malée, ainsi qu'à l'ouest, sur le rivage d'Élis, il exista des colonies phéniciennes[1]. C'est confirmé par le nom du mont Phoinikaion sur l'isthme[2]. La ville de Kyphanta, dont Curtius reconnaît les ruines près de la citadelle de Kyparissi, était une colonie phénicienne; le nom de la baie de Tyros et celui du cap Tyru, qui la protège au sud et où l'on voit une citadelle remarquable avec une primitive enceinte de maçonnerie polygonale, indiquent aussi des établissements phéniciens[3]. Les îles Kranae[4] dans le golfe laconien, et Kythéra[5] au-dessous du cap Malée ont aussi été de florissantes colonies phéniciennes; il en fut de même de la ville de Gythcion[6], de Patrai[7] et d'autres points du golfe de cê nom[8]. Les établissements phéniciens s'étendaient aussi sur la Grèce septentrionale et sur les îles de la mer Égée. A Athènes même, le dème Mélité semble avoir eu une origine phénicienne; selon la légende, il tirait son nom d'une nymphe du même nom avec laquelle Héraclès avait eu des relations, et, pour cette raison, ce dème avait édifié un temple célèbre à ce héros[9]. Le professeur Sayce m'écrit : « Il est très vraisemblable qu'à Athènes même il y avait une colonie phénicienne, pourtant jusqu'ici nous n'en avons pas de preuves certaines. » J'ajouterai que deux faits, jusqu'ici négligés, témoignent en faveur de l'existence d'un comptoir phénicien à Athènes même : d'abord les restes d'un mur cyclopéen en grosses pierres brutes près des Propylées et en divers endroits de l'Acropole; puis les vases d'argile trouvés dans les plus anciennes couches de décombres de

1. Ernest Curtius, *Peloponnesos* (Gotha, 1852), I, 62.
2. *Ibid.*, II, 517.
3. *Ibid.*, II, 305, 306, 332.
4. *Ibid.*, II, 269.
5. *Ibid.*, II, 299.
6. Conrad Bursian, *Geographie von Griechenland*, II, 145.
7. Ernest Curtius, *loc. cit.*, I, 439.
8. *Ibid.*, I, 456, 476.
9. Strabo, I, 66, 67 ; Pausanias, I, 25, 11 ; Plinius, IV, 7, 11 ; Schol. Aristoph., *Ranae*, p. 113.

la citadelle et identiques, par la forme, la technique et la décoration aux objets en terre cuite trouvés à Jalysos et dans d'autres antiques colonies phéniciennes. Je ferai aussi remarquer l'analogie frappante existant entre ces poteries, et surtout entre les quatre-vingt-neuf grossières idoles trouvées ensemble avec elles et exposées au musée de l'acropole, et les poteries et idoles trouvées dans le palais de Tirynthe; dans le quatrième chapitre, je parlerai plus au long de ces dernières.

Rappelons aussi la fondation de Thèbes en Béotie par Kadmos; pendant toute l'antiquité le nom de l'acropole de cette ville fut Kadmeia, mot qui se rattache directement à la Phénicie. De même les noms sémitiques de plusieurs lieux dans le voisinage immédiat de Tirynthe, comme, par exemple, Mégara de מגרה et Salamis de שׁלם[1]. Le nom de l'île d'Ithaque indique aussi une colonie phénicienne; c'est en effet un mot phénicien, ayant la même racine qu'Utica et signifiant « établissement », « colonie »[2]. A l'appui de cette opinion, je citerai tout particulièrement les murailles cyclopéennes existant en divers endroits de l'île, notamment celles de la vieille capitale, sur le mont Aetos, où elles prennent des proportions gigantesques et ressemblent beaucoup à celles de Tirynthe[3]. Ces murailles et les ruines de la vieille capitale[4] de l'île sont donc très vraisemblablement des constructions phéniciennes. Le nom homérique de Corfou, Σχερίη, semble bien aussi être un mot phénicien signifiant Ἀγορά ou « marché » (comparer le mot arabe شرا « acheter »). Le nom des habitants de l'île, des « Phéaciens » (Φαίηκες) peut n'être qu'une corruption de Φοίνικες. Enfin le roi de l'île « Alkinoos » était petit-fils de Poséidon[5]. Comme anciens éta-

1. Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, p. 242, note 1, p. 273, note 1. Voir Olshausen, dans le *Rheinische Museum*, VIII (1853), p. 330-332 ; W. Helbig, *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erklärt* (Leipzig, 1844), p. 46. Dans la petite île Hagios Georgios, très voisine de Salamine, d'énormes couches du coquillage appelé « pourpre » (murex) semble indiquer aussi un établissement phénicien.

2. Conrad Bursian, *Geographie von Griechenland* (Leipzig, 1868), II, 368 : « Le nom de l'île d'Ithaque et celui de sa grande sœur, Samos, semblent bien avoir une origine sémitique et indiquer un ancien comptoir commercial phénicien, dont aucun souvenir, pas même mythique, n'a survécu en Grèce : Ἰθάκη-Ἰτύκη (Utica) = עתיקא « Colonie ». Voir Olshausen, *Rhein. Mus.*, NF. VIII, 329.

3. Schliemann, *Ilios*, chez Firmin-Didot et Cie, Paris, 1885, p. 49, 50.

4. *Ibid.*, p. 50.

5. Homère, *Odyssée*, VII, 54-63.

blissements phéniciens en Grèce, nous pouvons encore indiquer la ville de Boulis (Βοῦλις) en Phocide[1] et Chalcis[2] en Eubée; en outre Karthaia[3], jadis ville principale de Kéos, l'une des Cyclades, et dont les murs cyclopéens, très analogues à ceux de Tirynthe, ont laissé des ruines considérables. Comme on trouve en outre beaucoup d'autres murs cyclopéens du même genre à Kéos[4], on en peut inférer avec une grande vraisemblance qu'autrefois l'île entière a été colonisée par les Phéniciens. L'île de Thasos fut aussi une très riche colonie phénicienne; suivant la tradition, elle aurait été colonisée par Kadmos et aurait reçu son nom d'un de ses compagnons, Thasos, fils d'Agénor (ou Poséidon, Apollodore, III, I, I[5].)

Je rangerai encore parmi les colonies phéniciennes l'une des Cyclades, Antiparos[6], où, comme je l'exposerai plus en détail dans les pages suivantes, l'Anglais J. Théodore Bent, ayant fait une courte fouille, a exhumé beaucoup d'antiques poteries ayant avec les plus anciennes poteries de Tirynthe la plus grande analogie[7]. Il y eut encore une colonie phénicienne dans l'une des Sporades, Melos[8], qui doit avoir porté le nom de Biblis, ou Memblis ou Mimallis[9]. A Melos et aussi dans l'île voisine Kimolos, il existe d'importants gisements d'obsidienne, pierre dont sont faits les antiques couteaux et têtes de flèches, si communs à Tirynthe, Mycènes et dans d'autres points de la Grèce[10]. J'indiquerai encore et avec la plus grande vraisemblance, comme colonies phéniciennes, deux des Sporades, Amorgos[11] et Anaphé[12]; la dernière de ces

1. Conrad Bursian, *Geographie von Griechenland*, I, 185.
2. *Ibid.*, II, 415.
3. *Ibid.*, II, 472.
4. Panagiotes Kastromenos, dans la revue périodique « Ἑβδομάς », n° 32, du 7 octobre 1884.
5. Hérodote, II, 44; VI, 47; Pausanias, V, 25, 12; Conon, *Narr.*, p. 37; Steph. Byz.
6. Conrad Bursian, *op. cit.*, II, 483.
7. Voir l'article de J. Th. Bent : *Prehistoric Graves at Antiparos*, dans l'*Athenæum* du 3 mai 1884.
8. Conrad Bursian, *op. cit.*, II, 498.
9. Steph. Byz., Μῆλος; Plin., IV, 12, 70; Hesych., Μεμβλίς et Μιμαλλίς. Euseb., *Chron.*, ad ann. Abrah. 590 (éd. Schöne, p. 35) : « Melus et Pafus et Thasus et Callista urbes conditæ. » Paulus (éd. Müller, p. 124, 11) fait un Phénicien du héros éponyme Melos (voir Eustath., *ad Dionys Per.*, 530).
10. Voir Finlay, Παρατηρήσεις ἐπὶ τῆς ἐν Ἑλβετίᾳ καὶ Ἑλλάδι προϊστορικῆς ἀρχαιολογίας (Athènes, 1869), p. 17.
11. Conrad Bursian, *loc. cit.*, II, 515.
12. *Ibid.*, II, 518.

îles s'appelait dans l'antiquité Membliaros et devait avoir reçu son nom de l'un des compagnons du Phénicien Kadmos[1]. Mentionnons encore, parmi les colonies phéniciennes, une autre des Sporades, Théra, dont Bursian[2] dit: « Selon la tradition grecque, quand Kadmos, recherchant sa sœur Europe, aborda à l'île appelée alors Kallisté, où il éleva un sanctuaire à Poséidon et à Athènè, il y laissa un certain nombre de ses compagnons sous le commandement de Membliaros, fils de Poikilès[3]. Ces Phéniciens, comme semble l'indiquer le mot « Poikilès » (homme de couleurs variées), fondèrent une branche d'industrie, qui plus tard fleurit aussi à Théra, savoir: la fabrication de tissus de diverses couleurs, connue d'après son origine dans toute la Grèce sous le nom de « Théraia[4]. » « Huit générations après Membliaros, d'après le récit des Grecs, le Cadméen Théras, fils d'Autésion, amena un certain nombre de Minyens de Laconie dans l'île, dont les descendants de Membliaros lui abandonnèrent la souveraineté et qu'il appela Théra. » Dans l'île de Rhodes, il exista aussi de florissantes colonies des Phéniciens. M. Sayce m'écrit à ce sujet: « Kadmos (c'est-à-dire les Phéniciens), en recherchant sa sœur Europe, arriva à l'île de Rhodes et y construisit à son grand-père Poséidon un temple (Diodoros Sikelos, V, 58). Les premiers habitants de Rhodes furent les Héliades, c'est-à-dire la postérité du dieu solaire sémitique (Konôn, apud Phot., *Bibl.*, 186). Pourtant Konôn raconte que les Héliades furent vaincus par les Phéniciens, ceux-ci par les Cariens et les Cariens à leur tour par les Doriens. Mais deux écrivains rhodiens, Ergias et Polyzêlos, rapportent qu'à l'arrivée d'Iphiklos et des Doriens à Rhodes, ceux-ci trouvèrent les Phéniciens encore en possession de l'île et, sous le commandement de leur prince Phalas (apud *Dict. Kret.* I, 15; IV, 10) retranchés dans leurs deux citadelles, Kameiros et Jalysos. Mais Phalas nous rappelle Palaimôn et Palamêdês. D'après Diodore (V, 56) Zênôn avait vu des inscriptions cadméennes

1. Stephan. Byz., Ἀνάφη et Μεμβλίαρος.
2. Conrad Bastian, *op. cit.*, II, 524.
3. Hérodote, IV, 147; Théophraste, schol. Pindare, *Pyth.* IV. 11; schol. *ibid.*, p. 88; Pausanias, III, 1, 7; Steph. Byz., Θήρα. Euseb. (éd. Schöne, p. 35) place la fondation de Kallista ainsi que celle de Melos, Paphos et Thasos dans l'année d'Abraham, 590. Voir Movers, *Phönizier*, II, 2, p. 266, sq.
4. Poll., VII, 48 et 77; Hesych., Θήραιον πέπλον; Athen., X, 424; voir H. Blümner, *Die gewerbliche Thätigkeit der Völker des Klassischen Alterthums*, p. 96.

dans le temple d'Athènè à Lindos ; il remarque aussi que la population de Jalysos était en partie grecque, en partie phénicienne (V, 58). Les fouilles pratiquées à Kameiros et à Jalysos ont démontré combien l'influence phénicienne avait été profonde dans les deux villes. »

Je répète que, comme je le démontrerai bientôt, les poteries trouvées à Jalysos ont la plus grande analogie avec celles que j'ai découvertes à Tirynthe et à Mycènes.

Mais c'est en Crète qu'existèrent les plus grandes et les plus florissantes colonies des Phéniciens en Grèce; cela est démontré à la fois par les plus anciennes légendes grecques et par les noms phéniciens restés dans l'île[1]. Dans nombre de localités crétoises, on trouve des murailles cyclopéennes analogues à celles de Tirynthe et de Mycènes.

Les étroites relations de la Grèce avec la Phénicie, dans le lointain des âges préhistoriques, sont aussi établies par le grand nombre des mots d'origine sémitique existant dans les plus anciennes formes de la langue grecque. Ainsi, comme le remarque W. Helbig[2], le nom de la tunique, χιτών, κιθών, vient d'un mot sémitique, *kuttonet* en hébreu, *kittun* en chaldéen[3]; de même le nom du tissu de lin, ὀθόνη, dérive d'un mot sémitique, qui se dit אטון en hébreu et signifie fil ou toile (*Proverbes de Salomon*, VII, 16)[4].

M. Sayce me fait remarquer, que la manière de bâtir des Phéniciens nous est aujourd'hui très bien connue par la découverte d'inscriptions phéniciennes sur les murs du mont Eryx (San Giuliano) en Sicile, et que cette découverte prouve que les blocs gigantesques des soubassements du temple de Bâlbek ont été taillés par des mains phéniciennes. Il est donc bien vraisemblable que les gigantesques murailles de Tirynthe sont l'ouvrage de colons phéniciens, et il en doit être ainsi des grands murs préhistoriques subsistant dans tant d'autres localités grecques.

1. Ainsi, par exemple, le nom de la ville de Kairatos (Καίρατος), corrompu plus tard en Knossos, ville située sur le fleuve de même nom, correspond au *Kart* phénicien, et le nom du fleuve Jardanus (Homère, *Odyssée*, III, 292, et Eustathios *ad loc.* ; Pausanias, VI, 19) répond au Jourdain, etc.

2. Wolfgang Helbig, *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert* (Leipzig, 1884, p. 131).

3. Movers, *Die Phönizier*, III, 1, p. 27; Hehn, *Die Kulturpflanzen und Hausthiere*, 3e édition p. 46.

4. Wolfgang Helbig, (*op. cit.*, p. 128). Voir Movers, dans l'Encyclopédie de Ersch et Gruber, 3e section, tome XXIV, p. 358.

Suivant Pline[1], il existe à Tirynthe des petits serpents naissant du sol, et dont la morsure, inoffensive pour les indigènes, est mortelle pour les étrangers.

Ici encore, je ferai remarquer que Tirynthe est considérée comme limite d'Argeia (οἵ τε μεσηγὺ Τίρυνθος ναίουσι καὶ Ἀρκαδίης πλουμήλου) par l'oracle (*Schol. Théocr.*, XIV, 48).

Comme je l'ai déjà dit, Tirynthe est seulement à un kilomètre et demi de la mer et elle est située dans une plaine tellement basse, que la chaussée au pied ouest de la citadelle n'est qu'à 3 ou 4 mètres au-dessus du niveau de la mer[2]; aussi tout voyageur est involontairement porté à croire que, même dans les temps historiques, elle était directement située sur le golfe, et que la bande marécageuse qui l'en sépare aujourd'hui résulte de l'accroissement postérieur de la plaine. C'est là pourtant une grande erreur, comme le démontrent manifestement les restes d'un petit port situés à environ deux kilomètres au sud-ouest de Tirynthe, près de la chapelle d'Hagios Panteëlemon ; en effet ces ruines et celles de la jetée sont construites en grands blocs frustes et accusent la plus haute antiquité. Aujourd'hui le vieux port est presque à sec; il a à peine une profondeur de trente centimètres; mais l'ancienne jetée est visible dans presque toute sa longueur et elle pouvait fort bien, il y a trois mille ans, être située un peu plus avant en mer, d'une centaine de mètres au plus. Sûrement le rocher de Tirynthe a été jadis battu par les vagues, mais très vraisemblablement à une époque où notre planète n'était pas encore habitée par les hommes. En réalité, la topographie de la plaine semble avoir peu ou point changé au sud de Tirynthe depuis une haute antiquité; en effet, le rivage septentrional du golfe est formé surtout de profonds marais, s'étendant aujourd'hui encore au loin dans les terres. Quant à l'existence dans l'antiquité de vastes marais dans la plaine d'Argos, nous avons le témoignage d'Aristote, qui dit : « Au temps de la guerre de Troie, le sol de l'Argolide était marécageux et ne pouvait, par conséquent, nourrir qu'une faible population, au contraire le pays de Mycènes était fertile et fort apprécié.

1. Plinius, N. H., 84 : « Jam quædam animalia indigenis innoxia, advenos interimunt : sicut serpentes parvi in Tirynthe, quos terra nasci proditur.

2. Consulter l'excellente, l'incomparable carte du capitaine Steffen (Berlin, 1884).

Aujourd'hui la situation est inverse; en effet le pays de Mycènes est aride et reste en friche, tandis que le sol d'Argos, autrefois marécageux et inculte, est à présent fertile et labourable[1]. »

Le mythe de la naissance d'Héraclès à Tirynthe et des douze travaux dont il fut chargé par Eurysthée, le roi de la ville voisine Mycènes, s'explique selon moi par la double nature d'Héraclès, à la fois dieu solaire et héros[2]. Il est naturel que la fable fasse naître le plus puissant des héros dans les plus puissantes murailles du monde, considérées comme l'ouvrage de géants surnaturels; d'autre part, comme divinité solaire, Héraclès devait avoir beaucoup de temples dans la plaine d'Argos et un célèbre culte à Tirynthe ; en effet, cette dernière était entourée de bas-fonds marécageux, demeurés incultes aujourd'hui encore en bien des endroits à cause de leur trop grande humidité ; or, dans l'antiquité comme aujourd'hui, ces marais engendraient des fièvres pestilentielles et, pour les rendre cultivables, il fallait l'incessant labeur des hommes et la bienfaisante influence du soleil. La fable est donc tout à fait naturelle : Héraclès, divinité solaire, est chargé par Eurysthée, roi de Mycènes, maître de toute la plaine, d'accomplir douze travaux, qui sont simplement les douze signes du zodiaque, à travers lesquels le soleil semble passer dans le cours annuel du globe terrestre.

La colonie allemande, qui s'établit il y a cinquante ans à l'ouest et au nord-ouest de Tirynthe, ne réussit point; presque tous les colons sont morts de fièvres pernicieuses; on voit encore çà et là les ruines de leurs maisons.

A cause de sa grande fertilité et de sa situation privilégiée sur un superbe golfe, la plaine d'Argos fut naturellement le centre, le foyer de l'évolution politique et sociale du pays, et elle mérite par conséquent le nom que lui donna Sophocle : *τὸ παλαιὸν Ἄργος* (*Électre*, 4). Là, selon la légende, Phoronée, fils d'Inachos et de la nymphe Méleia, accompagné de sa femme Niobé, rassembla les habitants du pays, jusqu'alors dispersés, et fonda une ville, qu'il appela *ἄστυ Φορωνικόν* (Pausanias, II,

1. Aristot., *Meteorol.*, I, 14 : ἐπὶ μὲν γὰρ τῶν Τρωϊκῶν ἡ μὲν Ἀργείων (χώρα), διὰ τὸ ἑλώδης εἶναι, ὀλίγους ἠδύνατο τρέφειν· ἡ δὲ Μυκηναία καλῶς εἶχε· διὸ ἐντιμοτέρα ἦν. Νῦν δὲ τοὐναντίον διὰ τὴν εἰρημένην αἰτίαν· ἡ μὲν γὰρ ἀργὴ γέγονε καὶ ξηρὰ πάμπαν, τῆς δὲ, τὰ τότε διὰ τὸ λιμνάζειν ἀργὰ, νῦν χρήσιμα γέγονεν.

2. Max. Müller, *Essays*, II, 79.

15, 5; Platon, *Timée*); cette ville reçut de son petit-fils le nom d'Argos et devint le centre d'un puissant état pélasgique (voir Eschyle, *Suppl.*, 250). On trouve d'incontestables preuves de cette fondation pélasgique dans les noms d'Argos et de Larissa, qui sont pélasgiques (le premier signifie plaine, le second forteresse), et aussi dans le mythe de l'antique déesse pélasgique Io, divinisation de la lune et de la vache, et sœur d'Inachos.

Le successeur d'Argos fut son fils Kriasos, remplacé par Gélanor, lequel céda le gouvernement à Danaos, venant d'Égypte[1]; à ce dernier succéda Lynkeus, qui eut pour successeur son fils Abas, qu'il avait eu d'Hypermnestra, fille de Danaos; celui-ci eut d'Okaleia deux fils jumeaux, Akrisios et Proitos[2]. Akrisios expulsa Proitos et devint maître d'Argos.

La cause du conflit entre les deux frères est selon la légende la séduction de Danaé, fille d'Akrisios, par Proitos[3]. Proitos se réfugia en Lycie près du roi Iobates et en épousa la fille Anteia[4] ou Sténéboia[5] ou Antiope[6]; Iobates ramena, les armes à la main, Proitos dans son pays et s'empara de Tirynthe[7]. Puis les deux frères se partagèrent la souveraineté du pays: Akrisios conserva Argos; à Proitos revinrent Tirynthe, le district de Mideia et le littoral de l'Argolide[8].

La rivalité entre les deux frères continua; en effet, en allant d'Argos à Epidaurus, Pausanias vit « à sa droite un monument ayant la forme d'une pyramide; sur ce monument on remarque des boucliers sculptés de forme argienne; en cet endroit se livra, entre les rivaux Proitos et Akrisios, une bataille dont l'issue, dit-on, ne fut pas décisive; aucun des belligérants ne pouvant remporter sur l'autre un avantage durable, ils firent la paix; on dit, qu'eux-mêmes et leurs armées ont combattu ici pour la première fois armés de boucliers. Quant aux guerriers tombés des deux côtés, comme ils étaient concitoyens et parents, on leur a érigé un tombeau commun[9]. »

1. Apollodore, II, 1, 3 et 4.
2. *Ibid.*, II, 2, 1.
3. *Ibid.*, II, 4, 1 : Ταύτην (τὴν Δανάην), ὡς ἔνιοι λέγουσιν, ἔφθειρε Προῖτος· ὅθεν αὐτοῖς καὶ ἡ στάσις ἐκινήθη.
4. *Ibid.*, II, 2, 1; Homère, *Iliade*, VI, 160; Eusthatios, 631, 20.
5. Apollodore, II, 2, 1; Eustathios, 632, 4.
6. Serv. Virgile, *Ecl.*, VI, 48.
7. Apollodore, II, 2, 1; Scholiastes d'Euripide, *Orestes*, 953; Pausanias, II, 16, 1.
8. Pausanias, II, 16, 2.
9. Pausanias, II, 25, 6 : Ἐρχομένοις δὲ ἐξ Ἄργους ἐς τὴν Ἐπιδαυρίαν ἔστιν οἰκοδόμημα ἐν

Il ne reste cependant nulle trace de ce monument.

Strabon [1] dit : « Proitos semble avoir pris Tirynthe comme base d'opération et l'avoir fait entourer de murailles par les Cyclopes; ces Cyclopes étaient au nombre de sept et de ceux qu'on nomme cheirogastres, parce qu'ils vivaient de leur art ; il les fit venir de la Lycie ; il se peut qu'ils aient donné leur nom aux cavernes près de Nauplie et aux constructions qu'elles contiennent. »

La légende de ce roi mythique de Tirynthe, auquel il faut assigner approximativement la date de 1400 ans avant Jésus-Christ, a été confirmée par beaucoup d'anciens auteurs et aussi par Homère [2]; selon ce dernier, Bellérophon de Corinthe (Ἐφύρη), qui avait commis un meurtre, vint à la cour de Proitos, pour obtenir de lui son absolution. Mais là il lui advint une aventure analogue à celle de Joseph en Égypte ; la reine Anteia devint éperdument amoureuse de l'étranger, que, dit le poète, les dieux dotèrent de la beauté et du mâle courage qu'on aime. Mais Bellérophon ayant dédaigné l'amour d'Anteia et repoussé ses avances, celle-ci l'accusa auprès du roi d'avoir, dans l'ardeur de sa passion, tenté de lui faire violence.

« Meurs ! ô Proitos, ou fais périr Bellérophon, qui a voulu s'unir avec moi d'amour quoique je ne le voulusse pas. »

« Elle parla ainsi, et à ces paroles la colère saisit le roi. Et il ne tua point Bellérophon, redoutant pieusement ce meurtre dans son esprit; mais il l'envoya en Lykié avec des tablettes où il avait tracé des signes de mort, afin qu'il les remît à son beau-père et que celui-ci le tuât. Et Bellérophon alla en Lykié sous les heureux auspices des dieux. Et, quand il y fut arrivé sur les bords du rapide Xanthos, le roi de la grande Lykié le reçut avec honneur, lui fut hospitalier pendant neuf jours et sacrifia

δεξιᾷ πυραμίδι μάλιστα εἰκασμένον, ἔχει δὲ ἀσπίδας σχῆμα Ἀργολικὰς ἐπειργασμένας· ἐνταῦθα Προίτῳ περὶ τῆς ἀρχῆς πρὸς Ἀκρίσιον μάχη γίνεται, καὶ τέλος μὲν ἴσον τῷ ἀγῶνι συμβῆναί φασι, καὶ ἀπ' αὐτοῦ διαλλαγὰς ὕστερον, ὡς οὐδέτεροι βεβαίως κρατεῖν ἐδύναντο· συμβαλεῖν δὲ σφᾶς λέγουσιν ἀσπίσι πρῶτον τότε καὶ αὐτοὺς καὶ τὸ στράτευμα ὡπλισμένους· τοῖς δὲ πεσοῦσιν ἀφ' ἑκατέρων, πολῖται γὰρ καὶ συγγενεῖς ἦσαν, ἐποιήθη ταύτῃ μνῆμα ἐν κοινῷ.

1. Strabo, VIII. 372 : Τῇ μὲν οὖν Τίρυνθι ὁρμητηρίῳ χρήσασθαι δοκεῖ Προῖτος καὶ τειχίσαι διὰ Κυκλώπων, οὓς ἑπτὰ μὲν εἶναι καλεῖσθαι δὲ γαστερόχειρας τρεφομένους ἐκ τῆς τέχνης, ἥκειν δὲ μεταπέμπτους ἐκ Λυκίας· καὶ ἴσως τὰ σπήλαια τὰ περὶ τὴν Ναυπλίαν καὶ τὰ ἐν αὐτοῖς ἔργα τούτων ἐπώνυμά ἐστιν.

2. *Iliade*, VI, 155-194; Apollodore, II, 3, 1, et Tzetz., *Lycophron*, 17, parlent aussi de l'amour d'Anteia pour Bellérophon.

neuf bœufs. Mais, quand Eôs aux doigts rosés reparut pour la dixième fois, alors il l'interrogea et demanda à voir les signes envoyés par son gendre Proitos. Et, quand il les eut vus, il lui ordonna d'abord de tuer l'indomptable Chimaira. Celle-ci était née des Dieux et non des hommes, lion par devant, dragon par l'arrière, et chèvre par le milieu du corps. Et elle soufflait des flammes violentes. Mais il la tua, s'étant fié aux prodiges des Dieux. Puis il combattit les Solymes illustres, et il disait avoir entrepris là le plus rude combat des guerriers. Enfin il tua les Amazones viriles. Comme il revenait, le roi lui tendit un piège rusé; ayant choisi et placé en embuscade les plus braves guerriers de la grande Lykié. Mais nul d'entre eux ne revit sa demeure, car l'irréprochable Bellérophon les tua tous. Et le roi reconnut alors en lui le digne rejeton des dieux, et il le retint et lui donna sa fille et la moitié de sa domination royale. »

D'après la légende, Proitos engendra, avec Anteia, ou Sthénéboia, ou Antiope, Mégapenthès et trois filles, Lysippe, Iphinoë (ou Hipponoë) et Iphianassa (ou Kyrianassa)[1]; selon d'autres auteurs[2], il eut seulement deux filles, Elègè et Kélénè. Quand ces filles furent grandes, elles « furent punies d'aliénation mentale », parce qu'elles avaient fait des plaisanteries dans le temple d'Argos, sur l'image sculptée de Héra[3]; mais finalement elles furent guéries par Melampous, qui pour cela les fit se baigner dans une source[4], ou leur fit subir une fumigation bitumineuse[5]. Pour ce motif elles se marièrent avec Melampous et son frère Bias[6]. Leurs demeures étaient situées au-dessous de la citadelle, vers la côte, et du temps de Pausanias elles existaient encore[7]. Il n'en reste plus la moindre trace; le sol étant marécageux, elles ne pouvaient être souterraines.

Le roi Proitos est aussi cité par Pindare[8]; aussi, sans doute, d'après

1. Serv., I, 1.
2. Aelianos, VII, III, 42.
3. Apollodore, II, 2, 2.
4. Strabo, VIII, 533; Ovid., *Met.*, XV, 325; voir Pausanias, VIII, 18, 3.
5. Clemens, Στρωματεῖς, VII, 713; Voss. Virgil. *Ecl.*, VIII, 82.
6. Apollodore, II, 2, 2.
7. Paus., II, 25, 8 : Καταβάντων δὲ ὡς ἐπὶ θάλασσαν ἐνταῦθα οἱ θάλαμοι τῶν Προίτου θυγατέρων εἰσίν.
8. Pindar., *Nemea*, 10, 77-78 :

νικαφορίαις γὰρ ἔσαις Προίτου
τόδ' ἱπποτρόφον ἄστυ θάλησεν.

lui, l'une des portes de Thèbes en Béotie fut appelées Proitéenne (Πύλαι Προίτου ou Πύλαι Προιτίδες)[1].

A propos du nom Προῖτος, qui, selon nous, n'a absolument rien de grec, Eustathios dit (sur l'*Iliade*, VI, 157), mais cependant à tort : Ο δὲ Προῖτος τῇ ἐτυμολογίᾳ προϊτητικὸς φαίνεται· εἶναι καὶ ὁρμητίας ἀπὸ τοῦ προϊέναι· διὸ καὶ διὰ διφθόγγου γράφεται. A Proitos succéda dans la souveraineté son fils Mégapenthès, qui, de concert avec Persée, fils de Danaé, fille d'Akrisios, le mythique fondateur de Mycènes, échangea son royaume contre celui d'Argos[2]. A ce prince succéda son fils Elektryon[3], père d'Alcmène, mère d'Héraclès, qui, de même que son père Persée, fit de Mycènes sa résidence. Elektryon céda le royaume de Tirynthe et de Mycènes à Amphitryon, fils d'Alkaios et petit-fils de Persée et d'Andromède[4]. Amphitryon épousa Alcmène, mère d'Héraclès, mais il fut chassé par son oncle Sthénélos, fils de Persée et d'Andromède[5]; ce dernier devint alors roi d'Argos, de Tirynthe, de Mycènes, de Mideia et de l'Héraion[6]. Sthénélos eut de Nikippé, fille de Pélops, Eurysthée[7], qui devint roi de Mycènes et, selon la légende, imposa à Heraclès ses douze travaux. Ce dernier conquit Tirynthe et y résida longtemps, c'est ainsi qu'il est fréquemment appelé le Tirynthien[8].

Au retour des Héraclides, c'est-à-dire, d'après la tradition de toute l'antiquité, environ quatre-vingts ans après la guerre de Troie, Tirynthe, Mycènes, Hysiæ, Mideia et d'autres villes, furent forcées d'accroître la puissance d'Argos et perdirent leur indépendance.

Néanmoins Tirynthe resta entre les mains de sa population achaïque, qui, de concert avec Mycènes, envoya quatre cents hommes à la bataille de Platée[9]. C'est pourquoi le nom de la ville de Tirynthe fut gravé, avec ceux des autres villes grecques qui avaient pris part à cette bataille, sur le piédestal de bronze que les Spartiates consacrèrent avec le tré-

1. Aeschyl., *Sept.*, 377, 395; Euripides, *Phoen.*, 1109.
2. Paus., II, 16, 3; Apollod., II, 4.
3. Apollod., II, 4; Paus., II, 22, 8; II, 25, 9.
4. Apollod., II, 4; Hesiod., *Scut. Hercul.*, 86.
5. Homer., *Il.*, XIX, 116.
6. Appollod., II, 4.
7. Ovid., *Met.*, IX, 273; voir Her., IX, 25.
8. Pindar., *Ol.*, IX, 40; Ovid., *Met.*, VII, 410; Virgil. *Aen.*, VII, 662.
9. Herodot., IX, 28.

pied d'or, comme dîme du butin, à l'Apollon Pythien de Delphes et qui aujourd'hui orne l'hippodrome byzantin, le Maïdan de Constantinople. La gloire acquise alors par Tirynthe excita la jalousie des Argiens, qui n'avaient pris aucune part à la guerre médique et qui commencèrent en outre à voir dans cette ville une voisine dangereuse, surtout lorsqu'elle tomba aux mains des esclaves insurgés d'Argos (Γυμνήσιοι). Longtemps les insurgés se maintinrent derrière les murailles cyclopéennes de Tirynthe et furent maîtres du pays; ils furent enfin forcés de se soumettre[1]; mais peu après (Olympiade 78, ou 468 av. J.-C.)[1], les Argiens détruisirent la cité, renversèrent une partie de ses murailles cyclopéennes et forcèrent les Tirynthiens à émigrer à Argos[2]. Cependant, d'après d'autres auteurs[3], ce fut à Épidaure qu'ils s'enfuirent.

Je ne puis pourtant m'empêcher de citer ici une traduction de la savante dissertation du professeur J. P. Mahaffy *Sur la date de la prise de Mycènes par les Argiens*[4]; cette étude me paraît mettre hors de doute que la destruction de Tirynthe et Mycènes doit remonter à une date bien plus lointaine : « Il semble que personne n'ait trouvé de difficulté dans le récit de Diodore répété par Pausanias, où il est dit que la ville de Mycènes fut détruite par le peuple d'Argos *après les guerres médiques*. Je crois cependant que la plupart des savants, en y regardant de plus près, s'étonneront, dès le premier abord, que l'ancienne ville de Mycènes ait pu exister aussi longtemps dans le voisinage immédiat d'Argos, et que son rôle ait été si peu important dans l'histoire grecque. Mais l'étonnement cessera et tous les doutes seront levés si l'on se reporte au texte d'Hérodote. En effet Hérodote rapporte que quatre-vingts Mycéniens rejoignent les Grecs aux Thermopyles, et il cite d'autre part les Tirynthiens et les Mycéniens parmi les villes ou tribus des Grecs inscrites sur le piédestal du trépied de Delphes pour avoir contribué à repousser l'invasion des Perses. Le piédestal, qui est aujourd'hui à Constantinople, confirme le récit d'Hérodote, car on lit dans la liste le

1. Hérodot., VI, 83.
2. Pausanias, II, 17, 5; VIII, 27, 1.
3. Strabo, VIII, 373.
4. Dans le journal de l'Université de Dublin *Hermathena* V, p. 60, sq.

mot Μυκᾶνες; d'où il faut nécessairement conclure que les Mycéniens existaient encore en l'an 470 avant Jésus-Christ. Néanmoins je doute sérieusement que ces différents historiens nous aient donné des faits un récit véridique, et je propose en conséquence l'hypothèse suivante pour provoquer une discussion. Je citerai d'abord tous les récits de Pausanias sur le point en litige; mais, pour faciliter la discussion, je les grouperai en deux classes, sans tenir compte de l'ordre dans lequel l'auteur les présente :

II, 15, 4 : « ... Mais je dirai la cause de la colonisation et quel prétexte saisirent les Argiens pour détruire la ville des Mycéniens[1]. »

II, 16, 5 : « Les Argiens détruisirent Mycènes par jalousie; car les Argiens restèrent tranquilles pendant l'invasion des Mèdes, tandis que les Mycéniens envoyèrent aux Thermopyles quatre-vingts hommes, qui assistèrent les Lacédémoniens; c'est ce qui leur porta malheur, en excitant l'ambition des Argiens[2].

Vient ensuite le fameux passage sur les ruines et les tombeaux d'Agamemnon et de ses compagnons, sur lequel le docteur Schliemann vient d'attirer si vivement l'attention.

« V, 23, 2 (dans la liste des cités inscrites sur le monument commémoratif de la défaite des Perses, que Pausanias vit à Olympie, et qui ne paraît pas avoir été un duplicata exact de celle de Delphes) : « De l'Argolide les Tirynthiens, de la Béotie les seuls Platéens, et, parmi les Argiens, ceux qui habitaient Mycènes[3]. »

V. 23, 3 : « De ces villes, les suivantes étaient de notre temps en ruines. Mycènes et Tirynthe furent, après les guerres médiques, détruites par les Argiens[4]. »

VII, 25, 4 : « Les Argiens ne parvenaient pas à prendre la forte

1. Pausanias, II, 15, 4 : ἐγὼ δὲ αἰτίαν τε γράψω τοῦ οἰκισμοῦ, καὶ δι' ἥντινα πρόφασιν Ἀργεῖοι Μυκηναίους ὕστερον ἀνέστησαν.

2. Pausanias, II, 16, 5 : Μυκήνας δὲ Ἀργεῖοι καθεῖλον ὑπὸ ζηλοτυπίας· ἡσυχαζόντων γὰρ τῶν Ἀργείων κατὰ τὴν ἐπιστρατείαν τοῦ Μήδου, Μυκηναῖοι πέμπουσιν ἐς Θερμοπύλας ὀγδοήκοντα ἄνδρας οἳ Λακεδαιμονίοις μετέσχον τοῦ ἔργου (inexact). Τοῦτο ἤνεγκέ σφισιν ὄλεθρον τὸ φιλοτίμημα παροξῦναν Ἀργείους.

3. Pausanias, V, 23, 2 : ἐκ δὲ χώρας τῆς Ἀργείας Τιρύνθιοι, Πλαταιεῖς δὲ μόνοι Βοιωτῶν, κα Ἀργείων οἱ Μυκήνας ἔχοντες.

4. Pausanias, V, 23, 3 : Τούτων τῶν πόλεων τοσαίδε ἦσαν ἐφ' ἡμῶν ἔρημοι. Μυκηναῖοι μὲν καὶ Τιρύνθιοι τῶν Μηδικῶν ὕστερον ἐγένοντο ὑπὸ Ἀργείων ἀνάστατοι.

citadelle de Mycènes (comme celle de Tirynthe, elle avait été bâtie par les Cyclopes); néanmoins le manque de vivres força les Mycéniens à quitter leur ville; un petit nombre d'entre eux émigrèrent à Cléonée; plus de la moitié de la population se réfugia en Macédoine, près d'Alexandre, le même auquel Mardonius, fils de Gobryas, confia son message aux Athéniens; le reste de la population émigra à Kérynéa. Par cet accroissement de la population, Kérynéa devint plus puissante et sa gloire brilla d'un plus vif éclat dans l'avenir, parce qu'elle avait adopté les Mycéniens[1]. »

Rien de plus précis que ce qui précède. Évidemment Pausanias était parfaitement sûr des faits, bien qu'un de ces faits, la participation des Mycéniens à la bataille des Thermopyles, fût controuvé, d'après le témoignage d'Hérodote. Les Mycéniens allèrent aux Thermopyles, mais ils se retirèrent avec les autres Grecs, laissant les Spartiates et les Thespiens avec Léonidas. Quoi qu'il en soit, il paraît que les Argiens furent si jaloux de la gloire de Mycènes à cause de cette glorieuse bataille (à laquelle les Mycéniens n'avaient pris aucune part), qu'ils entreprirent le siège de la grande citadelle cyclopéenne. Ayant affamé la population de la place, qu'ils ne pouvaient prendre d'assaut, ils en chassèrent les habitants, qui se réfugièrent à Cléonée, à Kérynéa et en Macédoine. Pour la même raison, les Tirynthiens subirent le même traitement; il est vrai que Pausanias ne donne aucun détail sur le siège de leur citadelle, quoiqu'elle fût assez remarquable pour avoir excité en lui un vif sentiment d'admiration.

Hérodote confirme ce fait que Mycènes et Tirynthe concoururent aux guerres médiques et dit que ces deux villes réunies équipèrent et fournirent 400 hommes à l'armée grecque qui combattit à Platées. Il garde le silence sur les conséquences de cet acte. Examinons à présent un passage fort différent :

1. Pausanias, VII, 25, 4 : Μυκηναίοις γὰρ τὸ μὲν τεῖχος ἁλῶναι κατὰ τὸ ἰσχυρὸν οὐκ ἐδύνατο ὑπὸ Ἀργείων (ἐτετείχιστο γὰρ κατὰ ταὐτὰ [cela n'est pas exact] τῷ ἐν Τίρυνθι ὑπὸ τῶν Κυκλώπων καλουμένων), κατὰ ἀνάγκην δὲ ἐκλείπουσι Μυκηναῖοι τὴν πόλιν ἐπιλειπόντων σφᾶς τῶν σιτίων, καὶ ἄλλοι μέν τινες ἐς Κλεωνὰς ἀποχωροῦσιν ἐξ αὐτῶν, τοῦ δήμου δὲ πλέον μὲν ἥμισυ ἐς Μακεδονίαν καταφεύγουσι παρὰ Ἀλέξανδρον, ᾧ Μαρδόνιος ὁ Γωβρύου τὴν ἀγγελίαν ἐπίστευσεν ἐς Ἀθηναίους ἀπαγγεῖλαι· ὁ δὲ ἄλλος δῆμος ἀφίκοντο ἐς τὴν Κερύνειαν, καὶ δυνατωτέρα τε ἡ Κερύνεια οἰκητόρων πλήθει καὶ ἐς τὸ ἔπειτα ἐγένετο ἐπιφανεστέρα διὰ τὴν συνοίκησιν τῶν Μυκηναίων.

VIII, 27, 1 : « Les Arcadiens se réunirent (à Mégalopolis) dans l'intention d'augmenter leur puissance, car ils savaient que jadis les Argiens étaient chaque jour en danger de succomber dans une guerre contre Lacédémone et que, par la destruction de Tirynthe, Hysiée, Ornée, Mycènes, Midéa et autres villes de peu d'importance de l'Argolide, les Argiens avaient augmenté la population d'Argos et que, non-seulement ils étaient devenus indépendants des Lacédémoniens, mais encore avaient acquis plus de puissance que leurs voisins [1]. »

Ce passage est confirmé par Pausanias (II, 25, 6 et 8), qui parle en termes à peu près semblables de la destruction d'Ornée et de Tirynthe : « Les Argiens détruisirent Tirynthe, parce qu'ils voulaient augmenter la population et la puissance de la ville d'Argos [2]. »

Il semble que ce récit n'est pas seulement en désaccord avec le précédent, mais qu'il le contredit de tout point. Dans le premier, les habitants de Mycènes sont chassés et s'en vont augmenter la puissance des autres villes; dans le second, les Argiens s'attaquent à Mycènes avec le projet d'augmenter le nombre des citoyens d'Argos, d'agrandir et de consolider son pouvoir. Si l'on considère avec soin les termes du problème, on n'hésitera pas à préférer le dernier récit (qui témoigne d'une politique très juste) au conte sentimental de la jalousie argienne. Le *συνοικισμός* du territoire argien était semblable à celui de Thèbes, d'Athènes ou de Mégalopolis, et l'on ne peut douter que l'importance d'Argos dans l'histoire grecque ne soit entièrement due à ce qu'elle a pu, dans un temps fort reculé, accomplir cette révolution, tout à la fois très difficile et très impopulaire.

Mais est-il possible que cette révolution se soit accomplie *après* les guerres médiques? Je ne le crois pas. Après la conduite si patriotique de Tirynthe et de Mycènes et au moment où Argos était aussi impopulaire que possible, le seul dessein de détruire des villes grecques libres

1. Pausanias, VIII, 27, 1 : Συνῆλθον δὲ ὑπὲρ ἰσχύος ἐς αὐτὴν (sc. τὴν Μεγάλην πόλιν) οἱ Ἀρκάδες, ἅτε καὶ Ἀργείους ἐπιστάμενοι τὰ μὲν ἔτι παλαιότερα μόνον οὐ κατὰ μίαν ἡμέραν ἑκάστην κινδυνεύοντας ὑπὸ Λακεδαιμονίων παραστῆναι τῷ πολέμῳ, ἐπειδὴ δὲ ἀνθρώπων πλήθει τὸ Ἄργος ἐπηύξησαν καταλύσαντες Τίρυνθα καὶ Ὑσιάς τε καὶ Ὀρνεὰς καὶ Μυκήνας καὶ Μίδειαν καὶ εἰ δή τι ἄλλο πόλισμα οὐκ ἀξιόλογον ἐν τῇ Ἀργολίδι ἦν, τά τε ἀπὸ Λακεδαιμονίων ἀδεέστερα τοῖς Ἀργείοις ὑπάρξαντα καὶ ἅμα ἐς τοὺς περιοίκους ἰσχὺν γενομένην αὐτοῖς.

2. Pausanias, II, 25, 8 : ἀνέστησαν δὲ καὶ Τιρυνθίους Ἀργεῖοι, συνοίκους προσλαβεῖν καὶ τὸ Ἄργος ἐπαυξῆσαι θελήσαντες.

aurait provoqué l'intervention de toute la Grèce. D'ailleurs les anciens historiens gardent le silence sur ce point. Hérodote et Thucydide n'y font jamais allusion. Mais, ce qui est encore plus remarquable, Eschyle, qui composait des tragédies dont Mycènes était le théâtre obligé, ne fait pas une seule fois mention de cette ville et transfère le palais d'Agamemnon à Argos[1].

Si l'ancienne ville de Mycènes, dont les habitants avaient combattu aux côtés d'Eschyle dans la grande lutte contre les Perses, n'eût perdu son indépendance qu'à l'époque de l'âge mûr du poète, serait-il alors possible de concevoir une ignorance aussi inexplicable que la sienne? Je pense donc que le *συνοικισμός* du territoire argien eut lieu longtemps avant, et que Pausanias, induit en erreur par les monuments de la guerre médique, l'a placé à une époque où cet événement n'aurait pu se produire.

« Si nous remontons dans l'histoire primitive et si nous recherchons à quelle époque Argos attendait journellement une attaque de Sparte et se trouvait par conséquent dans la nécessité de fortifier son pouvoir, nous serons naturellement conduits à placer cette époque non pas immédiatement après les guerres médiques, mais immédiatement après les guerres de Messénie, c'est-à-dire après la seconde des guerres de Messénie qui se termina dans la vingt-neuvième olympiade. D'après notre chronologie revisée, le développement du pouvoir de Phéidon à Argos se place à peu près dans ce temps-là, c'est-à-dire probablement dans la vingt-huitième olympiade, que Phéidon célébra à Olympie avec les Pisatains, à l'exclusion des Éléens. Naturellement les Spartiates furent obligés d'intervenir; mais la guerre de Messénie dut paralyser leur action, du moins en partie. Lorsque, après la guerre, Sparte eut accru son territoire et augmenté son prestige, les Argiens durent s'attendre à être attaqués les premiers. C'est donc à Phéidon et à sa politique

1. Il paraît pourtant que cette erreur a été déjà remarquée par des critiques très anciens, puisque Sophocle et Euripide citent les deux villes et les distinguent l'une de l'autre, tout en paraissant en confondre les habitants. Étant sur les lieux, je n'ai pas réussi à reconstituer dans mon esprit le tableau tracé au commencement de l'*Électre* de Sophocle et qui pourtant semble peint d'après nature; mais il est très probable que c'est une œuvre de pure fantaisie. Cependant Mycènes y occupe une place éminente; Sophocle a même écrit une tragédie intitulée : Μυκηναῖαι.

que j'attribue l'absorption de toutes les petites villes par Argos et peut-être l'exécution de ce dessein a-t-elle été le secret de sa grandeur.

Mais comment alors pourrions-nous expliquer l'existence de Tirynthe et de Mycènes pendant les guerres médiques? Voici ce que je suppose : Ces villes, buoiqu'elles eussent été conquises et que leurs dieux pénates eussent été transférés à Argos, continuaient néanmoins d'exister comme *κῶμαι* ou villages : seulement, elles étaient habitées par des citoyens argiens. En conséquence, ces descendants des anciens habitants, qui embrassèrent la cause patriotique parce qu'ils n'avaient pas oublié leur histoire, se joignirent à l'armée hellénique sous ces dénominations surannées (Tirynthiens et Mycéniens), que la nation sanctionnait avec joie afin de montrer son dédain pour les Argiens neutres[1]. Ce qui confirme cette opinion, c'est le très petit nombre d'hommes qu'ils furent en état d'équiper (80 de Mycènes aux Thermopyles; 400 de Mycènes et de Tirynthe réunis à Platée); car, à cette époque, les plus petites villes grecques elles-mêmes avaient une population armée considérable. Platées, par exemple, pouvait mettre sur pied 600 hommes. Il est fort probable que les Argiens furent piqués de cette bravade et se décidèrent à détruire complètement ces cités. Ce changement était très insignifiant, puisque le *συνοικισμός* réel était depuis très longtemps un fait accompli; aussi, à l'époque même, attira-t-il à peine l'attention, mais dans la suite des temps il prêta à de fausses interprétations et induisit les historiens en erreur.

Voici, pour conclure, un fait analogue : Pausanias dit que les Minyens d'Orchomène furent chassés par les Thébains après la bataille de Leuctres[2]. Or nous savons très bien que la puissance d'Orchomène s'était depuis longtemps évanouie; Thèbes, dont la puissance s'était fort accrue, eut à se plaindre de la conduite qu'avait tenue sa vassale pendant que les armées thébaines luttaient contre Sparte; elle forma donc le dessein de raser Orchomène. Il ne s'agissait pas de faire un siège en règle et de triompher d'une ville libre puisque Orchomène

1. Il n'est pas le moins du monde nécessaire que ces troupes auxiliaires soient venues directement de Mycènes et de Tirynthe; elles peuvent très bien avoir été composées d'exilés qui se seraient réunis sous les noms de leurs anciennes villes.

2. Pausanias, IV, 27, 10 : Ὀρχομένιοι δὲ οἱ Μινύαι μετὰ τὴν μάχην τὴν ἐν Λεύκτροις ἐκπεσόντες ὑπὸ Θηβαίων ἐξ Ὀρχομενοῦ κατήχθησαν.

était depuis longtemps abattue et soumise. Par analogie je crois que la prise de la grande citadelle de Mycènes avait probablement eu lieu longtemps avant les guerres médiques.

Le passage explicite de Diodore, qui à première vue semble confirmer l'opinion généralement adoptée, n'est pour moi qu'une raison de plus de croire qu'elle est fausse. Diodore indique la date avec précision. Il dit[1] que, dans la soixante-dix-huitième olympiade (468-464 avant Jésus-Christ), pendant que les Spartiates luttaient contre de grandes difficultés, à cause d'un tremblement de terre qui les avait éprouvés, et d'une insurrection des Hélotes et des Messéniens, les Argiens profitèrent de l'occasion pour assaillir Mycènes. Mais, s'ils agissaient ainsi, c'est parce que Mycènes, *seule parmi les villes de leur territoire*, ne voulait pas se soumettre à eux. Ce fait prouve clairement que toutes les autres villes, telles que Tirynthe, Midéa, etc., avaient été depuis longtemps subjuguées et, par conséquent, il dément les assertions de Pausanias. Diodore énumère ensuite les divers titres de Mycènes aux anciens privilèges sur l'Héraon et les jeux Néméens, et il ajoute, en conformité avec Pausanias, que seuls, parmi les villes argiennes, ses habitants ont fait cause commune avec les Grecs aux Thermopyles. Les deux auteurs semblent ignorer que Tirynthe a pris part avec Mycènes à la bataille de Platées. Ce fut après avoir longtemps attendu l'occasion que les Argiens réunirent alors une grande force tirée d'Argos et des cités alliées et firent la guerre à Mycènes. Or, Mycènes et Tirynthe, en réunissant leurs contingents, avaient envoyé en tout 400 hommes à Platées, et Mycènes, réduite à ses propres forces, n'avait pu envoyer que 80 combattants aux Thermopyles ! Les Argiens les défirent d'abord dans une bataille et ils assiégèrent ensuite la citadelle ; au bout de quelque temps celle-ci, n'ayant plus assez de défenseurs (ce qui se comprend facilement), fut prise d'assaut. Ce fait encore contredit les assertions de Pausanias. Diodore conclut en disant que les Argiens asservirent les Mycéniens, consacrèrent la dîme du butin et rasèrent la ville[1].

1. Diodorus Siculus, XI, 65 : Μετὰ δὲ ταῦτα Ἀθήνησι μὲν ἦν ἄρχων Θεαγενείδης, ἐν Ῥώμῃ δ' ὕπατοι καθειστήκεσαν Λεύκιος Αἰμίλιος Μάμερκος καὶ Λεύκιος Στούδιος Ἴουλος, ὀλυμπιὰς δ' ἤχθη ἑβδομηκοστὴ καὶ ὀγδόη, καθ' ἣν ἐνίκα στάδιον Παρμενίδης Ποσειδωνιάτης. Ἐπὶ δὲ τούτων Ἀργείοις καὶ Μυκηναίοις ἐνέστη πόλεμος διὰ τοιαύτας αἰτίας. Μυκηναῖοι διὰ τὸ παλαιὸν ἀξίωμα τῆς ἰδίας πατρίδος οὐχ ὑπήκουον τοῖς Ἀργείοις ὥσπερ αἱ λοιπαὶ πόλεις αἱ κατὰ τὴν Ἀργείαν, ἀλλὰ κατ' ἰδίαν

Je pense que mon hypothèse est parfaitement compatible avec les conclusions que la critique pourrait tirer de ce passage. Il est probablement vrai que les Argiens profitèrent de l'occasion d'une guerre Messénienne pour faire cette conquête; mais c'était la deuxième, non pas la troisième guerre Messénienne. Il est probablement vrai, je pourrais dire certainement vrai, que les Argiens rasèrent Mycènes dans la 78ᵉ olympiade; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'ils rasèrent alors une ville déjà soumise. S'ils en asservirent les habitants, cette mesure fut probablement prise pour punir une ville assujettie d'avoir osé envoyer un contingent indépendant à une guerre dans laquelle la ville souveraine avait décidé d'observer une stricte neutralité. Il me semble presque incroyable que les faits racontés par Diodore n'aient pas provoqué de tous côtés en Grèce des observations critiques ou bien qu'aucun écho de ces observations ne nous soit parvenu. Il est possible de trouver une confirmation du récit de Diodore, quand il affirme que Mycènes fut la dernière conquise des villes assujetties, en parcourant le catalogue homérique, dans lequel Tyrinthe est déjà mentionnée comme soumise à Argos, tandis que Mycènes est encore la capitale d'Agamemnon. Mais même au temps où ce catalogue fut compilé, Argos avait déjà conquis tout le rivage de la péninsule argolique, et Mycènes est située dans l'extrême sud du territoire (principalement corinthien et sicyonien) qui était assigné à Agamemnon. Peut-être les traditions étaient-elles encore trop fortes pour que le poète osât faire de Mycènes

ταττόμενοι τοῖς Ἀργείοις οὐ προσεῖχον· ἠμφισβήτουν δὲ καὶ περὶ τῶν ἱερῶν τῆς Ἥρας, καὶ τὸν ἀγῶνα τὸν Νεμεαῖον ἠξίουν ἑαυτοὺς διοικεῖν· πρὸς δὲ τούτοις ὅτι τῶν Ἀργείων ψηφισαμένων μὴ συμμαχεῖν εἰς Θερμοπύλας τοῖς Λακεδαιμονίοις, ἐὰν μὴ μέρος τῆς ἡγεμονίας αὐτοῖς παραδῶσι, μόνοι τῶν τὴν Ἀργείαν κατοικούντων συνεμάχησαν οἱ Μυκηναῖοι τοῖς Λακεδαιμονίοις. Τὸ δὲ σύνολον ὑπώπτευον αὐτοὺς μήποτε ἰσχύσαντες ἐπὶ πλέον τῆς ἡγεμονίας ἀμφισβητήσωσι τοῖς Ἀργείοις διὰ τὸ παλαιὸν φρόνημα τῆς πόλεως. Διὰ δὴ ταύτας τὰς αἰτίας ἀλλοτρίως διακείμενοι πάλαι μὲν ἔσπευδον ἆραι τὴν πόλιν, τότε δὲ καιρὸν εὔθετον ἔχειν ἐνόμιζον, ὁρῶντες τοὺς Λακεδαιμονίους τεταπεινωμένους καὶ μὴ δυναμένους τοῖς Μυκηναίοις βοηθεῖν. Ἀθροίσαντες οὖν ἀξιόλογον δύναμιν ἔκ τε Ἄργους καὶ ἐκ τῶν συμμαχίδων πόλεων ἐστράτευσαν ἐπ' αὐτούς, νικήσαντες δὲ μάχῃ τοὺς Μυκηναίους καὶ συγκλείσαντες ἐντὸς τειχῶν ἐπολιόρκουν τὴν πόλιν· οἱ δὲ Μυκηναῖοι χρόνον μέν τινα τοὺς πολιορκοῦντας εὐτόνως ἠμύνοντο, μετὰ δὲ ταῦτα λειπόμενοι τῷ πολέμῳ καὶ τῶν Λακεδαιμονίων μὴ δυναμένων βοηθῆσαι διὰ τοὺς ἰδίους πολέμους καὶ τὴν ἐκ τῶν σεισμῶν γενομένην αὐτοῖς συμφοράν, ἄλλων δ' οὐκ ὄντων συμμάχων, ἐρημίᾳ τῶν ἐπικουρούντων κατὰ κράτος ἥλωσαν· οἱ δὲ Ἀργεῖοι τοὺς Μυκηναίους ἀνδραποδισάμενοι καὶ δεκάτην ἐξ αὐτῶν τῷ θεῷ καθιερώσαντες, τὰς Μυκήνας κατέσκαψαν. Αὕτη μὲν οὖν ἡ πόλις εὐδαίμων ἐν τοῖς ἀρχαίοις χρόνοις γενομένη καὶ μεγάλους ἄνδρας ἔχουσα καὶ πράξεις ἀξιολόγους ἐπιτελεσαμένη, τοιαύτην ἔσχε τὴν καταστροφήν, καὶ διέμεινεν ἀοίκητος μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων,

la sujette d'Argos ; mais il nie distinctement que Mycènes ait eu une hégémononie quelconque sur la plaine Argienne.

Le professeur A. H. Sayce appelle encore mon attention sur un passage d'Homère, qui — dans son opinion — semble aussi favoriser cette hypothèse et qui paraît contredire catégoriquement les récits que Pausanias et Diodore ont empruntés à Ephoros [1]. Ce dernier a apparemment fait une erreur à propos de l'époque de Phéidon ; en effet, d'après Théopompe et Diodore, chez Syncelle (*Chronique*, p. 262), *cette époque tombe au commencement du neuvième siècle avant Jésus-Christ*, ce qui concorde avec la *Chron. de Par.* (Ép. 31). Voici le passage d'Homère :

Et la vénérable Hérè aux grands yeux répondit à Jupiter : « Certes, j'ai trois villes qui me sont chères : Argos, Sparte et Mycènes aux larges rues. Détruis-les, si tu les hais profondément dans ton cœur ; je ne les protègerai pas et ne t'empêcherai pas de les détruire, car si je te l'interdis et te défends de les détruire, je ne réussirai pas à t'en empêcher, puisque tu es beaucoup plus fort que moi.

Τὸν δ' ἠμείβετ' ἔπειτα βοῶπις πότνια Ἥρη·
ἤτοι ἐμοὶ τρεῖς μὲν πολὺ φίλταταί εἰσι πόληες,
Ἄργος τε Σπάρτη τε καὶ εὐρυάγυια Μυκήνη·
τὰς διαπέρσαι, ὅτ' ἄν τοι ἀπέχθωνται περὶ κῆρι·
τάων οὔτοι ἐγὼ πρόσθ' ἵσταμαι, οὐδὲ μεγαίρω.
Εἴπερ γὰρ φθονέω τε καὶ οὐκ εἰῶ διαπέρσαι,
οὐκ ἀνύω φθονέουσ'· ἐπειὴ πολὺ φερτερός ἐσσι.
Iliade, IV, 50-56.

Dans l'opinion de M. Sayce, il est évident qu'Homère a voulu désigner dans ce passage la destruction d'au moins une des trois villes qu'il cite, et, comme Argos et Sparte n'étaient pas détruites, la ville détruite ne pouvait être que Mycènes. M. Sayce croit pouvoir conclure du mot διαπέρσαι que la destruction de Mycènes devait être complète. S'il en était ainsi, la citation d'Homère prouverait sûrement que la destruction de Mycènes et de Tirynthe remonte à une haute antiquité ; en effet, comme je l'ai montré ci-dessus, au temps d'Homère, Tirynthe avait déjà perdu depuis fort longtemps son indépendance et était vassale d'Argos.

1. Selon Sayce, qui a soigneusement étudié les fragments d'Éphoros, ces fragments et certaines autres indications prouvent que Diodore a copié plusieurs parties de son récit mot pour mot d'Ephoros, et qu'il n'a fait que reproduire une très grande partie de ce qu'Ephoros avait écrit.

Or les monuments de Mycènes et de Tirynthe confirment merveilleusement cette hypothèse. Je rappelle au lecteur ce que j'ai dit, dans mon livre *Mycènes*[1], sur la destruction des murs de l'acropole de Mycènes : « Du côté ouest, le mur cyclopéen de ceinture a été démoli sur une longueur de 46 pieds (13^{m},80), et du côté intérieur on a bâti, pour en soutenir les ruines, un mur de petites pierres cimentées avec de la terre. On ne peut émettre absolument que des conjectures quant à l'époque où fut détruit le mur cyclopéen et à celle où fut bâti le mur en petites pierres; mais, dans tous les cas, ces deux faits doivent s'être passés des siècles avant la prise de Mycènes par les Argiens en 468 avant Jésus-Christ, car le petit mur était profondément enfoui dans les décombres préhistoriques. »

Je rappelle, en outre, que l'inscription suivante, qui, nous en avons la certitude, appartient au sixième siècle avant Jésus-Christ :

ToBERoo{)EM

est gravée sur un tesson de cette poterie grecque noire luisante qui semble être au moins de trois siècles postérieure à la poterie archaïque, que, partout à Tirynthe et à Mycènes, on trouve à la surface du sol et qui, nécessairement, devait être encore d'un usage général à l'époque de la destruction des deux villes.

J'appelle en outre l'attention particulière des archéologues sur la masse immense d'idoles très archaïques trouvées à Tirynthe et à Mycènes, soit en forme de femmes simples, soit en forme de femmes ayant des cornes des deux côtés de la poitrine, soit en forme de vaches. A Mycènes, je rencontrai ces idoles dans les couches les plus superficielles des décombres archaïques; à Tirynthe, je les ai trouvées dans l'aire du grand palais préhistorique, occupant toute la partie supérieure de la citadelle; il est donc bien certain que ces types d'idoles étaient encore d'un usage général à l'époque de la destruction du palais de Tirynthe et à celle de la destruction de Mycènes. Mais il nous paraît impossible d'admettre que la déesse tutélaire de Tirynthe et de Mycènes ait été

1. Page 186.

représentée encore au cinquième siècle avant Jésus-Christ sous ces formes primitives. Il nous paraît aussi impossible d'admettre qu'à cette époque relativement récente on se servît encore des grossiers couteaux et têtes de flèches en obsidienne de forme très primitive, que l'on trouve en quantités énormes aussi bien à Mycènes que dans la citadelle de Tirynthe, dans le palais et au dehors.

Il est évident que, dans les poèmes homériques, Héra est femme, sans aucun des signes caractéristiques de la vache; elle n'en a gardé que l'épithète βοῶπις, épithète consacrée par l'usage des siècles, mais qui pourtant, dans Homère, ne peut guère signifier que « la déesse aux grands yeux ».

Il nous paraît donc certain qu'à l'époque d'Homère, l'usage de représenter Héra sous la forme d'une vache ou avec les signes caractéristiques de la vache était depuis longtemps tombé en désuétude et que, par conséquent, la catastrophe de la grande destruction de Mycènes et de Tirynthe doit nécessairement remonter à une époque préhomérique. En effet, en considérant le caractère des monuments que j'ai découverts, je ne vois aucune objection à reporter la destruction des deux villes au temps de l'invasion dorienne. La destruction de Mycènes et de Tirynthe par les Héraclides nous expliquerait aussi ce fait étrange qu'Oreste n'a jamais régné à Mycènes et que la tradition nous donne seulement l'histoire des rois primitifs des deux villes et ignore leur destinée ultérieure.

Mes fouilles de Mycènes ont mis hors de doute que cette localité avait été colonisée de nouveau à une époque postérieure, probablement, comme l'indiquent les poteries, vers le commencement du quatrième siècle jusqu'au commencement du deuxième siècle avant Jésus-Christ[1].

Au contraire, dans l'acropole de Tirynthe on rencontre, même à la surface du sol, de nombreux débris de poteries peintes *préhistoriques*, tandis que, malgré les recherches les plus attentives, nous n'avons pu découvrir sur les terrasses moyenne et supérieure le moindre tesson de poterie hellénique ou romaine.

Au contraire, dans les fouilles pratiquées du côté est de la citadelle,

1. V. Schliemann, *Mycènes*, p. 120, 121.

sur l'emplacement de la grande porte, nous avons trouvé quantité de tessons de ces dernières poteries, et en même temps des tuiles ainsi qu'une tête de lance et d'autres objets en fer, et il me semble en résulter avec certitude que cette entrée était, à l'époque grecque ou romaine, couverte d'un toit et a servi d'habitation. Peut-être aussi y a-t-il eu à la même époque quelques petites habitations sur la terrasse la plus inférieure de la citadelle; en effet, là aussi nous avons rencontré des fragments de briques et quelques tessons de poteries gréco-romaines.

Si nous pouvons admettre avec certitude que depuis la destruction du palais des antiques rois de Tirynthe, dans les temps préhistoriques, le site de ce palais sur le plateau supérieur de la citadelle n'a pas été profané par des habitations humaines, il a pourtant servi une fois au but plus élevé du culte de dieu; en effet, à l'extrémité sud de l'emplacement du palais, nous avons mis à jour les fondements d'une petite église byzantine entourée de nombreuses tombes (voir Plans I et II).

Cependant, dans les temps classiques, il a existé une ville de Tirynthe sur l'emplacement de la ville inférieure préhistorique de Tirynthe, autour de la citadelle. Cela a été démontré par les puits nombreux que j'ai creusés autour de la citadelle et dans lesquels j'ai rencontré, près de la surface, des débris de poterie hellénique, et, dans les couches plus profondes, des fragments de poteries préhistoriques, peintes et monochromes, ainsi que des couteaux et des têtes de flèches de forme très primitive en obsidienne. Le fait est établi encore par un petit trésor de monnaies en bronze tirynthiennes, trouvé, il y a environ vingt-cinq ans, au-dessous de la citadelle, du côté de l'est; comme l'a démontré M. Achilles Postolaccas, conservateur de la collection nationale des médailles à Athènes, ces monnaies datent, pour la plupart, du cinquième siècle avant Jésus-Christ et en partie de l'époque macédonienne; elles portent sur une de leurs faces une tête d'Apollon et sur l'autre une palme avec la légende TI, TIRVN ou ΤΙΡΥΝΘΙΩΝ [1]. Quant à l'histoire de cette nouvelle Tirynthe, elle nous est, si possible, plus inconnue encore que celle de l'antique Tirynthe; en effet, aucun

1. Voir A. de Courtois, dans la *Revue numismatique*, 1864, p. 178, sqq.; et 1866, p. 153, sqq., et Weil, dans le journal de Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, I, p. 217, sqq.

auteur ancien n'en fait mention et, à en juger d'après les monnaies, dont aucune n'a plus d'un centimètre de diamètre, ce doit avoir été une pauvre petite ville dont l'autonomie n'a pas été de longue durée.

Au sud-est de Tirynthe, au pied du rocher escarpé de Castron, haut de 203 mètres, surmonté d'une chapelle consacrée à Hagios Élias, et sur le côté oriental, est une petite église dédiée à Hagios Taxiarchis. Cette église est bâtie sur l'emplacement d'une construction cyclopéenne; une partie des grands blocs frustes de ses murs ont servi à édifier l'église, mais la plupart sont encore en place. Nombre de blocs analogues, encore visibles au sud de l'église, ne permettent pas de douter qu'autrefois il a existé en cet endroit diverses constructions.

Je mentionnerai encore les fondements d'une construction très ancienne bâtis en pierres calcaires grossièrement taillées, que l'on voit au sud-est et à environ quatre kilomètres de Tirynthe, dans le village de Spaïtziku (voir la carte de l'Argolide); ces blocs ont $1^{m},20$ de longueur et $1^{m},10$ de largeur, et doivent aussi remonter au beau temps de Tirynthe et de Mycènes; en effet la campagne environnante est couverte de tessons de poteries peintes préhistoriques.

Parmi les villes des environs, contemporaines de Tirynthe et de Mycènes et ayant vraisemblablement été détruites en même temps, je puis citer, au sud-sud-est de Tirynthe, à environ huit kilomètres de cette ville, sur le bord de la mer, la citadelle de la vieille ville d'Asiné (voir la carte de l'Argolide); les murs cyclopéens d'Asiné sont en partie composés de blocs polygonaux soigneusement rapportés, en partie aussi de blocs trapézoïdaux formant des assises irrégulières; mais ils sont peut-être encore mieux conservés que ceux de Tirynthe. Des tours colossales, ayant 12 mètres de largeur et faisant saillie de 7 mètres, donnent à ces murailles un imposant aspect. La terrasse de la citadelle où ont dû s'élever les principales constructions, a $37^{m},50$, le sommet le plus élevé a 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur la terrasse on trouve encore les fondements de plusieurs chambres, bâtis avec d'énormes blocs cyclopéens. Au milieu de l'une de ces chambres, mesurant $5^{m},80$ de longueur et $3^{m},30$ de largeur, se voit une pierre grossièrement taillée, ayant $0^{m},62$ de diamètre, qui est percée d'un trou de $0^{m},24$ de long, de $0^{m},10$ de large et de $0^{m},15$ de profondeur.

En divers endroits, le rocher a été aplani pour les besoins des constructions; on y voit aussi une grande citerne, piriforme et creusée dans le roc. L'orifice de cette citerne a un mètre de diamètre; en outre, il existe encore trois autres petites citernes. La ville d'Asiné appartenait aux Dryopes et elle est mentionnée par Homère dans son catalogue des navires[1]. Selon Strabon[2], Diodore[3], Pausanias[4], c'est-à-dire selon les mêmes autorités qui nous rapportent la conquête et la destruction de Tirynthe et de Mycènes. Asiné aussi fut détruite par les Argiens, qui ne respectèrent que le sanctuaire d'Apollon Pythaeus et s'annexèrent le territoire de la ville. Sur l'acropole d'Asiné on trouve des quantités énormes de fragments de poteries préhistoriques peintes qui sont particulières à Mycènes et à Tirynthe; ces tessons, quoique exposés à l'air libre depuis des milliers d'années, n'ont presque rien perdu de leur fraîcheur; on y trouve aussi beaucoup de moulins à bras de trachyte, des pierres rondes pour écraser le blé, de grossiers marteaux en granit ou en diorite, et en très grand nombre, des couteaux et des têtes de flèches en obsidienne. On y rencontre en outre des poteries grecques ou romaines noires ou rouges vernissées, qui attestent un établissement dans les temps postérieurs. En tout cas, la citadelle doit avoir eu une garnison vers la fin du moyen âge, car les murs et les tours portent en maint endroit la trace d'importantes réparations de l'époque vénitienne.

Seulement à 4 kilomètres de Tirynthe, sur une petite presqu'île s'avançant dans la baie et reliée par un isthme à la chaîne de montagnes qui limite la plaine d'Argos au sud-est s'élevait et s'élève encore la ville de Nauplie, aujourd'hui τὸ Ναύπλιον, munie d'un excellent port au nord-est. Comme nous l'avons déjà vu, la légende en attribue la fondation à Nauplios, fils de Poséidon, et cela semble indiquer une colonie des Phéniciens, pour qui cette ville aurait constitué un ouvrage avancé contre les habitants de la plaine.

1. *Ilias*, II, 559, 560 :
Οἳ δ' Ἄργος τ' εἶχον, Τίρυνθά τε τειχιόεσσαν,
Ἑρμιόνην, Ἀσίνην τε, βαθὺν κατὰ κόλπον ἐχούσας.
2. Strabo, VIII, 373.
3. Diodoros, IV, 37.
4. Pausanias, II, 36, 4; IV, 34, 9.

Très vraisemblablement Nauplie était déjà florissante à l'époque où le roi de Tirynthe trônait encore dans son palais; en effet, dans les murailles de l'antique acropole, aujourd'hui appelée Itsch-Kalé, on voit encore des restes importants de l'ancienne enceinte cyclopéenne; ces antiques murailles sont construites en pierres polygonales soigneusement rapportées, ce qui semble indiquer, comme pour les murs d'Asiné, une antiquité un peu moins grande que celle des murs de Tirynthe. Les décombres accumulées en divers points de cette forteresse ne se prêtent pourtant point aux recherches archéologiques; ce sont des terres apportées là de divers côtés, à l'époque de l'insurrection de 1862, et ayant servi à construire des batteries; on y trouve mélangés des tessons de poteries romaines, modernes et du moyen âge; je n'ai pu parvenir à y rencontrer un seul fragment de poterie préhistorique.

Sur le rocher haut et escarpé, voisin de la ville, le fils de Nauplios, Palamêdês, avait un sanctuaire[1]. La forteresse située sur le même rocher porte le nom de Palamêdês, et il est intéressant de remarquer que les conquérants Francs ont trouvé ce même nom usité comme nom de montagne. Comme le pense Curtius[2], ce nom n'a certainement pas été imaginé dans le moyen âge, mais il s'est conservé par tradition orale depuis l'époque où le héroum de ce héros mythique occupait la montagne. Citée par Hérodote[3], et Skylax[4], la vieille ville était, selon Euripide et Strabon[5], le port des Argiens, mais sans grande importance; en effet, durant la deuxième guerre de Messénie, environ vers la XXVII[e] olympiade, les Lacédémoniens ont transféré les habitants à Mothoné[6]. Au temps de Pausanias, la ville était déjà en ruines[7] et abandonnée.

Strabon dit: « Dans le voisinage immédiat de Nauplie sont des grottes et les labyrinthes qui y sont construits et qu'on appelle les Cyclopéens[8].

1. Ernest Curtius, *Peloponnesos*, II, 390.
2. *Ibid.*
3. Hérodote, VI, 76.
4. Skylax, p. 19. Huds.
5. Euripides, *Orestes*, 54; Strabon, VIII, 368.
6. Pausanias, IV, 24, 2; 27, 8; 35, 2.
7. *Ibid.*, II, 38, 2.
8. Strabo, VIII, 368 : Ἐφεξῆς δὲ τῇ Ναυπλίᾳ τὰ σπήλαια καὶ οἱ ἐν αὐτοῖς οἰκοδομητοὶ λαβύρινθοι, Κυκλώπεια δ' ὀνομάζουσιν.

Quant à des grottes avec ou sans labyrinthe, il n'y en a pas trace à Nauplie. Hors de la ville, malgré mes longues recherches, je n'en ai pas non plus trouvé le moindre vestige. Je soupçonne qu'elles étaient situées sur le versant occidental du rocher de l'antique acropole et qu'aujourd'hui elles sont recouvertes par les maisons de la ville de Nauplie. J'ose conjecturer que ces grottes, avec leurs labyrinthes cyclopéens, peuvent renfermer les tombes des anciens rois de Tirynthe ; car dans le voisinage immédiat de Tirynthe, il n'en existe point de trace. Je suis fortifié dans cette supposition par ce fait qu'au nord-est de Nauplie, à une distance d'environ deux kilomètres, on a découvert une quantité de petites tombes coniques, creusées dans le rocher et pourvues d'un *dromos;* la disposition générale de ces tombes rappelle complètement celle des édifices à Mycènes appelés *trésors;* leurs poteries peintes et leurs idoles sont aussi identiques à celles de Mycènes et de Tirynthe[1].

Du haut de la citadelle de Tirynthe le panorama est superbe de tous les côtés. Que le regard se porte vers le nord ou le sud, l'est ou l'ouest, le spectacle est d'une enivrante beauté. J'essaie involontairement de le comparer à ce que j'ai vu soit des cimes des contreforts des Himalayas, soit dans les splendeurs tropicales des îles de la Sonde ou des Antilles, soit des créneaux de la Grande Muraille en Chine, soit dans les belles vallées japonaises, soit dans la célèbre vallée Yo-Semite en Californie, soit du haut de la Cordillière des Andes ; mais toujours je suis forcé d'avouer que le panorama de la citadelle de Tirynthe surpasse en beauté tout ce que j'ai vu. L'enchantement que procure ce spectacle s'accroît encore, si l'on récapitule dans son esprit les hauts faits dont la plaine d'Argos et les montagnes environnantes ont été le théâtre.

La planche du frontispice représente une vue prise du côté nord du palais royal fouillé par moi, et dont les ruines occupent le premier plan. Ce que représente l'arrière-plan et aussi le reste du panorama ; tout cela, M. le docteur H. Lolling a bien voulu le décrire dans les pages suivantes :

« Du haut de la citadelle de Tirynthe, en regardant vers le sud, on

1. Voir le rapport de H. Lolling sur les fouilles de Palamidi, dans les *Mittheilungen des Deutschen Archäologischen Instituts*, V, 143, sqq.

voit, comme le représente notre planche du frontispice, le rocher allongé de Palamidi avec ses trois sommets; le sommet situé à l'ouest et dominant tout le pays est couronné par un fort vénitien. De là s'avance vers l'occident, en s'y rattachant par une étroite ensellure, dans le golfe d'Argos, le rocher de la citadelle de l'ancienne Nauplie, appelé de nos jours Itsch-Kalé, aux parois abruptes et couvertes du côté sud de maisons appelées Frankosykiaes. Dans le golfe surgit la petite île Burzi, dont le fort, d'origine vénitienne, sert aujourd'hui de demeure au bourreau, gardé jour et nuit par un piquet de soldats. Sur le rivage occidental du golfe, s'élève la chaîne de montagnes presque partout dénudée, à travers laquelle un chemin conduit au sud, par la montagne Zavitza, chaînon du Parthénion, au petit pays Thyréatis, que se sont longtemps disputé les Argiens et les Laconiens; vers l'ouest, la route, fort bonne, conduit par l'antique Hysiae, aujourd'hui Achladokampos, et par la forteresse byzantine Muchli, au fertile haut plateau arcadien de Tégéa. Dans notre panorama le sommet de la montagne Zavitza est situé juste au-dessus du fort Burzi. La chaîne montagneuse, légèrement esquissée, qui s'étend au sud et semble toucher à Palamidi, appartient au district de Kynuria; ce sont des parties de la montagne Parnon (aujourd'hui Malewo) qui s'avancent jusqu'au promontoire de Maléa. La chaîne qui suit à droite, au nord de la montagne de Zavitza et qui aboutit aussi au golfe d'Argos, est le Pontinos, sur le sommet duquel, près des « moulins de Nauplie », la puissante source de Lerna jaillit des rochers, à plein courant.

« Là se termine notre panorama. Mais laissons errer plus loin nos regards; tout d'abord nous voyons, au nord, la montagne Chaon, au pied de laquelle jaillit l'abondante source de Kephalari, dont nous avons déjà parlé; puis, faisant saillie du Lykonè dans la plaine, le rocher haut et escarpé de l'acropole d'Argos, avec son château moyen âge assez bien conservé. Au-dessus des montagnes inférieures, apparaît la longue chaîne montagneuse de l'Artémision proprement dit, près du sommet duquel passent les deux chemins de montagne connus sous les noms de Prinos et de Klimax, qui descendent vers la plaine de Mantinée. Quittant la citadelle d'Argos et glissant au-dessus du gros village de

Kutzopodi, le regard s'arrête sur la Kélossa, au nord de laquelle s'étendait le territoire de Phlius. La chaîne argienne et phliasique, limitant au nord-ouest la plaine d'Argos, se relie à Mycènes avec le massif du Tréton. Entre les deux s'ouvre le principal passage donnant, du côté de la terre, accès dans la plaine d'Argos, le col de Dervénaki, reliant la plaine argienne avec le pays de Cléonée et par celui-ci avec Corinthe. Par le Tréton, les montagnes qui s'élèvent à l'ouest de la plaine, près de Mycènes, se rattachent à l'Héraion, et par celui-ci, plus au sud, aux contreforts occidentaux du puissant Arachnaion ; au sud de celui-ci un étroit défilé, défendu par plusieurs antiques châteaux, s'étend jusqu'au célèbre et sacré district d'Asklépios du territoire d'Épidauros. Les prolongements méridionaux de l'Arachnaion rejoignent presque les hauteurs de Palamidi et complètent ainsi l'enceinte montagneuse, entourant comme un mur protecteur la plaine d'Argos. »

CHAPITRE III

LES OBJETS EN TERRE CUITE, EN PIERRE, ETC., TROUVÉS EN FOUILLANT LES COUCHES DE DÉCOMBRES DE LA PLUS ANCIENNE COLONIE DE TIRYNTHE

D'après Eustathios et Stéphanos Byzantinos, le nom primitif de Tirynthe fut, comme nous l'avons déjà vu[1], Halieis ou Haleis, à cause des pêcheurs qui se seraient d'abord établis sur ce rocher; et en effet, en divers endroits de la colline et notamment sur la terrasse moyenne (voir le Plan I), j'ai découvert des traces distinctes d'un très pauvre et très ancien établissement, bien antérieur à la construction des murs cyclopéens et du palais royal. Comment et d'après quel plan étaient bâties les maisons de cette colonie primitive? Nous sommes là-dessus bien mal renseignés. Le plancher des édifices, conservé en maint endroit, est d'argile battue, et diffère totalement de celui du palais élevé, dans la partie supérieure de la citadelle, au temps des murs cyclopéens; ce dernier plancher est constitué par une couche de chaux. C'est dans l'angle sud-ouest de la région moyenne, à $3^m,30$ centimètres au-dessous de la dernière marche du petit escalier de communication (voir le Plan II), que nous avons trouvé les traces les plus importantes de la primitive colonie; là nous avous découvert le plancher d'argile battue d'une chambre, où des traces d'un violent incendie étaient visibles; les murs de cette chambre étaient construits en pierres frustes, reliées avec de l'argile; deux de ces murs étaient encore conservés jusqu'à une hauteur de $0^m,75$ centimètres. Par leur forme, leur mode de fabrica-

1. Page 15, note.

tion, leur décoration, les vases de terre cuite de l'antique colonie, la coupe seule exceptée, différaient absolument de la poterie dont s'étaient servis les habitants du palais; or nous avons recueilli quantité de vases entiers et une masse énorme de fragments de ce dernier type. Ceux-ci, sauf d'assez rares exceptions, ont été faits au tour; ils sont peints et très analogues, en somme, aux poteries que j'ai trouvées à Mycènes[1]; on peut en rapprocher les poteries provenant des couches inférieures de décombres dans l'acropole d'Athènes[2], du pied du temple de Déméter, à Éleusis, de la tombe à coupole de Menidi[3], des tombes de Spata[4] et d'Aliki[5] près de Chasani, en Attique, de Nauplie[6], de Salamis[7], de Jalysos, à Rhodes[8], de Knossos en Crète[9]. Pour la plupart, les poteries des colons primitifs de Tirynthe sont aussi de la même période que celles exhumées par moi dans les quatre dernières cités préhistoriques de Troie[10], et que celles du tumulus de Protésilaos[11] sur le rivage de la Chersonèse de Thrace; or, ces dernières se rattachent à celles de l'antique nécropole d'Antiparos[12].

1. V. Schliemann, *Mycènes* (Paris, 1879).

2. Cette poterie est exposée au musée de l'Acropole.

3. *Das Kuppelgrab bei Menidi*, publié par l'Institut archéologique allemand à Athènes (Athènes, 1880), p. 5.

4. V. Schliemann, *Mycènes*, p. 39-45; en outre, le journal Ἀθήναιον (1877), VI, 167-172; *Mittheilungen des Deutschen Archäologischen Instituts in Athen*, II, 82-84 et 261-276; *Bulletin de correspondance hellénique*, I, 261-264; II, pl. XIII-XIX, p. 185-228; A. Milchhöfer *Die Museen Athens*, p. 102-104.

5. Sur les fouilles d'Aliki et les vases qui y ont été découvertes, on trouvera, me dit le docteur Lolling, des détails dans la continuation des *Mykenischen Thongefässe* par Ad. Furtwängler et G. Löschcke.

6. Ἀθήναιον (1878), VII, 183-201; (1879), VIII, 517-526; *Mittheilungen des Deutschen Archäologischen Instituts in Athen*, V, 143-163.

7. Ces tombes ont été découvertes par le capitaine Andréas Miaoulès, directeur de l'arsenal royal à Salamis, sur le rivage nord de cette île; les poteries qu'il y a trouvées sont dans sa maison, près de l'arsenal.

8. *Archäologische Zeitung*, 1873, p. 104, 105; Charles T. Newton, *Essays on Art*, p. 284; *Gazette archéologique*, V (1879), pl. 26, 27, p. 202; F. Lenormant, *les Antiquités de la Troade*, II, 34; Albert Dumont et Jules Chaplain, *Les Céramiques de la Grèce propre*, pl. III, p. 43-46.

9. Albert Dumont et Jules Chaplain, *Les Céramiques de la Grèce propre* (Paris, 1881), p. 64, 65.

10. V. Schliemann, *Ilios* (Paris, 1885), p. 413-750, et Schliemann, *Troja* (Leipzig, 1884), p. 144-214.

11. Schliemann, *Troja*, p. 286-293.

12. Les fouilles dans la nécropole préhistorique d'Antiparos ont été faites, au printemps de 1884, par J. Theodore Bent, et les poteries trouvées ont été exposées provisoirement au British Museum. V. le journal périodique *The Athenæum* du 3 mai 1884.

Mais les différences de forme, de fabrication, de décoration, entre les poteries des deux colonies ayant existé sur les rochers de Tirynthe nous prouvent sûrement que ces poteries ont appartenu à des peuples tout différents; en effet, comme l'a très justement remarqué mon ami George Dennis[1] : « Les divers styles artistiques d'une même race, à diverses époques, sont unis entre eux comme les anneaux d'une chaîne; il est impossible qu'après avoir adopté pour sa poterie un certain style qui avait acquis chez lui le caractère d'un rite sacré, un peuple l'abandonne tout à coup pour en adopter un tout différent. Il est possible qu'une nation modifie, développe, perfectionne ses arts et son industrie, mais jamais elle ne les rejette entièrement : ce serait renier sa propre individualité. Si, entre deux styles artistiques, l'on constate des dissemblances si nombreuses, si éclatantes, qu'elles excluent toute analogie, même lointaine, il ne suffit pas d'attribuer de tels écarts à la différence des époques ou des degrés de civilisation : on a affaire à des peuples différents. »

Par conséquent, si nous considérons les plus anciens colons de Tirynthe comme les premiers habitants du pays, il nous faudra, et avec grande vraisemblance, attribuer la colonie ultérieure, celle qui a construit le grand palais et les murs cyclopéens, au grand peuple asiatique, qui, probablement vers le milieu du deuxième millénium avant Jésus-Christ, a couvert d'établissements toute la Grèce continentale ainsi que les îles des mers Ionienne et Égée; or ce peuple avait déjà atteint un haut degré de civilisation[2].

En commençant la description détaillée des objets trouvés, je citerai d'abord ceux de la colonie primitive de Tirynthe et en premier lieu (n° 1) un petit vase, qui semble avoir subi une plus forte cuisson que les autres; il est fabriqué à la main, de forme conchoïdale, et d'une argile rouge-jaunâtre[3]. Ce vase est muni, de chaque côté de la panse,

1. *The Cities and Cemeteries of Etruria* (2e édition, Londres, 1878). Cette citation se trouve aussi dans *Ilios*, p. 412.

2. Voir p. 20-25 ce que nous avons dit sur les colonies phéniciennes en Grèce. Voir aussi Max Duncker, *Geschichte des Alterthums*, p. 35, sqq.

3. La profondeur à laquelle ont été rencontrés tous les objets représentés dans cet ouvrage a toujours été notée par les surveillants des fouilles. Je reproduis leurs indications sans en pouvoir garantir l'exactitude.

d'une sorte d'oreille percée de deux trous perpendiculaires, et il est presque identique à un type de poterie très commun dans la première ville de Troie[1], mais que l'on rencontre aussi dans la deuxième Troie,

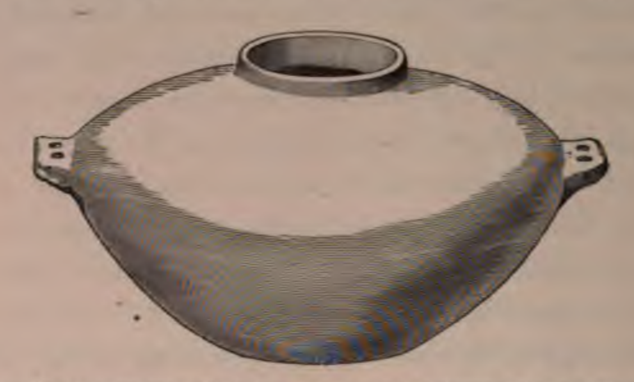


Fig. 1. — Vase en terre cuite, fait à la main et portant de chaque côté une saillie perforée. Demi-grandeur; profondeur 4 mètres.

dans la ville incendiée[2]. Les trous des oreilles correspondaient à des trous semblables pratiqués dans le couvercle[3], et ils servaient soit à suspendre, soit à fermer le vase au moyen d'une ficelle[4].



Fig. 2. — Vase en basalte vert, muni de deux oreilles latérales perpendiculairement forées. Demi-grandeur; profondeur 4 m. $^1/_2$ à 5 mètres.

Nous rencontrons une forme analogue sur le vase de basalte vert (fig. 2), dont le bord est quelque peu relevé. Le fond du vase manque. On a trouvé des vases de ce genre dans la tombe en coupole de Ménidi.

1. Voir Schliemann, *Ilios*, p. 264, 265, n°s 28-30; *Troja*, p. 36, n° 3.
2. *Ibid.*, p. 421, 422, n°s 259, 260.
3. *Ibid.*, p. 226, n° 31.
4. *Ibid.*, p. 434, et la figure 291.

où ils étaient d'une pierre bleu-grisâtre [1], à Mycènes où ils étaient de granit noir [2], à Spata [3] et dans l'acropole d'Athènes; les exemplaires trouvés à Mycènes et à Spata ont des trous latéraux pour la suspension.

Dans la planche XXIII, fig. *d*, j'ai représenté un autre exemplaire analogue; c'est un vase sphérique, trouvé à une profondeur de 2 mètres; il est fait à la main et d'une fine argile verte; son argile, de 3 millimètres seulement d'épaisseur, est recouverte d'un brillant vernis noir. Le col est droit et muni, à droite et à gauche, d'un appendice foré.

On trouve aussi des fragments de jattes façonnées à la main et d'une argile grise, impure, mal cuite. Ces vases ont un bord large et horizontal, percé de chaque côté de deux trous; ce bord a été fait séparément et il a été attaché quand la pâte était encore humide. Puis ces poteries ont été polies et, avant d'être exposées au feu, plongées plusieurs fois dans une solution d'argile rouge, ce qui leur a donné, à l'extérieur et à l'intérieur, une teinte rouge-brique.

Excepté à Troie, les vases avec des saillies latérales verticalement perforées sont partout très rares et ne se rencontrent qu'en petit nombre dans les plus anciennes colonisations. Le musée national d'Athènes ne possède qu'un seul de ces vases; il a été trouvé en Attique et porte le numéro 2185. La petite collection existant à l'École française d'Athènes provient de l'île de Théra (Santorin); elle a été trouvée sous trois couches de pierres ponces et de cendres volcaniques; elle renferme trois vases d'argile, fabriqués à la main, et pourvus d'appendices analogues. On constate le même genre de fabrication sur divers fragments de poteries faites à la main, que j'ai trouvés dans mes fouilles en Béotie [4]. Plusieurs vases analogues, façonnés à la main, se trouvent dans la collection d'antiquités préhistoriques, provisoirement exposée au British Museum, et que J. Theodore Bent a trouvée dans l'antique nécropole de l'île d'Antiparos [5]. Dans les tombes royales de Mycènes,

1. *Das Kuppelgrab bei Menidi*, publié par le *Deutsches Archäol. Institut in Athen* (Athènes, 1880), p. 20, 23, 25, pl. IX, n[os] 5, 6, 7.
2. Voir Schliemann, *Mycènes*, p. 44.
3. *Ibid.*
4. Voir Schliemann, *Orchomenos*, (Leipzig, 1881), p. 40, fig. 2, et p. 41, fig. 3.
5. J. Theodore Bent, *Prehistoric Graves at Antiparos*, dans le journal périodique de Londres *The Athenæum*, 3 mai 1884.

j'ai rencontré un fragment d'un vase antique analogue[1] et aussi plusieurs exemplaires en or, ayant le même système[2]. Dans ses fouilles de Chypre, le docteur Max Ohnefalsch-Richter a découvert des fragments analogues de poteries fabriquées à la main. Le musée de Saint-Germain en Laye en possède plusieurs, dont l'un provenant d'une caverne en Andalousie, et trois autres trouvés dans des dolmens en France, et en outre les moulages de deux autres fragments, dont les originaux, conservés au musée de Vannes, ont été trouvés dans le dolmen de Kerroh près de Locmariaker. Le Musée royal des antiquités du Nord, à Copenhague, possède trois vases fabriqués à la main et munis de couvercles et en outre seize couvercles de vases[3], tous ayant le même système; enfin on peut voir trois vases du même genre au musée de Stockholm.

Des poteries analogues ont encore été rencontrées dans la caverne d'Inzighofen, sur le Danube supérieur[4].

La collection d'antiquités babyloniennes au British Museum renferme un fragment de poterie faite à la main et la collection des antiquités assyriennes possède trois vases trouvés à Nimrud, qui sont de ce même type. Des appendices analogues existent encore sur un vase fait à la main, provenant de Chypre et conservé au Louvre; sur un fragment existant en Hongrie dans la collection du comte Bela Széchényi[5]; sur un vase fabriqué à la main, conservé au musée grand-ducal de Schwerin, sous le numéro 1094, et provenant d'un tumulus conique (dit tombeau des géants, Hünengrab) près de Goldenitz, dans le Mecklembourg. Au musée de Parme, on voit deux vases du même genre, trouvés dans les terramares de l'Émilie, et munis d'appendices latéraux forés perpendiculairement; l'un des vases n'a qu'un trou de chaque côté; l'autre en a deux. Le musée de Reggio possède deux vases analogues et de même provenance. Deux autres ont été trouvés, l'un dans la ter-

1. Voir Schliemann, *Mycènes*, p. 238.
2. *Ibid.*, p. 284, n° 318; p. 286, fig. 319, 320-322.
3. J. J. A. Worsaae, *Nordiske Oldsager* (Kjöbenhavn, 1859), pl. XIX, fig. 95, 98; pl XX, fig. 99.
4. Ludwig Lindenschmit, *Die vaterländischen Alterthümer der Hohenzollerschen Sammlungen* (Mayence, 1860), Pl. XXVI, fig. 7 et 8.
5. Joseph Hampel, *Catalogue de l'Exposition préhistorique des Musées de province et des collections particulières de la Hongrie* (Budapest, 1876), p. 71, fig. 55.

ramare de Castello, près Bovolone (province de Vérone), l'autre dans les palafittes du lac de Garde, et ils sont conservés au musée préhistorique du Collegio Romano de Rome. Un vase du même genre a été trouvé dans une vieille tombe près de Corneto (Tarquinii) et exposé au musée de cette ville. Le fragment avec le même système découvert dans la Grotta del Farné, près de Bologne, se voit dans la collection préhistorique du musée de Bologne [1]. Un vase de même type a été trouvé dans une terramare, à Campeggine (province de Reggio, en Émilie) [2]. Dans les antiques tombes de Bovolone, considérées comme étant du même âge que les terramares de l'Émilie, on a découvert deux urnes funéraires, fabriquées à la main et pourvues latéralement d'appendices perpendiculairement forés [3]. Un vase du même genre, trouvé en Ombrie, se voit dans la collection préhistorique du musée de Bologne; un autre, trouvé dans la caverne de Trou du Frontal-Furfooz, en Belgique, est au musée de Bruxelles. Le musée préhistorique de Madrid renferme cinq fragments avec appendice du même type céramique; ces fragments ont été trouvés dans les cavernes de l'Andalousie, habitées durant l'âge de pierre. Un fragment à oreille forée du même genre et provenant aussi d'une grotte de l'Andalousie est au musée de Cassel. Un autre fragment, trouvé dans le district de Lunebourg, se voit au musée de Hanovre, dans la collection de la Société historique de la Basse-Saxe. La collection privée du sénateur Friedrich Culemann, à Hanovre, possède aussi un vase fait à la main et du même type. Dans le district de Guben, en Prusse, on a aussi trouvé une boîte de même fabrication et dont le bord et le couvercle sont perpendiculairement forés des deux côtés [4]. Un vase en terre cuite, muni au bord supérieur et au bord inférieur d'excroissances forées perpendiculairement, a été découvert à Platkow [5]; en outre, à Grone, près Göttingen, on a trouvé un cruchon d'argile fait à la main et ayant de chaque côté deux anses

1. Edoardo Brizio, *La Grotta del Farné* (Bologna, 1882), p. 20, pl. III, fig. 17.
2. *Bullettino di Paletnologia italiana* (1877), p. 8, 9, pl. I, fig. 3.
3. *Ibid.* (1880), p. 182-192, et pl. XII.
4. *Zeitschrift für Ethnologie*, Organe de la Société berlinoise d'anthropologie, d'ethnologie et d'histoire primitive (1882), p. 392-396.
5. *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, séance du 20 octobre 1883, p. 426.

orientale ou a marché en sens inverse, et comme actuellement la première opinion est la plus vraisemblable, le lieu du gisement est, pour la chronologie, d'une médiocre importance[1]. »

La figure 3 représente un cruchon sphéroïdal, fait à la main et uniansé; il provient de la colonie primitive de Tirynthe: d'une pâte grossière, couleur de brique, ayant subi une forte cuisson, il n'est pas peint; le col, perpendiculaire, est pourvu d'un bec échancré semi-circulairement pour faciliter l'écoulement des liquides; le fond est petit et



Fig. 3. — Cruchon à une anse, fait à la main; demi-grandeur. Trouvé à 3 m. $^1/_2$ de profondeur.

plat. Dans la ville brûlée ainsi que dans la quatrième ville de Troie[2], les vases de ce genre sont communs. Un exemplaire semblable a été trouvé par Bent dans la nécropole préhistorique de l'île d'Antiparos et est actuellement exposé provisoirement au British Museum.

La figure 4 représente un cruchon, modelé à la main, peu cuit, d'un brun sombre, qui, avant la cuisson, a été plongé dans une solution de fine argile; il a une anse qui, pour pouvoir être mieux tenue par la main, est munie à sa partie supérieure d'un appendice en bouton; en outre, il existe, des deux côtés de la panse, un appendice plus saillant qui permettait d'assujettir le vase entre deux pierres alors qu'on le mettait au feu. Le bec est cassé. A Troie on trouve fréquemment des vases pourvus d'appendices abdominaux analogues[3].

1. Préface de R. Virchow à l'*Ilios* de Schliemann, p. XIV.
2. Schliemann, *Ilios*, p. 482, fig. 421, n° 390; p. 477, n° 396; p. 614, n°s 1260, 1161.
3. *Ibid.*, p. 478, n° 400. — Schliemann, *Troja*, p. 214, n° 91.

La figure 5 représente un vase modelé à la main, peu cuit et ayant la forme de deux valves réunies. Il est fait d'une grossière pâte brune,



Fig. 4. — Cruchon, pourvu d'appendices latéraux et d'une anse. Demi-grandeur; profondeur 5 mètres.

qui, avant la cuisson, a été plongée dans une argile finement épurée et d'un brun sombre, puis orné de lignes blanches, descendant irrégulièrement du col jusqu'à la panse. En arrière, le vase était pourvu d'une

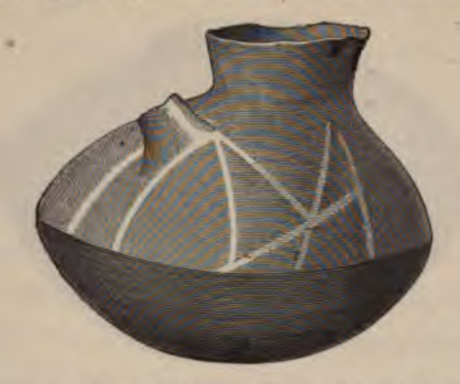


Fig. 5. — Vase ayant la forme de deux valves conchoïdales réunies par leurs bords et orné de lignes blanches. Demi-grandeur; profondeur 4 mètres.

anse qui a été brisée. A ma connaissance il n'existe que six vases de ce genre: l'un que j'ai trouvé à Ilion[1]; le deuxième, découvert aussi

1. Schliemann, *Ilios*, n° 1565.

par moi, vient de Mycènes ; un troisième provient de l'île Amorgo. On peut voir ces deux derniers vases à Athènes, l'un dans la collection mycénienne, l'autre au musée national. Les trois autres, trouvés en-



Fig. 6. — Cuvette de terre cuite. 1/2 grandeur; profondeur $4^{m},50$.

semble avec des urnes-cabane au-dessous d'une strate d'ancienne lave près Marino, dans le voisinage d'Albano, sont au British Museum.

La figure 6 reproduit une petite cuve, modelée à la main, faite d'une argile grossière, qui a environ sept millimètres d'épaisseur. Elle n'est pas peinte et la surface externe, polie avant la cuisson, n'a que la cou-



Fig. 7. — Vase d'argile, muni d'appendices à droite et à gauche.
1/2 grandeur; profondeur 4 mètres.

leur brune de la pâte. Sur le rebord un peu saillant, on voit une série continue d'empreintes concaves et circulaires, faites vraisemblablement avec le doigt avant la cuisson, quand la pâte était encore molle. Dans

la colonie préhistorique d'Imola, on a trouvé des fragments décorés exactement de la même manière[1].

La figure 7 représente un vase fait à la main, d'une grossière pâte grise, ayant six millimètres d'épaisseur, muni à droite et à gauche d'appendices non perforés, qui ont pu servir d'anses et aussi à fixer le vase sur le feu entre deux pierres.

La figure 8 donne le dessin d'un fragment supérieur d'une grande jarre (πίθος) modelée à la main; son bord, large de cinquante-deux millimètres, fait saillie; la pâte est grossière et d'un brun sombre; son épaisseur est de treize millimètres.



Fig. 8. — Fragment marginal d'une grande jarre (πίθος).
Demi-grandeur; profondeur 4m,50.

Au-dessous du bord courent deux bandes, qui ont été faites séparément et qui ont été attachées quand la pâte était encore humide; elles ceignent horizontalement le vase et ressemblent à des séries de monnaies superposées l'une à l'autre. Aujourd'hui encore, dans le Péloponnèse, on trouve des vases de même forme et semblablement décorés.

La figure 9 reproduit un fragment de la panse d'une autre grande jarre fabriquée à la main (πίθος); la pâte en est fort grossière, de couleur grise et mélangée de pierrailles; le vase a subi une cuisson imparfaite et son argile a une épaisseur de quatorze millimètres. Deux bandes

1. Edoardo Brizio, *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per le provincie romane*, IIIe série, vol. II, fasc. 2 (Modena, 1884), p. 19, tav. III, fig. 1, 2.

de trente-cinq millimètres de large ceignent la panse du vase; elles sont imprimées en relief et représentent des spirales, entre lesquelles

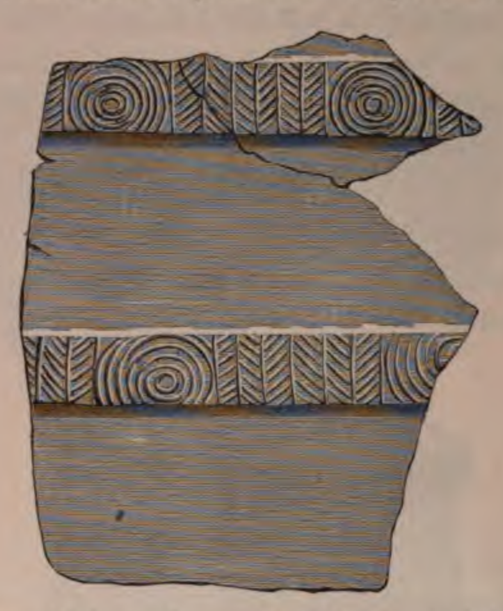


Fig. 9. — Fragment de la panse d'une grande jarre 1/3 grandeur; profondeur 3 mètres.

sont interposés des systèmes de lignes obliques alternativement montantes et descendantes, ressemblant à des branches de sapins. Quoique ce fragment n'ait été trouvé qu'à une profondeur de trois mètres, il doit très vraisemblablement appartenir à la colonie primitive.

Mais les premiers habitants du rocher de Tirynthe ont pu connaître



Fig. 10. — Assiette profonde en argile. Demi-grandeur; profondeur 5 mètres.

le tour du potier, en effet, l'assiette profonde représentée figure 10, et trouvée par le docteur Ernst Fabricius, à une profondeur de cinq mètres, sur le plancher d'argile battue d'une petite maison de la colonie primitive, est sûrement façonnée au tour.

Cette assiette est d'argile jaune, grossière, à demi cuite, non polie et sous ce rapport elle est analogue aux assiettes qu'on rencontre à Troie en énorme quantité[1]. Des assiettes du même genre, grossières, sans polissage, quoique façonnées au tour, se voient dans les collections d'antiquités assyriennes, égyptiennes et chypriennes, qui existent au British Museum; on en a aussi rencontré, me dit le professeur Joseph Hampel, dans les fouilles de Magyarád en Hongrie. Au dire du professeur Virchow, il en existe aussi en Allemagne, seulement celles-là sont polies.

Je crois intéressant pour la science de décrire ici les fragments des autres poteries caractéristiques, datant de la primitive colonie de Tirynthe :

1° Des vases faits à la main, avec une argile noire impure, de cinq millimètres d'épaisseur. Avant la cuisson, la surface externe a été recouverte d'une couche d'argile rouge sombre, épurée et ayant un millimètre d'épaisseur. Avant et après la cuisson ces vases ont été polis à l'intérieur et à l'extérieur, ce qui leur a donné un éclat rouge sur la surface externe, noir en dedans.

2° Des jattes façonnées à la main, à rebord saillant, faites d'une pâte gris jaune, impure ; avant la cuisson, elles ont été plongées dans une solution d'argile noire, de sorte qu'elles ont revêtu cette couleur à l'intérieur et à l'extérieur. A d'autres jattes analogues une solution d'argile rouge a donné une teinte rouge. Sur sa face supérieure, le bord des jattes de ce dernier genre est souvent peint en noir.

L'épaisseur de l'argile de cette poterie varie entre 12 ou 15 millimètres.

3° Jattes très aplaties, faites à la main, d'une forme identique à celle des si nombreuses jattes noires que l'on trouve dans la première ville de Troie[2]. Ces jattes sont faites d'une impure argile rouge ; avant la cuisson seulement leur côté extérieur a été plongé dans une solution d'argile noire et on leur a donné ensuite un beau poli des deux côtés ; aussi ont-ils une surface luisante, noire en dehors, rouge en dedans. L'argile a une épaisseur de 4 à 6 millimètres.

1. Schliemann, *Ilios*, p. 499, fig. 483-496.
2. *Ibid.*, p. 285, fig. 77.

4° De petits vases faits à la main, mais d'une argile grise très bien épurée, qui a seulement 2 millimètres 1/2 d'épaisseur; ces vases ont été traités à peu près comme les précédents, et en dehors ils sont d'un noir luisant; la surface intérieure, restée sans polissage, a conservé la teinte grise et mate de l'argile.

5° Je citerai en outre les poteries plus fines de la colonisation primitive, dont nous avons pu ramasser de nombreux fragments; ces vases façonnés à la main sont d'une fine pâte rouge; sur le même exemplaire, l'épaisseur de l'argile varie de 1 à 4 millimètres; des bandes décoratives, composées de 15 à 17 lignes parallèles et tracées en creux, les ceignent. Avant la cuisson, ces poteries ont été plongées dans une fine solution d'argile noire; elles ont été polies plus d'une fois, de sorte qu'en dedans et en dehors elles sont d'un noir luisant.

6° Il en faut rapprocher des vases faits à la main, bien polis, mais d'une pâte impure, rougeâtre, ayant de 6 à 8 millimètres d'épaisseur. A l'intérieur, ces vases ont la teinte mate de l'argile, mais, à l'extérieur, ils sont ornés, en haut et en bas, de larges bandes d'une couleur rouge très ordinaire; entre ces bandes, on voit des lignes brunes, horizontales, parallèles, et une ligne transversale de même nuance.

7° Puis je mentionne les poteries façonnées à la main, bien polies, d'une fine pâte de 7 millimètres d'épaisseur, qui sont représentées par plusieurs fragments. L'extérieur est d'une couleur brune mal fixée; intérieurement, sur le bord, court une ligne en zig-zag, au-dessous de laquelle on voit, sur un fond jaune clair, une bande composée de trois lignes parallèles de couleur brune.

8° Des vases façonnés à la main, d'une pâte rouge, très impure, peu ou point polis et sans peinture; l'argilè a environ 6 millimètres d'épaisseur.

9° Viennent ensuite de gros et nombreux fragments de vases faits à la main, dont la pâte est très impure et d'un jaune grisâtre. L'argile a une épaisseur d'environ 7 millimètres 1/2. Avant la cuisson, ces vases ont été plongés dans une solution d'une argile jaune clair et ils ne sont quelque peu polis qu'à la surface externe. Ils sont décorés d'ornements linéaires fort variés, dessinés souvent en spirale et d'une nuance noire ou violette très grossière; ce n'est probablement qu'une couleur

argileuse. Beaucoup de graviers sont incrustés dans la pâte, tant celle-ci est impure, tant le polissage est imparfait.

10° J'appelle ensuite l'attention sur les fragments d'une grossière poterie faite à la main. Fort impure, mal polie, non peinte, de couleur rouge, son argile mesure environ 7 millimètres d'épaisseur. Elles ont autour du bord une bande d'argile, faite séparément, qui y a été attachée. Cette bande a 30 millimètres de largeur, environ 8 millimètres d'épaisseur et une décoration d'incisions semi-lunaires parallèles.

11° Fragments de poterie faite à la main, d'une grossière argile rouge de 6 millimètres d'épaisseur. La surface interne seule a été teinte, vraisemblablement avant la cuisson, avec une fine solution argileuse; elle est d'un rouge sombre, tandis que la surface externe a conservé sa couleur rouge naturelle.

12° Ce sont encore des poteries façonnées à la main, dont l'argile a 5 millimètres d'épaisseur; seule, la surface externe a été trempée dans une solution épurée d'argile brune. La surface interne a gardé la teinte grise de la pâte.

13° On rencontre aussi beaucoup de fragments de vases faits au tour, d'une argile bien épurée, parmi lesquels je mentionne, par exemple, les cruchons d'une argile jaune-brunâtre. Ces cruchons doivent avoir été remplis avant la cuisson d'une solution de fine argile grise et ils doivent avoir été mis dans une autre solution d'argile verte, car ils sont gris dans l'intérieur et verts à l'extérieur. Grâce au polissage de ces cruchons avant et après la cuisson, cette dernière couleur est luisante et ils ont une belle apparence.

14° J'appellerai surtout l'attention sur de nombreux fragments de poteries analogues, façonnées à la main. Ils proviennent de coupes faites d'argile noire, mais teintes d'une couleur vert clair. Ces coupes, étant peu ou point polies, sont mates. La forme de ces coupes est identique à celle des coupes brisées, que j'ai trouvées en immense quantité dans le palais de Tyrinthe et qui sont représentées figure 27 et planche XXI, figure *f*. Il est remarquable que c'est le type unique des coupes d'argile à Mycènes. En effet, à Mycènes comme à Tirynthe, les modifications portent seulement sur la nuance et le mode de fabrication. Ainsi dans les tombes royales de Mycènes et, hors de ces tombes, dans les couches

les plus inférieures des décombres, ces coupes sont d'un vert clair, comme celles provenant de la colonie primitive de Tirynthe, mais ornées de spirales noires; plus tard elles sont simplement de nuance verte, mais toujours façonnées à la main. Dans les couches supérieures, à Mycènes et dans les ruines du palais de Tirynthe, elles sont, ou d'une nuance rouge sombre brillante, ou d'un jaune clair et ornées de bandes de couleurs variées, ou simplement de la couleur jaune clair ou blanche de l'argile. (N° 27 et *Mycènes*, p. 134, 135; n°s 83, 84, 88.)

Les fragments de ce genre de coupes sont fort nombreux dans le palais de Tirynthe ; et à Mycènes, on les trouve en si énorme quantité, que j'aurais pu recueillir des milliers de pieds de coupes. Dans les tombes royales de Mycènes, j'ai aussi trouvé 5 exemplaires en or de coupes de cette forme[1].

Une coupe tout à fait analogue, trouvée dans une antique tombe de Nauplie, se voit au musée de Mycènes, et le musée national d'Athènes en possède quatre exemplaires découverts dans des tombes de l'Attique. Dans le musée de l'Acropole, il existe aussi quatre coupes d'une forme très analogue, ainsi que trente pieds de coupes et beaucoup d'autres fragments du même genre trouvés dans les plus anciennes couches de décombres de l'Acropole d'Athènes. Le capitaine Andréas Miaoulès en a une, qui figure dans sa collection à Salamis et qu'il a trouvée dans une tombe de cette île. Au British Museum, on voit quinze exemplaires du même type de coupes; l'une provient de l'île de Kos et les quatorze autres, qui sont peintes, ont été trouvées dans les tombes de Jalysos dans l'île de Rhodes. Le musée du Louvre en possède aussi trois exemplaires peints venant de Rhodes, sans indication plus précise au sujet du lieu d'origine. La même forme de coupe se retrouve encore à Knossos, dans l'île de Crète[2], ainsi que dans la première ville de Troie[3].

Le Musée préhistorique de Madrid renferme aussi quatre coupes analogues, mais sans anses, provenant des cavernes de l'Andalousie, qui ont été habitées à l'âge de pierre. Parmi les poteries trouvées ailleurs

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 314, fig. 343; p. 433, fig. 528.
2. M. Ernst Fabricius m'apprend que Minos Kalokairinos en a trouvé plusieurs autres exemplaires sur le site de Knossos.
3. Schliemann, *Ilios*, p. 279, fig. 61.

et se rapprochant de ce type, je puis citer une coupe provenant de Zabórowo et figurant dans la collection du professeur R. Virchow; une autre coupe venant de Pilin[1]; pourtant ces deux coupes ont des anses plus allongées et ne sont pas pourvues du large pied, qui, dans toutes les autres, est caractéristique.

15° Je citerai encore les fragments d'une grossière poterie, faite à la main, semée de graviers, d'un rouge grisâtre, imparfaitement cuite, ayant une argile de 12 millimètres d'épaisseur. Ces vases, plongés avant la cuisson dans une solution d'argile noire, sont d'un noir mat; ils sont ornés de bandes blanches, horizontales et perpendiculaires, larges de 5 à 10 millimètres.

16° Mentionnons aussi les fragments d'une cuiller à puiser, très grossièrement exécutée, d'une pâte rouge impure, et ayant environ 25 centimètres de long. Je pris d'abord ces fragments pour l'un des pieds d'un grand vase à trois pieds : c'est seulement après mûr examen que je crus y reconnaître une cuiller. Mes soupçons se changèrent en certitude, quand le Dr Max Ohnefalsch-Richter m'eut montré la photographie d'une cuiller analogue, trouvée par lui à Soli, dans l'île de Chypre, et dont le manche était foré à l'extrémité.

17° Pour terminer je citerai des pieds de vases brisés, trouvés souvent dans la colonie primitive de Tirynthe, et prouvant qu'en ce lieu les vases à trois pieds étaient d'un usage général. Ces tripodes en terre cuite se rencontrent par centaines d'exemplaires dans les cinq villes préhistoriques de Troie[2]. En réalité la plupart des vases d'argile ont trois pieds.

M. le professeur R. Virchow, à qui j'avais soumis quelques fragments provenant de la colonie primitive de Tirynthe m'écrit : « La couleur jaune de ces fragments est due à la cuisson. Là où l'argile est noire, c'est que l'action du feu a été faible. Mais tous ces fragments ont été exposés à la fumée et sont imprégnés de charbon. »

J'avais envoyé à M. le Dr Théodore Schuchardt de Görlitz divers fragments numérotés : sous les numéros I-IV, quatre tessons provenant

1. Joseph Hampel, *Antiquités préhistoriques de la Hongrie*, pl. XIX, fig. 3.
2. Schliemann, *Ilios*, p. 273, fig. 53; p. 283, fig. 74; p. 432, fig. 286; p. 421-444, fig. 257-325; fig. 1124-1152, 1411, 1413.

de l'antique colonie; sous le numéro V un petit morceau du crépi décoratif du palais; sous les numéros VI-VII, deux tessons trouvés dans le palais. Ce célèbre chimiste a eu la bonté de les analyser et m'a communiqué les renseignements suivants :

« I. Gisement primitif; couleur rouge : contient surtout de l'acide silicique, de l'alumine, du fer, de la chaux, une très petite quantité de magnésie et des traces de potasse. Les numéros VI et VII étaient étiquetés « Poteries du Palais ». L'analyse a donné :

	I		VI		VII	
Acide silicique.	50,7 0/0	50.60 0/0	53,80 0/0	53,75 0/0	53,3 0/0	53,15 0/0
Alumine	27,0 0/0	27,10 0/0	28,10 0/0	28,20 0/0	28,2 0/0	28,15 0/0
Chaux	19,3 0/0	19,25 0/0	13,00 0/0	12,85 0/0	13,1 0/0	13, 5 0/0
Oxyde de fer.	2,7 0/0	2,75 0/0	2,45 0/0	2,50 0/0	2,7 0/0	2,75 0/0
Total. . . .	99,7 0/0	99,7 0/0	97,35 0/0	97,30 0/0	97,3 0/0	97, 1 0/0

II. Très ancien gisement; couleur noire : acide silicique, alumine, fer, traces de chaux et de magnésie.

III. Très ancien gisement; couleur grise avec bandes brunes : acide silicique, alumine, chaux, magnésie, acide carbonique et traces de fer.

IV. Très ancien gisement; couleur jaune pâle avec bandes noires : comme III, pourtant un peu plus de fer.

V. Crépi décoratif du palais : acide silicique, chaux, acide carbonique et une petite quantité d'alumine. »

A ce sujet le D[r] Schuchardt m'écrit : « Je vous annonce que j'ai soumis à l'analyse qualitative tous les sept échantillons et que j'ai fait deux fois l'opération, ce qui est nécessaire à titre de contrôle, quand il s'agit d'examens importants. Trois échantillons ont été analysés deux fois et les résultats ont été parfaitement concordants. Le D[r] Richter a conduit cette opération fort consciencieusement. L'analyse quantitative des n[os] II, III, IV, V, n'a pas été possible à cause de l'insuffisance des matériaux. Toute substance contenant de l'acide carbonique doit se trouver en quantité suffisante; il en est ainsi pour les numéros III, IV et V. Il est étonnant que le numéro III contienne de l'acide carbonique. Cet acide provient-il de l'acide carbonique de composition d'une pierre siliceuse calcaire ou d'un carbonate de magnésie? je n'ose le

décider. En tout cas l'argile épurée entre en effervescence, quand on la traite par un acide. »

Dans les couches de décombres de la colonie primitive, il existe aussi quelques idoles en terre cuite analogues à celle qui représente la planche XXV, fig. *d*. Je regarde aussi comme un fragment d'idole l'objet figuré sous le numéro II ; il a une longueur de 60 millimètres, est aplati et fait d'une argile brune mal polie. Le haut du corps et les pieds manquent. Je soupçonne que, semblable à une idole trouvée par moi à Mycènes et qui est conservée au musée Mycénien d'Athènes, l'objet en question n'avait pas de tête, mais seulement deux excroissances en forme de corne, je crois en reconnaître les moignons. S'il en est ainsi, les deux spirales collées de droite et de gauche pourraient représenter les seins ; celle du milieu la vulve.



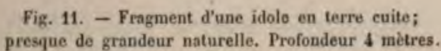


Fig. 11. — Fragment d'une idole en terre cuite ; presque de grandeur naturelle. Profondeur 4 mètres.



Fig. 12. — Objet en pierre noire ; grandeur naturelle. Profondeur environ 3 mètres.

Tout en n'ayant rencontré aucun objet de métal que je puisse avec certitude rapporter à la plus ancienne colonie de Tirynthe, je n'ai pourtant aucune raison de croire que le bronze et le cuivre fussent alors inconnus ; bien au contraire je ne pense pas que les beaux broyeurs polis et autres objets en pierre très dure dont je parlerai en détail aient pu être fabriqués sans outils de bronze.

Mais que le fer fît défaut, cela me paraît hors de doute ; en effet, même dans le palais supérieur de Tirynthe, je n'en ai pas trouvé trace,

pas plus d'ailleurs que dans les décombres préhistoriques de Mycènes, d'Orchomène et de Troie.

Je n'ai trouvé qu'une couple de couteaux ou scies en chalcédoine ou en silex, comme ceux que je découvris à Troie[1]; au contraire les couteaux et têtes de flèches en obsidienne, dont des spécimens sont représentés sous les figures 104-111, étaient fort nombreux. Les couteaux d'obsidienne, longs de 1 à 6 centimètres, et presque toujours à deux tranchants, avaient une forme symétrique et ressemblaient fort aux couteaux troyens du même genre[2]. Quant aux têtes de flèches, elles sont très grossièrement travaillées (fig. 108-111), aussi grossièrement que les têtes de flèches en silex trouvées dans les grottes de l'âge du mammouth et du renne du département de la Dordogne, en France, et que l'on peut voir en fort grand nombre au musée de Saint-Germain-en-Laye. J'ai d'ailleurs rencontré des têtes de flèches en obsidienne d'un travail tout aussi rudimentaire en fouillant, dans la plaine de Marathon, le tumulus préhistorique regardé jusqu'ici, mais tout à fait à tort, comme la tombe des 192 guerriers Athéniens tués dans le combat du même nom (490 av. J.-C.)[3]. Mais le plus singulier est que des couteaux et têtes de flèches en obsidienne, d'un travail tout aussi grossier, se trouvent en énorme quantité sous les ruines du palais royal dans la citadelle de Tirynthe, et que j'ai rencontré des couteaux d'obsidienne de même forme et en aussi grand nombre à Mycènes[4].

La grande quantité d'éclats d'obsidienne et de *nuclei* que l'on trouve à Tirynthe et à Mycènes prouve que ces objets étaient travaillés sur place. Mais l'obsidienne était très probablement importée de l'île de Milo, l'une des Cyclades; car, à ma connaissance, c'est le seul endroit de la Grèce où existe cette roche.

La figure 12 représente un objet en pierre noire, très ressemblant par la forme à une idole troyenne[5].

On a découvert des polissoirs à poterie de deux espèces; les uns, dont

1. Schliemann, *Ilios*, p. 308, fig. 110-115.
2. *Ibid.*, p. 560, fig. 715-720.
3. *Zeitschrift für Ethnologie, Organ der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, XVI, 1884, Heft II, p. 85-88.
4. Schliemann, *Mycènes*, p. 241.
5. Schliemann, *Ilios*, p. 402-404, fig. 211-229.

nous n'avons qu'un exemplaire, sont faits d'une pierre très dure, d'un beau jaune, et ressemblent beaucoup aux polissoirs troyens[1].

Cette forme de polissoir existe aussi à Mycènes, où j'en ai trouvé six exemplaires. Les autres polissoirs, dont deux exemplaires sont représentés figures 13 et 14, sont en forme de cylindres rétrécis à la partie moyenne. Le premier, long de 37 millimètres et large de 27, est en marbre noir, tacheté de rouge et de blanc; l'autre, qui est d'un beau marbre rougeâtre, a 40 millimètres de longueur et 25 de large. Le musée de l'Acropole à Athènes possède quatre polissoirs très analogues



Fig. 13. — Polissoir de marbre noir, tacheté de rouge et de blanc; grandeur naturelle. Profondeur 4 mètres.



Fig. 14. — Polissoir de beau marbre rougeâtre; deux tiers grandeur. Profondeur 4 mètres et demi.



Fig. 15. — Polissoir ou broyeur de granit d'un beau noir à grain blanc, deux tiers grandeur. Profondeur 4m,50.

trouvés dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole.

On a aussi rencontré des polissoirs ou broyeurs de ce genre en marbre tacheté ou en granit noir à grain blanc et ayant la forme d'un cône émoussé ou d'une cloche. Dans la figure 15, j'ai reproduit le plus remarquable de ces objets; il a 75 millimètres de longueur et 53 millimètres de diamètre à son extrémité inférieure. Parfois on trouve encore des moulins à bras de trachyte; leur forme est celle d'un œuf, sectionné par le milieu dans le sens de sa longueur. Ces moulins sont très communs à Mycènes[2] et on en trouve des milliers dans les villes

1. Schliemann, *Ilios*, p. 558, fig. 701, 703.
2. Id., *Mycènes*, p. 144.

préhistoriques de Troie[1]. J'en ai aussi rencontré dans le tumulus de Protésilaus, dans la Chersonèse de Thrace[2]. Ils sont aussi très communs dans les terramare de l'Émilie et il en existe un grand nombre dans les musées de Reggio et de Parme. D'autres objets semblables ont été trouvés dans la « Caverna delle Arene Candide » près Gênes ; on les peut voir au musée préhistorique du Collegio Romano, à Rome. Le musée de Saint-Germain-en-Laye possède six moulins à bras très analogues et faits d'un grès ferrugineux. Au musée de Genève on voit aussi quatre de ces moulins provenant des palafittes suisses. Quantité de moulins en trachyte de ce genre ont été trouvés dernièrement dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole d'Athènes. J'ai déjà expliqué à plusieurs reprises[3] qu'en broyant le grain entre les surfaces planes de ces pierres on n'obtenait pas de la farine, mais une espèce de gruau. Sur la question de savoir comment on utilisait ce grain broyé, qui ne pouvait être enfourné pour faire du pain, je renvoie à ma longue dissertation à ce sujet dans mon ouvrage : *Ilios*, p. 293-295.

Dans les décombres de la colonie primitive et aussi sous les ruines du palais, on trouve encore en quantité des outils de forme sphérique, en pierre grossièrement taillée, mais parfois assez bien polie, qui servaient à écraser le blé. Ils sont en granit, en quartz, en porphyre ou en diorite. A Mycènes j'ai pu recueillir 50 de ces instruments ; dans les décombres de l'Acropole d'Athènes, on en a trouvé trois, qui sont conservés au musée de l'Acropole. On rencontre par milliers ces objets dans les villes préhistoriques troyennes[4] et ils sont communs dans les sites préhistoriques d'Allemagne, de France, de Hongrie et d'Italie. La petite collection chaldéenne du musée du Louvre en renferme d'autres exemplaires provenant des ruines de la Chaldée.

Dans la colonie primitive on a aussi trouvé une douzaine de marteaux fort grossiers en diorite, pierre siliceuse ou granit ; de la taille et du poids de ces marteaux on peut induire qu'ils ne s'adaptaient pas à

1. Schliemann, *Ilios*, p. 292, 562, fig. 89, 90, 735.
2. Id., *Troja*, p. 259.
3. Id., *Ilios*, p. 293-295.
4. *Ibid.*, p. 296, 556, fig. 95, 96, 694, 695.

un manche de bois, mais qu'on les saisissait directement avec la main. A Troie, les marteaux de ce genre sont si nombreux[1] que j'en aurais pu rassembler des milliers. Deux marteaux analogues, tirés des couches inférieures de l'Acropole d'Athènes, se voient dans le musée de l'Acropole; au musée du Louvre, il en existe d'autres provenant des ruines préhistoriques de la Chaldée; ils sont aussi communs dans les terramare de l'Émilie et plusieurs exemplaires de ces grossiers marteaux sont conservés aux musées de Parme et de Reggio.

Mentionnons spécialement une hache bien polie, d'une roche rouge très dure, et d'une forme identique à celle des haches de combat en bronze, trouvées à Troie[2].

Dans les décombres de la colonie primitive de Tirynthe, on rencontre aussi beaucoup de fusaïoles en pierre bleue ou stéatite, semblables à celles dont j'ai recueilli environ 350 exemplaires à Mycènes[3]. A Troie, on trouve aussi de ces fusaïoles en stéatite, mais elles sont si rares que, durant mes longues fouilles, je n'en ai peut-être pas rencontré plus de 70, tandis que j'ai pu rassembler plus de 22 000 fusaïoles coniques en terre cuite.

Dans les antiques tombeaux de Nauplie, on a trouvé plusieurs exemplaires de ces fusaïoles de pierre bleue, et, dans les couches de décombres les plus inférieures de l'Acropole d'Athènes, on en a rassemblé 157 exemplaires[4]. Des fusaïoles tout à fait analogues ont été trouvées dans les tombes de Kameiros à Rhodes et sont au British Museum.

En fait d'objets en os, nous n'avons trouvé que quelques poinçons et une aiguille à broder avec quatre sillons incisés au bout épais, que je représente sous la fig. 16; elle a 65 millimètres de longueur. A Mycènes[5], j'ai trouvé une aiguille analogue et, à Troie, j'en ai réuni des centaines. D'autres exemplaires, semblables ou analogues, existent au Musée de l'Acropole d'Athènes et proviennent des couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole. L'aiguille tirynthienne (fig. 16) a été trouvée près d'un squelette d'homme dans notre tranchée longitudinale de la terrasse inférieure (voyez Plan I). De la même tranchée

1. Schliemann, *Ilios* p. 298, 555, fig. 98, 690.
2. *Ibid.*, p. 598, fig. 870–873; p. 614, fig. 892.
3. Id., *Mycènes*, p. 68, fig. 15; p. 144, fig. 126.
4. Les fusaïoles de pierre trouvées dans l'Acropole sont conservées au Musée de l'Acropole.
5. Schliemann, *Mycènes*, p. 232, fig. 229.

nous avons retiré trois autres squelettes, gisant directement sur le roc.

Près de l'un de ces squelettes, j'ai trouvé un coulant foré en verre bleu, qui est représenté fig. 19. Des coulants de verre très analogues étaient fort nombreux dans les tombes de Spata[1]. Dans la tombe en coupole de Menidi[2], on en a rassemblé une centaine d'exemplaires. Le



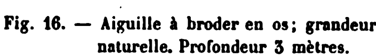


Fig. 16. — Aiguille à broder en os; grandeur naturelle. Profondeur 3 mètres.



Fig. 17. — Coulant foré en verre bleu; grandeur naturelle. Profondeur 3 mètres.

British Museum possède un de ces coulants provenant d'une tombe de Kameiros, dans l'île de Rhodes.

D'après l'analyse de M. le professeur Xavier Landerer, ces coulants consistent en une pâte de verre mélangée de beaucoup de protoxyde de plomb; or, cette dernière substance ayant la propriété de briser les rayons de la lumière, les ornements ont un éclat argenté et miroitant. Landerer fait observer que c'est du verre de soude (en allemand *Natrum-Glas*), et que cette substance à la propriété de se cliver en petits feuillets ou éclats. A Mycènes je n'ai trouvé qu'un coulant de verre analogue, et il était de couleur jaune. Les décombres de la colonie primitive ont en outre fourni une perle de verre d'un bleu de cobalt.

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 42.
2. *Das Kuppelgrab bei Menidi*, publié par l'Institut archéologique allemand d'Athènes (Athènes, 1880), p. 28, pl. III, fig. 4, 5, 8, 9.

Avec ce coulant de verre on n'a trouvé près du squelette que des fragments de poterie monochrome. A côté du deuxième et du troisième squelette, il n'existait aucun objet; mais la tête du troisième était séparée du tronc et placée près des pieds.

Dans les décombres de la colonie primitive de Tirynthe, j'ai trouvé, en divers endroits, de grandes masses de grains brûlés, dont j'ai envoyé des échantillons au professeur Virchow, à Berlin. Cet ami les a soumis à l'examen du professeur Witmack, qui y a reconnu des pépins de raisin d'une grosseur extraordinaire.

CHAPITRE IV

OBJETS TROUVÉS DANS LES DÉCOMBRES DE LA DEUXIÈME COLONIE DE TIRYNTHE

J'ai déjà (p. 45, 50) noté l'étroite ressemblance entre les poteries trouvées dans le palais de Tirynthe et celles de Mycènes, d'Asiné, de Nauplie, de l'acropole d'Athènes, d'Éleusis, de la tombe en coupole de Ménidi, des tombes de Spata, d'Aliki[1], de l'île de Salamis, de Jalysos à Rhodes et de Knossos en Crète ; le Dr Lolling me fait observer que je dois ajouter les poteries de l'île d'Égine. Comme il a pu s'en convaincre, il y a là aussi des tombes qui ont fourni des poteries très analogues à celles de Tirynthe et de Mycènes. D'autre part M. le professeur Rhousopoulos d'Athènes assure que dans l'acropole de Mégare il a trouvé des tessons et des idoles du type Mycénien. J'ajouterai que l'analogie de toutes ces poteries est encore confirmée par l'absence de vases helléniques vernis [2]. En effet, ni M. le Dr Dörpfeld ni moi, malgré les re-

1. Aliki est situé au cap Kolias, en Attique ; le docteur Lolling m'apprend qu'on y a découvert près du rivage plusieurs séries de tombes, ayant un dromos et une chambre de forme conique ; ces tombes ont fourni des poteries très analogues à celles de Tirynthe et de Mycènes.

2. C'est seulement dans l'Acropole d'Athènes, où le terrain a été plus ou moins remanié, que, çà et là, on rencontre des poteries du modèle primitif mêlées à des vases helléniques vernis en noir et d'une époque plus récente.

A ce sujet, je ferai remarquer que des poteries très analogues par la forme, la technique, la décoration, aux poteries mycéniennes et [illegible] ont été trouvées dans une tombe en coupole près de l'antique [illegible] [1] [illegible] M. Helbig en a parlé dans son ouvrage *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert* (Leipzig, 1884), p. 66, 67 ; [illegible] une tombe [illegible] La

1. Annali [illegible]

cherches les plus attentives, nous n'avons pu en rencontrer pendant toute la durée des fouilles, la moindre trace dans les décombres du palais; et pourtant le fragment d'une très belle poterie hellénique, d'un noir éclatant, rencontré par moi dans les couches superficielles des décombres dans l'Acropole de Mycènes et sur lequel il y avait une inscription du sixième siècle, avant J. C. (voy. p. 41) prouve à n'en pas douter que, vers le milieu du premier millénium avant J.-C., ce genre de poterie était d'un usage général; le fragment en question est d'aussi belle qualité qu'un vase quelconque des siècles postérieurs. Qu'un vase noir de ce genre, si parfait, d'un tel fini ait été fait du premier coup, cela est impossible; c'est nécessairement l'œuvre d'une école céramique, qui pour atteindre un si haut degré de perfection, a dû travailler pendant des siècles. Je n'ai donc pas hésité à rapporter au neuvième siècle avant J. C. les tumuli d'Achilles, de Patroclos et d'Antiochos, que j'ai fouillés dans la plaine de Troie, quoique les poteries monochromes de ces tumuli, indiquant au moins cet âge d'après les données archéologiques, fussent mélangées avec des fragments de poteries primitives, monochromes, vernies en noir[1]. Or ces dernières

forme en ruche de la chambre pratiquée dans le roc et du *dromos* qui y conduit[1] rappellent les anciennes tombes en coupole. Dans la chambre on a trouvé deux vases décorés d'ornements bruns sur un fond jaune uni (en haut, c'est un système de lignes sinueuses ; en bas, ce sont des bandes parallèles[2]).Par la forme[3], la technique, la décoration ces vases se rapprochent extrêmement des exemplaires mis au jour par les fouilles de Mycènes et d'autres analogues. En outre, la chambre mortuaire renfermait deux vases d'une pâte noire[4] qui, me dit Löschcke, ressemblent très fort à la céramique mycénienne. Or Syracuse est loin d'être la plus ancienne des colonies grecques à l'ouest et les vestiges grecs, trouvés en d'autres points de la Sicile et de l'Italie, accusent d'ordinaire une date plus récente; je ne sais donc s'il faut attribuer cette tombe aux colonisateurs corinthiens ou à une époque prébellénique. Avant la venue des Grecs, les Phéniciens notamment avaient fondé, sur de petites îles voisines des côtes siciliennes ou sur des presqu'iles faciles à défendre, des comptoirs pour commercer avec les indigènes et pour recueillir le coquillage de la pourpre[5]; et des vestiges évidents attestent l'existence d'un comptoir phénicien à Ortygia[6]. On peut donc se demander si la tombe de Matrensa n'est pas l'œuvre soit des Phéniciens établis à Ortygia, soit de Sicules ayant subi l'influence des Phéniciens et acquis de leurs mains ces poteries. »

1. Schliemann, *Troja*, p. 279, 280.

1. *Annali dell' Instituto*, Tav. d'agg., E, 3. p. 56-58.
2. *Ibid.*, E, 6, 7.
3. Furtwängler et Löschke, *Mykenische Thongefässe*, t III, 9, 11. Un vase découvert en Crète et actuellement au musée de Berlin se rapproche extrêmement des exemplaires siciliens.
4. *Annali dell' Instituto*, 1877, Tav. d'agg., E, 4.5.
5. Thucyd., VI, 2, 6; Movers, *Die Phönikier*, II, 2, p. 309, etc.: Olshausen, dans le *Rheinische Museum*, VIII, (1853), p. 328; Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, p. 464, 465.
6. Movers, *loc. cit.*, II, 2, p. 325-328.

même font défaut dans le palais de Tirynthe; cependant les poteries qu'on y rencontre doivent avoir servi aux habitants jusqu'à la dernière heure; aussi n'hésité-je pas à fixer la grande catastrophe, qui détruisit l'édifice par le feu, au dernier siècle du deuxième millénaire avant J.-C., d'autant plus que nous n'avons trouvé dans le palais rien qui contredise une semblable assertion. Bien au contraire les poteries préhistoriques non mélangées, trouvées dans le palais, mais tout spécialement les nombreuses idoles de forme tout à fait primitive, absolument spéciales, ainsi que l'énorme quantité de couteaux et de têtes de flèche en obsidienne du type le plus primitif, sans compter l'absence complète du fer, sont des arguments décisifs pour admettre cette date. En outre, cette chronologie établirait une merveilleuse concordance avec la catastrophe de l'antique forteresse de Mycènes, catastrophe, qui, comme l'ont démontré mes fouilles, doit remonter aussi à une époque préhomérique lointaine. Oui, nous pouvons l'admettre avec la plus grande vraisemblance, Tirynthe et Mycènes ont été détruites lors d'un grand bouleversement, si destructeur dans ses effets, si terrible dans ses conséquences, qu'il anéantit complètement la civilisation grecque. Puis, des ruines de la civilisation disparue, il en est sorti une autre absolument différente dans toutes les branches de l'activité humaine. L'histoire nous fournit la preuve authentique de cette révolution. Elle eut pour cause l'invasion dorienne, ce qu'on a appelé le retour des Héraclides, que toutes les traditions antiques fixent, avec une merveilleuse concordance, à 80 ans après la guerre de Troie, soit 1100 ans environ avant J.-C. Les habitants du pays furent ou tués ou réduits en esclavage ou contraints d'émigrer en masse et il en résulta ce qu'on a appelé la grande émigration éolienne en Asie Mineure.

Ce grand événement historique explique très naturellement la disparition subite et complète de la civilisation florissante, mais toute spéciale, des antiques cités de Tirynthe et de Mycènes. Mais il est hors de doute que ce grand bouleversement ne s'est point limité, comme on l'a supposé, au Péloponnèse; il doit avoir frappé aussi le Nord-Est de la Grèce, et à tout le moins, quoique avec moins de violence, l'Attique. En effet les produits de la civilisation, si analogues à ceux de Tirynthe et de Mycènes, que l'on rencontre dans la tombe en coupole de Menidi,

dans les acropoles d'Athènes, de Mégare, et à Eleusis, dans les tombes de Spata et d'Aliki, dans les îles de Salamis et d'Ægine, disparaissent aussi tout d'un coup et sans laisser de traces.

On trouve pourtant à Tirynthe, et aussi à Mycènes, de très nombreux fragments de poteries ornées de dessins géométriques[1], très analogues par la fabrication, la forme et la décoration à celles que l'on a découvertes à Athènes, dans les tombes du Dipylon[2].

Avant la vulgarisation de mes découvertes à Mycènes, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1876, ces vases décorés de dessins géométriques, dont on trouve aussi beaucoup de fragments dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole d'Athènes, étaient regardés comme représentant la plus ancienne céramique de la Grèce. Mais quand on accorda aux poteries mycéniennes une plus haute antiquité, on assigna aux tombes du Dipylon une date plus récente. A ce sujet Helbig écrit[3] : « Très généralement aujourd'hui on croit ces tombes moins anciennes[4]. En effet on y voit dominer la pratique plus récente de l'incinération[5]; en outre, durant le septième[6] et même vraisemblablement durant le sixième siècle[7] avant Jésus-Christ, des poteries analogues à celles qui proviennent de ces tombes étaient encore en usage. Les objets en métal de même provenance étant insuffisamment connus[8] l'examen a porté surtout sur les vases peints, dont on a trouvé une quantité considérable. La disposition des lignes géométriques qui les décorent est si particulière, si pittoresque, que ces vases sont couramment appelés de « style Dipylon ». Cependant ces poteries ne se trouvent pas seulement en Attique, mais aussi dans plusieurs

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 175, fig. 157, 158.
2. G. Hirschfeld, *Vasi Arcaici Ateniesi*. (Estratto dagli *Annali dell' Instituto di Corrispondenza archeologica*, Roma, 1872).
3. W. Helbig, *Das Homerische Epos, aus den Denkmälern erläutert* (Leipzig, 1884), p. 54.
4. V. par exemple, Furtwängler, *Die Bronzefunde aus Olympia*, p. 10.
5. G. Hirschfeld, *loc. cit.*
6. *Annali dell' Instituto*, 1880, p. 133 ; *Mittheilungen des Deutschen Archäologischen Instituts in Athen*, VI, 112.
7. *Annali dell' Instituto*, 1878, p. 311, 312. A Olympie la coutume de décorer les ornements de bronze en y gravant des dessins de ce système géométrique persista jusqu'à la fin du sixième ou au commencement du cinquième siècle avant J.-C. : Furtwängler, *Die Bronzefunde aus Olympia*, p. 12.
8. *Annali dell' Instituto*, 1872, p. 136, 154, 155.

autres localités de la Grèce orientale, dans les îles de la mer Égée, particulièrement à Mélos et à Théra, et aussi, à ce qu'il semble, en Asie Mineure et dans l'Afrique septentrionale[1]. Il faut donc admettre que ces vases n'ont pas été fabriqués dans l'Attique, dont l'industrie et le commerce étaient encore bien peu importants à l'époque qu'il faut assigner aux tombes du Dipylon, mais plus à l'Est, soit dans les îles de la mer Égée, soit en Asie Mineure. »

Que ces vases à dessins géométriques nous reportent à une antiquité plus reculée et proviennent des Phéniciens, c'est un point que Helbig a péremptoirement démontré il y a plus de dix ans[2]. En effet, sous le règne du roi égyptien Thutmès III (environ 1600 ans avant Jésus-Christ) nous voyons déjà des vases à dessins géométriques être apportés comme tribut en Égypte de Routenou, c'est-à-dire de la Syrie méridionale; de Kaft, c'est-à-dire de la Phénicie, et des îles de la mer; or beaucoup de ces vases ont exactement la forme, qui plus tard domine dans la céramique grecque[3]. A Ninive, à Chypre, à Rhodes, on trouve aussi des poteries à dessins géométriques[4]. Édouard Meyer affirme aussi l'origine asiatique, c'est-à-dire syrienne, du style géométrique et dit à ce sujet : « En Égypte aussi le style géométrique est fort usité dans le Nouveau Royaume; tous les objets ainsi décorés donnent au premier coup d'œil l'idée d'un pastiche d'un style étranger et non d'un art indigène[5]. »

On peut aussi admettre qu'à Mycènes et à Tirynthe les vases ornés de dessins géométriques étaient importés très vraisemblablement; en effet, non-seulement ils sont tous de grande taille, non-seulement leur décoration, leur mode tout spécial de fabrication diffèrent absolument de tout ce que l'on rencontre à Mycènes et à Tirynthe, mais le genre d'argile même dont ils sont faits, ainsi que le mode particulier de cuisson de cette argile ne se voient dans aucun des autres vases. Ces vases à dessins géométriques doivent donc avoir été importés dans le Pélo-

1. *Annali dell' Instituto*, 1872, p. 140, 151, 174; Furtwängler, *Die Bronzefunde aus Olympia*, p. 19.
2. *Annali dell' Instituto*, p. 221, sq.
3. Eduard Meyer, *Geschichte des Alterthums* (Stuttgart, 1884), p. 245.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

ponèse longtemps avant la grande invasion dorienne, et leur présence dans l'Attique, durant les siècles suivants, n'a pas d'intérêt quand il s'agit de fixer l'époque de la destruction de Tirynthe et de Mycènes.

I. VASES ORNÉS DE DESSINS GÉOMÉTRIQUES.

Ayant maintenant à donner une description plus détaillée des poteries trouvées dans le palais de Tirynthe, je commencerai — puisque je viens de parler des vases à ornementation géométrique — je commencerai par examiner ceux-ci de plus près; et d'abord je discuterai deux fragments trouvés à une profondeur de 60 à 70 centimètres seulement. Ces fragments ont appartenu au bord supérieur d'un grand vase d'argile rouge, à large orifice, et sont représentés Pl. XV, fig. *a*[1]. A l'extérieur la peinture est d'un rouge brun sur fond jaune clair et est diversement teintée, suivant l'épaisseur de la couche. Une ornementation de couleur blanche décore ce fond. Sur le bord supérieur on voit une large bande et, au-dessous, un morceau de char sur lequel est placé un homme conduisant un cheval attelé. Le mouvement est de gauche à droite. L'homme a sur la tête une espèce de casque, que le défaut de place n'a pas permis de dessiner entièrement. D'une main il tient les deux rênes, de l'autre un bâton. Le dessin du cheval est très primitif, très grossier; la crinière et les oreilles sont rendues avec une grande naïveté. D'ailleurs, sur un fragment d'un autre vase, la crinière et le cou du cheval sont dessinés exactement de la même manière (Pl. XXI, fig. 6). Tout à fait à droite, se voit un reste de la bordure rouge qui entourait l'anse. Le cheval est figuré à l'aide de points et de croix dont la couleur blanche se détache sur le fond rouge et brun; mais, pour ce dessin, nous renvoyons à la planche XV, fig. *c*, où l'on trouvera en outre représenté un autre fragment, soit du même vase, soit d'un autre; ce fragment a été trouvé à un mètre de profondeur. On y voit, dessinées au-dessous du bord rouge, la partie supérieure du corps d'un homme et, en outre, à droite, la tête d'un autre homme. — Les deux hommes sont de profil et se dirigent vers la droite; à gauche

1. Pour la description des poteries mentionnées dans ce chapitre, j'ai été aidé par le docteur Ernst Fabricius et je lui réitère ici mes vifs remerciements pour le grand secours dont il m'a été.

est une anse brisée. Quoique ce fragment soit un peu plus rouge que les deux autres, il leur est identique pour la technique et la peinture.

Un autre fragment (Pl. XV, fig. *b*) trouvé également à un mètre de profondeur, représente les jambes postérieures d'un cheval et le bout de sa queue; à gauche on aperçoit une portion de char. Une bande indique le sol. Peut-être ce fragment appartient-il à l'un des deux fragments (Pl. XV, fig. *a*). Un autre fragment, trouvé à la même profondeur, (Pl. XXI, fig. *a*) provient aussi d'un vase d'une argile rouge; sur le fond rouge clair de ce fragment est figuré en rouge un cheval, dont la portion inférieure est conservée. L'exécution est un peu moins soignée, mais la technique est la même que dans la planche XV, fig. *a*, *b*, *c*. Le sol est représenté par deux bandes horizontales.

Tous les fragments dont il vient d'être question sont peints sur leur surface interne; celui de la planche XV, fig. *a*, *b*, est peint en brun foncé; celui de la planche XV, fig. *c*, en rouge; celui de la planche XXI, fig. *a*, en rouge clair. Ce dernier fragment et celui représenté planche XV, fig. *c*, semblent, d'après la technique et la couleur, avoir appartenu au même vase. Dans la figure *b*, planche XV, le fond est plus rouge que celui de la figure *a*, planche XV. J'ai aussi reproduit, planche XVII, fig. *b*, un autre fragment analogue, trouvé à une profondeur de 1^{m},50 et provenant d'un grand vase fait au tour et d'une argile rouge clair; la peinture est de couleur baie foncée avec des touches blanches. Près du bord, en haut, on voit une large bande et au-dessous de cette bande deux hommes, dont le profil est tourné à droite. Le personnage de gauche, dont le haut du corps est conservé, appuie sa main droite sur sa hanche et tient le bras gauche horizontalement étendu vers la droite, à la hauteur de l'épaule. L'homme, qui est à droite, et dont la partie postérieure du corps est seule conservée, se trouvait sur un char, comme on le reconnaît à une portion du pourtour (ἄντυξ) de ce char, qui est conservée, et aussi aux petites proportions de cette figure (voir le conducteur de char, planche XV, fig. *a*). Les contours du corps sont indiqués par des lignes entrelacées. Toutes les lignes noires du dessin portent un pointillé blanc ou des lignes de cette couleur. La surface interne est d'un noir monochrome.

On voit encore, planche XVII, fig. *a*, la représentation d'un fragment, trouvé à une profondeur de 1m,50, et provenant d'un vase, d'une argile rougeâtre, fait au tour et avec peinture rouge. L'argile de ce vase a une épaisseur de 12 millimètres. On y voit une portion de bande avec des figures de femmes d'un type conventionnel; ces femmes ont la tête couverte d'une draperie et leur profil est tourné à droite. Les mains sont, des deux côtés, élevées à la hauteur des épaules, de manière à se joindre à celles des femmes voisines; elles semblent toutes tenir deux à deux un rameau. La taille est beaucoup plus mince que nature; on dirait que, déjà, à cette époque si reculée, les dames portaient une espèce de corset destiné à leur donner une taille fine et une poitrine saillante. Pourtant rien de pareil ne semble avoir été usité dans l'antiquité classique; en effet, pas un auteur ancien ne fait allusion à un corset quelconque et la langue grecque n'a pas d'expression correspondante, car le mot *στηθόδεσμος*[1] et ses diminutifs *στηθοδεσμίς*[2] et *στηθοδέσμιον*[3] indiquent seulement une écharpe pectorale destinée à refouler les mamelons. Les plis de l'étoffe sont indiqués à droite par des stries verticales. Autour de la partie supérieure du corps des femmes, le fond est pointillé; au-dessous des rameaux, les figures sont séparées par des lignes sinueuses horizontales. La figure de droite commence la série des femmes.

Le professeur Ch. Newton, du British Museum, appelle mon attention sur un fragment de vase de ce musée, qui a été trouvé dans une tombe à Kameiros, à Rhodes, et sur lequel est représentée en rouge une figure de femme presque identique à celles que je viens de décrire; cependant là la taille est naturelle et le style de la décoration semble indiquer une époque plus récente.

Dans la draperie recouvrant la tête des femmes il nous faut reconnaître la *καλύπτρη* ou le *κρήδεμνον*, au sujet desquels Helbig[4] écrit : « Une autre pièce du vêtement féminin est une coiffure en draperie,

1. Poll., 7, 66 : Antonio Cocchi, *Graecorum chirurgici libri*, p. 11.
2. Jerem., 2, 32 ; Jesaj., 3, 24 ; Galenus, t. XVIII, 1, p. 823 ; 17, 824, 2; Phlegon. mirabil. p. 118, 26.
3. Et. M., p. 749, 40.
4. W. Helbig, *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert* (Leipzig, 1884), p. 123, 124.

la καλύπτρη ou le κρήδεμνον. L'une[1] et l'autre[2] retombent d'ordinaire en arrière, du vertex sur les épaules. Quand Pénélope se fait voir aux prétendants, elle ramène pudiquement le κρήδεμνον sur ses joues[3]. De même Déméter en deuil voile son visage avec la καλύπτρη[4]. Puisque dans ces divers passages les mots καλύπτρη et κρήδεμνον sont employés avec la même acception, il n'y a aucune raison de ne pas les considérer comme synonymes. Ils peuvent indiquer tout au plus des types légèrement variés de la même draperie. Les sculptures archaïques figurent souvent cette coiffure en draperie[5] chez des femmes, qui, comme Pénélope se laissant voir aux prétendants, ramènent ce voile en avant[6]. »

Sur quatre autres fragments (pl. XVI, fig. *b* et *c*) décorés d'une peinture rouge et provenant d'un vase fait au tour, on voit (*b*) une figure de femme, vue de profil et tournée à droite. Cette figure est la dernière d'une série de quatre femmes dessinées avec un peu plus de naturel. A droite, se voient en partie la portion inférieure du corps et de la tête de la femme suivante, en outre la tête entièrement conservée de la troisième et enfin la partie moyenne du corps de la quatrième femme. Exactement comme dans les dessins de la planche XVII, fig. *a*, les mains des quatre femmes sont relevées à la hauteur de leurs épaules, se touchant l'une l'autre et semblant tenir en commun un rameau. A gauche le premier rameau est entier; les deux autres ne sont conservés qu'en partie. La figure conservée (*b*) est haute de 92 millimètres. Comme les femmes qui précèdent, elle est sans draperie de tête et,

1. *Il.*, XXII, 406; *Od.*, V, 232, X. 545.

2. *Il.*, XIV, 184; XXII, 470; *Od.*, I, 334; V, 346, 351, 373, 459; VI, 100; XVI, 416; XVIII, 210; XXI, 65. Κρήδεμνα, *Hymn.* V (in Cerer.), 41.

3. *Od.*, I, 334; XVI, 416; XVIII, 210; XXI, 65 : ἄντα παρειάων σχομένη λιπαρὰ κρήδεμνα.

4. Hymn. V (in Cerer.), 197.

5. Helbig, *loc. cit.*, p. 124, fig. 24. Voyez p. *e*, deux femmes sur un vase de Melos (Conze, *Melische Thongefässe*, pl. III et vignette de p. V.), *Hélène sur la base de Sparte* (*Annali dell' Inst.*, 1861, Tav. d'agg., C, 2; Löschcke, *De basi quadam prope Spartam reperta*, n° 1, p. 7, sq.; Helbig, *loc. cit.*, p. 124, fig. 24), les trois déesses sur la coupe de Xénoklès (Raoul-Rochette, *Mon. inéd.*, pl. XLIX, 1; Overbeck, *Gal.*, pl. IX, 2).

6. Ainsi, par exemple, des femmes sur des stèles funéraires de Sparte (*Mitth. des Deutsch Archæol. Instituts zu Athen.* II, pl. XX, XXII-XXIV), *Thétis comme fiancée sur le vase de François* (Helbig, *loc. cit.*, p. 2, rem. 1), *Hélène vis-à-vis de Ménélas sur des vases à figures foncées* (Overbeck, *Gal.*, pl. XXVI, 1-3, *Mus. Grégor.*, II, pl. XLIX, 2; Helbig, *loc. cit.*, p. 125, fig. 25.) Voir Löschcke, *loc. cit.*, p. 7.

comme la dernière figure à droite (*c*), elle a des hanches plus larges, bien qu'apparemment lacées. Chez les femmes représentées planche XVII, fig. *a*, les plis de l'étoffe sont indiqués par trois stries verticales; sur le vase qui nous occupe actuellement, ils sont seulement indiqués par une ligne verticale en zig-zag. A droite et à gauche de la procession de femmes sont des bandes verticales; en haut, une bande composée de 12 lignes horizontales en zig-zag. Entre cette bande et la partie inférieure du col du vase encore visible en haut, se trouvent deux bandes : l'une, l'inférieure, composée de deux lignes horizontales et parallèles; la supérieure composée de lignes ondoyantes, droites et horizontales. A la bande verticale, déjà citée, et située à droite des femmes, qui se compose de 12 lignes en zig-zag, se relie à droite un compartiment dont la décoration est en échiquier. Au-dessous est une bande plus large, composée, sur la figure *b*, de trois bandes horizontales rouges; sur la figure *c*, de six bandes aussi horizontales et parallèles, mais d'un brun sombre. L'épaisseur de l'argile, qui est de couleur rougeâtre, est de 10 millimètres. La surface interne du vase est mal polie. Sur d'autres fragments du même vase, on voit des lignes alternativement droites et onduleuses.

Le même genre d'ornementation avec figures féminines se retrouve sur un fragment trouvé à 1^{m},20 de profondeur; ce fragment a appartenu à la partie supérieure d'un grand vase aussi fait au tour; la pâte est rougeâtre et le fond de l'ornementation est jaune (fig. 18). Les dessins sont en noir; l'argile a 8 millimètres d'épaisseur.

Sur le bord supérieur des lignes croisées alternent avec des groupes de dix lignes perpendiculaires. Le col, mince, est décoré de lignes horizontales, séparées par des points. Puis vient une large zone, composée de lignes alternativement horizontales et verticales, limitées en bas par cinq bandes horizontales plus accusées. Dans cette zone même, on voit un mélange de lignes horizontales, perpendiculaires, ondulées, droites, en zig-zag. Tout à fait à droite se voit le commencement d'une procession de femmes, dont le profil est à gauche. Sauf qu'elles sont moitié moins grandes (50 millimètres), ces figures sont identiques à celles que nous avons déjà décrites; leurs mains se joignent aussi sur des rameaux; mais elles n'ont pas de coiffure drapée comme les

femmes, pl. XVI, fig. *b*, *c*. Les plis de l'étoffe sont, cette fois, indiqués par trois stries perpendiculaires.

La planche XIX, fig. *b*, représente un grand fragment d'un très



Fig. 18. — Fragment de vase avec figures féminines et décoration géométrique; demi-grandeur. Profondeur : 1 m. 20.

grand vase façonné au tour dont l'argile n'a pas moins de 18 millimètres d'épaisseur. La peinture est brune sur fond rougeâtre. On distingue quatre bandes horizontales superposées, séparées les unes des



Fig. 19. — Fragment de vase orné de grues et de coquillages; demi-grandeur. Profondeur : 1 m.

autres par trois lignes bien accusées. Les deux bandes inférieures sont simplement peintes d'une nuance unie, mais on voit sur la bande su-

périeure une série de coquillages; sur l'inférieure, des grues, d'une forme conventionnelle et dont le profil est à droite.

Le petit fragment reproduit figure 19 provient aussi d'un vase fabriqué au tour; il est décoré de la même manière, sauf que la bande portant des grues est en haut et celle des coquillages en bas.

A gauche on voit trois lignes verticales. L'argile et le fond de la décoration sont rougeâtres, les dessins sont en noir. La surface interne est rouge. L'épaisseur de l'argile est de 12 millimètres. Il y a une grande analogie entre ce fragment et un autre, provenant de la portion supérieure d'un grand vase fait au tour et décoré en rouge brun sur fond rougeâtre. L'épaisseur de l'argile est de 7 millimètres. Sur le col se voient trois lignes horizontales; puis deux bandes, séparées par quatre lignes. La bande supérieure est ornée d'une rangée de grues de forme conventionnelle, dont le profil est dirigé à droite; la bande inférieure est décorée alternativement de bandes de 6 lignes perpendiculaires. Ces bandes renferment, en guise de triglyphes, des compartiments quadrangulaires, remplis par deux lignes horizontales en zig-zag et disposées par couples. La surface interne du vase est brune.

Très analogue est la décoration d'un grand vase fait au tour et en argile rougeâtre de 12 millimètres d'épaisseur. La peinture est en couleur brune sur fond rougeâtre et se compose de trois bandes, dont celle du haut est la partie inférieure d'un ornement en méandres; la deuxième bande est composée de trois stries épaisses; la bande inférieure porte une file de grues de forme conventionnelle. J'ai aussi trouvé à Mycènes des fragments de vases à dessins géométriques, fort analogues à ce dernier fragment[1].

Dans la planche XVIII, je représente quatre fragments se raccordant et trouvés à une profondeur de $1^{m},50$; ils appartenaient à la partie supérieure d'un grand vase du même genre, façonné au tour, fait d'une argile rougeâtre de 12-13 millimètres d'épaisseur et décoré aussi en brun sur fond rougeâtre. Au-dessous du bord décoré de lignes en zig-zag, on voit sept zones, dont quatre sont constituées par des bandes de trois lignes; on n'en voit que deux sur la bande inférieure, mais

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 173, n° 157, 158.

cela tient à la brisure, et il y en avait très vraisemblablement aussi trois. Sur la deuxième zone, entre quatre rubans verticaux, composés chacun d'un groupe de sept lignes, on voit deux méandres droits et un méandre horizontal; plus à droite, il existe six lignes horizontales en zig-zag. Puis vient, sur la panse, une zone très large où l'on voit, à droite, entre deux rubans composés chacun de six lignes verticales, une grande rosace, entre les feuilles de laquelle sont des 卐. Au-dessus et au-dessous de la rosace sont deux bandes horizontales, constituées chacune par quatre lignes et un méandre horizontal, tout en bas une rangée de coquillages. A droite de ce groupe, on voit d'abord un cheval, dont le profil est à gauche, puis un homme dont le profil est tourné à droite, puis un deuxième cheval avec profil à droite. Des poissons sont représentés entre les jambes du cheval. Partout le fond est garni de méandres, de Swastikas (卐), de coquillages. Au dessus du dos des chevaux on voit des compartiments remplis de lignes horizontales en zig-zag et encadrés par des lignes droites en forme de fenêtres. Entre la cinquième et la septième bande existe une file de grues très grossièrement faites avec profil à droite. Sur le bord interne du fragment (Pl. XVIII) sont cinq bandes brunes parallèles; le fond est d'un rouge monochrome.

Dans mes ouvrages (*Ilios*, p. 517-529, et *Troja*, p. 132-137), j'ai longuement parlé du signe 卐 et du signe 卍, très fréquent aussi; j'ai établi que ces signes ont été rencontrés un nombre infini de fois à Mycènes, dans les quatre villes préhistoriques supérieures de Troie, dans l'Inde (entre autres, quatre fois sur l'empreinte du pied de Bouddha. — *Ilios*, p. 521, fig. 517), en Bactriane, en Chine, dans l'Achanti, dans l'intérieur du pays de la Côte d'Or en Afrique, chez les anciens Hébreux (Voy. *Ézéchiel*, IX, 4, 6, où le signe 卍, sous la forme de l'ancienne lettre hébraïque *Tau*, comme le symbole indien correspondant, est un signe de vie écrit sur le front), à Gaza, dans les antiquités hittites, en Laponie, sur les monuments antiques de toute l'Europe, dans l'Yucatan, au Paraguay; j'ai démontré que ces deux signes se rencontrant partout comme des lutins capricieux, se sont retrouvés, comme la *clef du Nil* ou *crux ansata*, qui, en tant qu'hiéroglyphe, se lit *ankh*, « le vivant », si commun dans les inscriptions de la vallée du Nil,

toujours avec la même forme, aussi sur une stèle funéraire de l'Asie Mineure[1] septentrionale. Je renvoie donc le lecteur à cette longue exposition; mais je lui recommande tout particulièrement la précieuse et importante dissertation, sur le 卍 et le 卐, due à la plume de mon savant ami, Max Müller d'Oxford, et que j'ai citée dans « Ilios », pages 517-521. Je recommande en outre l'excellent ouvrage de M. Robert Philips Greg : *On the Meaning and Origin of the Fylfot and Swastika* (Westminster, 1884) ».

J'ai maintenant à citer un fragment marginal, trouvé à un mètre de profondeur, et provenant d'un grand vase fait au tour, d'une argile rougeâtre de 7 millimètres d'épaisseur; ce vase est décoré de dessins géométriques, peints en rouge sur fond jaune. Le bord, qui est de forme cylindrique, est peint. Au-dessous on voit quatre grosses lignes, et au-dessus deux bandes alternantes, l'une composée de dix lignes droites verticales, l'autre de dix lignes verticales en zig-zag, et d'une rangée de dix coquillages redressés. Au-dessous du bord et séparés par des bandes verticales de dix lignes chacune, sont des compartiments remplis par des lignes en zig-zag et des bandes obliques de lignes ondulées. La surface interne du vase est simplement rouge.

Mentionnons encore un fragment trouvé à la même profondeur et ayant appartenu à un vase à large panse, fabriqué au tour, d'une argile rougeâtre, de 13 millimètres d'épaisseur, avec une décoration rouge sur fond rougeâtre. Au-dessus des trois larges bandes parallèles et horizontales, on voit le reste de bandes verticales constituées par des lignes droites et ondulées, ainsi qu'un reste d'un dessin en arêtes de poisson. Sur la surface interne, il y a des traces de peinture.

Ensuite un fragment rencontré à $1^m,50$ de profondeur et provenant d'un grand vase, d'une argile rouge brune, fait au tour, de 14 millimètres d'épaisseur; on y voit une décoration brune, composée de lignes en zig-zag, serrées les unes contre les autres sur des bandes horizontales. Puis nous avons un petit fragment d'un grand vase tourné, d'argile rougeâtre, de 9 millimètres d'épaisseur, supportant une décoration de couleur brune rougeâtre, consistant en bas, en une bande de

1. Guillaume et Perrot, *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, Atlas, pl. IX.

cinq lignes horizontales, plus haut en trois compartiments dont les deux externes sont incomplets. Le compartiment de droite est décoré en échiquier; celui du milieu par des lignes verticales; celui de gauche par des lignes ondulées.

La figure 20 représente un fragment de grand vase façonné au tour, dont l'argile est épaisse de 9 millimètres. La peinture est noire sur fond jaune. La décoration rappelle celle de la planche XVIII. On y voit un cheval avec une queue en touffe et dont le profil est à gauche. Entre les jambes de l'animal est un poisson verticalement placé et un coquillage (?) ; à gauche est un homme, dont le profil est à gauche ; ses bras sont levés et il paraît tenir un fouet dans sa main droite. L'espace est rempli par des méandres, des coquillages et un 卍. Là, comme toujours, sur les vases à décoration géométrique, on constate que les



Fig. 20. — Fragment de vase, sur lequel sont figurés un homme, un cheval et un poisson ; demi-grandeur. Profondeur : 1 m. 50.

artistes primitifs avaient horreur du vide. Le dessin est encadré par des lignes droites, en haut on voit la naissance du col du vase. La surface interne est d'un brun noir.

Sur le fragment d'un petit vase façonné au tour, d'argile jaune, de 6 millimètres d'épaisseur, on trouve une décoration analogue. La peinture est en brun sombre sur fond jaune et représente un cheval dont le profil est tourné à droite. Entre les jambes du cheval on a figuré un

poisson ; à droite on voit une grande étoile linéaire et un oiseau. Sur le dos du cheval, on aperçoit l'angle d'un compartiment limité par des lignes droites et comblé par des lignes en zig-zag. La surface interne du fragment est d'un noir monochrome. Il a été trouvé, dit-on, à une profondeur de 1^{m},20 à 1^{m},50.

Planche XIX, fig. *a*, je donne le dessin d'un fragment provenant d'un petit vase, fait au tour, trouvé à 1^{m},50 de profondeur. L'argile en est jaune ; son épaisseur est de 3 millimètres ; la décoration est en brun sur fond jaune. On y voit la portion postérieure du corps d'un cheval dont le profil est dirigé à droite.

La figure *a*, planche XVI, représente un fragment d'un grand vase tourné, trouvé à la même profondeur. L'argile, qui est entièrement jaune, est épaisse de 11 millimètres ; la décoration est en brun sur fond jaune. En haut et à droite on voit une partie d'une bordure encadrant un grand ornement circulaire ; il consiste en cercles concentriques, dont l'interstice est comblé, dans les deux cercles supérieurs, par des lignes en zig-zag, dans le troisième par des pyramides. A gauche on aperçoit la portion postérieure du corps d'un cheval muni d'une grosse queue en touffe. Entre les jambes du cheval on a dessiné une queue de poisson et peut-être un serpent. Dans les interstices, divers ornements difficiles à déterminer.

La figure 21 représente un fragment trouvé à 1^{m},20 de profondeur ; ce fragment a appartenu a un grand vase façonné au tour, dont l'argile est très fine, de 16 millimètres d'épaisseur et de couleur rougeâtre ; la décoration est en brun sur fond jaune. A gauche, au-dessous d'une bande de trois lignes se voient les restes de cercles concentriques dont un en zig-zag. Plus à droite, est une croix encadrée par des lignes ; plus à droite encore se voient cinq cercles concentriques, dont l'un est en zig-zag. Le cercle central est rempli par une croix et douze points. A droite en haut est une étoile.

En passant, je remarquerai que j'ai trouvé un autre fragment sur lequel était représentée une croix analogue, encadrée de doubles lignes avec pointillé.

Dans la planche XX, fig. *b*, j'ai représenté un fragment, trouvé à une profondeur de 1^{m},50 et provenant d'un grand vase tourné, d'une

argile rougeâtre de 8 millimètres d'épaisseur; la peinture est en brun sur fond rougeâtre. En bas on voit une étoile inscrite dans un cercle entouré d'un méandre. Puis viennent trois bandes concentriques, dont deux sont formées de deux lignes; la troisième, qui forme la bordure de l'ornement, est composée de trois lignes. Entre ces trois bandes on voit deux lignes en zig-zag qui s'entrecoupent et une simple ligne en zig-zag. Cet ornement circulaire paraît avoir occupé le milieu d'un cartouche oblong, dont la bordure trilinéaire existe encore en partie en haut. Les angles du cartouche quadrangulaire étaient remplis par des enjolivements de fantaisie, dont on voit encore quelques restes. La surface interne est rugueuse et sans peinture.



Fig. 21. — Fragment de vase orné de cercles concentriques et de croix; demi-grandeur. Profondeur : 1 m. 20.

La figure *a* de la planche XX représente un fragment trouvé à la même profondeur et provenant d'un vase un peu moins gros et fait au tour; l'argile, qui a 7 millimètres d'épaisseur, est de couleur jaune. La peinture est noire sur fond jaune. Dans un cartouche formé, sur le bord, de trois et, sur la panse, de quatre lignes horizontales, nous voyons deux bandes verticales, formées d'au moins sept lignes ondu-

lées à gauche, de traits rectilignes à droite. Entre ces deux bandes sont quatre cercles concentriques, dont l'externe est entouré de traits obliques. En haut et en bas on voit deux enjolivements ayant une forme pyramidale et dont les sommets sont reliés par des lignes onduleuses. Au-dessous on voit deux bandes composées de lignes flexueuses verticales. Le tout se termine en bas par une bande de quatre lignes horizontales et une peinture noire uniforme. La surface interne est brune.

Si différent que soit le style des vases à décoration géométrique du style des poteries tirynthiennes et mycéniennes propres, dont je vais parler maintenant, cependant, comme le remarque très justement Sophus Müller[1], les points de contact ne font pas défaut entre les deux groupes. En effet, il y a certains rapports entre l'ornementation par les lignes droites et les motifs en spirale. Ce qu'un style exprime par des lignes droites disposées en méandres, l'autre l'exprime avec des lignes arquées, des spirales ; et tout en s'écartant ainsi fort peu du motif primitif, on créa cependant un genre tout nouveau d'ornementation. Mais je répète ici que, par la matière, la technique, la forme, les poteries à dessins géométriques diffèrent absolument de la céramique tirynthienne et mycénienne.

II. VASES PEINTS EN BLANC LUISANT.

La planche XIV représente sept fragments qui se suivent et proviennent de la portion supérieure d'un vase fait au tour, d'une argile jaune d'une épaisseur de 7 millimètres. La surface externe porte une décoration en rouge et en blanc luisant sur fond jaunâtre poli. La surface interne n'est pas peinte. A droite on voit l'insertion d'une anse. Au-dessous du bord indiqué par une ligne court une large frise, terminée inférieurement par trois bandes. A droite est représenté un objet particulier, où le professeur Newton, du British Museum, reconnaît la proue d'un bateau. Viennent ensuite deux guerriers coiffés de casques et ayant un bouclier rond au bras gauche, tandis que la main droite brandit une

1. Sophus Müller, *Ursprung und erste Entwickelung der europäischen Bronzecultur* (1882), traduction allemande par Mlle J. Mestorf.

lance. Entre les jambes écartées des guerriers pendent de longues queues, qui, suivant le docteur Ernst Fabricius, pourraient être des queues de peaux de bêtes jetées sur le dos des hommes. Cette opinion est vraisemblablement juste; en effet, au British Museum, sur une peinture murale égyptienne, qui provient de Beit-el-Walli et représente la conquête de Kousch, c'est-à-dire de l'Éthiopie, par Ramsès II, on voit beaucoup d'Éthiopiens ayant la taille ceinte d'une peau de panthère, dont les extrémités pendent à la manière de la queue des guerriers tirynthiens.

Derrière les guerriers on voit la portion antérieure d'un cheval dont le profil est tourné à droite et qui, à ce qu'il semble, devait avoir derrière lui un char. Les lignes horizontales, visibles sur le dos du cheval, doivent être des rênes. En haut, des spirales, en bas, des lignes arquées, comblent les vides. A droite, entre les jambes du cheval, s'élance un chien pourvu d'une queue très redressée. Sur le fond rouge du dessin, on a tracé, sur les hommes et le cheval, des lignes ondulées parallèles, de couleur blanc luisant. Les contours et les fines stries sont partout indiqués par des lignes ponctuées également de couleur blanc luisant. Le cheval porte au coin du cou un grand disque. Les yeux sont circonscrits dans un assez grand cercle. Les boucliers sont peints; leur bord est indiqué par deux cercles concentriques de points blancs; l'Omphalos est aussi indiqué en blanc. La crinière soulevée est curieusement dessinée, elle aussi, en blanc.

Il est intéressant de remarquer ici que cette figure de guerrier est deux fois reproduite et sans aucune modification; il semble donc que ce soit une figure d'un style conventionnel.

La figure *e* de la planche XXII représente un fragment d'un autre vase fait au tour, d'une argile rouge, épaisse de 7 millimètres. Sur ce fragment on voit la portion postérieure du corps d'un cheval et une partie du char. Les dimensions de la décoration sont un peu moindres, mais elle est traitée exactement de la même manière que la précédente.

Dans la planche XXIII, fig. *a*, j'ai donné le dessin d'un fragment, tout à fait plat, trouvé à environ 50 centimètres de profondeur, et provenant d'un plateau fait à la main; il en existe deux autres fragments que je n'ai pas représentés, mais qui montrent que le bord du pla-

teau était recourbé. L'argile est rougeâtre et de dix millimètres d'épaisseur. Les deux faces du fragment sont soigneusement polies et peintes en rouge brunâtre. Le bord de la face externe était décoré de méandres couleur blanc luisant sur fond rouge vernissé; puis viennent deux cercles concentriques reposant sur le bord. Le tableau se composait de figures, mais ce qui en subsiste ne suffit pas pour qu'on puisse compléter la représentation. Sur le fragment (Pl. XXIII, fig. *a*) on voit la figure d'un homme faisant un grand pas vers la gauche. Les lignes entourant les pieds doivent probablement représenter les lanières des sandales; la jambe nue sort du chiton richement orné. M. le docteur Ernst Fabricius me fait remarquer que ce genre de décoration se retrouve sur les vases les plus anciens. L'homme paraît appuyer son pied sur le haut de la cuisse nue de son adversaire vaincu, dont une partie a été conservée à gauche. On en reconnaît encore la cuirasse richement ornée. L'espace entre les figures est, comme on le reconnaît sur les deux autres fragments, couvert de bandes parallèles de triangles. Ce qu'on voit à gauche est peut-être la pointe d'un casque.

Sur l'un des deux autres fragments, on voit les jambes d'un guerrier tourné vers la droite; il est debout et on distingue une portion de sa cuirasse couverte de bandes de méandres. En bas du fragment (Pl. XXIII, fig. *a*) on connaît des traces peu distinctes d'une coloration blanc luisant sur vernis rouge.

Comme on peut en juger d'après la manière naturelle dont est dessinée la jambe (Pl. XXIII, *a*), ces fragments, dont la peinture, sous le point de vue de la technique, ne diffère pas beaucoup de celle des grands fragments ornés de guerriers armés (Pl. XIV), attestent un grand progrès artistique. Les dessins n'y sont plus conventionnels; ils ont été librement conçus.

Le cruchon représenté (Pl. XXVII, fig. *d*) a été trouvé dans la tranchée dans la citadelle basse, à 1^{m},50 de profondeur; il est fait au tour, d'une pâte jaune assez fine et est muni d'une anse. Ce vase a 7 centimètres de hauteur, son orifice mesure 6 centimètres et demi; l'épaisseur de l'argile est de 3 millimètres. La teinte du fond est le bleu foncé. A l'exception d'une large bande violette avec des feuilles blanches autour du col et d'une autre plus étroite près du pied, la peinture du

vase est en blanc luisant et consiste en une bande sur le bord supérieur, en une autre bande plus mince au-dessous du ruban violet supérieur, en gracieuses spirales sur la panse et en une étroite bande autour du pied. La surface interne n'est pas peinte. L'anse a été ajoutée.

Je ferai observer ici que parmi les poteries de Théra, trouvées sous trois strates de pierres ponces et de cendres volcaniques, et que l'on peut voir à l'École française d'Athènes, il existe plusieurs vases dont l'ornementation est de couleur blanche sur fond sombre. A Tirynthe



Fig. 22. — Tête de bélier en argile; $\frac{2}{3}$ de grandeur. Profondeur : 1 mètre.

aussi bien qu'à Mycènes[1] les fragments de vases ornés de spirales se trouvent en grande abondance.

Je donne en outre (Pl. XXVI, fig. *d*), le dessin d'un fragment trouvé à la même profondeur que le précédent et provenant d'un vase fait au tour, dont l'argile est jaune, impure et de 6-7 millimètres d'épaisseur. La décoration est égalcment en couleur violette et blanc luisant sur fond bleu foncé; la surface interne n'est pas peinte.

Je citerai encore un fragment marginal, trouvé à une profondeur de $1^m,50$. Ce fragment a appartenu à une jatte façonnée au tour et d'une argile fine et rougeâtre de 5 millimètres d'épaisseur. La décoration, sur fond rouge clair, est rouge sur la face interne, brun foncé

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 123, fig. 30, 34; p. 128, fig. 58,; p. 129, fig. 64; p. 130 fig. 70, 73, 75; p. 135, fig. 86.

sur la face externe. Sur le bord est une bande étroite, au-dessous de laquelle, sur la face interne, on en voit une seconde plus large supportant deux lignes tortueuses et entrelacées de couleur blanc luisant. En dehors, au-dessous du bord, sont deux larges bandes.

La gravure ci-dessus (fig. 22) représente un objet trouvé à la profondeur d'un mètre. Cet objet, qui est d'une argile brune, figure une tête de bélier, dont l'œil a été façonné séparément et attaché. C'est probablement le fragment d'une anse et il semble avoir été d'abord noir, puis recouvert d'un vernis blanc luisant.

III. VASES ORNÉS D'OISEAUX ET DE CERFS.

La figure *d* de la planche XX représente un fragment trouvé à 2 mètres de profondeur et provenant de la partie supérieure d'un grand vase fait au tour; l'argile est d'un jaune clair et de 11 millimètres d'épaisseur. La peinture est noire et mate sur fond jaune clair. Le bord du vase est entièrement peint. Au-dessous s'étendait une file d'oiseaux aquatiques dont le profil était tourné à droite. A gauche, on voit la tête d'un oiseau au large bec; à droite, sont la queue et la tête d'un autre oiseau. La surface interne est d'une teinte noire monochrome.

Un autre fragment (Pl. XXIII, fig. *b*), trouvé à la même profondeur, a appartenu à un vase de moindre dimension, tourné et d'une argile rouge de 6 millimètres d'épaisseur. La décoration est faite avec un vernis noir sur fond rouge. Au-dessous d'une large bande était une rangée de cygnes; on voit, à droite, la partie supérieure d'un de ces oiseaux, dont le profil est tourné à droite et, à gauche, la tête d'un autre tournée en sens contraire.

Sur un autre fragment (fig. 23), trouvé à une profondeur d'un mètre 1/2 et provenant d'un vase fait au tour, dont l'argile est rougeâtre et de 4 millimètres d'épaisseur, la peinture noire sur fond jaune représente, à gauche, la partie antérieure d'un cygne dont le profil est dirigé à droite. Le contour de cette figure est marqué par une ligne épaisse, doublée par une ligne de points; une autre ligne ponctuée traverse le corps par la moitié. A droite on voit encore le bout de la queue de l'oiseau précédent.

Je noterai ici qu'à Mycènes j'ai trouvé un fragment de poterie portant une décoration analogue[1]; ce fragment est au musée mycénien d'Athènes. Le même musée renferme encore un fragment de vase trouvé dans une tombe à Spata et portant aussi une représentation primitive d'un cygne, mais la forme est un peu différente.

Sur un autre fragment, trouvé à 1^{m},50 de profondeur et provenant d'un vase tourné, en argile jaune grisâtre, de 8 millimètres d'épaisseur, on voit, peinte en noir, la portion postérieure du corps et les pattes d'un oiseau dont le profil est dirigé à droite.

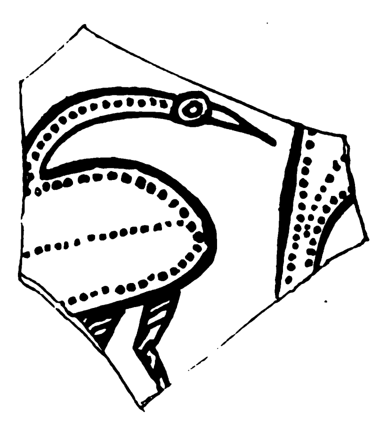


Fig. 23. — Fragment d'un vase avec un cygne; $\frac{2}{3}$ de grandeur. Profondeur : 1 m. 50.

La figure *c* de la planche XX représente un fragment d'un vase fait au tour. Ce fragment était à une profondeur d'un mètre; l'argile en est d'un jaune clair et de 7 millimètres d'épaisseur. La surface interne est rouge; en dehors, la peinture est brun rouge sur fond jaune clair; on y voit, au-dessous d'une large bande, une tête de cerf retournée en arrière de droite à gauche et de profil; le bois de cette tête est puissant et terminé en spirales.

IV. VASES DÉCORÉS D'ANIMAUX MARINS.

Sur la planche XXII, fig. *b*, est représenté un fragment du bord supérieur d'un vase tourné de grosseur moyenne. Il a été trouvé à 1 mètre de profondeur; l'argile en est rougeâtre et d'une épaisseur de 6 milli-

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 123, fig. 33.

mètres. La décoration est en brun noirâtre sur fond rougeâtre. Au-dessous du bord entièrement peint se voit une large zone, limitée en bas par un ruban brun. Sur la zone laissée libre on voit un ornement de fantaisie, probablement un animal marin ; cet ornement plaisait évidemment beaucoup à Mycènes et à Tirynthe, car on le rencontre très fréquemment dans les ruines de ces deux villes. La surface interne du vase est d'un noir monochrome.

Les figures 24 et 25, déjà publiées dans mon ouvrage *Mycènes*



Fig. 24. Fig. 25.

Fragments de vases ornés de dessins représentant le coquillage de la pourpre (*murex*), très communs à Mycènes et à Tirynthe; demi-grandeur.

(p. 215), reproduisent deux fragments de poteries portant une ornementation extrêmement commune sur les vases de Mycènes et de Tirynthe.

Les vases ainsi ornés sont toujours faits au tour et d'ordinaire sont d'une argile jaune d'environ 5 millimètres d'épaisseur. La décoration rouge sur le fond jaune se compose d'un ornement de forme très allongée, fort analogue à celui qui est représenté planche XXII, fig. *b*; c'est le coquillage de la pourpre (*murex*) et on le trouve aussi très fréquemment à Jalysos[1], Spata[2], Knossos[3]. On peut voir aussi le même ornement sur un fragment de vase d'Éleusis[4] et sur un autre provenant des tombes de Nauplie[5]; il se retrouve sur les vases du Musée national d'Athènes, catalogués sous les numéros 2078 et 2081. Ces

1. Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre* (Paris, 1881), pl. III, 5, 6.
2. *Ibid.*, p. 66.
3. *Ibid.*, p. 66.
4. *Gazette archéologique*, 1879, p. 202.
5. On peut voir ce dernier fragment au Musée Mycénien d'Athènes.

derniers vases proviennent de l'Attique, mais le lieu exact de leur découverte n'est pas indiqué.

V. VASES DÉCORÉS D'ORNEMENTS EN SPIRALES.

Suivant l'observation de Sophus Müller[1] le motif de la décoration en spirale a pu être fourni par un fil déroulé. « Le dessin a pu ensuite être fixé sur la surface et s'y dérouler de diverses manières; souvent la spirale est double et se déroule sans interruption, ce qui rappelle encore l'origine du motif. L'ornementation en cercles au contraire a dû être inspirée par des travaux en os, en bois ou en métaux mous. Le centre du cercle rappelle le coup de compas, et les autres développements du motif consistent seulement en combinaisons de demi-cercles, de lignes et de bandes. »

L'ornementation en spirales, si richement représentée à Tirynthe et à Mycènes, « est aussi, comme le dit Sophus Müller[2], extrêmement commune en Égypte. Elle sert à enjoliver des vases et d'autres objets[3], qui souvent ont été pris dans les guerres contre les Phéniciens et d'autres peuples de l'Orient; on la trouve aussi employée dans la décoration architectonique, notamment dans la nécropole de Thèbes, datant de la seconde moitié du deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Exactement comme à Mycènes, les spirales sont tantôt libres, tantôt fixées par le milieu; parfois elles s'enroulent autour d'un cartouche circulaire ou d'une rosace; parfois, comme dans les ornements de plafond d'Orchomène[4], au point où la ligne s'écarte de la spire, on a placé une fleur. » A ce sujet, Sophus Müller[5] dit encore : « En Phénicie, l'ornementation en spirale est générale sur certains objets antiques[6] et nous la rencontrons aussi dans les îles grecques où les Phéniciens ont eu des co-

1. Sophus Müller, *Ursprung und erste Entwickelung der europäischen Bronzecultur*, traduction allemande par Mlle J. Mestorf (1882), p. 338.
2. *Ibid.*, p. 333.
3. Rosellini, *loc. cit.*, I, 100, 102, 158, 159; II, 70, 87; III, 17; Lepsius, *Denkmäler*, VII, pl. 187 *d*; Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien*, etc.
4. Schliemann, *Orchomenos* (Leipzig, 1881).
5. Sophus Müller, *loc. cit.*, p. 339.
6. V. Renan, *loc. cit.*, p. 161; *Description de l'Égypte*, V, pl. 79-83 et 89; Leemanns, *Ægyptische Monumente*, I, pl. 30.

lonies[1]. Ainsi il faut chercher l'origine de l'ornementation en spirales loin de la Grèce dans les domaines Égypto-Phéniciens. De plus, on trouve la spirale sur les monuments presque partout où l'influence phénicienne a pu se faire sentir : dans l'île Gozzo, près de Malte, dans l'Italie méridionale, en Sardaigne et vers l'Orient, dans le Caucase, et partout dans des circonstances qui indiquent une haute antiquité, mais jamais avec des objets qu'on puisse attribuer avec certitude à l'âge du bronze proprement dit.

« On est donc porté à regarder l'ornementation en spirale comme caractéristique de l'influence phénicienne dans tous les endroits ci-dessus indiqués. »

J'ajouterai à ce sujet que l'ornementation en spirale est extrêmement commune à Malte, que les Phéniciens ont occupée pendant des siècles : on la trouve, par exemple, sur une stèle dans la collection de Cesnola au musée de New-York[2], sur un chapiteau de Kition[3], sur une anse de vase d'Amathus[4], sur deux boucliers[5]. En outre, on la rencontre, en territoire carthaginois, sur un chapiteau de Djezza[6] et sur des stèles de Carthage[7].

Un fait des plus intéressants, c'est que, très fréquemment, l'on rencontre les spirales sur des objets d'or provenant de la deuxième ville de Troie, de la Troie incendiée[8]. Le fait nous prouve d'abord qu'à l'époque où florissait Troie, les marchands phéniciens couraient déjà la mer Égée et commerçaient sur les rivages de l'Hellespont; cela nous prouve de plus qu'il est difficile d'assigner aux ruines de Troie l'énorme anti-

1. L'existence d'ornements en spirale sur les poteries de Rhodes est très caractéristique (Salzmann, *Camirus*, pl. 25, 26). Les Grecs occupèrent cette île seulement 60 ans après l'invasion dorienne; mais on ne peut admettre que l'ornementation en spirale d'alors appartienne au style grec. Il ne reste qu'à rapporter ces poteries à une époque plus ancienne, à les attribuer aux Phéniciens, qui eurent autrefois des colonies à Rhodes.

2. Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité* (Paris, 1884), III, p. 217, fig. 152.

3. *Ibid.*, p. 264, fig. 198.

4. *Ibid.*, p. 282, fig. 213.

5. *Ibid.*, p. 870, 871, fig. 638, 639.

6. *Ibid.*, p. 312, fig. 235.

7. *Ibid.*, p. 52, fig. 14; p. 54, fig. 16.

8. Schliemann, *Ilios*, p. 514, fig. 694-704; p. 515, fig. 752-764; p. 544, fig. 834, 835; p. 546, fig. 836-838, 845, 848-850; p. 547, fig. 853; p. 551, fig. 873, 874; p. 559, fig. 906, 907, 909.

quité que leur accordent beaucoup de savants. Ainsi Helbig[1] est d'avis que les ruines d'Hissarlik remontent au quatorzième siècle avant Jésus-Christ, tandis que Dumont[2] va jusqu'à leur assigner une date antérieure au seizième siècle avant Jésus-Christ.

Tout d'abord, j'appelle l'attention du lecteur sur un fragment marginal représenté planche XXII, fig. *d*. Ce fragment provient d'un grand vase tourné, dont l'argile très fine est grise, a 6 millimètres d'épaisseur. Le vase est orné d'une décoration brune sur fond jaune clair. Entre le bord, quelque peu recourbé, et trois bandes parallèles et horizontales; ceignant la panse du vase, on voit une large zone d'ornements analogues pour la forme au lambda grec et se prolongeant en spirales du côté gauche. La surface interne est d'un noir monochrome. Le fragment a été trouvé à 1 mètre de profondeur.

Je citerai ensuite un vase façonné à la main, trouvé à 2 mètres de profondeur et dont l'argile verte a 7 millimètres d'épaisseur. La décoration est d'une nuance noire très ordinaire; elle se compose d'une bande marginale et de deux lignes sur la panse. De ces lignes, la supérieure se compose de trois grossières spirales. La portion postérieure du vase étant brisée, on n'en peut deviner sûrement la forme. Le vase avait deux anses.

Je mentionne en outre un fragment d'un vase trouvé à une profondeur de $1^{m},50$. Ce vase, fait au tour, est d'une argile rougeâtre de 3 millimètres d'épaisseur et revêtu d'une couche d'un jaune brun et d'une peinture rouge. En haut, on voit, au-dessus d'une bande, composée de huit fines lignes, une grande spirale; dans l'œil de cette spirale est une rosace.

Planche XXVI, fig. *c*, j'ai reproduit un fragment ansé, trouvé à peu près à la même profondeur que le précédent. Il provient d'une petite coupe, faite au tour, d'une argile rougeâtre de 3 millimètres d'épaisseur. La décoration est en rouge sur fond jaune clair. Le bord en est délicatement peint, et, au-dessous de lui, on voit une zone d'entre-lacs et de spirales linéaires.

Je citerai encore un fragment de l'épaule d'un vase tourné, trouvé

1. W. Helbig, *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert*, p. 37.
2. Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre* (Paris, 1881), p. 75.

Sur le bord, on voit une ligne finement tracée et, sur la surface externe, un ornement de fantaisie, dont la moitié inférieure rappelle une colonne ionienne. Sur des coupes en terre cuite de l'Attique, on voit un ornement semblable à côté des dessins représentant le coquillage de la pourpre. On le rencontre encore sur deux stèles funéraires de Carthage[1] et sur un vase phénicien[2].

A environ 50 centimètres de profondeur, on a trouvé en outre plusieurs fragments d'un grand vase sans peinture, fait à la main ; l'argile est rouge et elle a une épaisseur de 10 millimètres. La figure 26 représente ces fragments rassemblés.

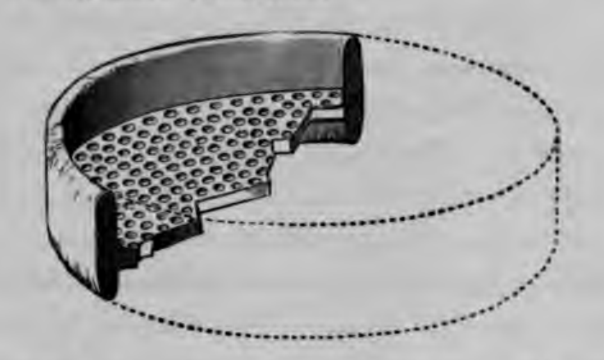


Fig. 26. — Poêle à pâtisserie ; $\frac{1}{6}$ de grandeur. Profondeur : 0m,50.

Ce vase, de forme cylindrique, a environ 40 centimètres de diamètre. Le bord du fond fait saillie de 15 millimètres ; le bord supérieur de 25 millimètres. La surface externe est mal polie. Sur la surface interne du fond on voit, de la circonférence au centre, des dépressions en forme de cônes renversés, profondes de 6 à 7 millimètres ; ces dépressions ont été pratiquées quand l'argile était encore molle ; elles forment par leur disposition des cercles concentriques et sont distantes l'une de l'autre de 6 à 10 millimètres. Aucune de ces cavités ne traverse l'épaisseur de l'argile. La surface externe porte des traces évidentes de l'action du feu. Sûrement donc ce vase a été employé comme une sorte de poêle, vraisemblablement à cuire des pâtisseries,

1. Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité* (Paris, 1884), vol. III, p. 52, fig. 14 ; p. 54, fig. 16.
2. *Ibid.*, vol. III, p. 71.

qui, une fois cuites et retournées, reproduisaient en relief les cupules du fond.

J'ai pu ramasser à Tirynthe beaucoup de fragments de poêles parfaitement semblables, mais de moindres dimensions. J'ai aussi fréquemment rencontré cette espèce de poêle à Mycènes; mais, à ma connaissance, elle ne se rencontre pas ailleurs.

La figure suivante (fig. 27), et la figure *f* de la planche XXI représentent une coupe en terre cuite, qui a été d'un usage général à Tirynthe et à Mycènes. Pour la plupart, les coupes de ce genre sont d'une pâte



Fig. 27. — Coupe; demi-grandeur.

grossière et d'une couleur jaune clair; elles sont faites au tour, mais ne sont ni polies, ni peintes. Assez souvent cependant on en rencontre qui ont été polies et sont revêtues d'un vernis rouge éclatant; quelquefois, mais rarement, le vernis est noir. Très fréquemment ces coupes sont ornées de bandes brunes, parallèles, horizontales, peintes sur le fond jaune clair. Comme je l'ai déjà remarqué (p. 65, 66), on trouve dans les couches les plus profondes des décombres des fragments de coupes, imparfaitement polies, sans peinture, et faites d'une argile verdâtre ; ces dernières coupes semblent être les plus anciennes. Toutes ces coupes ont une anse, rarement deux. Les plus communes ont le pied plat; mais le pied des coupes les plus soignées est creux.

Souvent aussi on trouve des fragments de coupes de ce genre, mais d'une pâte bien pure, à surface bien polie. En dehors ces coupes ne

sont pas peintes, tandis qu'en dedans elles sont ornées de bandes rouges parallèles.

J'ai déjà (p. 65, 66), donné une liste des endroits où, jusqu'ici, on a trouvé des coupes de cette forme et j'y renvoie le lecteur.

La figure 28 représente un vase trouvé près de la surface du sol. Ce vase, fait au tour, est d'une argile rouge de 9 millimètres d'épaisseur et muni de deux anses. La hauteur du vase est de 23 centimètres et demi; la largeur de l'orifice mesure 20 centimètres. En dedans et en dehors, le vase est peint en rouge uniforme; sur le bord seulement, entre deux lignes blanches, il existe deux lignes violettes, parallèles. On ne rencontre pas ailleurs de vase de cette forme.



Fig. 28. — Grand vase; $\frac{1}{6}$ de grandeur. Profondeur : environ 0m,50.

Planche XXIV, fig. *c*, on trouvera le dessin d'un vase tourné, rencontré à une profondeur de 1m,50. Ce vase muni de deux anses a le bord évasé; il est d'une fine argile grise, bien polie, de 4 millimètres d'épaisseur. Sa hauteur est de 9 centimètres; son orifice mesure 15 centimètres de diamètre. La décoration, d'un beau vernis d'un jaune éclatant, consiste en une ligne sur le bord externe et en une seconde ligne sur le col, en une bande composée de trois lignes autour de la panse et en une ligne épaisse autour du pied. La teinte jaune a un tel éclat, que la coupe semble dorée.

On trouvera, planche XXVI, fig. *e*, le dessin d'un fragment de cruchon fait au tour. La pâte en est fine et d'une épaisseur de 6 millimètres. La décoration est brune sur fond jaune clair. Sur le bord, entre deux bandes se voit une ornementation composée de lignes croi-

sécs et transversales. La portion inférieure du vase est simplement peinte. La surface interne est d'un gris monochrome.

La figure 29 représente un vase tourné, trouvé à une faible profondeur. Il est muni d'une anse brisée, située au-dessus de l'orifice, qui a un diamètre de 4 centimètres et demi. Le corps du vase sans l'anse a une hauteur de 10 centimètres. L'argile a 5 millimètres d'épaisseur. La pâte est fine et d'un gris bleuâtre; la surface est soigneusement polie et un goulot se détache de la panse. La décoration est noire et se compose de deux larges bandes sur la panse et de treize lignes autour du col.



Fig. 29. — Cruchon muni d'un goulot; demi-grandeur. Profondeur: environ 0m,50.

Des vases d'une forme très analogue se trouvent souvent à Troie[1] et à Mycènes; on en a rencontré six dans les tombes de Jalysos et ils sont conservés au British Museum; le musée de l'Acropole d'Athènes en possède un exemplaire trouvé dans les couches profondes des décombres de l'acropole; seulement l'anse de ce dernier est sur le col.

La figure 30 reproduit un vase fait au tour, trouvé à une profondeur de 1m,50. L'argile, qui mesure 5 millimètres d'épaisseur, est d'une pâte fine et sans peinture. Ce vase est pourvu d'un goulot en gouttière correspondant à une portion de la paroi criblée de trous. Une portion du col manque. La petite collection de l'École française d'Athènes pos-

1. Schliemann, *Ilios*, p. 471, fig. 377.

sède trois vases de ce genre trouvés à Théra[1]. Au British Museum on en conserve dix, dont neuf proviennent des tombes de Jalysos et un d'une tombe de Kameiros; huit des vases de Jalysos sont tripodiques.

La figure 31 représente un petit cruchon, façonné à la main et trouvé à 1 mètre de profondeur; l'argile en est fine, de couleur jaune, et de 5 millimètres d'épaisseur. La décoration est en noir sur fond clair. Le col est ceint d'une bande horizontale; de cette bande descendent verticalement trois rubans, dont deux sont composés de six et l'un de cinq lignes. L'anse est brisée. Des cruchons de même forme et décorés de la même manière ont été trouvés à Mycènes[2] et dans les tombes

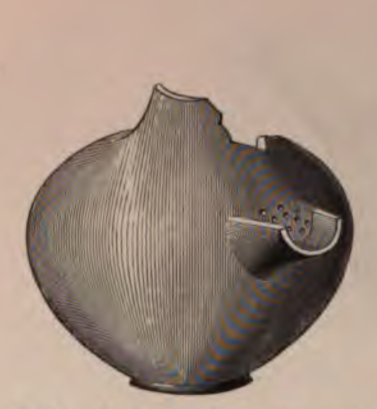


Fig. 30. — Cruchon à goulot en crible; demi-grandeur. Pronfondeur : 1m,50



Fig. 31. — Cruchon; $\frac{2}{3}$ de la grandeur. Profondeur : 1 mètre.

de Nauplie; on peut les voir au Musée mycénien d'Athènes. Le Musée de l'Acropole d'Athènes possède aussi des cruchons d'une forme analogue provenant des couches les plus inférieures des décombres de l'acropole.

Je mentionnerai en outre (fig. 32) un cruchon fait à la main et trouvé à une faible profondeur. Ce vase est d'une argile fine et jaune; il est muni d'une anse et la panse en est convexe. La peinture est noire ou brun sombre, suivant qu'elle a été appliquée en couche plus ou moins épaisse. Le bord est orné d'une bande se continuant sur les deux côtés de l'anse. Trois bandes horizontales ceignent le col et la panse.

1. Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, p. 33, 34.
2. Schliemann, *Mycènes*, p. 121, fig. 27.

Citons encore un fragment marginal, trouvé à une profondeur de 1 mètre et demi et provenant d'un vase tourné, d'une argile rougeâtre, de 3 millimètres d'épaisseur et dont la décoration est en brun sur fond rouge clair. Le bord est droit et revêtu d'une bande, composée de deux lignes parallèles, dont l'intervalle est rempli par des lignes en zigzag,



Fig. 32. — Cruchon; grandeur presque naturelle. Profondeur : 0m,50.

qui s'entrecroisent. La panse du vase et la surface interne semblent avoir été brunes. On a, en outre, trouvé un autre fragment d'un vase du même genre.

La gravure ci-jointe (fig. 33) représente le fragment du bord creux d'un vase fait au tour, d'une argile rougeâtre de 4 millimètres d'épaisseur. Il est orné d'une décoration en rouge brun sur fond rouge clair.



Fig. 33. — Fragment d'un vase; demi-grandeur. Profondeur : 2 mètres.



Fig. 34. — Col d'un vase; un tiers de grandeur. Profondeur : environ 1m,50.

Sur la face supérieure on voit des bandes composées chacune de huit lignes transversales. La surface extérieure du col est couverte d'une ornementation en échiquier.

La figure suivante (fig. 34) est le dessin de la portion supérieure

d'une canette, faite au tour, et trouvée à une profondeur de $1^{m},50$. L'argile est fine et de 3 millimètres d'épaisseur. La décoration est en rouge brun sur fond rouge clair. Le bord est évasé; l'orifice est trilobé. Au-dessous de la large bande qui ceint le col on voit quatre bandes plus étroites, parallèles, horizontales, puis un collier de signes ressemblant à la lettre Z. Plus bas, six bandes parallèles, horizontales et, au-dessous encore, un ruban orné de lignes droites et obliques, dont une petite portion seulement est conservée. La surface intérieure n'est pas peinte.

La figure 35 reproduit la partie supérieure d'un cruchon fait au tour. Ce fragment, trouvé à $1^{m},50$ de profondeur, est d'une argile rougeâtre



Fig. 35. — Fragment supérieur d'une cruche; demi-grandeur. Profondeur : $1^{m},50$.

de 3 millimètres d'épaisseur; il est revêtu d'un enduit jaune avec décoration brune. Sur le bord de ce fragment on voit une bande; sur le col, il en existe deux autres, dont la plus inférieure consiste en une série de signes analogues à des W et à des N.

Je mentionnerai encore un fragment trouvé à 1 mètre de profondeur et provenant d'une coupe tournée, faite d'une argile rouge, de 4 millimètres d'épaisseur, et décorée en rouge sur fond rouge clair. Le bord en est peint. Au-dessous du bord, on voit une bande de six lignes, dont la supérieure et l'inférieure sont plus épaisses. A la partie moyenne, on voit une bande composée de signes ressemblant à des N. Des séries de signes identiques à ceux-là existent sur des poteries trouvées par moi

à Mycènes[1]. On retrouve aussi les mêmes signes sur des fragments de vases tirés des antiques tombes de Nauplie et qui sont conservés au musée Mycénien à Athènes, ainsi que sur deux fragments provenant des couches profondes des décombres de l'Acropole d'Athènes et que l'on peut voir au Musée de l'Acropole.

La figure *b* de la planche XXVI représente la portion inférieure d'un vase cylindrique, fait au tour, d'une argile jaune rougeâtre de 3 millimètres d'épaisseur; il a été trouvé à une profondeur de 1^m,50. Sur le fond jaune clair on voit six bandes superposées. La plus inférieure se compose de petits triangles ascendants rouges. Puis viennent d'abord une bande de cinq fines lignes rouges, et ensuite un large ruban violet. La quatrième bande est formée de quatre lignes rouges accouplées deux à deux et séparées par deux séries de points. Plus haut on voit un ruban violet, suivi de nouveau d'une bande de lignes rouges. La surface intérieure est d'un rouge brun. Ce fragment est remarquable par la finesse de sa décoration.

La figure *a* de la planche XXVII est destinée à mettre sous les yeux du lecteur un débris d'un grand vase rouge, fait au tour, et dont l'argile a 6 millimètres d'épaisseur. Il a été trouvé à 1^m,50 de profondeur. Il existe trente fragments de ce vase qui s'adaptent entre eux. La décoration est d'un rouge éclatant sur fond jaune. Le bord du vase et l'anse sont revêtus de peinture. Sur la large surface plate de l'anse on voit des taches claviformes. Toute la surface extérieure est couverte d'un entrelacement de doubles lignes sinueuses; les espaces intermédiaires sont remplis par des ornements en arête de poisson. Pas de peinture sur la surface intérieure du vase.

De tous les vases trouvés par moi à Tirynthe et à Mycènes aucun n'a une aussi belle décoration.

Pourtant on conserve au musée Mycénien un autre échantillon d'une élégante ornementation analogue trouvée dans une des anciennes tombes de Nauplie. Le docteur Fabricius appelle aussi mon attention sur un disque d'ivoire de Spata, conservé au musée Mycénien, sur lequel se trouvent des arcs bilinéaires superposés de la même manière et il

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 125, fig. 38, et p. 129, fig. 62.

ajoute qu'on voit la même ornementation sur une poterie trouvée par Minos Kalokairinos, à Knossos en Crète.

La gravure 36 représente le fragment d'un vase tout à fait analogue. Ce vase, fait au tour, est d'une argile rouge de 6 millimètres d'épaisseur. Il est orné, sur fond jaune, d'une sorte de corne d'abondance rappelant l'epsilon grec.

Le fragment reproduit dans la figure 37 a appartenu à un grand vase tourné, d'une argile jaune, de 6 millimètres d'épaisseur. La décoration est en brun sur fond jaune. Sur ce fragment on voit, au-dessus de trois larges bandes, un ornement festonné avec des étoiles dans les intervalles.

La figure *c* de la planche XXII est le dessin d'un fragment trouvé à 1^{m},50 de profondeur. Ce fragment provient d'un vase tourné, en argile



Fig. 36. — Fragment de vase ; demi-grandeur. Profondeur inconnue.



Fig. 37. — Fragment de vase; un tiers de grandeur. Profondeur : 1^{m},50.

rouge de 5 millimètres d'épaisseur. La décoration est en brun sombre sur fond jaune clair. Sur le bord court une large bande à laquelle répondent deux rubans ceignant la panse. L'intervalle est rempli par des lignes sinueuses et des cercles concentriques. Il existe plusieurs fragments de ce vase. La surface interne est peinte noir.

Planche XIX, fig. *c*, on voit un fragment latéral d'un vase tourné, fait d'une argile rougeâtre de 4 millimètres d'épaisseur. Ce fragment est remarquable par une particularité sur laquelle j'appelle l'attention : il est pourvu d'un appendice, en forme de mamelon, *perpendiculairement perforé*. Sans doute un appendice perforé du même genre existait

sur le côté opposé de la panse. La décoration est brune sur fond rouge clair. Au-dessous du mamelon sont deux larges bandes, accompagnées en dessus et en dessous de lignes arquées; l'intérieur des arcs est pointillé. Autour du mamelon, dont la pointe est peinte, sont disposées des lignes ponctuées dessinant trois cercles concentriques. A gauche, on voit le commencement de deux lignes en zigzag ponctuées, qui se coupent. Dans la cinquième tombe de Mycènes, on a trouvé un vase avec mamelon peint analogue [1].

La figure 38 représente un fragment marginal d'une grande jatte tournée, faite d'une fine argile rougeâtre de 4 millimètres d'épaisseur. La décoration est en rouge sombre sur fond rouge clair.



Fig. — 38. Fragment de vase; un tiers de grandeur. Profondeur : 1 mètre.

Le bord saillant est peint. Entre une bande horizontale, située au-dessous du bord, et une autre bande, composée de trois lignes épaisses et de quatre lignes plus fines, toutes horizontales, on voit, reposant l'un sur le bord inférieur de la bande marginale et l'autre sur le bord supérieur de la bande inférieure, deux ornements, composés chacun de quatre demi-cercles concentriques, reliés par une série linéaire et perpendiculaire de douze points. A droite et à gauche sont des ornements disposés en arêtes de poisson. A chacun de ces ornements et en dessous en répond un autre composé de demi-cercles. La surface interne du fragment est d'un rouge clair monochrome. Le vase a été trouvé à une profondeur de 1 mètre.

Sur la planche XVII, fig. *c*, on voit un fragment marginal d'un vase

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 375.

tourné. Ce fragment, trouvé non loin de la surface, est d'une grossière argile d'un jaune grisâtre de 9 millimètres d'épaisseur. La décoration, beaucoup plus développée cette fois, est malheureusement fort mal conservée; pourtant les contours, qui étaient en partie incisés, sont encore bien reconnaissables. Sur le bord décrivant un cylindre, on avait représenté une course de guerriers armés allant vers la gauche. Une des figures est conservée en entier; d'une deuxième figure, on voit encore la jambe tendue en arrière et la main droite. Dans la figure conservée, la jambe gauche est en avant, tandis que la droite se balance en arrière et en l'air. Le bras gauche porte le grand bouclier



Fig. 39. — Fragment de vase; un tiers de grandeur. Profondeur : 1m,50.



Fig. 40.—Fragment de vase ; un tiers grandeur. Profondeur : 1m,50.

rond; la tête est coiffée d'un casque à fort cimier. La main droite est rejetée en arrière. Tout le corps semble avoir été peint en brun. Le bouclier était en violet et orné d'un cercle blanc sur le bord et de lignes blanches disposées en rayons. A droite du guerrier qui court, on voit encore la portion supérieure du corps d'une femme, malheureusement fort mal conservé; il semble pourtant que le visage de cette femme soit tourné vers le guerrier. Sûrement cette femme était vêtue. Au niveau de l'épaule du vase, au-dessous du bord, commençait une rangée de poissons. Toute cette décoration témoigne d'un pouvoir artistique considérable; il est difficile d'exprimer avec plus de vérité l'ardeur de la course, en se servant de procédés si simples. La présence de ce fragment au milieu d'autres fragments tout à fait primitifs est singulière; il faut que, d'une manière quelconque, il soit venu d'ailleurs.

M. Achilles Postolaccas me fait remarquer l'analogie qui existe entre la tête du guerrier courant et celle de Pallas, que l'on voit sur les tétradrachmes de l'époque antérieure à Périclès.

La figure 39 représente un fragment trouvé à 1^{m},50 de profondeur. Ce fragment provient d'une grande pinte tournée, munie d'une anse, faite d'une argile de couleur claire de 5 millimètres d'épaisseur. L'épaule est vernie en noir; la panse est décorée d'étroites bandes brunes horizontales sur fond jaunâtre. Entre les deuxième et troisième bandes supérieures est une bande horizontale, ornée de signes cunéiformes noirs. L'anse quadripartite est décorée de traits noirs horizontaux. La surface interne du vase est grossièrement peinte en noir.

La figure 40 reproduit un fragment ansé trouvé à peu près à la même profondeur et provenant d'un vase tourné, d'une argile jaune clair de 4 millimètres d'épaisseur. Le bord extérieur est noir. Au-dessous de ce bord on voit, sur le fond jaune, une bande horizontale formée de carrés reposant sur l'un de leurs angles; des lignes croisées remplissent ces carrés et des coins s'engagent entre eux. Au-dessous de cette bande, il en existe deux autres de couleur noire. La surface interne est simplement peinte en noir.

VII. — POTERIES AVEC DES ORNEMENTS ARCHITECTONIQUES.

Sous ce titre nous comprendrons un groupe de poteries toutes particulières et à large orifice. La surface externe de ces poteries est enjolivée d'un mode d'ornementation que l'on peut appeler architectonique. La panse du vase est ceinte de deux larges bandes horizontales, auxquelles répond une troisième bande sur le bord supérieur du vase.

L'intervalle entre ces bandes est rempli par un système d'ornementation, composé de membres verticaux (qui supportent) et de membres arrondis (qui remplissent) et qui correspondent aux triglyphes et métopes du style d'architecture dorique; on voit d'une manière analogue la division des ornements sur les frises. On trouve à Tirynth[illegible] breux échantillons de ce genre de poterie; j'en citerai [illegible] quelques exemples.

Je commencerai par remarquer que, sur les vases my[illegible]

sion des bandes par une décoration supportante (triglyphe) et par une ornementation remplissante (métope) est aussi très fréquente. (Voy. *Mycènes*, p. 127, fig. 53; p. 128, fig. 59; p. 130, fig. 68, 69 et p. 135, fig. 86.)

La figure 41 reproduit un fragment d'un grand vase fait au tour, trouvé à une faible profondeur. Le vase est d'une argile jaune rougeâtre de 7 millimètres d'épaisseur et ornée d'une peinture rouge brune, qui passe au noir, dans les points où la couche est épaisse. Entre la bande marginale et les deux bandes horizontales ceignant la panse on voit un système de bandes verticales et d'ornements en spirale qui alternent. Les bandes verticales, au nombre de deux, composées chacune de six lignes sont reliées par des lignes horizontales en zigzag. La surface interne est simplement peinte en noir.



Fig. 41. — Fragment de vase ; demi-grandeur. Trouvé près de la surface du sol.



Fig. 42. — Fragment de vase ; un tiers de grandeur. Trouvé presque à la surface du sol.

Le dessin de la figure 42 représente un fragment d'un grand vase tourné. L'argile en est très fine et d'un jaune clair ; son épaisseur est de 7 millimètres. La décoration est en rouge brun sur fond jaune clair. Au-dessous du bord peint, on voit deux bandes perpendiculaires, de sept lignes chacune, séparées par une série de carrés superposés, reposant sur un de leurs angles. Ces carrés sont aussi comblés par des lignes entrecroisées. Sur le bord externe de chaque bande repose un demi-cercle composé de quatre lignes semi-circulaires concentriques et entouré d'une ligne de points.

Je mentionnerai maintenant un fragment d'un vase tourné trouvé à 1^{m},50 de profondeur. Ce fragment, qui est pourvu d'une anse, est fait d'une argile gris jaunâtre de 5 millimètres d'épaisseur. La décoration est en noir sur fond clair. Autour du bord court une large bande horizontale, reliée aux deux bandes horizontales de la panse par d'autre bandes verticales de dix lignes chacune, sur le bord externe desquelles reposent des arcs. La surface interne est simplement peinte en noir.

Nous rencontrons un ornement analogue sur un fragment trouvé à la même profondeur et provenant d'un vase tourné, d'une argile rougeâtre, fine, de 5 millimètres d'épaisseur et ornée d'une peinture brune. Autour du bord et de la panse on voit de larges bandes horizontales, reliées par d'autres bandes perpendiculaires, composées chacune de cinq à six lignes, et sur le bord externe desquelles reposent des lignes en zigzag. La surface interne est vernie en brun sombre.

Un ornement du même genre se voit sur un fragment représenté fig. 43 et ayant appartenu à un vase tourné, trouvé à peu près à la



Fig. 43. — Fragment de vase; environ aux deux tiers de la grandeur. Profondeur: 1^{m},50.

même profondeur que le précédent. L'argile en est d'un jaune clair de 6 millimètres d'épaisseur et est peinte en brun noirâtre. Sur le bord est une bande horizontale; il y en a deux autres sur la panse. Elles sont reliées par une autre bande perpendiculaire. Cette dernière consiste en deux rubans trilinéaires, limitant un espace rempli par cinq séries de points piriformes. Sur le bord de chacun des rubans tri-

linéaires repose un petit ornement disposé en grappe. Dans les cartouches limités par les larges bandes verticales on voit des rosaces.

Sur un autre fragment nous trouvons un dessin tout à fait analogue. On en peut voir un autre, identique, sur deux fragments de vases trouvés dans les strates les plus inférieures de l'Acropole d'Athènes et conservés au Musée de l'Acropole.

Le fragment représenté dans la figure 44 a été trouvé à 1 mètre au-dessous de la surface du sol. Il provient d'un vase tourné, fait d'une fine argile rougeâtre, ayant 4 millimètres d'épaisseur et peinte en brun sombre. On voit sur ce fragment une large bande marginale de laquelle partent des bandes verticales, composées chacune de deux rubans trilinéaires, reliés par un ornement en arête de poisson. La surface interne est peinte en brun.



Fig. 44. — Fragment de vase; environ les $^{3}/_{5}$ de la grandeur. Profondeur: 1 mètre.

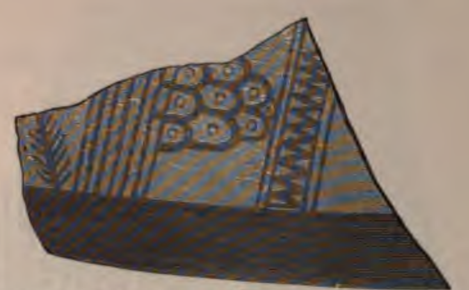


Fig. 45. — Fragment de vase; environ demi-grandeur. Profondeur: 1 mètre.

La figure 45 donne le dessin d'un fragment trouvé à la même profondeur. Ce fragment vient d'un vase tourné, d'une fine argile rougeâtre de 4 millimètres d'épaisseur.

La décoration est en rouge sur fond rougeâtre. Sur le bord est une large bande rouge, horizontale. Au-dessous de cette bande on voit deux bandes verticales, composées, l'une, de deux rubans bilinéaires reliés par des zigzags, l'autre de sept lignes. Un ornement en grappe, couché horizontalement, sert à relier les deux bandes verticales. A droite est représentée une branche de sapin. La surface interne est simplement peinte en rouge.

Mentionnons encore un fragment trouvé à une profondeur de 1 mètre et demi et provenant d'un vase tourné, d'une fine argile jaune de 4 mil-

limètres d'épaisseur. La décoration en est noire sur fond jaune. L'ornementation consiste en bandes perpendiculaires de deux lignes, sur le bord interne desquelles repose une série de petits arcs. Sur le bord externe on voit un ornement en arc. La surface interne est vernie en noir.

A la même profondeur on a trouvé un fragment d'une poterie tournée, d'une argile d'un jaune plus grossier de 4 millimètres d'épaisseur. Le fragment est décoré en noir sur fond jaune. L'ornementation consiste encore en deux bandes verticales, dont l'intervalle est rempli par un ornement en lignes flexueuses. Une série de petits arcs repose sur le bord externe des bandes.

Je terminerai en citant un fragment trouvé à la même profondeur et provenant d'un vase tourné, d'une fine pâte rouge. La décoration est en brun sur fond jaune clair. Là encore on voit deux bandes verticales L'intervalle entre ces bandes est rempli d'une série de petites lignes arquées, horizontales. En dehors des bandes, sur chacun de leurs bords, repose une série de petits arcs. La surface interne est simplement peinte en noir.

VIII. — VASES AVEC ORNEMENTATION VARIÉE

La figure 46 représente deux fragments trouvés à $1^{m},50$ de profondeur et ayant appartenu à un vase tourné à large orifice. L'argile est jaune et de 8 millimètres d'épaisseur; la décoration est en rouge brun sur fond jaune. Sous le col du vase on voit une bande horizontale; sur la panse, trois bandes parallèles à la première. L'intervalle est rempli par des ornements en grappe composés chacun de dix séries de grains et disposés en sens inverse, en alternant. La surface interne est simplement peinte en noir.

Sur deux autres vases trouvés, l'un à Chypre[1], l'autre à Jalysos[2], on voit une ornementation analogue.

La figure 47 est la reproduction d'un fragment trouvé à la même profondeur. Il a appartenu à un petit vase tourné d'une argile jaune

1. Louis Palma di Cesnola, *Cyprus* (Londres, 1877), p. 247.
2. Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, pl. III, fig. 15.

de 4 millimètres d'épaisseur. L'orifice du vase est large; la décoration est en brun rougeâtre sur fond clair.



Fig. 46. — Fragment de vase; environ demi-grandeur. Profondeur : 1m,50.

Trois lignes horizontales décorent, l'une le bord, les deux autres la panse. L'intervalle est rempli par des demi-cercles peints, à convexité supérieure, avec une ligne droite du côté de leur corde. La surface intérieure est simplement peinte en brun.



Fig. 47. — Fragment de vase; demi-grandeur environ. Profondeur : 1 mètre.



Fig. 48. — Vase; demi-grandeur environ. Profondeur : 1 mètre.

La figure 48 donne le dessin d'un petit vase intact, trouvé à une profondeur de 1 mètre. Ce vase, qui est fait au tour, a deux anses; il est d'une fine argile et peint en rouge. Au dehors, le vase tout entier est orné de lignes horizontales qui l'enceignent. Sur l'épaule on voit une bande de onze lignes. Le bord inférieur de cette bande est garni de

festons auxquels répondent d'autres festons disposés en sens inverse et reposant sur une large bande ceignant la panse. La surface interne du vase est peinte en rouge monochrome.

La figure suivante (fig. 49) représente un petit vase tourné en fine pâte rougeâtre. Ce vase, trouvé à la même profondeur que le précédent, était destiné à être suspendu par ses trois anses situées au niveau de l'épaule. Il est un peu ébréché au col. La décoration est en rouge sur fond rouge clair.

Le bord est décoré de quatre séries composées chacune de seize



Fig. 49. — Vase; environ le tiers de la grandeur. Profondeur : 1 mètre.

stries. Sur la surface externe il existe six bandes horizontales rouges; entre la deuxième et la troisième de ces bandes il y a une rangée de lignes verticales en zigzag; entre la quatrième et la cinquième, ainsi qu'entre la cinquième et la sixième bande, courent deux rubans dont chacun est composé de six lignes horizontales et parallèles.

Le pied du vase est proportionnellement petit; le bord interne est rouge.

On trouvera (fig. 50), le dessin d'un vase fait au tour, d'une argile fine de 4 millimètres d'épaisseur et peinte en rouge. Ce vase, dont un côté est brisé, avait vraisemblablement deux anses. Une seule de ces anses est conservée et notre dessin la reproduit. Entre un large ruban horizontal ceignant le bord du vase et une étroite bande décorant le pied, on voit sur la panse deux bandes horizontales; une supérieure constituée par une épaisse ligne ondulée; une inférieure composée de sept lignes horizontales et parallèles. L'anse du vase est peinte. La surface interne est d'un rouge clair monochrome.

La figure 51 représente un vase fait au tour et trouvé à une profondeur d'environ un mètre. L'argile est rougeâtre, peinte en rouge et de 3 millimètres d'épaisseur. Le bord, l'anse et toute la partie inférieure sont rouges. Autour de la panse est une bande jaune, provenant de la solution d'argile épurée dans laquelle le vase a été plongé avant d'être décoré. A peu près au milieu de la panse surgit une sorte de mamelon, qui, sans doute, se reproduisait sur le côté brisé du vase. La surface



Fig. 50. — Vase; deux tiers de grandeur. Profondeur indéterminée.



Fig. 51 — Vase; un tiers de grandeur. Profondeur: 1 mètre.

interne est vernie en rouge; mais sur le fond on voit un cercle plus clair.

Mentionnons encore un vase à une seule anse, fait au tour, et trouvé à la même profondeur que le précédent. Ce vase est d'une fine argile jaune, de 3 millimètres d'épaisseur. La décoration est en rouge brun



Fig. 52. — Vase orné de rosaces; 1/3 de grandeur. Profondeur: 1 mètre.



Fig. 53. — Vase orné de rosaces; 1/3 de grandeur. Profondeur: 1 mètre.

sur fond clair. Au-dessous du bord de ce vase est une large bande noirâtre; plus bas on voit une ligne en zigzag et, plus bas encore, autour de la panse, court une bande composée de six lignes fines et d'une septième ligne plus large. Le pied du vase est aussi peint. En de-

dans du vase, le bord est peint en rouge et le fond est décoré de deux cercles concentriques.

La figure 52 représente un vase brisé, fait au tour et délicatement travaillé. Il avait probablement deux anses, dont l'une seulement est conservée. Il est fait d'une argile gris rougeâtre de 5 millimètres d'épaisseur ; la décoration est en noir sur fond rouge clair. Le bord est décoré d'une série de points ; l'anse, de cinq taches. Des deux côtés du vase, entre les anses, on a peint une rosace entourée de points. Aucune peinture ailleurs.

La figure 53 représente un vase brisé, trouvé à peu près à la même profondeur que le précédent. Ce vase est tourné ; il est d'une argile jaune très fine ; de 3 millimètres d'épaisseur. Il est très délicatement travaillé et décoré en rouge. Le bord est orné d'une série de points ; une grosse tache décore l'anse. Sur la panse, à distance égale des anses, on voit une petite rosace. Le pied du vase est de petite dimension. Ce vase ressemble extrêmement au précédent, mais il est plus fin, mieux travaillé, moins cuit. La grandeur des deux vases est sensiblement la même.

Je signalerai encore un fragment de la portion supérieure d'une jatte profonde, façonnée au tour. Ce fragment, trouvé à $1^m,50$ de profondeur, est fait d'une fine argile rougeâtre de 5 millimètres d'épaisseur. Il est représenté sur la planche XXVI, fig. *a*. La décoration en est noire sur fond jaune. Une ligne suit le bord de ce vase. Au-dessous est une grande rosace composée de trois cercles concentriques, dont le plus externe est ponctué, tandis que les deux cercles internes sont coupés par une croix dont chaque angle droit contient un point.

Nous avons encore trouvé à Tirynthe deux autres fragments de poteries ornés de rosaces analogues. J'en ai reproduit un dans la figure 54. Ce fragment est aussi d'une fine argile rougeâtre de 5 millimètres d'épaisseur ; il est décoré en noir sur fond jaune.

Sur ce fragment, la rosace est circonscrite dans une spirale et le cartouche est limité, en bas, par une bande composée de huit lignes presque horizontales et parallèles ; à gauche, la limite du cartouche est formée par deux lignes perpendiculaires : sur le côté externe de ce cordon court une ligne festonnée.

On voit une décoration analogue sur un vase provenant d'une antique tombe de Nauplie et qui est conservé au musée Mycénien d'Athènes.

Rien de plus commun que les rosaces dans l'art antique de l'Orient, aussi bien en Égypte qu'en Assyrie; elles sont loin d'être rares sur



Fig. 54. — Fragment de vase orné d'une rosace. Profondeur indéterminée.

les poteries et les objets d'or de Troie[1] et de Mycènes[2]. Le curieux plafond sculpté, découvert par moi dans le *Trésor Minyen*, à Orchomène[3], n'est pas orné de moins de 184 grandes rosaces. On trouve aussi des rosaces sur les poteries des tombes de Jalysos[4] et en outre sur les bas-reliefs de Thoutmès III (XVIII[e] dynastie), où l'on voit les Khétas (Hittites) offrir au pharaon des vases décorés de rosaces.



Fig. 55. — Pinte; environ demi-grandeur. Profondeur : 1m,50.

Selon le professeur Sayce, l'ornementation en rosace, originaire de Babylone, aurait été adoptée par l'industrie des Phéniciens, puis propagée par eux dans l'Occident[5].

1. Schliemann, *Ilios*, p. 494, fig. 463; p. 616, fig. 899; p. 618, fig. 906, 907, 911; p. 624, fig. 937.
2. Schliemann, *Mycènes*, p. 296, fig. 327, 328; p. 307, fig. 336; p. 309, fig. 337; p. 315, fig. 344; p. 128, fig. 56, 57; p. 129, fig. 67.
3. Schliemann, *Orchomenos* (Leipzig, 1881), pl. I.
4. A. H. Sayce, dans le journal *The Contemporary Review*, December 1878.
5. *Ibid.*

La figure 55 représente une pinte modelée à la main et trouvée à une profondeur de 1 mètre et demi. Ce vase est sphéroïdal et à fond convexe ; la pâte en est fine et jaune. Le col et l'anse sont brisés. La décoration est en partie d'un brun sombre, en partie d'un brun clair. Le col est ceint d'un ruban horizontal, duquel descendent, de chaque côté, deux bandes composées de petites lignes arquées et superposées. La décoration est complétée par deux rosaces, une de chaque côté.

La figure suivante (fig. 56) est le dessin d'un petit vase d'une pâte rouge clair, trouvé à la même profondeur que le précédent. L'anse ordinaire est remplacée par une petite poignée droite, dont la moitié au moins manque. Le vase est décoré en rouge jusqu'à la partie moyenne ; au-dessous des lignes brunes horizontales ; le fond est jaune.



Fig. 56. — Vase ; deux tiers de grandeur environ. Profondeur : 1m,50.

La figure 57 représente un type de vase plus commun que tous les autres à Tirynthe et à Mycènes. C'est une pinte de forme sphéroïdale avec un pied plat de petite dimension. Elle a été trouvée à une faible profondeur. La pâte est de couleur jaune. A la partie supérieure se trouvent deux anses avec appui médian pour la commodité des doigts et une plus grande solidité. Un peu plus bas est le goulot. La décoration est de nuance jaune et brun rouge. En haut, près de l'anse, sont quatre signes en forme de lambdas. Sur l'anse même sont des cercles concentriques. La panse tout entière est décorée de bandes horizontales, de couleur et de dimension diverses, et qui ont été faites à l'aide du tour.

A une certaine époque, ce type exact de vase a dû être très aimé et d'un usage général partout où le grand peuple asiatique a eu des colonies dans le monde grec. En effet, à Mycènes et à Tirynthe, on en trouve des milliers de fragments et aussi un bon nombre d'exemplaires bien conservés; dans le petit nombre de tombes ouvertes à Spata il y en avait cinq exemplaires; dans les tombes de Nauplie on en a trouvé un exemplaire et un autre dans la tombe en coupole de Ménidi : tous ces vases sont conservés au musée Mycénien. En outre le musée national d'Athènes en possède encore huit exemplaires, venant de l'Attique, mais sans autre désignation de lieu. Dans le musée de l'Acropole, on en voit



Fig. 57. — Vase à goulot cylindrique; un tiers de la grandeur. Trouvé presque à la surface.

cinq exemplaires entiers et les fragments de six autres provenant des couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole. Le capitaine Andréas Miaoules, directeur de l'arsenal maritime de Salamis, en a, dans sa collection, un échantillon trouvé dans une tombe de Salamis. Dans la petite collection de poteries préhistoriques provenant de Théra, et que l'on peut voir à l'école française d'Athènes, il existe un vase de ce genre[1]. A Knossos, en Crète, on en a découvert cinq exemplaires[2]. A Chypre ces vases sont communs[3] et quatre d'entre eux se voient au Musée du Louvre. Le même musée possède aussi deux exemplaires de

1. Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, p. 38 et 65.
2. *Ibid.*, p. 65.
3. *Ibid.*, p. 44.

ces vases, qui viennent d'Égypte, pays où ils sont très communs[1]. Le British Museum n'en possède pas moins de cinquante et un exemplaires, tous de la même forme ; de ces vases, cinq viennent d'Athènes, trois d'Égypte, et quarante-trois de la ville rhodienne de Jalysos, qui, dans la haute antiquité, a été habitée, des siècles durant, par les Phéniciens.

Je noterai en passant qu'à Tirynthe j'ai trouvé une portion supérieure de l'un de ces vases, dont chaque anse est percée de trois trous, qui devaient servir à suspendre le vase.

Planche XXVII, fig. *b*, j'ai donné le dessin de l'une des six petites coupes trouvées dans le palais de Tirynthe. Elles sont modelées à la main, faites d'une fine pâte jaune et pas beaucoup plus grandes qu'une cuiller ; le bord de quelques-unes est percé. Presque toutes sont décorées de bandes d'un rouge brun ou noir, se coupant à angle droit et composées de quatre lignes. Sur les exemplaires les plus petits, il y a seulement une ligne peinte. J'ai trouvé aussi une petite coupe analogue, munie de deux poignées opposées l'une à l'autre ; la surface interne en est revêtue d'un enduit blanc sur lequel sont peintes deux bandes rouges s'entrecroisant.

IX. DIFFÉRENTS OBJETS DE TERRE CUITE

L'une des plus curieuses découvertes faites à Tirynthe est un fragment de baignoire (pl. XXIV, fig. *d* et *e*) trouvé à $1^{m},50$ de profondeur. Ce fragment, long de 70 centimètres, a un bord épais de 55 à 70 millimètres, au-dessous duquel l'argile mesure 15 millimètres d'épaisseur ; elle est faite d'une grossière argile rouge, pleine de graviers, d'où un polissage très défectueux. Sur l'une des faces on voit une grande poignée en forme d'anse. Le fragment a une courbure semblable à celle de nos baignoires. La décoration est en blanc sur fond rougeâtre. Des bandes zèbrent transversalement la large surface du bord. En dedans, le long du bord, courent trois larges lignes horizontales ; plus bas

1. Sophus Müller, *Ursprung und Entwickelung der europäischen Bronzecultur* (1882), traduction allemande par Mlle J. Mestorf, p. 333 ; Rosellini, *I monumenti dell' Egitto e della Nubia*, II, pl. 56, fig. 99 ; Leemanns, *Aegyptische Monumente*, II, pl. 66, fig. 415.

sont de grandes spirales. Sur la surface externe on voit seulement, au-dessous du rebord saillant, deux bandes. L'anse est ornée de huit bandes verticales.

Quant aux grandes urnes (πίθοι) de forme troyenne[1] nous n'en avons trouvé que des fragments; le bord de l'un de ces fragments est percé d'un grand nombre de trous verticaux; deux autres fragments étaient reliés par des crampons en plomb. Nous avons trouvé d'ailleurs quantité de ces crochets de plomb, qui doivent avoir été employés de la même manière.

On a aussi rencontré, dans une chambre du palais, l'une auprès de l'autre, deux jarres cylindriques d'une argile brun sombre, très impure, d'environ 50 millimètres d'épaisseur. Elles ne sont polies ni en dedans ni en dehors. L'une de ces jarres a 66, l'autre 54 centimètres de diamètre. La partie supérieure de toutes deux est brisée; néanmoins elles ont encore 60 centimètres de hauteur, d'où l'on peut inférer que, dans leur intégrité, elles avaient bien 1 mètre de haut. Un autre vase, tout à fait analogue, a été trouvé dans une autre chambre. Dans les ruines de la première, la plus ancienne ville de Troie, jai trouvé des vases cylindriques un peu plus petits que ceux dont nous venons de parler, mais mieux travaillés, tandis qu'on n'y rencontre pas une seule des grandes jarres (πίθοι), de la forme ordinaire, qui se trouvent, par centaines d'exemplaires, dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième villes de Troie.

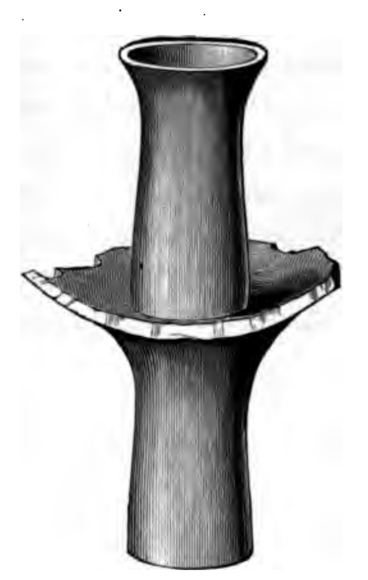


Fig. 58. — Porte-flambeau; 7/24 de la grandeur.

Dans la figure 58, je donne le dessin d'un curieux objet, fait d'une argile rouge sombre, qui ne peut avoir été qu'un porte-flambeau. La hauteur en est de 225 millimètres, le diamètre du tube est de 48 millimètres. Vers la partie moyenne le tube est entouré d'une sorte de bobèche, dont les bords sont brisés. Au musée de l'Acropole d'Athènes,

1. Voir Schliemann, *Ilios*, p. 491, fig. 455.

on peut voir trois porte-flambeaux analogues en terre cuite, ainsi que des fragments d'autres, provenant des couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole. Le professeur Ch. T. Newton, du British Museum, me signale un porte-flambeau du même genre, mais allumé, représenté dans le *Recueil des planches de Mionnet* (pl. II, fig. 6) sur une médaille d'Amphipolis.

Ce fait démontre que des porte-flambeaux de ce genre ont été en usage aux époques classiques; pourtant, à ma connaissance, il n'en existe que quatre exemplaires: les trois de l'Acropole et celui de Tirynthe.

Les trois gravures suivantes (fig. 59, 60, 61) représentent un curieux couvercle de vase, vu de trois côtés. Ce couvercle, brun, bien poli, mais sans peinture, porte à sa face supérieure un appendice

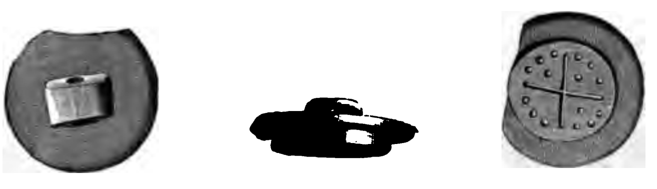


Fig. 59. Fig. 60. Fig. 61.
Couvercle de vase avec appendice foré; 2/3 de la grandeur. Profondeur inconnue.

horizontalement perforé, qui semble bien indiquer que le couvercle a appartenu à un vase muni de deux excroissances perpendiculairement forées. Comme je l'ai montré dans *Ilios* (p. 435, fig. 291), les vases de ce genre pouvaient être ou suspendus ou portés et en même temps solidement clos par le moyen d'un lien passant par les troux latéraux et par celui du couvercle. Sur la face inférieure de ce couvercle (fig. 61), on voit une croix entourée de quinze points.

Dans la figure *c* de la planche XXVII, j'ai reproduit un petit vase fait à la main et trouvé à 1m,50 de profondeur. La forme est celle d'une outre; l'argile, qui a 4 millimètres d'épaisseur, est d'une pâte rougeâtre et peinte en rouge. Le vase est décoré, sur la panse, d'un ornement linéaire; sur le dos, de petits arcs. L'anse, qui était brisée, a été complétée dans le dessin. A quel usage pouvait être destiné ce vase? c'est pour nous une énigme. Ce ne peut avoir été une lampe; et, à ce propos, comme je l'ai déjà remarqué, je rappellerai que,

dans les ruines préhistoriques, je n'ai jamais trouvé trace de lampes[1]; même à Homère, toute espèce de lampe semble avoir été inconnue.

Deux vases semblables ont été trouvés dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole d'Athènes et on peut les voir au Musée de l'Acropole. Deux autres vases analogues sont conservés dans une collection privée d'Athènes; ils proviennent de Mycènes[2]. Un troisième, trouvé, dit-on, à Chypre, est au Musée de Trieste. Le Musée du Louvre en possède aussi six, identiques, dans sa collection chypriote, et quatre dans sa collection étrusque.

Je mentionnerai encore un grand fragment trouvé à 1 mètre de profondeur et provenant d'un vase d'argile grise de 3 à 4 millimètres d'épaisseur. Ayant été plongé avant la cuisson dans une solution d'argile verte, il y a pris une teinte verte. Seuls le bord externe et la surface interne sont revêtus d'une peinture noire.

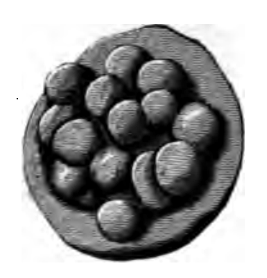




Fig. 62. — Plat rempli de boulettes; grandeur naturelle. Profondeur : 1 mètre.



Fig. 63. — Plateau avec un chien; grandeur naturelle. Profondeur: $1^{m},50$.

La figure 62 représente un objet en argile jaune clair, qui a été trouvé à 1 mètre de profondeur; il a la forme d'un plat plein de boulettes et mesure, en diamètre, 32 millimètres. La figure 63 reproduit un plateau d'une terre cuite rougeâtre, de forme ovale, qui a été trouvé à $1^{m},50$ de profondeur. Ce plateau supportait à gauche une figure disparue dont on voit encore les points d'attache; à droite est un chien très grossièrement modelé et sur le dos duquel on voit quatre points. Sur le bord du plateau court une bande noire.

La figure 64 est le dessin d'un bouchon conique d'une grossière argile

1. Schliemann, *Troja*, p. 161.

2. Albert Dumont et Jules Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, p. 57, 58, fig. 34, 35.

rouge. Cet objet a 85 millimètres de long et porte latéralement deux appendices. Je ne crois pas qu'aucun autre objet analogue ait été trouvé nulle part.



Fig. 64. — Bouchon de terre cuite; demi-grandeur environ. Profondeur : 1 mètre environ.



Fig. 65 — Objet de terre cuite; grandeur naturelle. Profondeur inconnue.

La figure 65 est celle d'un objet foré horizontalement et fait d'une terre cuite rougeâtre; l'usage en est inconnu. Cet objet est quadrangulaire et ses angles sont assez saillants.



Fig. 66. — Objet de terre cuite; grandeur naturelle. Profondeur inconnue.



Fig. 67. — Oreille de terre cuite; demi-grandeur. Profondeur inconnue.

La figure 66 représente un objet plat et circulaire, muni d'un petit manche troué et fait d'une fine argile jaune. Sa longueur est de 60 millimètres; sa largeur de 44 millimètres. L'usage en est inconnu.

La figure 67 représente un objet fait d'une terre cuite jaune très

impure et ayant la forme d'une oreille; il n'est pas poli comme semble l'indiquer la cassure de droite, il a dû être fixé quelque part et arraché. Le lobule est perforé et en divers endroits on voit des traces d'une ancienne peinture. On ne sait à quelle profondeur cet objet a été trouvé. Le professeur J. P. Mahaffy me fait remarquer que cette oreille semble être une offrande qui a été clouée au mur d'un temple.

Dans la figure 68, j'ai reproduit le dessin d'un objet très singulier, bien poli, d'une argile noire peu cuite; il a été trouvé à 2 mètres de profondeur. Cet objet a la forme d'un pied, sur lequel on aurait représenté en creux les cordons servant à fixer la sandale. Il a 17 centimètres



Fig. 68. — Objet d'argile, ayant la forme d'un pied; un tiers de grandeur. Profondeur : 2 mètres.

de long sur une largeur maximum de 78 millmètres et une épaisseur de 25-31 millimètres. Il forme une courbe; son extrémité est munie d'un appui cylindrique, saillant obliquement en avant, et qui semble avoir eu pour objet de le consolider. L'extrémité la plus large semble indiquer par l'inégalité de sa surface de cassure que nous avons là le pied d'une primitive statue d'argile.

La figure 69 est celle d'un objet d'une argile rouge ayant subi une forte cuisson. Sa longueur est de 135 millimètres; son épaisseur est de 25 millimètres; la largeur est en haut de 35 millimètres, en bas de 70 millimètres. Cet objet est foré en haut d'un large trou; plus bas de huit petits trous. L'usage en est inconnu.

J'ai aussi rencontré 16 objets d'une argile impure, peu ou point cuite, dont la figure 70 donne un spécimen. Ces objets ont une longueur de 80 millimètrés. En haut et en bas le diamètre est de 72 millimètres; la partie moyenne est un peu étranglée. Des objets du même

genre, ayant subi peu ou point de cuisson, sont fort communs à Mycènes; à Troie on en trouve en pierre et en argile très fréquemment. Vraisemblablement c'étaient les poids d'un métier à tisser et non pas ceux d'un filet, puisque l'argile crue se dissout dans l'eau.



Fig. 69.— Objet de terre cuite, percé de 9 trous; $^1/_3$ de grandeur. Profondeur : 1 mètre.



Fig. 70. — Objet d'argile; environ demi-grandeur. Profondeur : 1 mètre.

Il y a aussi des cylindres sans polissage et d'une argile brune peu cuite, dont la gravure 71 représente un spécimen. Ils ont 10 centimètres de haut, 6 centimètres de diamètre et sont percés de deux trous



Fig. 71. — Cylindre deux fois perforé; demi-grandeur. Profondeur : 1 mètre.



Fig. 72. — Disque d'argile; un tiers de grandeur environ. Profondeur : 1 mètre à peu près.

dans le sens de leur longueur. Très vraisemblablement ils ont dû servir aussi de poids pour un métier à tisser.

A Mycènes, on trouve également de ces cylindres doublement forés, mais je ne crois pas qu'on en ait rencontré ailleurs.

On trouve aussi quantité de disques percés au centre, d'une argile jaune peu cuite et très impure; j'en donne un échantillon dans la figure 72. La face externe de ces objets n'est pas polie. En moyenne, ils ont une épaisseur de 62 millimètres, un diamètre de 140 millimètres et sont percés d'un trou de 25 millimètres de diamètre. A Mycènes et à Orchomène on en a trouvé de la même dimension; mais, à Troie, tous les disques de cette taille sont en pierre; les disques en argile au contraire y sont très petits. L'usage des grands disques en argile presque crue est pour nous une véritable énigme; en effet leur friabilité n'a pu permettre de s'en servir comme projectiles.

On rencontre aussi quelques petites fusaïoles perforées de forme conique, sans ornement et faites d'une argile brune, ainsi que d'autres qui ont exactement la forme de la fusaïole en pierre représentée planche XXI, fig. *g*. A Troie, j'ai trouvé plus de 22 000 fusaïoles en terre cuite et d'une forme analogue [1], mais le plus souvent elles portaient des enjolivements gravés en creux. A Mycènes aussi, j'ai trouvé une cinquantaine de fusaïoles analogues, mais sans ornement.

J'ai rencontré encore à Tirynthe plusieurs cônes troués, en terre cuite vernie de noir. La hauteur et le diamètre de ces objets étaient d'environ 62 millimètres; j'ai aussi trouvé une couple de larges cônes perforés, en argile crue, quelque peu brisés, ayant 320 millimètres de haut et de large qui semblent avoir pesé au moins 25 kilogrammes lorsqu'ils étaient entiers.

La figure 73 représente un anneau denté, ayant la forme d'une roue. Il est verni en noir, mais d'une argile jaune. Son diamètre extérieur mesure 38 millimètres; le diamètre intérieur a 23 millimètres. On en a pu réunir plusieurs exemplaires; mais rien de pareil ne se rencontre ni à Mycènes, ni ailleurs.

La figure 74 est le dessin d'un objet en forme de disque qui est fait d'une argile brune, et sur lequel on reconnaît des traces d'un vernis brun. Le diamètre est de 45 millimètres. Le bord est dentelé et un trou existe dans son voisinage. Quantité d'objets identiques à celui-là ont été trouvés à Tirynthe, mais je ne crois pas qu'il en existe ailleurs.

1. Voy. le mot « fusaïole » dans l'index d'*Ilios* et le mot « Spinnwirtel » dans l'index de *Troja*.

La figure *c* de la planche XXIII représente un objet trouvé à 1 mètre et demi de profondeur et ayant la forme d'un siège à trois pieds, à double dossier, dont la partie supérieure était brisée du côté droit. Cet objet est d'une terrre cuite rougeâtre; il est peint en rouge. En dehors





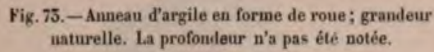


Fig. 73. — Anneau d'argile en forme de roue; grandeur naturelle. La profondeur n'a pas été notée.

Fig. 74. — Disque d'argile en forme de roue: grand. natur. La prof. n'a pas été notée.

les dossiers et les pieds sont décorés de larges bandes; leur face interne est ornée de demi-cercles concentriques et de lignes ondulées. La portion supérieure du siège est monochrome. La hauteur de cet objet est de 67 millimètres; la largeur est de 62 millimètres. On a trouvé à Mycènes d'autres exemplaires de ces sièges en miniature en terre cuite et on peut les voir au musée Mycénien à Athènes

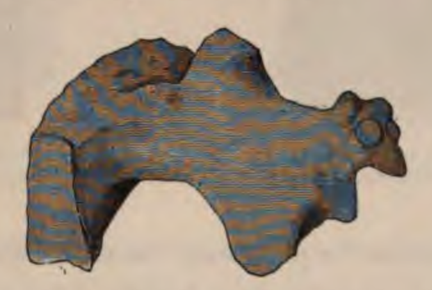


Fig. 75. — Poignée de vase en forme d'animal; grandeur naturelle. La profondeur n'a pas été notée.

La figure 75 représente un animal d'une forme singulière. Cet objet, fait d'une argile brune, peu cuite, est imparfaitement poli et, à en juger par la surface de rupture de son extrémité postérieure, il a dû servir de poignée à un autre objet. Mais quelle pouvait être la forme de cet autre objet? Nous ne pouvons même le soupçonner. La courbure ouverte en avant, que nous voyons à la partie postérieure de l'objet en question,

ne saurait convenir à aucun des vases que nous connaissons. Pourtant la saillie existant sur le dos de l'animal, dans le cas où il aurait servi d'anse, peut avoir été destinée à donner plus de prise aux doigts. La tête ressemble à celle d'un mouton. Les yeux ont été faits séparément et ont été attachés après coup, quand la pâte était encore humide.

X. — IDOLES DE TERRE CUITE

La figure 76 est le croquis d'une figure en argile jaune, sans peinture. Cet objet, trouvé à une profondeur de 60 centimètres, a une hau-



Fig. 76. — Figure préparant du pain; 7/8 de la grandeur naturelle. Profondeur environ 0m,60.



Fig. 77. — Idole; grandeur naturelle. Profondeur : environ 1 mètre.

teur de 70 millimètres. Le personnage est en face d'une colonne cylindrique, supportant une coupe, dans laquelle il fait du pain. La tête du personnage manque.

La figure 77 reproduit une idole des plus grossières, non peinte et trouvée à une profondeur. de 1 mètre. Elle est faite d'une terre cuite jaune, très grossière. La portion inférieure du corps et les mains sont brisées; les yeux et la bouche sont très grossièrement indiqués. A gauche et sur le dos on voit des restes de cheveux en nattes. La hauteur de la figure est de 90 millimètres.

Une autre idole, fort grossière, est représentée figure 78. Haute de 78 millimètres, elle est, comme la précédente, non peinte et d'une terre cuite jaune clair. Le visage est indiqué seulement par une arête résultant d'une pression de l'argile entre deux doigts; les yeux, la bouche, les seins, ne sont pas même indiqués. Un moignon du bras droit est conservé; le gauche est brisé.

On peut voir, figure 79, une autre idole très grossière. C'est une figure de femme en argile jaune clair; elle n'est pas plus peinte que les précédentes. Les seins et les yeux sont indiqués; point de bouche;



Fig. 78. — Idole; grandeur natur. Profond. : 1m,50.



Fig. 79. — Idole; grandeur natur. Profond. : 2 mètres.

une portion des bras est conservée. L'objet a été trouvé à 2 mètres de profondeur.

La figure 80 représente une autre grossière idole analogue, aussi sans peinture. Le visage et les oreilles sont indiqués là encore par des arêtes dues à une pression entre deux doigts.

Pas de bouche. Le bras droit est conservé; le gauche est brisé. L'étranglement du corps au-dessous de la poitrine semble indiquer que l'artiste primitif a voulu représenter une idole féminine. L'objet a été trouvé à une profondeur de 1 mètre et demi.

Ces cinq idoles (fig. 76-80) sont extrêmement grossières ; si grossières, que, dans ses premiers essais pour représenter plastiquement la figure humaine, l'homme primitif n'a sans doute rien fait de plus imparfait. Pourtant le fait que ces idoles ont été trouvées dans les chambres du palais royal de Tirynthe prouve qu'elles étaient encore d'un usage général au moment où la résidence a été détruite. Mais l'imperfection de ces objets est en contradiction flagrante avec le sens artis-



Fig. 80. — Idole ; grandeur naturelle. Profondeur : 1m,50.



Fig. 81. — Idole ; grandeur naturelle. Profondeur : 1 mètre.

tique, l'habileté que nous révèlent aussi bien les poteries et leur décoration que les peintures murales du palais ; force est donc d'admettre que les habitants de l'antique Tirynthe conservaient avec un zèle religieux les représentations primitives de leurs divinités, telles que les siècles les avaient consacrées. Mais cela était-il spécial à Tirynthe? Nullement. Dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole d'Athènes, on a trouvé 89 idoles en terre cuite non peinte, qui sont très analogues aux idoles de Tirynthe (fig. 77-79) et peut-être même surpassent encore ces dernières en grossièreté. On les peut voir au musée de l'Acropole. De grandes masses d'autres idoles analogues et aussi parfaitement grossières, en terre cuite, ont été rencontrées

dans les fouilles pratiquées à Éleusis, au pied du temple de Déméter, par la Société archéologique. Mais il est bien remarquable que mes fouilles à Mycènes, à Orchomène et à Troie ne m'aient fait découvrir aucune idole qui approche, même de loin, de la grossièreté des idoles de Tirynthe. Notons encore qu'aucun musée ne possède rien d'analogue.

Dans la planche XXV, fig. *k*, j'ai encore reproduit le dessin d'une idole aplatie, simplement peinte en noir et ayant 11 centimètres de hauteur. Cette idole indique déjà un peu plus de sentiment artistique. Elle a sur la tête un *Polos* au-dessous duquel un chignon fait saillie sur la nuque. Les yeux sont grands ; il n'y a pas de bouche ; les bras sont brisés. Cet objet a été trouvé à une profondeur de 1 mètre et demi.

La figure 81 représente une grossière idole féminine, sans peinture, dont la face ressemble à celle des précédentes. Les yeux et les seins sont indiqués au moyen de petites boulettes réappliquées sur l'idole. La bouche n'est pas indiquée. Le bras droit est brisé entièrement ; du gauche, il reste un moignon. L'objet a été trouvé à 1 mètre de profondeur.

Je mentionnerai encore une idole grossière de 48 millimètres de haut et faite d'une argile jaune. La portion inférieure du corps et le bras droit sont brisés ; du bras gauche il ne reste plus qu'un moignon. Les yeux, représentés par deux petites boulettes réappliquées, sont placés au-dessous du nez; tant l'artiste primitif était malhabile ! Aucune trace de bouche. Le bas du corps jusqu'aux bras est peint en noir.

La figure 82 est le croquis d'une idole grossière, haute de 80 millimètres, en argile rougeâtre, portant sur la tête un *Polos*. Les yeux, qui sont grands, sont figurés par des boulettes surappliquées. Point de bouche. Des deux bras, il ne reste que des moignons. Le bas du corps est peint en rouge ; le haut en blanc luisant. La profondeur indiquée était de 1^{m},50.

Le British Museum possède trois idoles en terre cuite de Jalysos et quatre autres venant de Chypre, qui, par la forme et la technique, se rapprochent fort de celle que je viens de décrire et des deux précédentes.

Dans la figure 83, j'ai représenté une idole mieux exécutée, en fine

argile rougeâtre ; elle est coiffée d'une sorte de turban surajouté après coup. On a fait de même pour les yeux et l'ornement du cou. Il n'y a point de bouche. Le bras gauche est étendu ; le droit est brisé. Sur la partie supérieure du corps il y a des traces de peinture.

La profondeur indiquée est de 50 à 60 centimètres.

L'ornement du cou, retombant sur la poitrine, est l'homérique *Hormos;* en effet, comme l'observe très justement Helbig[1], « le mot *hormos*[2] désignait, non pas un ruban entourant le cou, mais un orne-



Fig. 82. — Idole ; grandeur natur. Profond. : 1m,50.

Fig. 83. — Idole ; grandeur naturelle. Profondeur : 0m,50 ; 0,m60.

ment tombant du cou sur la poitrine et s'y étalant. Cette disposition ressort avec la plus grande évidence de deux passages des hymnes homériques. Dans l'un de ces hymnes[3], on décrit comment les Heures suspendent au cou délicat et à la poitrine d'Aphrodité, blanche comme

1. W. Helbig, *Das Homerische Epos, aus den Denkmälern erläutert*, p. 182.

2. *Il.*, XVIII, 401 ; *Od.*, XV. 460 ; XVIII, 295 ; *Hymn. Homer.*, I (in *Apoll. Del.*), 103 ; IV (in *Vener.*), 88 ; VI, 11.

3. *Hymn. Homer.*, VI, 10 :

δειρῇ δ' ἀμφ' ἁπαλῇ καὶ στήθεσιν ἀργυρέοισιν
ὅρμοισι χρυσέοισιν ἐκόσμεον, οἷσί περ αὐταὶ
Ὧραι κοσμείσθην χρυσάμπυκες.

de l'argent », des *Hormos* d'or. Dans l'autre[1], on rappelle que la déesse de l'amour porte au cou de beaux *hormos* d'or, « que sa poitrine délicate resplendit comme l'éclat de la lune ». Sur les monuments orientaux[2], sur ceux de la Grèce antique[3] et de l'Étrurie[4], on voit figurer des colliers du même genre tombant du cou sur la poitrine. On a aussi trouvé des spécimens de ces ornements dans les tombes étrusques, dont le contenu offre des points de contact avec l'art homérique[5].

Dans la gravure 84, on peut voir le dessin de la portion supérieure



Fig. 84. — Idole; grandeur naturelle. Profondeur : 0m,50-0m,60.



Fig. 85. — Idole avec un enfant sur le bras; grandeur natur. Profond. : 1m,50.

d'une idole, faite d'une pâte jaune, sans peinture, et ayant 62 milli-

1. *Hymn. Homer.*, IV, 88 :

ὅρμοι δ' ἀμφ' ἁπαλῇ δειρῇ περικαλλέες ἦσαν,
καλοί, χρύσειοι, παμποίκιλοι, ὡς δὲ σελήνη
στήθεσιν ἀμφ' ἁπαλοῖσι ἐλάμπετο, θαῦμα ἰδέσθαι.

La grande dimension de l'Hormos ressort aussi des termes dont se sert Iris, quand elle en promet un à Eileithyia (*Hymn. Homer.*, I, 103) :

μέγαν ὅρμον,
χρύσεον, ἠλέκτροισιν ἐερμένον, ἐννεάπηχυν·

2. Par exemple, sur une idole chaldéenne d'Istar : Heuzey, *les Figurines du Louvre*, pl. II; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, II, p. 82, fig. 16. Sur des figures d'Astarté à Chypre : Cesnola-Stern, *Chypre*, pl. L, 3, p. 235, pl. XLV. Gerhard, *Gesammelte akademische Abhandlungen*, Pl. XLVII.

3. Sur une figure archaïque de femme de Kameiros : Salzmann, *Nécropole de Camiros*, pl. XV.

4. Micali, *Mon. ined.*, pl. XXVI, 3.

5. P. ex. Grifi, *Mon. di Cere*, pl. III, 2, 3; *Mus. Gregor.*, I, pl. LXVII, 3-5; pl. LXXVII. 1; *Mon. dell' Instit.*, VI, pl. XLVI, b; *Mus. Gregor.*, I, pl. LXXIX, 5; pl. LXXXI, 1, 2.

mètres de hauteur. Les yeux, le *polos* et la natte de cheveux conservée sur le vertex gauche sont réappliqués. La bouche n'est pas indiquée. Le bras droit manque; du gauche il ne reste qu'un moignon. La profondeur indiquée est de 50 à 60 centimètres.

La figure 85 représente la partie supérieure, haute de 42 millimètres, d'une grossière idole, d'argile jaune et sans peinture, tenant un enfant sur son bras. L'œil droit est conservé ; à la place du gauche, on ne voit plus que le petit trou dans lequel la boulette d'argile destinée à figurer l'œil avait été fixée. La bouche est indiquée et a une forme semi-lunaire. L'enfant et la parure du cou ont aussi été ajoutés après coup. La profondeur indiquée est de 1m,50.

Dans la gravure suivante (fig. 86) est figurée la partie supérieure



Fig. 86. — Partie supérieure d'une idole ; un peu plus que la demi-grandeur. Profondeur : 0m,50-0m,60.

d'une idole en terre cuite brune, sans peinture. La hauteur est de 80 millimètres: l'envergure des bras mesure 135 millimètres. Les deux bras sont conservés, seulement la main droite est brisée. La tête n'est qu'une masse informe sans yeux, ni nez, ni bouche. La poitrine est ornée de six bandes d'argile surappliquées après coup dans lesquelles on croit reconnaître des fruits et des épis. La profondeur indiquée est de 50 à 60 centimètres.

La figure 87, haute de 110 millimètres, et d'une argile rougeâtre, représente une idole assise. Le bras gauche est conservé ; le droit est brisé. La longue coiffure tombant en arrière est très caractéristique ; elle est munie d'un disque en avant et a été réappliquée après coup. De même les yeux, les cercles situés sur les côtés du cou et qui repré-

sentent probablement des boucles d'oreille, le collier (ὅρμος) avec un grand cercle au milieu, ainsi que les cordons traversant la poitrine et reliant les disques placés de chaque côté ont été faits séparément et surajoutés quand la figurine n'était pas encore cuite. Il n'y a pas de bouche. Une portion de la partie inférieure du corps et les pieds du siège sont brisés. Ce siège n'avait que deux pieds; sans doute les autres étaient suppléés par la portion antérieure du corps de l'idole. La profondeur indiquée est de $1^{m},50$.

La gravure suivante (fig. 88) reproduit une idole, assise comme la



Fig. 87 — Idole assise; à peu près les 2/3 de la grandeur. Profondeur : $1^{m},50$.

Fig. 88. — Idole assise; grandeur naturelle Profondeur : $1^{m},50$.

précédente et ayant 90 millimètres de haut. La terre cuite en est rouge, sans peinture; l'analogie avec la précédente est très grande. Les seules différences sont l'absence de la parure du cou, des pieds, du siège et aussi de la portion inférieure du corps. La main gauche a été conservée; la droite et aussi le disque de l'épaule droite sont brisés. La profondeur indiquée est de $1^{m},50$.

La figure 89 représente une troisième idole assise; d'une argile rougeâtre, haute de 90 millimètres, elle ressemble beaucoup aux précé-

dentes ; seulement elle semble coiffée d'une couronne. La portion inférieure du corps et un pied manquent. La profondeur n'a pas été indiquée.

Le Musée de l'Acropole d'Athènes possède deux idoles assises, trouvées dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole et qui sont très analogues à celles que nous venons de décrire (fig. 87, 88, 89). En outre le Musée national d'Athènes renferme trente idoles assises, cataloguées sous les numéros 1501-1530, que l'on dit provenir des tombes de Tégée, mais qui, pour la plupart, sont moins primitives et, au total, paraissent appartenir à une période moins ancienne.

L'objet représenté dans la figure 90 a 110 millimètres de hauteur ;



Fig. 89. — Idole assise ; grandeur naturelle. Profondeur non indiquée.



Fig. 90. — Portion inférieure d'une idole assise ; demi-grandeur. Profondeur : 0m,60-0m,70.

c'est la portion inférieure d'une idole assise. Des quatre pieds du siège deux seulement sont conservés. La profondeur indiquée est 60-70 centimètres.

Dans la gravure suivante (fig. 91), on voit une idole assise, dont les jambes sont étendues sur le siège. Elle est faite d'une argile brune. La tête, les bras et les quatre pieds du siège sont brisés. De l'ornement du cou (ὅρμος) il ne reste plus que le disque médian. Cette idole, longue de 50 millimètres, est large de 55 millimètres. La profondeur à laquelle a été trouvée cette idole est de 50-60 centimètres.

La gravure 92 donne le croquis de la portion supérieure d'une idole, haute de 50 millimètres et en terre cuite jaune sans peinture. Un seul œil est conservé ; de l'autre il ne reste plus que la petite cavité dans laquelle était logée la petite boule figurant le globe oculaire. Point de bouche. La coiffure est identiquement celle des numéros 82, 84, 88. La profondeur à laquelle a été trouvé l'objet n'est pas indiquée.

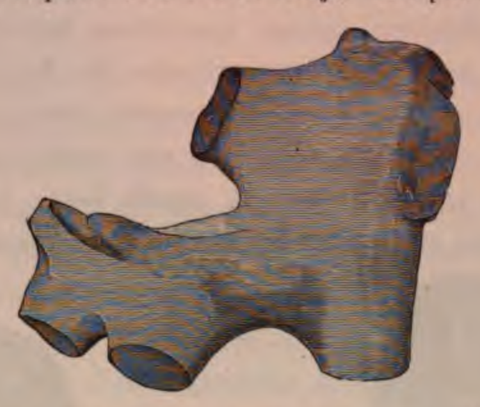


Fig. 91. — Idole assise ; grandeur naturelle. Profondeur : 0m,50-0m,60.

La figure 93 représente la tête d'une idole, coiffée d'un bonnet phrygien, fixé autour du cou par une bande saillante, figurant un



Fig. 92. — Partie supérieure d'une idole ; environ les 7/8 de la grandeur. Profondeur indéterminée.



Fig. 93. — Tête d'une idole avec bonnet phrygien 7/8 de la grandeur. Profondeur indéterminée.

cordon. La hauteur est de 35 millimètres. La profondeur n'est pas indiquée.

Dans la figure 94, on voit le dessin de la portion supérieure d'une idole en argile jaune non peinte. Cet objet a 40 millimètres de hauteur. La partie inférieure est brisée. Les bras sont conservés. La chevelure

représentée par de longues tresses tombantes, a été modelée séparément et réappliquée quand l'argile était encore humide. Pour indiquer la figure, on a simplement pressé la pâte entre deux doigts; pourtant les yeux, le nez et la bouche sont indiqués; les yeux par deux boulettes réappliquées. La profondeur indiquée est de $0^m,15$.

La figure 95 représente la tête d'une idole non peinte. Cette tête, haute de 35 millimètres, indique une certaine habileté artistique. Il est fort curieux que l'on ait rencontré cette tête, faite d'après nature, au milieu d'une masse d'idoles extrêmement grossières. Le front, les yeux, le nez, la bouche et le menton sont symétriquement modelés et les traits du visage peuvent être appelés beaux. Les oreilles sont ornées d'anneaux ayant la forme de deux cercles concentriques. Les



Fig. 94. — Portion supérieure d'une idole; grandeur naturelle. Profondeur : $0^m,15$.



Fig. 95. — Portion supérieure d'une idole; grandeur naturelle. Profondeur non indiquée.

tresses des cheveux garnissent le front, les deux côtés de la tête, et des traits en creux indiquent qu'elles descendent en arrière. La profondeur n'a pas été notée.

Dans la figure *c* de la planche XXV, j'ai aussi donné le dessin d'une idole en argile rouge, haute de 132 millimètres. La tête, les bras et les pieds sont brisés. Sur les épaules, deux bandes saillantes représenteraient, d'après le professeur James Fergusson, une égide; mais elles ont été faites après coup et surajoutés avant la cuisson. La bande inférieure est ornée de six lignes verticales, en creux, et les espaces intermédiaires sont décorés de groupes de deux, trois ou quatre points saillants. Ces points sont figurés par de petites boules modelées à part et implantées dans la pâte avant la cuisson. Les points saillants de la bande supérieure ont été produits par le même procédé. Des lignes

rouges, entrecroisées en réseau, indiquent la couleur du vêtement. La profondeur indiquée est de $0^m,50$ centimètres.

Une idole du même genre trouvée dans une tombe de Tégée est conservée au musée national d'Athènes.

Je décrirai maintenant les idoles en argile jaune, représentées planche XXV, figures *h* et *i*, et hautes, l'une de 45 millimètres, l'autre de 59 millimètres. Elles sont coiffées d'un *polos* et ont les mains sur la poitrine. La peinture est rouge et rouge brun. Autour du bord du *polos*, on voit une ligne à laquelle s'attache par dessous une bande de petits arcs. Autour de la partie supérieure de la tête existe une ligne horizontale, de laquelle descendent à angle droit de petites stries fines, indiquant vraisemblablement un voile. Le nez, les yeux et les bras sont peints. La chevelure est indiquée en arrière par quatre bandes horizontales et parallèles. La partie inférieure est ornée en avant et en arrière par deux lignes parallèles et perpendiculaires. Le pied s'élargit vers le bas et est creux. La profondeur indiquée est de 2 mètres.

Des idoles ou identiques ou très analogues se rencontrent à Tirynthe et sont très communes à Mycènes[1]. Le musée du Louvre possède aussi un exemplaire du même genre venant d'Assyrie.

Je signalerai aussi, planche XXV, figures *a*, *b*, une idole féminine, haute de 120 millimètres, faite d'une argile rougeâtre et peinte en rouge. Le visage est aplati, la tête est peinte; il n'y a point de *polos*. La longue chevelure tombe sur le dos. Limitée par deux bandes horizontales, l'une cervicale, l'autre abdominale, la portion moyenne du corps ressemble à un disque, en forme de pleine lune, sur lequel deux saillies indiquent les seins. Le pied ressemble à celui de l'idole précédente; il est décoré de lignes droites, tandis que des lignes ondulées ornent le disque. La profondeur indiquée a été de $1^m,50$.



Fig. 96. — Idole; 7/8 de la grandeur. Profondeur non indiquée.

La figure 96 représente une idole féminine semblable, haute seu-

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 138, fig. 99-101.

lement de 55 millimètres. Les yeux et le nez, très épaté, ont été modelés à part et réappliqués. La portion inférieure du corps est plate et n'est pas creuse, comme dans les idoles précédemment décrites. Cette figure était simplement peinte en noir et, sur la tête et le nez, on voit encore des traces de cette peinture.

A Tirynthe, on a trouvé plusieurs exemplaires et beaucoup de fragments d'idoles du même genre (planche XXV, fig. *a*, *b*), dont la partie moyenne du corps a la forme d'un disque et dont le pied est creux. A Mycènes, elles sont fort nombreuses, mais on n'en trouve guère que des fragments[1]. Le musée national d'Athènes en possède un échantillon, trouvé, dit-on, en Béotie.

Planche XXV, fig. *d*, j'ai représenté une autre idole féminine. Elle est en argile noire, est peinte en noir et a 122 millimètres de hauteur. De chaque côté de la poitrine part un appendice en forme de corne ; ensemble ces deux appendices figurent un croissant. La tête est coiffée d'un haut *polos;* le visage est aplati. Le pied s'étale en bas et est creux. Sur le bord supérieur du *polos* court une bande composée d'une ligne, bordée d'une série de petits arcs. Sur le front, une autre bande simple semble bien indiquer la limite du *polos*. Le nez a une décoration rameuse. Les yeux sont extraordinairement grands. Sur le cou, deux lignes obliques semblent bien indiquer les limites du visage. En avant et en arrière, la portion moyenne du corps est décorée de minces lignes perpendiculaires; sur la portion inférieure, la décoration consiste en grosses lignes perpendiculaires aussi. La profondeur à laquelle a été trouvé l'objet n'a pas été indiquée.

A Tirynthe, les idoles de ce genre sont très communes, et, à Mycènes, elles sont innombrables[2], du moins en fragments.

Le musée Mycénien d'Athènes possède des idoles identiques trouvées dans les antiques tombes de Nauplie. Au musée de l'Acropole d'Athènes, on en conserve deux, trouvées dans les couches les plus inférieures des décombres de l'Acropole. Le musée national d'Athènes en possède aussi deux, trouvées, dit-on, en Béotie.

Que cette forme ait aussi été celle des idoles phéniciennes, cela est

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 136, fig. 90-93; p. 141, fig. 112.
2. *Ibid.*, p. 61, fig. 8, 10; p. 140, fig. 111.

démontré par ce fait qu'une idole de ce genre a été trouvée à Jalysos, ville qui, comme nous l'avons déjà noté, a été, durant des siècles de la haute antiquité, occupée par les Phéniciens. Cette idole est conservée au British Museum, où se voit aussi une idole du même genre, trouvée en Grèce, mais sans indication précise de lieu.

Dans la planche XXV, fig. *g*, j'ai représenté une petite idole du même genre, trouvée à Tirynthe. Elle a 60 millimètres de hauteur, est d'une argile rouge et décorée de bandes rouges horizontales. D'ailleurs la forme est exactement celle de l'idole précédente. La profondeur n'est pas indiquée.

Planche XXV, fig. *e*, on peut voir une tête d'idole identique. Au contraire, la tête d'idole représentée planche XXV, fig. *f*, est quelque peu différente. Elle est en terre cuite jaune clair et porte un *polos* très large en haut. Elle est peinte en brun. Sur le bord du *polos* court une série d'arcs descendants. De chaque côté de la tête une bande, composée de six lignes fines, descend à angle droit et semble bien indiquer un voile. Contrairement à ce qui existe dans les deux précédentes figures, les yeux de la figure *f* sont extrêmement petits.

J'ai rencontré aussi en très grand nombre des fragments de petites idoles en terre cuite, représentant des vaches et aussi nombre d'exemplaires bien conservés. On peut voir deux de ces derniers dans la planche XXIV, fig. *a*, *b*. Dans mes fouilles de Tirynthe et de Mycènes, en 1876, j'ai trouvé, dans la première de ces villes, onze de ces idoles en forme de vache[1], et dans la seconde des centaines d'exemplaires plus ou moins brisés. J'ai rencontré à Mycènes aussi 56 têtes de vache en or, une tête de vache d'argent avec des cornes d'or et plusieurs têtes de vache gravées sur des gemmes[2]. Pour la plupart, les idoles en terre cuite ayant la forme d'une vache sont décorées en rouge vif ou en brun sur fond jaune clair; la peinture noire n'est d'ailleurs pas rare. Dans les antiques tombes de Nauplie, le professeur Castorchès a trouvé des vaches en terre cuite identiques à celles dont j'ai parlé; il y en a plusieurs exemplaires dans la petite collection de Nauplie au

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 59, 60; n° 2-7.
2. *Ibid.*, p. 296, 297, n° 327. 328; p. 298, n° 329, 330; p. 391, n° 471; p. 445, n° 531; p. 446, n° 541.

musée Mycénien d'Athènes. Trois vaches du même genre provenant des couches les plus inférieures des décombres de l'acropole d'Athènes sont conservées au musée de l'Acropole. Le British Museum possède aussi deux de ces vaches, de même grandeur et avec une peinture analogue, qui ont été découvertes dans les antiques tombes de Jalysos.

Dans deux précédents ouvrages[1], j'ai déjà tâché de démontrer que les centaines d'idoles féminines et de figures féminines à tête de chouette décorant des vases, que j'ai trouvées à Troie, ne pouvaient représenter qu'une déesse et que cette déesse était Pallas Athènè, la protectrice de Troie. En effet Homère appelle toujours Pallas Athènè γλαυκῶπις (littéralement « à visage de hibou »), épithète qu'il n'applique jamais ni à aucune autre déesse, ni à aucune mortelle. De même à Tirynthe et à Mycènes, l'énorme quantité d'idoles en terre cuite ayant la forme d'une vache, de têtes de vache en or, de femmes ayant des appendices pectoraux en forme de cornes, de demi-lunes, ou encore de femmes dont la portion supérieure du corps a la forme d'un disque lunaire, aussi les idoles à têtes de vache de Mycènes, toutes ces figures ne peuvent représenter que la déesse tutélaire de Tirynthe et de Mycènes, Héra, à laquelle Homère applique ordinairement l'épithète de βοῶπις, qui primitivement ne pouvait signifier autre chose que « à la figure de vache ». En outre, j'ai démontré que Tirynthe et Mycènes étaient dans le voisinage immédiat du célèbre Héraion. Le nom même de Mycènes me paraît se rapporter aux mugissements de la vache (μυκᾶσθαι; dans Homère on trouve toujours μυκᾶν). Ma théorie à ce sujet a été approuvée, d'une part, par le premier ministre d'Angleterre, W. E. Gladstone[2], et, d'autre part, par feu François Lenormant[3], une des grandes autorités en ce qui touche l'antique littérature de l'Orient; je la crois aussi acceptée aujourd'hui par la plupart des savants.

1. Schliemann, *Ilios*, p. 374-390; Schliemann, *Mycènes*, p. 69-74. Je recommande au lecteur cette dissertation à propos des épithètes γλαυκῶπις et βοῶπις.

2. Voir la préface de W. E. Gladstone à mon ouvrage *Mycènes*, p. 3, 4.

3. François Lenormant, *Gazette des Beaux-Arts*, 1er février 1879, p. 108.

XI. OBJETS EN MÉTAL.

En fait d'objets en or, je n'ai trouvé qu'un petit échantillon, représenté planche XXI, fig. *c*, *d*, *e*. Cet objet en or rappelle les scabellons représentés dans le relief au-dessus de la Porte des Lions, à Mycènes, et sur lesquels reposent la colonne et les pattes antérieures des deux lions.


Fig. 97. — Guerrier casqué en bronze ; grandeur naturelle. Profondeur : 3 mètres.

Les objets en bronze ont été peu nombreux et peu intéressants. La figure 97 est le dessin d'une statuette de bronze[1], haute de 92 millimètres, représentant un guerrier sans barbe, et combattant. La tête est coiffée d'un casque à très haut cimier. Le reste du corps est nu. Le nez et les yeux sont assez bien conservés; la partie inférieure du visage est endommagée: les oreilles sont trop grandes. La lance que devait tenir le bras droit levé et le bouclier que devait supporter le bras gauche n'existent plus. Sous les pieds on voit deux baguettes perpendiculaires en bronze, qui nous donnent exactement la mesure des deux godets par lesquels le métal en fusion a été coulé dans le moule. Ces deux baguettes, que l'on n'a pas su enlever, parce que l'on n'avait pas encore de limes et aussi l'inhabileté artistique que révèle la statuette tout entière, indiquent une haute antiquité. Je noterai ici la curieuse analogie existant entre cette figurine et une autre statuette phénicienne en bronze, trouvée à Tortosa en Espagne et conservée au musée du Louvre[2].

Je continue mon énumération en mentionnant un ciseau de bronze (fig. 98) dont on trouve aussi des exemplaires à Mycènes[3] et qui a la

1. Cette figurine, trouvée par moi, lors de mes premières fouilles de 1876 à Tirynthe, a déjà été publiée dans mon ouvrage *Mycènes*, p. 64, fig. 12.
2. Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, p. 404, 405, fig. 277.
3. Schliemann, *Mycènes*, p. 388, fig. 463.

plus grande analogie de forme avec les haches de guerre troyennes[1]. Ce ciseau est long de 90 millimètres et son tranchant a 30 millimètres de large. La poignée est entaillée par une ligne en creux, ayant 20 millimètres de longueur. On a trouvé deux exemplaires de ce ciseau à une profondeur que l'on dit être de 1 mètre à 1^{m},20. Au musée de Copenhague, on peut voir sept ciseaux de bronze très analogues[2].

La figure 99 reproduit un outil en bronze ayant la forme d'une



Fig. 98. — Ciseau de bronze ; 2/3 de grandeur. Profondeur : 1^{m}-1^{m},20.



Fig. 99. — Outil dont l'usage est inconnu ; 2/3 de grandeur. Profondeur : 1^{m}-1^{m},20.

baguette longue de 135 millimètres, épaisse de six, et terminée par un tranchant. A Mycènes[3] et à Troie[4], on rencontre des outils analogues. Celui-ci a été trouvé à une profondeur de 1 mètre à 1^{m},20.

La figure suivante (fig. 100) représente une hache de bronze à double tranchant, ayant 205 millimètres de long, 45 millimètres de large et percée à la partie moyenne d'un trou ovale. Elle aurait été

1. Schliemann, *Ilios*, p. 598, fig. 870-874; p. 614, fig. 892; *Troja*, p. 184, fig. 80, 81.

2. Sophus Müller, *Ursprung und erste Entwickelung der europäischen Bronzecultur*, 1882. Traduction allemande par Mlle J. Mestorf, p. 348.

3. Un outil semblable trouvé à Mycènes est conservé au Musée Mycénien d'Athènes.

4. Schliemann, *Ilios*, p. 609, fig. 880, 881.

trouvée à une profondeur de 1 mètre à 1m,50. Dans mes fouilles de Mycènes, j'ai rencontré deux haches de bronze analogues[1]. Beaucoup des objets d'or provenant des tombes royales de Mycènes ont cette forme de hache à double tranchant. On en trouve, par exemple, entre les cornes de 56 têtes de vaches[2]. Une hache semblable est figurée sur une bague à cachet de style babylonien archaïque[3] et aussi sur une curieuse gemme d'agate[4].

Une hache à double tranchant du même genre, mais en cuivre, a été trouvée en Hongrie[5]. Ce type de hache est caractéristique pour l'Asie Mineure; ainsi, en Carie, Zeus Labrandeus tire son nom de *Labranda*, mot carien signifiant hache à deux tranchants, aussi cette hache figure-t-elle comme symbole sur des médailles cariennes. On la voit aussi sur les monnaies de Ténédos. En Assyrie et en Babylonie, on rencontre souvent aussi de ces haches en bronze. Une hache analogue à double tranchant, mais en cuivre, a été trouvée dans les palafittes de Lüscherz[6]; une autre sur le Danube inférieur[7]. Dans les palafittes de Locras, dans le lac de Bienne en Suisse, le docteur Victor Gross a aussi trouvé une hache à double tranchant du même genre, mais en cuivre[8].

La Bibliothèque nationale de Paris possède une de ces haches de bronze, de fabrication phénicienne et provenant de Chypre[9]. On retrouve d'ailleurs ce type de hache à deux tranchants en Assyrie, en Asie Mineure, dans la Russie méridionale, dans l'Europe centrale, en Sardaigne et aussi sur les monuments grecs moins anciens[10]. Le musée

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 181, fig. 173.
2. *Ibid.*, p. 298, fig. 329, 330.
3. *Ibid.*, p. 437, fig. 530.
4. *Ibid.*, p. 446, fig. 541.
5. Joseph Hampel, *Catalogue de l'Exposition préhistorique des Musées de province*, p. 139, fig. 147.
6. V. *Sitzungsbericht der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie, etc., etc.*, du 18 oct. 1879, pl. XVII, fig. 2*a* et 2*b*.
7. *Ibid.*, fig. 3a et 3b.
8. Victor Gross, *les Dernières Trouvailles dans les habitations lacustres du lac de Bienne* (Porrentruy, 1879, pl. I, fig. 1.
9. Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, 867, fig. 634.
10. Sophus Müller, *Ursprung und erste Entwickelung der europäischen Bronzecultur*, 1882, traduction allemande de J. Mestorf, p. 329; Rawlinson, *The Five Great Monarchies* (London, 1862), II, 65; Perrot et Delbet, *la Galatie et la Bithynie* (Paris, 1872), p. 338; La Marmora,

de Copenhague renferme treize de ces haches de bronze à double tranchant[1]. A ce sujet Sophus Müller dit : « A Olympie, on a trouvé plus de vingt haches votives à double tranchant, longues de 2-7 centimètres, et toutes avec un tranchant plus ou moins arqué; sur quelques-unes de ces haches seulement le manche est encore conservé; sur la plupart il manque et sur quelques autres le trou du manche est indiqué mais non complètement foré. Que certains de ces objets remontent jusqu'à la plus lointaine antiquité d'Olympie, cela ressort de ce fait que les objets votifs se rencontrent ordinairement dans

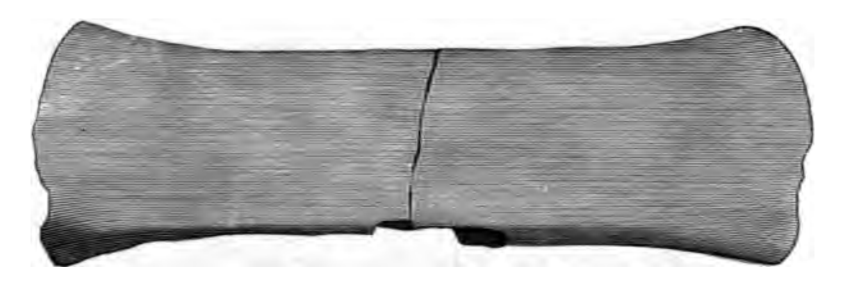


Fig. 100. — Hache de bronze à deux tranchants; 1/2 de grandeur. Profondeur: 1-1m,50.

les couches les plus profondes; on a même trouvé un sabre et une hache sous l'opisthodomos de l'Héraion, avec une quantité d'animaux votifs d'une grossièreté extrêmement primitive. Pourtant on ne saurait attribuer ces haches, pas plus d'ailleurs que les autres objets de bronze décrits ici, à une civilisation de l'âge du bronze commune à toute l'Europe. Les formes des haches sont grecques et on ne rencontre pas d'objets votifs de ce genre en dehors du cercle où, d'une manière générale, ont pénétré les produits de la Grèce antique. A Olbia, on a trouvé des objets analogues en plomb (Ermitage de St-Pétersbourg) et nous connaissons des objets votifs en bronze, du même genre, provenant de la Transylvanie, seulement à trois tranchants[3]. »

Les figures 101 et 102 représentent une petite coupe de bronze

Voyage en Sardaigne (Paris et Turin), pl. 34, 3; Lindenschmit, *Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, II, 3, 2, fig. 1. On voit aussi des haches à double tranchant sur beaucoup de médailles italiennes et grecques.

1. Sophus Müller, *loc. cit.*, p. 348.

2. *Ibid.*, p. 344.

3. Les trouvailles de *Klein-Propstorf et Schelken au Musée de Hermannstadt.*

plate, trouvée dans le palais et dont l'usage est pour nous une énigme. Elle est pourvue de deux anses, dont l'une n'est conservée qu'à moitié; de chaque côté de chacune de ces anses on voit un long manche.

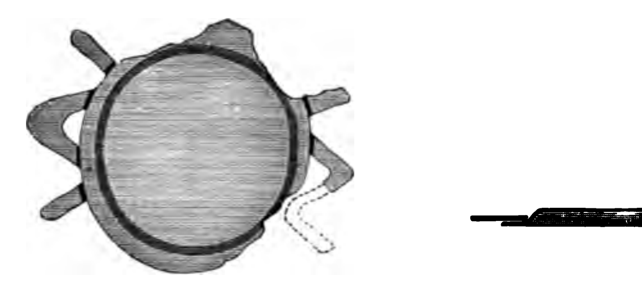


Fig. 101. Fig. 102.
Petite coupe de bronze; 2/3 de grandeur. Profondeur du gisement indéterminée.

Selon le docteur Dörpfeld, cette coupe serait très vraisemblablement l'ornement d'un ustensile quelconque.

Parmi les autres objets de bronze trouvés dans le palais de Tirynthe, je citerai encore deux poinçons, un bracelet, dont les extrémités s'enroulent en spirale, une broche munie d'une perle de plomb, treize anneaux très ordinaires, enfin une tête de flèche non barbelée, longue de 55 millimètres, fort primitive, ressemblant d'une manière frappante aux pointes des flèches troyennes[1], mais un peu plus longue. Sur la rampe de la porte, qui a été recouverte et habitée dans des temps moins anciens, sur le côté occidental de la citadelle supérieure, on a trouvé, avec beaucoup de briques grecques et quantité de fragments de poteries noires et rouges vernies, probablement du cinquième au deuxième siècle avant Jésus-Christ, une lampe de bronze et une tête de lance en fer pourvue d'un anneau pour la hampe; mais nous ne pouvons pas discuter ici ces objets relativement modernes.

Les objets trouvés à Tirynthe et que je viens de décrire n'ont pas encore été analysés. Mais les objets de bronze de Mycènes analysés par le célèbre chimiste et métallurgiste John Percy, de Londres, avaient la composition suivante :

1. *Ilios*, p. 645, fig. 1030, 1032, 1036, 1037, 1045.

Fragment d'un sabre. — Proportions en centièmes.

	I		II		En moyenne.
Cuivre	86,41	—	86,31	=	86,36
Étain	13,05	—	13,07	=	13,06
Plomb	»	—	0,11	=	0,11
Fer	0,17	—	»	=	0,17
Nickel	0,15	—	»	=	0,15
Kobalt	Traces	—	»	=	Traces
					99,85

Fragment de l'anse d'un vase. — Proportions en centièmes.

Cuivre	89,69
Étain	10,08
	99,77

Il est donc permis de supposer que les objets de bronze de Tirynthe ont une composition analogue.

A l'exception du fer de lance plus moderne trouvé sur la rampe, on n'a pas rencontré trace de fer dans les fouilles de Tirynthe.

Le seul objet d'argent a été une bague à cachet portant, gravée, une étoile; pourtant les nombreux objets d'argent trouvés dans les tombes royales de Mycènes, ne nous permettent pas de douter que l'argent ne fût d'un usage général parmi les habitants du palais de Tirynthe. Le plomb a été trouvé en divers endroits; les Tirynthiens l'employaient à divers usages, notamment à raccommoder leurs grands vases de terre brisés; beaucoup de fragments de ces vases sont encore rattachés par des crampons de plomb et on trouve quantité de crampons qui ont dû servir au même objet. Nous avons trouvé aussi à Tirynthe de grandes masses de plomb fondu, un gros morceau de plomb en forme de demi-saumon, enfin de nombreux fragments de plomb laminé.

XII. OBJETS EN PIERRE

Parmi les objets de pierre, je citerai en première ligne un petit bassin en calcaire compacte (fig. 105), muni de deux solides poignées en forme de disques; le fond est convexe.

Comme je l'ai déjà remarqué page 72, des broyeurs presque sphériques en granit, en quartz, en porphyre ou en diorite ont été trouvés

dans le palais de Tirynthe, en grand nombre et en outre de grossiers marteaux de pierre siliceuse ou de granit non forés, enfin deux moulins à bras de forme ovale en trachyte, déjà décrits (voir page 72). Une seule hache en diorite a été trouvée dans le palais, et elle est tout à fait analogue aussi bien à celles de Mycènes[1] qu'à l'exemplaire provenant de la nécropole néolithique de Tangermünde sur l'Elbe[2]. Cette hache en diorite est longue de 54 millimètres, large de 38 millimètres sur le tranchant et de 25 millimètres à l'extrémité posté-



Fig. 103. — Bassin en pierre; grandeur naturelle. Profondeur : 1 mètre.

rieure; sa plus grande épaisseur est de 10 millimètres et se trouve à peu près à la partie moyenne. Les deux faces de la hache sont donc convexes à la partie médiane; quant aux faces latérales elles sont planes; le polissage est bon. Dans les couches les plus profondes de l'Acropole d'Athènes, on a aussi trouvé quatre haches en diorite bien polies, que l'on peut voir au musée de l'Acropole.

De même qu'à Troie et à Mycènes, on se servait aussi à Tirynthe d'instruments de pierre en même temps que d'outils de bronze. A cette occasion je rappellerai que, d'après H. Brugsch, des haches de combat et des marteaux de pierre figurent à côté d'armes et d'armures en bronze, d'objets d'art en or et en argent, dans les dépouilles conquises par Thoutmès III dans les États, déjà très civilisés, de l'Asie occidentale[3].

Mentionnons maintenant un joli exemplaire de pierre à aiguiser en ardoise; il a 342 millimètres de long, 61 millimètres de large et 30 millimètres d'épaisseur; il va se rétrécissant un peu vers l'extrémité. Un autre beau spécimen en schiste argileux a 84 millimètres de long, 58 millimètres de large et 20 millimètres d'épaisseur.

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 144, fig. 126.
2. *Zeitschrift für Ethnologie, Organ der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 1884; fasc. III, p. 117, fig. 2.
3. Heinrich Brugsch, *Geschichte Aegyptens*, p. 344.

Si les poteries primitives, décrites dans les pages précédentes, ne suffisaient pas à nous prouver que le palais de Tirynthe a été détruit dans un âge préhistorique, les innombrables couteaux et têtes de flèches en obsidienne suffiraient à mettre ce point hors de doute. Comme je l'ai déjà remarqué (p. 70), les objets de cette nature devaient être

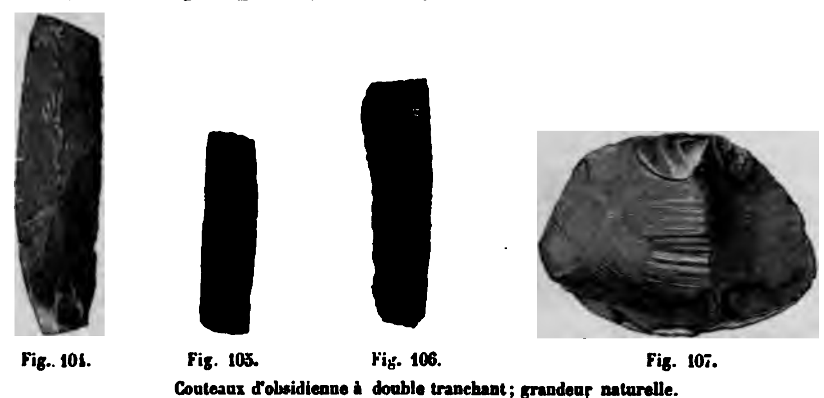


Fig. 104. Fig. 105. Fig. 106. Fig. 107.
Couteaux d'obsidienne à double tranchant; grandeur naturelle.

encore d'un usage général au moment de la destruction de l'édifice.

Les figures 104-107 donnent une bonne idée des couteaux et les figures 108-111 représentent bien les têtes de flèches.

Des couteaux d'obsidienne analogues à ceux représentés dans les

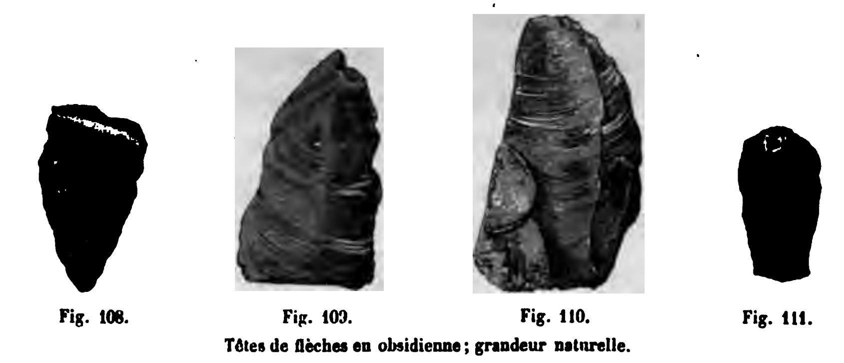


Fig. 108. Fig. 109. Fig. 110. Fig. 111.
Têtes de flèches en obsidienne; grandeur naturelle.

figures 104-107 se rencontrent aussi en nombre énorme à Mycènes[1]. Quant aux têtes de flèches en obsidienne de Mycènes, elles ont chacune deux barbelures et toutes sont soigneusement travaillées, aussi bien les trois trouvées dans les couches supérieures des décombres[2] que les trente-cinq provenant de la quatrième tombe royale[3]. En réalité

1. Schliemann, *Mycènes*, p. 144, fig. 126.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 354, fig. 435.

ces têtes de flèches mycéniennes sont des chefs-d'œuvre en comparaison de celles de Tirynthe, si grossières, si primitives (fig. 108-111).

Que ces couteaux et ces têtes de flèches aient été fabriqués sur place, cela est suffisamment prouvé et par les éclats d'obsidienne et par les *nuclei* de la même substance, d'où les divers ustensiles ont été détachés et que l'on a trouvés en grand nombre, surtout dans la citadelle moyenne.

Je citerai encore un objet en pierre verte, plat, long de 20 centimètres, large de 2, et dont l'usage est inconnu, et en outre un œuf d'albâtre, très analogue aux œufs d'aragonite trouvés à Troie[1] et qui est peut-être un objet votif.

Nous avons rencontré beaucoup de fusaïoles en pierre bleue et quelques-unes en stéatite (*lapis ollaris*); presque tous ces pesons sont coniques, perpendiculairement forés et parfaitement analogues aux 350 fusaïoles trouvées à Mycènes[2]. Nous avons aussi trouvé quelques fusaïoles en cônes tronqués et, entre autres, un exemplaire très curieux, d'un bleu violet, qui est représenté dans la planche XXI, fig. *g*. La surface de cette fusaïole porte une ornementation gravée; ce sont deux bandes qui l'enceignent, dont l'inférieure consiste en deux lignes parallèles et horizontales, dans l'intervalle desquelles court une ligne en zigzag; dans la bande supérieure, on voit deux croix obliques, dont les bras se terminent en petits cercles; l'espace entre ces croix est rempli de lignes, obliques aussi, qui convergent en formant des triangles.

Des fusaïoles de forme conique ont été trouvées dans les tombes antiques de Nauplie, de Spata et de Jalysos dans Rhodes; on en a aussi rencontré à Knossos et, en très-grand nombre, dans les couches profondes de l'acropole d'Athènes. Au Musée de l'Acropole, on peut voir 157 fusaïoles en *lapis ollaris* et 90 en pierre bleue. Nous avons aussi trouvé quantité de petits disques en stéatite, ayant en moyenne 20 millimètres de diamètre. Ces disques sont perforés, au centre, d'un trou dont l'un des orifices se termine par une concavité, tandis que l'autre forme un tube saillant ayant environ 5 à 10 millimètres de

1. Schliemann, *Ilios*, p. 540, fig. 603.
2. Schliemann, *Mycènes*, p. 68, fig. 15; p. 144, fig. 126.

long. Ces objets sont trop petits et trop légers pour avoir été employés comme fusaïoles.

L'exécution du tube saillant n'a pas dû être une mince besogne pour les artistes primitifs. Je penche à croire que ces disques servaient à décorer les portes : on les y fixait par leur tuyau en saillie et, dans le creux de l'autre face, on logeait un petit ornement de bronze ou de verre de cobalt. Dans mes fouilles à Mycènes, j'ai trouvé une fort grande quantité de ces objets et, en ce qui concerne leur forme, je renvoie aux vignettes, que l'on peut voir en haut de la figure 126 de mon ouvrage *Mycènes*, p. 144, à droite et à gauche. Des objets semblables ont été trouvés dans les tombes de Nauplie et de Spata[1] et aussi dans les fouilles de l'acropole d'Athènes. Dans ce dernier endroit, on a pu rassembler 12 échantillons identiques à ceux de Tirynthe et 55 autres un peu plus coniques : tous étaient en stéatite et on les peut voir au Musée de l'Acropole. Le Musée national d'Athènes en possède aussi deux exemplaires trouvés dans l'Attique. Enfin le British Museum en renferme plusieurs provenant des tombes de Jalysos.

Parmi les autres objets de pierre, je ne citerai plus que deux poids bien polis en hématite.

XIII. OBJETS EN IVOIRE, EN BOIS ET EN VERRE.

Un peigne brisé a été le seul objet d'ivoire que nous ayons rencontré : mais nous avons trouvé un poinçon et un autre objet ouvré en os ordinaire : ce dernier, long de 78 millimètres et large de 28, avait la forme d'une tête de lance ou de flèche.

Nous n'avons trouvé qu'un seul objet en bois : c'était un morceau de sapin à demi brûlé.

Enfin je mentionnerai une perle de verre de cobalt et quelques objets d'une espèce de fritte. Des perles bleues, tout à fait analogues à celle-là, ont été trouvées dans le nord de l'Europe et on les peut voir au Musée de Copenhague[2]. En outre, l'Égypte a fourni des objets du même genre.

1. Schliemann, *Mycènes*, p. [illegible].
2. Sophus Müller, *Ursprung und erste Entwickelung der europäischen Bronzecultur*, p. 540.

CHAPITRE V

LES CONSTRUCTIONS DE TIRYNTHE

Par le docteur W. Dörpfeld.

A. — LA CITADELLE ET SON ENCEINTE DE MURAILLES.

Tirynthe a été construite sur un rocher isolé, qui primitivement a dû être une île dans le golfe d'Argos, mais qui, selon toute apparence, était déjà situé dans les terres dès l'âge préhistorique. Ce rocher forme une arête montagneuse allant du Nord au Sud et ayant 300 mètres de longueur sur 100 mètres de largeur; son point le plus élevé est à 22 mètres au-dessus du niveau de la mer, mais à 18 mètres seulement au-dessus de la plaine. Le rocher s'abaissant de quelques mètres dans sa moitié septentrionale, on a construit sur cette partie la *citadelle inférieure*, tandis que la *citadelle supérieure* est située au Sud. Ces deux portions de Tirynthe sont à peu près d'égale dimension et ont sensiblement la forme d'une ellipse. Une petite portion de la citadelle supérieure, située un peu en contre-bas, relie les deux forteresses; nous l'appellerons la *citadelle moyenne*.

Dans la partie *supérieure de la citadelle*, ceinte d'une double muraille, était la demeure du maître, le palais du roi. La partie moyenne, reliée au palais par un étroit escalier, servait probablement d'habitation aux gens de service. Dans la *citadelle inférieure* se trouvaient sans doute les magasins, les écuries pour les chevaux et les habitations pour la suite du prince.

Durant l'été de 1884, les deux premières portions de Tirynthe ont été entièrement fouillées par M. Schliemann, et avec un succès surprenant. Dans la *citadelle supérieure*, on a pu reconnaître le palais tout entier, avec ses portes, ses cours, ses salles, ses chambres. La plupart des murs sont encore debout jusqu'à une hauteur de 0,50 centimètres à 1 mètre; de nombreuses bases de colonnes sont encore en place; on voit encore les seuils massifs des portes. Dans la *citadelle moyenne* on n'a trouvé que des restes de fondations; là, les constructions étaient moins soignées que dans le palais; elles ont été plus souvent remaniées dans l'antiquité et ont plus souffert lors de la destruction de la forteresse. La *citadelle inférieure* n'a pas encore été fouillée; on a seulement constaté, par deux tranchées, l'une longitudinale, l'autre transversale, et allant jusqu'au roc, que là aussi les fondations de plusieurs bâtiments ont été conservées. Le tracé des constructions dans la *citadelle inférieure* nous est encore inconnu.

Les puissantes murailles qui ceignent la citadelle tout entière sont formées de gros blocs en calcaire compact, irrégulièrement travaillés. Ces grosses pierres, simplement superposées, se maintiennent sans ciment par leur seul poids. Les intervalles entre les joints sont remplis de petites pierres. Ce genre de construction est habituellement appelé cyclopéen, parce que, selon la légende, le roi Proitos, fondateur de Tirynthe, avait chargé des Cyclopes, experts en architecture, de lui construire de fortes murailles. Déjà, dans l'antiquité, ces murs imposants excitaient l'admiration, et on ne pouvait croire qu'ils eussent été élevés par des ouvriers ordinaires. Le dire de Pausanias, suivant lequel un attelage de deux mules ne pourrait déplacer la plus petite des pierres de Tirynthe, est empreint de quelque exagération; en effet un seul ouvrier peut remuer beaucoup de ces pierres. Pourtant, en moyenne, les blocs sont considérables: les pierres de deux à trois mètres de longueur, sur un mètre de haut et un mètre de large, ne sont point rares. On trouverait difficilement, en Grèce, une autre forteresse dont les murailles fussent construites en blocs primitifs de cette taille. A Mycènes, par exemple, les pierres sont en moyenne notablement plus petites. Les murs de Tirynthe ont un caractère de

majesté qui leur est propre et ont bien mérité d'etre comparés par Pausanias aux Pyramides d'Égypte.

En l'absence de ciment solide, la conservation relativement bonne des murs est uniquement due à la grosseur des pierres; si celles-ci eussent été plus petites, ou les murailles se seraient écroulées d'elles-mêmes dans le cours des siècles, ou bien les habitants des villes et bourgs du voisinage les auraient démolies pour en employer les matériaux à la construction de leurs habitations. Aujourd'hui encore, après 2300 ans, les murailles de Tirynthe sont à peu près dans l'état où elles étaient, quand Pausanias les vit, 600 ans après leur destruction par les Argiens.

Les fouilles ayant été presque exclusivement limitées à l'intérieur de la forteresse, nous n'avons pu apporter à la détermination du tracé et du profil des murailles qu'une assez faible contribution. Cependant, sur quelques points, nous avons pu compléter les données fournies par le capitaine Steffen avant le commencement des fouilles[1]. Avant que la muraille tout entière ne fût dégagée, il était impossible de voir et de comprendre le but et l'importance des divers murs avec leurs tours et leurs portes.

Le tracé du mur est relevé dans la planche I, qui, comme l'ancien plan, comprend la forteresse tout entière avec ses environs immédiats à l'échelle de un millième. J'ai indiqué par des hachures en croix la portion des murailles encore visible. Les hachures simples signalent les endroits où les murs ont disparu, soit qu'ils aient été détruits, soit qu'ils soient enfouis sous les décombres.

Un mur simple sans recoupement entoure la *citadelle inférieure* et son épaisseur est la même dans toute sa hauteur; elle oscille entre 7 et 8 mètres, mais mesure le plus souvent $7^{m},60$. La hauteur est indéterminable, la muraille n'étant entière nulle part. Dans les endroits où elle s'élève le plus haut, elle a environ $7^{m},50$ de hauteur et à peu près 3 mètres au-dessus de l'ancien sol de la *citadelle inférieure*.

A l'intérieur du mur, du côté de l'Est, on a ménagé quelques niches

1. *Karten von Mykenai*, etc., feuille II.

dont la plus méridionale est encore mesurable (3,20 de largeur sur 3^{m},70 de profondeur) ; les autres sont remplies de décombres, et on ne les peut mesurer qu'approximativement. Il est à supposer que ces niches se terminaient par une ogive supérieure, formée par l'encorbellement des assises; en effet, un peu plus au Sud, dans le voisinage de la grande tour, sur le côté oriental de la *citadelle moyenne*, il existe encore une niche indiquée sur le plan, et qui a conservé son ogive. Quoique les dimensions horizontales de cette niche soient plus petites que celles des niches de la *citadelle inférieure*, toutes ces niches devaient pourtant être construites de la même manière dans leur partie supérieure.

A quoi devaient servir ces niches? On ne le peut déterminer avec certitude; peut-être à conserver certains objets. Il me paraît plus vraisemblable qu'on les pratiquait pour économiser les matériaux de construction. Sur le haut de la muraille, un espace aussi large que possible rendait la défense plus facile; à la partie inférieure, au contraire, le mur pouvait sans inconvénient être plus mince. Or on pouvait réaliser le mieux possible ces deux conditions en ménageant des niches sur la face interne du mur et en les logeant au-dessous de la galerie supérieure. Dans les temps postérieurs, nombre de peuples ont construit leurs fortifications de cette manière; en dedans on fortifiait la muraille par des pilastres faisant saillie; on reliait ensuite ces pilastres par des arcades et l'on obtenait ainsi une large galerie supérieure. Les niches de la forteresse de Tirynthe nous montrent peut-être le début de ce genre de construction.

On peut remarquer encore une autre particularité sur la muraille de la *citadelle inférieure*. En divers points de sa surface extérieure, il existe des joints verticaux, dans toute la hauteur du mur. Quand on examine pour la première fois les murs de Tirynthe et quand on trouve d'abord un de ces joints, on commence par croire qu'en cet endroit un mur moins ancien a été juxtaposé à l'ancienne muraille, ce qui suppose un agrandissement de la citadelle. Mais on reconnaît la fausseté de cette interprétation, quand, en continuant l'exploration, on rencontre plusieurs autres joints du même genre. La muraille de la *citadelle inférieure* n'a pas pu être construite en autant de périodes

qu'il existe de ces joints; incontestablement elle a été bâtie en une seule fois. Force est donc de trouver une autre explication. Comme ces joints verticaux coïncident justement avec des angles rentrants ou saillants, on peut supposer que les architectes primitifs, trouvant de la difficulté à construire avec leurs pierres brutes ces angles obtus, se contentaient de juxtaposer deux encoignures.

Mais une autre explication est bien plus vraisemblable. En effet l'intervalle entre deux de ces joints situés sur le côté oriental de la *citadelle inférieure* mesurait 11^{m},30. Or cette dimension représente justement la largeur interne de la grande tour près de la principale entrée de la forteresse, et, comme il y a aussi un joint vertical entre cette tour et le pan de muraille voisin, j'en conclus que le pan de mur entre les deux joints était aussi occupé par une tour. Vraisemblablement on a commencé par construire les tours isolément sur le rocher, dans les endroits les mieux appropriés; puis on a relié ces tours par des murs intermédiaires. C'est seulement après mon départ de Tirynthe que j'ai songé à cette interprétation, qui est fort acceptable; il ne m'a donc pas été possible de la contrôler en voyant si elle convient à tous les autres joints.

La *citadelle inférieure* et la *citadelle moyenne* étaient séparées par un mur, dont la direction nous est encore indiquée par des restes nombreux et visibles; mais quant à l'épaisseur et à la hauteur de ce mur, nous n'en pouvons rien savoir, car les fouilles se sont justement arrêtées là. C'était un mur de revêtement, étayant la *citadelle moyenne*, située plus haut; son front extérieur n'est visible que du côté du Nord. Il semble qu'il ait existé, à l'extrémité orientale de ce mur, une porte reliant la citadelle inférieure à l'entrée principale située plus au Sud.

Le mur d'enceinte de la *citadelle supérieure* est moins simplement construit que celui de la *citadelle inférieure*. Le plateau de la *citadelle supérieure* est situé trop au-dessus du rocher sur lequel est bâtie la forteresse, pour qu'il ait été possible d'élever une muraille en pierres brutes, non cimentées, du pied du rocher jusqu'à ce plateau. Un mur de ce genre aurait pu être renversé par la poussée des terres situées derrière lui.

Pour construire le mieux possible un mur comme celui-là sans

assemblage exact des joints et sans ciment, il faut ou en taluter la face externe, c'est-à-dire donner au mur une inclinaison à angle aigu, ou bâtir cette surface externe en gradins. Le premier de ces modes de construction est surtout applicable quand on se sert de petits moellons ; aussi l'a-t-on adopté pour les murs de l'Acropole de l'antique Ilion ; le deuxième mode a été préféré pour la *citadelle supérieure* de Tirynthe. Ici on a commencé par bâtir sur le rocher un soubassement vertical, puis au-dessus un autre mur, vertical aussi, mais en retrait de 6^{m},50 sur le premier.

La planche III donne une coupe du mur oriental de la *citadelle supérieure*, à l'échelle de $\frac{1}{250}$. J'ai indiqué par des hachures croisées les parties du mur conservées, par des hachures simples les portions restaurées. La coupe a été prise à l'est du grand *Propylée* (fig. 1 du plan II), parce que, en cet endroit, le mur est mieux conservé et déjà en partie dégagé des décombres.

L'épaisseur totale du mur est de 10^{m},90, dont 4,^{m}45 pour le mur supérieur et 6^{m},45 pour le gradin que forme le mur inférieur. La hauteur, à partir du chemin longeant la forteresse jusqu'au niveau du mur supérieur, atteint environ 16 mètres, dont 5 mètres à peu près pour le mur supérieur. Les 11 mètres restants, qui mesurent l'élévation du couronnement de la muraille inférieure au-dessus de la plaine, se subdivisent en deux parties, savoir : la hauteur de la pente oblique du rocher et celle du mur inférieur. Quant à la valeur relative de ces deux dimensions, nous ne la connaissons pas pour le côté oriental de la citadelle, car en cet endroit le mur inférieur est encore enfoui sous de gros blocs de pierre et de décombres. L'élévation de 6 mètres, attribuée sur le plan au mur inférieur, a été relevée en d'autres endroits où le rocher est découvert.

Tandis que la portion inférieure du mur, partout où nous l'avons pu examiner, est composée de blocs massifs superposés, au contraire des galeries ont été ménagées dans l'épaisseur du mur supérieur et souvent déjà elles ont été explorées et décrites. Leur situation et leur mode de construction sont clairement indiqués dans notre coupe. Deux murs parallèles, l'extérieur épais de 1^{m},15, l'intérieur, épais de 1^{m},65, limitent un passage large de 1^{m},65. Jusqu'à une hauteur d'environ 1^{m},75,

ces murs, de plusieurs assises de pierres, s'élèvent verticalement ; plus haut les pierres se rapprochent peu à peu en encorbellement et forment ainsi une sorte de voûte ogivale. Pour former cette ogive, on a eu soin de choisir ordinairement des pierres à panneau horizontal, dont une des faces était naturellement oblique. On a obtenu ainsi une surface graduellement incurvée et non pas taillée en gradins renversés. Aussi, vue de l'intérieur, la galerie semble se terminer régulièrement en voûte ogivale, mais en réalité il n'y a point de voûte. Sans doute quelques pierres, n'ayant pas une assiette parfaitement horizontale, ont

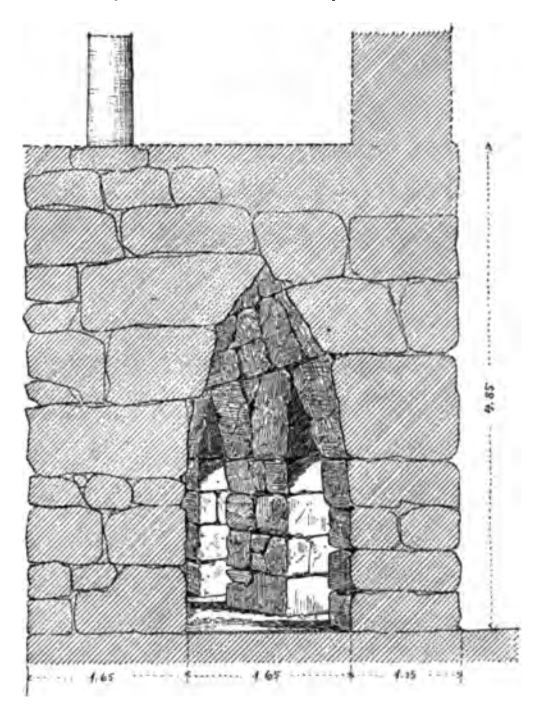


Fig. 112. — Galerie dans le mur oriental.

pu exercer une poussée en dedans, et il peut arriver çà et là que des pierres jouent le rôle de clefs-de-voûte, mais ces galeries ne sont pas réellement voûtées, parce que, en général, on n'a point paré aux poussées latérales. De cette allée couverte, dont le plancher d'argile est de niveau avec le plateau du mur inférieur, une série de portes donnent accès sur ce mur. Ces portes ont $1^{m},50$ à $1^{m},70$ de largeur et environ $2^{m},75$ de hauteur. Leur distance moyenne, mesurée du milieu de l'une au milieu de l'autre, est d'à peu près $4^{m},75$. Dans la

planche III, on trouvera, à droite et en bas, une coupe longitudinale d'un segment de ces galeries avec une vue des portes, et, au-dessous, le plan de ce segment. Le dessin ci-dessus (fig. 112) donne une coupe du mur supérieur avec une vue en perspective de l'intérieur. Ces deux figures font bien voir comment les portes se terminent en ogives, grâce à l'encorbellement des pierres supérieures. Le plus souvent l'ogive se ferme simplement par la juxtaposition des angles supérieurs de deux très gros blocs, parfois pourtant ces angles portent sur une troisième pierre interposée.

Quelle était la destination de ces galeries? Longtemps ce point a été obscur. On supposait qu'elles servaient, soit à emmagasiner des provisions de bouche ou des armes pour la garnison, soit d'écuries pour les chevaux et les animaux de boucherie[1]. Le premier, dans le texte joint à ses cartes de Mycènes, Steffen a donné de cette disposition une explication satisfaisante : de ces galeries couvertes, les défenseurs de la place pouvaient sortir sur le plateau du mur inférieur et repousser l'assaillant. De petits escaliers ou des rampes devaient mettre ces galeries en communication avec la *citadelle supérieure*, mais jusqu'ici on n'en a point découvert. Peut-être des deux galeries existant dans la muraille du côté Sud, la supérieure servait-elle à communiquer avec l'inférieure. Pour les besoins de la défense, le bord supérieur du mur inférieur devait être muni soit d'un parapet, soit d'un chemin couvert, mais jusqu'ici on n'en a pas trouvé trace, car partout la partie supérieure du mur est détruite. Dans la coupe dessinée planche III, j'ai indiqué le parapet supposé.

Par un heureux hasard, des restes importants de la crête du mur supérieur ont été conservés en un endroit, de sorte que, sur ce point, ce mur nous est mieux connu que l'inférieur. Les restes dégagés par les fouilles consistent en quatre bases de colonnes, trouvées *in situ* à l'angle interne du mur oriental vis-à-vis du grand *Propylée*. Ces bases consistent, chacune, en une grosse pierre, sur la face supérieure de laquelle on a sculpté en relief un cercle, dont le diamètre est en

1. Curtius, *Peloponnesos*, II, 387. — Göttling (*Archäol. Zeitung*, 1845, p. 17, etc.) croit même reconnaître dans ces galeries les *thalamoi* des filles de Proitos, dont parle Pausanias (II, 25, 8).

moyenne de 0m,55. Les première, deuxième et quatrième de ces bases s'élèvent à peu près au même niveau, mais la troisième, qui est un gros bloc de pierre équarri, dépasse les autres d'environ 0m,28. Nul doute que nous n'ayons là les restes d'un portique, qui formait un abri couvert le long du mur. Comment était construit ce portique? Sur ce point les renseignements sont insuffisants, mais nous pouvons pourtant nous en faire une idée approximative d'après une muraille grecque moins ancienne, qui nous est bien connue. Une inscription, sur la restauration des murs d'Athènes (C. I. A. II, 167), nous apprend que, sur ces murailles en briques d'argile, on avait ménagé une galerie couverte. Ce portique était limité en dedans par une série de piliers, en dehors par un mur de briques, percé d'ouvertures, sorte de fenêtres que fermaient des volets en bois; un toit, formé par de grosses poutres, de l'argile et des briques cuites, recouvrait cette loge.

Le portique des murs de la citadelle de Tirynthe doit avoir été quelque chose d'analogue. En dedans du mur, large de 4m,45, reposaient sur bases de pierre des poteaux en bois, distants les uns des autres de 2m,15 environ; du côté extérieur, un mur de briques fermait la loge et était percé de fenêtres pour les besoins de la défense. Que cette paroi ait été construite en briques d'argile, nous en avons la preuve dans la grande quantité de fragments de briques à demi calcinées que l'on trouve sur le mur supérieur et sur le plateau du mur inférieur. Un simple toit de bois et d'argile recouvrait cette loge, dont la cloison postérieure était, dans tous les cas, sur l'alignement avec la face extérieure de la grande muraille en pierres, haute au moins de 5 mètres, et en formait un exhaussement précieux. Quant à la hauteur du portique, rien ne nous l'indique, et la hauteur donnée sur la planche III est absolument hypothétique.

Du côté de l'Est, le mur de la *citadelle supérieure* de Tirynthe nous renseigne donc d'une manière intéressante et assez complète sur le système de fortifications de la Grèce antique. De la nécessité technique de construire les murailles en gradins il résultait une double ligne de défense. L'ennemi devait tout d'abord s'emparer du mur inférieur et, quand il y avait réussi à grand'peine, il se trouvait en présence d'une seconde ligne de fortification, au moins aussi difficile à enlever que la pre-

mière, quand tous les moyens de passage de l'une à l'autre étaient masqués.

La muraille de la *citadelle supérieure* était-elle, du côté de l'Ouest et du Sud, disposée exactement comme du côté de l'Est? C'est ce que l'on ne pourra pas savoir avec certitude avant d'avoir déblayé toute l'enceinte. Cependant des restes de galeries du même genre, visibles dans le mur méridional, permettent de le supposer.

A l'extrémité méridionale du mur occidental subsistent encore des restes importants d'une grande tour; d'où nous voyons que le plateau du mur inférieur n'était pas partout dégagé, que des tours le coupaient en divers endroits et ne permettaient point de le parcourir dans son entier. Quand, par conséquent, l'ennemi parvenait à s'établir sur un point du plateau de ce mur inférieur, il n'était pas pour cela maître de la première ligne de défense; en effet il restait exposé, sur un étroit espace, aux coups des défenseurs, qui, non-seulement du haut du mur supérieur, mais des deux tours latérales, pouvaient l'accabler de pierres et de traits.

Dans les anciennes descriptions de Tirynthe, on lit ordinairement que la citadelle avait deux entrées principales; l'une au Sud-Est; l'autre sur le milieu du côté oriental. Cela n'est point exact; en effet les fouilles ont établi qu'aucune entrée ne pouvait avoir existé à l'angle Sud-Est, et que par suite la citadelle n'avait pu avoir qu'une entrée principale. La disposition de l'angle Sud-Est n'est pas encore bien déterminée, car, de ce côté, le mur de la forteresse n'est pas complètement dégagé; mais l'inspection du terrain montre nettement qu'il n'a pu exister en cet endroit tout au plus qu'une petite poterne, comme il y en avait en divers points de la forteresse.

L'unique porte principale était située à peu près au milieu du mur oriental; elle regardait la campagne et non la mer. Une rampe, construite en grosses pierres, conduisait du Nord au mur de l'Est, en longeant la forteresse. Cette rampe est encore assez bien conservée et on la restaurerait à peu de frais. Sa largeur est de $4^{m},70$; sa longueur ne peut être déterminée, car, dans sa portion inférieure, elle est enfouie sous les décombres du mur et, pour ce motif, il est aussi impossible d'en déterminer la pente. En haut, cette rampe aboutit à un passage de

$4^m,70$ de large pratiqué dans la muraille; mais, à la partie inférieure, ce passage est réduit par des blocs latéralement placés à une largeur d'environ $2^m,50$. Nous pensions bien trouver là les traces d'une porte, mais nos investigations à ce sujet ont été sans résultat; nous n'avons rencontré ni seuil de pierre, ni jambages.

Au Nord de ce passage, une tour s'élève encore aujourd'hui à plus de 7 mètres de haut et elle est construite en pierres colossales. Son plan est rectangulaire et il a $7^m,50$ de large sur $10^m,30$ de long; pourtant, à l'intérieur, la longueur est d'un mètre plus grande. Cette tour commandait l'entrée; en effet, suivant les règles de l'art de la fortification dans l'antiquité, elle était à la droite de l'assaillant, du côté où celui-ci n'avait pas de bouclier. Y avait-il une seconde tour au Sud de l'entrée? Les débris de mur encore conservés ne nous renseignent point à ce sujet; mais la disposition de la rampe, relativement au mur inférieur du côté du Sud, rend la chose vraisemblable. De l'extrémité supérieure de la rampe, on aurait pu facilement passer sur le plateau du mur inférieur, qui est à peu près au même niveau, si une tour n'avait barré le passage.

Une fois l'entrée franchie, on arrive dans un chemin dirigé du Nord au Sud, et encaissé entre des murs élevés. A droite et au Nord, ce chemin mène à la *citadelle moyenne*, puis il redescend vers la *citadelle inférieure :* en allant à gauche on parvient bientôt à une grande porte, puis, par un chemin en pente douce, au palais de la *citadelle supérieure*. Quant à cette porte et à ce chemin vers la *citadelle supérieure*, nous aurons à en reparler plus longuement en décrivant le palais.

La route menant à la *citadelle inférieure* n'est pas encore complètement dégagée; nous ne savons donc pas si des portes spéciales séparaient la *citadelle supérieure* de l'*inférieure ;* de puissants blocs de pierre, tombés des murailles latérales, barrent aujourd'hui le chemin. A grand'peine nous avons écarté beaucoup de ces blocs, mais ce travail n'était point encore terminé à l'interruption des fouilles nécessitée par les chaleurs de l'été.

Outre cette entrée principale, la citadelle avait plusieurs poternes, qui sans doute devaient, en partie, être utilisées pour la défense de la

place. On peut voir encore des poternes de ce genre à l'extrémité septentrionale et à l'angle Sud-Ouest de la *citadelle inférieure;* mais, pour se rendre bien compte de leur disposition et de leur construction, d'autres fouilles sont nécessaires. De ces poternes, la plus intéressante est la petite poterne, située sur le côté occidental de la *citadelle supérieure*, dans la grande annexe semi-circulaire. Nous en avions précisément commencé le déblaiement, quand, là aussi, l'arrivée des fortes chaleurs estivales interrompit les fouilles. Nous ignorons donc encore à quoi pouvait servir la grande annexe. Suivant le capitaine Steffen, ce devait être une place d'armes où les guerriers se rassemblaient avant d'entreprendre une sortie, et que des escaliers reliaient à la *citadelle supérieure*. Ces escaliers et ces passages sont très probablement conservés et il vaudrait la peine de reprendre les fouilles en cet endroit pour dégager la poterne et les ouvrages qui la reliaient à la *citadelle supérieure.*

En terminant la description de la muraille de la forteresse et de ses portes, je ne puis m'empêcher d'exprimer un vœu; savoir que le plus tôt possible la muraille tout entière soit dégagée comme l'a été l'intérieur de la citadelle supérieure par les soins du Dr Schliemann. Alors seulement on pourra comprendre la disposition générale de tout le mur d'enceinte avec ses tours, ses galeries, ses portes et résoudre des questions qu'il faut aujourd'hui laisser sans réponse.

B. — LE PALAIS DE LA CITADELLE SUPÉRIEURE.

Pour donner plus de clarté à la description spéciale des pièces du palais, jetons d'abord un coup d'œil d'ensemble sur le palais lui-même, avec ses portes, ses cours et ses salles.

Si, gravissant la grande rampe, à l'Est, jusqu'à l'entrée principale, on se dirige vers le sud à partir de la grande tour, on s'engage alors dans un passage en couloir resserré entre des murs élevés et l'on arrive en quelques pas à une grande porte à double battant, qui, par ses proportions et sa construction, ressemble exactement à la Porte des Lions de Mycènes. Au delà, on suit un chemin montant entre le mur oriental de la forteresse et celui de la terrasse de la *citadelle supérieure*, puis

on arrive à une grande esplanade, sur le côté oriental de laquelle on voit un portique; c'est la loge couverte bâtie sur le mur d'enceinte. A l'Ouest de la place, juste en face du portique, on aperçoit un portail imposant. La porte à double battant est ornée d'un grand vestibule et d'une grande salle postérieure, dont chacun a la forme bien connue du *templum in antis*, c'est-à-dire se compose de deux colonnes entre deux *antae*. Ce *Propylée* une fois franchi, on se trouve dans une grande cour d'entrée, où l'on voit deux petits portiques et quelques chambres. Mais les constructions de cette cour d'entrée sont presque détruites, parce qu'au moyen âge on avait construit là, sur les murs antiques, une petite église byzantine, dont les fondements existent encore.

A l'angle Nord-Ouest de la cour d'entrée est un deuxième *Propylée*, un peu plus petit que le premier, mais pourvu également de deux vestibules, l'un antérieur, l'autre postérieur. Par la double porte de ce *Propylée* nous pénétrons dans la cour principale du palais, dans la cour de l'habitation des hommes. Des portiques sont disposés sur les quatre côtés de cette cour; du côté méridional, près du vestibule postérieur du *Propylée*, est une étroite *stoa* à deux colonnes; au Nord est le spacieux vestibule du *mégaron* et, sur chacun des autres côtés, un portique à trois colonnes. Le sol de la cour est, encore aujourd'hui, couvert d'un épais revêtement de chaux et de petits cailloux et l'aspect en est toujours imposant. Au milieu du côté méridional, immédiatement auprès de l'*anta* Nord-Est du *Propylée*, est un grand autel construit en moellons. Cet autel était sans doute consacré à Zeus, comme celui du palais d'Odysseus.

Le *mégaron*, la salle des hommes, avec ses vestibules, est situé sur le côté Nord de la place, juste dans l'axe de la cour. Tout d'abord on entre dans le vestibule, déjà mentionné, et formé de deux colonnes et de deux *parastades*. Trois portes juxtaposées et à deux battants nous conduisent dans une vaste antichambre, d'où, par une grande porte, nous pénétrons dans la grande salle. Quatre colonnes supportaient la toiture de cette vaste pièce, qui a près de 10 mètres de large sur 12 mètres de long. Dans le milieu de la salle, un grand cercle indique vraisemblablement la place du foyer.

Dans la paroi occidentale de la salle d'entrée il y a encore une petite porte de dégagement qui donne accès dans divers corridors et chambres. Parmi ces dernières, celle qui nous intéresse le plus est la chambre de bains, dont le plancher est formé d'un seul bloc énorme.

Outre la grande cour de l'habitation des hommes, le palais renferme encore une seconde cour plus petite avec portiques et salles; c'était très certainement l'habitation des femmes. Cette habitation ne communiquait avec celle des hommes qu'indirectement par d'étroits corridors. Comme le *mégaron* de l'habitation des hommes a accès sur la grande cour, de même le *mégaron* des femmes se relie au Nord à la petite cour par un vestibule ouvert. Point d'antichambre spéciale, comme dans l'habitation des hommes; du vestibule on pénètre directement par une large porte à un seul battant dans la salle des femmes. Dans cette dernière, un espace quadrangulaire indique aussi la place du foyer.

Sur trois côtés, la salle des femmes est entourée de corridors donnant accès dans diverses pièces. L'une de ces pièces semble avoir communiqué par un escalier avec un étage supérieur ou un toit en terrasse. Tout à fait dans l'angle Nord-Est du palais il existe un corridor séparé, d'où dépendent quatre pièces de diverses grandeurs.

Enfin à l'Est de la cour de l'habitation des hommes, on a découvert plusieurs murs de fondation, mais si endommagés qu'il n'est pas possible d'en restituer le plan, même approximativement.

L'idée que nous nous sommes faite du palais et de sa distribution, dans cette promenade à travers la citadelle, n'est pas suffisamment claire peut-être en quelques points : mais d'une manière générale elle peut être considérée comme exacte. Pour nous représenter la demeure d'un prince de l'âge héroïque, nous n'avions jusqu'ici que la description d'Homère. Des palais de Ménélaos, d'Odysseus et des autres héros, rien ne subsistait ; les quelques murs déjetés d'Ithaque, que, dans l'histoire de l'architecture, on appelle d'ordinaire palais d'Odysseus, ne méritent en réalité nullement ce nom. Tout au plus peut-on considérer les ruines découvertes, il y a deux ans, dans la deuxième couche d'Hissarlik, comme celles de la demeure du prince de Troie, d'un antique palais royal ; mais ces restes sont tellement endommagés, qu'à Troie

aussi, il est impossible de se représenter l'ancienne connexion des diverses pièces.

Combien au contraire, grâce aux découvertes de Tirynthe, il nous est facile maintenant de nous figurer la demeure d'un de ces rois primitifs! Ces puissantes murailles avec leurs tours et leurs portes, nous les voyons! Par des *Propylées* ornés de colonnes, nous pouvons pénétrer dans l'intérieur du palais, explorer la cour des hommes entourée de portiques et renfermant un grand autel, voir le superbe *mégaron* avec sa salle d'entrée et son vestibule, visiter même la salle de bains, et enfin explorer l'habitation des femmes avec sa cour spéciale et ses nombreuses chambres. C'est une image qui flotte dans l'imagination de tous les lecteurs d'Homère, et que beaucoup d'entre eux ont tenté de reconstruire, en lisant la description du retour d'Odysseus et du meurtre des prétendants.

Mais toutes les tentatives pour se figurer la demeure des princes homériques ne pouvaient réussir qu'imparfaitement, car Homère ne décrit pas en détail les palais de ses héros; il se borne à donner en passant quelques courts renseignements à ce sujet. Malgré la pénétration déployée par les commentateurs d'Homère, il restait bien des questions que le texte du poète laissait sans réponse. De ces énigmes un bon nombre seront résolues par le palais de Tirynthe. Sans doute, en quelques points, ce palais diffère de ceux d'Odysseus, d'Alkinoos et de Ménélaos, mais, d'une manière générale, il nous donne une bonne et fidèle image d'une résidence homérique.

Et maintenant que nous avons jeté un coup d'œil d'ensemble sur le palais de Tirynthe, examinons en détail chacune de ses parties.

I. LA PORTE DE LA CITADELLE SUPÉRIEURE.

Entre le mur oriental de la forteresse et la terrasse de la *citadelle supérieure*, à environ 15 mètres au Sud de l'entrée principale, le chemin conduisant à la citadelle supérieure est barré par une porte. Par sa disposition et ses dimensions, cette porte ressemble presque exactement à la célèbre Porte des Lions à Mycènes. Sur un seuil puissant, large de $1^{m},45$ et long de 3 mètres, s'élèvent deux énormes

jambages en brèche; chacun d'eux mesure $1^m,40$ en largeur, $0^m,95$ en profondeur et $3^m,20$ en hauteur; l'un d'eux est encore debout, la moitié supérieure de l'autre, de celui qui est à l'Est, est brisée. Les jambages ne sont pas simplement taillés rectangulairement, mais, sur leur face libre limitant l'entrée, on a pratiqué une feuillure (voir le plan sur la planche II) sur laquelle s'appliquaient les deux grands vantaux de la porte. Au niveau de cette feuillure, la largeur de la porte est de $2^m,86$; c'est exactement la largeur de la Porte des Lions à Mycènes et elle doit représenter un nombre rond d'unités de mesure (aunes ou pieds : sans doute 6 aunes ou 9 pieds). En dedans, la porte a une largeur de $3^m,16$. Or la hauteur de cette porte étant de $3^m,20$, quand les deux battants étaient fermés, ils devaient former un carré presque parfait. Dans le seuil de chaque côté, immédiatement derrière la feuillure, on a pratiqué un trou rond de $0^m,15$ de diamètre, dans lequel tournaient les gonds de la porte; deux trous correspondants auront été forés aussi dans le linteau. Ce linteau n'existe plus, mais il consistait sans doute, comme celui de la Porte des Lions, en un gros bloc de pierre, surmonté d'une allège triangulaire. Du relief que ce triangle a pu loger, il n'y a pas trace. Au contraire on reconnaît sans peine la disposition qui permettait de fermer la porte. Sur chacun des jambages, à $1^m,55$ au-dessus du seuil, juste à mi-hauteur de la porte, il y a un trou cylindrique de $0^m,17$ de diamètre, qui recevait une grosse barre de bois. Cette poutrelle était arrondie et, quand la porte s'ouvrait, elle pouvait, au travers du jambage de l'Est, rentrer dans le mur d'enceinte. Voulait-on fermer la porte? on retirait la barre du mur et on la poussait jusqu'au jambage de l'ouest, où son extrémité se logeait dans un trou ayant seulement $0^m,41$ de profondeur.

A l'ouest de la porte est un gros mur, qui fortifie considérablement le mur de revêtement à l'Est du palais; ce mur a manifestement été construit pour protéger la porte et la chaussée qui y mène. En effet, comme les chambres du palais occupent, du côté de l'Est, la terrasse jusqu'au bord même, les défenseurs ne pouvaient se porter en cet endroit. Pour cette raison, on a construit un mur en avant de la terrasse et, de la crête de ce mur, on pouvait défendre facilement l'accès de la porte. En outre, il en résultait un autre avantage, savoir que la

chaussée aboutissant à la porte était notablement rétrécie et devenait ainsi plus facile à protéger.

II. LE GRAND PROPYLÉE DE LA CITADELLE SUPÉRIEURE

Quand on a franchi la porte de la forteresse et pénétré dans la *citadelle supérieure*, on a en face de soi une grande esplanade, sur le côté occidental de laquelle se trouve un superbe portail avec ses dépendances. La porte proprement dite, qui est à deux battants, est ornée, à l'Est, d'un vestibule antérieur; à l'Ouest, d'un autre vestibule postérieur. Ces deux vestibules sont construits comme les *templa in antis*, c'est-à-dire que leur front consiste en deux colonnes placées entre deux pilastres. Si simple que soit le plan de cette porte, il est pourtant d'une grande importance pour l'histoire de l'architecture grecque, car c'est le plan à peu près exact de toutes les portes grecques datant des âges suivants. A toutes les époques, depuis notre porte construite aux temps héroïques jusqu'aux riches Propylées de l'Acropole d'Athènes, on retrouve toujours le même motif principal : une porte entre deux vestibules formant portiques.

Ce portail est relativement bien conservé; le large seuil de pierre est encore en place; à l'intérieur de la construction on voit encore l'antique *pavimentum;* les murs s'élèvent encore d'au moins $0^m,50$ centimètres au-dessus du sol; de trois *antae*, il reste encore le gros bloc inférieur, et les bases des quatre colonnes sont encore *in situ*. Pas le plus léger doute par conséquent au sujet du plan.

Le vestibule antérieur, profond de 5 mètres et demi et large de 11 mètres et quart, est entouré de murs sur trois côtés; ces murs, construits en moellons et en argile sont épais de $1^m,05$ à $1^m,18$. Du côté du Nord le mur a une épaisseur inégale, car il doit compenser la différence existant entre la direction du *Propylée* et celle de la chambre qui y est contiguë au Nord. De l'*anta* située au nord, il reste encore un gros bloc s'élevant au-dessus du sol, à son ancienne place; de l'*anta* située au Sud, il ne subsiste que les fondements. Le bloc conservé est en calcaire compact (*Kalkstein*, *limestone*) et porte sur sa face supérieure les trous ronds de foret destinés à fixer l'extrémité inférieure des *antae*

en bois. Les deux bases de colonne consistent en grosses pierres calcaires, irrégulièrement taillées ; sur leur face supérieure, on a sculpté un cercle haut de 4 centimètres et large de 75 centimètres environ. Nous verrons plus loin que les colonnes et la portion supérieure des *antae* étaient en bois.

Le large seuil est formé d'un bloc calcaire, irrégulièrement taillé et ayant près de 4 mètres de long et 2 mètres de large. Pour rendre son assiette aussi solide que possible, on l'a fait porter seulement par ses deux bouts sur les fondations, qui n'atteignent pas la portion moyenne de sa face inférieure. La face supérieure de ce seuil est bien aplanie, mais une bande, large de 1ᵐ,08 et haute de 3 centimètres environ, répondant à l'épaisseur du mur, s'élève au milieu de cette face supérieure. Cette bande en saillie forme le seuil visible, sur lequel portaient les vantaux de bois. Quant à la portion du seuil, un peu plus profondément située, et irrégulière, elle était recouverte par le *pavimentum* et ne se voyait point. Dans la portion du seuil qui faisait saillie sur l'alignement du mur sont pratiqués les trous destinés à recevoir les gonds des puissants vantaux ; ces trous sont circulaires, ont 0ᵐ,21 de diamètre et 0ᵐ,04 de profondeur et sont creusés en segment de sphère. De centre à centre ils sont distants l'un de l'autre de 3ᵐ,12, d'où l'on peut inférer que la largeur du jour de la porte était exactement celle de l'autre porte précédemment décrite (2ᵐ,86). Les deux vantaux étaient formés de pans très-forts, comme l'indique la dimension des trous (0ᵐ,21) destinés à recevoir les gonds. En donnant une description générale des portes (voyez § 6), nous verrons que les gonds de bois ne tournaient pas directement dans les trous de la pierre ; ils s'emboîtaient dans un étui de bronze ; ce qui frottait sur la pierre, c'était donc du bronze et non pas du bois. Par quel mécanisme se fermait la porte ? Les ruines ne nous renseignent en rien sur ce point.

Le vestibule postérieur, dans lequel on entre par la porte à deux battants, ressemble au vestibule antérieur, seulement il est un peu plus profond (6ᵐ,75 à 6ᵐ,85 au lieu de 5ᵐ,50). Le front de ce vestibule consiste en deux colonnes entre deux *antae*. On voit encore les deux blocs irréguliers qui formaient les bases des colonnes et qui

portent à leur face supérieure un cercle haut de 2 à 3 centimètres. Entre les *antae* et les colonnes il existe aujourd'hui des murs bas, partant des *antae* et n'arrivant pas tout à fait jusqu'aux colonnes. Ces murs se terminent aussi par des blocs analogues à ceux des *antae*. Je supposais que ces murs étaient d'une date postérieure et qu'en les construisant on avait en même temps brisé les colonnes. En effet, les fouilles ont montré que la base de la colonne du Nord était à moitié couverte par un *pavimentum* moins ancien. Pourtant une circonstance contredit cette supposition, c'est que, du côté interne, les *antae* ne sont pas régulièrement taillées : elles n'ont donc jamais dû être visibles dans leur totalité. Il y a donc deux possibilités : ou bien, dans le principe, le portique postérieur consistait en deux colonnes entre deux *antae* (plus tard on enleva les deux colonnes et on bâtit les deux murs intermédiaires, uniquement afin d'élargir l'entrée) ; ou bien, petits murs et colonnes, tout a été élevé en même temps et les murs n'avaient guère que 1 mètre à 2 mètres de hauteur ; dans ce cas l'enlèvement des colonnes aurait été postérieur. Sur mon plan, j'ai opté pour la première de ces hypothèses et par conséquent assigné aux deux petits murs une origine plus récente.

Le sol était partout recouvert d'un *pavimentum* composé de petits cailloux et de chaux ; ce *pavimentum* est généralement encore dans un bon état de conservation. En quelques endroits, on y reconnaît des traces de réparations, faites presque exclusivement avec de la chaux et par conséquent moins durables que le travail primitif. Les excavations, d'environ deux mètres de longueur, que l'on voit çà et là, sont des tombes byzantines, dont nous reparlerons à propos de l'église byzantine.

Le passage, situé dans l'axe même de la porte, et que j'ai indiqué sur le plan par deux lignes, a fléchi d'environ $0^{m},30$ au-dessous du sol des bas-côtés ; il en est résulté que le seuil de la porte, jadis de niveau avec le sol, s'élève maintenant au-dessus du *pavimentum* médian. Ce phénomène tient à la nature différente des fondations. Dans toute leur largeur, les bas-côtés reposent sur des murs puissants, tandis que la partie moyenne, ou plutôt le passage du milieu, n'a pas de fondations du tout. Dans cette partie, le terrain rapporté et situé sous le *pavimentum* avait déjà considérablement tassé dans l'antiquité, de même

que dans toute la cour à l'Ouest du *Propylée*. Aussi, au niveau du passage médian, le *pavimentum* a fléchi, tandis que le sol des bas-côtés, qui reposait sur une maçonnerie, a conservé à peu près son ancien niveau.

Mais pourquoi a-t-on construit ces grandes fondations latérales, qui mesurent 7 mètres et demi? Il faut ici se reporter aux *Propylées* d'Athènes; là aussi le passage médian n'a pas de fondations, tandis que les bas-côtés en ont, et cela sans doute parce que ce passage était abandonné aux chevaux et aux chariots. La même raison peut avoir produit la même chose à Tirynthe. Cependant on ne comprend pas comment les chariots pouvaient passer par-dessus le seuil de la porte, après que le terrain eut fléchi notablement; il est aussi à noter que le seuil de pierre ne porte aucune trace d'ornières. M. l'architecte Siebold, qui, pendant un long séjour à Tirynthe, a eu la bonté d'examiner avec moi toutes les constructions, explique autrement l'existence de fondations dans les bas-côtés; comme cette interprétation ne manque pas de probabilité, je ne veux pas la passer sous silence. Selon lui, les larges murs et le passage médian, large d'environ 2 mètres trois quarts, sont les restes d'une très ancienne porte, dont le niveau était notablement inférieur et que limitaient d'épaisses murailles. Plusieurs circonstances plaident pour cette hypothèse : 1° en divers endroits du palais, on voit des traces certaines de constructions situées à un niveau inférieur ; 2° l'esplanade antérieure, à l'Est du *Propylée*, est pleine de débris de briques calcinées, de couleur rouge, ce qui indique un ancien établissement détruit ; 3° on comprend mieux, dans cette hypothèse, que, au milieu du grand seuil de pierre, les fondations n'atteignent pas la face inférieure de ce seuil, et même en soient assez distantes.

Dans le mur septentrional du vestibule postérieur, on a découvert une porte latérale, donnant accès à plusieurs chambres voisines (XXXVIII) et permettant de monter par un long corridor à l'habitation des femmes. Presque partout, dans ce long passage, le *pavimentum* calcaire est encore bien conservé, de sorte que, aujourd'hui encore, on peut, en suivant cet ancien revêtement, arriver sans peine, entre les murs hauts d'environ 1 mètre, jusqu'à la cour du *gynécée*.

Quant à l'œuvre en superstructure de la porte, nous ne pouvons pas

nous la bien figurer, puisque nous ne savons rien ni des mesures en hauteur, ni des détails architecturaux. La façade tournée vers l'Est devait être composée de deux colonnes entre deux pilastres ou *parastades;* ces dernières devaient avoir $1^m,35$ de largeur ; quant au diamètre inférieur des colonnes, nous pouvons, d'après celui des bases, le fixer approximativement à $0^m,65$. L'entrecolonnement du milieu était un peu plus large que les deux autres ; il mesurait à peu près $3^m,45$ en lumière, tandis que les autres n'étaient que de $3^m,15$ environ ; mais cette différence tenait seulement à la grosseur variable des pilastres ; en effet les trois entrecolonnements, mesurés entre les axes, ont à peu près la même dimension, environ $4^m,10$. En ce qui concerne la forme des colonnes, nous ne savons rien de certain, mais nous pouvons supposer que leurs chapiteaux n'étaient pas fort différents de ceux que l'on voit à Mycènes sur la grande tombe en coupole et sur le bas-relief des Lions.

Au-dessus des quatre piliers et colonnes, il y avait sûrement un épistyle (architrave), qui devait supporter les extrémités des grosses poutres de la toiture ; en effet, étant donnée la largeur de la porte (le jour en mesure 11 mètres un quart), il était impossible que les poutres fussent placées parallèlement à la façade ; elles devaient sûrement y aboutir à angle droit. Peut-être les extrémités des poutres étaient-elles visibles sur l'épistyle et ornées en triglyphes ; ou bien elles étaient arrondies comme celles de la façade des tombeaux et du bas-relief des Lions à Mycènes. Sur cette toiture en grosses poutres nous pouvons nous figurer un plancher formé de pans de bois débordant la charpente et formant une corniche protectrice. Ce plancher, probablement recouvert de roseaux et d'une épaisse couche d'argile, formait un toit plat. Pourtant, pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, on avait certainement soin d'augmenter l'épaisseur de la couche d'argile au milieu du toit. Par ce procédé on donnait au toit la forme extérieure d'une coupole très aplatie, comme nous pouvons le voir sur le temple de Thétis figuré sur le vase bien connu d'Ergotimos et Clitiaso à Florence.

Le vestibule postérieur n'aura pas différé pas sensiblement du vestibule antérieur.

Quant au nom homérique de ce *Propylée*, nul doute que ce ne soit le πρόθυρον d'Homère (ou πρόθυρα). D'après Homère, on ne voit dans le palais d'Odysseus qu'un πρόθυρον, la porte de la cour; mais, quand le palais était plus grand et quand il y avait une avant-cour, celle-ci devait avoir aussi son πρόθυρον particulier.

III. LA GRANDE COUR D'ENTRÉE.

Fig. II, pl. II.

Une fois le *Propylée* franchi, on arrive dans une grande cour de forme irrégulière, entourée de portiques et de plusieurs chambres. Du côté de l'Est, immédiatement au sud du *Propylée*, est un petit portique (fig. XXXIX du plan). Ce portique est construit en *templum in antis*; les bases en pierre de ses deux colonnes sont encore *in situ* et ont un diamètre de 47 centimètres; ces bases, en calcaire compact, ont la forme d'un cône tronqué, ou à peu près d'un chapiteau dorique renversé. De l'*anta* du Sud il reste aussi un gros bloc calcaire à son ancienne place; mais sur la face supérieure de ce bloc, il n'existe aucune mortaise, comme on en trouve sur les autres *antae*. L'*anta* du côté Nord n'existe plus. L'entrecolonnement, mesuré entre les axes des colonnes, est de 2^{m},06; la profondeur de la galerie est d'environ 2^{m},40. L'étroit espace, situé derrière le mur postérieur, est large de 1^{m},20; il a été assez profondément fouillé; pourtant on n'a pu découvrir à quoi il était destiné et s'il était toujours accessible.

Un deuxième portique, d'une forme tout à fait analogue, semble avoir existé au Sud de l'église byzantine; mais on ne peut plus le déterminer sûrement, parce que les bases de colonnes même ne sont pas conservées. La construction de l'église byzantine a fortement endommagé non-seulement ce portique, mais aussi les autres constructions au Sud de la cour. On n'en voit plus que les fondements et encore presque partout bouleversés, de sorte qu'il est impossible de reconnaître les rapports des divers murs.

A l'Ouest de la cour, c'est bien pire encore. A une époque indéterminée, le grand mur de la forteresse s'est écroulé en cet endroit; la terrasse de la citadelle, perdant ainsi son point d'appui, s'est éboulée avec

toutes les constructions et fondations qu'elle supportait. A l'Ouest de la cour, par conséquent, point de traces de constructions antiques. Sans doute, les assises inférieures de la muraille occidentale de la forteresse subsistent encore, mais pour en retrouver l'alignement et en déterminer la construction, il faudrait exécuter des fouilles considérables.

Par bonheur, le côté septentrional de la cour d'entrée est mieux conservé. Au grand *Propylée* se relie d'abord, du côté de l'Ouest, un petit corridor qui était fermé par des portes et établissait une communication directe entre la cour principale et la cour d'entrée. Le *pavimentum* de ce passage est encore conservé; il est calcaire; la pente de ce corridor est rapide; en effet la différence de niveau entre les deux cours est en cet endroit de plus de 1 mètre. A l'Ouest, on trouve ensuite deux chambres, l'une, la plus grande de 6^{m},22 de largeur; l'autre, large seulement de 3^{m},09; toutes deux ont une profondeur de 4^{m},29. On n'a pu déterminer où étaient leurs portes. Mais comme des restes du *pavimentum* subsistent encore dans les chambres, on a pu constater que le plancher s'en élevait seulement de quelques centimètres au-dessus du niveau de la cour d'entrée, mais était de 0^{m},67 plus bas que le niveau de la cour de l'habitation des hommes et que par conséquent on y parvenait par la cour d'entrée et non par la cour intérieure. Les portes de ces chambres devaient donc se trouver à la place même du mur méridional où la maçonnerie manque à présent. Rien de certain quant à la destination de ces chambres. Peut-être logeaient-elles les portiers.

IV. LA PORTE DE LA COUR DES HOMMES.

(Πρόθυρον τῆς αὐλῆς).

A l'Ouest des chambres ci-dessus décrites, il y avait une porte avec dépendances (fig. III du pl. II), faisant communiquer la cour d'entrée avec la cour principale. Le plan de cette porte est essentiellement le même que celui du grand *Propylée;* seulement toutes les dimensions sont plus petites. Là aussi il y a une porte proprement dite à deux battants, percée dans la muraille et pourvue de deux vestibules, l'un

d'Odysseus devait ressembler à celle de Tirynthe ; en effet Homère nous montre Athéné, debout sur le seuil de la porte, et regardant les prétendants qui se divertissent devant l'entrée de la salle des hommes[1].

V. LA COUR DE L'HABITATION DES HOMMES.

(ἡ αὐλή)

En franchissant le *prothyron*, nous pénétrons dans une grande cour, entourée de portiques. C'est la cour de l'habitation des hommes, le centre de tout le palais. Son plan forme à peu près un rectangle de 15 mètres trois quarts de profondeur sur 20 mètres un quart de largeur, en négligeant la profondeur des portiques. Aujourd'hui encore le sol en est recouvert d'un épais *pavimentum* calcaire, détruit seulement en quelques endroits. Le grand puits creusé en 1876, par le docteur Schliemann dans l'angle Nord-Est de la cour, nous permet de déterminer les diverses couches de ce *pavimentum*. Au fond, sur le remblai même, on trouve une couche de pierre et de chaux, de 40 à 70 millimètres d'épaisseur ; c'est une sorte de béton, destiné à donner au *pavimentum* proprement dit une assiette solide ; puis vient une deuxième couche épaisse d'environ 25 millimètres, et formée de petits cailloux et d'une chaux très résistante, quelque peu rougeâtre ; enfin, tout à fait à la surface, on trouve une couche, épaisse de 18 millimètres environ, qui est formée de chaux et de petits cailloux ; cette dernière couche constitue un *pavimentum* très durable. En quelques endroits, notamment près du portique oriental, des réparations ont été exécutées dans l'antiquité même, et elles semblent avoir été faites avec un mortier peu durable, presque exclusivement calcaire.

Quant à l'écoulement des eaux pluviales, on s'en était particulièrement préoccupé ; en effet la surface du *pavimentum* n'est nulle part

1. *Od.*, I, 105 :
στῆ δ' Ἰθάκης ἐνὶ δήμῳ ἐπὶ προθύροις Ὀδυσῆος.
οὐδοῦ ἐπ' αὐλείου· παλάμῃ δ' ἔχε χάλκεον ἔγχος,
εἰδομένη ξείνῳ, Ταφίων ἡγήτορι, Μέντῃ.
εὗρε δ' ἄρα μνηστῆρας ἀγήνορας· οἱ μὲν ἔπειτα
πεσσοῖσι προπάροιθε θυράων θυμὸν ἔτερπον.

horizontale; elle est disposée de telle manière que les eaux doivent affluer en un point particulier du côté du Sud. En cet endroit, se trouve un puits vertical, construit en moellons et recouvert d'une dalle. Par un orifice pratiqué dans ce couvercle l'eau tombait dans le puits et arrivait ensuite dans un canal muré, horizontal, qui vraisemblablement aboutissait à un réservoir. De ce réservoir, qui devait être situé à quelques mètres au-dessous du sol du palais, on n'a jusqu'ici pas trouvé de traces; mais nous sommes fondé à en admettre l'existence, car il est difficile de croire que les habitants de la citadelle laissassent se perdre les eaux venant des toits et de la cour. Curtius (*Peloponn.*, II, 388) mentionne une citerne située près du mur méridional. Mais nous n'en avons trouvé aucun vestige.

Le *côté méridional* de la cour est occupé par deux portiques; déjà nous avons décrit l'un d'eux, celui de l'Ouest, comme formant le portique postérieur de la porte. L'autre (fig. XXXV) consiste aussi en deux colonnes entre deux *antae* et est contigu au portique de la porte. La place des colonnes n'est plus indiquée que par deux blocs irréguliers, dépourvus à leur face supérieure des cercles correspondant d'ordinaire à l'extrémité inférieure des colonnes. L'intervalle entre les axes des colonnes ne peut donc être évalué qu'approximativement; il était d'environ 3^{m},90. Par une porte latérale ce portique communique directement avec le vestibule postérieur de la porte, de sorte que tous deux forment à vrai dire une *stoa* continue; cependant le vestibule de la porte est notablement plus profond que le portique (3^{m},60 et 1^{m},60).

Sur le *côté occidental* de la cour, on voit trois bases de colonnes et un pilier quadrangulaire; ce sont les colonnes, que le docteur Schliemann a dégagées en 1876 et que divers voyageurs ont déjà décrites et mesurées. Le pilier quadrangulaire est un bloc en calcaire compacte irrégulier; sur sa face supérieure il porte un carré de 1^{m},05 de côté; ce pilier formait vraisemblablement l'extrémité orientale d'un mur venant de l'Ouest, mais dont il n'y a plus trace. Les bases de colonnes consistent aussi en blocs calcaires irréguliers, sur la face supérieure desquels s'élève de quelques centimètres un cercle ayant 0^{m},59 de diamètre. La distance entre les axes des colonnes est de 3^{m},20. Au Nord, la rangée des colonnes ne se termine par aucune *parastas*,

comme on aurait pu s'y attendre; l'épistyle reposait directement sur le mur transversal. Ces colonnes dépendaient-elles d'une étroite *stoa* ou d'une salle profonde? On ne le peut savoir malheureusement, car les fondements du mur postérieur ont entièrement disparus. Mais la première supposition doit être la bonne, car il faut bien admettre qu'à l'Ouest aussi, comme de l'autre côté de la cour, on avait disposé un portique. Entre l'*anta* du côté du Sud et l'angle Nord-Ouest des constructions de la porte il a dû exister un étroit corridor, menant vers l'Ouest, à des salles qui n'existent plus. En fouillant dans le voisinage du portique occidental, on a rencontré, à environ un mètre au-dessous du sol de la cour, les restes d'un antique *pavimentum;* ce qui prouve que, aussi dans cette portion du palais, de nouvelles constructions ont été édifiées à une époque des plus reculées.

A l'*Est* de la cour, il existe un portique formé de trois colonnes entre deux piliers quadrangulaires (fig. XXXIV). Son *anta* du côté du Sud est en brèche et fait aussi partie du portique méridional de la cour. Les trois fondements des colonnes ne sont pas aussi bien travaillés que ceux du côté occidental de la cour; ce sont des pierres irrégulièrement taillées et dont la face supérieure est, que bien que mal, aplanie; leur position à égale distance l'une de l'autre nous indique seule qu'elles ont dû supporter des colonnes. L'*anta* du Nord est formé de deux pierres de grès posées de champ, et reposant sur une base de pierre; ce qu'il y a de remarquable dans ces pierres, c'est la soigneuse exécution des joints, dont l'exact appareillage rappelle déjà celui des pierres de taille de la Grèce plus moderne. Sur la face supérieure de cette *anta* ont été creusées des mortaises carrées, destinées à recevoir des tenons en bois. Quant à la hauteur et au diamètre des colonnes, toute donnée sur ce point nous manque; mais nous pouvons déterminer la distance entre les axes; elle était d'environ $3^{m},90$. La profondeur des portiques, en dedans des colonnes, mesure à peu près $1^{m},90$.

La communication, dont nous avons parlé (fig. XXXVII), entre la cour et l'avant-cour, forme exactement la continuation du portique oriental. A l'extrémité septentrionale, une porte conduit dans la petite salle (fig. XXXIII), séparée du portique fig. XXXI par un mur très étroit. Ce mur avait-il une certaine élévation ou n'était-ce qu'une sorte de seuil?

Nous l'ignorons. Dans ce dernier cas, il aurait existé ici une communication entre l'habitation des hommes et le *gynécée;* mais l'existence d'une telle communication est fort douteuse.

Au milieu du côté méridional de la cour, près de l'*anta* Nord-Est du petit *Propylée*, les fouilles ont mis au jour un massif carré de maçonnerie, construit en moellons plats et en argile. Sa longueur est de 3^{m},25 ; sa largeur, de 2^{m},68. Sur sa face occidentale, mais pas exactement au milieu de cette face, une petite maçonnerie quadrangulaire lui est ajoutée. La destination de cette construction est évidente : c'était un grand *autel* situé exactement dans l'axe médian de la cour, vis-à-vis du *mégaron*. Les dimensions de cet *autel* se prêtent fort bien au sacrifice d'une victime entière. La maçonnerie accolée à la face occidentale était peut-être la place du prêtre. Quelle était la forme de l'autel? Nous l'ignorons; le massif en mauvais moellons n'était certainement pas visible; il était revêtu d'un crépi ou de quelque chose d'analogue; il n'en reste plus de trace aujourd'hui. Nous ne savons pas davantage quelle était la hauteur de l'autel; ce qui en subsiste s'élève actuellement à 0^{m},35 au-dessus du *pavimentum* de la cour.

Homère parle souvent d'autels de ce genre situés dans les cours; c'était sur cet autel que le maître de la maison remplissant les fonctions de prêtre faisait l'offrande des victimes. Ainsi Nestor raconte comment, en arrivant avec Odysseus près de Pélée, ils trouvèrent celui-ci offrant un sacrifice[1] :

« Et le vieux cavalier Péléus brûlait, dans la cour intérieure, les cuisses grasses d'un bœuf en l'honneur de Zeus qui se réjouit de la foudre. Et il tenait une coupe d'or, et il répandait des libations d'un vin étincelant sur la flamme du sacrifice et vous prépariez les chairs du bœuf. Nous restions debout sous le vestibule. »

Dans le palais d'Odysseus, il y avait aussi un autel à Zeus ; en effet, pendant le massacre des prétendants, le chanteur Phémios, qui

1. *Ilias*, XI, 772-777.

.... γέρων δ' ἱππηλάτα Πηλεὺς
πίονα μηρί' ἔκαιε βοὸς Διὶ τερπικεραύνῳ
αὐλῆς ἐν χόρτῳ· ἔχε δὲ χρύσειον ἄλεισον,
σπένδων αἴθοπα οἶνον ἐπ' αἰθομένοις ἱεροῖσιν.
Σφῶϊ μὲν ἀμφὶ βοὸς ἕπετον κρέα, νῶϊ δ' ἔπειτα
στῆμεν ἐνὶ προθύροισι.

est dans le *mégaron*, se demande s'il doit courir à l'autel de Zeus et s'y prosterner[1] :

« Et il se tenait debout près de la porte à degrés, tenant en main sa kithare sonore; et il agitait dans son esprit s'il sortirait de la salle pour s'asseoir dans la cour au pied de l'autel bien bâti du grand Zeus Hercéen, sur lequel Laertès et Odysseus avaient brûlé de nombreuses cuisses de bœufs. »

Outre l'autel, il y avait dans la cour du palais d'Odysseus un *tholos*, sur la forme et la destination duquel les commentateurs d'Homère ont émis des opinions fort diverses. Comme on n'a malheureusement trouvé aucune trace de construction circulaire dans la cour de Tirynthe, la question reste encore sans solution. Certains savants placent aussi le *thalamos* de Télémaque dans le milieu de la cour; mais cette supposition ne repose, à mon sens, que sur une interprétation erronée de l'expression περισκέπτῳ ἐνὶ χώρῳ. Il faut, je crois, se ranger à l'opinion qui place ce *thalamos* tout près du mur extérieur du palais, en un endroit d'où Télémaque avait une vue étendue sur les environs. Il peut avoir eu plusieurs *thalamoi* ainsi situés à Tyrinthe, par exemple, sur le côté occidental de la cour, mais dans l'intérieur de la cour, il n'y en a pas trace, du moins à Tirynthe, où, à l'exception de l'autel, la cour ne renferme aucune autre construction sans abri.

En décrivant une habitation grecque, Vitruve[2] dit que, sur trois côtés, sans doute à l'Ouest, au Sud et à l'Est, la cour (péristylion) avait des portiques et qu'au Nord était située la *prostase*, portique auquel de grandes salles étaient contiguës. C'est justement la disposition et l'orientation que nous observons dans la cour de Tirynthe. Au sud est situé le vestibule postérieur du πρόθυρον et une petite αἴθουσα αὐλῆς, à

1. *Odyssée*, XXII, 332-336.

Ἔστη δ', ἐν χείρεσσιν ἔχων φόρμιγγα λίγειαν,
ἄγχι παρ' ὀρσοθύρην· δίχα δὲ φρεσὶ μερμήριζεν,
ἢ ἐκδὺς μεγάροιο, Διὸς μεγάλου ποτὶ βωμόν
ἑρκείου ἵζοιτο τετυγμένον, ἔνθ' ἄρα πολλά
Λαέρτης Ὀδυσεύς τε βοῶν ἐπὶ μηρί' ἔκηαν.

2. Vitruvius, *De arch.*, VI, 7. Id peristylion in tribus partibus habet porticus; in ea parte, quæ spectat ad meridiem, duas antas inter se spatio amplo distantes.. .. Hic locus apud nonnullos προστάς, apud alios παραστάς nominatur. In his locis introrsus constituuntur oeci magni.....

l'Est et aussi à l'Ouest, une grande *αἴθουσα*, et au Nord, entre deux *antae* faisant saillie, est placé le *mégaron* avec un portique (*αἴθουσα δώματος*).

Cette ressemblance est frappante et elle fournit la preuve importante que, à des époques moins anciennes, le plan de la maison grecque n'a été que le développement de l'habitation homérique.

En terminant, je citerai les deux épithètes appliquées par Homère aux portiques de la cour, ξεστός et ἐρίδουπος. La première a trait probablement au crépi poli, qui revêtait le mur postérieur des portiques, et aux colonnes de bois polies, peut-être recouvertes de métal; la dernière se rapporte à l'écho sonore résultant des portiques qui garnissaient les murs de la cour.

VI. LA SALLE DES HOMMES

(τὸ μέγαρον)

Sur le côté septentrional de la cour est située la plus grande salle du palais, le *mégaron* des hommes, muni d'une salle d'entrée et d'un vestibule. L'état actuel de ces trois pièces est relevé sur le plan II, où les fondations encore subsistantes sont indiquées par une teinte claire et les murailles encore debout par une teinte plus sombre. La figure 115 représente le plan restauré et elle nous servira pour l'exposition qui va suivre.

Les parties du palais construites en bois sont teintées en noir; les murailles sont indiquées par une teinte plus claire. Les petits carrés représentent le dessin du *pavimentum* avec ses lignes en creux. Le *mégaron* avec ses antichambres est la plus *importante* partie du palais, comme le font déjà soupçonner les dispositions extérieures de la construction. Tout d'abord le *mégaron* occupe le point culminant de la citadelle ainsi que l'indiquent les chiffres donnés par le nivellement et inscrits en rouge sur le plan II. De la porte de la *citadelle supérieure*, pour arriver au premier *Propylée*, on monte de $3^{m},33$: le second *Propylée* est à $1^{m},07$ au-dessus et le sol du *mégaron* est surélevé encore de $0^{m},64$. Deuxièmement, le vestibule ou portique du *mégaron* est la seule partie de l'édifice dont la façade soit ornée de degrés, comme un

temple grec ; en effet deux degrés élégamment travaillés conduisent de la cour au vestibule. Troisièmement, le *mégaron* est la maîtresse pièce couverte de la citadelle et ses murs sont plus épais que ceux des autres salles du palais. Quatrièmement, la place que le mégaron occupe dans

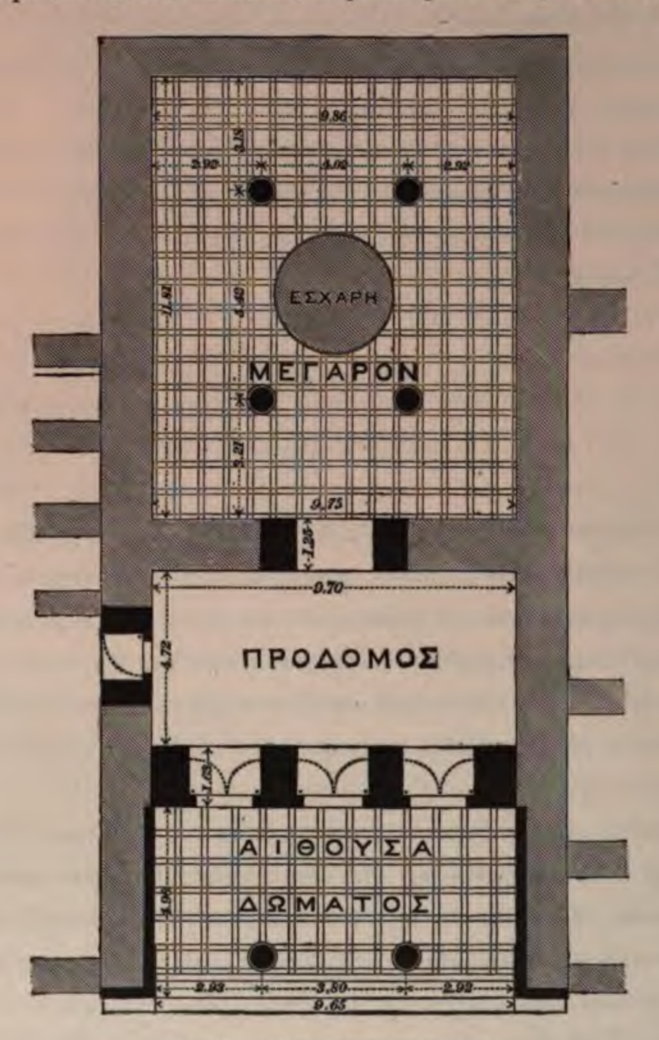


Fig. 115. — Plan du *mégaron* restauré.

la cour indique déjà son importance. En effet le côté septentrional de la cour est symétriquement situé dans l'axe du *mégaron*. A la façade du vestibule se rattachent, de chaque côté, des murs de 3 mètres de longueur, puis des murs transversaux, que les *parastades* terminent antérieurement. L'autel aussi est bâti exactement dans l'axe du *mégaron*

Tout cela démontre bien que l'édifice situé sur le côté septentrional de la cour, la salle des hommes avec ses vestibules, constituent la partie principale du palais.

Étudions maintenant en détail l'édifice lui-même et son mode de construction. Le plan du *vestibule* est celui d'un ναὸς ἐν παραστάσι; sa façade consiste en deux colonnes entre deux *parastades*. Sur la figure 114, qui est en perspective, on aperçoit la *parastas* occidentale et l'une des bases de colonnes. Plus en avant, on voit les deux degrés qui élèvent le niveau du vestibule au-dessus de celui de la cour. Le degré supérieur est formé de dalles d'un calcaire compact rouge, ayant des longueurs différentes et dont les joints sont très soigneusement assemblés. La hauteur de ce degré, $0^m,08$ centimètres, est extraordinairement faible; sa largeur est de $0^m,39$ centimètres. Le degré inférieur est constitué par des dalles de grès, dont la hauteur et la largeur correspondent à celles du degré supérieur; cependant, dans le degré inférieur, la longueur de chaque dalle est plus grande. Comme le montrent l'esquisse (fig. 114) et le plan II, la longueur du degré supérieur correspond à la *distance intérieure* des deux *parastades*, tandis que le degré inférieur se prolonge jusqu'à leur angle externe. Immédiatement en avant de la *parastas*, le degré inférieur a une hauteur double.

Les deux *bases de colonnes* sont de grosses pierres en calcaire compact, irrégulièrement taillées, et portant sur leur face supérieure un cercle de $0^m,76$ de diamètre. L'intervalle entre leurs axes est de $3^m,80$. Chaque *parastas* consiste en un grand bloc de brèche, travaillé seulement sur deux de ses faces; les autres faces sont restées frustes, parce que la muraille les recouvrait. En décrivant les matériaux qui ont servi à la construction, nous dirons comment sont travaillées ces *antae*. Les deux faces visibles ont en moyenne $1^m,43$ de large et $0^m,61$ de haut. Sur la face supérieure, on voit, parallèlement aux faces externes, une bordure aplanie, large de $0^m,30$ centimètres, sur laquelle ont été creusés cinq trous cylindriques; le reste de la surface est resté fruste et s'élève de quelques centimètres au-dessus de la bande aplanie (fig. 114). De cette disposition résulte nécessairement qu'aucun autre bloc n'a pu être superposé à ce bloc inférieur, sans cela la face supérieure de ce

dernier aurait nécessairement été plus ou moins égalisée. Nous pouvons même déduire de ce fait que la partie supérieure de la *parastas* était composée de poteaux fixés sur le bloc de la base par des tenons. Ils devaient avoir un diamètre de 0m,30 centimètres environ. Ces poteaux devaient être au nombre de cinq pour chaque *anta*, comme l'indique le nombre des mortaises; mais il faut songer que peut-être une pièce

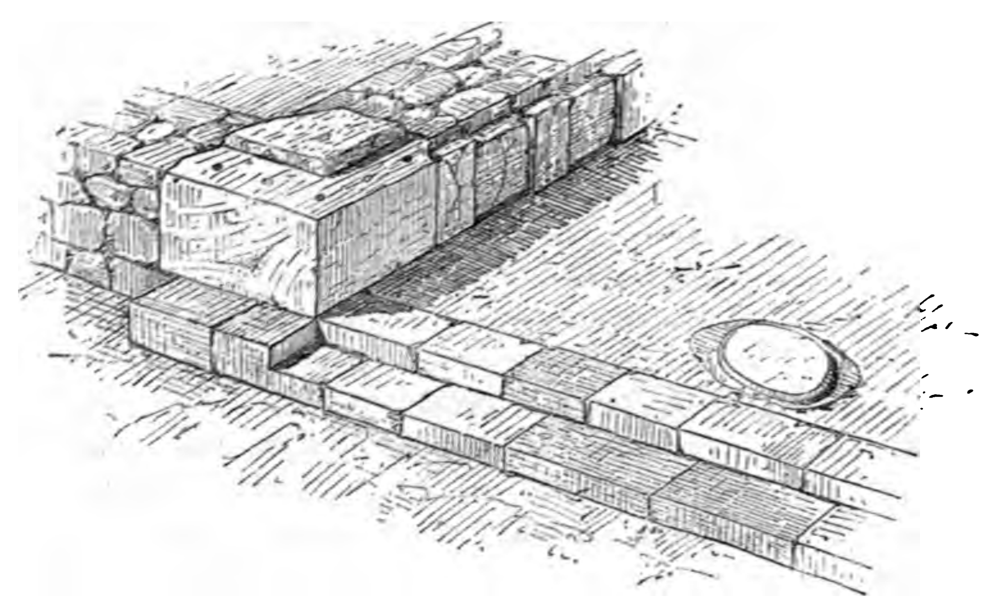


Fig. 114 — *Anta* occidentale du vestibule du mégaron.

de bois horizontale pouvait être placée sur l'*anta* de pierre, sans doute une de ces pièces de bois, horizontalement placées dans toute la longueur du mur. Peut-être le bois des *antae* était-il recouvert de métal; on sait en effet que des revêtements métalliques de ce genre jouaient un grand rôle dans les palais homériques. Mais je dois pourtant noter ici qu'à Tirynthe on n'en a trouvé aucune trace réelle.

Si l'on examine attentivement le plan du vestibule, on est frappé de la position des bases de colonnes relativement aux *parastades*. En dedans du vestibule, en effet, les colonnes sont rigoureusement sur la même ligne que les *antae*, mais, en dehors elles sont en arrière de leur volée d'environ 0m,56. Quelle a pu être la raison de cette disposition et comment l'architrave pouvait-elle reposer néanmoins sur les colonnes? Trois

explications sont possibles. Si la largeur de l'architrave correspondait à peu près au diamètre des bases et si cette architrave était placée exactement sur le milieu des colonnes, alors les *parastades* débordaient l'architrave d'environ $0^m,56$ et arrivaient sans doute jusque sous la saillie du *geison*. Si au contraire l'architrave avait la même largeur que les *antae* ($1^m,42$), on ne comprend pas pourquoi les colonnes n'étaient pas placées exactement sous le milieu de l'architrave, d'autant plus que celle-ci était sûrement composée de plusieurs poutres juxtaposées, et par conséquent avait surtout besoin d'être soutenue dans sa partie moyenne. En troisième lieu, nous pouvons admettre que, l'architrave étant disposée conformément à notre première hypothèse, la face antérieure de l'*anta* était, en haut, taillée obliquement, de manière à s'incliner en arrière et à rejoindre l'architrave. Si cette obliquité de la surface supérieure et antérieure de l'*anta* était moins forte, il faudrait opter pour cette supposition, car, dans les édifices grecs moins anciens, on constate toujours un amincissement de la *parastas* à sa partie supérieure. Dans notre vestibule pourtant, l'inclinaison de la surface serait si considérable qu'on a peine à admettre cette disposition : aussi notre première hypothèse, savoir que la *parastas* faisait saillie en avant de l'architrave et s'avançait jusque sous le *geison*, nous semble la plus acceptable. Quant aux proportions de la façade nous n'en pouvons rien dire, car là, comme pour les autres constructions de la citadelle, les mesures en hauteur nous sont entièrement inconnues. Nous ne pouvons que nous figurer approximativement l'aspect extérieur du vestibule, qui devait essentiellement ressembler au grand *Propylée*, précédemment décrit (p. 181-186). Au-dessus des deux degrés très-bas, devaient s'élever deux colonnes et deux pilastres carrés ; le diamètre des premières était inférieur à $0^m,75$; les *antae* sont au moins deux fois plus larges. Mesurés entre les axes, les entrecolonnements sont presque égaux ; mais les *antae* étant beaucoup plus larges que les colonnes, les entrecolonnements latéraux doivent être plus petits que celui du milieu. Nous ne savons pas quelle était exactement la forme de l'entablement ; mais nous savons que les poutres formant la toiture n'étaient pas disposées parallèlement à la façade du vestibule ; elles étaient perpendiculaires à cette façade et reposaient par conséquent

non pas sur les murs latéraux, mais sur l'épistyle. Peut-être leurs extrémités étaient-elles visibles sur l'architrave et formaient-elles une frise en triglyphes.

Dans l'intérieur du vestibule, les courts murs latéraux offrent une particularité intéressante. Immédiatement en arrière des *parastades* ces murs, construits en moellons et argile, s'amincissent d'environ 40 centimètres, évidemment parce que, dans cet endroit, ils étaient garnis d'un revêtement d'une autre nature. Or, nous trouvons en effet sur la muraille méridionale les restes d'une superbe frise d'albâtre, que nous décrirons plus tard ; cette frise occupait exactement tout l'intervalle entre l'*anta* et le mur transversal. Mais, comme nous le verrons plus loin, on peut établir que cette frise n'était point à cette place dans le principe, et qu'elle y a été transportée d'ailleurs. C'est à autre chose qu'il faut songer pour le revêtement du vestibule ; je soupçonne, que, pour cet objet, on se servait de bois. En effet, il est démontré que la paroi postérieure du vestibule était en bois, qu'en outre les colonnes et les *antae*, à l'exception des bases et des socles, étaient aussi en bois ; s'il n'en avait pas été de même des petites parois latérales, leur surface eût été, dans tout le vestibule, la seule partie recouverte d'un enduit. Les pans de bois dont nous parlons étaient-ils revêtus de bronze ou d'un autre métal ? Nous l'ignorons, mais la première hypothèse est pourtant vraisemblable.

Le sol du vestibule était recouvert d'un *pavimentum* presque entièrement formé de chaux et encore conservé à l'Ouest ; au-dessous de cette couche calcaire, qui avait environ 15 millimètres d'épaisseur, se trouve un lit de mortier moins solide. La surface du *pavimentum* est exactement de niveau avec celle du degré supérieur, tandis que les deux bases de colonnes sont plus élevées de 2 centimètres environ. Dans l'angle Nord-Ouest, on peut encore constater que le *pavimentum* était segmenté par un réseau de lignes en carrés et en étroits rectangles ; j'en ai reproduit le dessin dans le plan restauré (fig. 115). Il y a six de ces carrés dans la profondeur du vestibule ; il y en a 15 dans sa longueur : pourtant ce dernier nombre ne peut être exactement vérifié, car, en avant, près des degrés, les lignes ne sont plus visibles. Chacune des lignes indiquées sur le plan était en réalité formée par

une bande composée de trois lignes parallèles, comme on peut le voir sur le *pavimentum* du *mégaron* (fig. 116).

Trois grandes portes à double vantail faisaient communiquer le vestibule avec la salle d'entrée (fig. VI, sur le plan II) ; ces portes occupaient presque tout l'intervalle entre les murs, laissant seulement la place nécessaire à quatre étroits jambages. Les trois seuils puissants sont encore en place ; ils sont en brèche, larges de 1^{m},50 à 1^{m},60 et longs d'environ 2^{m},30. Frustes sur leurs petites faces, ils sont bien polis sur les autres; il en est autrement pour les seuils en calcaire compact, qui sont frustes de tous les côtés. Chaque seuil est muni de deux trous destinés à recevoir les gonds; ces trous sont larges d'environ 90 millimètres et profonds de 25 millimètres; ils sont à une distance moyenne de 1^{m},72. Ces trous ne sont pas, comme dans les autres seuils précédemment décrits, en dehors de la volée des murs; pratiqués sur le seuil proprement dit, ils sont situés à environ 35 centimètres de son bord antérieur. Il en résulte que les trois encadrements des portes sont munis en avant d'une feuillure d'environ 30 centimètres de profondeur, qui recevait les battants fermés. Ouvrait-on les portes, alors les vantaux s'appliquaient sur les piliers intermédiaires et ne se voyaient plus, dissimulés qu'ils étaient alors par la feuillure, et ils ne diminuaient en rien la largeur des baies. Sur le plan restauré, on a indiqué par des arcs ponctués le jeu des portes, quand elles s'ouvraient. C'est sans doute le peu d'intervalle entre les portes qui *nécessitait* cette disposition; car avec la disposition ordinaire, les battants ouverts se seraient entrechoqués dans l'intérieur du *prodomos*. Quant aux piliers, situés entre les vantaux, ce sont les σταθμοί d'Homère; nous en parlerons plus longuement en donnant une description générale des portes; pour le moment, disons seulement que ces quatre piliers devaient être en bois : il ne peut donc en subsister autre chose que les fondements.

La salle d'entrée, dans laquelle nous pénétrons par les trois grandes portes, ressemble à peu près au vestibule pour la forme et la grandeur. Profonde d'environ 4^{m},72, elle est large de 9^{m},70 ; sa profondeur et sa largeur sont donc à peu près dans le rapport de 1 : 2.

On y voit encore des restes d'un *pavimentum* fait de chaux et de petits cailloux; on n'y trouve plus de lignes en réseau. La porte, pratiquée dans le mur occidental de cette salle d'entrée, conduisait à la salle de bains et aux autres chambres situées à l'ouest du mégaron; elle possède encore son grand seuil de brèche, mais ce seuil n'a qu'un seul trou; la porte était donc à un seul vantail, ainsi que l'indique le plan restauré (fig. 113). De forts jambages de bois, pourvus antérieurement d'une feuillure, recevaient des deux côtés la porte fermée. De ces jambages il ne reste plus que quelques charbons, mais les murs contigus en attestent l'existence; ces murs sont entièrement calcinés et ne forment plus qu'une masse solide.

Quand nous eûmes découvert cette petite porte, nous espérâmes trouver dans le mur oriental de la salle d'entrée une porte latérale correspondante, reliant directement l'habitation des hommes au *gynécée*. Mais cette supposition ne s'est pas vérifiée. Dans le mur oriental il n'y a pas de porte et il ne semble pas y en avoir jamais eu; en effet le mur tout entier est conservé et il forme une paroi non interrompue.

Dans le milieu du mur du Nord, une porte, large d'environ 2 mètres, donne accès dans la *salle des hommes*. Le puissant seuil de brèche, large de $1^m,25$ et long de 3 mètres, est encore en place. A gauche de la porte, comme on le peut voir sur le plan de la planche II, deux dalles de pierre, posées de champ, terminent la muraille en moellons. Les jambages, qui étaient en bois, ont été détruits en même temps que la forteresse; sur la figure 113, je les ai indiqués par une teinte sombre. Circonstance singulière, le seuil n'a pas de trous pour des gonds, du moins nous n'en avons pas trouvé. Il faut donc admettre que la porte ne pouvait se fermer autrement que par une tenture.

Le *mégaron* est une vaste salle de $11^m,81$ de longueur sur $9^m,75$ à $9^m,86$ de largeur[1]; sa surface mesurait donc 115 mètres carrés trois quarts. Ce *mégaron* surpasse en grandeur les *cellae* de la plu-

1. Les mesures prises en divers points de la salle ne concordent pas parfaitement, car il y a de petits défauts dans la construction des murs. En outre, ce sont des murailles bâties avec de grossiers moellons et ne comportant pas de mensurations exactes. C'est pour cette raison que, le plus souvent, je donne les dimensions moyennes; mais ici les deux mesures diffèrent tellement que j'ai cru devoir les donner toutes deux.

part des temples grecs; ainsi la *cella* du temple de Thésée, à Athènes, n'a qu'une surface de 75 mètres carrés et demi. Une toiture sans soutiens ne convient guère à une aussi vaste pièce; aussi avait-on érigé quatre colonnes intérieures, sur lesquelles reposaient les fortes poutres destinées à supporter les solives du toit. On voit encore les bases arrondies de ces colonnes; elles ont un diamètre de 0^{m},78 centimètres, et la base s'élargit encore de quelques centimètres. Sur la face supérieure de ces bases de colonnes, on voit encore un cercle, ayant 66 millimètres de diamètre; en ce point la pierre est assez bien conservée, mais, tout autour du cercle, elle a été attaquée par le feu et est exfoliée. Tout cela prouve que les colonnes étaient en bois et d'un diamètre plus petit que celui des bases.

Comment était disposé l'épistyle en bois? De combien de pièces se composait-il? A ce sujet tout point de repère solide nous fait défaut. Peut-être y avait-il seulement deux grosses poutres, qui, partant du mur méridional, et reposant chacune sur deux des colonnes, gagnaient le mur septentrional et divisaient ainsi la salle en trois longues nefs; peut-être ces deux poutres de soutien portant toujours sur deux colonnes allaient-elles du mur de l'Ouest à celui de l'Est; peut-être les quatre poutres existaient-elles en même temps; peut-être enfin les quatre colonnes supportaient-elles des architraves, formant une sorte de couronne carrée et n'atteignant pas les murs de la salle. De ces suppositions laquelle est la plus vraisemblable? Je n'ose me prononcer; cependant on peut avec quelque fondement exclure la dernière; car elle suppose quatre poutres diagonales et de nombreux blochets, construction que, même dans l'antiquité, on a dû éviter autant que possible.

La question de l'éclairage de la salle se relie étroitement à celle de la construction du toit. Que la rare lumière pénétrant dans le *mégaron* par la porte d'entrée fût insuffisante, on n'en peut guère douter. En effet, en avant de cette porte, il y avait non-seulement la grande salle d'entrée, mais aussi le profond vestibule. La lumière du soleil ne pouvait pénétrer directement dans la grande salle par la porte dirigée au Sud et qui laissait seulement passage à une lumière indirecte insuffisante. Il fallait donc que la salle prît son jour d'une autre manière.

Contre cette dernière supposition on peut pourtant objecter qu'Homère donne au *mégaron* l'épithète de σκιόεις et qu'il devait donc y régner un demi-jour. Mais σκιόεις, dans Homère, indique seulement la partie ombreuse de l'habitation des hommes par opposition aux espaces ensoleillés, à la cour avec ses portiques.

Mais par où arrivait la lumière? Le *mégaron* ne peut avoir eu des fenêtres dans le sens que nous attachons à ce mot, c'est-à-dire des ouvertures pratiquées dans la partie inférieure du mur, puisqu'il était entouré d'autres chambres. C'est seulement par son angle Sud-Est qu'il est contigu à la cour du *gynécée;* mais justement de ce côté il est difficile de supposer qu'il ait existé une ouverture accessible. Mais ce qui est très probable, c'est que les corridors et les chambres entourant le *mégaron* étaient moins hautes que lui, et que le *mégaron* recevait la lumière par des ouvertures pratiquées au-dessus de leurs toits. Ces toits étant horizontaux, comme nous avons dû l'admettre pour Tirynthe, se prêtaient très bien à la construction de baies de ce genre, difficiles à installer sur des toitures inclinées. Pour établir ces ouvertures, on devait utiliser les intervalles entre les poutres du toit et je ne doute pas qu'il n'en ait été ainsi à Tirynthe pour beaucoup de chambres. Mais, pour le *mégaron*, il faut songer encore à un autre genre de fenêtres.

La disposition des quatre colonnes intérieures et du grand âtre, placé au milieu de ces colonnes, me paraît indiquer qu'une ouverture quelconque devait exister dans la toiture au centre de la salle. On pourrait admettre que tout l'espace quadrangulaire entre les colonnes était libre, mais, malgré le climat méridional de Tirynthe, une si large ouverture, aurait rendu le *mégaron* temporairement inhabitable pendant l'hiver. Il était bien plus avantageux de couvrir cet espace par une espèce de basilique à toit surélevé ; puis, dans les parois verticales de cette construction, on pouvait pratiquer des ouvertures, petites ou grandes, qui non-seulement laissaient pénétrer la lumière, mais aussi donnaient à la fumée une issue facile. C'est dans ce sens que j'ai, dans la planche III, donné une coupe longitudinale du *mégaron* restauré[1].

La surélévation basilicale d'une partie d'un édifice sur le reste est

1. Les dimensions en hauteur du *mégaron* sont arbitraires, il est à peine besoin de le dire; elles ne sauraient donc être utilisées d'une manière quelconque.

avantageuse à tant de points de vue, que, dès la plus haute antiquité, on a eu recours à ce procédé pour donner de l'air et de la lumière à des constructions serrées les unes contre les autres. Les salles à colonnades des temples égyptiens étaient souvent éclairées d'en haut par une ouverture basilicale, comme les monuments le prouvent, et l'on sait généralement que les constructions basilicales étaient fort en usage à Rome, aussi bien pour les édifices privés que pour les édifices publics. Quoiqu'il ne subsiste plus de monuments grecs éclairés par des ouvertures supérieures et latérales, pourtant on ne saurait douter qu'il en ait existé[1]. Sûrement, depuis les âges les plus anciens jusqu'aux époques les plus modernes, il y aura eu en Grèce beaucoup d'édifices construits en basiliques, et recevant la lumière par des ouvertures supérieures et latérales.

Le *mégaron* de Tirynthe devait être édifié sur ce modèle; sa portion médiane devait s'élever au-dessus du toit de la salle, et des ouvertures servant de fenêtres devaient être pratiquées dans les parois verticales de cette partie surélevée au-dessous de la corniche. Mais nous avons encore à nous demander si c'était toute la nef médiane du *mégaron*, ou seulement la portion limitée par les quatre colonnes, qui était surélevée. A cette question le plan général du *mégaron* nous permet, je crois, de répondre. Si la nef médiane tout entière avait été surélevée, deux fortes poutres, formant épistyle, auraient dû reposer sur les colonnes en allant du mur antérieur au mur postérieur. Dans ce cas, on aurait sans doute placé les deux colonnes destinées à soutenir chaque épistyle de manière que les trois entrecolonnements fussent à peu près égaux. Or, il n'en est rien; la distance séparant chaque couple de colonnes est beaucoup plus grande que l'intervalle entre chaque colonne et la muraille. Il me paraît résulter de cette disposition que la partie surélevée de la toiture ne comprenait pas toute la nef, mais seulement la partie moyenne de cette nef.

1. Un livre, qui va paraître, et qui est intitulé : *Maison et portique, études historiques sur la maison d'habitation et la basilique*, par Conrad Lange, traitera en détail l'importante question de l'origine de la basilique et de son usage généralisé. Sans connaître encore le plan du *mégaron* de Tirynthe, l'auteur se croyait déjà en mesure de démontrer que le *mégaron* de l'habitation homérique était habituellement éclairé par le mode basilical.

Si l'on admet cet éclairage du *mégaron* par le procédé basilical, il faut supposer que deux ou quatre grosses poutres étaient placées sur les colonnes; sur ces poutres reposaient immédiament les solives formant la partie inférieure de la toiture. Les solives recouvrant la partie moyenne étaient notablement surélevées. Sur les solives des deux parties de la toiture étaient disposées des traverses vraisemblablement recouvertes d'un lit de roseaux ou de paille; par-dessus le tout, on étalait une épaisse couche d'argile. Sans doute ces toits d'argile étaient fort pesants et, pour les supporter, de fortes pièces de bois étaient nécessaires, mais ils laissaient peu à désirer du côté de la solidité; il suffisait, pour les entretenir, de fortifier de temps en temps la couche d'argile amincie par les pluies.

Quant aux noms donnés par Homère à chacune des parties de la toiture, Buchholz et les auteurs dont il s'est inspiré (*Homerische Realien*, p. 109) me paraissent avoir vu juste au moins en général. Je reproduirai donc les paroles de Buchholz. Il cite d'abord le passage de l'*Odyssée* relatif à la toiture (XIX, 36-39) et continue comme suit :

> ὦ πάτερ, ἦ μέγα θαῦμα τόδ' ὀφθαλμοῖσιν ὁρῶμαι·
> ἔμπης μοι τοῖχοι μεγάρων, καλαί τε μεσόδμαι,
> εἰλάτιναί τε δοκοὶ καὶ κίονες ὑψόσ' ἔχοντες,
> φαίνοντ' ὀφθαλμοῖς, ὡσεὶ πυρὸς αἰθομένοιο.

« Rien que cet assemblage des mots τοῖχοι, μεσόδμαι, δοκοί et κίονες semble bien indiquer que ces dénominations font partie d'un même système. Si maintenant nous cherchons quelle peut être la valeur de ces termes architectoniques, nous voyons qu'il n'y a guère de doute relativement à τοῖχοι et κίονες : l'un désigne les parois et les murs de l'*andronitis;* l'autre, les colonnes et piliers supportant la charpente du toit. Il est plus difficile d'expliquer le mot μεσόδμαι et sa relation avec δοκοί. Galien [1] donne du mot μεσόδμη la définition suivante :

> τὸ μέγα ξύλον ἀπὸ τοῦ ἑτέρου τοίχου πρὸς τὸν ἕτερον διῆκον.

Par conséquent μεσόδμη est aussi une poutre, allant d'une muraille à l'autre, et cela concorde avec la notice de l'*Etymologicum Magnum* [2],

1. Εἰς τὸ Ἱπποκράτους περὶ ἄρθρων ὑπόμνημα Δ, ed. Kuehn., t. XVIII, Pars I, p. 738.
2. 581, 3 : μεσοδόμη συγκοπῇ.

suivant laquelle *μεσόδμη* vient par syncope de *μεσοδόμη*, d'autant mieux que le mot étant formé de *μέσος* et *δέμω*, indique quelque chose qui est interposé entre deux objets ou les relie. Rien n'empêche donc de voir dans *μεσόδμαι* le nom des poutres transversales situées entre les *τοῖχοι* du *μέγαρον* et les réunissant; cela est aussi d'accord avec l'acception donnée par Rumpf, suivant lequel *μεσόδμη* est synonyme de *transversaria trabs* [1]. Si nous cherchons maintenant quelle est la relation entre les *μεσόδμαι* et les *δοκοί*, nous pouvons, je crois, nous ranger à l'opinion du scholiaste (XIX, 37), qui donne à *μεσόδμαι* la glose *τὰ μεταξὺ δοκῶν*; par conséquent les *μεσόδμαι* désigneraient les traverses placées entre les poutres longitudinales, les *δοκοί*.

« Ainsi *μεσόδμαι* et *δοκοί* dans leur ensemble, représenteraient toute la charpente sur laquelle repose le toit (*ἡ ὀροφή*) et qu'Homère appelle *μέλαθρον*, ce qui fait comprendre pourquoi les anciens commentateurs ont déjà identifié le *μέλαθρον* avec la toiture. La glose du scholiaste (XXII, 239) dit : *μέλαθρον, τὴν ὀροφήν*; et une note (*Étym. M*) dit :

> *μέγαρον δέ ἐστιν ὁ οἶκος· μέλαθρον δὲ ἡ ὀροφὴ, ἀπὸ τοῦ μελαίνεσθαι ὑπὸ τοῦ καπνοῦ, ὡς Ὅμηρος* (χ 239) [2].

Aussi bien que l'*andronitis*, les autres salles ont aussi leur *μέλαθρον*, comme l'antique *thalamos* d'Héphaistos [3] et de Jocaste [4]. Dans une acception plus large *μέλαθρον* a été pris ensuite pour le toit (*στέγη*); ainsi l'aigle ravisseur, que Pénélope voit en songe, après avoir étranglé les oies, s'envola et alla se poser, dit-on, *ἐπὶ προύχοντι μελάθρῳ* [5]; sans doute sur le bord extrême du toit, saillant sur le mur, comme une corniche. »

J'ajouterai pourtant que le sens relatif donné aux mots *μεσόδμαι* et *δοκοί* n'est peut-être pas absolument exact; il me semble plutôt que les *μεσόδμαι* sont les maîtresses-poutres et les *δοκοί* les solives du toit.

1. Rumph, *De aed. hom.*, pars II, p. 30 : Μεσόδμη illa fuisse transversaria trabs cuivis videbitur.

2. *Adn. ad Et. M.*, ed. Kulenkamp, p. 960, où Bloch a cité la glose ci-dessus mentionnée du Code Havn. Voir Rumph. *De aed. hom.*, pars II, p. 34.

3. VIII, 279 : πολλὰ δὲ καὶ καθύπερθε μελαθρόφιν ἐξεκέχυντο,

4. XI, 277 : ἡ δ' ἔβη εἰς Ἀΐδαο πυλάρταο κρατεροῖο,
ἁψαμένη βρόχον αἰπὺν ἀφ' ὑψηλοῖο μελάθρου,

5. XIX, 544 : ἂψ δ' ἐλθὼν κατ' ἄρ' ἕζετ' (αἰετὸς) ἐπὶ προὔχοντι μελάθρῳ.

Exactement au milieu de la salle, par conséquent dans le carré formé par les quatre colonnes, on a découvert un cercle d'environ 3m,30 de diamètre. Il est entouré d'un enduit formant une bande épaisse, ce qui permet de croire que l'âtre circulaire, et s'élevant au-dessus du sol, était construit en argile ou en briques et recouvert de mortier, mais il n'en reste plus trace. Que ce cercle, situé au milieu du *mégaron* indique le *foyer*, on n'en peut guère douter. Dans toute l'antiquité, le foyer était le point central de la maison ; autour de lui se rassemblait la famille; sur lui se préparaient les repas; près de lui l'hôte avait sa place d'honneur. Les poètes et les philosophes appellent donc le foyer l'ombilic, le centre de la maison [1]. Dans la plus haute antiquité, la désignation n'était pas seulement symbolique; le foyer était bien au milieu de la maison et spécialement du *mégaron*. Ce fut seulement bien plus tard, notamment dans les grands palais de Rome, que le foyer fut banni de la salle principale et souvent relégué dans une petite chambre contiguë.

D'ordinaire Homère appelle le foyer *ἐσχάρη*; c'est seulement dans la formule du serment [2] que le mot *ἱστίη* est préféré.

« Je prends à témoin Zeus avant tout autre dieu et cette table hospitalière, et le foyer de l'irréprochable Odysseus dont je m'approche. »

Sur la place qu'occupait le foyer dans le *mégaron*, Homère ne nous renseigne pas exactement, mais de sa description de la maison d'Alkinoos on peut déduire que le foyer devait y être placé à peu près comme à Tirynthe. Nausicaa conseille à Ulysse d'aller s'agenouiller près de sa mère Arété, en se mettant sous sa protection. Elle lui indique le chemin du palais et dit ensuite de sa mère :

« Elle est assise à son foyer, à l'ardeur du feu, et tourne le fuseau chargé de laine pourprée d'un aspect merveilleux; elle s'appuie sur une colonne, les femmes sont assises derrière elle [3]. »

1. Winckler, *Die Wohnhäuser der Hellenen*, p. 120, sqq.

2. *Odyss.*, XIV, 158, 159 :

ἴστω νῦν Ζεὺς πρῶτα θεῶν, ξενίη τε τράπεζα,
ἱστίη τ' Ὀδυσῆος ἀμύμονος, ἣν ἀφικάνω.

3. *Odyss.*, VI, 305-307 :

ἡ δ' ἧσται ἐπ' ἐσχάρῃ ἐν πυρὸς αὐγῇ
ἠλάκατα στρωφῶσ' ἁλιπόρφυρα, θαῦμα ἰδέσθαι,
κίονι κεκλιμένη· δμωαὶ δέ οἱ εἵατ' ὄπισθεν.

Cette description convient aussi très bien au *mégaron* de Tirynthe; là en effet les quatre colonnes étaient assez éloignées du foyer circulaire pour que les personnes assises autour de ce foyer pussent s'adosser contre elles. Très probablement le plan du *mégaron* de Tirynthe était typique, et, plus ou moins exactement, il était adopté dans nombre de palais héroïques. C'est qu'en effet la disposition en est très simple et très pratique: le foyer est au milieu de la salle; de tous les côtés on peut s'en approcher et s'asseoir, l'hiver, autour de sa flamme. Les quatre colonnes entourant l'âtre sont disposées de telle sorte, que l'on peut facilement circuler entre elles et le foyer et s'asseoir aussi à leur pied. La fumée ne remplit pas la salle; elle trouve une issue facile par les orifices pratiqués dans la toiture au-dessus du foyer.

Dans un mur moins ancien, construit à l'intérieur du *mégaron*, on a trouvé deux pierres de grès, dont la face externe est incurvée et qui doivent, par conséquent, avoir fait partie d'une construction circulaire. D'abord, nous avions pensé qu'elles provenaient du foyer; mais le rayon de leur courbure est plus petit que celui du foyer. Il faudrait donc admettre dans ce cas que le foyer était surélevé en gradins.

Ce n'est sûrement pas par une coïncidence fortuite qu'il existait aussi un grand cercle sur le *pavimentum*, au milieu de la grande salle dans la Pergame de la Troie homérique (deuxième ville d'Hissarlik). Jusqu'ici nous ne savions pas bien quelle destination il fallait attribuer à la grande salle d'Hissarlik et au cercle qui s'y trouve. Mais, le plan de Tirynthe une fois connu, on ne peut plus guère douter que la vaste salle de Troie, avec son vestibule (le prétendu temple A), ne fût aussi un *mégaron* et que le grand cercle n'en fût le foyer. A Troie, il n'y a pas de salle d'entrée spéciale; mais, par compensation, le vestibule et la salle même ont des dimensions supérieures à celles des pièces correspondantes de Tirynthe. De même le diamètre du foyer troyen, qui est d'environ 4 mètres, surpasse de 75 centimètres environ celui du foyer de Tirynthe.

La figure suivante (fig. 115) représente, pour permettre la comparaison, la portion médiane de l'Acropole de Troie. Des trois édifices indiqués sur le plan, le plus grand renfermait la salle des hommes et son vestibule. L'édifice plus petit et contigu avait, outre le *mégaron* et

un vestibule, une grande salle située en arrière. Quel était le rôle de ce second édifice relativement au premier? Le petit édifice était-il le *gynécée* et le grand l'habitation des hommes? Ou bien le petit édifice était-il une seconde habitation séparée des hommes? Nous ne le pouvons

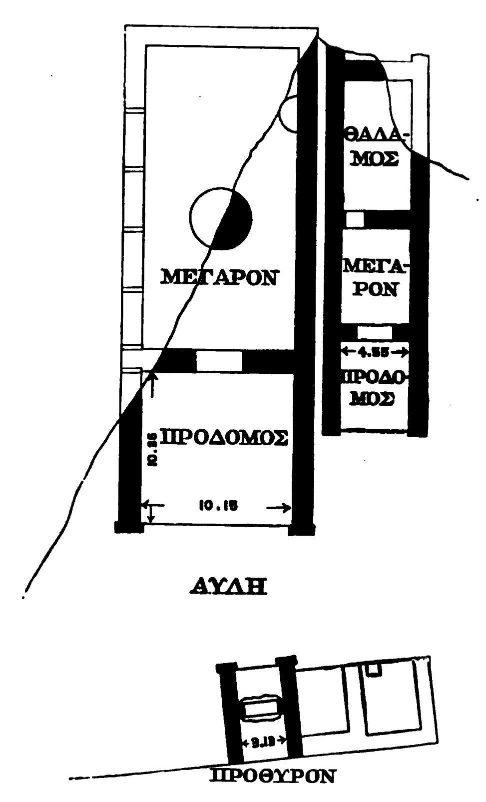


Fig. 115. — Portion médiane de la Pergame de Troie.

savoir. Ce qui est surtout remarquable, c'est que, à Troie aussi, le *mégaron* fait face à un petit portail avec dépendances, dont la porte proprement dite est pourvue d'un grand seuil de pierre[1]. Ce seuil est presque identique à ceux de Tirynthe. Cette grande ressemblance entre les citadelles de Troie et de Tirynthe, relativement au plan et aux détails de la construction, est naturellement d'une très grande importance et ne nous aide pas médiocrement à résoudre le problème troyen.

A Tirynthe, tout le pourtour du foyer, dans le *mégaron*, était revêtu

1. Dans le plan de la Pergame publié dans l'ouvrage *Troja*, de M. Schliemann, on a, par une méprise du lithographe, indiqué une muraille continue à la place de la porte.

d'un excellent *pavimentum* calcaire, conservé encore dans une grande partie de la salle. Ce *pavimentum* est composé de deux couches superposées, mais contemporaines, dont l'inférieure, moins solide, sert seulement de support à la couche superficielle. Sur la surface extérieure et aplanie, on a gravé profondément des lignes dont la figure suivante (fig. 116) et aussi le plan restauré (fig. 115) reproduisent le dessin. Le schéma est identique à celui du vestibule; mais les carrés sont un peu plus petits. Dans la partie septentrionale de la salle, on voit distinctement sur les grands carrés du milieu du *pavimentum*, des traces de peinture rouge, et, dans les étroites bandes séparant les carrés, de

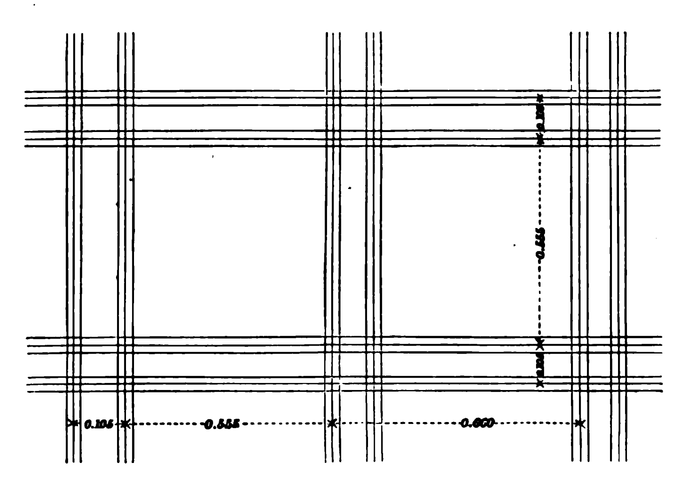


Fig. 116. — Ornementation du *pavimentum* dans le *mégaron*.

faibles restes de couleur bleue. Tout le *pavimentum* primitif ressemblait donc à un tapis coloré de diverses teintes.

Je citerai encore un petit bassin, découvert sur le sol du *mégaron* vers le milieu du mur oriental (voir le plan II); il est formé de plaques dépassant le sol de quelques centimètres seulement et formant un rectangle. Plusieurs de ces plaques avaient, sur leur face cachée, un ornement spirale en relief; cette circonstance suffit à démontrer que le bassin n'est pas contemporain du *mégaron*, mais plus récent. La destination de ce petit bassin (comme je l'ai brièvement appelé) nous est inconnue.

Les murs entourant la salle sont conservés partout, à l'exception de

de l'ὀρσοθύρη ; émettre à ce sujet une hypothèse nouvelle, ce serait perdre de vue le but de ce livre. Mettons cette expression à côté des ῥῶγες μεγάροιο (*Odyssée*, XXII, 143), où les uns ont vu d'étroits corridors, les autres un escalier pour monter à l'étage supérieur. Nous n'essaierons point de trancher la question ; car les fouilles ne nous ont fourni sur ce point aucun renseignement valable.

Pour terminer, nous avons à dire quelques mots de la restauration qu'a subie le *mégaron* dans les temps postérieurs. Les changements introduits alors sont indiqués sur le plan II, où j'ai marqué en jaune le tracé des murs moins anciens. Le nouveau tracé forme un rectangle allongé et comprend un vestibule carré et une salle de 15 mètres de long sur 6 mètres de large environ. Le mur longitudinal du côté de l'ouest a dû être entièrement rebâti ; on ne lui trouve point de fondations spéciales ; l'ancien *pavimentum* a simplement été utilisé comme fondement. Le mur longitudinal du côté de l'est a été tout simplement construit sur les restes des épaisses murailles antiques. A quelle date remonte cette reconstruction ? On ne le saurait dire avec quelque certitude ; mais il est un point certain, c'est qu'elle est postérieure à la destruction complète de l'ancien *mégaron*. Les jambages des portes et les colonnes n'étaient sûrement plus debout, quand les nouveaux murs furent élevés. Le fait est établi par cela même que ces murs ne portent aucune trace de l'action du feu. Il ne me paraît pas improbable qu'en ce point, sur le sommet de la colline, un temple ait été construit à l'époque grecque et que les murs dont nous parlons en aient été les fondations. Peut-être même les fragments d'architecture dorienne dont nous parlerons plus loin proviennent-ils de cette construction. En certains endroits, nous avons dû détruire de petits fragments de ces murs pour arriver à l'antique construction qu'ils masquaient; primitivement la muraille était disposée comme l'indique le plan II.

VII. LA CHAMBRE DES BAINS ET LES AUTRES PIÈCES SITUÉES A L'OUEST DU MÉGARON.

L'angle Nord-Ouest du palais est occupé par quantité de petites chambres et de corridors. Comment toutes ces pièces étaient-elles reliées ? quelle était leur destination ? Nous ne pouvons dire grand'chose à ce

sujet, les murs en étant ou fort endommagés ou entièrement détruits. Nous allons les passer en revue.

La chambre VIII est immédiatement contiguë à la grande cour ; sa moitié méridionale est tellement détruite, qu'on ne peut savoir si la porte était au Sud ou à l'Ouest. La partie septentrionale est mieux conservée ; là, les murs en moellons ont encore 0^{m},50 de haut et le *pavimentum* se voit encore à son ancienne place. Sur deux de ses côtés, la chambre est entourée par un corridor conduisant du portique occidental de la cour à la salle d'entrée. Deux portes, pourvues encore de leurs seuils de pierre, pouvaient la fermer des deux côtés. Une troisième porte conduisait d'abord dans une petite antichambre, puis dans la chambre des bains (XI). Cette dernière était fort bien située ; en effet, si un étranger, avant de pénétrer dans le *mégaron*, devait être conduit à la chambre des bains, il pouvait y arriver facilement du portique occidental de la cour en passant par le corridor IX. Une fois baigné et oint, il arrivait par le même corridor directement à la salle d'entrée et pénétrait ensuite dans le *mégaron*.

La chambre des bains est sûrement une des plus intéressantes choses découvertes à Tirynthe ; qui aurait jamais pu penser que l'on découvrirait un jour une des chambres où les héros d'Homère se baignaient et faisaient leurs onctions ? La figure ci-jointe donne un plan et une section transversale de cette pièce (fig. 117). Les murs de la chambre sont indiqués par des hachures croisées. Là où il ne reste plus que les fondations, les hachures sont de simples lignes obliques.

Le plancher tout entier de la chambre est constitué par un colossal bloc en calcaire compact, mesurant 3 mètres de large, 4 mètres de long et ayant en moyenne 0^{m},70 d'épaisseur. Son volume est d'environ 8 mètres cubes et demi et son poids de plus de 20 000 kilogrammes. Sur son pourtour la pierre est peu travaillée, cependant son côté Sud a une carne lisse ; la face inférieure est restée fruste, mais la face supérieure est parfaitement aplanie et polie. Ce bloc ne repose pas sur un massif de maçonnerie, mais seulement sur les quatre murs latéraux ; sa partie médiane est dans le vide. C'est la surface supérieure qui offre le plus d'intérêt ; de cette surface la portion moyenne, aplanie et polie, a la forme d'un rectangle de 2^{m},65 de large sur 3^{m},05 de long ;

autour de ce rectangle le rebord de la surface a 0^{m},12-0^{m},13 de large et en moyenne un niveau de 3 millimètres plus élevé; il était recouvert par les murs de la chambre. Dans la bande le long des murs, on voit un grand nombre de trous, d'environ 3 centimètres de diamètre; je les ai indiqués par des points dans le plan ci-joint. Ils sont placés à des distances régulières les uns des autres; ces distances sont, en

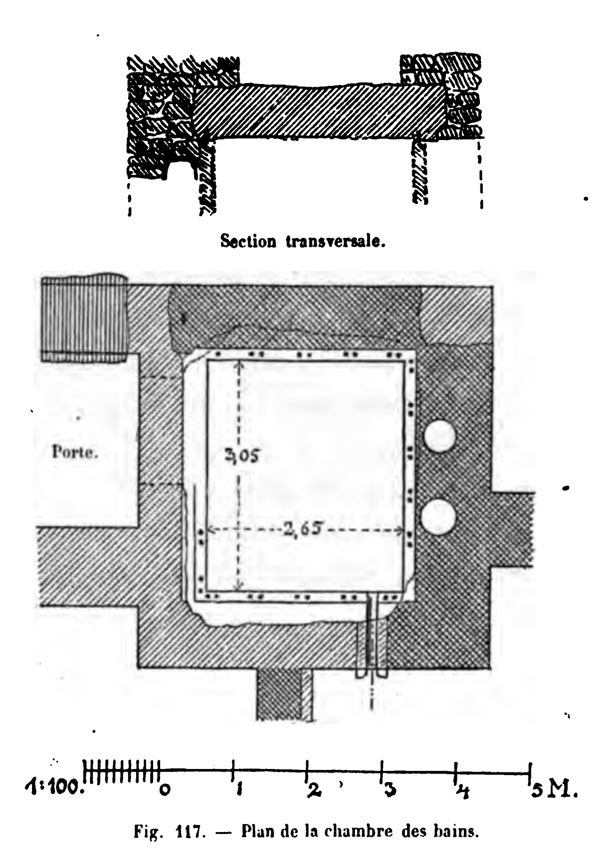


Fig. 117. — Plan de la chambre des bains.

alternant, tantôt de 0^{m},11 à 0^{m},12, tantôt de 0^{m},50 à 0^{m},52, ce dernier intervalle se raccourcit seulement vers les angles. Rien de moins douteux que la destination de ces trous; ils recevaient les tenons arrondis d'un revêtement. Les débris des murailles encore debout montrent bien que ce revêtement devait consister en pans de *bois;* en effet les moellons sont en partie transformés en chaux; le mortier d'argile est devenu terre cuite rouge sous l'action du feu. Ces pans avaient environ 12 centimètres d'épaisseur et, comme on peut l'inférer sûrement de

la disposition des trous, ils étaient larges de 0m,61 à 0m,64. Placés verticalement et juxtaposés; ils étaient emmortaisés à leurs deux angles inférieurs, les jointures verticales tombaient toujours entre deux trous à mortaises. Sur chacun des petits côtés de la chambre, il y avait quatre pans, il y en avait cinq sur chacun des autres; des jambages distincts occupaient les angles. Si les quatre parois de la chambre avaient été revêtues de même, on pourrait soupçonner que cette pièce a été simplement un grand réservoir. Mais les trous à mortaises manquent dans presque toute la longueur de la paroi méridionale; on en voit seulement quatre près de son extrémité orientale. Sur la paroi méridionale, il n'y a donc eu qu'un seul pan vertical; le reste de cette paroi était sans revêtement. Mais, précisément en cet endroit, il existe la petite antichambre; il est donc certain qu'il y avait là une porte qui, avec ses jambages, équivalait à la largeur de quatre pans. Mais cette disposition ne permet pas de supposer qu'il y ait eu là un réservoir. Une autre particularité de la pierre nous met sur la bonne voie. A l'angle Nord-Est de la pierre, on a pratiqué une rigole quadrangulaire, qui recevait et conduisait vers l'Est toute l'eau répandue sur le plancher de la chambre; au point où se termine la grande pierre commence une autre rigole, aussi en pierre, qui continue la première et traverse le mur oriental. L'existence de ce conduit et la disposition générale de la pièce fortifient donc mon opinion, savoir que nous avons là une de ces chambres de bains, qui sûrement ne manquaient jamais dans les palais homériques.

Dans cette chambre, il y avait certainement une *baignoire*. Par un heureux hasard, nous avons trouvé un fragment d'une telle baignoire, et ce fragment nous apprend que cette cuve était en terre cuite fort épaisse; que sa forme était à peu près celle de nos baignoires actuelles; qu'elle avait en haut un large bord, latéralement de fortes poignées et qu'intérieurement elle était ornée de peintures en spirales. C'est donc ainsi qu'il faut nous figurer les ἀσάμινθοι ἐύξεσται, les « baignoires bien polies » dont Homère parle en divers passages.

La baignoire exigeait que le sol de la pièce fût en pierre; un *pavimentum* de chaux aurait été vite détruit par l'eau. Sûrement il était d'usage que l'architecte formât ainsi le plancher de la chambre des

bains d'une seule et énorme pierre, sans regarder à la dépense. Le bain achevé, il n'y avait qu'à verser l'eau sur la pierre du plancher; elle s'écoulait ensuite d'elle-même sans rien endommager. Quant aux parois de la pièce, leur mortier aurait été bien vite gâté par l'eau, si l'on n'avait eu soin de les revêtir de pans en bois, sans doute aussi bien ajustés que le sont les bordages d'un navire.

Il est encore une autre disposition particulière à la chambre des bains, mais nous n'en voyons pas bien l'objet. Comme l'indiquent le plan et la section de cette pièce, il y a dans le mur septentrional deux récipients ronds, revêtus à l'intérieur d'un enduit calcaire bien poli de 25 millimètres d'épaisseur. Leur diamètre est en haut de $0^m,44$ à $0^m,48$ et va en diminuant un peu vers le bas. Quelle était la hauteur de ces récipients? Nous ne pouvons aujourd'hui le savoir; elle n'est plus aujourd'hui que de $0^m,20$; le fond est à $0^m,25$ au-dessus de la grande dalle du plancher. Nous supposons que ces récipients étaient destinés à recevoir de l'eau ou plutôt de l'huile, dont les anciens usaient largement après le bain. Si leur enduit calcaire semblait mal convenir à la conservation de l'huile, on pourrait admettre que de grands vases de terre cuite étaient scellés dans le mur. Les étrangers qui ont visité Tirynthe pendant les fouilles ont émis, au sujet de la destination de ces cavités, bien d'autres suppositions, mais aucune d'elle n'est acceptable.

La chambre des bains recevait le jour ou bien latéralement par des fenêtres pratiquées dans la portion supérieure de ses parois, si elle dominait les chambres voisines; ou bien le compartiment contigu (X) n'était pas couvert et il y avait de ce côté une fenêtre. Ce compartiment est pavé de dalles; il a une forte pente et est de $0^m,50$ à $0^m,75$ au-dessous du niveau de la chambre des bains. C'est sur son côté méridional que débouche le canal partant de la chambre des bains; l'eau devait être amenée par des conduites quadrangulaires en poterie dans un plus grand canal en maçonnerie, qui se dirigeait souterrainement vers le Sud-Est. Je soupçonne que ce canal est identique à celui que, dès l'année 1876, M. Schliemann, a découvert dans la chambre XXXII, à l'est du *mégaron*.

La figure ci-jointe (fig. 118) montre quelle était la forme de la con-

duite en poterie; elle se composait de pièces longues, chacune, de 0m,68 centimètres; la section de ces pièces est quadrangulaire, mais leur face supérieure est ouverte. Pour faciliter l'assemblage de ces pièces, on avait eu soin d'amincir une de leurs extrémités, de telle sorte que les pièces pussent s'imbriquer l'une dans l'autre. L'argile de ces conduites est très impure et mal cuite. Des rigoles d'argile du même genre ont été récemment découvertes à Samos, dans les célèbres conduites d'eau d'Eupalinos (Voy. E. Fabricius dans les *Mittheilungen des Deutschen Archaeol. Instit. in Athen*, 1884, p. 185). Les pièces

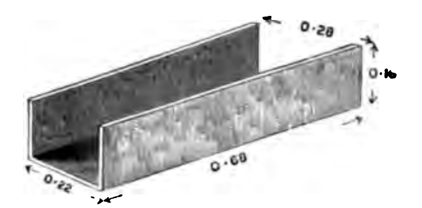


Fig. 118. — Conduite d'eau en terre cuite.

composant ces conduites ont à peu près les mêmes dimensions que celles de Tirynthe; mais elles en diffèrent essentiellement par la manière dont elles sont assemblées. La largeur du jour du canal est partout la même; pour que les pièces pussent néanmoins pénétrer l'une dans l'autre, l'épaisseur des parois de chacune d'elles a été diminuée de moitié au niveau des surfaces en contact. Ce mode de construction constitue un progrès notable sur celui des conduites en poterie employées à Tirynthe; aussi ces dernières doivent être bien plus anciennes que celles d'Eupalinos, datant seulement du sixième siècle avant Jésus-Christ.

Le compartiment X, où étaient les conduites en poterie, est d'un grand intérêt pour nous; en effet c'est là qu'ont été trouvées les plus grandes et les plus belles poteries, ainsi que les plus beaux échantillons du crépi peint des murs. Dans l'antiquité, ce compartiment a dû être un lieu de débarras où l'on jetait les vases brisés et les débris de toute sorte; en effet les très nombreux objets que l'on y a trouvés étaient mêlés avec de la terre entièrement noire, ce qui n'est arrivé dans aucun autre endroit du palais.

A l'Ouest de la chambre des bains, existe un long corridor (XII, pl. II) relativement bien conservé. Son *pavimentum* calcaire existe presque

partout et le revêtement calcaire des murs se voit encore en maint endroit. Dans sa portion Sud-Ouest, on reconnaît même encore des restes d'antique peinture. Le *pavimentum* blanc ou jaune était décoré d'ornements géométriques, peints en rouge. Dans un cartouche, on voit un ornement en zigzag composé de lignes droites; dans un autre, ce sont des lignes rouges ondulées. Si faibles que soient ces vestiges de peinture du *pavimentum*, elles suffisent à attester la richesse de la décoration du palais; en effet, si, même dans un corridor accessoire, le sol était décoré d'ornements peints, sûrement le *pavimentum* des grandes pièces n'en était pas dépourvu.

Dans le corridor XII, on voit encore trois seuils en calcaire compact, mais leurs portes n'avaient qu'un seul vantail; de ces portes, l'une menait à la chambre des bains, les deux autres aux chambres contiguës au mur occidental de la citadelle et qui sont aujourd'hui presque entièrement détruites. Dans l'angle encore subsistant d'une de ces chambres (XIII) on voit un débris de *pavimentum* peint en rouge. Une quatrième porte conduisait au corridor XIV. Cette porte n'a pas de seuil de pierre; elle en avait sans doute un en bois, comme semblent l'attester des restes de bois carbonisé. Nous rencontrerons de ces seuils de bois en maint autre endroit.

Le rôle des murs situés entre le corridor XIV et le compartiment X ne se comprend pas bien. Quoique ces murs s'élèvent encore au-dessus du sol du corridor, on n'y voit point de portes. Mais, pour une raison qui nous échappe, les pièces contiguës à ce corridor avaient peut-être leur plancher à un niveau plus élevé et par conséquent des portes peuvent avoir été pratiquées dans la portion de muraille aujourd'hui détruite; peut-être aussi existait-il quelque escalier conduisant soit sur le toit en terrasse, soit à l'étage supérieur. Mais il n'en existe plus de vestiges certains.

Il est d'ailleurs à remarquer que ces murailles, aussi bien que celles qui les regardent au Nord-Ouest, ont une direction quelque peu différente de celle des murs du *mégaron* et de la chambre des bains. C'est l'orientation du mur contigu de la forteresse qui semble avoir motivé cet écart.

Du corridor XIV on peut, par un escalier de pierre assez bien con-

servé, descendre jusqu'à la citadelle moyenne; neuf degrés et un grand palier sont encore visibles. Il est curieux que, là aussi, comme pour les degrés de l'*αἴθουσα δώματος*, la hauteur des degrés soit si faible en proportion de leur largeur; la première est de 10 centimètres, la seconde de 44 centimètres. Aux époques grecques plus récentes, on n'a plus construit d'escaliers aussi commodes, et aujourd'hui même il est rare de trouver une rampe aussi douce. Ces degrés sont faits en pierres plates de longueur différente, très régulièrement travaillées et assemblées sans mortier.

VIII. LA COUR DU GYNÉCÉE

(XVI sur le plan II)

Dans la partie Nord-Ouest du palais, on voit une petite cour entourée de portiques et de pièces adjacentes sans communication directe avec la cour principale : c'est la cour du *gynécée*. Pour arriver à cette partie du palais, il fallait franchir plusieurs portes et corridors. Il semble bien que le *gynécée* avait trois entrées : 1° du vestibule postérieur du grand *Propylée* on pouvait par le long corridor (XXXVI) atteindre le portique XXXI et de celui-ci par la cour d'entrée (XXX) arriver au portique oriental de la cour du *gynécée;* 2° De la grande cour ou du *mégaron* on pouvait passer auprès de la chambre des bains et parvenir au corridor XII, puis traverser les corridors XIV, XV et XIX communiquant entre eux et arriver au vestibule du *gynécée;* 3° une troisième route menait probablement du portique oriental de la grande cour par la chambre XXXIII dans le portique XXXI, et de là par la voie ci-dessus indiquée dans la cour du *gynécée*. Ces trois voies sont en plusieurs endroits barrées par des portes; le *gynécée* était donc bien séparé de la grande salle et de la cour des hommes.

Bien souvent les commentateurs d'Homère ont disserté pour savoir si le palais héroïque avait un *gynécée* spécial, comme celui que décrit Vitruve en parlant de l'habitation grecque à des époques moins anciennes. Le plus moderne commentateur d'Homère (E. Buchholz, *Die Homerischen*, Realien, II, p. 95) conclut ainsi une dissertation à ce

sujet : « Partout on trouve (dans Homère) le mot αὐλή, nulle part αὐλαί ; la supposition que la maison homérique avait une double αὐλή est donc insoutenable. » Mais cette proposition est absolument contredite par le palais de Tirynthe. Sans doute, au temps d'Homère, il a pu exister des palais n'ayant qu'une seule cour ; mais nous savons maintenant qu'il en existait aussi, qui étaient pourvus de deux cours. Si, se basant sur ce fait que toujours Homère parle de la cour de la demeure du roi, on en concluait que celle-ci, outre la cour principale (la cour κατ' ἐξοχήν) ne possédait pas de cour accessoire, on oublierait que jamais Homère ne décrit en détail les habitations, mais se borne à en citer certaines parties dans la mesure où cela est nécessaire ou utile pour bien faire comprendre les scènes qui s'y passent. Dans les palais homériques, la cour des hommes, c'est l'αὐλή ; la cour des femmes, qui n'a qu'une importance accessoire, n'est jamais mentionnée.

A Tirynthe, la cour du *gynécée* est un rectangle de 18^{m}.45 de longueur sur 9^{m},20 de largeur. Sur le plan, je l'ai indiquée, comme la grande cour, par des lignes entrecroisées, on peut donc les reconnaître, l'une et l'autre, au premier coup d'œil. Le sol de cette cour est formé de sable et de gros gravier ; en quelques endroits, notamment au Nord, on trouve plus profondément, des restes d'un *pavimentum* calcaire. En avant du portique de la salle des femmes, on trouve, à quelques centimètres au-dessous du revêtement dont nous venons de parler, des restes d'un *pavimentum* plus ancien excellemment construit, fortement incliné vers le Nord et se prolongeant sous le seuil du vestibule. Cela prouve que, dès une haute antiquité, on a remanié les édifices autour de cette cour.

De même que dans la grande cour, on a, dans la cour du *gynécée*, fort bien pourvu à l'écoulement des eaux pluviales. Au plus bas niveau de cette cour, il existe un puits vertical, construit en moellons et fermé par une dalle de 0^{m},50 à 0^{m},55 de diamètre. Un trou pratiqué au centre de la dalle permettait aux eaux de tomber dans le puits, d'où elles s'écoulaient dans un canal horizontal également en moellons. La face supérieure de cette dalle est à 29 centimètres au-dessous du niveau de la salle des femmes et à 0^{m},55 au-dessous de celui de la salle des hommes. Les nombres relevés dans le nivellement et portés sur le

plan II fourniront plus de détails sur les différences de niveau entre la cour et ses alentours.

Sur le côté oriental de la cour, il existait un portique, dont la façade était pourvue de deux colonnes entre deux pilastres quadrangulaires. Les bases des deux colonnes en calcaire compact sont encore en place; leur diamètre est d'environ $0^{m},41$ à $0^{m},45$. Le pilastre septentrional est représenté par un bloc de grès, large de $0^{m},76$, long de $0^{m},85$ et haut de $0^{m},55$; sa face supérieure porte dix trous à mortaises quadrangulaires. Au moment où le bloc a été découvert, un de ces trous était encore rempli de bois carbonisé; ce qui prouve bien que ces trous étaient destinés à fixer le pilastre de bois sur sa base de pierre.

Le grand nombre des mortaises tient à ce que le pilastre se composait de plusieurs pièces de bois assemblées. Le pilastre méridional du portique est notablement plus allongé que celui du Nord; car il formait aussi la paroi latérale d'une petite chambre d'entrée située en avant de la porte principale du *gynécée*. Cette dernière porte, dont le seuil en calcaire compact existe encore, était à un seul vantail; elle ne s'ouvrait pas directement sur la cour, mais dans le portique oriental, de telle sorte, qu'en temps de pluie, on pouvait, de toutes les chambres du *gynécée*, aller à pied sec à la porte d'entrée. Au portique oriental est contiguë, du côté du Nord, une deuxième petite *stoa* composée seulement d'une colonne entre deux pilastres. La base arrondie de la colonne est calcaire, large de $0^{m},62$ et porte des traces évidentes de l'action du feu. Au milieu de cette base on voit un cercle de $0^{m},30$ de diamètre, que la flamme a à peine atteint, tandis qu'elle a fort endommagé le bord extérieur. Nous en pouvons conclure que le diamètre de la colonne en bois qui a été brûlée ne dépassait guère $0^{m},30$. Des vestiges reconnaissables sur le *pavimentum* calcaire et le crépi, qui revêtait le mur postérieur, montrent que, sous les deux portiques, il y avait des sièges probablement en bois. La largeur moyenne de ces bancs était de $0^{m},45$.

En terminant la description de la cour, il nous faut aussi parler des reconstructions effectuées dans son angle Sud-Est. Là on avait élevé une chambre où l'on entrait par le portique oriental, quoique les murs de cette pièce soient construits avec les mêmes moellons que

les murs du palais et quoiqu'elle soit pourvue aussi d'un *pavimentum* calcaire bien aplani, elle doit pourtant avoir été construite plus tard; car elle défigure la cour et occupe une partie du portique oriental. Mais cette chambre doit aussi avoir été construite avant la destruction de la citadelle, car on voit sur ses murailles les traces évidentes du grand incendie qui a dévoré tout le palais. Avant la construction de cette chambre dans l'angle Sud-Est de la cour, existait-il une deuxième porte de communication directe entre cette cour et la cour d'entrée; ou bien, comme je l'ai indiqué sur le plan par des lignes ponctuées, le mur méridional de la cour s'étendait-il sans interruption jusqu'au portique oriental? C'est ce que l'on ne peut savoir avec certitude. Pourtant la dernière supposition est extrêmement vraisemblable.

IX. LA SALLE DES FEMMES ET SON VESTIBULE

De même que sur le côté septentrional de la grande cour est située la salle des hommes avec ses vestibules, ainsi le côté septentrional de la petite cour est occupé par le *mégaron* du *gynécée.* L'analogie entre la situation et la disposition des deux salles saute aux yeux, quand on regarde le plan du palais. La salle des femmes avec son vestibule n'est qu'une copie réduite du grand *mégaron;* presque toutes ses dimensions sont notablement plus petites; il n'y a point de salle d'entrée entre le vestibule et le *mégaron*.

Le vestibule du *gynécée* est un rectangle de $5^m,05$ sur $5^m,59$; il se rapproche donc de la forme carrée. Au milieu de sa paroi septentrionale se trouve la principale porte d'entrée conduisant dans la salle. Chacun des murs latéraux contient une porte de dégagement et se termine en *parastades*. Le côté méridional du vestibule, celui qui attenait à la cour, est entièrement ouvert. La distance entre les deux *parastades* est assez faible ($5^m,59$) aussi l'architrave n'avait-elle pas besoin d'appui intermédiaire. Les deux blocs des *antae*, encore existants, ont $1^m,03$ à $1^m,06$ de large, $0^m,58$ de haut et au maximum $1^m,25$ de long; ils sont en calcaire compacte. Leurs faces visibles seules sont bien travaillées; celles qui étaient cachées par la muraille sont restées plus ou moins frustes. Sur leur face supérieure, on voit des trous à mortaises,

ronds et si étrangement rapprochés deux à deux, que chacun de leurs couples forment un trou allongé. En avant, les *antae* sont reliées par un seuil de pierre, séparant le *pavimentum* du vestibule de celui de la cour. Une sorte de seuil analogue semble avoir entouré toute la cour. En effet, on le retrouve en avant du portique oriental; il y est très endommagé, mais visible encore dans toute sa longueur.

Le sol du vestibule est recouvert d'un *pavimentum* calcaire ayant 5 — 15 millimètres d'épaisseur et recouvrant le seuil çà et là. Mais ce n'est pas là le revêtement primitif. Au-dessous de lui on voit encore les restes d'un antique *pavimentum* à surface soigneusement aplanie, identique à l'antique *pavimentum* de la cour.

L'existence des deux portes latérales, qui, du vestibule, conduisaient dans le corridor entourant le *mégaron*, est attestée par leurs deux grands seuils en calcaire compacte, où l'on voit encore les trous qui recevaient les gonds des portes à un seul vantail. Nous reviendrons sur une de ces portes, dont le plan est reproduit dans la fig. 121. Nous en ferons autant pour la porte principale, pratiquée dans le milieu de la paroi postérieure, et donnant accès du vestibule dans la salle des femmes. La fig. (119) en donne le plan.

Le *mégaron des femmes* forme un rectangle de 5^{m},64 sur 7^{m},60; il est donc notablement plus petit que la grande salle des hommes, mais, selon nos idées actuelles, c'est encore une grande pièce, où pouvaient se tenir commodément un nombre considérable de personnes. Les deux murs latéraux de ce *mégaron* ont encore, dans leur moitié méridionale, une hauteur de 0^{m},50 environ; le mur antérieur aussi est bien conservé; au contraire il ne reste plus du mur postérieur que les fondations. Tous ces murs sont construits en moellons et mortier argileux; ils étaient revêtus d'un enduit d'argile, que recouvrait ensuite un crépi calcaire. Dans l'angle Sud-Est, ce revêtement est encore très bien conservé; même on y voit des traces d'antique peinture. Si pauvres qu'ils soient, ces restes de peinture murale ont une grande valeur. En effet tous les fragments de crépi peint recueillis dans les autres pièces, étaient détachés des murailles; la salle des femmes est donc le seul endroit du palais où il soit possible d'étudier la peinture en place. Dans le paragraphe consacré à la peinture des

murailles, nous reviendrons sur ces restes bien conservés. Le sol de la salle est encore presque entièrement recouvert de son antique *pavimentum* calcaire composé de deux couches, ayant chacune 18 millimètres d'épaisseur. A la surface de la couche superficielle on voit çà et là des lignes en creux et une couleur rouge.

Au milieu de la salle il existe une place rectangulaire où le *pavimentum* manque ; elle est large de $1^m,24$, mais sa longueur ne peut plus être exactement déterminée. Par analogie avec la salle des hommes on peut supposer que là était le *foyer* : il y en avait sûrement un dans la salle des femmes. La fumée s'échappait soit par la porte, soit par de hautes fenêtres latérales. La dernière hypothèse est la plus probable ; en effet des ouvertures latérales étaient nécessaires pour l'éclairage de la salle. Cependant, la porte seule, une fois ouverte, donnait une lumière à la rigueur suffisante. Mais, comme il était impossible de laisser la porte grande ouverte, tout le jour et toute l'année, cette seule issue ne pouvait suffire pour donner passage à la fumée et à la lumière.

Il était d'ailleurs facile de pratiquer des ouvertures, répondant à ce double objet, pourvu que le toit du corridor entourant la salle fût à un niveau inférieur à celui de la salle même. Pour obtenir alors une ventilation convenable et un éclairage suffisant, il suffisait de ménager quelques espaces vides entre les poutres de la toiture (ce qu'on a plus tard appelé des *métopes*). Sans doute l'existence de telles ouvertures dans le *mégaron des femmes* n'est pas certaine, mais elle est au moins très vraisemblable.

Dans l'angle Sud-Ouest du *mégaron* il existe une construction intérieure, irrégulièrement rectangulaire, que j'ai indiquée sur le plan II par une teinte jaune. Elle ne faisait point partie de l'édifice primitif ; c'est une addition postérieure. Cependant cette construction existait au moment de la destruction de la citadelle ; car elle porte des traces évidentes de l'action du grand incendie. En effet les briques crues, dont elle est bâtie, ont été entièrement transformées en briques cuites. Dans le voisinage du lieu où étaient les jambages de bois de la porte, là où la chaleur fut naturellement la plus forte, la surface des briques a même subi une certaine fusion, d'où est résulté un

épais émail. Quant à la destination de cette construction intérieure, je n'ose hasarder aucune supposition.

De trois côtés le *mégaron* et son vestibule étaient entourés par le corridor XIX, large de $1^m,39$ à $1^m,48$. Le but de ce corridor semble avoir été d'établir, entre l'habitation des hommes et l'angle Nord-Est du palais, où se trouvaient les *thalamoi*, une communication qui n'obligeât point à passer par le *gynécée*. A son extrémité Sud-Ouest, le passage était fermé par un mur, détruit aujourd'hui, mais dont des indices sûrs attestent l'ancienne existence; au contraire, à son extrémité Sud-Ouest, un seuil de pierre prouve qu'autrefois il existait une porte à simple ventail entre le corridor et le portique septentrional de la cour du *gynécée*. L'*anta* encore debout sur le côté oriental de cette porte est en grès et pourvue de mortaises quadrangulaires.

X. LES « THALAMOI » DANS L'ANGLE NORD-EST DU PALAIS

Homère nous dit que, dans le palais d'Odysseus, il existait dans l'angle extrême de la maison (ἐν μυχῷ δόμου) une série de chambres, parmi lesquelles la chambre à coucher conjugale, la salle des armes et la chambre du trésor sont expressément indiquées. La dernière de ces pièces est dite « θάλαμος ἔσχατος » (*Od.*, XXI, 8-9) ; elle est située aussi le plus loin possible de la porte d'entrée. De même à Tirynthe, nous voyons dans l'angle le plus éloigné de la grande cour et de son *prothyron*, notamment dans l'angle Nord-Est, un certain nombre de chambres, qu'à cause de leur situation et de leur forme, nous n'hésitons pas à identifier avec les chambres ci-dessus indiquées du palais d'Odysseus. Tout d'abord nous trouvons une pièce carrée d'environ 5 mètres de côté, c'est le *thalamos* XXII ; cette pièce avait une large porte à deux vantaux, dont le large seuil en calcaire compacte est encore en place; pour parvenir du corridor XIX dans cette chambre, il fallait traverser une antichambre spéciale (XXI). Par cette antichambre on arrivait dans un passage fermé (XXIII), sur lequel s'ouvraient trois autres *thalamoi*. Le plus grand d'entre eux est indiqué par le numéro XXIV et occupe exactement l'angle Nord-Est du palais ; par une porte à un seul battant, dont nous avons trouvé le seuil, il commu-

niquait avec le corridor. A côté est le petit *thalamos* XXV, pourvu d'une petite antichambre, et que l'on pouvait ainsi fermer doublement; nous trouvons les seuils des deux portes encore *in situ*. Le troisième *thalamos*, XXVI, s'ouvre directement dans le passage; sa porte semble avoir eu un seuil de bois. Outre ces chambres et corridors, il existait encore dans la partie Nord-Est du palais, deux petites pièces juxtaposées (XX), qui, en raison de leur dimension n'ont pas pu être des chambres proprement dites; elles n'ont en moyenne que 1m,50 de largeur. Je crois y reconnaître l'emplacement de l'escalier menant sur le toit ou à l'étage supérieur et je les décrirai plus en détail en traitant de l'ὑπερῷον.

Dans le μυχός de notre palais, nous avons donc, outre le corridor, quatre *thalamoi* avec deux antichambres. Si on voulait les comparer aux pièces du palais d'Odysseus, la chambre XXII pourrait être la chambre nuptiale et la pièce doublement fermée (XXV) pourrait être la chambre aux joyaux; les deux autres pourraient avoir servi de lieu de dépôt pour les armes et autres objets. Mais, comme toutes ces attributions sont incertaines, je ne les ai pas indiquées sur le plan II.

Quant à la construction et à la disposition intérieure des *thalamoi*, nous en savons moins que sur les autres pièces du palais; en effet, ces pièces étaient situées sur le bord de la citadelle supérieure et, par conséquent elles sont fort endommagées. En aucun endroit, les murs extérieurs, qui formaient en même temps la limite de la citadelle supérieure, ne s'élèvent plus au-dessus du sol des *thalamoi;* nous ignorons donc quelle épaisseur ils pouvaient avoir dans la partie qui dépassait les fondations; nous ne pouvons non plus déterminer exactement les dimensions de chaque *thalamos*. L'épaisseur, assignée par nous dans notre plan aux murs extérieurs, est celle des fondations, c'est-à-dire du mur de la terrasse de la citadelle supérieure. Au contraire plusieurs des murs de refend des *thalamoi* ont encore environ 1 mètre de hauteur, et leur revêtement est conservé par places. Les murs avec leur crépi et les restes du *pavimentum* ressemblent à ceux des autres pièces du palais.

Lorsque nous trouvâmes, entre le corridor XXIII et le portique oriental du *gynécée*, les deux pilastres indiqués sur le plan, nous sup-

posâmes qu'il existait une porte entre ces pilastres. Avait-on, dans le principe, projeté d'ouvrir cette porte de communication? Cela est difficile à décider; ce qui est certain, c'est que, lors de la destruction de la citadelle, cette porte n'existait pas; en effet, aujourd'hui encore, le mur joignant les deux *parastades* est bien conservé et encore pourvu, sur sa face orientale, de son antique revêtement.

XI. LA COUR D'ENTRÉE XXX ET LES SALLES ADJACENTES

Au Sud-Est du *gynécée*, se voit un espace libre, que nous croyons pouvoir regarder comme la cour d'entrée du *gynécée*. Que cet espace ne fût pas couvert, cela ressort aussi bien de ses dimensions que de l'existence d'un portique sur son côté occidental. Nous n'y avons trouvé non plus ni vestiges de *pavimentum*, ni issue ménagée aux eaux pluviales. La façade de la *stoa*, située à l'Ouest, se compose de deux colonnes entre deux *antae*. Les deux bases des colonnes et aussi les deux blocs inférieurs des *parastades* sont encore en place. L'entrecolonnement septentrional est fermé par un mur de briques construit plus tard. Dans cette *stoa* s'ouvre le long passage venant du Sud, et reliant le *Propylée* au *gynécée;* une porte à seuil de pierre fermait l'entrée de ce passage dans le *Propylée.* Les trois petites chambres, situées à l'Ouest du portique, dépendaient probablement de ce passage; pourtant, on ne peut l'affirmer que pour la chambre XXXII, dans le mur oriental de laquelle on a constaté les traces d'une porte. On peut encore reconnaître les vestiges d'une antique porte de communication entre les deux autres chambres; pour le reste, les murs sont trop endommagés pour qu'il soit possible d'y reconnaître sûrement d'autres portes.

En 1876, M. Schliemann fit creuser dans la chambre XXXII un puits (S sur le plan II), qui fit découvrir une conduite d'eau précédemment mentionnée. C'est un canal construit en moellons calcaires et mortier d'argile; il est recouvert de dalles de même nature. Pour empêcher les eaux d'endommager ce canal, on l'avait intérieurement garni d'une conduite en terre cuite, de forme quadrangulaire, mais découverte, analogue à celle que nous avons trouvée à l'Est de la chambre

des bains. Les pièces de cette rigole sont cependant plus petites que celles dont nous avons déjà parlé et leurs angles, aussi bien les angles intérieurs que ceux des extrémités, sont arrondis. L'épaisseur de leur argile est, au fond, de 23 millimètres, au bord supérieur de 12 millimètres. La pâte en est très impure, très imparfaitement cuite. Le fond de la conduite d'eau est situé à environ $1^m,75$ au-dessous du niveau de la salle. On peut sûrement admettre que ce canal communiquait avec la conduite d'eau de la chambre des bains, avec le canal de la cour du *gynécée* et aussi avec le puits vertical de la grande cour; tout le palais avait donc un système de canaux bien coordonné.

Des chambres situées à l'Est et au Nord-Est de la cour, deux, les chambres XXVII et XXVIII, sont seules assez bien conservées pour que l'on puisse y retrouver au moins la place des portes. Dans la dernière de ces chambres, on a trouvé trois singuliers cylindres en terre cuite, dont la position est indiquée sur le plan II. Ils sont très grossièrement travaillés et non polis ni en dedans ni en dehors. Leur diamètre est d'environ $0^m,50$, et leur hauteur d'environ 1 mètre, mais leur partie supérieure est brisée. Quand on les a trouvés, ils étaient remplis de gravois de briques rouges calcinées. Je n'ose rien hasarder au sujet de la destination de ces cylindres.

Les trois chambres juxtaposées, au Sud, ont été tellement bouleversées, soit par la destruction de la forteresse, soit par des restaurations postérieures, que je n'ai pu en retrouver complètement le plan. Si elles ont tant souffert, c'est qu'immédiatement sur leur côté oriental se trouve, à 4 mètres plus bas, le chemin menant à la citadelle supérieure et sur lequel s'est écroulée une grande partie des murs.

Les choses sont bien pis encore pour la partie de la citadelle située au sud de la cour d'entrée XXX; là, il n'y a plus qu'un chaos de murs bouleversés et confondus dont, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut reconstituer le plan d'une manière intelligible. Beaucoup de ces murs sont tellement détruits qu'on n'en peut plus même retrouver l'orientation. Mais la direction diverse des murs indiqués sur le plan montre assez que nous avons affaire là à des murs datant d'époques fort différentes. Sur le plan II, j'ai indiqué par une teinte jaune celles de ces minces murailles, ayant à peu près une commune orientation,

pour montrer que ce sont des constructions de date postérieure. Mais ces murs peuvent bien, pour une part, ne pas appartenir à la même période, parce qu'ils enjambent l'un sur l'autre, parce que les uns ont des fondations et les autres non. Quand ont été construites ces minces murailles? Nous l'ignorons; mais nous pouvons dire qu'elles doivent être plus récentes que la plupart des autres murs du palais, parce que, sans exception, ces derniers sont considérablement plus épais.

Au même niveau que ces murs de date plus récente, on a découvert deux conduites d'eau, indiquées sur le plan II. Celle de l'Ouest est construite en dalles placées de champ et recouverte de dalles semblables; celle de l'Est est faite en pièces d'argile, de forme quadrangulaire. Ces dernières pièces ressemblent à celles, ci-dessus décrites, qui ont été trouvées près de la chambre des bains et dans la chambre XXXII, mais leur dimension en profil est plus petite. Chacune de ces pièces a une longueur de $0^m,69$; à l'intérieur, leur largeur est de $0^m,07$ à $0^m,10$ et leur profondeur de $0^m,08$. L'épaisseur de leur argile varie de 35 millimètres (au fond) à 15 millimètres (en haut et latéralement); les angles sont arrondis. Ces deux conduites sont inclinées vers le Sud et semblent avoir eu pour destination de conduire les eaux pluviales dans un réservoir situé de ce côté.

En certains endroits, on trouve, comme on le voit sur le plan II, au milieu des murs de peu d'épaisseur, des fondations plus anciennes et beaucoup plus massives, qui, et cela est remarquable, ont presque la même direction que le grand *Propylée*. De l'existence de ces fondations nous pouvons conclure que la partie orientale du palais avait dans le principe une tout autre disposition. Mais les pauvres ruines existantes ne nous permettent pas de retrouver en détail cette antique distribution. Quelle a pu être, à une époque plus ou moins ancienne, la destination de cette partie de la citadelle? Y avait-il là, soit des ateliers, soit des chambres à coucher pour les esclaves du sexe féminin? Je n'ose rien décider à ce sujet.

En cet endroit, le mur de revêtement de la terrasse du palais semble avoir été particulièrement épais, mais sa destruction a été telle qu'on ne peut déterminer avec précision cette épaisseur. C'est seulement à son extrémité Sud, où la route montant à la citadelle

supérieure aboutit à une grande esplanade, que le mur est relativement bien conservé. Son épaisseur est en cet endroit considérable; elle mesure 5^{m},30. Il y avait probablement à cet angle une tour destinée à protéger la route de la citadelle. Mais, jusqu'où s'étendait cette tour vers le nord? on ne le saurait déterminer.

En terminant, nous dirons quelques mots des chambres situées immédiatement au nord du grand *Propylée;* de ces chambres il en est deux à l'Ouest et trois à l'Est du long corridor qui conduisait au *gynécée*. Des deux premières, celle qui est au Nord s'ouvre sur la grande cour; tandis qu'une porte met l'autre en communication avec le court passage situé entre le grand *Propylée* et la cour de l'habitation des hommes. L'ouverture existant dans le mur oriental de cette salle n'est pas une porte; elle a été percée par M. Schliemann, en 1876, durant les fouilles exécutées pour creuser un puits. Les trois chambres de l'Est se commandent; il faut traverser les deux premières pour parvenir à la troisième. Actuellement, cette dernière communique directement avec le corridor XXXVI par une ouverture existant dans le mur occidental; mais cette communication, elle aussi, a été ouverte par M. Schliemann, en 1876. Dans l'angle Nord-Est de la chambre XXXVIII, on a découvert un grossier cylindre en terre cuite, semblable à ceux que nous avons signalés déjà dans la chambre XXVII. Quelle était la destination de ces chambres? Peut-être une ou plusieurs d'entre elles servaient-elles à loger les portiers; mais toute donnée précise nous fait défaut à ce sujet.

XII. LE TOIT ET L'ÉTAGE SUPÉRIEUR

(τὸ ὑπερῷον)

En décrivant le grand *Propylée* et la salle des hommes, nous avons déjà indiqué qu'ils devaient avoir une toiture horizontale. Mais il faut supposer que tous les toits du palais avaient cette forme, comme nous le démontrerons plus loin. Encore aujourd'hui des toits plats, sur lesquels on peut circuler et dormir, sont fréquemment usités en Orient. Qu'il en fût de même dans l'antiquité, cela nous est attesté par beau-

coup de passages des écrivains anciens et de la Bible (voir Winckler, *Die Wohnhäuser der Hellenen*, p. 56). De même que, de nos jours encore, les Grecs et les Orientaux dorment souvent, l'été, à la belle étoile, sur leurs toits et leurs balcons, ainsi faisaient aussi les anciens. Dans l'*Odyssée* (X, 552-560 et XI, 60-65) Homère raconte comment, dans la maison de Circé, Elpénor, étant pris de vin, monta sur le toit et s'y endormit; comment, réveillé en sursaut par le bruit que faisaient ses compagnons, il oublia qu'il était sur un toit, fit un faux pas et se tua. Dormir à l'air libre sur le toit n'était possible naturellement que par un beau temps; aussi, dès l'antiquité la plus reculée, construisit-on sur la toiture des pièces plus ou moins closes, dans lesquelles, tout en étant à l'abri du vent, on pouvait cependant jouir de la fraîcheur de la nuit. Quand l'espace était réservé et quand il fallait beaucoup de chambres à la famille, on construisait sûrement diverses chambres à l'étage supérieur. Mais, en général, la maison antique, comme son plan l'indique déjà, était un rez-de-chaussée; l'étage supérieur contenait tout au plus quelques chambres à coucher.

A Tirynthe, il ne reste rien de l'étage supérieur, puisque les murs les mieux conservés ont tout au plus 1 mètre de haut; cependant on y a découvert des vestiges d'un escalier menant sur le toit ou à un étage supérieur. Ainsi la chambre XX, située entre le *gynécée* et les *thalamoi*, est divisée par un mur transversal en deux étroits compartiments d'environ 1^{m},50 de large; le compartiment du Nord a encore son *pavimentum* calcaire et le plancher s'en élève sensiblement de l'Ouest à l'Est. Je pense que de l'extrémité orientale du compartiment situé au Sud partait un escalier, que cet escalier montait de l'Est à l'Ouest, dans cette pièce, puis arrivait au passage septentrional, où, prenant une direction Ouest-Est, il s'élevait jusqu'au toit. De cette manière on comprend très bien la forme et la situation des deux étroits compartiments. Si, dans le passage septentrional, le plancher s'élevait peu tout d'abord, cela pouvait tenir à ce que, du corridor XXIII, on devait aussi monter dans l'escalier. En parlant des salles situées au sud du *mégaron*, nous avons dit que là aussi il existait peut-être un escalier pour monter sur le toit, mais les vestiges qui en restent sont plus faibles encore que ceux de l'escalier du *gynécée*. On

peut cependant admettre qu'en deux endroits du palais il y ait eu des escaliers.

Ces escaliers conduisaient-ils simplement sur le toit? Y avait-il sur ce toit d'autres chambres (un ὑπερῷον)? Nous ne pouvons en rien savoir. Cependant les murs conservés de l'étage inférieur sont assez épais pour avoir pu supporter ceux de chambres supérieures.

Nous terminerons ici la description de l'architecture du palais. Nous l'avons faite très minutieusement, trop minutieusement peut-être, pour beaucoup de lecteurs. Mais un double motif nous a déterminé à décrire avec les plus grands détails les diverses pièces, et notamment les salles importantes et les cours. Les dernières fouilles ont montré que les ruines de Tirynthe ont incontestablement une importance capitale pour l'histoire de l'architecture grecque. Mais ce n'est pas seulement par l'architecte et l'archéologue, c'est par tout homme éclairé que le plan de Tirynthe sera étudié avec intérêt. Rien que cette raison nous obligeait à faciliter l'intelligence du plan par une description aussi exacte que possible. Mais, pour cela, nous avions un autre motif encore. Toutes les parties du palais construites avec de mauvais matériaux, par exemple, les *pavimenta* calcaires, les murs en moellons et argile, sont voués à une disparition certaine. Sans doute le gouvernement grec à l'intention de protéger par un toit une grande partie du palais et de pourvoir par d'autres moyens à la conservation des murs et des planchers; mais ces mesures ne sauraient que retarder la destruction lente; elles ne l'empêcheront pas. Il était donc urgent de décrire exactement l'état actuel des ruines, afin que plus tard on sache bien ce qui existait encore du palais de Tirynthe au moment des fouilles et ce qui en était déjà détruit[1].

1. Sans doute le plan II et la description détaillée qui l'accompagne suffiront pour persuader à M. le capitaine d'artillerie Bötticher, l'inventeur des antiques fours à crémation des morts, que Tirynthe n'est pas « une nécropole à feu construite en terrasses », mais a été un palais habité. On me pardonnera sûrement de ne pas dire un mot pour réfuter cette hypothèse si originale. Mais, pour faire bien apprécier M. le capitaine de l'artillerie royale de Prusse et aussi pour égayer le lecteur, je citerai quelques-unes de ses propositions, absolument nouvelles, « faisant époque » (*Zeitschrift für Museologie*, etc., 1884, p. 189-191) : « Une année s'est écoulée depuis qu'a brillé dans le monde ma nécropole à feu..., la découverte des nécropoles à feu d'Hissarlik et de Tirynthe est un fait d'une portée extraordinaire. C'est le commencement d'une nouvelle époque (*sic!*) dans la science de l'antiquité et le résultat en grandira encore!

C. — LES RUINES D'UNE COLONIE PLUS ANCIENNE

En décrivant le palais, nous avons, à plusieurs reprises, mentionné des restes de murs ou de *pavimentum*, qui, au moment de la destruction du palais, étaient déjà recouverts par des constructions moins anciennes et devaient par conséquent être antérieurs à ce palais, tel que nous le représente le plan II. Mais ces ruines, nous ne devons pas nous contenter d'en parler d'une manière générale; il nous faut y distinguer, d'une part, celles qui ont cependant fait partie du grand palais, après avoir seulement subi une restauration, ayant changé leur destination et, d'autre part, celles qui remontent réellement à une époque beaucoup plus ancienne. A la première catégorie appartiennent la plupart de ces ruines déjà mentionnées par nous. Un examen attentif de notre plan II du palais suffira à donner la conviction qu'il est absolument impossible que celui-ci ait été d'abord ce qu'il est aujourd'hui. D'une manière générale le palais peut bien avoir été, dès l'origine, distribué comme il l'est actuellement; mais de nombreux changements de détail ont sûrement été effectués dans le cours des dizaines ou des centaines d'années écoulées. Ces modifications, nous ne les pouvons décrire par le menu, car ce qui reste des ruines primitives ne nous permet pas de retrouver le plan original et d'énumérer les altérations qu'il a subies. Pour écrire l'histoire architecturale du palais de Tirynthe, il faudrait pratiquer encore de nombreuses fouilles et dégager les plus anciennes ruines.

Quant aux restes de notre seconde catégorie, nous les décrirons brièvement, uniquement pour établir ce fait important, savoir qu'avant la construction du palais, Tirynthe était déjà habité. C'est dans l'angle

Que des systèmes, qui ont vécu (!) et se sentent menacés, s'insurgent contre cette découverte ; il n'y a là rien d'étonnant. Ces systèmes seront renversés ; ils sont basés sur l'erreur, sur la confusion entre les demeures des morts et des vivants; parce que le mobilier funéraire est pauvre et souvent étrange, ils en concluent à une absence de civilisation, comme si ce mobilier était celui dont se servaient les vivants. Pour nous, nous construisons la préhistoire de l'homme sur des fondements tout autres; elle est belle, magnifique. Comment admettre, en effet, l'existence d'un état aussi animal que celui qui nous est dépeint par certaines théories! »
Cela suffira au lecteur.

Sud-Ouest de la citadelle moyenne que se sont trouvés les restes les plus importants d'une antique colonie. Dans un puits creusé immédiatement à l'Ouest du petit escalier reliant la citadelle supérieure à la citadelle moyenne, on a trouvé, à 3^{m},30 au-dessous de la dernière marche, un *pavimentum* d'argile portant des traces d'un feu ardent (S sur le plan I). En fouillant plus avant on a mis au jour deux murs, d'environ 0^{m},75 de hauteur et bâtis en moellons et mortier argileux. Ces murs sont ceux d'une chambre dont le *pavimentum* est d'argile et qui était enfouie sous plusieurs mètres de décombres consistant surtout en argile, bois carbonisé et débris de briques calcinées. Parmi ces dernières, on a trouvé des fragments de briques brûlées et même des briques brûlées entières ; elles ont 0^{m},36 à 0^{m},37 de long sur 0^{m},21 de large et 0^{m},12 à 0^{m},13 d'épaisseur; elles sont faites d'argile et de paille. En outre, dans ces gravois, on n'a guère trouvé que des poteries monochromes, décrites dans le troisième chapitre.

On ne peut douter que nous n'ayons là les restes d'une colonie plus ancienne que le palais lui-même; premièrement, tous les objets trouvés en cet endroit remontent évidemment à une époque plus primitive que ceux découverts dans le palais ; secondement, la haute antiquité est encore établie par la grande profondeur du niveau occupé par les murs et le *pavimentum;* troisièmement enfin, il est évident, à première vue, que la salle profondément enfouie était depuis longtemps détruite, quand l'escalier et le mur de soutènement de la citadelle supérieure ont été construits. Cette dernière circonstance me paraît surtout décisive; en effet, à l'Ouest du mur de la terrasse de la citadelle supérieure, il est manifeste que, pour creuser les fondations de ce mur, il a fallu fouiller dans le gravois de briques, puisque, les fondations étant terminées, on a dû combler avec de l'argile et du sable l'espace resté vide. Le mur de la terrasse a donc été construit quand les gravois de briques rouges recouvraient déjà à une hauteur de plusieurs mètres l'antique habitation au *pavimentum* d'argile.

Les autres puits, creusés dans la citadelle moyenne et dans le palais, n'ont pas mis au jour des restes aussi incontestables d'une antique colonie; mais cependant presque tous ont amené la découverte de vestiges analogues. Quelques-uns ont traversé un ou deux pavements d'ar-

gile ; dans d'autres on a rencontré des restes de murs anciens et, dans presque tous, on a trouvé du bois carbonisé et des poteries. Dans plusieurs puits on a aussi trouvé des décombres, formés de débris de briques crues calcinées. Dans la grande tranchée cruciale dans la partie méridionale de la citadelle, faite par M. Schliemann en 1876, on a découvert, en l'élargissant, à 2 mètres au-dessous du sol du palais, des morceaux de crépi calcaire portant des traces de peinture, et très analogues aux débris du même genre trouvés dans le palais. Ces fragments de crépi calcaire proviennent-ils de la primitive colonisation ? Ou bien est-ce à la suite de l'écroulement du mur occidental de la citadelle et des constructions adjacentes qu'ils ont été enfouis à une si grande profondeur ? Ce sont des questions que je ne puis pas trancher.

L'existence d'un antique établissement sur la colline de Tirynthe est donc bien établie ; mais nous ne savons quelle en était l'importance, quelle en était la forme. Était-il ou non enceint d'une muraille ? Nous l'ignorons. En effet, que les puissantes murailles de la citadelle, encore existantes, ne remontent pas au temps de cette antique colonie, mais soient contemporaines du grand palais, c'est là un point qui, dans mon opinion du moins, est hors de doute.

MATÉRIAUX ET MODES DE CONSTRUCTION

I. Les murs.

Les matériaux des murs de Tirynthe sont principalement du calcaire compacte, de la brèche, du grès, de l'argile, de la chaux et du bois. Nous passerons d'abord en revue les diverses espèces de pierre.

Le *calcaire compact* a été employé en moellons et en blocs taillés ; sous la première forme on le rencontre dans les fondations et les murs des fortifications ; sous la seconde, il a servi à faire des seuils, des blocs d'*antae*, des bases de colonnes, des marches d'escalier et enfin le plancher de la chambre des bains. Près de Tirynthe, à l'Est et au Sud, il y a des rochers où l'on reconnaît encore nettement les traces d'antiques carrières. Quand on s'en servait comme moellons, les blocs détachés du rocher n'étaient guère travaillés, tout au plus les

régularisait-on quelque peu à coups de marteau. Au contraire, quand les blocs étaient employés pour les *antae*, les marches d'escaliers, etc., on les régularisait avec la scie, le marteau et d'autres outils. Les plus grands de ces blocs ont servi pour le mur d'enceinte de la citadelle; les plus petits pour les murs des édifices intérieurs.

La *brèche*, c'est-à-dire un conglomérat siliceux, a été employée en pierres taillées pour les seuils des portes et les blocs des *antae ;* les puissants jambages de la porte de la citadelle supérieure sont aussi faits avec cette pierre. Comparativement à la pierre calcaire, la brèche a été très peu employée; elle est plus dure que cette dernière et se laisse moins facilement entamer. D'où proviennent les blocs employés à Tirynthe? On ne peut le dire avec certitude. Peut-être viennent-ils du village de Charvati, près de Mycènes, car il y a là de grands gisements de brèche, qui ont aussi fourni les matériaux des constructions de Mycènes. Pourtant il peut exister aussi, beaucoup plus près de Tirynthe, au pied des montagnes orientales, des gisements de brèche que je n'ai pas examinés.

Le *grès* est encore moins employé que la brèche ; il a servi seulement pour quelques blocs d'*antae* et pour le degré inférieur du grand *mégaron*. Je n'ai pu découvrir la provenance de ces blocs.

Les murailles construites avec ces matériaux sont de deux sortes : avec ou sans mortier. Les fortifications et les fondations sont construites sans mortier, mais le mortier a toujours été employé pour bâtir les murs de la superstructure des maisons. Pour les fortifications on s'est abstenu de se servir du mortier, parce que l'on employait de gros blocs se maintenant par leur propre poids et n'ayant pas besoin d'être cimentés. Pour les fondations des maisons, on n'usait pas davantage de mortier, tout en faisant usage de pierres plus petites, parce que la pression de la terre s'exerçant sur les deux faces du mur s'opposait suffisamment à l'écartement des matériaux. Mais pour les murs relativement minces des maisons, un mortier était nécessaire et l'on se servait exclusivement d'un mortier d'argile. La maçonnerie de ces maisons, faite de moellons en calcaire compacte et d'argile, ressemble à celle qui, aujourd'hui encore, est usitée non-seulement en Grèce, mais dans bien d'autres pays.

Les interstices des pierres, d'ordinaire fort irrégulières, sont comblés avec de petites pierres et du mortier. Ce mortier consiste en argile délayée, mélangée de paille ou de foin.

La chaux calcinée était sans doute inconnue aux constructeurs de Tirynthe; en effet ils ont revêtu leurs murs de chaux simple et les planchers de chaux et de gravier, mais jamais ils n'ont employé la chaux comme mortier. Cela confirme ce que l'on savait depuis bien longtemps, c'est-à-dire que, dans l'antiquité la plus reculée, les Grecs employaient bien la chaux comme crépi et *pavimentum*, mais que, pour cimenter les moellons et les briques, ils n'y ont eu recours qu'à une époque bien plus récente[1]. C'est seulement dans les conduites d'eau que les Grecs semblent s'être servis de la chaux en guise de mortier dès une haute antiquité.

Les murs de moellons et d'argile ne sauraient résister aux actions météorologiques, s'ils ne sont protégés par un bon revêtement; en effet la pluie entraîne bientôt l'argile qui comble les interstices des pierres et le mur ne tarde pas à s'écrouler. A Tirynthe, l'enduit mural consistait d'abord en une couche d'argile, dont l'épaisseur variait suivant les inégalités de la muraille que l'enduit devait effacer; puis l'argile était recouverte d'une couche de chaux, de 1 à 2 centimètres d'épaisseur; enfin cette dernière couche était aplanie et peinte.

Indépendamment de ce revêtement, on avait recours à un autre

1. Nissen (*Pomp. Studien*, p. 45), cite deux exemples où, à des époques relativement anciennes, le mortier calcaire aurait été employé en Grèce : 1° dans les fondations du long mur d'Athènes, et 2° dans le *Philippeion* d'Olympie.

S'il en était ainsi, notre affirmation serait inexacte; mais les deux exemples sont au moins contestables. Le premier est emprunté à une description du long mur donnée par Plutarque (Plut., *Cim.*, 13), et où il est dit : Χάλικι πολλῇ καὶ λίθοις βαρέσι τῶν ἑλῶν πιεσθέντων. Le mot χάλιξ ne signifie pas, à vrai dire, chaux, mais il doit plutôt se traduire par gravier. Pour un terrain marécageux, des fondations en gravier et en grosses pierres valaient mieux que des pierres avec un mortier calcaire; en effet, dans l'humidité, la chaux, si elle n'est pas hydraulique, se ramollit. Mais les fouilles ont montré que, dans les murs des fondations, les Grecs employaient souvent du gravier.

Le deuxième exemple est réfuté par les fouilles d'Olympie. De l'assertion de Pausanias suivant laquelle ce Philippeion était construit en briques cuites, Nissen conclut qu'on y avait aussi employé un mortier calcaire. Les fouilles ont montré que le mur de la cella du Philippeion était bâti en pierres de taille poreuses (*ashlar masonry of porous stone*). L'assertion de Pausanias est donc fausse et ne s'applique peut-être qu'au toit; pour ce dernier usage on employait en effet des tuiles cuites. On ne peut donc plus considérer le Philippeion comme une construction en briques cuites et encore moins une construction ou un mortier calcaire ait été employé.

moyen pour donner aux murs plus de solidité. On encastrait dans la muraille, sur la face externe, des poutres longitudinales jouant le rôle de chaînes. Ce genre de construction, très en vogue aujourd'hui encore en Orient, était aussi fort usité dans l'antiquité, comme nous l'apprennent les relations des anciens auteurs[1]. A Tirynthe, dans les murs ainsi construits, la poutre longitudinale la plus inférieure est à 0m,45-0m,60 au-dessus du sol ; sans doute il ne reste plus trace du bois lui-même, mais, en plusieurs endroits, on reconnaît bien dans la muraille la place, actuellement vide, qu'il occupait. Dans l'angle Sud-Est de la chambre XVIII, on a même trouvé, dans une cavité de ce genre du bois carbonisé.

Avant de murer ces poutres longitudinales il fallait leur préparer un lit horizontal ; pour cela on se servait, non plus de moellons irréguliers, mais de minces dalles de pierre, qu'on trouve encore en plusieurs murailles. Partout où existent, dans un mur, les cavités dont nous parlons, la maçonnerie est fortement calcinée ; preuve de plus que ces cavités logeaient bien des pièces de bois longitudinales. Se servait-on en outre de poutres transversales ? Nous ne pouvons le constater.

Si, dans leur partie inférieure, les murs du palais étaient construits en moellons, dans leur partie supérieure ils étaient en *briques*. A Tirynthe, on doit avoir fait de la brique un usage général; car presque toutes les chambres du palais étaient remplies de briques à demi brûlées et de leur gravois rouge. Malheureusement, il n'y a presque nulle part de mur en briques bien conservé, car ce qui reste des murailles s'élève à peine à 1 mètre au-dessus du sol et la muraille de briques ne commençait guère avant cette hauteur. En deux endroits seulement (dans la salle des femmes XVIII et dans la cour XXX) les murs de briques descendent jusqu'au sol et sont encore bien conservés. Lors de la destruction de la forteresse, ces deux murs ont été si complètement calcinés, que toutes leurs briques crues ont été transformées en briques cuites. Dans le premier endroit même, les briques, qui

1. Winckler, *Die Wohnhäuser der Hellenen*, p. 77, sq. Des murs du même genre, renfermant de longues poutres, ont été trouvés à Théra (Bursian, *Geographie von Griechenland*, II, 525). A Troie aussi, il existe, dans un mur de moellons, un trou arrondi et longitudinal ayant logé une poutre.

étaient contiguës aux jambages de bois d'une porte, sont vitrifiées.

En voyant ces briques, qui sont en partie très bien cuites, on peut d'abord croire qu'elles ont été cuites avant d'être employées. Mais le mortier qui les relie est cuit comme elles, ce qui prouve bien qu'elles étaient déjà en place alors qu'elles ont subi l'action du feu. D'ailleurs la calcination du mortier ne se constate pas seulement sur les briques encore *in situ*, mais aussi sur les briques isolées, trouvées dans les chambres, et qui se trouvent prises en masses avec leur mortier. Pourtant, à ce sujet, deux hypothèses sont possibles. Ou bien, après leur construction, les murs de briques ont été intentionnellement soumis à l'action du feu, ou ils l'ont été lors de la destruction de la citadelle incendiée par les conquérants. D'après certains indices techniques observés sur les murs de Troie, je crus d'abord à l'application du premier procédé; mais, dans une seconde exploration, je me suis convaincu qu'il n'en était rien. Jusqu'au moment de leur destruction la citadelle et les maisons de Troie étaient bâties en briques crues. Les cavités qui se trouvent dans leurs murs étaient destinées à loger des poutres longitudinales et transversales.

A Tirynthe, comme à Troie, les briques, primitivement crues et seulement séchées au soleil, n'ont été cuites que lors de la destruction de la citadelle. Si, dans les fouilles, on ne rencontre presque que des briques ayant subi la *cuisson*, c'est que, premièrement, les briques crues ont été détruites dans le cours des siècles; c'est aussi, en second lieu, que, durant les fouilles, les briques crues encore subsistantes ne peuvent être reconnues qu'au prix d'une extrême attention. On trouvera peut-être singulier que les gros murs de briques de Troie aient été si fortement et si également cuits par l'incendie qui détruisit la citadelle. Mais le fait s'explique tout simplement par la nature même des matériaux. L'argile des briques et du mortier est fortement mélangée de paille, qui a alimenté la flamme et, en brûlant, lui a fourni un facile accès dans le corps même des briques et dans l'épaisseur des murs. Les poutres, logées dans le mur, ont aussi donné à l'incendie un riche aliment, si du moins elles n'étaient pas encore tombées en décomposition.

Les briques crues ont joué un rôle si important dans l'architecture antique, et surtout aux époques les plus reculées, qu'il ne sera pas inop-

portun de les décrire avec quelque détail et de parler de leur emploi, en s'inspirant de ce qu'en dit Vitruve[1], et aussi des murailles antiques qui ont été découvertes.

D'après Vitruve, on se servait surtout, pour faire des briques crues, d'une terre crayeuse (*terra cretosa*) ou d'un sable argileux (*sabulo masculus*), mais, en réalité, on a employé toutes sortes de terres. Spécialement, dans la construction des fortifications, on ne choisissait guère et l'on se servait d'ordinaire, pour faire des briques, de la terre extraite en creusant le fossé, fût-elle même fort impropre au moulage. L'argile employée à faire des briques devait en outre être aussi pure que possible; mais cette condition n'était pas toujours scrupuleusement observée. Ainsi les briques de Troie, par exemple, sont remplies de petits et de gros coquillages et, à Troie comme à Tirynthe, j'ai souvent trouvé des tessons de vases et de gros cailloux empâtés dans les briques.

Pour donner plus de solidité aux briques et pour en faciliter la dessiccation, on mêlait de la paille coupée à leur argile, comme on peut le constater encore même dans les briques calcinées. L'argile délayée était mélangée de paille, puis mise au moule. La dessiccation se faisait soit à l'air libre, soit sous un toit protecteur et elle demandait un temps fort long. Pour dessécher ces briques complètement deux années étaient nécessaires; sans cela l'intérieur de la brique conservait encore de l'humidité. A Utique même, comme nous l'apprend Vitruve, les briques n'étaient employées que cinq ans après leur fabrication et leur âge devait être garanti administrativement[2]. Le printemps et l'automne étaient les saisons favorables pour fabriquer les briques; durant l'été, en effet, la

1. Les deux plus importants passages de Vitruve se trouvent: II, 3 et II, 8, 8-18. Voir aussi Blümner, *Technologie bei Griechen und Römern*, p. 8, sq., et Nissen, *Pompej. Studien*, p. 22, sq.

2. Dans la *Zeitschrift für Museologie* (1884, p. 190), M. le capitaine Bötticher prétend qu'il est « simplement impossible » de faire un mur avec des briques crues sèches et du mortier d'argile humide; les briques crues ne pourraient s'employer qu'à l'état humide; sans cela elles ne se lient pas avec le mortier. M. le capitaine ne connaît évidemment pas ce qu'a écrit Vitruve sur la construction en briques crues dans l'antiquité; il ignore aussi qu'aujourd'hui encore, en Orient, quantité de maisons, même des villes entières, sont bâties de cette manière, pour lui « simplement impossible ». Si « l'architecte de village », dont M. le capitaine invoque la garantie, ne connaît pas ce mode de construction, je puis le lui recommander d'après ma propre expérience.

trop grande chaleur desséchait si vite les briques extérieurement, que leur humidité centrale ne trouvait plus d'issue; les briques ainsi séchées se fendaient d'elles-mêmes et les murs construits avec de tels matériaux n'avait point de durée.

La forme des briques est très variée. D'après Vitruve, il y en aurait de trois espèces : 1° la brique lydienne, longue d'un pied et demi et large d'un pied (0^m,44 sur 0^m,30), usitée surtout en Italie; 2° le pentadoron, qui a cinq palmes en carré (0^m,37) et s'employait surtout en Grèce dans les édifices publics; 3° le tétradoron, ayant quatre palmes en carré (0^m,30); on s'en servait en Grèce pour construire les habitations privées.

Peut-être, au temps de Vitruve, était-ce là en effet les formes usitées. Mais les briques plus anciennes, celles de Troie, d'Hanaï-Tepeh, de Tirynthe, de Mycènes et d'Éleusis ont plus souvent d'autres formes.

Pour donner une idée d'ensemble de tous ces types, je réunis en un tableau les dimensions principales prises sur des briques provenant de ces différentes villes; les nombres indiquent des centimètres :

		LONGUEUR.	LARGEUR.	HAUTEUR.	
Troie.	1.	67-72	44-48	12-13	II. Ville.
	2.	66	30	12	
	3.	69-71	19-20	11-12	
	4.	30	30	7	III-V. Ville.
	5.	42	?	8	
Hanaï-Tepeh[1]. . .	6.	28	14	7	
	7.	25-28	20-25	6-7	
	8.	45-48	30-31	7	
	9.	41	21	9	
	10.	49	24	7	
Tirynthe.	11.	47-48	36	10	Dans le grand *mégaron*.
	12.	36-37	21	12-13	Dans la colonie primitive.
	13.	52-53	?	9	Dans la chambre XXX.
	14.	43	25-26	9	Dans la chambre XVIII.
Mycènes.	15.	?	33	8-9	
Éleusis	16.	44	44	9	

On voit d'après ce tableau combien était variée la forme des briques antiques. Parmi les briques citées dans notre tableau, il en est très peu

1. Les briques de Hanaï-Tepeh sont citées par Frank Calvert dans l'*Ilios* de Schliemann, p. 795; j'ai mesuré moi-même la plupart d'entre elles.

dont les dimensions concordent avec les mesures fournies par Vitruve. Cela tient, pour une part, à la diversité des aunes en usage dans les diverses villes.

En effet la différence est loin d'être négligeable, suivant qu'on se sert, par exemple, de l'aune gréco-romaine, qui mesure $0^m,44$, ou de l'aune de Samos qui mesure $0^m,52$. Dans le premier cas, la brique lydienne de Vitruve mesure $0^m,44$ sur $0^m,30$; elle mesure $0^m,52$ sur $0^m,35$ dans le second. Pour pouvoir comparer nos mesures avec celles de Vitruve, il nous faut donc tout d'abord savoir quelle aune était usitée à Troie, quelle à Mycènes, quelle à Tirynthe, etc. Nous ne pouvons aborder ici ces questions préalables; cependant, pour les personnes qui voudraient comparer mes chiffres avec ceux de Vitruve, je dirai en passant que, d'après mes mesures, l'aune était à Troie d'environ $0^m,51$ à $0^m,52$, de $0^m,48$ à Mycènes et à Tirynthe et qu'à Éleusis on paraît s'être servi de l'aune attique de $0^m,44$. La première de ces aunes est l'aune samienne d'Hérodote, que l'on a récemment trouvée figurée sur une planchette d'arpenteur à Assos; la deuxième est l'aune olympique, employée dans les antiques constructions d'Olympie et d'après laquelle Héraclès y a, d'après la légende, mesuré le stadion. Mais ces données ne prétendent pas à une exactitude rigoureuse; elles sont seulement vraisemblables. Nous renonçons donc à comparer les dimensions des briques trouvées dans les fouilles avec celles des types donnés par Vitruve et nous nous bornons à composer les divers formats des briques du tableau précédent sans avoir la prétention de donner des mesures absolues.

Les briques carrées ont été rares; on en a rencontré pourtant dans les villes bâties sur les ruines de Troie (n° 14) et à Éleusis (n° 16). Mais comme, avec des briques carrées, on ne peut, dans un mur comprenant plus d'une épaisseur de brique, obtenir une liaison régulière des matériaux sans employer des demi-briques, il nous faut aussi classer avec les briques carrées celles dont la longueur est moitié plus grande que la largeur. Des demi-briques de ce genre figurent dans notre tableau, notamment le n° 2 venant de Troie, les n°s 6, 9 et 10 provenant de Hanaï-Tepeh, et peut-être aussi le n° 13, de Tirynthe. Toutes les autres briques citées sont *rectangulaires* et ressemblent par consé-

quent à la brique lydienne de Vitruve; cependant, outre la proportion 2 : 3 représentée par le rapport des côtés de cette dernière brique, on trouve aussi les rapports 3 : 4 et 3 : 5. Avec des briques de ce type, on peut obtenir une bonne liaison des matériaux sans employer de demi-briques; alors en effet, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du mur, jamais deux joints verticaux ne se superposent.

La brique habituellement employée à Tirynthe semble avoir été le n° 11 ; nous en avons trouvé plusieurs exemplaires bien conservés dans la grande cour et dans la salle des hommes. La longueur, $0^m,47$-0^m48, correspond vraisemblablement à une aune ou à six mains, tandis que la largeur $0^m,36$ est de 4 mains 1/2. Dans le mur du *mégaron*, épais de $1^m,33$, pour obtenir une aussi bonne liaison que possible des briques, il convenait de former l'épaisseur du mur de deux longueurs de briques et d'une largeur. Chaque assise se composait donc de trois rangs de briques, dont deux en boutisse et un en parement; mais en les alternant de telle sorte que, si le rang de parement était intérieur dans une assise, celui de l'assise suivante fût extérieur. Rien de plus précis ne peut être dit au sujet du mode d'assemblage des briques à Tirynthe, car les deux seuls murs de briques bien conservés n'ont que l'épaisseur d'une demi-brique. A Troie au contraire, on a pu constater que, dans un mur construit avec des briques n° 1, deux rangées de boutisse alternaient avec trois rangées de parement. Dans les deux murs, épais seulement d'une demi-brique, que l'on a trouvés à Tirynthe, l'assemblage est des plus simples, sans régularité ; ainsi les joints, par exemple, ne tombent presque jamais exactement sur le milieu de la brique sous-jacente. Qu'à Tirynthe aussi des poutres fussent disposées transversalement et longitudinalement dans l'épaisseur des murs de briques, on le peut inférer avec quelque sûreté de la présence de pièces de bois de ce genre dans le fondement de quelques murs. C'est en examinant les ruines de Troie, que nous avons surtout compris comment ces poutres s'employaient pour donner de la solidité aux murs de briques. Dans les deux constructions A et B, dont le plan est représenté fig. 115, de longues poutres étaient encastrées et superposées en dedans et en dehors du mur à des intervalles déterminés, à chaque cinquième assise, dans la construction A. Pour relier ces poutres

on plaçait entre elles, de 4 mètres en 4 mètres, des poutres transversales, ayant une hauteur de trois assises de briques et allant par conséquent précisément d'une poutre longitudinale à la poutre superposée. Dans la construction A, les pièces de bois formaient ainsi une solide charpente, dont les intervalles étaient remplis de briques et de mortier. (V. *Ilios*, p. 351, fig. 170-172[1]).

Les briques crues ont certainement été revêtues d'un crépi d'argile et de chaux, comme cela se faisait pour les murs en moellons ; mais il ne reste plus trace de ce revêtement.

II. LES ANTAE OU PARASTADES

Les murs en moellons ou en briques, étant construits avec des matériaux peu durables, leur parement avait besoin d'être soutenu par des matériaux plus solides, de la pierre de taille ou du bois. Sans ces précautions, les angles auraient vite été endommagés et détruits. Cela donna lieu à l'emploi des *parastades* ou *antae ;* ces *parastades* ne manquent jamais dans les temples grecs des époques moins anciennes, mais elles n'y ont plus de valeur constructive ; leur objet est purement artistique. Les *parastades* ne se plaçaient point à tous les angles, mais là seulement où un mur se terminait par trois côtés libres ; par exemple, sur les têtes de mur des portiques et dans tous les jours de porte. Tandis qu'à Troie les *parastades* se composaient de madriers juxtaposés, reposant sur une base de pierre peu élevée, à Tirynthe, leur partie inférieure était toute en pierre et leur partie supérieure seulement en bois. En décrivant isolément chaque construction, nous avons déjà eu occasion de parler des *parastades.* La base en pierre avait d'ordinaire $0^m,50$-$0^m,60$ de haut et était formée soit d'un bloc unique, soit de plusieurs dalles juxtaposées et placées de champ. Nous avons trouvé en tout 26 de ces pierres d'*antae,* encore en place, en divers endroits du palais. Ces *antae* sont tantôt en brèche, tantôt en grès, tantôt en calcaire compact. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la manière dont les surfaces planes des blocs de brèche ou de

1. Dans la figure 20, les places jadis occupées par les poutres sont indiquées par erreur comme des espaces vides.

pierre calcaire ont été travaillées. L'état actuel des faces verticales extérieures prouve clairement qu'elles n'ont été travaillées ni avec un pic, ni avec un ciseau, mais avec une scie. Souvent, en effet, on voit sur les pierres quantité de lignes arquées, que, seul, le va-et-vient d'une scie peut avoir produites. Dans la figure 114, on a indiqué ces courbes, observables à la surface des *antae*. D'en haut, d'en bas à gauche et d'en bas à droite, on a scié cette pierre jusqu'à ce qu'il ne restât plus à sa partie médiane qu'un petit morceau de pierre à détacher; alors on a brisé ce morceau intermédiaire et il en est resté sur la pierre une cassure ayant la forme d'un triangle sphérique. Mais toutes les traces des morsures de la scie, visibles sur la pierre, sont concaves; on n'a donc pas pu se servir d'une de nos scies à pierre ordinaires, auxquelles deux ouvriers, placés à chaque bout, impriment un mouvement de va-et-vient. Dans ce dernier cas, en effet, les traces de la scie seraient des lignes droites ou des lignes courbes. Il fallait que la scie eût la forme d'un couteau ordinaire, qu'un ouvrier saisissait fortement au manche et avec la pointe duquel il pratiquait son entaille. Mais cette scie n'avait pas de dents, car les scies dentées ne peuvent entailler que les pierres les plus tendres. Quant au calcaire compact et surtout à la brèche de Tirynthe, ce sont des roches dures, que l'on ne peut couper qu'avec une scie plate, employée concurremment avec un sable particulièrement mordant (émeri). Sur plusieurs des pierres de Tirynthe et aussi sur quelques-unes de Mycènes, on peut mesurer la largeur de l'entaille pratiquée avec la scie; cette largeur n'est que de deux millimètres. Dès que la pierre était entamée de quelques centimètres, on en détachait le morceau limitant l'entaille et l'on recommençait à scier. Ce sont ces entailles qui ont produit les lignes courbes encore visibles sur les pierres. En outre, avec la scie primitive, on n'obtenait pas une surface bien plane; souvent au contraire cette surface était fort gauche. C'est pourquoi les *antae* étaient probablement toutes recouvertes d'un enduit calcaire, bien qu'on ne retrouve encore que çà et là des restes de cet enduit.

Dans l'antiquité, la taille de la pierre au moyen de la scie (λιθοπρίστης πρίων) était fort en usage; nombre d'écrivains nous renseignent à ce sujet, et en Égypte, en Grèce, en Italie, en Allemagne, on a trouvé des

traces de cette taille, soit dans d'antiques carrières, soit sur des constructions[1]. Aux faits de ce genre déjà connus il faut maintenant ajouter ceux que fournissent les constructions de Tirynthe et de Mycènes. Les faits observés dans ces deux dernières forteresses sont les plus anciens exemples de l'emploi de la scie dans l'antiquité, au moins en ce qui concerne la Grèce et l'Italie.

Parmi les pierres de Tirynthe sur lesquelles on reconnaît le plus nettement des traces de scie, je citerai particulièrement les *antae* du vestibule de la salle des hommes, celles du grand *Propylée* et celles du vestibule de la salle des femmes. A Mycènes on peut voir, dans l'intervalle entre le mur extérieur de la citadelle et l'enceinte circulaire formée par les dalles entourant les tombes, un bloc de brèche, sur lequel on peut parfaitement étudier la manière dont on se servait de la scie; on peut même, sur cette pierre, mesurer la largeur de l'entaille.

Il semble bien que les blocs employés comme *antae* et seuils de portes et qui sont en calcaire compact ou en brèche aient été, à cause de leur grande dureté, tous sciés; pour les grès, plus tendres, on se servait sans doute d'autres outils, mais je ne saurais, sur ce point, rien dire de certain. Presque toujours, la surface des blocs de grès est trop endommagée par le feu pour qu'on puisse reconnaître comment ils ont été travaillés.

Comme les blocs de pierre étaient différemment travaillés suivant leur nature, de même et pour la même raison, on recourait à des procédés variés pour forer les trous à mortaises sur la face supérieure des blocs des *antae*. Dans les deux pierres dures on forait des trous ronds; sur les grès, on pratiquait des trous carrés. Dans le grès tendre, on pouvait, sans trop de difficulté, entailler ou inciser des trous carrés avec un instrument tranchant; dans la brèche dure ou le calcaire compact, c'était presque impossible. Pour ces roches dures, il fallait donc recourir à la tarière.

Que cet outil ait été connu des anciens[2], cela ressort de nombreux

1. Voir Blümner, *Technologie bei Griechen und Römern*, II, p. 216-222, III, p. 75-78, où l'on a réuni tous les documents relatifs à la taille au moyen de la scie.

2. Le docteur Schliemann a trouvé une tarière de bronze dans les ruines de la deuxième ville, la ville brûlée de Troie. Voir Schliemann, *Ilios*, p. 643, n° 1019.

passages des auteurs et aussi des édifices et des statues où l'on voit des trous forés pour ce procédé[1]. Pour percer la pierre on ne pouvait naturellement se servir d'une simple tarière ; ce qu'il fallait, c'était une tarière à drille, à laquelle, dans l'antiquité, on avait l'habitude d'imprimer un mouvement de rotation à l'aide d'un archet. Homère décrit très bien ce genre de tarière dans le passage de l'Odyssée (*Od.* IX, 382-386)[2] où il montre Ulysse enfonçant l'épieu brûlant dans l'œil du Cyclope :

« Ils saisissent l'épieu d'olivier, et plongent sa pointe dans l'œil du Cyclope, tandis que, m'appuyant dessus, je le tourne vivement. Tel un artisan troue de sa tarière le bois dont il construit un navire, tandis que ses compagnons des deux côtés la tirent avec une courroie et qu'elle tourne sans s'arrêter. »

C'est une tarière de ce genre, mise en mouvement par le va-et-vient d'une corde, dont on se servait aussi à Tirynthe. Pourtant la partie inférieure de l'instrument n'était pas exactement construite comme celle des tarières communes de l'antiquité, que cite Blümner (*loc. cit.*), et qui ressemblent parfaitement à nos tarières modernes. A Tirynthe, l'examen des trous forés nous montre qu'ils ont été pratiqués avec un simple cylindre creux, ayant la forme d'un chaume. Si rapide qu'ait pu être le mouvement, il n'eût pas été possible, avec une tarière de ce genre, de forer une pierre dure, si, comme on le faisait pour la scie, on n'avait en même temps employé un sable mordant (émeri). Le sable, refoulé par la tarière, frottait la pierre, en détachait des parcelles et il finissait par en résulter un trou cylindrique dont la partie centrale était occupée par une mince baguette de pierre. Quand le trou avait la profondeur voulue, on brisait le cylindre central avec un instrument quelconque. Naturellement, par ce procédé, le cylindre ne se brisait point toujours exactement à son extrémité inférieure ; il en restait d'ordinaire un morceau au fond du trou. Dans beaucoup de ces trous à mor-

1. Voir Blümner, *Technologie bei Griechen und Römern*, III, p. 225-226.

2. Οἱ μὲν μοχλὸν ἑλόντες ἐλάϊνον, ὀξὺν ἐπ' ἄκρῳ,
ὀφθαλμῷ ἐνέρεισαν· ἐγὼ δ' ἐφύπερθεν ἐρεισθεὶς
δίνεον, ὡς ὅτε τις τρυπῷ δόρυ νήϊον ἀνὴρ
τρυπάνῳ, οἱ δέ τ' ἔνερθεν ὑποσσείουσιν ἱμάντι
ἁψάμενοι ἑκάτερθε, τὸ δὲ τρέχει ἐμμενὲς αἰεί.

taises, on peut encore constater la présence de ce reste du petit cylindre enlevé, et c'est ce qui nous a renseigné sur la méthode employée pour forer les trous. Le diamètre de ces trous oscille entre 28 et 45 millimètres; la profondeur entre 40 et 60 millimètres[1].

Sur la plupart des *antae* les trous sont isolés et à de grandes distances les uns des autres; mais sur les *antae* du vestibule de la salle des femmes, on trouve toujours deux trous juxtaposés et formant par leur réunion un trou allongé, ayant à peu près la forme suivante ∞ .

La largeur de ce trou est de 29 millimètres, il est long de 55 millimètres et profond de 45 millimètres. On ne peut se figurer exactement ce que ces trous accouplés pouvaient avoir d'avantageux; ce pouvait être de ne point permettre au tenon et par suite à la poutre de bois de tourner autour de son axe.

Les *parastades* de grès sont forés de trous à mortaises quadrangulaires, qui sont tantôt carrés, tantôt rectangulaires; ces mortaises ont 30 millimètres de large, 52 millimètres de long et 80 millimètres de profondeur. Pour chaque *anta*, le nombre des trous à mortaises est très variable; quelques-unes en ont trois; d'autres bien davantage. On en compte jusqu'à dix sur le pilastre Nord-Est de la cour des femmes.

A propos des deux *parastades* du vestibule du *mégaron*, nous avons déjà démontré que les bases de pierre supportaient des poutres de bois. Cette conclusion nous a été dictée par l'aspect même de la surface supérieure des *antae*, tout à fait impropre à recevoir un autre bloc de pierre. Mais la démonstration ne s'applique pas à toutes les *parastades;* sur la plupart d'entre elles, la face supérieure est parfaitement aplanie et pourrait très bien supporter un autre bloc. Pourtant l'on peut établir que, dans ces *antae* comme dans les autres, la base seule était en pierre et la partie supérieure en bois. Dans le palais, il existe en tout vingt-

1. L'un des savants qui se sont consacrés à l'étude de l'antiquité, Flinders Petrie, a, dans son ouvrage intitulé : *The pyramids and temples of Gizeh*, publié des recherches relatives aux instruments dont se servaient les anciens Egyptiens pour travailler les pierres dures. Sa conclusion est, qu'en Egypte, comme à Tirynthe, les pierres dures étaient travaillées avec des scies et des foreurs cylindriques; mais il pense que le tranchant et la pointe de ces outils étaient garnis de pierres fines enchâssées. J'extrais ce renseignement du *Centralblatt der preussischen Bauverwaltung*, 1884, p. 24, et j'ignore donc si de semblables outils ont été trouvés en Egypte. Mais je crois que, sans recourir à des pierres fines enchâssées, on peut, avec de l'émeri ordinaire, tailler et forer des roches très dures.

six *antae in situ* et toujours elles sont représentées par une seule base en pierre reposant sur le sol. En cinq endroits seulement, la base de pierre fait complètement défaut, et ces endroits sont situés, presque tous, à la périphérie du palais ; une seule de ces bases manque à l'intérieur du palais, à la porte de la salle des hommes. Cela montre d'abord, qu'en détruisant le palais, on n'a pas songé à en enlever les matériaux pour s'en servir ailleurs, mais qu'une fois le palais incendié et peut-être les toitures démolies, tous les matériaux ont été laissés en place. S'il en a été ainsi, force est bien d'admettre, que, sur les blocs d'*antae* conservés, il n'y a jamais eu une deuxième pierre taillée. Dans le cas contraire, il en devrait au moins rester une. On ne saurait alléguer que tout le palais a été détruit jusqu'à la hauteur des blocs les plus inférieurs des *antae;* car, en maint endroit, de mauvais murs de moellons ont encore un mètre de haut, tandis que partout la hauteur des *antae* n'est que de 50 centimètres. Considérons maintenant, que, sur la face supérieure de presque tous les blocs des *antae*, il y a des mortaises et que par conséquent ces blocs ont dû supporter autre chose que des moellons ou des briques ; il est donc hors de doute, suivant moi, que la partie supérieure des *antae* était en bois.

Aucune de ces *antae* en bois n'ayant été conservée, on ne peut dire grand'chose au sujet de leur construction. De la position des trous à mortaises et de la manière dont est travaillée la face supérieure des blocs nous pouvons seulement induire que les madriers ou pans de bois revêtant les têtes des murs avaient une épaisseur de $0^m,25$ à $0^m,30$. Ces *antae* n'étaient pas seulement appliquées sur le parement des murs, mais partout où une poutre formant épistyle reposait sur le mur. On retrouve encore leurs analogues, exactement aux mêmes endroits, dans les temples grecs, quoiqu'elles n'y aient plus de rôle constructif. A Tirynthe, les *antae* servaient encore à fortifier les angles des murs construits avec des matériaux peu solides et à supporter le poids de la lourde poutre formant architrave ; dans les temples grecs moins anciens, cette fonction a disparu, et l'*anta* n'a plus qu'une valeur artistique. Frappant exemple, montrant bien, que les formes artistiques de l'architecture grecque, dans les édifices de pierre, tirent leur origine des éléments constructifs d'édifices plus anciens.

III. LES COLONNES

Dans le palais de Tirynthe les colonnes jouent un grand rôle; 31 bases de colonnes sont encore conservées dans la citadelle supérieure, sans compter beaucoup de colonnes, dont les bases manquent, mais que l'on peut faire figurer sans hésitation dans une restauration. C'est un nombre considérable pour un seul palais, surtout, si l'on considère que jusqu'ici on a cru que les palais homériques n'avaient que peu de colonnes.

Nous ne pouvons malheureusement presque rien dire de la forme des colonnes et de leur décoration artistique, car les bases de pierre sont seules conservées; les fûts et les chapiteaux sont détruits. Les bases découvertes sont de deux sortes : 1° de grands blocs de pierre calcaire, irréguliers, dont la face supérieure taillée, porte un cercle d'environ 3 centimètres de hauteur; 2° des pierres de fondation, irrégulières, aplanies seulement sur leur face supérieure. Les bases du premier genre sont les plus communes et aussi les plus anciennes; celles du second genre, qui se trouvent seulement dans les portiques de l'Est et du Sud de la grande cour des hommes, proviennent d'une restauration postérieure du palais.

La figure 114 donnera une idée de la première sorte de base de colonne; elle représente la base occidentale du vestibule du *mégaron*. Le bloc de pierre, fruste sur ses faces latérales cachées et sur sa face inférieure, est toujours assez profondément enfoui dans le sol pour que les portions non aplanies de sa surface ne soient pas visibles, et le *pavimentum* calcaire recouvre précisément la portion la plus inférieure de sa surface supérieure. Le cercle médian s'élève encore de 1 à 2 centimètres au-dessus du *pavimentum*. Or le diamètre de la colonne était quelque peu inférieur à celui du cercle de la base, et celui-ci constituait la base visible de la colonne; les colonnes égyptiennes avaient aussi d'ordinaire une base de ce genre, assez saillante. (Perrot et Chipiez, *Égypte*, p. 102, 103.)

Toutes les colonnes et leurs chapiteaux étaient de bois, et il est facile de le démontrer. Premièrement on n'a trouvé aucun tambour

de colonne en pierre; mais, comme il existe encore vingt-six blocs inférieurs de *parastades*, il serait tout à fait étrange que l'on n'eût rencontré aucun segment inférieur de fût de colonne, si ces colonnes avaient été en pierre. Il faut donc que ces fûts aient été anéantis lors de la destruction de la forteresse. Deuxièmement, le diamètre des bases, très notablement inférieur à celui des *parastades*, montre bien aussi que les colonnes n'étaient pas de pierre. Troisièmement, comme nous l'avons déjà vu, toutes les *antae* étaient composées de madriers; mais avec des *antae* en bois, il faut nécessairement des épistyles et des colonnes aussi en bois; des colonnes de pierre supposent des *antae* de même nature. Quatrièmement, nous pouvons aussi nous appuyer sur l'état actuel de quelques bases de colonne. En effet, à leur périphérie, plusieurs bases sont fortement endommagées par le feu, qui a très légèrement attaqué leur portion médiane; cette particularité me paraît attribuable à ce que le fût de la colonne était en bois. Pendant que la colonne se consumait, la partie médiane de sa base ne pouvait être que légèrement attaquée, tandis que son bord extérieur subissait, dans toute sa force, l'action destructive de la flamme.

Ces raisons sont tellement probantes que personne n'aurait jamais songé à des colonnes de pierre si l'on n'avait trouvé dans la citadelle supérieure un ancien chapiteau dorique en grès. Nous parlerons avec plus de détail de ce chapiteau dans le paragraphe consacré aux éléments architecturaux (voir fig. 122). Mais ce chapiteau n'a pas été trouvé dans les chambres du palais; il provient d'une grossière muraille, de date plus récente, qui traversait la grande cour en décrivant un arc. Au-dessus de l'autel nous avons laissé *in situ* quelques blocs de ce mur, formant seulement une assise; le reste a été enlevé. Mais, lors de la construction de ce mur, le palais était déjà détruit; il est donc possible que le chapiteau ait été apporté là, durant le moyen âge, et pris dans quelque autre point de la forteresse. Il est aussi à remarquer que deux fragments d'un *geison* dorique, exactement du même grès, ont été trouvés sur la pente orientale de la citadelle supérieure, près de la porte, à l'endroit même où plusieurs tuiles de terre cuite, quelques fragments de vases helléniques et des objets de fer ont aussi été rencontrés. Cela semble bien montrer qu'à une époque lointaine de l'anti-

quité grecque on a construit dans le voisinage de la porte principale un édifice dorique, d'où proviennent le chapiteau, le *geison* et les tuiles. Déjà précédemment j'ai supposé que les murs moins anciens, dégagés par les fouilles dans le *mégaron* du palais, étaient les fondements d'un temple dorique. Si cette hypothèse est fondée, la destruction du palais doit remonter à une date déjà fort lointaine; en effet le chapiteau et la tuile antéfixe provenant probablement du même fronton paraissent antérieurs au cinquième siècle avant J.-C.

Mais ni le chapiteau, ni les autres débris ne peuvent avoir appartenu à l'ancien palais ; en effet, si les colonnes et les corniches du palais avaient été en grès, si les toits avaient été en tuiles, on aurait sûrement trouvé, dans les gravois remplissant la cour et les salles, au moins un fragment de grès ou de tuile. Il n'en a rien été; ces débris n'appartiennent donc pas au palais.

Si les colonnes du palais étaient en bois, on comprend pourquoi elles reposaient sur une base plus élevée que le sol. En effet les fûts de bois ne devaient point descendre tout à fait jusqu'au sol; sans cela l'humidité les aurait vite détruits. Très vraisemblablement les colonnes de bois étaient d'un seul morceau; en effet, si elles avaient été composées de plusieurs pièces, on aurait sûrement fixé chacun des madriers juxtaposés, à l'aide de mortaises creusées dans la base de pierre, comme on le faisait pour les *antae*. Mais, pour un seul tronc d'arbre, on n'avait pas besoin de mortaises.

Quant aux chapiteaux on pourrait peut-être les supposer semblables à celui qui est figuré sur le bas-relief de la porte des Lions, à Mycènes, et à celui de l'entrée du soi-disant Trésor d'Atrée[1]. L'exacte ressemblance de ces deux chapiteaux, les seuls dont la date remonte à l'époque de la construction de Tirynthe et de Mycènes, donne une grande vraisemblance à cette hypothèse.

1. Dans un récent ouvrage sur l'*Architectonique des Hellènes* du docteur R. Adamy (p. 84), le chapiteau du Trésor d'Atrée figure encore comme base de colonne, quoique depuis fort longtemps on ait démontré que c'est bien un chapiteau.

IV. LE TOIT ET LA TOITURE

En décrivant les diverses parties du palais, nous nous sommes plusieurs fois demandé quelle était la forme de la toiture. Mais pour répondre à cette question, il faut d'abord savoir comment on recouvrait les édifices ; il va de soi en effet que la construction du toit varie suivant que la toiture est en tuiles, en roseaux, en argile ou en quelque autre matière, etc. Comme nous l'avons mainte fois remarqué, on n'a point trouvé de tuiles dans les salles et les cours du palais ; il est donc impossible que le palais ait été recouvert avec des tuiles. Sans doute, entre l'entrée principale de la forteresse et la porte de la citadelle supérieure, on a trouvé quelques tuiles grecques et une tuile-antéfixe archaïque venant d'un fronton ; d'autre part, près de l'église byzantine, à l'extrémité méridionale de la forteresse, on a rencontré beaucoup de tuiles byzantines, mais rien de tout cela n'a pu être employé dans la toiture du palais. Il faut que les toitures aient été faites avec des matériaux qui ont été brûlés avec le palais ou du moins n'ont laissé derrière eux nul vestige visible. Ce ne peut donc avoir été, selon moi, que de l'argile ou des roseaux.

La tente d'Achilleus était couverte de roseaux, comme nous le lisons dans l'*Iliade* (XXIV, 450-451)[1].

D'après Hérodote (V, 101), les maisons de Sardes avaient aussi des toits de roseaux, quand la ville fut prise par les Ioniens : *καλάμου εἶχον τὰς ὀροφάς*. Mais si les toits de roseaux étaient fort usités dans l'antiquité, pourtant il ne pouvait y en avoir dans le palais de Tyrinthe : cela est facile à établir. Pour un toit de roseaux ou de paille, il faut une pente très accusée faisant ruisseler l'eau le long des chaumes, et l'empêchant de pénétrer à travers la toiture. Un toit raide de ce genre convient très bien à une maison isolée ; mais il est impossible quand il s'agit d'un ensemble de constructions fort complexe, comme le palais

1. ἀτὰρ καθύπερθεν ἔρεψαν
λαχνήεντ' ὄροφον λειμωνόθεν ἀμήσαντες.
« Et ils l'ont couverte (la tente d'Achilleus) d'un toit de joncs épais coupés dans la prairie. »

de Tirynthe. Si l'édifice entier avait été recouvert d'un seul toit en dos d'âne et fortement incliné, la hauteur du faîte de ce toit aurait été excessive ; si chaque édifice avait eu son toit particulier, les gouttières intermédiaires n'auraient pas pu naturellement être faites en roseaux.

Restent les toitures en argile. Tout toit d'argile doit être presque horizontal, sous peine d'être entraîné par la première averse. Déjà précédemment nous avons dit comment nous nous figurions cette toiture d'argile. Au-dessus des grands épistyles et des piliers on plaçait les solives du toit, tantôt écartées les unes des autres, tantôt très serrées, comme les solives cylindriques sur la façade des tombes en coupole et sur le bas-relief des Lions à Mycènes. Dans le premier cas, il fallait combler les intervalles au moyen de traverses ; dans le dernier, un épais lit de paille suffisait pour supporter la couche d'argile. La chaux n'était pas inconnue des constructeurs de Tyrinthe ; on pourrait donc supposer qu'ils l'ont employée au lieu d'argile dans la construction de leurs toits. Mais d'abord, pour une toiture, la chaux ordinaire ne vaut pas mieux que l'argile ; elle se fendille facilement et n'est pas plus imperméable ; en second lieu, si le toit avait été revêtu d'un mortier calcaire, nous en aurions trouvé des débris dans l'intérieur du palais. Force nous est donc d'admettre que le toit tout entier était recouvert d'une épaisse couche d'argile, comme c'est encore l'usage en mainte contrée de l'Orient.

Quand le toit est en dos d'âne, le plafond qu'il recouvre est souvent horizontal ; mais, si le toit est horizontal, le plafond se confond avec lui. La plupart des chambres du palais de Tirynthe avaient donc une toiture composée de solives juxtaposées ou d'un petit nombre de poutres dont les intervalles étaient remplis par des traverses. Dans les grandes salles, par exemple, dans la salle des hommes, de forts piliers pouvaient amoindrir la portée des poutres de la toiture. Ces poutres du plafond étaient sans doute bien aplanies dans leur partie visible ; car Homère donne souvent aux pièces de bois entrant dans la construction du palais l'épithète de « luisantes », de « brillantes ». Mais avec le temps la fumée de l'âtre et celle des torches noircissaient les plafonds, aussi Homère leur donne l'épithète de « fuligineux » (αἰθαλόεις). Dans son dernier ouvrage *Das homerische Epos*, etc., p. 76, Helbig décrit

les instruments dont on se servait au temps d'Homère pour travailler le bois. Nous avons précédemment donné les noms homériques de chaque partie de la toiture.

V. LE PLANCHER

Selon Homère, le plancher du palais d'Ulysse n'était qu'un simple lit d'argile foulée (*Od.* IV, 627 et XVII, 169), dans lequel Télémachos enfonce les cognées pendant le tir à l'arc (*Od.* XXI, 120). Tel était en effet le plancher dans le *mégaron* et dans plusieurs autres salles de la *Pergamos* de Troie. Lors de la destruction de la ville, ce plancher se couvrit en certains endroits d'une sorte d'émail, par suite de l'embrasement; mais dans le principe ce n'était qu'une couche d'argile foulée. C'est aussi un plancher de ce genre que nous trouvons dans la colonie primitive occupant la colline de Tirynthe et dont nous avons précédemment (p. 51) décrit les restes.

Dans le palais de Tirynthe, c'est partout un autre genre de plancher que l'on rencontre; c'est un *pavimentum* formé de chaux et de petits cailloux ou exclusivement de chaux. En décrivant chaque salle, nous avons déjà cité les débris encore subsistants de ce *pavement;* nous n'avons donc plus qu'à en signaler brièvement les diverses variétés. Dans quelques salles, il existe seulement une couche de mortier immédiatement appliquée sur un lit de terre et d'argile. Dans d'autres pièces, cette couche est double et il y d'abord, profondément, un lit de mortier peu solide, destiné à supporter le *pavimentum* supérieur solide. Là où l'humidité était à craindre, on a fait entrer dans la composition du *pavimentum* de petits cailloux; il en est ainsi, par exemple, dans la grande cour des hommes et dans le grand *Propylée.* Dans ce dernier endroit, les cailloux l'emportent tellement sur le mortier, que le sol semble recouvert d'une mosaïque de petits cailloux.

Les cailloux font ordinairement défaut dans les chambres d'habitation, et alors la surface du plancher est plus lisse. Mais le *pavement* est dans plusieurs chambres orné de lignes en creux simulant un tapis. C'est ce qui se peut voir dans la salle des hommes et son vestibule, ainsi que dans la salle des femmes. Des traces de couleur rouge et

bleue trouvées dans plusieurs chambres prouvent, que l'on peignait aussi le *pavimentum*. En un point (dans le corridor XII) nous avons même pu reconnaître encore une peinture du *pavimentum* consistant en ornements géométriques variés (lignes en zigzag et ondulées).

A Tirynthe, nos planchers actuels de bois ou de dalles étaient absolument inusités; car le plancher de la salle des bains, qui est formé d'un seul gros bloc de pierre (voyez p. 215), ne saurait être considéré comme un dallage.

VI. LES PORTES

Les fouilles ont considérablement ajouté à ce que nous savions de la construction des portes dans les palais homériques. Nous avons trouvé des restes plus ou moins nets d'environ quarante portes. De ces portes, sept étaient sûrement à double vantail; quelques-unes semblent n'avoir jamais été fermées que par des portières; toutes les autres étaient à un seul battant. Les portes à deux vantaux sont celles de la porte de la citadelle supérieure, des deux *Propylées*, du vestibule de la salle des hommes et du *thalamos* XXII, qui semble avoir été la chambre à coucher du maître. Homère appelle le batttant de porte θύρα ou θύρετρον; le pluriel θύραι ou θύρετρα indique donc le plus souvent une porte à deux battants, rarement plusieurs portes.

Quant à la matière des seuils, Homère distingue des seuils de pierre, de chêne, de frêne, et d'airain (λάϊνος, δρύϊνος, μέλινος, et χάλκεος οὐδός[1]). A Tirynthe, nous trouvons aussi des seuils de pierre et des seuils de bois. Vingt-deux seuils bien conservés occupent encore leur antique place; sans doute il n'y a plus de seuils de bois, mais des restes de charbons de bois indiquent la place qu'ils occupaient. On pourrait croire que ces charbons proviennent des vantaux et que ces portes aussi avaient, primitivement, des seuils de pierre. Cela pourrait sembler vraisemblable pour quelques portes, mais, pour la plupart, on peut sans peine se convaincre qu'il n'en est rien et que jamais elles n'ont eu de seuils de pierre. Des vingt-deux seuils de pierre qui ont été trouvés,

1. *Od*. VIII, 80; XXI. 43; XVII. 339; et *Il*. VIII, 15.

six seulement étaient en brèche, tous les autres en calcaire compacte. En quelle espèce de bois étaient les seuils de bois? Nous l'ignorons; nous ne savons pas davantage si quelques-uns d'entre eux étaient revêtus d'une feuille de bronze.

Pour décrire en détail l'arrangement et la construction des portes, je choisirai deux exemples de portes particulièrement bien conservées. Occupons-nous d'abord de la porte de la salle des femmes, dont la figure ci-dessous donne le plan (fig. 119). L'état actuel de cette porte

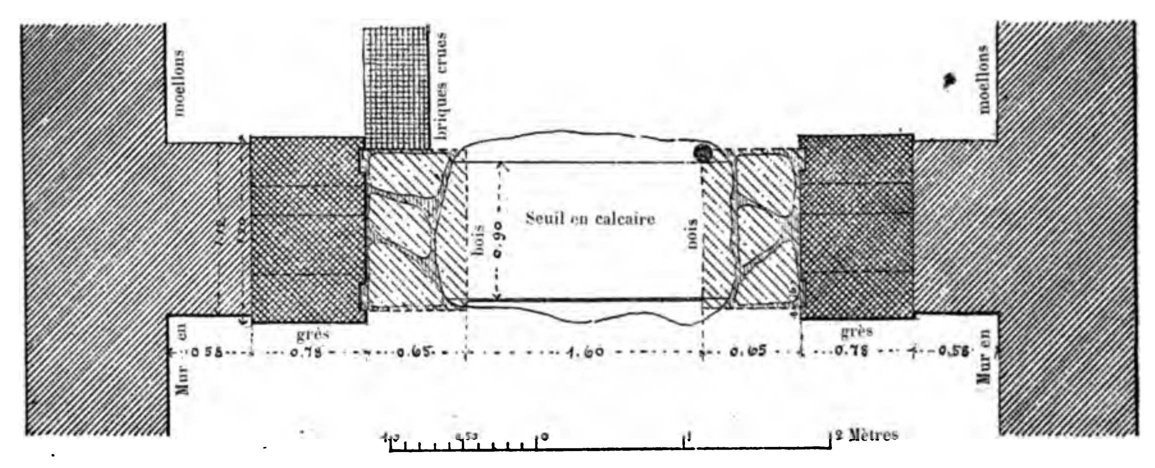


Fig. 119. — Porte de la salle des femmes.

est le suivant : Au milieu du mur transversal séparant la salle des femmes de son vestibule, on voit un grand seuil en calcaire compact, irrégulièrement taillé de tous les côtés, et dont les dimensions maximum sont 2 mètres sur $1^{m},25$. La face supérieure est bien aplanie, mais n'a pas partout le même niveau; en effet, au milieu du seuil une bande, large de 90 centimètres sur environ 2 centimètres de hauteur, la traverse dans toute sa longueur. La portion non saillante de cette face était recouverte par le *pavement* et n'était donc pas visible; seule, la bande médiane faisait relief et formait le véritable seuil s'élevant un peu au-dessus du niveau du plancher. Par ses petits côtés, le seuil se reliait, à droite et à gauche, à trois pierres de forme irrégulière, dont la face supérieure aplanie était de niveau avec le seuil. Viennent ensuite de grands blocs de grès régulièrement travaillés, dont la forme est indiquée sur le plan. Chacun de ces piliers se compose d'un assem-

blage de deux pièces de diverse grandeur et a 78 centimètres de large, 1^{m},20 de longueur et 60 centimètres de hauteur. Sur les côtés adjacents au jour de la porte, sont deux entailles, ayant chacune 15 à 16 centimètres de largeur, 3 à 4 centimètres de profondeur, et distants des angles extérieurs de 8 centimètres. Sur la face supérieure des blocs, aussi bien du côté de la salle des femmes que du côté du vestibule, une rainure, profonde de 2 à 4 centimètres, et large de 28 à 32 centimètres, était sans doute destinée à recevoir la plus inférieure des pièces longitudinales de bois encastrées dans la muraille de moellons contiguë.

Si le seuil n'existait pas, on pourrait supposer que les deux piliers de grès sont les *parastades* de la porte et que celle-ci avait un jour de 2^{m},90. Les entailles des piliers de grès auraient pu tout au plus faire admettre l'existence d'un mince revêtement, diminuant de quelques centimètres la largeur du jour de la porte. Mais l'examen du seuil nous montre de la manière la plus certaine qu'il n'en était rien; la porte n'avait que 1^{m},60 de large et, de chaque côté, elle était munie de forts jambages, ayant environ 65 centimètres de largeur sur 1^{m},04 de profondeur. Nous déduisons cette conclusion des faits suivants : d'abord les petits côtés irréguliers du seuil et les grossières pierres de fondations contiguës ne pouvaient être visibles; en outre le seuil devait nécessairement supporter un jambage de chaque côté, car c'est la fonction principale de tous les seuils de fournir aux jambages une base solide et d'une seule pièce. Enfin, d'après les divers degrés de conservation de la surface du seuil, il est facile de voir que l'ouverture praticable de la porte n'avait guère que 1^{m},60 de largeur environ. Cette supposition est fortifiée par cette circonstance que, justement à l'endroit où se voient des traces du jambage situé à l'Est, on a pratiqué le trou destiné à recevoir le gond de la porte. Enfin l'existence d'un mur de briques, qui, du côté du Nord, est contigu au jambage occidental, montre bien que le jour de la porte n'allait point jusqu'au pilier de grès. Tout cela prouve encore que le jour de la porte n'avait pas plus de 1^{m},60, et était encadré par deux forts jambages latéraux.

De quels matériaux étaient faits ces jambages? L'existence de rainures dans les piliers de grès indique déjà que les jambages étaient en

bois. En effet, pour relier deux pierres entre elles, on n'a point recours à des entailles de ce genre. En outre l'état actuel des piliers de grès et surtout du mur de briques crues indique aussi que les jambages étaient en bois; en effet piliers et briques sont fort endommagés par le feu; dans le voisinage immédiat de la porte même, les briques sont complètement vitrifiées. Enfin, ce qui est décisif, les jambages latéraux manquent, non-seulement à la porte dont nous parlons, mais à *toutes les portes du palais*. Or cela ne se comprend que si, lors de la destruction du palais, toutes les portes ont été brûlées. En effet, près de toutes les portes, les murs sont calcinés et, en fouillant, on y a trouvé encore des restes de charbons.

J'ai insisté sur cette démonstration de l'antique existence des jambages de bois, car ce point est d'une extrême importance pour l'architecture antique. Pour les Grecs et spécialement pour les Doriens, l'usage des jambages en bois était si étroitement lié à l'idée d'une porte, que même dans les édifices de marbre du cinquième siècle, par exemple, dans le Parthénon et dans les *Propylées* d'Athènes, l'encadrement des portes était en bois, ce qui ne nous semble pas admissible dans une construction en marbre.

La prédilection des Grecs pour les jambages en bois tient à ce que l'emploi de pierres régulièrement taillées fut fort tardif et toujours rare en Grèce; presque invariablement, durant la haute antiquité, et, le plus souvent durant les époques postérieures, les constructions étaient bâties avec des matériaux inférieurs, des moellons et de l'argile ou des briques.

Pour en revenir à nos jambages de Tirynthe, nous avons encore à examiner si chacun d'eux se composait d'un seul gros tronc d'arbre ou de madriers limitant un espace vide. L'absence de mortaises sur les seuils plaide pour la première hypothèse, mais l'existence des deux rainures indiquerait peut-être des jambages formés de madriers ayant une épaisseur de 16 centimètres. C'est la première supposition qui me semble la plus vraisemblable, car, dans mon opinion, pour des jambages creux, formés de plusieurs madriers juxtaposés, on aurait choisi un fondement d'une seule pièce. Cependant je ne pense pas que tout le jambage ait été fait d'un seul tronc d'arbre; il devait se composer

d'au moins deux troncs juxtaposés et ayant chacun de 57 à 65 centimètres.

Dans la figure 119, j'ai donné aux jambages une section exactement rectangulaire, mais en réalité il n'en était point ainsi; il est même certain que, comme c'était le cas dans l'encadrement de la porte du soi-disant Trésor d'Atrée à Mycènes, le jambage formait faisceau. On comprend ainsi pourquoi, immédiatement auprès du bloc de grès, le jambage a une profondeur de 1m,04, tandis que le seuil est large seulement de 90 centimètres. La diminution de l'épaisseur est donc de 7 centimètres de chaque côté.

Si les jambages étaient en bois, à quoi servaient les blocs de grès? S'ils faisaient corps avec le mur de moellons, on pourrait admettre qu'ils servaient seulement à limiter le mur irrégulier en moellons; mais ils font saillie d'environ 4 centimètres à la manière d'une *anta*, de sorte que chaque bloc devient en réalité un pilastre, limitant la porte de chaque côté. Ces blocs ressemblent donc aux deux demi-colonnes du Trésor d'Atrée, qui limitent aussi la porte encadrée d'un double faisceau. A Tirynthe, on ne trouve des *parastades* de ce genre qu'à la grande porte de la salle des hommes et vraisemblablement aussi au *Propylée* de la cour; toutes les autres portes avaient un simple encadrement en bois.

Les ruines de Tirynthe ne nous renseignent point sur la manière dont le jour de la porte se terminait à la partie supérieure; pour nous la figurer, il nous faut donc nous rappeler les portes des tombes en coupole de Mycènes, d'Orchomène, de Ménidi. Toutes se ressemblent en ceci, savoir que les murs latéraux forment l'encadrement supérieur de la porte ou le linteau, en gardant le même profil ou du moins un profil analogue. C'est donc de cette manière qu'il faut restaurer les portes de Tirynthe.

L'existence d'un seul trou pour un unique gond dans le seuil de la porte de la salle des femmes prouve que, malgré sa largeur de 1m,60, cette porte n'avait qu'un seul vantail. Mais nous ne savons rien de la forme de ce vantail. Par un heureux hasard nous sommes très bien renseignés sur la manière dont les portes tournaient sur leurs gonds.

En fouillant près de la porte, on a trouvé le grand gond de bronze, représenté dans la figure 120. Ce gond était encore engagé dans sa

douille. Sa position indiquait, que la porte était entr'ouverte au moment où l'incendie l'a atteinte et consumée. Ce gond est formé par un cylindre creux, ayant 118 millimètres de diamètre interne et se terminant inférieurement en sphéroïde; il servait à protéger le fort gond de bois, auquel il était fixé par trois clous. L'échancrure rectangulaire du cylindre était destinée à recevoir le bord inférieur de la porte, et ce bord s'emmortaisait avec le montant latéral sur lequel la porte pivotait. A en juger par l'échancrure, le bord inférieur de la porte devait avoir une largeur de $0^m,75$ et une épaisseur de 95 millimètres.



Fig. 120. — Le grand gond de bronze de la porte de la salle des femmes.

Quand on ouvrait la porte, le gond de bronze tournait dans l'orifice creusé dans la pierre. Mais nous ignorons absolument comment fonctionnait le gond supérieur.

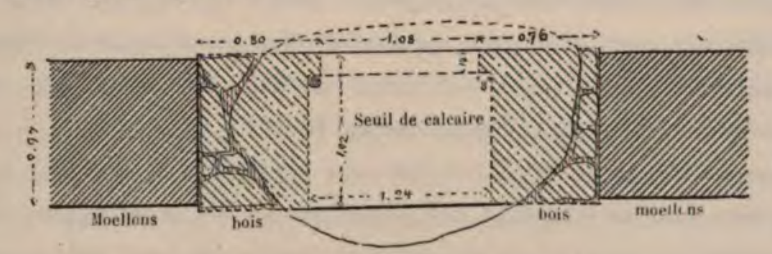


Fig. 121. — Porte latérale dans le vestibule de la salle des femmes.

Outre cette porte de la salle des femmes, nous donnons dans la figure 121 un deuxième exemple, celui d'une porte plus simple, de la porte latérale du vestibule de la salle des femmes. Là aussi on reconnaît nettement les traces de forts jambages, qui encadraient le jour de

la porte. Ces jambages se joignaient directement aux murs de moellons et de briques crues; point de *parastades* spéciaux, comme dans les portes précédemment décrites. Le seuil en calcaire compacte était travaillé comme celui de la porte de la salle des femmes; j'ai dû indiquer par des lignes ponctuées ses limites en dedans du vestibule, car étant recouvertes par le *pavement*, elles n'étaient pas visibles. La différence essentielle entre les deux portes tient à la disposition du vantail. Tandis que, dans la porte de la salle des femmes, le battant venait du dehors s'appliquer contre les jambages, dans la porte dont nous parlons, les jambages étaient munis d'une feuillure spéciale contre laquelle butait le vantail, quand la porte était close. Quand la porte était ouverte, le battant s'appliquait sur la face interne du mur encadrant la porte.

C'est cette dernière disposition qui a été adoptée pour la plupart des portes du palais, dont les seuils de pierre sont conservés. Seules, les portes des deux *Propylées* s'ouvraient comme celle de la salle des femmes; mais elles en différaient par cela qu'elles étaient à deux battants.

Les portes ayant un seuil de bois étaient sans doute disposées comme celles pourvues d'un seuil de pierre. Pourtant il n'est pas probable que leurs gonds fussent garnis de bronze; ces gonds devaient porter immédiatement sur les orifices pratiqués dans le bois. Du moins il en était ainsi, d'après Homère, pour la porte de la chambre des armes du palais d'Ulysse : « Tel mugit un taureau paissant dans une prairie fleurie, ainsi retentissent les superbes portes » (*Od.* XXI, 49). Quiconque a entendu le vacarme que font les chariots primitifs de l'Orient, quand leurs essieux de bois frottent sur leurs moyeux de bois, comprendra parfaitement la comparaison d'Homère.

Les fouilles de Tirynthe ne nous ont appris rien de nouveau sur la manière dont se fermaient les portes des palais homériques. Je ne dirai donc rien des barres et des clefs, renvoyant, pour tout ce qui a trait à ce point, aux dissertations de Winckler (*Die Wohnhäuser der Hellenen*, p. 42) et de Protodikos (*De aedibus homericis*, p. 64, etc.), où est rassemblé tout ce que l'on sait à ce sujet.

En terminant, je rappellerai brièvement les principales désignations dont se sert Homère pour désigner les différentes parties des portes.

Déjà j'ai dit qu'il appelle le seuil οὐδός et qu'il en distingue quatre variétés. Il lui applique souvent l'épithète de ξεστός (*Od.* XVIII, 33 et XXII, 72), qui convient parfaitement aux seuils de pierre bien aplanis de Tirynthe. Pour désigner les jambages, Homère se sert souvent du mot σταθμός (*Od.* VI, 19; XVII, 96; XXII, 120); dans le palais d'Ulysse, certains de ces jambages étaient en cyprès (κυπαρίσσινος, *Od.* XVII, 340); dans le palais d'Alkinoos, ils étaient revêtus d'argent (ἀργύρεος, *Od.* VII, 89). Le linteau s'appelait ὑπερθύριον (*Od.* VII, 90). Le vantail était fait de plusieurs madriers (σανίδες), qui étaient « aplanis », bien « reliés » et « solidement joints » (ἐΰξεσται, κολληταί et πυκινῶς ἀραρυῖαι, *Od.* XXI, 137; II, 344). Les mêmes épithètes sont aussi appliquées aux battants (*Od.* XXIII, 194).

E. FRAGMENTS ISOLÉS D'ARCHITECTURE

Dans ce paragraphe, nous parlerons de quelques fragments ayant une valeur architecturale et ayant été trouvés dans la citadelle supérieure; mais nous ignorons quelle place ils occupaient dans le palais, à quels édifices ils appartenaient. Ce sont : une grande frise d'albâtre, incrustée d'une pâte vitreuse, un ornement en spirale sculpté, un chapiteau dorique et une antéfixe archaïque.

LA FRISE D'ALBÂTRE

Dans le vestibule de la salle des hommes, sur la paroi occidentale, nous avons trouvé une grande frise composée de plusieurs plaques d'albâtre. Cette frise occupait l'intervalle entre l'*anta* et le mur méridional du vestibule. Sur la planche IV, à gauche et au milieu, on trouvera une esquisse représentant la frise dans l'état où on l'a trouvée. A gauche, on voit l'*anta* du vestibule, à laquelle sont contiguës, à droite, sept plaques; de ces plaques, quatre sont un peu moins larges que hautes et ressemblent à des triglyphes doriens; les trois autres sont carrées et très analogues à des métopes. Dans le petit plan, placé sur la planche IV au-dessous de la frise restaurée, on voit que les plaques étroites débordent sur les plaques voisines carrées, comme le font les triglyphes sur les métopes dans beaucoup de constructions doriennes. Toutes ces pla-

ques sont fort endommagées, surtout à gauche, où l'on ne trouve plus trace des ornements. Au contraire, comme on le voit dans la petite esquisse, la partie inférieure des plaques posées à droite est mieux conservée. Là on voit encore distinctement que la frise portait des ornements sculptés et était décorée d'incrustations en pâte vitreuse de couleur bleue. C'est d'après ces restes conservés, qu'a été faite la reconstruction de la planche IV. Le bord supérieur n'existant malheureusement plus sur aucune plaque, nous avons dû laisser la reconstruction inachevée dans sa partie supérieure. De même il a fallu laisser vides certains endroits de la frise, car il était impossible de déterminer quel ornement les occupait.

Notre reconstruction montre à gauche un demi-triglyphe (c'est ainsi que, pour abréger, nous désignerons la moitié des étroites plaques) ; près de ce demi-triglyphe, est une métope, puis vient un triglyphe et, à droite, encore un fragment de métope. Les ornements sculptés sont indiqués par des ombres ; les petites pierres bleues enchâssées le sont par une teinte bleue. Sur le bord inférieur des triglyphes on voit une série de morceaux de verre quadrangulaires, dont chacun a 19 millimètres de large et 24 millimètres de haut ; puis vient une bande de verre, transversale et large de 9 millimètres. La partie supérieure est divisée par quatre séries verticales de morceaux de verre, de 10 à 13 millimètres, en trois cartouches, dont les deux externes sont ornés de rosaces. Comme l'indique le plan, le cartouche moyen est d'un profil arrondi et ne semble avoir eu aucun ornement. Il est impossible de déterminer exactement la forme des rosaces, car les bords externes des feuilles sont brisés. Au milieu de chaque rosace est enchâssée une petite pierre arrondie dont le diamètre mesure 26 millimètres. Nous ignorons combien de rosaces il y avait dans chaque cartouche, parce que nous ne pouvons savoir quelle était la hauteur du triglyphe et, s'il n'y avait pas sur son bord supérieur une bande répondant à la bande inférieure.

Les métopes sont plus richement ornées encore que les triglyphes. Deux demi-cercles, quelque peu en relief, et tangents l'un à l'autre dans le milieu de la plaque, en occupent toute la surface. Chacun d'eux représente une grande rosace avec 19 feuilles doubles. Comment était

le centre de la rosace, nous n'en pouvons rien savoir. La rosace est bordée d'une large bande, consistant en une série de spires inscrites entre deux bandes de petites pierres enchâssées. Les morceaux de verre formant le cercle intérieur sont rectangulaires et mesurent 9 millimètres sur 16 millimètres ; ceux du cercle extérieur mesurent 8 millimètres sur 18 millimètres. Les yeux des spires étaient aussi figurés par de petits morceaux de verre arrondis.

Tous ces éléments ornant la frise, nous les connaissions déjà par des découvertes antérieurement faites à Mycènes, à Ménidi, à Orchomène, etc., et relatives à des objets de la même époque. La rosace est même l'ornement favori d'alors, et la bande de spires encadrée par deux séries de petites pierres quadrangulaires se retrouve, presque identiquement la même, sur les demi-colonnes et les chapiteaux du Trésor d'Atrée. Mais ce ne sont pas seulement les ornements séparés, c'est toute la composition de la frise qui nous est familière ; en effet, à Mycènes, on a trouvé deux frises en pierre offrant la même série de métopes composés de deux demi-cercles et de bandes verticales faisant triglyphes ; de même aussi, dans la tombe en coupole de Ménidi, on a trouvé de petits morceaux de pâte vitreuse formant la même composition. Sur la planche IV, en bas à droite, j'ai reproduit l'une des frises de Mycènes et l'ornement de verre de Ménidi pour permettre la comparaison. Les frises mycéniennes sont plus petites que notre frise d'albâtre et par suite moins richement ornées ; surtout il leur manque ce qui donne tant de prix à notre trouvaille : les morceaux de verre bleu enchâssés. L'ornement de verre de Ménidi est encore plus petit et par suite son ornementation est plus réduite encore. Mais il n'en a pas moins une grande valeur, car il nous apprend que jusqu'ici nous n'avions pas bien compris la composition de la frise. Ce ne sont pas les deux demi-cercles tangents et juxtaposés sur ce que l'on appelle une métope qui forment un ensemble ; mais l'ensemble est constitué par les deux demi-cercles adjacents à chacun des côtés de ce qu'on a appelé un triglyphe. Ces demi-cercles représentent les moitiés d'une ellipse allongée, reliées au milieu par une bande. Chaque ellipse ressemble assez bien à une riche agrafe ; et toute la frise est constituée par une chaîne de ces agrafes. Si, dans notre frise d'albâtre, nous ne

pouvons retrouver les éléments de cette ordonnance théorique de l'ornementation, cela tient malheureusement à des raisons techniques. D'une part, les blocs auraient été trop grands, si par le point de contact de chaque couple d'ellipses, on avait voulu faire passer un joint; et, d'autre part, dans ce cas, il aurait fallu, pour sculpter les demi-cercles, enlever une trop grande portion de l'épaisseur de la plaque. La disposition adoptée par l'antique artiste pour la composition de la frise était sûrement la plus avantageuse et, au point de vue technique, la plus raisonnable, quoique les joints ne coïncidassent pas avec les divisions de l'ornementation. Notre répartition des plaques en triglyphes et en métopes n'est donc pas parfaitement exacte; à première vue cependant il y a beaucoup d'analogies entre notre frise et le triglyphe d'un édifice dorique; mais la forme de l'ornement ne permet pas de considérer la frise de Tirynthe comme un triglyphe protodorique.

Mais une circonstance donne à notre frise un haut intérêt, c'est qu'Homère mentionne une frise ornée de verre bleu en parlant du *palais d'Alkinoos* (*Od. VII*, 86 *à* 87) :

Χάλκεοι μὲν γὰρ τοῖχοι ἐρηρέδατ' ἔνθα καὶ ἔνθα,
ἐς μυχὸν ἐξ οὐδοῦ· περὶ δὲ θριγκὸς κυάνοιο·

« Des deux côtés du seuil, des murs d'airain s'étendent jusqu'au fond du palais, une corniche bleue les couronnait. »

Nous devons au professeur R. Lepsius (« Die Metalle in den aegyptischen Inschriften », *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1871) d'avoir démontré, le premier, que κύανος ne signifie pas « l'acier bleu », comme on l'a presque toujours pensé, mais indique ou la lazulite naturelle et la véritable couleur d'outremer ou le verre bleu égyptien artificiel. Dans son ouvrage « Das Homerische Epos », p. 79, sq., Helbig a pleinement accepté cette interprétation et l'a encore appuyée. Le lecteur nous saura sûrement gré de citer littéralement ici cette intéressante dissertation d'Helbig :

« Habituellement *kyanos* est pris dans le sens de l'acier bleu et, tout récemment encore, Evans[1] a vivement soutenu cette manière de voir.

1. *L'Age du Bronze*, p. 14, sq.

Pourtant cette interprétation est contredite par ce fait que, dans le grec moins ancien, le mot *kyanos* a toujours eu une autre acception. Il indique premièrement le *lapis lazuli* appelé aussi σάπφειρος, deuxièmement le bleu d'outremer, que l'on obtient par la pulvérisation du lapis lazuli, troisièmement les minéraux, dont on se sert pour imiter pierre et le véritable outremer. Dans le *Traité des pierres* de Théophraste (§ 55) on trouve sur ce sujet un passage classique. Cet écrivain distingue tout d'abord le *kyanos* croissant spontanément (κύανος αὐτοφυής), c'est-à-dire le *kyanos* naturel, du *kyanos* artificiel (σκευαστός). Que par la première expression il faille entendre le lapis lazuli, cela résulte d'un autre passage du même traité (§ 39) où il indique, comme particularité du *kyanos* naturel, qu'il est semé de poussière d'or, ce qui est propre à la lazulite. Après avoir distingué entre le *kyanos* naturel et l'artificiel, Théophraste continue en ces termes : « Il y a trois espèces de *kyanos*, l'égyptien, le scythique et celui de Chypre. Pour les teintes foncées, l'égyptien est préférable; le scythique vaut mieux pour les teintes claires. Le *kyanos* égyptien se prépare artificiellement. Et ceux qui ont écrit sur les rois disent quel roi a, le premier, fait préparer le *kyanos* fondu (κ. χυτός) pour imiter le *kyanos*, qui s'est naturellement formé, et ils ajoutent que les Phéniciens et d'autres peuples payaient un tribut de *kyanos* en partie préparé par le feu et en partie non (τοῦ μὲν ἀπύρου, τοῦ δὲ πεπυρωμένου) ».

« Par l'interprétation des inscriptions et des peintures égyptiennes, par l'analyse chimique à laquelle il a fait soumettre les produits de l'art égyptien, Lepsius est parvenu à déterminer exactement toutes les variétés de *kyanos* citées par l'écrivain grec. Les matériaux divers, que les Grecs désignaient par le mot κύανος, sont indiqués dans les inscriptions égyptiennes par le mot *χesbet*. La lazulite et l'outremer, que l'on en tire, s'appellent *χesbet-ma*, c'est-à-dire vrai *χesbet*, quelquefois « bon *χesbet* de Babylone » ou « bon *χesbet* de Tefrer (Teflel). » C'est surtout en Tartarie, spécialement dans le Badachkan actuel, que se trouve la lazulite. De là la précieuse pierre arrivait, à travers la Parthie et la Médie, jusqu'à Babylone puis aux rivages de la Méditerranée; Tefrer ou Teflel n'était pas le gisement original; c'était une des stations intermédiaires que la lazulite trouvait sur

son chemin — avant d'arriver en Égypte. Or le Badachkan actuel, où se trouve surtout la lazulite, est placé en Scythie par les écrivains grecs postérieurs à Hérodote ; il semble donc certain qu'en parlant du *kyanos* scythique Théophraste a voulu désigner la lazulite et le véritable outremer, que l'on en tire.

« Dans les inscriptions égyptiennes, on distingue du vrai *χesbet* le *χesbet-iri-t*, c'est-à-dire le *kyanos* artificiel qui répond au κύανος σκευαστός de Théophraste. Le *kyanos* artificiel était du verre coloré en bleu avec du minerai de cuivre, ou parfois avec du cobalt qui imitait la lazulite. Avec cette matière les Égyptiens fabriquaient, soit en la moulant, soit en la ciselant, des figurines, des amulettes, par exemple, des scarabées, des bijoux, pour orner le cou, la poitrine. En outre on broyait ce verre et on se servait de sa poudre bleue pour remplacer le véritable outremer, tentative évidemment faite déjà du temps des antiques dynasties de Memphis. Enfin des objets plus ou moins gros en argile ou en pierre furent recouverts, comme de la faïence, avec du *χesbet* bleu ou verdâtre et bientôt ces objets furent considérés comme étant en *χesbet*. Ce qui est en rapport plus étroit avec le sujet de notre dissertation, c'est l'emploi de briques émaillées de cette manière pour couvrir en partie les murs. Cette pratique était usitée dans l'ancien royaume, ainsi que le prouve la grande pyramide de Saccarah, où l'entrée d'une chambre est entourée de briques, sur lesquelles on a étendu plusieurs couches de bleu glacé[1].

« Le *kyanos*, qui n'a pas subi l'action du feu (ἄπυρος), selon Théophraste, était évidemment la matière colorante qui était mélangée au verre, le carbonate bleu de cuivre, l'ocre bleue. Cette matière se rencontre en cristaux ou sous une forme plus terreuse dans le voisinage des gisements de cuivre, et l'on en tire une poudre bleue, qui cependant change légèrement de ton par suite de l'action de l'air — inconvénient auquel les Égyptiens cherchaient déjà à remédier en unissant le carbonate bleu de cuivre avec la pâte du verre, puis en pulvérisant le tout pour en faire une matière colorante. Dans la région Sud-Est de la Méditerranée, le principal gisement de cuivre se trouve à Chypre ; or

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, I, 822-826.

longtemps les Phéniciens ont possédé sans conteste cette île, il est donc tout à fait vraisemblable que le *kyanos* n'ayant point subi l'action du feu, celui que, selon Théophraste, les Phéniciens apportaient aux Pharaons était le carbonate bleu de cuivre recueilli dans les mines de cette île.

« Reste maintenant à déterminer quelle sorte de *kyanos* était employée dans le *mégaron* d'Alkinoos. La lazulite ne se trouvant qu'en petits morceaux, on n'a pu se servir de cette coûteuse matière pour en incruster des surfaces formant de larges bandes, comme celles qu'occupe les corniches. Il ne peut pas non plus être question d'une peinture en outremer ou d'une couleur artificielle analogue; le poète ne dirait point d'une corniche de ce genre qu'elle est en *kyanos*. Reste donc le verre bleu, le smalt. Les découvertes faites à Mycènes[1] et ailleurs ont montré que, déjà à une époque préhomérique, des objets faits de cette matière étaient usités chez les Grecs. Il en était de même des petites plaques carrées, oblongues ou circulaires en smalt bleuâtre ou verdâtre, formant une décoration variée et remarquable pour l'époque. Comme en outre sur la plupart de ces plaquettes il existe des trous ou de petits tuyaux et que les fouilles ont mis au jour plusieurs spécimens ainsi ornés, quelquefois un très grand nombre[1], nous devons croire en toute certitude que ces plaquettes, alignées sur une surface quelconque sous-jacente, formaient une sorte de frise. Ce qui est encore douteux, c'est si cette espèce de frise était placée sur les murs des tombes. La petitesse relative des plaquettes semble plutôt indiquer qu'on les fixait sur des sarcophages ou des caisses en bois. Mais, même dans ce dernier cas, ces frises sont pour nous très importantes; car il ne fallait pas un grand effort d'imagination pour les transporter d'un meuble sur un mur. Cela eût été surtout facile, si les anciens Ioniens avaient entendu parler de l'usage commun en Égypte, en Chaldée, en Assyrie, de revêtir

1. Dans un des sépulcres, on a trouvé des cylindres de verre coloré bleu avec du cobalt (Schliemann, *Mycènes*, p. 237); dans deux autres, des objets en smalt bleuâtre (p. 322, 323, fig. 350-352, p. 412, fig. 526).

1. Cet exemplaire n'a pas été trouvé à Mycènes dans un sépulcre, mais dans les gravois; Schliemann, *Mycènes*, p. 178, fig. 166 (voir p. 177 et 178 pour les formes). Sur cette question on peut consulter : *Das Kuppelgrab de Menidi*, pl. III, 12, 13, pl. IV, 3, 12, 13, 15, 17, 19, pl. V. 32, 43, 45, à propos de Spata : *Bulletin de correspondance hellénique*, II (1877), p. 192-204; à propos des Jalysos : Dumont et Chaplain, *les Céramiques de la Grèce propre*, I, p. 61, fig. 36.

en partie les murs de briques ornées en bleu. Il ne me semble donc pas téméraire de supposer que, dans la pensée du poète, les murs du *mégaron* d'Alkinoos étaient ornés à leur partie supérieure d'une bande de pâte vitreuse ou d'émail bleu. »

La supposition d'Helbig est confirmée de la manière la plus éclatante par la découverte de notre frise et l'on ne peut plus mettre en doute que, par l'expression « θριγκὸς κυάνοιο » Homère ait voulu désigner une frise ornée d'une pâte vitreuse bleue, comme celle de Tirynthe.

Sur la composition chimique de la frise elle-même, le professeur Virchow écrit ce qui suit : « La roche est en sulfate de chaux (gypse), mais sous la forme qui prend par place la teinte bleue translucide de l'albâtre. Les morceaux de pâte vitreuse sont en un verre de calcium coloré avec du cuivre; il n'y a aucun mélange de cobalt. »

Il nous reste encore une importante question à poser : quelle place occupait la frise d'albâtre dans le palais de Tirynthe? Nous l'avons trouvée sur le mur occidental du vestibule de la salle des hommes; elle partait du *pavement* et occupait toute la surface entre l'*anta* et le mur postérieur du vestibule. Mais ce ne peut pas avoir été là sa place primitive, comme nous le prouvent de sûrs indices : 1° Dans l'angle Nord-Ouest du vestibule, le *pavimentum* est encore assez bien conservé; son bord occidental, très facilement reconnaissable, est en ligne *droite*. Inférieurement le bord de la frise forme une ligne brisée, parce que les soi-disant métopes sont en retrait de 4 centimètres environ sur les triglyphes; l'intervalle entre le bord inférieur des métopes et la limite du *pavimentum* est comblé par de la terre. D'où l'on peut sûrement conclure que la frise n'a pas été placée à cet endroit au moment où le *pavement* a été construit. 2° Les plaques d'albâtre ont une épaisseur de 15 à 20 centimètres, tandis qu'à l'endroit où est placée la frise, l'épaisseur des murs est diminuée de presque 30 centimètres. Les plaques d'albâtre ne pouvaient donc pas combler toute la différence d'épaisseur, aussi l'intervalle entre elles et la muraille est rempli de gravois. Mais ce n'est pas là une disposition convenable pour une aussi belle frise. L'amincissement du mur, de 30 centimètres environ, avait probablement pour objet de ménager une place à un épais revêtement de bois, comme nous l'avons déjà remarqué précédemment. Sur le mur

oriental du vestibule, l'espace correspondant était, au moment des fouilles, comblé jusqu'à mi-hauteur par une couche de pierres irrégulières; il n'était point question là d'une frise d'albâtre. 3° Sur la surface inférieure des triglyphes, on voit d'abord un bord assez bien aplani et large de 10 centimètres, puis une sorte de tenon, haut de 2 centimètres et large de 7 centimètres. A l'endroit où l'on a trouvé la frise, cet appendice en forme de tenon n'avait guère de raison d'être; il indique plutôt que, dans le principe, la frise était placée à une certaine hauteur où le tenon servait à fixer les plaques. Pour toutes ces raisons, nous avons pensé que la frise n'a été placée sur le mur occidental du vestibule qu'à une époque relativement récente et que, plus anciennement, elle était ailleurs; mais en quel endroit? Cela est à mon sens impossible à déterminer.

II. BANDE SPIRALE SCULPTÉE

Sur la planche IV, à gauche et en bas, on voit un ornement sculpté, dont plusieurs fragments ont été trouvés dans la salle des hommes. Le fragment représenté est un morceau d'angle, l'ornement se termine à gauche et se continue sur la surface contiguë. Ces fragments sont d'une pierre d'un vert clair, extrêmement dure, et par conséquent en partie très bien conservés. La plupart des morceaux peuvent être assemblés; ils formaient une corniche de 12 centimètres de hauteur, logée d'environ 28 centimètres dans la muraille. Sur les faces supérieure et inférieure il existe des trous profonds de 15 à 25 millimètres et ayant 26 millimètres de diamètre; ces trous recevaient sûrement des tenons en bois destinés à fixer la corniche.

L'ornementation se compose d'une bande spirale, comme on en a déjà trouvé à Mycènes et aussi sur les peintures murales de Tirynthe (pl. VIII, *a*). Entre les spirales, les angles sont remplis avec des fleurs. Quoique les spirales ne soient pas régulièrement dessinées, cependant l'exécution de tout l'ornement est si parfaite, le profil en est si fin, que l'ouvrier devait sûrement avoir déjà à sa disposition d'excellents outils.

Malheureusement l'endroit de la trouvaille ne nous permet pas de

déterminer la place primitivement occupée par cette corniche dans le palais. Les fragments ont été trouvés dans le petit bassin situé au milieu du mur oriental de la salle des hommes. Lors d'une restauration postérieure du palais, lorsqu'une partie en était déjà détruite, on s'en est servi en guise de matériaux ordinaires, mais de telle sorte que l'ornement était tout à fait invisible.

III. CHAPITEAU DORIQUE

Dans un mur de date moins ancienne, qui s'élevait d'environ 50 centimètres au dessus du *pavimentum*, en travers de la grande cour, on a trouvé un chapiteau dorique ancien, dont le plan, la vue et la coupe sont représentés dans la figure 122. Il est fait d'un grès poreux de couleur claire, qui, étant peu propre à résister aux intempéries a été recouvert d'un fin enduit calcaire, épais de 1 à 2 millimètres. Quoique ce chapiteau soit mal conservé et brisé en plusieurs morceaux, pourtant l'on peut par bonheur en déterminer encore les principales dimensions. La seule chose qu'on n'ait pas pu déterminer, c'est le mode de terminaison des cannelures en haut et la forme des anneaux.

Ce chapiteau est vraisemblablement un des plus anciens chapiteaux doriques qui existent ; il est sûrement antérieur au cinquième siècle avant J.-C. Il a 16 cannelures plates, qui, en haut, semblent se terminer en feuilles étalées. L'échine, très fortement incurvée, se relie en bas avec le fût par deux minces anneaux. L'abaque est relativement haut, un peu plus encore que l'échine. Le chapiteau fait une très forte saillie, puisque le diamètre supérieur du chapiteau et la largeur de l'abaque sont dans le rapport de 5 : 7. La surface inférieure du chapiteau est plane et percée d'une mortaise arrondie, large de 44 millimètres et profonde de 70. Sur la face supérieure on voit un *scamillum* quadrangulaire et un trou irrégulièrement foré, qui date peut-être d'une époque plus récente.

A quelle édifice appartenait ce chapiteau ? Nous ne pouvons malheureusement le savoir avec certitude. Déjà nous avons émis des hypothèses à ce sujet. Du fût de pierre, duquel sûrement il dépendait, nous

n'avons rien trouvé. Mais, entre la porte de la citadelle supérieure et l'entrée principale, on a trouvé deux fragments d'une plaque ondulée, provenant très probablement du *geison* d'un fronton. La matière en est la même que celle du chapiteau et les fragments et le chapiteau doivent provenir du même édifice.

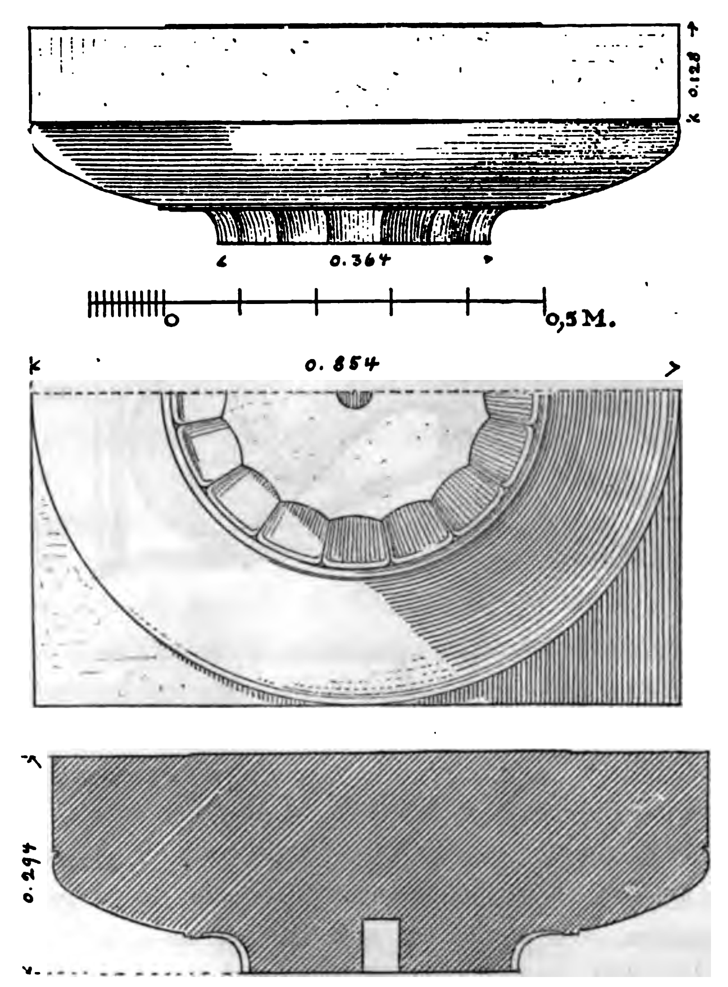


Fig. 122. — Chapiteau dorique : vue, plan et coupe.

Je remarquerai en passant que, dans la citadelle de Mycènes, on a aussi trouvé des fragments d'un ancien édifice dorique, construit avec les mêmes matériaux que le chapiteau de Tirynthe. Mais, à Mycènes, on a rencontré, outre le chapiteau, des triglyphes, des métopes et une architrave.

IV. TUILE ANTÉFIXE ARCHAÏQUE

Au nord de la porte de l'acropole, sur la chaussée aboutissant à cette porte, on a trouvé, au milieu d'un certain nombre de tuiles grecques, une antéfixe en argile cuite ; cette antéfixe est représentée de face et de profil dans la figure 123. Elle formait l'extrémité d'une tuile faîtière, large d'environ $0^{m},21$. Cette antéfixe est d'une argile jaune claire, fort mélangée de pierrailles rouges ; toute sa surface extérieure avait été enduite d'une couche de fine argile jaune, sur laquelle l'ornement

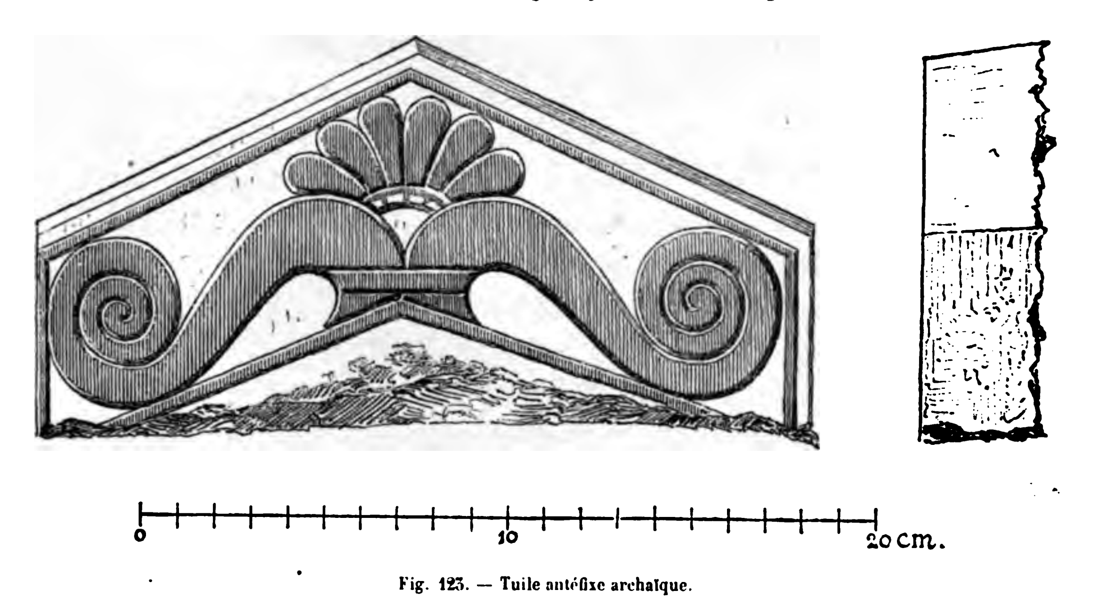


Fig. 123. — Tuile antéfixe archaïque.

ombré dans notre dessin se détachait en rouge brun. La figure est en bas-relief, comme c'est d'ordinaire le cas pour les antéfixes.

Cette antéfixe est particulièrement intéressante en ce qu'elle nous donne exactement le profil de la tuile faîtière, au-dessus de laquelle elle ne débordait pas considérablement, comme il arrive d'ordinaire. Il en résulte que la palmette dominant les deux spirales est relativement extrêmement petite. Cette circonstance lui donne un cachet tout spécial d'antiquité. Vraisemblablement cette antéfixe provient de l'édifice auquel a aussi appartenu le chapiteau dorique.

Tout récemment on a trouvé une antéfixe du même genre, avec une palmette extrêmement petite, dans les fouilles d'Éleusis.

F. LES PEINTURES MURALES

Parmi les trouvailles faites à Tirynthe, les nombreux restes de peintures murales tiennent une place des plus importantes. En effet, jusqu'ici nous ne savons presque rien de la peinture grecque ; ses moindres débris sont donc pour nous d'un grand intérêt. Les nombreux fragments de revêtement de murs trouvés dans le palais de Tirynthe portent non-seulement des dessins d'ornementation, mais même des figures ; ils méritent donc d'attirer l'attention générale.

Tous les murs du palais étaient recouverts d'un crépi d'argile, sur lequel on avait étendu un enduit calcaire. En dépit de l'œuvre de destruction accomplie dans le palais durant le cours des siècles, ce dernier fait est certain, car, dans presque toutes les pièces, de petits fragments de crépi sont encore conservés. Cependant l'antique peinture a disparu presque partout; en effet, la mince épaisseur de la couche de terre recouvrant les ruines protégeait mal les fragments du crépi mural contre la pluie.

C'est seulement dans la chambre des femmes que nous avons retrouvé des restes de peinture sur l'enduit des murailles; dans l'angle Sud-Est de cette salle, on reconnaît encore assez bien la forme des ornements, mais beaucoup moins bien les couleurs. C'est parmi les gravois des diverses salles, situées pour la plupart au Nord-Est de la chambre des bains, que nous avons trouvé des fragments d'enduit, dont les couleurs étaient dans un bon état de conservation. Tous ces fragments s'étaient détachés des murs et avaient été protégés par les décombres mêmes contre l'action atmosphérique. Les mieux préservés étaient ceux dont le côté peint était tourné en bas. Au total, on a trouvé assez de bons fragments pour en remplir plusieurs paniers. De ces fragments, les plus précieux sont conservés à Athènes; la plupart sont restés au musée créé à Tirynthe même.

Les planches V-XIII reproduisent en couleur les mieux conservés de ces débris. Les fragments de la peinture d'ornement qui ont été conservés sont reproduits avec leurs couleurs, mais on les a complétés en noir. Les couleurs ne sont pas rendues en fac-simile sur tous les

fragments ; à ceux qui étaient endommagés j'ai donné les teintes des débris bien conservés. Sur les planches V-XI, tous les ornements sont représentés en demi-grandeur. Mais, afin de donner une idée de l'état réel des peintures avec leur grandeur naturelle, j'ai, dans la planche XII, reproduit un exact fac-simile. La planche XIII représente un taureau en fac-simile, mais un peu plus petit que l'original.

Dans toutes ces peintures, on ne trouve, à ce qu'il me semble, que cinq couleurs : le blanc, le noir, le bleu, le rouge et le jaune. Tous les tons intermédiaires manquent, même la couleur verte[1]. Cependant, sur beaucoup de fragments, on trouve du bleu ou du rouge diversement nuancés ; pourtant ces écarts ne sont pas dus à des mélanges de couleurs, mais simplement à des degrés divers de conservation. On peut facilement s'en convaincre en juxtaposant deux fragments allant ensemble, mais trouvés dans des endroits différents ; souvent ces fragments ont des tons fort différents, quoique ayant sûrement reçu primitivement les mêmes teintes, mais la peinture en a été modifiée diversement suivant le degré plus ou moins grand d'humidité ou la composition différente des décombres, sous lesquels ils ont été enfouis pendant des siècles.

La peinture a été faite *al fresco*, comme on peut s'en assurer sur plusieurs fragments. Ainsi les endroits laissés en blanc ont encore la teinte uniforme de la chaux et sont restés parfaitement polis, tandis, que, sur les fragments peints, les traces des coups de pinceau sont très visibles sur la chaux. C'est surtout sur quelques fragments peints en bleu que se rencontrent ces traînées laissées par les poils du pinceau.

Considérons à présent séparément les peintures ornementales et figurées représentées sur les planches V-XIII.

Dans la planche V, on voit quatre fragments d'un même ornement, où l'on reconnaît au premier coup d'œil le dessin du plafond d'Orchomène. C'est une frise formée de deux séries de spirales, et limitée en haut par des bandes simples, en bas par des bandes et une série de rosaces. Les grandes spirales sont dessinées en noir sur fond blanc ;

1. D'après Perrot et Chipiez (*Égypte*, p. 784), on trouve dans les peintures murales égyptiennes les six couleurs suivantes : blanc, noir, rouge, jaune, bleu et vert.

leurs centres sont rouges. Les intervalles existant entre les trois spirales de chaque groupe sont remplis par de grosses fleurs, qui ont le même calice à doubles pétales et le même style allongé que les fleurs d'Orchomène. Le bord supérieur de l'encadrement consiste en une bande jaune avec stries rouges et une bande bleue à stries noires. Ces étroites bandes, qui imitent manifestement les lignes formées par les plaquettes colorées de la frise d'albâtre, sont reproduites dans beau-

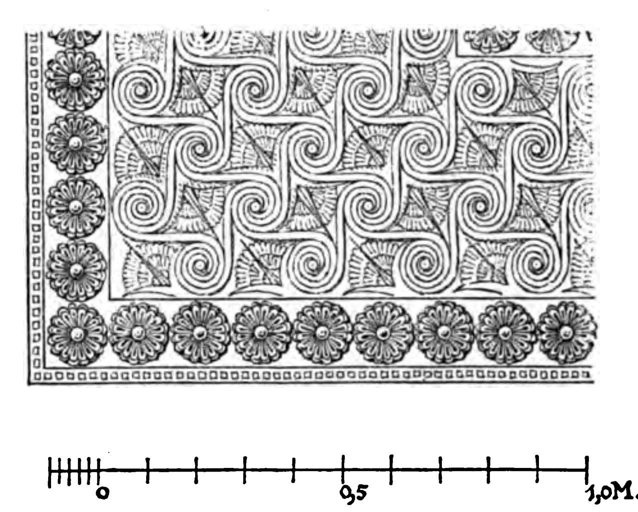


Fig. 124. — Un coin du plafond sculpté d'Orchomène.

coup de peintures, par exemple, dans le taureau (pl. XIII) et dans l'ornement, encore *in situ*, de la salle des femmes. On les retrouve aussi, sous une forme plastique, sur le plafond d'Orchomène et sur les colonnes du Trésor d'Atrée.

Le bord inférieur est formé par une série de rosaces isolées, qu'encadrent encore, des deux côtés, les doubles bandes ci-dessus décrites. Plus simples que celles du plafond d'Orchomène, les rosaces nous prouvent, par un exemple instructif, que la peinture murale de Tirynthe a été faite, non d'après des modèles, mais librement. Pas une des rosaces qui ressemble exactement aux autres ; la plupart sont posées de biais, irrégulières, et elles nous montrent avec quel laisser-aller a été faite toute la peinture.

Au bas de la planche VI, fig. *e*, est représenté un objet de grande taille

et singulier. C'est seulement après mon départ de Tirynthe que j'ai été frappé de son importance; il ne m'a donc pas été possible de rechercher, parmi les nombreux fragments, ceux qui pouvaient s'y rapporter. Dans cette étrange image, nous trouvons d'abord un fragment d'une grande figure ailée; le cou et l'insertion d'une aile sont conservés. On distingue très bien le collier, formé par une rangée de perles suspendues, oblongues, rouges et bleues, et trois rangs de perles enchâssées en forme de gouttes de même couleur. L'ornement, ressemblant à un visage et se rattachant au collier, semble être une agrafe, qui fixait le bras de l'aile au corps. Ce bras de l'aile lui-même est couvert de plusieurs spirales, qui vont peu à peu se rapetissant vers son extrémité. Sur les dernières spirales on voit l'insertion des plumes. L'aile proprement dite, qui se rattache immédiatement au bras, est figurée dans la planche VII.

Nous n'avons jusqu'ici rien trouvé de plus de cette figure ailée, mais les fragments conservés suffisent à montrer qu'elle ressemblait à plusieurs petites figurines ailées en or trouvées à Mycènes. Pour permettre la comparaison, l'une de ces dernières a été figurée sur la planche VI, fig. *a*, à gauche et en haut (voy. Schliemann, *Mycènes*, fig. 277). Dans cette dernière figure aussi, on retrouve le collier et on croit reconnaître l'agrafe et les spirales du bras de l'aile.

Sur la même planche VI, fig. *c*, en haut, on trouve encore un fragment portant des traces d'un dessin représentant une autre figure ailée; dans cette figure, le collier est formé de petites fleurs suspendues, alternant avec de petites perles. Ici l'aile est située à droite de l'agrafe. Un angle de spirale et l'insertion des plumes sont seuls conservés. Comme terme de comparaison, j'ai dessiné un ornement d'ivoire de Ménidi, représentant évidemment une agrafe du même genre (voy. planche VI, fig. *b*).

En haut et à droite (planche VI, fig. *d*), j'ai reproduit un fragment d'une figure ailée, intéressante surtout en ce que les plumes sont disposées à droite et à gauche d'une ligne médiane. Il faut donc que ce fragment ait appartenu à une figure de ce genre dont les deux ailes se touchaient à leur partie inférieure.

La planche VII représente quelques fragments d'une aile en demi-grandeur. Parmi les débris de l'enduit des murailles, on rencontre

quantité de fragments de ce genre, ce qui prouve combien les figures ailées tenaient de place dans les peintures murales du palais. Au point d'attache des ailes on voit d'abord de petites plumes, peintes en rouge sur fond jaune. Puis viennent quatre rangées de grosses plumes, se succédant dans l'ordre suivant : une jaune, une bleue, une jaune et une blanche. Les lignes séparant les plumes sont noires, les lignes médianes sont rouges. Les longues lignes radiales, séparant les divers groupes de plumes, ne sont pas seulement peintes ; elles sont en outre profondément gravées dans le revêtement.

Cette peinture nous prouve avec quel sans-façon a été exécutée en certains endroits la peinture des murailles. Non-seulement chaque plume a sa forme particulière et souvent est fort irrégulièrement dessinée, mais le négligé avec lequel les plumes sont peintes de couleurs diverses est aussi tout à fait caractéristique ; souvent les pointes des grandes plumes jaunes sont teintées en bleu ; celles des plumes bleues en jaune. Ces négligences sont dues à ce que le peintre traçait d'abord une bande bleue et une jaune, d'égale largeur, puis, sur ces bandes, il indiquait les plumes par des stries noires et rouges, sans veiller à ce que les extrémités des plumes d'une bande ne pénétrassent pas dans la bande voisine.

J'ai représenté, dans la planche VIII, six spirales diverses, toutes en demi-grandeur. La figure *a* reproduit une spirale formée par deux fragments et tout à fait identique à l'ornement sculpté précédemment décrit (p. 273). Chaque spirale est formée par une bande jaune et une bande bleue, qui paraissent être roulées sur un cercle blanc. La spirale *b* est plus simple et aussi plus irrégulièrement dessinée. On pourrait se demander si c'était bien une spirale, car elle ne décrit plus qu'une seule spire. Elle ressemble absolument à la bande spirale sculptée sur les métopes de la frise d'albâtre (pl. IV). Le dessin de la figure *c* est analogue ; c'est une spirale constituée par une large strie noire sur fond blanc ; l'œil en est rouge. Dans la figure *d*, on voit un fragment d'une spirale rouge peinte sur fond blanc. La signification de la marque jaune contiguë nous échappe. La figure *e* est une spirale dessinée en noir sur fond jaune. La figure *f* représente un fragment sur lequel des spirales rouges se déroulent sur un fond jaune, en devenant manifes-

tement de plus en plus petites à mesure qu'elles s'avancent vers la droite.

Cinq fragments divers sont représentés sur la planche IX. Sur la figure *a* on voit, sur un fond bleu, six pattes de taureaux marchant vers la droite. Sous les pieds on revoit les bandes bigarrées, transversalement striées, déjà reproduites sur la planche V. Au-dessous sont des feuilles diversement colorées, rangées en série sur un fond noir dans l'ordre suivant : jaune, rouge, blanc, bleu, jaune. Des feuilles analogues en pâte vitreuse ont aussi été trouvées à Mycènes. Le fragment (fig. *b*) représente, en haut, des rosaces semblables à celles de la planche V ; en bas, des feuilles très analogues à celles dont nous venons de parler (fig. *a*). Dans la figure *c*, j'ai reproduit un fragment de fleur, représentant le dessin de la planche V, parce que, sur ce fragment, les folioles placées entre le calice et le style ou les étamines sont peintes d'une autre manière. Les demi-cercles sériés donnent aux fleurs encore plus de ressemblance avec celles du plafond d'Orchomène (fig. 124). La figure *d* ne se comprend pas très bien. La figure *e*, composée de deux fragments, est une très grande spirale noire sur fond blanc.

Dans la planche X, j'ai rassemblé plusieurs modèles tout à fait dissemblables. La figure *a* représente de très petites spirales dessinées en noir sur fond jaune. Dans les figures *b* et *c*, on voit des fragments d'images ; des étoiles de mer, dont les bras sont peints en rouge et en bleu sur fond noir. Les points blancs ont été figurés au moyen d'une seconde couche blanche surappliquée. Je n'ai rien de particulier à dire des figures *d* et *e* ; certaines d'entre elles (fig. *f* et *l*) sont difficiles à comprendre.

La planche XI renferme trois variétés d'un même motif, fort usité plus tard dans l'art grec et dont on se sert encore souvent de nos jours pour les dessins de tapis. Dans la figure *a*, le modèle est peint en rouge sur fond jaune. La signification des objets pectiniformes placés dans les cartouches de l'ornement n'est pas bien claire pour moi. Les fragments, fig. *b* et *c*, reproduisent le même modèle en noir et rouge ; les dimensions du premier sont plus grandes, celles du second beaucoup plus petites. On trouve sur les vases un dessin tout à fait analogue (planche XXVII, fig. *a*).

Dans la planche XII, on voit un fragment de la figure ailée représentée sur la planche VI, notamment l'agrafe de l'aile, de la même grandeur que dans l'original et en fac-simile. Les teintes ont été choisies aussi exactement que possible semblables à celles du fragment ; il ne leur manque que leur vivacité première, mais celle-ci revient sur l'original quand on le mouille.

Dans la planche XIII, on a reproduit, à une échelle quelque peu réduite, le plus grand des fragments conservés ; c'est une représentation de figures, par conséquent particulièrement intéressante.

M. le Dr E. Fabricius, qui a particulièrement étudié ce fragment a eu la bonté de me communiquer à son sujet les observations suivantes :

« Sur une bande disposée en frise, qui est limitée en haut par un ornement peint, on a représenté un *puissant taureau* emporté vers la gauche par une course folle. Sa tête est redressée ; ses longues cornes arquées pénètrent jusque dans le bord supérieur de la bande ; la gueule est fermée. L'artiste a exprimé la sauvagerie de l'animal surtout par le dessin de l'œil, grand et rond. La poitrine est très haute ; les pattes antérieures, grosses et courtes, sont étendues en avant comme pour le saut. Les postérieures sont rejetées en arrière. La queue, longue et redressée, est comme brandie en avant. Les organes de la génération sont indiqués. Sur le dos de l'animal se tient *un homme*, dans une position toute particulière ; le profil de cet homme est aussi tourné à gauche : son genou droit s'appuie sur le dos de la bête, de telle sorte que le genou seulement et les extrémités des doigts portent sur la ligne du dos. La jambe gauche est fortement étendue en arrière et si haut placée que son talon touche presque le bord supérieur de la frise. La figure de l'homme, ainsi artistement disposée, saisit fortement de la main droite la corne du taureau, tandis que la main gauche est placée au-dessous de la poitrine.

« Les couleurs employées sont les suivantes : le fond, tout autour des figures est bleu ; à savoir : d'abord on a peint le taureau en blanc et ensuite on l'a entouré de couleur bleue, qui a été appliquée plus fortement autour de l'animal, pour que ses contours ressortissent plus distinctement. Le mufle du taureau est indiqué par de fines lignes bleues. Tandis que le taureau a été peint directement en blanc, le

peintre a *surappliqué*, pour la figure de l'homme, une *couche blanche* sur le fond bleu. Dans les endroits où cette couche blanche s'est détachée, le fond bleu reparaît de nouveau. Sur tout le contour du taureau, on a peint de grandes taches *rouges* semi-circulaires; entre ces grandes taches, il y en a de petites, groupées par trois ou quatre, sur le fond blanc. En épaississant un peu la couche de peinture, qui, par cela même, paraît plus sombre en ces endroits, on a tracé sur les grandes taches des lignes flexueuses qui animent le tout. On a en outre fait ressortir en rouge la place au-dessus des sabots, le paleron (au moyen d'une ligne fine), la moitié supérieure de la queue et les organes sexuels. L'œil de l'animal est entouré d'un cercle *noir* et çà et là les contours sont rehaussés par une ligne noire; il en est ainsi, par exemple, pour la jambe étendue de l'homme et la queue du taureau. Sous le corps de ce dernier, on avait tiré une ligne noire, sorte de ligne d'ombre; elle est aujourd'hui presque entièrement effacée, de sorte que les organes sexuels paraissent à présent séparés du corps. Des lignes noires et *jaunes* indiquent les muscles et les organes sexuels de l'homme; la jambe gauche étendue est couverte de raies transversales noires. Sur les sabots de l'animal on voit aussi des stries jaunes. Le bord supérieur de la composition est une bande d'ornementation composée, en allant de haut en bas, d'une raie bleue, d'une raie jaune et d'une raie blanche; la raie jaune est striée par des lignes verticales rouges.

« *Dimensions :* L'épaisseur du fragment varie entre $0^m,02$ et $0^m,04$; sa longueur est de $0^m,47$; sa hauteur de $0^m,29$; la bande d'ornement est haute de 31 millimètres à 32 millimètres. On reconnaît sur le dessin les proportions des parties séparées.

« *État de conservation.* — En bas et sur les côtés on voit nettement des surfaces de cassure. Le fragment entier a été trouvé en sept morceaux. Justement à la partie médiane, il y a une brèche comprenant : la naissance du dos du taureau, le milieu du dos, la partie moyenne du corps ainsi que la naissance des pattes de devant et le genou droit de l'homme; enfin il manque encore au taureau ses pattes postérieures, qui devaient être très étendues en arrière. Le fragment portant la tête du taureau est fort altéré. Dans la figure de l'homme,



la couche blanche surappliquée s'est détachée du bras droit étendu, du haut de la cuisse de la jambe gauche, de la tête, des épaules et de la poitrine; pourtant les contours se voient encore à peu près. En beaucoup d'endroits aussi, le bleu du fond est assez endommagé. Ces circonstances ont eu pour conséquence de remettre au jour des parties d'une peinture primitive du taureau; on voit que, tout d'abord, l'artiste avait donné à l'animal un peu plus de longueur, qu'avant de donner à la queue sa disposition actuelle, il l'avait deux fois esquissée autrement, que les pieds de devant ont eu d'abord une hauteur un peu plus grande. D'après les restes conservés, on voit nettement que les parties de cette peinture primitive ont été entièrement recouvertes par la couche bleue surappliquée du fond.

« Le *dessin* est partout négligé et irrégulier. Comme dans les peintures des vases les plus archaïques, les formes du corps sont trop grêles; la tête du taureau (hauteur sans cornes 58 millimètres, cornes 75 millimètres) est trop courte pour la hauteur du poitrail (environ 100 millimètres) et pour le dos.

« La *technique* de la peinture, la qualité des couleurs, le genre de l'ornementation dans la bande supérieure, tout ceci ressemble absolument aux autres restes de peinture murale de Tyrinthe, où spécialement la raie jaune, verticalement striée de rouge, se retrouve fréquemment; on ne saurait donc songer à assigner au fragment portant le taureau un autre âge que celui des autres débris.

« Quant à *l'explication*, à la *signification* du dessin, on peut supposer que l'homme placé sur le dos du taureau est un habile écuyer, un dompteur montrant sa dextérité en sautant sur le dos d'un taureau dans sa course sauvage; c'est ainsi que, dans un passage bien connu de l'*Iliade* (XV, 679), il est question d'un dompteur de chevaux, qui, guidant quatre coursiers lancés au galop et, debout sur le dos de l'un d'eux, saute sur le dos d'un des autres. »

Toutes ces peintures, d'ornement ou de figure, occupaient sûrement les parois des chambres; en effet, le plafond était certainement de bois et n'avait pas de revêtement, et là où le pavement était peint, c'était d'une seule couche uniforme. Mais on peut se demander comment les peintures étaient réparties. Le parement tout entier en était-il couvert?

Y avait-il seulement une frise au bas du mur et à son bord supérieur? La question resterait fort obscure si, dans l'angle Sud-Est du *mégaron* des femmes, un grand fragment du crépi n'était encore *in situ* avec sa peinture. Là, nous voyons qu'un socle inférieur, haut de $0^m,60$ environ, est distinct du reste de la surface du mur; ce socle porte des ornements peints et est limité par une bande formée de stries de diverses couleurs. Cette bande, très exactement représentée sur la planche V, consiste en une raie jaune, transversalement striée de rouge, et en une raie bleue striée de noir. Ce socle résultait de la construction même du mur; très souvent, en effet, ce dernier était bâti, à sa partie inférieure, avec des matériaux différents de ceux de la partie supérieure. Si, par exemple, le mur était en briques crues, il lui fallait, pour être garanti contre l'humidité, un socle de pierre. Dans le palais de Tirynthe, nous rencontrons donc déjà ce socle peint, analogue à ceux que l'on trouve dans la plupart des maisons de Pompéi. Au-dessus du socle, la surface de la muraille semble avoir, à Tirynthe, reçu une couche uniforme de peinture, au moins en partie (on a trouvé quantité de fragments de stuc simplement peints en bleu ou en rouge), mais sûrement une portion de cette surface était couverte d'ornements ou de figures.

Comme nulle part, ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*, Homère ne parle expressément d'enduit ou de peinture des murailles, Helbig en a conclu qu'à cette époque l'un et l'autre étaient inconnus en Grèce (*Das homerische Epos*, p. 16) : « Même quand les murs (du palais homérique) étaient en pierres, nous devons supposer que leur face interne était revêtue de pans de bois; en effet, comme nous l'avons déjà remarqué, le revêtement en stuc était alors inconnu ! » Mais les crépis peints de Tirynthe et de Mycènes ne laissent plus subsister cette assertion d'Helbig. Quoique Homère ne mentionne pas directement le revêtement des murs, il faut peut-être voir dans l'épithète ξεστός, qu'il applique aux portiques, et dans l'autre épithète παμφανόεις, qu'il donne aux murs (ἐνώπια) une allusion aux revêtements polis et peints.

G. DES CONSTRUCTIONS MOINS ANCIENNES DANS LA FORTERESSE

A quelle époque a été détruit le superbe palais de Tirynthe avec ses nombreuses colonnes et ses peintures murales? On ne peut malheureusement le déterminer avec exactitude. Toutes nos trouvailles architectoniques dans la forteresse sont antérieures au cinquième siècle avant Jésus-Christ, et, par conséquent, d'accord avec la tradition, suivant laquelle Tirynthe a été détruite en 468 et n'a pas été reconstruite. Mais parmi les objets découverts, il en est plusieurs (le chapiteau dorique, le *geison*, l'antéfixe), qui n'appartiennent pas au palais, mais vraisemblablement à un édifice bâti après sa destruction (voyez p. 214). S'il en était ainsi, la ruine du palais devrait remonter à une date bien antérieure à 468. Ce que nous savons des formes architectoniques du palais n'est aucunement en contradiction avec cette supposition; en effet, non seulement il est possible, mais il est même nécessaire que la frise sculptée à ornements bleus, les peintures murales, la construction des *parastades* et des colonnes soient antérieures aux fragments architectoniques doriques ci-dessus mentionnés. Il est donc très vraisemblable que le grand palais a été détruit longtemps avant le cinquième siècle et que la tradition d'une destruction par les Argiens en 468 se rapporte à une seconde prise de l'acropole et à la destruction du temple dorique; pourtant il n'est pas impossible que le palais ait été détruit seulement au cinquième siècle en même temps que la construction dorique.

Après cette destruction par les Argiens, il semble que la forteresse n'ait plus été habitée, car on ne trouve pas dans l'acropole la moindre trace d'édifices grecs ou romains de date plus récente. La forteresse n'était plus qu'une grande colline de décombres, d'où émergeaient seulement les puissantes murailles de l'enceinte. Tel était l'aspect de Tirynthe, quand Pausanias la visita. Ce fut seulement durant la période byzantine que l'on se remit à construire sur la forteresse. A l'extrême sud de l'acropole, sur les édifices de la grande cour d'entrée, l'on bâtit une église chrétienne dont les fondations ont été dégagées par les fouilles. Sur le plan III, on peut voir ce qui en subsiste; les ruines découvertes y sont indiquées en rouge. La destruction de l'église, a

été si totale, qu'on n'en peut plus reconstituer le plan avec exactitude. Pourtant on reconnaît nettement l'abside, orientée vers l'Est, et les trois nefs. Les proportions de l'église étant fort modestes, son ornementation architectonique était très pauvre ; en effet, outre une table de marbre mal profilée, on n'a trouvé que quelques fragments d'une grossière corniche en stuc et des restes de crépi peint. Point de colonnes, point de sculptures byzantines ; tout point de repère nous manque donc pour fixer la date de la construction.

Dans l'intérieur de l'église et autour d'elle, on a rencontré dans les fouilles quantité de tombes, toutes orientées vers l'Est. Ces tombes sont construites tantôt avec des dalles de pierre, tantôt avec des moellons et un mortier calcaire, tantôt avec des tuiles semi-circulaires. La plupart étaient seulement assez profondes pour ne pas arriver jusqu'à l'antique *pavement*. Elles n'y atteignaient qu'en quelques endroits où la couche des décombres avait moins d'épaisseur, par exemple, dans le grand *Propylée* et dans la porte de la cour des hommes. Sur le plan III, j'ai indiqué en rouge quelques-unes de ces tombes. On en a trouvé une cinquantaine ; elles renferment toujours, outre des ossements, un mauvais vase d'argile, mais aucun objet propre à déterminer une chronologie certaine.

A leur tour, l'église et le cimetière ont été détruits, puis recouverts d'une couche d'humus. A l'extrémité méridionale de la forteresse, on a construit, juste sur l'église, une aire en pierres, qui est vraisemblablement de notre siècle et existait encore au commencement des fouilles.



CHAPITRE VI

LES FOUILLES DE L'ANNÉE 1885

Par le Dr Wilhelm Dörpfeld.

En terminant la description des murs de la citadelle (voyez p. 176), nous exprimions le désir de voir dégager le plus tôt possible toute la muraille d'enceinte, comme le palais, situé dans l'intérieur de la forteresse, l'avait déjà été par les soins du docteur Schliemann. « Seulement alors il sera possible de comprendre le plan général de cette intéressante muraille avec ses tours, ses galeries, ses portes et poternes et de trancher des questions, qui malheureusement restent encore ouvertes. »

Ce vœu a été satisfait plus rapidement qu'on n'aurait pu le croire. M. Schliemann se décida à entreprendre aussi ce travail et me chargea de diriger les fouilles. Les travaux commencèrent à la mi-avril et se terminèrent à la mi-juin avec la venue des chaleurs de l'été. Pendant ces deux mois, les fouilles n'ont pas été interrompues, sauf pendant quelques jours de fêtes et pendant un jour de pluie; le nombre des travailleurs oscillait entre trente et quarante.

Comme durant l'année 1884, Ilos, de Maguliana, remplit le rôle de surveillant. Pour me seconder dans la direction des fouilles et l'exécution des dessins, M. Schliemann eut la bonté d'engager un deuxième architecte, M. Georges Kawerau, de Berlin.

Le gouvernement grec avait envoyé sur les lieux, pour toute la durée des fouilles, le Phylax des antiquités, M. Georgios Chrysaphis, qui, avec un zèle incomparable, s'occupa de la collection des objets trouvés.

Peu avant la terminaison des fouilles, pendant que M. Schliemann s'était rendu à Londres afin d'y recevoir la *grande médaille royale d'or au nom de l'art et de la science* qui lui avait été décernée, M. le docteur E. Fabricius vint passer plusieurs jours à Tirynthe et y étudia les poteries, bronzes, idoles, etc., qui avaient été découverts. Le lecteur trouvera plus loin (p. 326 sqq.) son rapport à ce sujet. Pendant les derniers jours des fouilles, mais après le départ de M. le docteur Fabricius, nous trouvâmes dans un angle rentrant de la muraille, du côté sud-est, une grande quantité de figurines d'argile, que M. le docteur Koepp a eu la bonté de décrire (voyez p. 340).

Notre tâche était double. D'abord il nous fallait écarter la masse des décombres de la citadelle supérieure, que, durant l'année précédente, nous avions rejetée sur le versant de la colline de la forteresse; puis nous devions dégager de toutes parts la muraille d'enceinte de la citadelle supérieure. Il fallait étaler la terre sur les champs circonvoisins et amonceler dans des endroits déterminés les petites et grosses pierres.

Ce fut sur le côté méridional de la citadelle que nous commençâmes les fouilles en débarrassant la muraille de la masse de débris sous laquelle elle était enfouie et en déblayant les deux galeries déjà connues existant en ce point. En cet endroit on découvrit que, comme nous l'avions déjà soupçonné, un escalier partait de la galerie supérieure et descendait à la galerie inférieure. Mais une découverte inattendue nous surprit, ce fut de trouver cinq salles voûtées, contiguës à la galerie inférieure et dont chacune communique avec elle par une porte.

Les travaux de dégagement de la face occidentale de la forteresse mirent au jour, à l'angle sud-occidental, une grande tour faisant saillie sur le mur d'enceinte et contenant deux salles séparées par un mur intermédiaire. Au nord, le mur contigu était en fort mauvais état et, pour découvrir ses assises inférieures, il fallut écarter nombre de blocs de pierre et une grande quantité de terre. Mais ce qui nous donna le plus peine, ce fut la grande construction semi-circulaire annexe, située vers le milieu du mur occidental. Intérieurement, cette construction était comblée par des blocs gigantesques éboulés de la citadelle supérieure, et elle n'était accessible que par la petite poterne

située à l'ouest; aussi le déblayement offrait les plus grandes difficultés et la vie des travailleurs était continuellement en péril. Un très grand nombre de pierres colossales devaient être laborieusement fendues pour que nous puissions les soulever et nous en débarrasser à l'aide de nos puissants leviers. Bien souvent déjà, prenant en considération les grandes difficultés du travail et ses pauvres résultats probables, nous avions songé à ne pas aller plus loin, quand tout à coup nous découvrîmes, à l'intérieur de la construction, un escalier de pierre bien conservé et dont on mit à jour peu à peu soixante-cinq degrés. Plus au nord, le mur occidental n'occasionna point de sérieuses difficultés. Les décombres et quelques blocs de pierre une fois écartés, la muraille et le rocher furent mis à découvert.

Le mur occidental de la citadelle une fois totalement dégagé, nous nous occupâmes du mur oriental, en commençant par l'angle sud-est; les décombres d'ancienne et nouvelle date furent enlevées et l'on déblaya entièrement la grande galerie, depuis longtemps connue. Comme il était à prévoir, cette galerie n'est aussi qu'un corridor relié aujourd'hui encore par six portes à autant de salles voûtées. Quoique nous n'ayions pu enlever en ce point toute la masse de terre qui y était amoncelée, car les grandes chaleurs estivales interrompirent les travaux, nous avons pourtant dégagé presque toute la muraille orientale, Il reste peu à faire, et cela sera facile, quand on aura complètement déblayé la citadelle inférieure, à peine effleurée précédemment, et à laquelle nous n'avons pas touché, cette année.

Durant ces fouilles, la majeure partie des décombres enlevées provenaient de la citadelle supérieure et avaient été rejetées sur les pentes l'année précédente; elles avaient donc déjà subi un examen et nous ne pouvions par conséquent compter y faire de grandes découvertes. Pour découvrir des vases et d'autres objets, il fallait arriver aux couches anciennes. Pourtant nous y avons trouvé un nombre d'objets relativement considérable. Deux endroits surtout ont fourni un riche butin, savoir: la surface de la construction semi-circulaire annexe du côté occidental et l'angle rentrant situé au sud-est de la citadelle. Là on a rencontré beaucoup de figurines en terre cuite, de petits vases d'une époque plus récente, une grande quantité d'anciens tessons de vases (style

géométrique et mycénien) et de nombreux fragments d'enduit mural peint.

En général on ne fit que des trouvailles isolées et, comme on devait s'y attendre d'après la nature du terrain fouillé, on rencontra de très antiques vases mélangés à d'autres vases moins anciens. En effet les décombres recouvrant les murs se sont éboulées dans le cours des siècles; on y doit donc trouver des objets appartenant aux périodes les plus diverses et des couches de terre d'âge très dissemblable. Dans de telles conditions, il était inutile de noter la profondeur, à laquelle chaque objet était rencontré; cela aurait même pu causer des erreurs.

Avant de passer à la description spéciale des résultats de nos fouilles, je dois avertir que les meilleures pièces ont été portées à Athènes et jointes dans le Musée mycénien aux objets antérieurement trouvés. Ce qui avait moins de valeur est resté à Tirynthe, dans la maisonnette du gardien.

A. LE MUR D'ENCEINTE

Pour décrire les murailles de la citadelle, nous nous sommes servi du plan ci-joint, nº 125, à l'échelle de 1 : 400; par des procédés photographiques, nous l'avons réduit aux trois quarts. Pour l'orientation, j'ai disposé les choses de manière à placer le pôle magnétique à gauche et l'est exactement en haut. Si l'on avait besoin de déterminer exactement l'orientation, il faut noter que l'axe du Mégaron s'écarte de la ligne magnétique septentrionale par 6° et demi. Le plan ne comprend pas toute la forteresse, mais seulement la portion qui a été le siège de nouvelles fouilles, notamment le palais avec ses cours antérieure et postérieure. La citadelle inférieure, représentée sur la planche I, ne figure pas sur le nouveau plan, car les nouvelles fouilles n'ont modifié en rien ses lignes. J'ai eu ainsi l'avantage de pouvoir adopter une plus grande échelle pour la citadelle supérieure. Quoique j'aie joint au plan une courte légende, il me semble pourtant nécessaire d'ajouter ici quelques remarques explicatives. Partout où existe la muraille d'enceinte et, où elle est visible aujourd'hui, je l'ai représentée par des hachures croisées et j'ai indiqué son côté externe par une ligne double.

Là où cette ligne double manque, c'est que nous n'avons pas trouvé la volée extérieure du mur. Quant aux fragments de muraille, dont il ne subsiste plus que les assises fondamentales ou qui ne sont plus actuellement visibles, je les ai indiqués par des hachures simples. Mais la surface actuelle de la muraille d'enceinte reste en beaucoup d'endroits sur le côté intérieur au-dessous du niveau du sol du palais, tandis que du côté extérieur elle est de plusieurs mètres au-dessus du rocher; la muraille devait donc en bien des endroits être ombrée fortement en dehors, et conserver en dedans une teinte plus claire, bien que son bord interne ait presque partout conservé une plus grande hauteur que l'externe. En outre, comme les surfaces diamétrales, idéales, des galeries ont été relevées près de leur plancher, les colonnes existant au-dessus de la galerie orientale n'auraient pas dû, à vrai dire, être figurées sur le plan. Mais leur indication me paraissant absolument nécessaire, j'ai indiqué en noir les quatre bases de colonnes conservées: celles qui sont restituées sont représentées par de simples cercles dans la surface ombrée du mur.

De même, pour les murs intérieurs du palais, ceux dont les fondations seules subsistent sont indiqués par des hachures simples; ceux qui s'élèvent au-dessus du sol par des hachures doubles.

Pour que l'on puisse les reconnaître au premier coup d'œil, les trois cours intérieures du palais sont indiquées par des lignes croisées. Les nombres inclus donnent en mètres la hauteur au-dessus du niveau de la mer.

Sur le nouveau plan, j'ai omis les fondations de l'église byzantine, trouvées à l'extrémité méridionale de la citadelle et représentées plan II, pour mieux montrer l'antique plan de la grande cour d'entrée.

En comparant notre nouveau plan avec celui relevé, l'année précédente (Pl. I.) et avec celui de M. le capitaine Steffen (Cartes de Mycènes, feuille II), on voit aussitôt combien ont été fructueuses les fouilles de cette année. Juqu'ici on avait relié le petit nombre d'angles de mur visibles par des lignes ponctuées, et il en était résulté un plan de la forteresse fort défectueux, comme on le voit aujourd'hui. Au lieu de longues lignes de murailles, presque sans interruption, nous avons de nombreux angles saillants et rentrants; au lieu d'un profil de mur

uniforme, que nous avions cru devoir admettre pour toute la citadelle supérieure, nous avons un mur dont la forme et l'épaisseur varient considérablement. Parmi les nombreux segments de la muraille d'enceinte, on en trouverait à peine deux de mêmes dimensions et de construction semblable. Le fait est d'autant plus remarquable que le mur de la citadelle inférieure a partout presque exactement le même profil et la même épaisseur. Ces différences peuvent s'attribuer, en partie à la configuration du rocher de la forteresse, en partie à l'arrangement des chemins d'accès, en partie au désir de loger en dedans du mur des magasins, des citernes.

Avant d'aborder la description des divers segments de la muraille, tâchons d'abord d'avoir une vue d'ensemble de la portion de la citadelle, qui est représentée.

C'est le palais qui forme le noyau de la citadelle supérieure, avec son *gynécée* et son habitation des hommes. De même que du côté du sud, à droite sur notre plan, ce palais est contigu à la grande avant-cour, dont le niveau est un peu abaissé; ainsi au nord il se rattache au segment que nous avons appelé forteresse moyenne et dont le niveau est aussi plus bas de quelques mètres. Une forte muraille forme à ces trois parties de la forteresse une enceinte commune, dessinant à peu près un long rectangle se dirigeant du nord au sud. Des murs minces séparent ces diverses parties de la citadelle. La porte (K) et deux portes de dégagement relient le palais à l'avant-cour (F); l'escalier et la porte (X) font communiquer le palais et la citadelle moyenne (Z).

Sur le côté longitudinal, à l'est du grand rectangle est situé le principal chemin d'accès de la citadelle. La route carrossable commence à l'angle nord-oriental, monte vers le sud graduellement jusqu'au niveau de la citadelle et se termine au grand *Propylée* H de l'avant-cour F. En dehors, cette longue voie est protégée par un mur épais. Une deuxième voie existait à l'ouest, mais c'était une issue secondaire, impraticable pour les chevaux et les chariots. De ce côté, on monte dans une direction opposée, du sud au nord, par les degrés d'un escalier; on arrive d'abord à la citadelle moyenne, puis, par l'escalier Z, on s'élève jusqu'au palais. Ce chemin est aussi garanti des attaques de

l'ennemi par un mur épais, décrivant un demi-cercle à son extrémité inférieure.

Trois segments contigus, dont le médian, occupé par le palais, est le plus élevé; à l'est, une grande voie carrossable aboutissant au segment méridional; une issue accessoire avec escalier conduisant au segment septentrional; — telle est l'idée générale de Tirynthe, que nous devons aux fouilles de cette année. Cette division de la citadelle supérieure servira de base à notre description; nous aurons à parler d'abord du mur d'enceinte du palais proprement dit, puis du mur du segment méridional, de la grande avant-cour, enfin de celui du segment septentrional, de la citadelle moyenne; pour terminer, nous décrirons les deux voies d'accès et les murs qui les protègent.

I. LE MUR D'ENCEINTE DU PALAIS

Dans notre cinquième chapitre, nous n'avons pu déterminer les limites du palais qu'au nord, à l'est et au sud ; le mur limitant le côté occidental nous était inconnu. Cette lacune est aujourd'hui comblée dans une certaine mesure. Quoique du côté occidental du palais, les murs soient le plus souvent entièrement détruits, cependant la grande muraille d'enceinte subsiste. Elle est bâtie extérieurement en très gros blocs, mais à l'intérieur on a aussi employé des pierres plus petites. Quelles étaient les dimensions du mur au-dessus du sol du palais? existait-il, à l'ouest comme au nord, un corridor longeant la muraille? Cela est impossible à déterminer, car le mur est détruit à plusieurs mètres au-dessous du sol de la partie supérieure. Inférieurement, dans la portion conservée, la muraille avait, comme on peut le voir sur le plan, une épaisseur considérable; on ne saurait mesurer exactement cette épaissenr, mais, par places, elle atteignait jusqu'à 12 mètres. Dans son angle sud-occidental (en U sur le plan), la muraille renfermait plusieurs chambres semblables à des caveaux, dont le pavement calcaire est encore partiellement bien conservé; ce pavement est situé à 21^{m},90 au-dessus de la mer et à environ 4^{m},50 au-dessous du sol du palais. Ces chambres n'étaient pas recouvertes en pierres, mais en forts madriers; en effet, dans aucune autre partie du palais on ne

reconnait autant qu'ici les traces du grand incendie, qui a détruit la citadelle. Parmi les décombres rouges qui remplissent les chambres, on rencontre encore de gros morceaux de bois, brûlé ou non. Ces chambres étaient sûrement reliées par un escalier de bois aux pièces situées au-dessus, et sans doute ils servaient de celliers pour les provisions, etc. Leur situation en dedans de la grande muraille d'enceinte est indiquée sur le profil (fig. 130) par des lignes ponctuées et la lettre *e*.

Ce qui est digne de remarque, c'est que la muraille occidentale du palais n'est nullement en ligne droite; comme le mur d'enceinte, du côté du nord et de l'est, elle forme toute une série d'angles rentrants et saillants. Cependant ces angles ne sont pas disposés capricieusement; comme on le peut voir sur le plan, ils répondent aux murs intérieurs du palais. *La muraille d'enceinte et le palais dépendent par conséquent étroitement l'une de l'autre ;* c'est là une preuve à l'appui de notre opinion plusieurs fois exprimée, savoir : que le palais et la muraille d'enceinte ont été bâtis en même temps. Pourtant il faut reconnaître que parfois la configuration du rocher sur lequel le mur a été construit a déterminé les saillants de cette muraille; mais à Tirynthe on peut constater qu'en bien des endroits où la forme du rocher n'exigeait absolument point d'angles rentrants on en a construit uniquement à cause de la distribution intérieure du palais.

La muraille d'enceinte occidentale du palais se termine à l'angle G, à l'ouest du *Propylée* K. Là elle s'incline à angle droit et se dirige exactement à l'est vers le *Propylée*. Le palais était donc séparé au sud aussi par une muraille de l'avant-cour F, et ce mur avait été édifié en même temps que le mur occidental du palais, mais un peu plus tôt que le mur d'enceinte de la l'avant-cour.

II. LE MUR D'ENCEINTE DE L'AVANT COUR F.

A l'*ouest* de l'avant-cour, on ne voyait, avant le commencement des dernières fouilles, que de faibles vestiges de muraille ; aussi, sur la planche I, nous n'avons pu indiquer cette muraille qu'hypothétiquement, par des lignes ponctuées. Mais la direction supposée était fausse; en effet, comme le montre le plan 125, la muraille était en réalité

située quelques mètres plus à l'est. Sa faible épaisseur relative a été la raison de sa destruction presque totale. C'est seulement dans sa portion méridionale, là où elle est flanquée par la grosse tour, qu'elle a encore plusieurs mètres de hauteur; au nord, après de longues fouilles, nous n'avons réussi qu'à en dégager deux assises. En cet endroit, l'arête supérieure de la muraille actuelle est à environ 8 à 9 mètres au-dessous du *pavimentum* de l'avant-cour.

L'arête extérieure du mur constitue une ligne brisée, formée de sections droites ayant 10-12 mètres de longueur. Ces faibles déviations de la ligne droite n'ont pas de raisons visibles; la configuration du rocher ne saurait en rendre compte. Dans le voisinage de la tour, le mur a une largeur de 8m,15, mais plus au nord, son épaisseur diminue de moitié (4m,10); en compensation, on a construit à l'intérieur, à une faible distance, un second mur parallèle, large de 1m,65; ce mur, bâti en pierres plus petites, semble avoir été relié au mur extérieur par de courts murs transversaux. Du moins on a pu dégager un de ces murs transversaux. L'espace entre les deux murs, intérieur et extérieur, est actuellement rempli de terre et paraît aussi avoir été comblé dans l'antiquité. On est porté à considérer que le mur intérieur, qui se retrouve, tout à fait analogue, en d'autres points de la forteresse, a servi de fondement à un portique, situé à l'intérieur. le long du mur de la forteresse.

A l'extrémité méridionale du mur occidental, une puissante tour déborde la volée du mur; sa largeur mesure 8m,30, sa longueur 19m,20. Elle est bâtie sur un saillant naturel du rocher de la citadelle; aujourd'hui encore le rocher est à nu sur trois côtés de la tour. Cette tour renferme deux chambres de mêmes dimensions (4m,95 sur 6m,00), séparées par un fort mur de refend de 1m,70 d'épaisseur. Ces chambres étaient par conséquent entièrement isolées; on n'y pouvait parvenir que par en haut, à l'aide d'escaliers de bois ou d'échelles. Sur le mur occidental de la chambre septentrionale, existe vers le côté extérieur un élargissement du mur, qu'au premier abord on est tenté de prendre pour un escalier de pierre venant du dehors. Mais un examen plus attentif montre bientôt que c'est uniquement à la forme du rocher qu'est dû en ce point l'élargissement du mur.

Puisqu'on n'a trouvé dans cette chambre presque pas de pierres, mais presque exclusivement des briques à demi-calcinées et des décombres rouges, le plafond n'a pu être en pierres, comme ceux des chambres B et P; il a dû être formé de forts madriers. Lors de la destruction de la citadelle, les poutres ont pris feu et l'action de la flamme a rougi la portion supérieure de la tour construite en briques crues. Plus tard ces ruines des murs en briques calcinées comblèrent la chambre. Combien la tour avait-elle d'étages? on ne le peut plus savoir. Comme, entre le plancher de la chambre (+ 16^{m},60) et le sol de l'avant-cour (+ 24^{m},50), il y a une différence d'environ 8 mètres, il est à supposer que déjà jusqu'au niveau de l'avant-cour il y avait deux étages.

Pour découvrir la destination des chambres, il serait important de savoir si elles étaient éclairées par une fenêtre. Par malheur, de la paroi occidentale, épaisse de 3^{m},30, il ne reste plus qu'une seule assise au-dessus du sol, et comme les fenêtres n'ont pu être pratiquées que dans les assises supérieures, les ruines ne nous renseignent pas sur ce point. Si ces chambres étaient obscures, elles pourraient avoir servi de citernes, autrement nous devons supposer que c'étaient des prisons ou des magasins pour les vivres. Deux circonstances appuient la première supposition; je les veux mentionner, quoiqu'elles ne soient pas pleinement probantes. Premièrement les murs des deux chambres sont bâtis avec du mortier d'argile, que l'on reconnaît encore fort distinctement, à l'intérieur, entre les pierres. Mais puisque les murs étaient imperméables, les deux chambres peuvent donc bien avoir servi de citernes. Pourtant la conclusion n'est pas rigoureuse, car les dernières fouilles ont montré que, dans presque *tous les murs*, aussi bien dans les murs d'enceinte que dans les murs intérieurs du palais *on s'était servi de mortier d'argile*. Si jusqu'ici on n'avait pas vu trace de mortier dans les murs visibles de la forteresse, si l'on avait trouvé seulement des petites pierres dans les joints, entre les grands blocs, c'est que la pluie a filtré pendant des milliers d'années entre les pierres et a entraîné le mortier. A cette action il faut ajouter le travail de mineur accompli par les myriades de rats et de lézards qui ont, durant des siècles, habité ces murs et ont agi dans le même sens. Presque partout où nous avons dégagé les murs des décombres qui

les recouvraient depuis des siècles, le mortier, faisant liaison, était bien conservé ; la teinte claire de l'argile ou de la terre cuite tranchait même nettement sur la couleur noire de l'humus et le rouge des briques. Deuxièmement, il est à considérer que sans aucun doute il doit y avoir existé dans la citadelle plusieurs réservoirs pour conserver les eaux des pluies (voyez p. 190, 191). Par conséquent, si nous trouvons deux chambres propres par leur construction, leurs dimensions et leur situation à avoir joué le rôle de citernes, nous pouvons avec quelque vraisemblance les considérer comme telles.

Dans la figure 127, à gauche, en *b*, on voit une coupe de la tour ; la partie conservée du mur est teintée en sombre ; la portion restituée est en clair. Le plafond séparant une portion de la hauteur est supposé comme l'indique notre hypothèse précédente.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la muraille méridionale de l'avant-cour avec ses passages voûtés et ses chambres. Depuis longtemps on savait que la muraille méridionale contenait deux galeries, mais on ne savait rien de la forme de ces galeries voûtées, en partie détruites, en partie comblées de décombres toutes les deux.

C'était un point qu'il nous fallait d'abord éclaircir. Mais le déblayement était des plus difficiles. En bien des endroits, le plafond s'était écroulé et les gros blocs qui le constituaient s'étaient tellement intriqués dans l'étroit espace des salles, qu'on avait la plus grande peine à les en enlever. En outre, en beaucoup d'endroits, les portions du plafond encore conservées et les parois latérales encore debout menaçaient de s'écrouler pendant le déblayement. Comme il fallait à tout prix parer à ces accidents, nous dûmes étayer à l'aide de fortes barres de fer les parties du plafond qui menaçaient ruine et consolider les parois avec du ciment. Ce fut seulement quand ces mesures de sûreté eurent été prises que l'on put procéder au déblayement des galeries sans exposer la vie des ouvriers. Mais le résultat de ces travaux nous dédommagea amplement de toutes nos peines et dépenses. A l'intérieur du passage D, encore en partie voûté, il reste neuf degrés d'un escalier descendant ; un peu plus à l'ouest, le passage s'incline à angle droit vers le sud et arrive bientôt dans le passage C, plus large et plus haut. Sur la paroi méridionale de ce dernier passage, s'ouvrent

portes voûtées. Quand nous découvrîmes ces portes, nous crûmes qu'elles débouchaient extérieurement sur le plateau du mur inférieur, mais notre surprise fut grande, quand, au lieu de ce mur, nous trouvâmes cinq chambres distinctes, jadis voûtées en ogive avec de puissants blocs de pierre. Aussitôt, nous allâmes avec quelques ouvriers explorer, dans le mur oriental, la grande galerie (R) déjà connue,

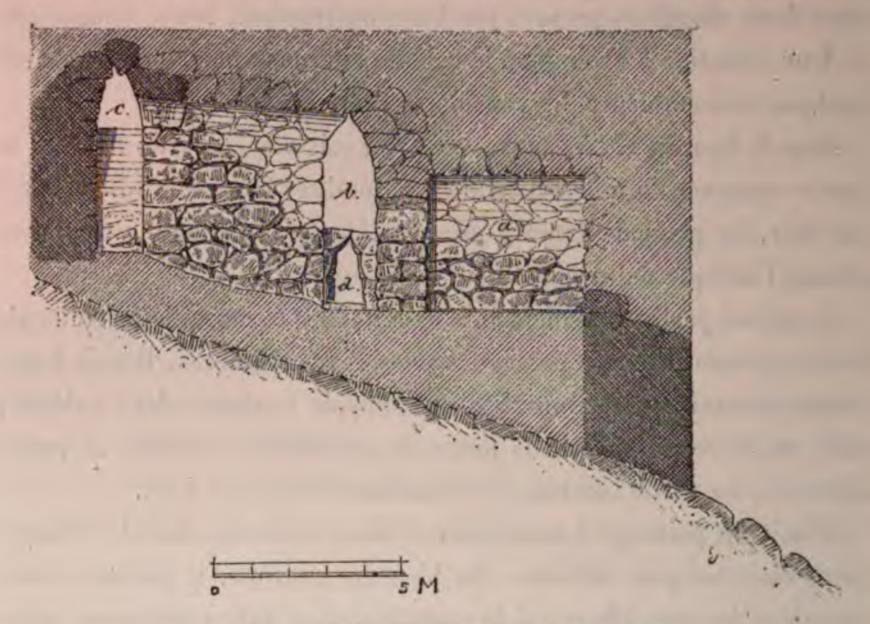


Fig. 126. — Section transversale du mur méridional.
a = Chambre voûtée ; *b* = Galerie ; *c* = Galerie avec escalier ; *d* = Fenêtre de la galerie *b*.

afin de voir, si là aussi, il existait des chambres. Nous vîmes bientôt que, là aussi, les six portes ouvraient dans six chambres voûtées. Du même coup tombait l'explication que nous avions ajoutée (p. 172) à l'essai d'explication du capitaine Steffen à propos de la destination des galeries. Il n'y a pas à Tirynthe de mur inférieur à surface supérieure libre, comme nous l'avions décrit; toute la muraille de soubassement était occupée par des chambres et, sur le plafond voûté de ces chambres, passait le chemin de ronde servant à la défense de la forteresse.

Pour déterminer la destination des chambres et corridors en forme de casemates, il faut d'abord en décrire brièvement la construction. La figure 125 en donne le plan; la figure 126 en reproduit la coupe à travers la muraille méridionale, et l'on en trouvera la coupe longitudinale

dans la figure 127. La coupe transversale (fig. 126) fait voir à droite

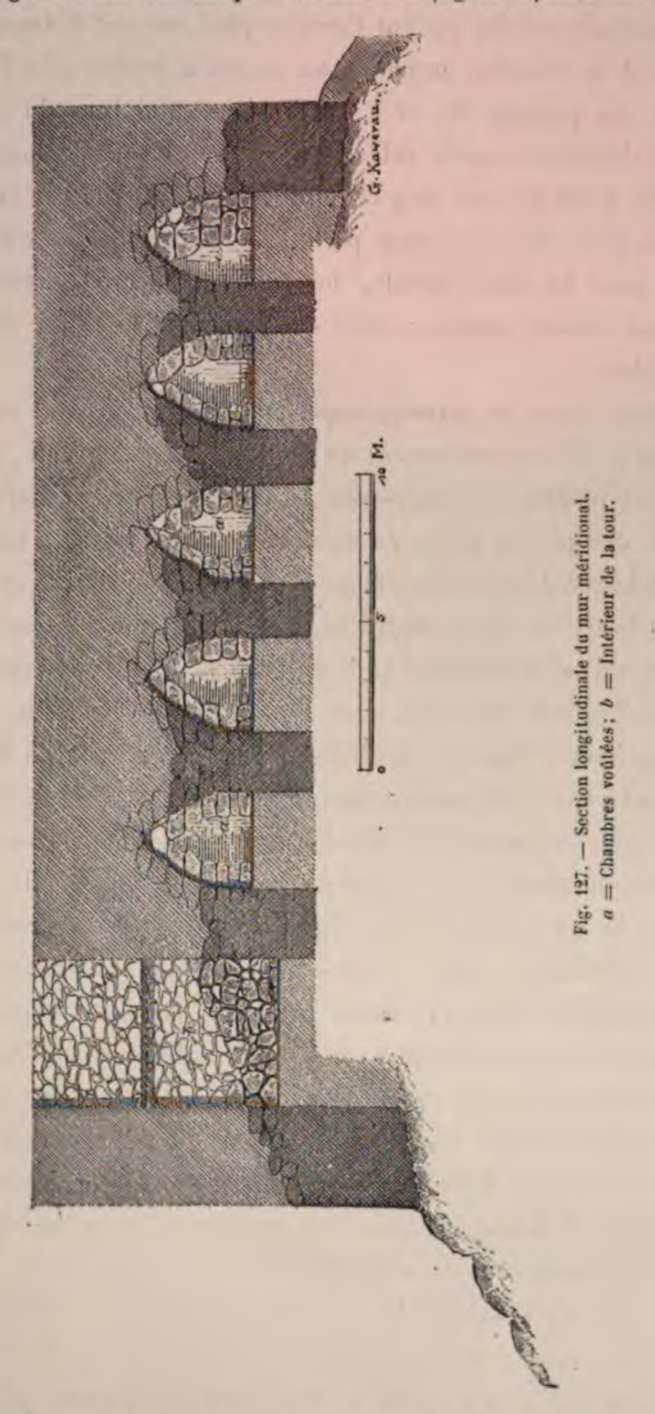


Fig. 127. — Section longitudinale du mur méridional.
a = Chambres voûtées ; *b* = Intérieur de la tour.

celle des cinq chambres qui est au milieu (*a*); elle coupe à gauche

la porte et la grande galerie (*b*) et se prolonge le long du bras nord-sud du second corridor (*c*). Sur l'arrière-plan, on voit à droite la paroi orientale de la chambre moyenne, au milieu la fenêtre (*d*) à l'extrémité orientale du passage (*b*), et à gauche le second bras du corridor *c* avec les degrés d'escalier subsistant encore. La coupe longitudinale (fig. 127) passe par les cinq chambres voûtées (*a*) et par la tour (*b*); on voit la paroi avec ses cinq portes, derrière laquelle est située la galerie. Dans les deux profils, les portions encore conservées sont teintées en nuance sombre; celles que l'on a pu restituer avec sûreté sont en clair.

Les deux bras du *passage supérieur* (D sur le plan) sont larges d'environ 1^{m},35 et contiennent un grand escalier de pierre, par lequel on pouvait monter de l'avant-cour au corridor C. Neuf marches, formées par des pierres plates en calcaire compact grossier sont encore *in situ*. Chaque degré a une rampe d'inclinaison de 0^{m},16 et une profondeur de 0^{m},37. Or, le degré le plus inférieur est encore à 5^{m},20 au-dessus du sol du corridor C, il y devait donc y avoir environ vingt marches, à présent détruites, dans l'intervalle. Précisément, comme il est indiqué sur le plan par des lignes ponctuées, on peut, à l'extrémité la plus inférieure du passage, figurer juste ce nombre de degrés. En haut, si nous estimons en ce point la hauteur de l'avant-cour à environ 25 mètres, il manque à l'escalier environ 18 degrés. Quelle était l'ordonnance de cet escalier? Nous l'ignorons, car nous ne savons en quel point il débouchait dans l'avant-cour. Lors de la construction de l'église byzantine, dont j'ai omis, pour plus de clarté, d'indiquer les fondations sur le nouveau plan, la portion supérieure de l'escalier D a été détruite ainsi que les restes d'antiques constructions de la citadelle subsistant en ce point. La portion inférieure de l'escalier doit avoir été détruite à l'époque byzantine; nous tirons cette conclusion du fait qu'une tombe byzantine et plusieurs poteries de la même époque ont été trouvées au-dessous de sa partie inférieure.

Le corridor C, muni aussi d'un plafond de pierre en ogive, est large de 1^{m},60 dans sa moitié orientale, et seulement de 1^{m},50 dans sa moitié occidentale. Son extrémité occidentale est séparée par un mur épais de 2^{m},50 de la salle A de la tour, située un peu plus bas. A

l'extrémité orientale, le mur de séparation est beaucoup plus épais (4^m,60) et l'on y voit, à quelques centimètres au-dessus du plancher, une *fenêtre* très rétrécie au dehors et ressemblant à une meurtrière. Intérieurement elle a une forme triangulaire, est large de 1^m,30 et haute de 1^m,80. Quelle pouvait être sa largeur sur la face extérieure du mur? On ne peut plus le déterminer, car en ce point la muraille est détruite du côté extérieur; mais, jugeant d'après le rétrécissement de la portion de fenêtre conservée, nous pouvons évaluer la largeur de l'ouverture extérieure de 0^m,10 à 0^m,20. Mais quoique la fenêtre fût au dehors tellement étroite qu'on pouvait la prendre pour une fissure et qu'il était impossible de l'escalader, pourtant, à cause de son élargissement interne, elle suffisait à éclairer le corridor tout entier. Sur la figure 126, on peut voir la coupe de ce corridor; sa largeur est à peu près la même que celle de la galerie orientale (p. 171), mais sa hauteur est plus grande d'un mètre. Des gros blocs calcaires, qui formaient son plafond par encorbellement, la plupart se sont écroulés. La raison principale de cet éboulement est la mauvaise construction de l'épaisse paroi septentrionale, qui à l'intérieur n'était formée que de moellons assez petits réunis par du mortier; une couche de grosses pierres revêtait seulement son parement externe.

Les cinq portes donnant accès dans les chambres sont encore conservées toutes les cinq, mais cependant en partie assez endommagées; leur largeur mesure 1^m,45 (seulement 1^m,25 dans la porte la plus orientale), leur hauteur jusqu'à la couronne de l'arc est d'environ 2^m,80. Chaque porte est pourvue d'un grand seuil de pierre. Nous n'avons rien trouvé qui se rapportât à la fermeture de ces portes.

Des cinq salles, les deux occidentales ont une profondeur de 5^m,30; les trois orientales sont profondes de 4^m,30 ; leur largeur est de 3^m,30; la plus orientale est large seulement de 3^m,05. La profondeur plus grande des deux chambres occidentales est en tout cas déterminée par la saillie, que fait vers le sud l'arête extérieure du mur; la supposition inverse, savoir que la saillie tient à ce qu'on a voulu avoir deux chambres plus grandes me paraît très invraisemblable. Comme le montre la figure 127, le plafond des chambres était formé par l'encorbellement des murs de séparation; les pierres de ces murs débordaient

graduellement de chaque côté jusqu'à ce qu'elles se rencontrassent. Des portions de ce lourd plafond en ogive subsistent encore, la plus grande partie s'en est écroulée et les ruines remplissaient les chambres. Nous avons déblayé quatre chambres, nous en avons laissé une intacte (la deuxième à l'ouest).

Comme les clefs de voûte sont parallèles aux murs mitoyens, les faibles poussées que les plafonds pouvaient exercer sur ces murs se neutralisaient; seuls, les murs extérieurs de la première et de la cinquième chambre avaient à supporter une certaine poussée. Aussi ces murs sont-ils plus épais que les autres ($2^m,75$ au lieu de $1^m,90$). Dans les cinq chambres, le mur extérieur et méridional est fort endommagé; en s'écroulant les plafonds ont entraîné ce mur dans leur ruine. Cependant quelques pierres de taille, seules conservées, des assises les plus inférieures permettent de mesurer l'épaisseur (2^m, 75). Ce mur devait monter jusqu'aux plafonds des chambres et les fermer entièrement de ce côté. On ne peut savoir si des fenêtres étaient pratiquées dans cette paroi pour éclairer les chambres. Mais pourtant, comme le corridor C a une fenêtre, il est assez vraisemblable que chaque chambre en avait une analogue. Naturellement cette fenêtre devait être assez petite pour que du dehors elle fût peu ou point visible.

Si intéressant et important que soit en lui-même ce système de chambres en forme de casemates, il le devient plus encore par ce fait que *des constructions tout à fait du même genre ont été trouvées dans plusieurs colonies phéniciennes* sur la côte septentrionale de l'Afrique, dans les villes puniques de Carthage, Thapsus, Hadrumète, Utique et Thysdrus [1]. J'ai représenté; dans la fig. 129, d'après Perrot et Chipiez,

1. M. le professeur Virchow me signale, d'après le professeur A. Ascherson que, « propos de la manière dont la Carthage punique construisait les murs et de la destination des chambres qui y étaient logées, nous avons le témoignage d'un écrivain de l'antiquité. L'Alexandrin Appianos (*Hist. romana*, I, éd. Bekker, 1842, p. 220, 1-8), s'appuyant sans doute sur le récit perdu de *Polybe*, qui, on le sait, était dans la suite de Scipion le Jeune et un témoin oculaire de la prise et destruction de Carthage. Appianos décrit comme suit cette curieuse et importante architecture : « La portion supérieure de chacun des (triples) murs était garnie d'un toit double, et dans les pièces couvertes il y avait 300 éléphants et des magasins pour loger leur fourrage; au-dessus étaient des écuries pour 4000 chevaux avec des granges pour le fourrage vert et l'orge, ainsi que des quartiers pour 20 000 hommes d'infanterie et 4000 cavaliers. Toute cette force militaire se logeait dans les murailles : διώροφον δ' ἦν ἕκαστον τείχους τὸ ὕψος καὶ ἐν αὐτῷ κοίλῳ τε ὄντι καὶ στεγανῷ κάτω μὲν ἐστάθμευον ἐλέφαντες τριακόσιοι, καὶ θησαυροὶ

(*Hist. de l'art*, III, p. 351) une partie du plan du mur de Byrsa (l'acropole de Carthage) et, à titre de comparaison, j'ai ajouté une portion, dessinée à la même échelle, du plan du mur oriental de Tirynthe. Bien qu'à Byrsa les chambres soient situées vers l'intérieur de la citadelle et ne soient pas quadrangulaires, mais rondes, on ne peut pourtant méconnaître la grande analogie de toute la construction[1]. La concordance va même si loin que la longueur et la largeur des chambres de Byrsa sont presque exactement celles des deux chambres moyennes de la muraille méridionale de Tirynthe (largeur 3m,30, sur 4m,20 de profondeur). On n'oserait pas considérer comme fortuite une si frappante analogie. Il y a là sûrement une relation intime. Ou bien ce sont des Phéniciens, qui, aussi bien dans l'Afrique septentrionale que dans la plaine d'Argos, ont construit les murs des citadelles, ou bien nous avons là une disposition architecturale qui, après avoir été découverte dans une haute antiquité par un peuple quelconque, est devenue peu à peu typique et a été exécutée de la même manière par divers peuples. Il est vrai que Strabon rapporte que les Cyclopes, les constructeurs de Tirynthe, étaient venus de la Lycie. Par conséquent les anciens ne savaient pas que des architectes phéniciens eussent bâti Tirynthe. Pourtant je préfère la première hypothèse. Tant qu'en Lycie ou en un autre point de l'Asie Mineure non visité par les Phéniciens, on n'aura pas rencontré un système analogue de casemates, la concordance, entre Tirynthe et Byrsa doit, dans mon opinion, prouver que l'une et l'autre ont été construites par les Phéniciens.

Le mode de construction des murs de Byrsa semble toutefois, d'après les données de Beulé, qui les a découverts, être plus savant que celui des fortifications de Tirynthe, mais cela peut tenir premièrement et en partie au moins à la différence des matériaux (les murs de Tirynthe sont en calcaire compact, ceux de Byrsa en tuf mou) ; secondement, une différence de quelques siècles entre les époques de la construction des deux citadelles ne contredirait nullement notre hypothèse.

Jadis on ne connaissait, comme à Tirynthe, que les galeries, et bien

παρέκειντο αὐτοῖς τῶν τροφῶν, ἱπποστάσια δ' ὑπὲρ αὐτοὺς ἦν τετρακισχιλίοις ἵπποις καὶ ταμιεῖα χιλοῦ τε καὶ κριθῆς, ἀνδράσι τε καταγωγαὶ πεζοῖς μὲν ἐς δισμυρίους ἱππεῦσι δὲ ἐς τετρακισχιλίους τοσήδε παρασκευὴ πολέμου διετέτακτο σταθμεύειν ἐν τοῖς τείχεσι μόνοις. »" Henri SCHLIEMANN.

des discussions se sont engagées à leur sujet, mais aujourd'hui, après la découverte des chambres, les débats relativement à la destination de ces pièces souterraines doivent cesser. On ne peut plus songer à leur attribuer un rôle dans la défense; en effet, même en supposant que chaque pièce était pourvue d'une meurtrière, cela ne donnerait pour toute la muraille méridionale que six postes pour six combattants. Pour

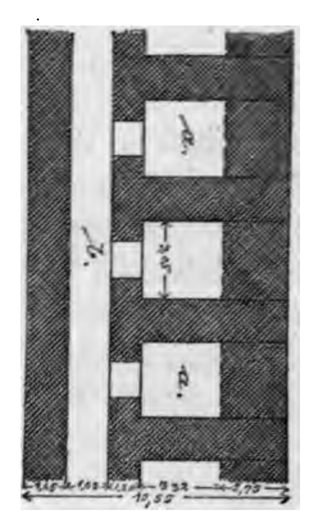


Fig. 128. — Plan du mur oriental de Tirynthe.
a = Chambres voûtées; *b* = Galerie.



Fig. 129. — Plan du mur de Byrsa.
a = Chambres voûtées; *b* = Galerie.

si peu, on n'aurait pas édifié une construction de cette importance! Chambres et corridors n'ont pu être que des *magasins* souterrains, dans lesquels on pouvait mettre en sûreté des vivres de toute sorte et d'autres objets.

Beulé (*Fouilles de Carthage*, p. 60) a assigné une telle destination aux chambres des murs de Byrsa. Au contraire Perrot (*Histoire de l'Art*, III, p. 352) est d'un avis différent, à l'exemple d'autres savants français (Daux, *Recherches sur les origines des emporia phéniciens* p. 190-192, et Graux, *Note sur les fortifications de Carthage*, p. 196), il voit dans les pièces souterraines des citernes. Cette hypothèse me semble manquer de justesse et, pour Tirynthe, elle est absolument insoutenable. Premièrement, jamais encore on n'a donné à un réservoir la forme des pièces souterraines de Tirynthe et de l'Afrique septentrionale. Si l'on a besoin de citerne, ou l'on construit un réservoir

unique, ou bien, si l'on construit plusieurs bassins, on le fait de telle sorte que l'un d'entre eux puisse rester plein, quand un autre sera vide. Deuxièmement l'existence d'une fenêtre dans la galerie de Tirynthe est en contradiction décisive, inconciliable avec l'idée d'une citerne. Troisièmement les portes avec leurs seuils de pierre et le superbe escalier aussi en pierre ne conviennent guère à des citernes. Au contraire, le plan de ces constructions convient parfaitement à des magasins ; chaque chambre souterraine pouvait très bien servir à abriter des objets divers, avoir son utilisation spéciale.

Au-dessus des chambres et corridors, les parois se réunissaient pour constituer une massive muraille ayant l'énorme épaisseur de 17^{m},50. Qu'y avait-il sur le plateau formé par ce large mur? Étaient-ce des magasins, des habitations? Y avait-il seulement un large chemin de ronde? A ces questions on ne peut faire aucune réponse certaine. Quelques restes de murs anciens peuvent faire songer à la première supposition. Un portique à colonnes (E) semble avoir été adossé à la face interne de la muraille, du moins il existe en ce point quelques fondations qui paraissent avoir été destinées à des colonnes.

Sur le *côté oriental de la grande avant-cour*, la muraille de la forteresse s'élève encore au dehors de quelques mètres et là aussi forme plusieurs angles fort accusés. C'est dans un de ces angles rentrants (en Ξ, fig. 125) que l'on a trouvé amoncelées les figurines en terre cuite décrites par le docteur Kœpp (p. 340 sqq.). Là encore la muraille est composée de deux pans de murs parallèles, dont l'extérieur a 4^{m},20 de largeur; l'intérieur, bâti en petites pierres, n'a qu'un mètre d'épaisseur. En arrière du petit portique à colonnes J, nous avons déblayé l'intervalle entre les deux murs jusqu'au roc, à une profondeur de 3 mètres; cet espace était rempli de gravois, vraisemblablement depuis l'époque de la construction. La partie septentrionale de la muraille de l'est est occupée par le grand *Propylée* (H), que nous avons déjà décrit dans le cinquième chapitre.

III. LE MUR D'ENCEINTE DE LA CITADELLE MOYENNE Z.

La portion moyenne de la citadelle, que, par opposition à la grande avant-cour, on peut appeler la cour postérieure, est située au sud du

palais et en moyenne de 2 à 3 mètres plus bas que son *pavimentum*. Le *mur qui la limite au sud* est le mur septentrional du palais, qui a déjà été décrit, et contient le petit escalier en pierre X. A l'*est*, la forteresse moyenne est limitée par un mur épais de 6ᵐ,50, qui la sépare de la rampe principale. Ce mur semble avoir été percé d'une porte dans sa partie septentrionale, mais pour s'en assurer il faudrait écarter les nombreux blocs de pierre entassés en ce point. C'est l'épaisse muraille, séparant la citadelle supérieure de la citadelle inférieure, qui clôt au *nord* la cour postérieure. Une grande partie de cette muraille est encore couverte de terre et de broussailles et ne pourra être entièrement déblayée qu'avec la citadelle inférieure; je l'ai indiquée, dans le plan n° 125, par une teinte claire. Peut être est-elle composée de deux murs parallèles séparés par un étroit espace. A l'*ouest*, la cour postérieure est limitée dans sa moitié septentrionale par un mur épais de 5ᵐ,55, en avant duquel on avait bâti une puissante tour (W) de 11ᵐ,60 de largeur, sur une profondeur de 8ᵐ,05. Cette tour est malheureusement fort endommagée, de sorte qu'on ne peut décider sûrement si, comme il semble, elle contenait une chambre intérieure de même que la tour A. Immédiatement au sud de cette tour, on a trouvé une petite citerne (V) dont les parois et le plancher sont encore en partie recouverts d'un enduit d'argile : cette citerne est large de 2 mètres à 2ᵐ,20 et profonde d'environ 3 mètres; son plancher est à 16ᵐ,85 au-dessus de la mer. Tour et citerne limitent au nord le grand escalier de pierre, que nous décrirons dans le paragraphe suivant.

La limite sud-occidentale de la cour postérieure est formée par un mur épais seulement de 2 mètres, mais dont les fondations s'élargissent en dedans de 3 mètres. Entre ce mur et la petite citerne (V) se trouve le mur de clôture (Y) encore plus mince et très bas. C'était vraisemblablement en ce point que la route du grand escalier atteignait la citadelle moyenne.

IV. ISSUES ACCESSOIRES DE LA CITADELLE.

En dehors de la rampe carrossable menant à la forteresse, à l'est, les nouvelles fouilles ont mis au jour, du côté occidental, un passage

accessoire, praticable seulement pour les piétons. Nous l'avons déjà

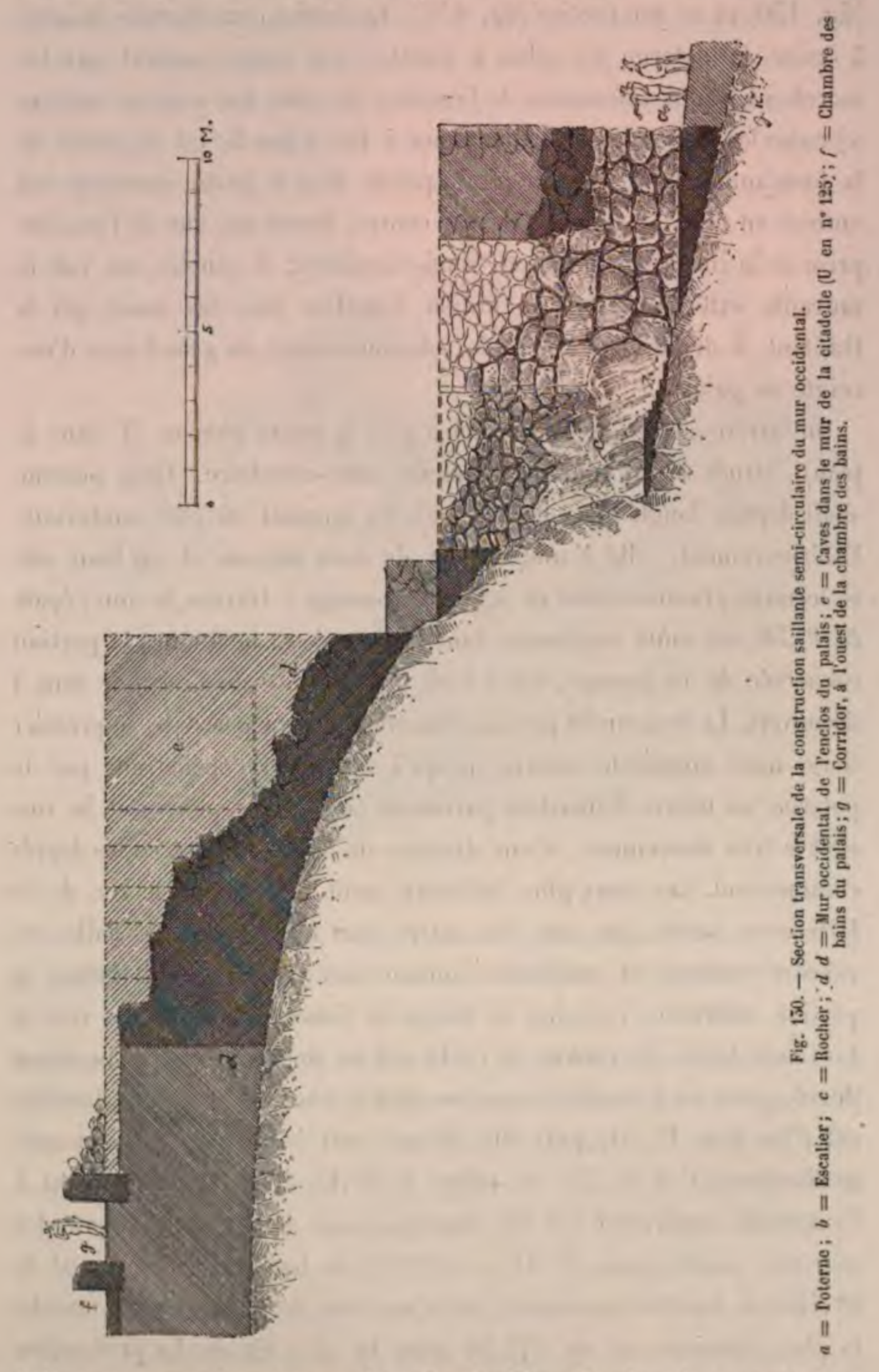


Fig. 150. — Section transversale de la construction saillante semi-circulaire du mur occidental.

a = Poterne; *b* = Escalier; *c* = Rocher; *d d* = Mur occidental de l'enclos du palais; *e* = Caves dans le mur de la citadelle (U en n° 125); *f* = Chambre des bains du palais; *g* = Corridor, à l'ouest de la chambre des bains.

brièvement mentionné en parlant des fouilles. Sa situation et sa forme

sont indiquées sur le plan (fig. 125), par une coupe transversale (fig. 130) et en perspective (fig. 131). La section transversale montre à droite la poterne (*a*), plus à gauche une coupe passant par les marches les plus inférieures de l'escalier (*b*), avec une vue des rochers (*c*) entre lesquels passe l'escalier; tout à fait à gauche est un profil de la forte muraille occidentale (*d*) du palais, dont la partie conservée est ombrée en noir. La figure 131, par contre, donne une vue de l'escalier prise de la surface de l'annexe semi-circulaire; à gauche, on voit la muraille extérieure (*a*), au milieu l'escalier avec les murs qui la limitent, à droite et en haut le commencement du grand mur d'enceinte du palais (*d*).

On arrive au passage accessoire près la petite poterne (T dans le plan), située au milieu de l'annexe semi-circulaire. Cette poterne était depuis longtemps connue, mais on ignorait où elle conduisait. Extérieurement, elle a une largeur de deux mètres, et en haut elle se termine graduellement en ogive. Le passage à travers le mur, épais de 7^m,50, est voûté seulement dans le tiers de sa longueur; la portion conservée de ce passage, aussi bien que le reste de l'escalier sont à découvert. La largeur du passage diminue quelque peu dans le premier tiers, mais augmente ensuite jusqu'à 3^m,20. En pénétrant par la poterne, on trouve d'abord un pavement en grosses pierres et la voie s'élève très doucement; à une distance de 5^m,40 de l'entrée les degrés commencent. Les deux plus inférieurs sont taillés dans le roc de la forteresse, tandis que tous les autres sont formés par des dalles en calcaire compact et construits comme ceux du passage D. Dans sa portion inférieure l'escalier se dirige de l'ouest à l'est; mais vers le huitième degré, il s'incline et va du sud au nord. Jusqu'au vingtième degré, point où l'escalier s'encaisse dans le roc, sa largeur en lumière est d'environ 1^m,50; puis elle atteint tout à coup 2^m,30, retombe graduellement à 1^m,75, se relève à 2^m,15 et arrive finalement à l'extrémité supérieure (au 65e degré) à avoir 1^m,65. La hauteur des marches oscille entre 0^m,10 et 0^m,17; la hauteur moyenne est de 0^m,135; la hauteur au-dessus de la mer est de 8^m,72 pour la marche la plus inférieure et de 17^m,50 pour la plus élevée. La profondeur moyenne des degrés est de 0^m,45.

Malheureusement au-dessus du soixante-cinq degré, aucune marche n'est plus *in situ; pour le reste de l'escalier, la direction resterait donc douteuse*, s'il n'existait à 10 mètres environ au nord de la dernière marche un mur, dans lequel on reconnaît à n'en pas douter un morceau des fondations de l'escalier. La situation de ce mur est telle que l'escalier a dû nécessairement y passer. Par conséquent dans notre plan (fig. 125),



Fig. 131. — Coup d'œil du haut de la construction semi-circulaire saillante sur l'escalier latéral.

a = Mur extérieur de la citadelle; *b* = rocher; *c* = Mur dominant l'escalier; *d* = Mur d'enclos du palais.

nous avons fait passer par ce mur les lignes ponctuées indiquant la direction du passage. Par malheur, ces fondations ne sont conservées que sur une longueur de $6^m,50$; plus loin toute trace de l'escalier disparaît. Nous en sommes donc réduits à des conjectures quand il s'agit de trouver le point terminal de cette voie d'accès. Tout d'abord il est évident que l'escalier ne pouvait pas se prolonger plus au nord; en effet de ce côté la petite citerne V barre la route; il n'a pas pu se diriger au nord-est, car, à l'est de la citerne, le mur est conservé et a une hauteur assez grande pour que l'escalier ne pût pas le franchir.

C'est donc vers l'est que la voie a dû s'incliner et franchir le mince mur Y. L'arête supérieure de ce dernier mur n'est qu'à 22m,24 au-dessus du niveau de la mer, hauteur que l'escalier a pu facilement atteindre. Je soupçonne que le mur Y représente le reste d'un portail par lequel on pénétrait dans la cour postérieure du palais. Pour entrer dans le palais même, on se servait du petit escalier X, que les fouilles de l'année précédente nous ont déjà fait connaître.

Du point où se termine aujourd'hui le grand escalier, au soixante-cinquième degré, une voie plus étroite semble s'être détachée à droite; par cette voie, en rétrogradant mais en restant à la même hauteur, on pouvait atteindre l'annexe semi-circulaire. Cette supposition repose sur l'observation, savoir que la paroi orientale de l'escalier se maintient toujours au moins à deux mètres du haut mur de revêtement occidental du palais, et que l'arête du mur Φ, dont le bras oriental était peut-être un mur de soutènement de cette même voie, se trouve juste à la même hauteur que le soixante-cinquième degré. Comment était la surface de l'annexe semi-circulaire, que l'on pouvait aborder par cette voie? Nous l'ignorons entièrement. Je remarquerai seulement que le point le plus haut et aujourd'hui conservé de l'annexe (+ 17m,46) est encore à neuf mètres au-dessous du sol du palais; il est donc difficile d'admettre que l'annexe atteignait la hauteur du palais. Vraisemblablement l'annexe n'a pas dû s'élever beaucoup plus haut qu'il n'est indiqué dans le profil (fig. 130).

Il importe aussi de remarquer que dans l'angle rentrant du mur Φ on a trouvé une très grande quantité de fragments de très anciens vases, d'anciennes peintures murales et d'autres objets. L'angle tout entier était rempli de ces objets divers, tout autant que l'était la chambre décrite page 219, près de la salle des bains; ce devait être dans l'antiquité un lieu de débarras où l'on jetait les tessons, les fragments d'enduit tombés des murs, etc.

Si, en terminant, nous nous demandons pourquoi l'architecte de Tirynthe a cru devoir, malgré l'existence de la principale voie d'accès de la citadelle, à l'est, ménager encore une entrée accessoire à l'ouest, nous ne pouvons douter qu'il n'ait obéi surtout à des motifs ayant trait à la défense de la place. Mais, même en temps de paix, pour les besoins de

la vie journalière, une issue du côté de la mer était fort désirable. Quoi qu'il en soit, l'architecte avait parfaitement résolu le problème. En effet, l'escalier montait, par la voie la plus courte, à la cour postérieure du palais, en s'accolant étroitement au rocher et à la muraille de la forteresse ; aussi était-il protégé par une forte muraille, suivant exactement sa direction, contre toute attaque de l'ennemi. La position et l'épaisseur de ce mur sont indiquées sur le plan.

V. — LA PRINCIPALE VOIE D'ACCÈS DE LA CITADELLE

Notre cinquième chapitre (p. 174 sqq.) a déjà renseigné le lecteur au sujet de la principale voie d'accès, située sur le côté oriental de la citadelle supérieure. C'était la seule route par laquelle les chars et les chevaux pouvaient pénétrer dans la citadelle supérieure. Afin de pouvoir franchir en pente douce la hauteur considérable de 20 mètres, l'architecte fit partir la rampe d'accès d'un point aussi éloigné que possible dans le nord, il lui fit longer toute la face orientale de la citadelle supérieure, et la fit aboutir dans l'avant-cour, à l'extrémité méridionale de la forteresse. La première portion de cette route était une rampe soutenue par un épais mur; elle était située en dehors de la forteresse, et n'était protégée par aucune muraille. Au contraire, la portion supérieure de la route était couverte par un mur extérieur. A part quelques détails mal éclaircis encore, la disposition de ce mur est aujourd'hui connue dans son ensemble, comme le montre le plan 125.

La portion la plus importante de ce pan de muraille est celle qui renferme l'imposante *galerie* (R). Comme nous l'avons précédemment indiqué, six *chambres* (P) sont à l'extérieur contiguës à cette galerie. Par leur disposition, par leur mode de construction, ces chambres ressemblent entièrement à celles du mur méridional ; elles en diffèrent un peu par les dimensions. Ainsi elles ont en moyenne 3ᵐ,05 et leurs murs de séparation mesurent 1ᵐ,70, tandis que, dans la muraille méridionale, les dimensions correspondantes sont 3ᵐ,30 et 1ᵐ,90. On ne peut malheureusement pas déterminer la profondeur des chambres, car dans aucune d'entre elles il ne subsiste plus la moindre trace du mur de clôture. Nous avons pour cette raison indiqué sur notre

plan le mur de clôture par des hachures claires. Cependant nous pouvons mesurer la profondeur des chambres en y comprenant le mur extérieur (ce mesurage est de 6^m,05), et nous devons admettre que le mur de clôture était à peu près aussi épais que celui des chambres de la muraille méridionale (2^m,75); par conséquent la profondeur probable des chambres est 6^m,05 — 2^m,75 = 3^m,30.

Le profil reconstruit du ***mur oriental***, tel qu'il est donné en bas et à gauche de la planche III, doit être maintenant complété; il faudrait placer sur le mur inférieur une coupe passant par les chambres, analogue à la coupe transversale de la muraille méridionale (fig. 126). Nous avons renoncé à faire cette restitution et à donner une nouvelle coupe transversale du mur oriental, car tout point de repère nous manque pour en déterminer la limite supérieure, et l'objet de ce livre n'est pas de donner des reproductions fantaisistes. Qu'il ait existé un portique à colonnes sur la muraille, cela est attesté par l'existence des bases de colonnes, mais où était située la paroi postérieure de ce portique? Y avait-il en outre sur le couronnement de la muraille des chambres et un chemin de ronde avec parapet? Tout cela est parfaitement inconnu.

Dans la figure 132, nous donnons *une vue de l'état actuel de la galerie orientale* (R), qui est conservée. Le regard plonge du sud dans la galerie. A droite, sur la paroi de la galerie on distingue six portes (*a*) conduisant aux chambres; par la première porte le regard pénètre dans une de ces chambres et l'on aperçoit un fragment du mur de séparation (*b*) entre la première et la deuxième chambre, La dernière porte est immédiatement contiguë au mur postérieur de clôture.

Au sud de ces magasins, le mur renferme un espace rectangulaire (Q), qui n'est accessible d'aucun côté et qui par conséquent devait être une *citerne*. Cette chambre n'a été découverte que dans les derniers jours des fouilles et, pour cette raison, n'a pu être complètement déblayée. Comme la citerne V, elle était presque exclusivement remplie de débris de briques rouges.

Le sol des chambres étant à environ 3^m,30 au-dessous du seuil du grand *Propylée*, il devait exister anciennement dans la muraille orientale un *escalier* conduisant aux magasins. Par analogie avec l'escalier

existant dans la muraille méridionale, nous devons admettre que cet



Fig. 152. — Coup d'œil dans la galerie du mur oriental.
a = Les portes aux chambres ; *b* = Mur mitoyen des chambres.

escalier montait, à partir de la porte Σ, vers l'ouest, le long du mur découvert et aboutissait peut-être dans le petit portique à colonnes (J).

Les deux magasins, aussi bien celui de la muraille orientale que celui de la muraille méridionale, étaient donc en communication directe avec la grande avant-cour. Mais nous n'avons pas trouvé la moindre trace de cet escalier, car cette portion du mur de la forteresse est tout particulièrement endommagée. Quelques fragments de murs, que, sur le plan I, nous avons dessinés à cet endroit, sont modernes, ainsi que l'ont montré les nouvelles fouilles; ils ont vraisemblablement été bâtis par les pasteurs, car ils n'ont pas de fondements. Il fallait donc, pour le moment, se borner à indiquer la muraille par des lignes ponctuées. Pour découvrir le reste du mur de la citadelle, il faudra fouiller plus profondément encore qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

La grande destruction de presque tous les murs anciens en cet endroit s'explique peut-être d'ailleurs par cette circonstance que, pendant des siècles, le magasin de la muraille orientale a servi d'étable pour les brebis et que, dans ce but on avait pratiqué un passage, venant du sud, en détruisant les antiques murailles. Un fait prouve combien les pasteurs de l'Argolide ont toujours recherché la fraîcheur des abris souterrains; en effet presque tous les angles tranchants des assises de pierre inférieures, dans l'intérieur de la galerie, ont été usés par les moutons, et la surface externe de plusieurs pierres a été complétement polie.

Qu'il n'ait jamais existé d'entrée principale dans l'angle sud-oriental de la citadelle, nous l'avons déjà établi dans le cinquième chapitre (p. 174). Les nouvelles fouilles n'ont fait que confirmer notre assertion. S'il y a jamais eu en ce point une issue, ce ne peut avoir été, à cause de la grande différence des niveaux, qu'un escalier à plusieurs révolutions ; ce ne pouvait donc être qu'une issue accessoire. Mais très vraisemblablement il n'y a jamais eu d'issue d'aucun genre dans l'angle sud-est de la citadelle.

B. REMARQUES TECHNIQUES

Pour construire les épaisses murailles de la forteresse et les murs plus minces du palais, on s'est surtout servi de *calcaire compact* pris dans les carrières des deux montagnes voisines de Tirynthe. Il existe

deux variétés de cette pierre, l'une gris clair, l'autre rougeâtre à l'intérieur. La première variété est très dure, extraordinairement résistante aux intempéries; au contraire il arrive, avec le cours des siècles, que nombre de pierres rouges deviennent entièrement friables et incapables de supporter une charge. Il faut donc vraisemblablement attribuer à ces pierres de calcaire rouge l'écroulement de la plupart des plafonds et la destruction de beaucoup de murs; l'effritement d'une seule pierre suffisait pour déterminer l'éboulement de tout ce qui était au-dessus d'elle et par suite la ruine de toute la portion supérieure du mur. Pour cette raison nous avons, dans plusieurs angles, remplacé des pierres avariées en calaire rouge par une maçonnerie cimentée.



Fig. 133. — Pierre avec trou foré.



Fig. 134. — Pierre avec trou foré.

Dans les antiques carrières de Tirynthe, on se servait vraisemblablement de coins en métal ou simplement de pics pour détacher les blocs du rocher, formé de couches assez régulières et lâchement unies. Mais il y avait d'autres procédés pour débiter la pierre, ainsi que l'attestent des *trous forés* dans quelques-uns des blocs de la muraille. Deux de ces pierres sont représentées dans les figures 133 et 134. Dans l'une de ces pierres, le trou est situé au milieu de l'une des faces; il se trouve juste sur un angle, dans l'autre. Nous pensons que ces trous aussi bien que les trous pour les gonds pratiqués dans les blocs des *antæ* étaient forés avec des tarières creuses; après le forage, on les comblait avec des baguettes de bois; ces baguettes étaient ensuite arrosées, se gonflaient en s'humectant et faisaient éclater la pierre.

Quant au *dressage* des gros blocs, c'est seulement aujourd'hui et en examinant les pans de muraille peu détériorés et récemment déblayés que l'on y peut reconnaître des traces d'une taille moins incomplète

qu'on ne l'a pensé généralement. En effet avant d'être utilisées, presque toutes les pierres étaient travaillées, tantôt sur une, tantôt sur plusieurs de leurs faces ; cette façon leur était donnée avec un marteau pointu et de cette manière on arrivait tantôt à leur donner une assiette plus solide, tantôt à aplanir complètement leur face externe. Il ne saurait donc plus être question, relativement aux murailles de Tirynthe, de pierres non travaillées ; c'était seulement des pierres peu travaillées.

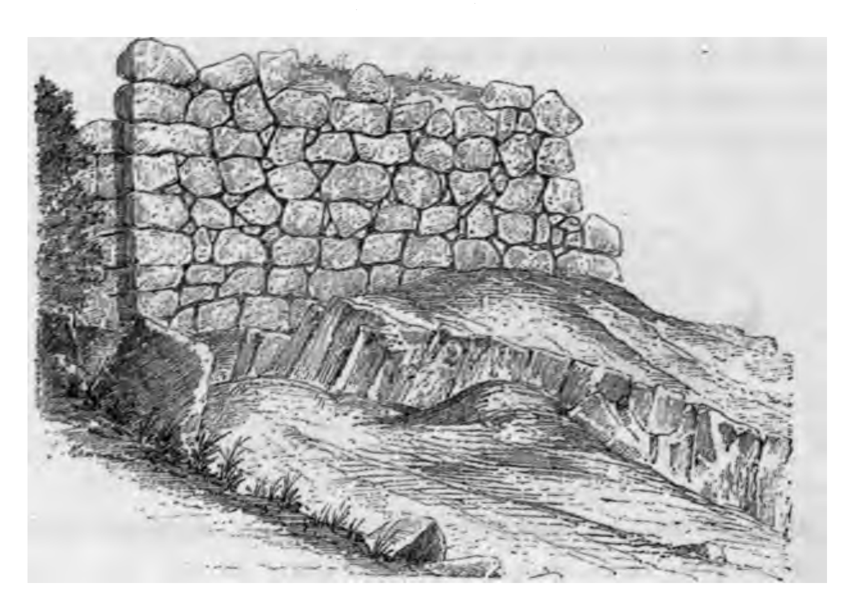


Fig 155. — Portion du mur occidental de la citadelle.

En parlant de la tour A (p. 298), nous avons déjà signalé un fait important, savoir, que *tous les murs de Tirynthe* ont été liés avec un *mortier d'argile;* dans les joints où ce mortier n'existe plus aujourd'hui, c'est qu'il a été enlevé par les pluies ou de toute autre manière. C'est seulement dans quelques fondations, que les pierres semblent être assemblées sans mortier.

Dans les murailles extérieures la *stratification horizontale* des blocs de pierre a été obtenue plus régulièrement qu'on ne le croit généralement. Presque partout on constate que les assises gardent assez bien l'horizontalité. Un segment de la muraille occidentale, représenté dans la figure 155, est un exemple caractéristique de ce mode régulier de construction. Une seconde figure (fig. 156) montre au contraire

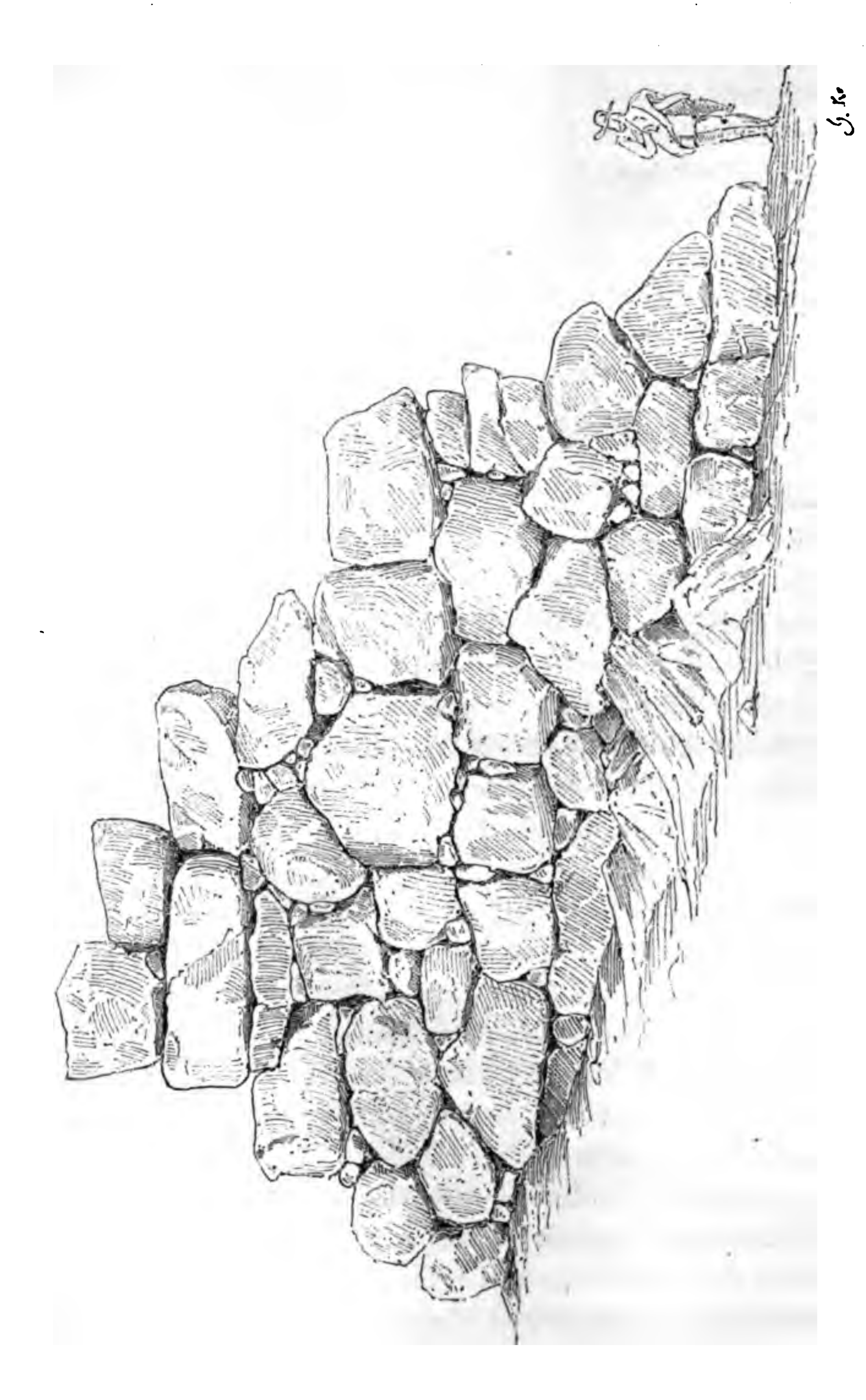


Fig. 136. — Portion du mur occidental de la citadelle.

un autre pan de muraille où les assises n'ont point d'ordonnance générale, où leur liaison est irrégulière.

Relativement à *l'emploi de la scie*, dont on s'est servi pour travailler la pierre à l'intérieur du palais, nous avons, sur un seuil (au sud de la chambre des bains), observé qu'avant de recourir à la scie, on plaçait la pierre à la place qu'elle devait occuper. En effet le trait de scie, que l'on observe sur ce seuil, se continue sur une pierre contiguë appartenant aux fondations.

C. COMPLÉMENT DU CHAPITRE V

L'AUTEL DANS LA COUR D'HABITATION DES HOMMES

En parlant du chapiteau dorique (p. 274 sqq.), j'ai mentionné un mur grossier et moins ancien, traversant la grande cour et dans lequel le chapiteau était logé. Comme ce mur ne descendait pas même jusqu'au pavement de la cour, il nous parut très récent, peut-être même d'origine moderne. Nous n'hésitâmes donc pas à le démolir ; seulement nous en conservâmes un morceau attenant à l'autel, afin que les explorateurs futurs de Tirynthe pussent se rendre compte de la forme et de la situation de ce mur. Ce débris de mur, qui recouvrait une assez large couche de terre, nous a masqué, durant l'année dernière, une importante partie de l'autel.

Durant les fouilles de cette année, je remarquai, après une forte pluie, qu'il existait au milieu de l'autel au-dessous du mur en question quelques pierres arrondies. Je fis aussitôt abattre ce mur, et nous fûmes surpris de découvrir une ouverture circulaire, entourée d'une bordure de pierres de grès de 1m,16 à 1m,21 de diamètre. Tout d'abord nous crûmes que notre autel était simplement une citerne ou un puits. Mais, quand nous eûmes déblayé l'ouverture centrale, nous vîmes que la maçonnerie circulaire ne descendait qu'à une profondeur de 0m,90. Plus bas, il n'y avait ni mur ni pavement artificiel. Du moment où la cavité n'était sûrement ni une citerne ni un puits, ce ne pouvait être qu'une fosse pour les sacrifices. Pas d'autre explication possible.

L'aspect actuel de cet ouvrage en maçonnerie est représenté dans les

deux figures 137 et 138 ; en plan dans la première, en coupe dans la seconde. Les pierres composant la bordure indiquée dans le plan sont

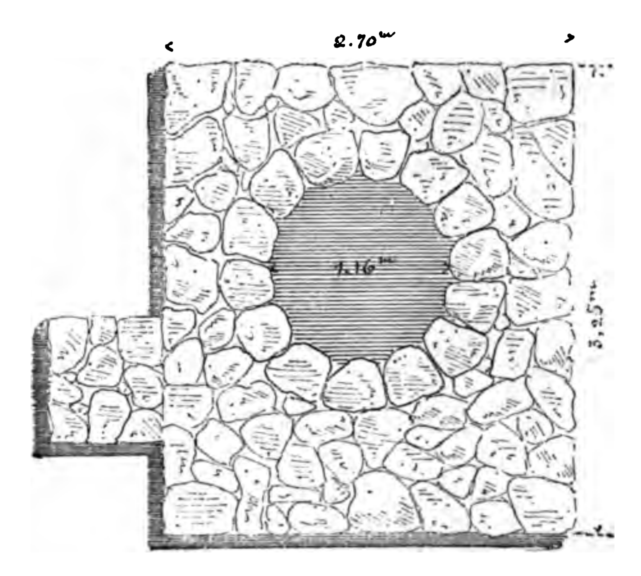


Fig. 137. — Plan de l'autel (fosse de sacrifice).

en grès ; le rectangle entourant cet anneau est constitué par de petites plaques en calcaire compact. Le premier semble être plus ancien que

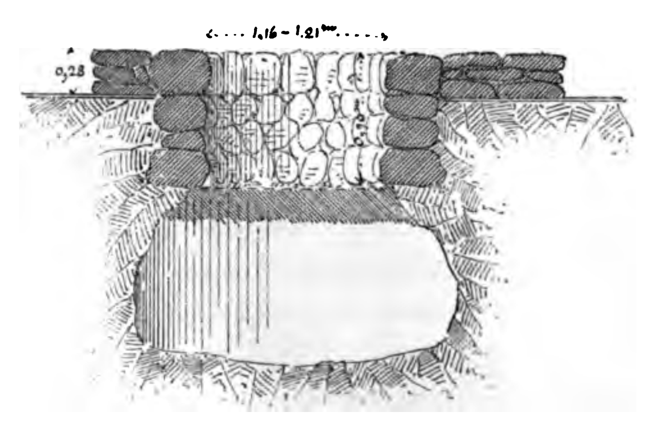


Fig. 138. — Section transversale de la fosse de sacrifice.

le second ; en effet, comme on le voit sur la coupe, le pavement de la cour se prolonge au-dessous du bord externe de la maçonnerie en calcaire compact.

Pour bien faire apprécier la valeur de cette découverte, je rappellerai seulement que des fosses à sacrifice du même genre ont été trouvées dans l'Asclépieion d'Athènes (Köhler, *Mitth. des Deutschen Archaeol. Instit., Athens*, II, p. 233) et en Samothrace (*Unters. auf Samoth.*, I. p. 20 et II, p. 21).

II. — LE PROPYLÉE DE LA COUR DES HOMMES

K. DANS LE PLAN N° 125.

En décrivant ce *Propylée* (p. 188), nous avons déclaré que dans son vestibule méridional il n'y avait aucune base de colonne *in situ*. Les pluies d'hiver ayant nettoyé à fond les murs, on peut voir maintenant que, des deux bases de colonnes, celle de l'est existe encore. Elle est toutefois fort avariée et à peine reconnaissable; pourtant son identité ne me paraît pas douteuse. Cette découverte complète notre restauration du *Propylée*. Au sud du vestibule, il y avait probablement un ou deux degrés; c'est la meilleure manière de comprendre le but des fondations qui se trouvent au sud en avant des colonnes.

III. — LE MÉGARON DES HOMMES.

M. le Dr Philios, qui, durant l'hiver dernier, fit, par ordre du gouvernement grec et dans un but de conservation, couvrir le pavement du palais d'une couche de terre de 10 à 20 centimètres, me fit remarquer qu'il y avait dans l'intérieur du *Mégaron* douze cercles visibles sur le pavement près de la paroi postérieure septentrionale, et il exprima l'opinion que ces cercles pouvaient indiquer l'emplacement de douze sièges. Plus tard j'ai aussi examiné ces cercles. Sur le pavement peint, il existe un mortier grossier et, dans ce mortier, on distingue des cercles qui, comme il est facile de le reconnaître, ont été imprimés par des vases d'argile. Il semble donc qu'une série de grands *pithoi* ait été placée près de la paroi postérieure du *Mégaron*. Ce qu'on ne peut décider, c'est si ces *pithoi* ont été placés en cet endroit dès la plus haute antiquité, alors que le *Mégaron* était encore une grande et unique salle, ou plus tard après qu'il eut été entièrement reconstruit. (Comparez p. 214.)

IV. — UN CANAL DE DÉCHARGE

Aux canaux connus jusqu'à présent et décrits dans le cinquième chapitre il en faut ajouter un nouveau. En effet, dans la petite chambre à l'ouest du vestibule du Mégaron, on trouve la moitié d'une grande dalle quadrangulaire en grès, dans laquelle on a pratiqué un trou rond ayant $0^m,51$ de diamètre. Au-dessous de cet orifice existe un puits vertical, s'ouvrant inférieurement dans un canal horizontal. Je suppose que ce canal est identique avec celui partant de la chambre des bains et, pour ce motif, j'ai, sur le plan 125, relié ces deux canaux par une ligne de points.

V. — LES TUILES DE TERRE CUITE

Pendant les fouilles de 1884, c'est seulement çà et là dans le voisinage de l'église byzantine que nous avons rencontré des briques cuites; mais, cette année, nous en avons souvent trouvé dans les décombres existant au dehors de la citadelle. Elles sont surtout communes près de la voie d'accès accessoire du côté ouest et consistent exclusivement en simples briques incurvées, de fabrication très mauvaise, comme celles dont on se sert aujourd'hui en Grèce. Elles proviennent sans doute d'un édifice datant d'une époque grecque comparativement récente et qui a dû s'élever à l'endroit où se termine le grand escalier. Le fait ne modifie naturellement en rien l'assertion, plusieurs fois réitérée dans le cinquième chapitre, et suivant laquelle aucune tuile n'aurait été trouvée à l'intérieur du palais, ce qui indiquerait que ce palais avait sans doute des toitures horizontales en terre.

VI. — NOUVELLES PEINTURES MURALES

Nous avons déjà dit que près du mur marqué Φ sur le plan 125, au-dessus de l'annexe semi-circulaire, à l'ouest, on avait trouvé de nombreux tessons de vases et fragments de crépi calcaire. La plupart de ces fragments portent des ornements peints, analogues à ceux décrits dans le cinquième chapitre et aux échantillons reproduits dans les

planches V-XII. Ainsi, parmi ces fragments, on rencontre des fragments de l'ornement en spirale (pl. V), qui existe aussi dans le *tholos* d'Orchomène, en outre des morceaux des grandes ailes (pl. VII), que nous attribuons à une sorte de sphinx, enfin quelques nouveaux fragments de l'étoile de mer représentée dans la planche X *b*. Parmi les ornements nouveaux, les deux fragments figures 139 et 140 sont intéressants.



Fig. 139. — Fragment de peinture murale.



Fig. 140. — Fragment de peinture murale

D'un fond jaune se détache une feuille blanche bordée de noir, renfermant des tiges et des fleurs ou folioles noires et rouges. La grande feuille part d'une bande bleue, garnie de noir et de blanc. Dans le petit fragment, deux plumes dessinées en bleu et noir se réunissent à la feuille. Ces plumes semblent avoir appartenu à un être ailé quelconque ; on a trouvé aussi beaucoup d'autres fragments analogues ; mais, par malheur, ces fragments ne s'adaptent pas les uns aux autres.

Le fragment représenté ci-après (fig. 141) est digne d'attention, parce qu'il forme le bord inférieur d'une paroi. Il contient beaucoup de bandes parallèles de couleurs variées, rangées dans l'ordre suivant : blanc, bleu, blanc, rouge, bleu avec stries noires, jaune avec stries rouges, et enfin un dessin noir sur fond jaune. Le sujet de ce dernier dessin ne se distingue plus. Les deux avant-dernières bandes res-

semblent à beaucoup de peintures déjà publiées, mais elles sont bien

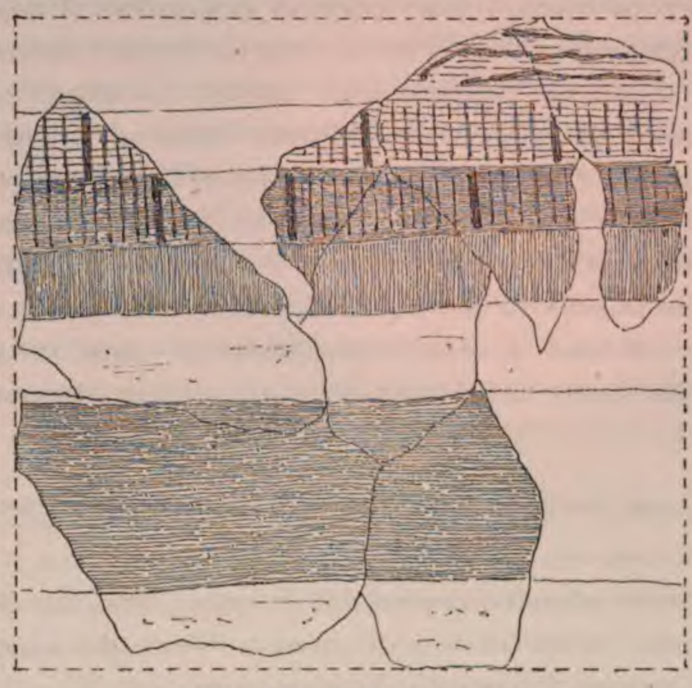


Fig. 141. — Fragment de peinture murale.

moins régulièrement dessinées. Dans certains intervalles, les petites

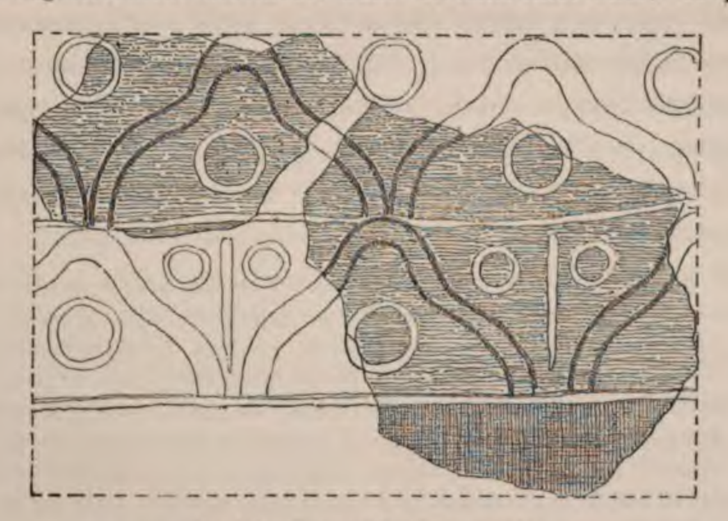


Fig. 142. — Fragment de peinture murale.

stries fines sont remplacées par des stries plus larges, et les larges

stries rouges et noires alternent régulièrement. Enfin la figure 142 représente un fragment dont l'ornement de la planche XI donne trois divers exemplaires. Par la forme le dessin du fragment diffère peu de ceux de la planche (les petites stries verticales font défaut); mais la distribution des couleurs est très différente. Tandis que la large bande inférieure est d'un rouge sombre, le fond de l'ornement est d'une couleur rouge clair; les deux lignes de l'ornement squamiforme sont noires; les petits cercles et stries à l'intérieur des écailles sont de couleur blanche. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est la présence simultanée de deux diverses nuances de rouge, fait que l'on n'avait pas encore observé dans les autres peintures ornementales.

D. DES OBJETS SÉPARÉS DÉCOUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1885

Par le Dr Ernst Fabricius.

Les fouilles exécutées, pendant l'été de l'année 1884, dans le palais de Tirynthe, avaient fait découvrir quantité d'objets intéressants, surtout des poteries plus ou moins bien conservées, dont M. le Dr Schliemann a donné, dans les troisième et quatrième chapitres, une étude détaillée; mais le complet déblayement des antiques murailles de la citadelle supérieure, exécuté durant l'été de 1885, a de nouveau mis au jour une masse considérable de fragments de poteries et d'autres objets intéressants. Tout en n'ayant pas l'importance de celles de la première campagne, ces découvertes nouvelles enrichissent et complètent le matériel précédemment acquis, il semble donc convenable d'en donner un court aperçu[1].

1. En résumant les notes qui m'ont servi à écrire ce résumé, que j'ai dû faire en deux jours seulement, je ne pouvais malheureusement pas disposer des objets découverts durant l'année précédente, encore moins, comme il eût été nécessaire, les comparer sur les lieux mêmes avec les nouvelles trouvailles. Sur l'ordre du gouvernement grec, les plus humbles objets, par exemple les huit ou dix corbeilles remplies de petits tessons, avaient été portés dans le musée de Charvati (Mycènes), et toutes les pièces ayant de la valeur, qui sont actuellement conservées au Polytechnicum d'Athènes, n'étaient pas encore accessibles. En outre cette notice ayant été rédigée en Asie Mineure, je n'ai pu consulter ni l'étude détaillée du Dr Schliemann relativement aux découvertes de 1884, ni les figures qui s'y rapportent; ni me servir de ressources littéraires quelconques; aussi cette notice, faite uniquement d'après mes souvenirs et quelques notes insuffisantes, sera nécessairement très incomplète. Mon ami M. le Dr Koepp, d'Athènes, a eu la bonté d'ajouter quelques citations.

I. *Poteries.* — Les fouilles de la seconde année ayant eu seulement pour but de dégager et de déblayer la muraille d'enceinte, on comprend que les poteries trouvées pendant la durée de ces fouilles aient consisté seulement en petits fragments disséminés dans les décombres, qui, tout récemment encore, recouvraient les antiques murailles, tandis que les fouilles du palais avaient fait découvrir beaucoup de poteries entières et de superbes fragments s'adaptant les uns aux autres. Cette fois, on n'a trouvé que de rares fragments se complétant les uns les autres. D'ailleurs, au point de vue de la quantité, les objets nouvellement trouvés ne le cèdent guère à ceux de l'année précédente. Toute une montagne de tessons était amoncelée à l'endroit des fouilles et il a fallu, pour les nettoyer tant bien que mal, des jours entiers à plusieurs ouvriers.

L'examen de cette masse de tessons et de débris, parmi lesquels il fallait trier les pièces utilisables, a permis de faire une observation statistique, qu'il est intéressant de formuler avant de passer à l'étude des objets en particulier.

A l'exception d'un grand nombre de très beaux fragments de poteries byzantines[1], facilement reconnaissables à leur forme et à leur technique, tous les objets ont un frappant caractère d'unité. Sur mille fragments de cette poterie, que l'on a l'habitude d'appeler mycénienne, à peine trouve-t-on une seule pièce de date plus récente ! Et ces fragments d'une technique moins ancienne diminuent de nombre à mesure que leur date, certaine ou vraisemblable, s'éloigne de l'époque artistique des vases « mycéniens ».

Une description sommaire des fragments de poterie attestant par leur technique un âge moins ancien, servira à démontrer ce fait qui n'est pas sans importance pour l'histoire de Tirynthe.

Nous commencerons par les objets les moins anciens. Les fragments de vases grecs à figures rouges sont à peine représentés. Quelques petits tessons, dont le vernis noir est seul conservé, sont les seuls

1. Les vases byzantins, le plus souvent revêtus à l'intérieur d'un vernis jaune ou vert et ornés de figures et d'ornements byzantins, mais sans vernis à l'extérieur, ont été presque tous trouvés dans les tombes et dans le voisinage de l'église byzantine. Des fragments isolés se rencontrent aussi dans les galeries. (D.)

représentants de cette technique indiquant la pleine floraison de la céramique grecque. Les vases à figures noires existent aussi à peine : il n'y en a à signaler qu'un unique fragment, sur lequel on voit deux ambes de cheval.

Les tessons de vases corinthiens sont aussi extrêmement rares : pourtant un fragment petit, mais impossible à méconnaître, et sur lequel on voit une tête d'animal, *de face*, ne permet pas d'en contester l'existence (dessin gravé en noir et brun-rouge sur fond jaune).

On trouve en grand nombre des fragments de petits vases d'un genre spécial, caractérisés par un système de décoration composé de



Fig. 143. — Partie inférieure d'un vase orné de lignes brunes parallèles.

lignes fines, parallèles, d'un vernis rouge éclatant ou d'un brun jaune, tracées au tour, sur un fond très finement poli, d'un jaune éclatant. Le fragment de ce genre, le mieux conservé, est représenté, figure 143, environ en demi-grandeur.

C'est la portion inférieure d'un petit flacon en argile jaune, finement et délicatement travaillé ; le fond est plat (largeur $0^{m},065$, hauteur conservée $0^{m},030$). La peinture est brune ; le col et l'anse sont brisés, pourtant le point d'insertion de cette dernière est conservé ; de la décoration du col il reste six folioles dirigées en bas.

Vingt-deux lignes, tracées au tour, parallèles et d'une régularité remarquable, décorent la panse du vase. On connaît un flacon d'une forme très analogue, provenant de Sicile, où ont été trouvés les seuls vases de ce genre publiés jusqu'ici ; il a été reproduit dans *Annali dell'Instituto*, 1877, tavol. ag. CD 1. Quelques fragments tout à fait semblables aux autres vases de la même planche, tout particuliers par la forme et le mode de décoration, ont été trouvés à Tirynthe. Hors de la Sicile, ce genre de vases existe à Ægina et à Éleusis, où j'en

ai rencontré en société du Dr Ferdinand Dümmler, qui a reconnu l'identité avec les fragments siciliens.

Enfin la plupart des tessons qui, à Tirynthe, n'appartiennent pas spécialement au genre « mycénien », se rattachent aux vases à système de décoration géométrique, particulièrement au type représenté par les vases du Dipylon. Il est inutile de parler en détail de quantité de fragments trouvés durant la seconde campagne, car ils sont manifestement analogues ou identiques à ceux découverts pendant la première année des fouilles et déjà décrits et figurés par le Dr Schliemann. On a trouvé aussi quelques fragments des vases qui forment en quelque sorte le premier degré du système décoratif des vases de Dipylon et représentent une transition entre ces derniers et les vases de Mycènes et de Tirynthe proprement dits. Ainsi on a rencontré, entre autres, un nouvel et grand fragment du vase figuré dans la pl. XVIII et où l'on voit des chevaux avec des poissons entre les jambes.

Relativement à la masse des tessons de vases trouvés, les fragments de la poterie monochrome, très antique, dont le Dr Schliemann a déjà décrit nombre d'échantillons découverts l'an dernier (chap. III, p. 59-69), sont dans une proportion analogue à celle des fragments du genre ægi-néto-sicilien.

Nous allons maintenant nous occuper des fragments de vases dont le type est si prédominant à Tirynthe et qui, à cause de leur mode de décoration, ont été appelés vases « de style naturalistique »; ils sont surtout représentés par les poteries découvertes à Mycènes, Nauplia, Spata, Jalysos et Knossos.

I. En ce qui a trait à la forme, on rencontre en grand nombre, parmi les poteries découvertes cette année, les vases sphéroïdaux, pourvus d'anses scapulaires en étrier avec appui médian et goulot placé un peu au-dessous de cet appui (voy. p. 130, fig. 57). Ce type si particulier se trouve dans tous les lieux ci-dessus mentionnés et il est caractéristique de toute cette époque de la céramique. Parmi les tessons que j'ai passés en revue, je n'ai pas compté moins de *dix-neuf* exemplaires de ce genre. Les différences de grandeur sont faibles (diamètre jusqu'à 0m,15; largeur de l'étrier 0m,07 — 0m,08), mais la peinture est tantôt rouge ou rouge-brun, tantôt noire (elle consiste

en cercles concentriques sur le milieu de l'étrier, en cercles également concentriques sur le fragment scapulaire, en lignes horizontales et en bandes sur la panse du vase).

Contrairement à ce qui avait eu lieu l'année précédente, on a, cette année, rencontré toute une série de fragments de grandes pintes ayant la même forme d'anse et de goulot que le vase en étrier, mais une forme générale beaucoup plus élancée. La hauteur primitive de ces vases doit avoir été de $0^m,40$ à $0^m,50$; la largeur de l'étrier, dont je n'ai pas compté moins de onze exemplaires, mesure en moyenne $0^m,20$. Le plus souvent l'argile de ces vases est très peu épurée; la peinture se borne à des lignes rapidement tracées autour de l'étrier et du goulot, à des bandes horizontales et des lignes ondulées sur la panse. La collection de la Société archéologique d'Athènes possède un très bel exemplaire de ces vases (n° 1944). Ce spécimen provient de Crète; il est haut de $0^m,40$ et on y a représenté en rouge sur fond jaune un grand animal marin (*octopus*), dont les tentacules préhensiles entortillés ceignent toute la panse du vase. Je connais de Knossos plusieurs exemplaires de mêmes forme et grandeur, ornés seulement de grandes lignes ondulées, tout à fait analogues à ces tentacules préhensiles; celui qui est à Athènes doit avoir la même provenance.

Les vases à étrier, extrêmement communs à l'époque céramique, dont nous nous occupons ici, disparaissent ensuite tout à fait, mais on rencontre aussi un deuxième type presque exclusivement limité aux endroits que nous avons précédemment nommés. C'est cette coupe en entonnoir, au pied mince, haut, cylindrique, évasé largement en bas et pourvu latéralement, sur le bord supérieur, d'une ou deux petites oreilles (V. Cf. Schliemann, *Mycènes*, p. 314, fig. 343, p. 433, fig. 528, et, dans cet ouvrage, 109, fig. 27 ; pl. XXI, *f.*). A Tirynthe, ce type est représenté par deux variétés diverses par la grandeur et la peinture. La variété la plus grande (hauteur, environ $0^m,25$), dont il n'existe que peu d'exemplaires (10-12, représentés par des fragments seulement), porte sur la portion cylindrique du pied des bandes horizontales, sur le plateau, en dessous (ex. $0^m,10$ de diamètre), le plus souvent trois ou quatre anneaux concentriques peints en rouge. Sur le bord supérieur de la coupe, on voit ou une fine ligne ou une série de points, tandis que

le milieu du vase, entre les oreilles, est orné, de chaque côté, soit d'une rosace ayant une des formes représentées fig. 144, ou l'ornement si particulier à cette époque, le coquillage de la pourpre, le *murex* (Schliemann, *Mycènes*, p. 216; *Tirynthe*, pl. XXII, *b*, p. 102, fig. 24, 25).

Le deuxième genre de coupes de petite dimension se trouve à Tirynthe par *centaines* d'exemplaires, tous brisés malheureusement, sans exception. Leur hauteur, qui est en moyenne moitié plus petite que celle de l'autre variété, varie pourtant beaucoup suivant que la forme est plus ou moins allongée. L'argile est toujours jaune clair et bien épurée; on ne rencontre jamais la moindre trace de peinture.

Pour les petits fragments, il est presque impossible de décider s'ils appartiennent au premier type ou à une variété de jattes profondes extrêmement communes à Tirynthe. Cette dernière variété, dont M. le docteur Schliemann a décrit précédemment quelques exemplaires (p. 126, fig. 52, 53. Cf. pl. XXIV, *c*, p. 110), a en moyenne une hauteur de 0^{m},10; elle est pourvue de deux oreilles à peu près à mi-hauteur; l'argile en est toujours finement épurée, de couleur jaune ordinairement, et sa décoration est de deux genres. En effet, ou bien, comme dans les quelques exemplaires publiés par le Dr Schliemann et ci-dessus mentionnés, des rosaces sont peintes entre les deux oreilles, ou bien une bande horizontale, composée de fines lignes parallèles, sépare, à la manière d'une frise, une grande partie du col, que deux rubans verticaux, situés entre les oreilles, divisent en cartouches rectangulaires. Ces rubans consistent en lignes verticales, entre lesquelles sont incluses des lignes ondulées ou en zigzag; extérieurement des demi-cercles, petits ou grands, reposent sur ces lignes.

II. En général les fragments des poteries plus grandes sont, presque sans exception, si petits qu'il est impossible de deviner la forme des vases dont ils proviennent. Ils ne peuvent donc avoir d'intérêt qu'au point de vue de l'ornementation.

Déjà, en parlant des coupes, nous avons mentionné l'ornementation si particulière de toute la classe des vases « mycéniens », cet ornement composé de lignes droites ou ondulées et de points où l'on a voulu voir

une imitation du coquillage de la pourpre (pl. XXII, *b*). A Tirynthe on rencontre cet ornement sur de grands tessons de vases à épaisse paroi; l'épaisseur est d'ordinaire en rapport avec la grandeur du vase. Il est au contraire un ornement nouveau, très voisin du coquillage de la pourpre (je me sers de cette dénomination pour abréger), et se rappro-



Fig. 144. — Rosaces de diverses formes.

chant, tout en étant plus simple, de celui qui existe sur le fragment représenté planche XXII, *a*, et sur une coupe de l'Attique, conservée dans la collection de la Société archéologique d'Athènes (N° 2078). Ce bel



Fig. 145, *a* et *b*. — Deux fragments d'un ornement.

ornement, dont la figure 145, *a* et *b*, reproduit deux fragments, était peint deux fois avec soin en brun noir sur un grand vase (paroi de 0m,006 à 0m,007) d'argile rougeâtre. Sept fragments, dont deux du bord supérieur du vase, au-dessous duquel l'ornement est arrangé, permettent d'en restituer presque complètement la forme originale. Un support formé de six lignes verticales, sur lequel reposent extérieurement de petits demi-cercles, aboutit en haut à un ornement horizontal rappelant la forme du chapiteau ionique. Sur le tout s'élève un riche couronnement composé de séries de points et d'arcs concentriques groupés, deux fois au nombre de trois, et une fois au

nombre de quatre (au milieu); des lignes médianes, fortement accusées, complètent l'ensemble.

L'origine de cet ornement, qui, sur le vase attique, comme nous l'avons dit plus haut, a été mis en connexion avec le supposé coquillage de la pourpre, est plutôt, dans mon opinion, une adaption de types du monde végétal; mais un second vase, de très grande taille aussi et à large orifice, dont deux fragments de grandeur moyenne sont conservés, porte une décoration dont nous pourrions peut-être prouver que l'origine appartient au type animal, bien que les formes justifient la supposition d'un prototype végétal. Ces fragments (fig. 146, *a* et *b*) ont une épaisseur de 0^{m},005; leur argile est d'une teinte rougeâtre claire; leur face extérieure est très bien polie et la peinture est d'un brun sombre. On y voit de larges bandes disposées en éventail et se terminant en spirales. Entre le bord relevé par une bande colorée et les

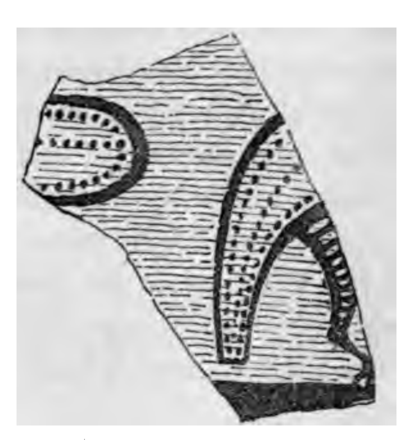


Fig. 146, *a* et *b*. — Deux fragments d'un ornement.

spirales, on remarque une de ces rosaces formées de cercles concentriques et entourées d'une ligne de points, comme celles qui ornent tant de bols et de coupes à Tirynthe et ont une forme identique ou à peu près. Pour comprendre l'ornementation de ce fragment, on peut le comparer avec une grande cruche trouvée à Spata et conservée dans la collection de la Société archéologique d'Athènes (figurée dans le *Bulletin de correspond. hellénique*, II, 1873, pl. XIX). Entre les trois anses de cette cruche il y a, dans chaque intervalle, un grand

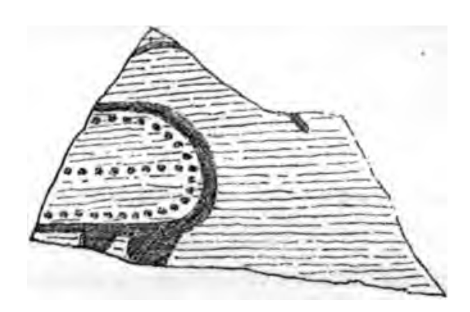
animal marin, assez analogue à l'*octopus*, et qui étend au loin ses quatre tentacules supérieurs préhensiles se terminant en spirales (les inférieurs ne sont pas conservés). Les bandes finissant en spirales, que l'on voit sur les tessons de Tirynthe, peuvent donc être aussi les tentacules préhensiles d'un animal marin.


Fig. 147. — Pattes d'un oiseau.


Fig. 148. — Fragment de deux oiseaux.

Outre ces métamorphoses fantaisistes de types végétaux ou animaux dans un but décoratif, on trouve aussi, sur de nombreux fragments, des figures d'animaux représentés d'après nature.

Malheureusement, parmi les fragments nouvellement découverts, il


Fig. 149. — Corps d'un oiseau.

n'existe, pour ainsi dire, pas d'échantillon assez grand pour permettre de bien reconnaître ces figures. On y voit des cygnes, tournés à droite, la tête inclinée, le corps orné d'une série de points; puis d'autres oiseaux aquatiques, ainsi que des chevaux dont le corps semble couvert d'écailles (fig. 147-151). Puis viennent des fragments de ce type de

vases richement ornés, sur lesquels on a représenté des guerriers vêtus

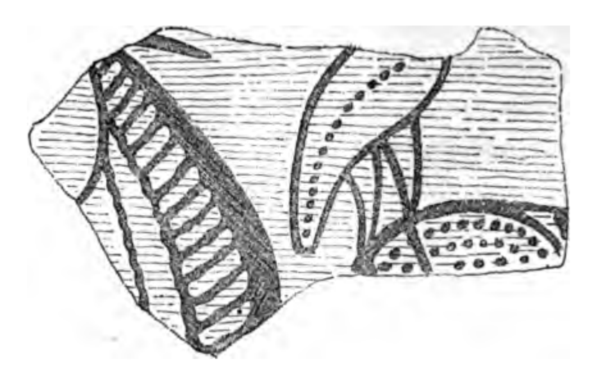


Fig. 150. — Fragments de divers animaux.

d'une peau, dont la queue retombe entre leurs jambes (pl. XIV), des por-

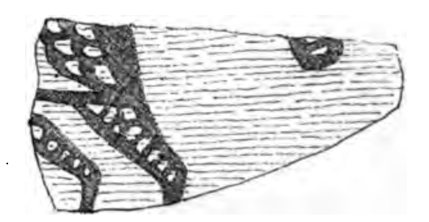


Fig. 151. — Fragment d'un cheval.

tions de char et des chiens courant vers la droite (*ibid.*), le tout peint en



Fig. 152. — Fragment d'un vase avec un char

rouge ou brun rouge, et orné de points blancs et de bandes (fig. 152).

Comme échantillons de modèles consacrés par l'usage, on peut citer deux fragments qui semblent provenir d'un seul et même grand vase (argile jaune, peinture d'un brun rouge sombre ; l'intérieur du vase entièrement peint). Ces fragments sont représentés, fig. 153 et 154. L'un des deux fragments est marginal et l'on y voit au-dessous de la bande qui ceint le bord, à droite, si nous ne nous trompons pas, la tête, le bras et le bouclier d'un guerrier ; à gauche, la tête d'un cheval (?) avec les rênes. Sur l'autre fragment on reconnaît distinctement les pieds de devant d'un cheval qui galope (Cf. les vases de Mycènes, Schliemann, *Mycènes*, p. 126, fig. 47[1]).

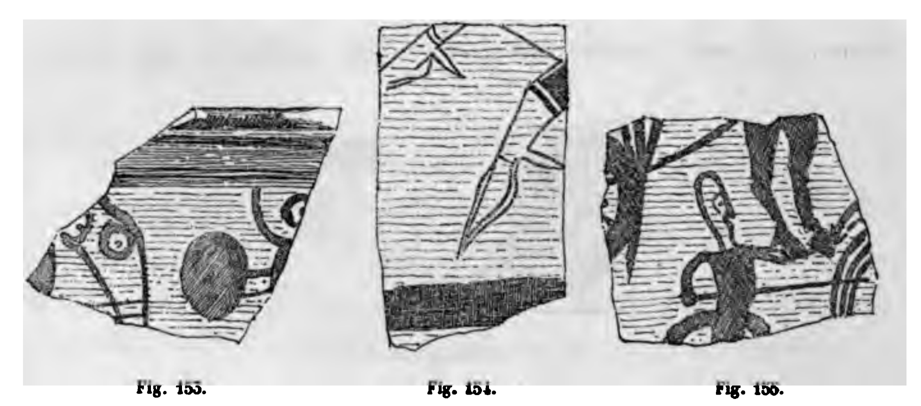


Fig. 153. Fragment de vase avec tête de cheval et guerrier.

Fig. 154. Fragment de vase avec des pieds de chevaux.

Fig. 155. Fragment de vase avec un guerrier et deux chars.

Dans la grande masse des autres tessons, on ne remarque que des ornements déjà connus, dont il suffira de parler brièvement. On trouve d'abord, par centaines d'exemplaires, des spirales offrant toutes les teintes entre le rouge et le jaune, d'une part, et le noir, de l'autre (voir p. 103-107). La plupart de ces spirales servaient à orner de grandes jattes ; elles ne se succèdent pas simplement en séries, mais les extrémités externes des lignes enroulées s'incurvent en vrilles. Après les spirales, il faut citer d'abord l'ornement, si spécial, composé de lignes arquées, qui parfois forment des réseaux recouvrant tout un vase,

1. Plus tard a été trouvé le très-remarquable fragment du même genre représenté un peu plus loin (fig. 155). On y voit deux attelages superposés de telle sorte que les pieds de derrière du cheval supérieur (il n'y a plus trace de l'autre) portent sur le bras gauche de l'homme, qui est sur le char inférieur et tient sa lance horizontalement.

comme le beau spécimen représenté dans la pl. XXVII, *a*, et qui a été découvert dans les fouilles de l'année précédente. Le même ornement se retrouve dans les peintures murales (pl. XI). Dans les pages 115 et suivantes le Dr Schliemann a déjà signalé les nombreuses analogies de ce genre de décoration avec les ornements des vases trouvés à Jalysos, Spata, Nauplia et Knossos. Les fragments trouvés durant les deux campagnes de fouilles prouvent que le même ornement était usité aussi à Tirynthe — de même que dans les autres endroits, — seulement comme une simple bande, sans continuation en forme de réseau. Tantôt il paraît à Tirynthe comme une simple ligne arquée, tantôt comme une ligne double ou triple. Dans les intervalles existant entre le bord supérieur de toute la bande et les feuilles isolées, — on peut en effet donner ce nom aux pièces de l'ornementation, — ainsi que dans l'intérieur des feuilles mêmes, il existe des cercles concentriques, des ornements angulaires, etc. (Voy. pl. XI et XXII, *c*, et fig. 141).

En outre, il est bon de remarquer que sur les fragments, surtout sur ceux des petits vases, on retrouve très souvent la bande ornementale composée de files de N (il existe des fragments d'au moins 13 vases de ce genre); ce qui prouve combien ce mode d'ornementatation était répandu. Au contraire une décoration nouvelle a été trouvée à Tirynthe sur un fragment sur lequel se déroule une bande de Э.

La couleur est d'un noir mat sur fond jaune. Le vase est en argile rouge.

Enfin, ce qui est extrêmement commun, ce sont les fragments portant des restes de peintures, dont le système consiste en une alternance de membres supportants et de membres remplissants, distribués sur une bande en forme de frise; l'analogie de cette décoration avec la frise à triglyphes, déjà signalée par le docteur Schliemann, lui donne vraiment un caractère architectonique. Nous n'avons pas à décrire en détail ces fragments, car on n'a rien trouvé en ce genre d'essentiellement nouveau durant la seconde campagne.

III. *Autres découvertes. Terres cuites.* — Encore cette fois, on a rencontré quantité d'idoles d'argile, qui, sauf un seul nouveau type, représenté par trois exemplaires, sont des répétitions des formes déjà

trouvées à Tirynthe dans les fouilles précédentes. Les idoles nouvelles sont de petites figures de forme conique, en argile (0^{m},03 de hauteur); supérieurement elles se terminent en triangle; la couronne en est un peu évidée (fig. 156). L'une des trois faces de la couronne est perforée. L'objet était destiné à être suspendu et porté peut-être en amulette. Quatre à cinq lignes horizontales constituent toute l'ornementation de ce très primitif objet d'art. On a aussi trouvé un certain nombre de figures d'animaux identiques au spécimen représenté dans la planche XXIV.



Fig. 156. — Idole à suspension.

Un groupe en terre cuite, fort grossier, appartient vraisemblablement à une époque beaucoup plus récente (fig. 157); il représente un homme couché sur un lit; aux pieds de l'homme, à gauche du spectateur, est assise une femme vue *de face;* derrière la tête, la draperie est relevée, exactement comme elle l'était dans les banquets funéraires, ainsi que le montrent les bas-reliefs grecs d'une époque moins ancienne. Le groupe a 0^{m},095 de longueur et 0^{m},085 de hauteur; il est en argile rouge et évidé inférieurement. La tête de l'homme est à moitié brisée. Enfin le poids d'argile représenté dans la figure 158 est intéressant, à cause du signe bien gravé qu'il porte à sa grosse extrémité, et qui ressemble au chiffre arabe 4.

Bronzes. — Encore cette année, le nombre des bronzes découverts durant les fouilles est fort petit. Il faut citer particulièrement la portion supérieure du pied d'un trépied de moyenne grandeur (0^{m},11 de longueur) auquel tient encore la plaque incomplètement conservée (0^{m},6 de largeur, 0^{m},05 de hauteur) qui rattachait le pied au bassin du trépied. Les clavettes qui servaient à relier la plaque et le bassin existent encore. Par la forme et la grandeur ce trépied ressemble à celui de

Mycènes, prédécesseur bien connu des nombreux trépieds d'Olympie, de Délos et de la Crète. Le trépied mycénien a été trouvé dans la quatrième tombe et figuré par Schliemann (*Mycènes*, p. 360, fig. 440).

Il faut mentionner encore une boucle d'oreille en bronze (de $0^m,038$ de diamètre), formée par un fil métallique pouvant s'ouvrir et se fermer inférieurement; sur une moitié de cet anneau on voit trois petites sphères, séparées par une distance à peu près deux fois plus grande

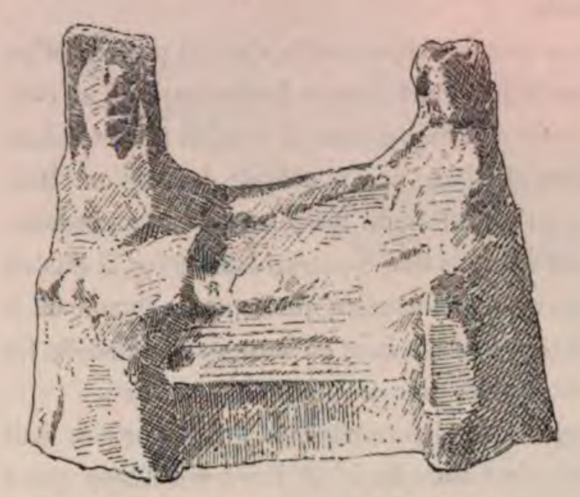


Fig. 157. — Groupe en terre cuite. Deux personnes assises sur une couchette.



Fig. 158. — Poids en terre cuite avec un nombre.

que leur diamètre et composées, chacune, de deux demi-sphères creuses. Des pendants d'oreille tout à fait pareils et par paire, en or, en argent et en bronze, sont conservés dans la collection de la Société archéologique d'Athènes.

En terminant, nous citerons encore une portion d'un objet lourd (de $0^m,13$ de longueur sur $0^m,06$ de largeur) en forme de tête de lance et arrondi comme s'il était destiné à être fixé à une tige; quoique en bronze, cet objet paraît avoir servi comme soc de charrue.

E. LES OBJETS EN TERRE CUITE TROUVÉS DANS L'ANGLE SUD-ORIENTAL DE LA CITADELLE

Durant les derniers jours des fouilles, on trouva dans un angle rentrant de la muraille sud-orientale de la citadelle (en Ξ sur le plan 125), à une très faible profondeur, une grande quantité de figures

et d'autres objets en terre cuite. Toutes ces pièces étaient tout près de la muraille d'enceinte, mais en dehors, et y avaient par conséquent été jetés du plateau de la citadelle à des époques diverses. On ne doit donc pas s'étonner que la plupart des objets soient brisés. Si cependant tant de figures et de vases bien conservés ont été trouvés, on en est surtout redevable au phylax grec, M. Chrysaphis, qui, durant plusieurs jours et sans se lasser, a retiré les objets du sol avec un couteau et en y mettant beaucoup de soin.

Ces objets étant presque tous des objets votifs, doivent provenir d'un sanctuaire quelconque, qui a dû exister dans la forteresse. Mais où était ce sanctuaire? A aucun reste de construction, si ce n'est à l'autel dans la grande cour, on ne peut attribuer une semblable destination. Mais il est très vraisemblable qu'à l'extrémité méridionale de la citadelle, à l'endroit où les chrétiens ont plus tard construit leur église, il existait dans l'antiquité un temple ou un sanctuaire quelconque. Quand on a bâti l'église, peut-être a-t-on jeté du haut du mur de la citadelle les objets votifs que l'on avait trouvés près de l'antique sanctuaire.

Quand les terres-cuites furent découvertes, M. le Dr Fabricius était déjà parti pour Pergame; c'est donc M. le Dr Friedrich Koepp qui a bien voulu rédiger pour ce livre le compte rendu suivant :

« Si, en cet endroit, on a rencontré des idoles de style primitif à côté de figurines d'une époque bien plus récente; si, d'autre part, on a trouvé des petits vases, qui ne peuvent avoir été faits dans un but pratique, c'est sans doute qu'il y avait là un dépôt d'objets votifs démodés, comme on en a découvert ailleurs. Mais la déesse de ce sanctuaire semble avoir été Déméter; du moins, parmi les images auxquelles il est possible de donner un nom, c'est la sienne qui se rencontre le plus souvent.

« Impossible de nommer une idole représentant une déesse assise, qui, si elle n'est pas absolument primitive, doit sûrement représenter un type fort ancien : que ces idoles très antiques aient continué à être en usage à des époques plus récentes, quand l'art avait beaucoup progressé, c'est un fait admis aujourd'hui. Cette idole, dont on a trouvé toute une série d'exemplaires plus ou moins brisés (fig. 159, vue latérale, fig. 160; cf. p. 147, 148, etc., fig. 87, 88, 89), représente une

femme assise, de forme très aplatie, avec de grands yeux saillants, le nez proéminent et arqué, pas de trace de bouche. La tête est ornée d'une couronne; comme sur beaucoup de terres cuites archaïques, il



Fig. 159. — Idole archaïque

existe un pectoral spécial, dont les deux bouts font saillie sur les épaules (voir Schliemann, p. 147, 148, etc.).

Derrière la tête, la tresse des cheveux paraît indiquée.

Les bras sont tout à fait mal formés, on pourrait dire rabougris; ils sont étendus, recourbés en volutes, sans mains. Les pointes des pieds sont visibles. Plus de siège, mais les deux jambes de l'idole la tiennent

dans une position assise; naturellement ces jambes sont le plus souvent brisées en tout ou en partie. La hauteur de la figurine est d'environ 0m,150. Sur quelques exemplaires, la peinture est encore bien conservée : une large bande rouge sur les bords inférieur et supérieur du pectoral, une bordure semblable, mais plus étroite du diadème, une bande rouge autour du cou et une autre autour des hanches, enfin sur la jupe trois bandes horizontales, qui doivent représenter des rameaux. Des idoles tout à fait analogues existent dans la collection de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρία (de Tanagra); le même ornement se retrouve sur des vases troyens. Voy. *Ilios*, p. 469, fig. 372, et p. 482, fig. 420 (ville brûlée); cf. l'appendice de 903, 914, fig. 166, Sayce, p. 779.

« Le même type, mais moins imparfait et plus récent, se voit sur une idole, assise de la même manière, ayant les mêmes bras atrophiés; mais dont d'ailleurs les traits du visage sont humains et la facture plus fine. Sous la *stéphané*, il existe une couronne de petites boucles; de longues boucles tombent sur les épaules; la poitrine est quelque peu indiquée; l'uniformité des draperies, tombant comme une planche est, rompue dans une certaine mesure par des montants situés de chaque côté; les pieds reposant sur un escabeau. Hauteur : ca., 0m,120 (fig. 161). La beauté de la facture, la parfaite horizontalité des volutes des épaules, feraient croire que l'auteur de cette figurine a voulu indiquer le dossier du siège, s'il y avait une trace quelconque des bras.

Une autre figure, de même genre d'ailleurs, n'a plus les bras atrophiés, mais elle semble avoir les bras appliqués tout raides sur le corps et les mains posées sur le ventre.

« Un nouveau progrès est attesté par une petite idole assise (hauteur 0m,085), qui, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, rappelle déjà les figures de la Voie Sacrée, à Milet. Sur un siège élevé et peu profond une femme est assise dans une attitude raide; les mains sont posées sur les appuis latéraux, les pieds sont parallèlement placés. A la hauteur du cou, les angles du dossier font saillie des deux côtés. Il y a un diadème et des boucles sur les épaules; deux plis de chaque côté de la jupe, trois minces plis au milieu.

Une figurine analogue, mais, cette fois encore, formée avec une plus

grande intelligence artistique (hauteur 0^m,075), nous représente une femme avec un oiseau sur la poitrine (?) ; par conséquent Aphrodite.

« Plus nombreux est le groupe des figures debout. Les plus importantes sont celles qui représentent une femme tenant un cochon sur son bras gauche. Le porc était consacré à Déméter, et précisément parmi les terres cuites on a trouvé des représentations analogues

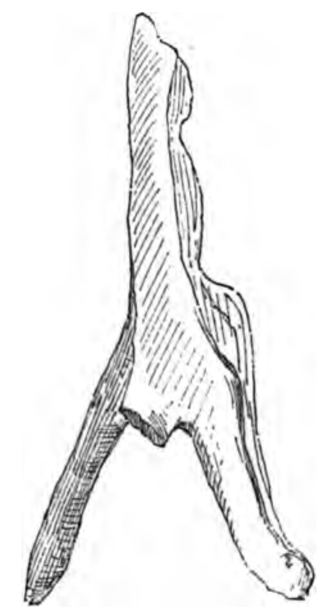


Fig. 160. — Idole archaïque (vue de côté.)



Fig. 161. — Idole assise.

de la déesse. Fr. Lenormant a publié une figure d'argile de ce genre provenant d'Éleusis (*Archäologische Zeitung*, 1865, pl. CXC); Newton en a trouvé une autre dans le district de Déméter à Halicarnasse (*Discoveries*, pl. XLVII, 4); une autre existe dans la collection de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρία (fig. 16, Martha; fig. 576 de Tégée, publiée dans *Nuove Memorie*, pl. VI, 6); une autre encore, provenant de la Sardaigne, a été publiée dans *Annali d.*, I, LV, 1883, *tav. d'agg.* D.

Le plus souvent le bras droit est partiellement ou totalement brisé; dans un exemplaire, il est conservé, mais l'attribut de la main droite, un objet circulaire, n'est plus reconnaissable. Dans cet exemplaire, la figure est debout sur une plinthe assez haute (hauteur 0^m,165, fig. 162). Un autre (hauteur 0^m,170, fig. 163) n'a pas de plinthe, mais

est évidé inférieurement; les pieds sont modelés dans leur moitié inférieure. Les deux figures ont de longues boucles; le cou de la dernière est très long, comme il arrive aussi dans d'autres statuettes de femmes debout. Une troisième figure, dont la partie inférieure et le bras droit sont brisés (hauteur de la ceinture au sinciput de la tête, 0^m,062, fig. 164), a un cou court, pas de boucles, une tête saillante



Fig. 162. Figure d'argile. Femme avec un pourceau.

Fig. 163. Figure d'argile. Femme avec un pourceau.

Fig. 164. Portion supérieure d'une femme avec un pourceau.

en avant; la poitrine est plus fortement indiquée; le bras droit et le porc sont particulièrement frustes. Toutes ces figures ont, pour Déméter, un air assez jeune; aucune n'est archaïque; toutes sont d'un travail grossier ou négligé. Il est impossible d'assigner à de tels objets une date précise, pourtant on ne peut guère les regarder comme antérieures au troisième siècle avant Jésus-Christ; peut-être sont-elles encore plus récentes. Une femme d'un genre tout à fait analogue tient dans sa main gauche, au lieu d'un porc, un objet qui semble bien être une coupe profonde, semblable à celles que tiennent à la main deux

figures d'argile d'Halicarnasse (Newton, *Discoveries*, pl. XLVII, 5 et 6).

Cette figurine (fig. 165) est aussi placée sur une plinthe évidée inférieurement. Son avant-bras droit est étendu, mais la main ouverte, dont les doigts sont brisés, n'a guère pu tenir d'attribut.

« Une autre figure debout, dont le torse seul est conservé, a un caractère archaïque et, par ses plis raides et parallèles, dont une très légère flexion indique seule un mouvement de la jambe droite, elle rappelle la déesse archaïque à laquelle on donne le nom d'Hestia. Le motif des bras n'est plus reconnaissable (hauteur ca., 0m,115



Fig. 165. — Femme debout, en terre cuite

Fig. 166. — Torse d'une figure archaïque en argile.

(fig. 166); la tête attribuée à ce torse (hauteur du menton au sinciput 0m,030) est portée par un cou élancé; une épaisse chevelure bouclée encadre le visage ; de longues boucles tombent sur les épaules.

« Le bas des jambes d'une femme debout sur une plinthe élevée avec des plis parallèles des deux côtés et au milieu de la draperie a aussi un air archaïque.

« Peut-être faut-il encore signaler la tête et les épaules d'une femme



Fig. 167. — Tête avec polos en terre cuite.

avec polos (hauteur du menton au sommet du polos, 0m,050; fig. 167); le travail est grossier; la statuette est massive et aplatie en arrière. —



Fig. 168. — Tête de femme avec diadème.

Mentionnons encore deux pieds parallèles sur une plinthe; les doigts et les sandales sont assez soigneusement modelés. Il existe encore plusieurs exemplaires de femmes avec polos; ils sont plus ou moins détériorés et sans importance.

Parmi les petites têtes détachées, il n'y a rien d'archaïque. Quelques-unes décèlent une influence orientale, mais paraissent appartenir aussi à une époque plus récente. Une petite tête d'un bon travail, avec une luxuriante chevelure bouclée et une haute couronne de feuilles, a des formes arrondies, féminines. Les feuilles debout du diadème ont été

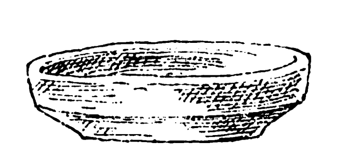


Fig. 169. — Petite écuelle.

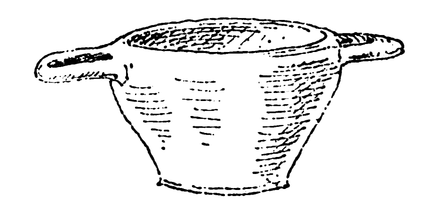


Fig. 170. — Tasse à deux anses.

mises séparément dans de petits creux imprimés; deux de ces feuilles sont cassées. La partie postérieure de la tête est brisée ou n'a pas été achevée (hauteur du menton à l'extrémité des feuilles, $0^{m},045$). Une autre tête du même genre semble plus orientale (hauteur du menton



Fig. 171. — Bouilloire à trois pieds.



Fig. 172. — Petite poêle.

à la pointe des feuilles, $0^{m},042$; fig. 168). Sous le diadème de feuilles sont deux rangées de boucles exubérantes. De longues boucles tombent sur les épaules en lignes serpentines. Ce qui est surtout caractéristique, ce sont les lèvres épaisses, les yeux saillants et, autour du cou, le ruban portant, à sa partie médiane, un bouton. Un bouton plus gros est placé sur l'épaule droite; un semblable devait exister sur l'épaule gauche, mais a été brisé.

Une tête analogue, plus grossière et un peu plus haute, porte un semblable ruban avec médaillon; mais toutes les feuilles sont brisées et le

e est endommagé. (Hauteur du menton au bord du dème, $0^m,045$.)

« Une protomée féminine, en trois fragments que l'on peut rapprocher, est d'une meilleure époque. La figure est brisée au-dessus de la poitrine ; c'est à peu près tout ce qui en manque. La tête est ornée d'une haute *stéphané* avec une couronne de feuilles ; au-dessus on voit deux rangs de boucles. De longues boucles d'une forme particulière tombent



Fig. 173. — Petite assiette.



Fig. 174. — Corbeille d'argile avec des ouvertures

sur les épaules. (Hauteur du menton au bord supérieur de la *stéphané*, $0^m,062$.)

D'un caractère plus antique, mais d'un travail plus grossier, est la

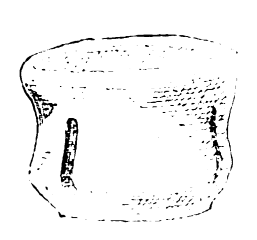


Fig. 175. — Vase à trois fentes.

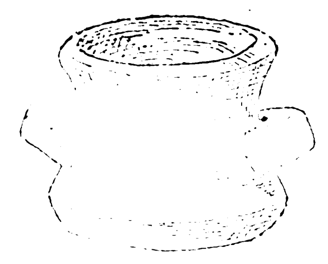


Fig. 176. — Vase à deux anses.

tête d'une protomée avec diadème, encadrée par des boucles aplaties. (Hauteur du menton au sommet du diadème, $0^m,050$.)

Parmi les petites têtes, il en est une particulièrement digne d'attention, qui rappelle les plus belles petites têtes de Tanagra. La raie des cheveux est très profondément gravée, les cheveux sont assez bien modelés ; sur le cou, on voit les restes d'un chignon. Le menton est plein et rond. Le type est voisin de celui d'Aphrodite (hauteur $0^m,050$). Une

autre petite tête frappe par sa forme aplatie d'avant en arrière et sa frisure particulièrement large (hauteur 0m,025).

« La portion antérieure d'un porc pourrait avoir appartenu à une des figures de Déméter ci-dessus décrites ; mais elle devrait avoir été assez grande. Peut-être aussi l'animal était-il un objet votif indépendant, offert à la déesse.



Fig. 177 — Petite pinte à deux anses.

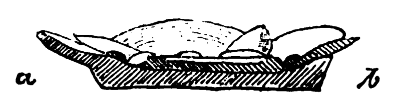


Fig. 178. — Assiette en forme de fleur.

« Un avant-bras conservé, d'un bon travail, a appartenu à une grande figure féminine debout.

« Les vases sont si petits et de telle forme qu'on ne peut songer à leur attribuer un usage pratique. D'un autre côté, ils sont tous à peu près de même grandeur. Ce sont de petites écuelles plates avec fond un peu

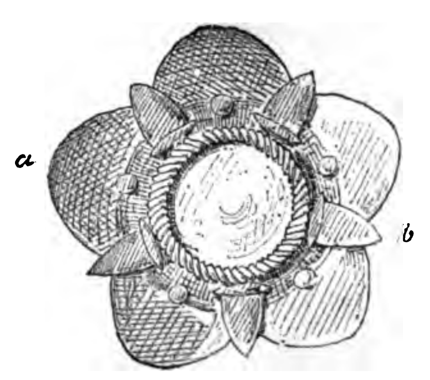


Fig. 178. — a et b. Assiette en forme de fleur.

relevé (fig. 169; diamètre supérieur, 0m,06); des tasses à deux anses (fig. 170; diamètre supérieur, 0m,048); des bouilloires à trois pieds (fig. 171), etc. Ce qui est particulièrement remarquable, ce sont l'anse de la petite poêle (fig. 172; diamètre médian, 0m,058) et les trois doubles oreilles de l'assiette (fig. 173). Deux petites corbeilles sont curieuses, parce qu'elles sont ajourées et ont le bord supérieur dentelé (fig. 174). « Elles ont leur pendant dans un vase contenu dans la collection de la Société archéologique; mais là les ouvertures sont tout

à fait rectangulaires, tandis que, dans le vase de Tirynthe, elles sont tordues et écrasées. Un autre vase, en forme de *skyphos*, a aussi deux jours rectangulaires; un autre en a trois (fig. 175). Avec les deux petits vases (fig. 176 et 177) je signalerai encore en terminant une curieuse assiette plate en forme de fleur, dont la figure 178 donne le plan et la coupe (diamètre de l'extrémité d'une feuille à l'autre, 0m,085). »

APPENDICE

M. Panagiotès Stamatakès, conservateur général des antiquités en Grèce, dont nous déplorons la mort précoce, a eu la bonté de me donner une couple de perles d'ambre provenant des tombes royales de Mycènes, afin que je pusse les étudier. Je transmis ces perles à M. Otto Helm, chimiste bien connu de Danzig, et je publie dans cet appendice le résultat de son analyse, faite avec le plus grand soin. Il en ressort un fait fort intéressant, savoir, que l'ambre de ces perles vient de la mer Baltique et que, par conséquent, déjà à l'époque préhistorique à laquelle appartiennent les Tombeaux des rois (le 2[e] millénium av. J.-C.), il existait un commerce entre la Grèce et les populations des rivages de la Baltique. Mais les échanges se faisaient-ils par mer, par l'intermédiaire des navires phéniciens, ou par terre? C'est ce que l'on ne saura sans doute jamais. Dans la seconde supposition, on peut admettre que, comme il arriva à des époques plus récentes, au moyen âge par exemple, la route commerciale passait par la Russie et la péninsule des Balkans. Peut-être aussi l'ambre arrivait-il, par la Russie, en Colchide, et de là, par des navires phéniciens, en Grèce. Quoi qu'il en soit, la seule fois qu'Homère parle de la vente de l'ambre, le vendeur est un Phénicien :

ἤλυθ' ἀνὴρ πολύϊδρις ἐμοῦ πρὸς δώματα πατρός,
χρύσεον ὅρμον ἔχων, μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο·
τὸν μὲν ἄρ' ἐν μεγάρῳ δμωαὶ καὶ πότνια μήτηρ
χερσίν τ' ἀμφαφόωντο, καὶ ὀφθαλμοῖσιν ὁρῶντο,
ὦνον ὑπισχόμεναι· ὁ δὲ τῇ κατένευσε σιώπῃ·
ἤτοι ὁ καννεύσας κοίλην ἐπὶ νῆα βεβήκει·

« C'était un homme plein de ruses qui vint apporter au palais de mon père un collier d'or garni d'ambre ; et, dans le mégaron, ma vénérable mère et ses femmes se le passaient de mains en mains, le dévoraient du regard et en offrirent un prix. Mais il fit en silence un signe à la Phénicienne et retourna ensuite au navire creux. » (*Odyssée*, XV, 459-464.)

Il est donc certain que le commerce de l'ambre, au moins aux époques les moins anciennes, se faisait par les Phéniciens.

HENRI SCHLIEMANN.

A

Danzig, 20 novembre 1884.

M. le Dr Schliemann a eu la grande amabilité de m'envoyer d'Athènes quelques fragments de perles d'ambre, qu'il avait trouvés lui-même dans les tombeaux des rois à Mycènes. Je résolus de faire l'analyse chimique de ces fragments et de vérifier s'ils provenaient de la Baltique. Cette question m'intéressait, car, trois ans auparavant, j'avais analysé des objets ouvrés d'ambre provenant des nécropoles de l'Italie supérieure et moyenne, et remontant à l'ancien âge de fer et à l'époque dite étrusque (V. *Schriften der Naturf. Gesellschaft zu Danzig, Jahrg.* 1882). Je prouvai alors que les objets étudiés étaient faits avec de l'ambre de la Baltique et pas du tout avec celui que l'on trouve aujourd'hui encore en Sicile et dans la haute Italie. J'appuyais surtout mon opinion sur la grande quantité d'acide succinique contenue dans ces objets (4,1-6,3 pour 100). J'ai fait tout récemment une démonstration analogue sur des objets ouvrés d'ambre venant de Hallstadt.

Malheureusement les fragments de perles trouvés dans les tombeaux des rois à Mycènes, étaient en quantité bien faible pour une analyse chimique ; ils ne pesaient que 2 grammes. J'en employai la plus grande partie à déterminer quantitativement la proportion d'acide succinique qu'ils pouvaient contenir et, par distillation sèche, j'obtins 1,6 pour 100 d'acide succinique pur. En outre, je trouvai 3,2 pour 100

de substances minérales : silice, chaux, oxyde de fer, acide carbonique et acide sulfurique.

Les petits morceaux d'ambre étaient fort altérés; ils cédaient très facilement sous la pression des doigts. Évidemment la plupart des substances minérales avaient pénétré, durant le cours des siècles, dans la substance de l'ambre altéré; en effet, l'ambre en bon état ne renferme guère qu'un dixième des substances minérales trouvées dans l'ambre de Mycènes. En même temps on peut admettre que, par suite de l'altération, la portion organique de l'ambre a été fortement diminuée et que, primitivement, la quantité d'acide succinique était bien plus forte. Par la distillation, l'ambre de la Baltique donne 3-8 pour 100 d'acide succinique.

Presque tous les morceaux d'ambre mycénien avaient une couleur rouge-hyacinthe sombre, surtout sur leurs cassures; or l'ambre de la Baltique, de nuance plus claire, prend cette couleur en s'altérant. Un petit morceau d'ambre mycénien avait la couleur de la cire et ressemblait ainsi à certaines variétés d'ambre baltique. En brûlant, l'ambre mycénien exhalait la même odeur que l'ambre baltique; il ne différait de ce dernier que par la proportion amoindrie de son acide succinique.

Cette circonstance m'empêche d'affirmer avec une certitude absolue que l'ambre mycénien provenait de la Baltique; mais je puis dire que, de toutes les résines fossiles, je n'en connais aucune qui ressemble plus à l'ambre mycénien que l'ambre baltique.

L'ambre sicilien et celui des Apennins sont hors de cause; j'ai étudié divers fragments de ces résines fossiles et n'y ai jamais trouvé d'acide succinique. Dans l'ambre du Liban, recueilli par M. le professeur Fraas, qui m'en a donné plusieurs morceaux, je n'ai pas trouvé non plus d'acide succinique. Dans les sortes jaune-brun de cet ambre, K. John a pu trouver des traces d'acide succinique, il n'en a rencontré aucune dans la résine rouge.

Dans la résine fossile rouge sombre de Galicie (Schrauffit) et dans quelques autres résines fossiles de la Hongrie et de l'Autriche, on a également trouvé des traces d'acide succinique; mais ces résines sont rares et sporadiques; on en peut dire autant de l'ambre roumain et de

celui que l'on trouve en Bukowine. Ces dernières variétés contiennent aussi de l'acide succinique, mais on les distingue sans peine de l'ambre baltique par leur couleur, leur dureté et leur efflorescence. Du reste rien ne nous autorise, que je sache, à croire que ces résines, fort rares, aient été connues dans l'antiquité.

Je puis donc, me basant sur ce qui précède, considérer la matière des objets d'ambre, qui m'ont été envoyés par le Dr Schliemann, comme provenant très vraisemblablement de la Baltique.

OTTO HELM.

B

Danzig, 17 décembre 1884.

L'incertitude des résultats consignés dans mon compte rendu du 20 novembre décida le Dr Schliemann à m'envoyer encore un morceau d'ambre provenant des tombeaux des rois à Mycènes. Je l'ai analysé le 15 et le 16 de ce mois.

Ce morceau d'ambre se prêtait mieux aux recherches que les premiers; c'était un fragment d'une grosse perle, pesant 4gr,1 et ayant peu d'efflorescence.

Quand on eut enlevé la couche terreuse extérieure, le morceau d'ambre revêtit une teinte de rubis clair et fut tout à fait transparent. Les couches superficielles s'enlevaient facilement au couteau, mais l'ambre devenait plus dur à mesure qu'on attaquait des couches plus profondes et en même temps sa couleur devenait plus claire. La couleur de rubis passa à celle de l'hyacinthe, puis à un rouge orangé clair, et finalement il resta un noyau dur, tout à fait transparent. Les perles de ce genre doivent avoir été autrefois fort coûteuses; en effet cette couleur est aujourd'hui encore rare et fort prisée dans l'ambre baltique. Je ne connais pas de résine fossile qui, à un égal degré de dureté, présente cette teinte. La couche efflorescente, d'un jaune vineux clair passant au rouge de rubis, est aussi caractéristique pour l'ambre de la Baltique. Ce qui est aussi caractéristique, c'est l'odeur qui se développe

alors que l'on chauffe des parcelles de cet ambre sur une lame de platine; la vapeur provoquait aussi une violente quinte de toux, comme le fait l'ambre baltique.

Pour déterminer quantitativement la proportion d'acide succinique, je pris deux grammes du morceau d'ambre. Pour compléter ma première lettre, je donnerai ici une description du mode d'opération, que j'ai souvent employé. Je plaçai l'ambre très divisé dans une cornue de verre, reliée à un grand récipient; puis je chauffai la cornue dans un bain de sable. D'abord d'épais nuages de fumée remplirent la cornue et passèrent de là dans le récipient; puis l'ambre se fondit et finit par entrer en ébullition; les nuages de vapeur se condensèrent en une liqueur trouble et en une huile brune. Je continuai la distillation tant qu'il se produisit des vapeurs. Puis je l'interrompis, laissai refroidir et, avec un instrument approprié, je coupai la portion inférieure de la cornue. Je rinçai soigneusement le col de la cornue et le récipient avec de l'eau distillée chaude; je chauffai jusqu'à ébullition le mélange de liqueur aqueuse et d'huile; puis je séparai ces deux liquides au moyen d'un papier à filtre; ce papier, je le lavai aussi ensuite avec de l'eau distillée. Je concentrai le liquide filtré à l'aide d'un bain de vapeur, jusqu'à dessiccation. Par ce moyen je vaporisai l'eau et les acides volatils, tandis que l'acide succinique formait des cristaux brillants. Cet acide, je le purifiai encore par dissolution, filtration et cristallisation, puis je le pesai et le vérifiai au moyen des réactions chimiques, qui lui sont propres et de sa forme physique.

Comme j'avais constaté dans mes premières recherches qu'une notable quantité de substances terreuses ont pénétré dans la substance de l'ambre, spécialement de la chaux et de l'oxyde de fer, j'ajoutai, cette fois, une quantité d'acide sulfurique proportionnée au poids de deux substances terreuses. Mon but était de fixer ainsi les substances terreuses contenues dans l'ambre, pour libérer l'acide succinique et pouvoir l'obtenir par distillation.

Le résultat répondit à mon attente. Avec 2 grammes d'ambre mycénien j'obtins $0^{gr},12$ d'acide succinique, soit 6 pour 100.

L'analyse élémentaire de l'ambre donne des résultats variables; plus l'efflorescence est avancée, plus la substance est riche en oxygène. Dans

ce cas particulier, j'opérais sur un noyau nullement efflorescent. Voici les résultats de l'analyse :

78,60	0/0	carbone
10,08	—	hydrogène
10,98	—	oxygène
0,34	—	soufre

En 1881, une analyse élémentaire de l'ambre baltique m'avait donné :

78,63	0/0	carbone
10,48	—	hydrogène
10,47	—	oxygène
0,42	—	soufre

L'analogie est si grande que je n'hésite plus maintenant à regarder l'ambre trouvé dans les tombeaux des rois à Mycènes comme de l'ambre baltique : jusqu'ici on ne connaît pas de produit ayant une autre origine et ressemblant chimiquement et physiquement à l'ambre baltique.

Pour éviter toute confusion, je remarquerai que par « ambre baltique » j'entends l'ambre provenant des terrains tertiaires de la Prusse, des côtes baltiques de la Russie jusqu'au Jutland et à la Hollande, et aussi celui qu'on trouve au sud de la Suède. Vers le sud, les limites de son gisement sont mal connues; il y est pourtant en général très rare ; on le rencontre dans la Pologne septentrionale, dans la province prussienne de Posen, en Silésie, dans le Brandebourg, en Westphalie et en Saxe, dans le royaume de Saxe et dans l'Oldenbourg. Dans l'antiquité, les grandes chaînes de montagnes de l'Allemagne moyenne semblent avoir arrêté la diffusion de l'ambre baltique. J'ai essayé nombre de variétés d'ambre provenant de toutes les contrées ci-dessus énumérées et, entre elles et l'ambre baltique proprement dit, je n'ai trouvé aucune différence essentielle. Je les désigne donc toutes sous le nom d' « ambre baltique ».

Otto Helm.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES PLANCHES

INDEX

—

12012. — IMPRIMERIE A. LAHURE, A PARIS
9, RUE DE FLEURUS, 9





L'ACROPOLE SUPÉRIEURE

DE

TIRYNTHE.

DESSINÉ EN MAI 1884 PAR W. DÖRPFELD.

RENSEIGNEMENTS :

—·—·→ =Route principale de l'acropole supérieure.

=Conduite d'eau ou rigole.

=Cour ouverte

Chiffres rouges=Hauteur au-dessus du seuil de la porte de l'acropole.

Chiffres noirs=Distances horizontales.

S=Puits creusés en 1876.

CHAMP DE BLÉ

ÉCOLE GRECQUE D'AGRICULTURE

1. RAMPE CONDUISANT A LA PORTE
2. PORTE
3. PORTE DE LA CITADELLE SUPÉRIEURE
4. CITADELLE SUPÉRIEURE
5. TERRASSE MOYENNE DE LA CITADELLE
6. CITADELLE INFÉRIEURE
7. TOUR
8. TRANCHÉE
9. PETITE PORTE
10. GALERIE
11. PROPYLÉE
12. CHEMIN VICINAL

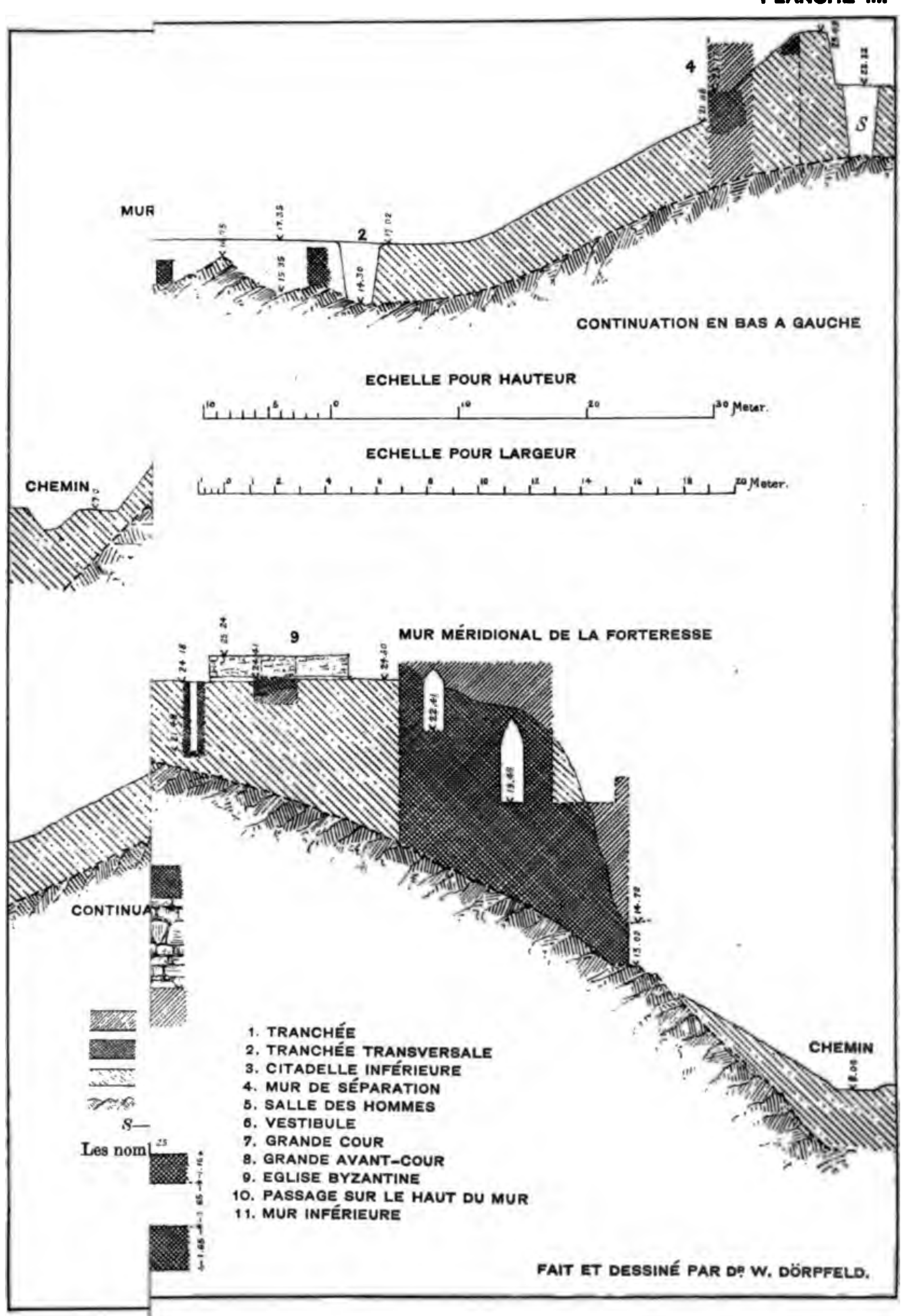
s ou détruits.
conservés.

u dessus du
ès Steffen).

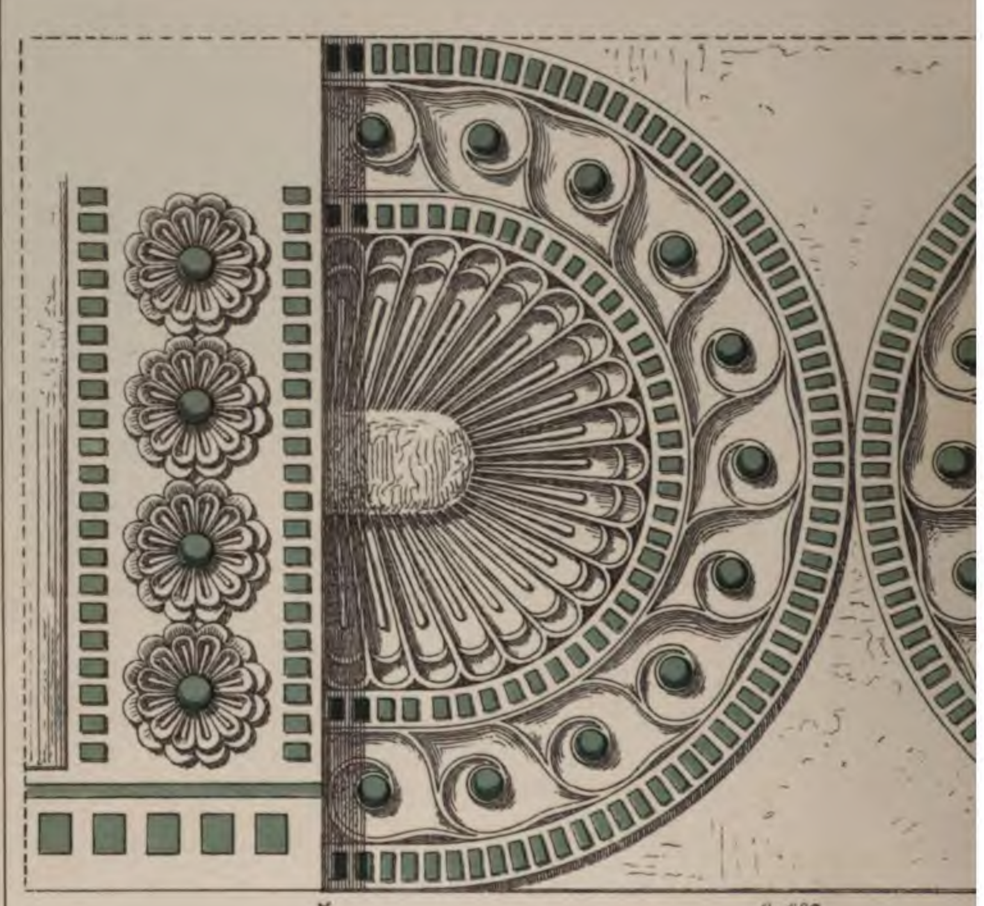
CHAUSSÉE D'ARGOS A NAUPLIE

CABARET

PLANCHE III.



4
S
MUR
2
CONTINUATION EN BAS A GAUCHE
ECHELLE POUR HAUTEUR
Meter.
ECHELLE POUR LARGEUR
Meter.
CHEMIN
9
MUR MÉRIDIONAL DE LA FORTERESSE
CHEMIN
1. TRANCHÉE
2. TRANCHÉE TRANSVERSALE
3. CITADELLE INFÉRIEURE
4. MUR DE SÉPARATION
5. SALLE DES HOMMES
6. VESTIBULE
7. GRANDE COUR
8. GRANDE AVANT-COUR
9. EGLISE BYZANTINE
10. PASSAGE SUR LE HAUT DU MUR
11. MUR INFÉRIEURE
FAIT ET DESSINÉ PAR Dr W. DÖRPFELD.



FRISE INCRUSTÉE DE VERRE BLEU. RESTAURÉE.

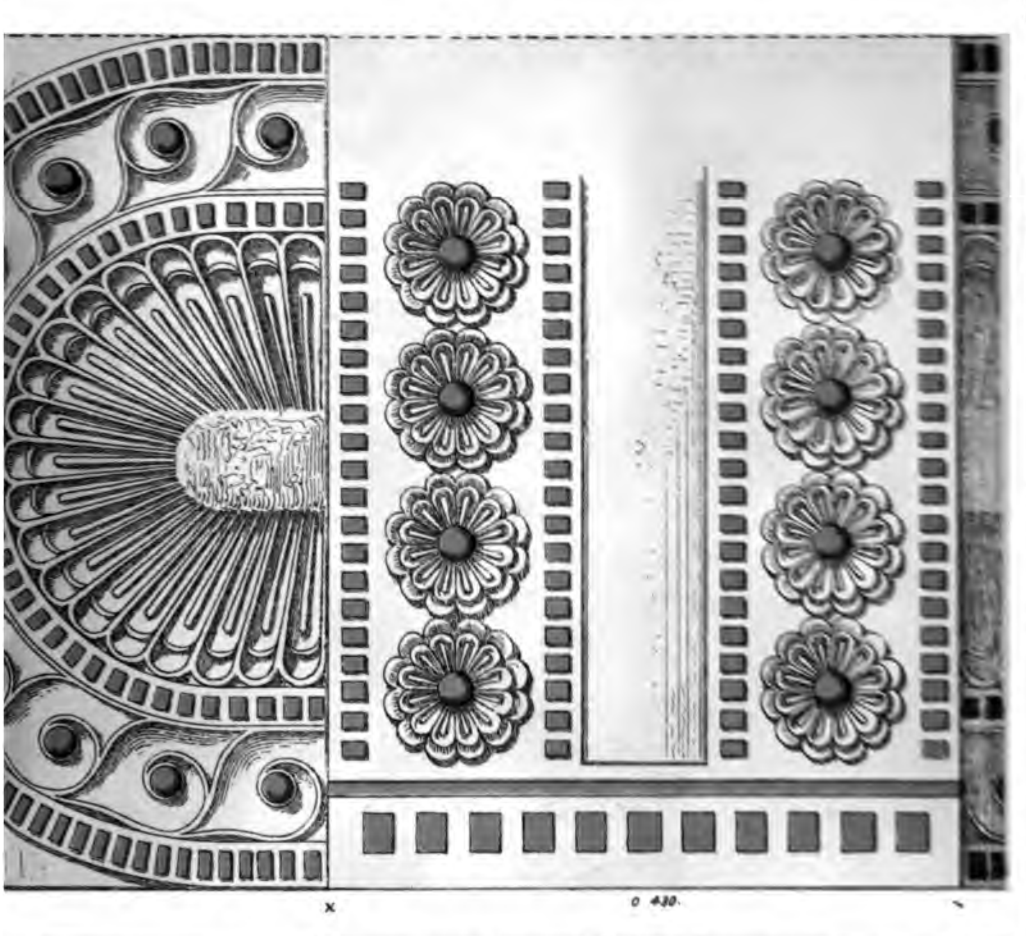


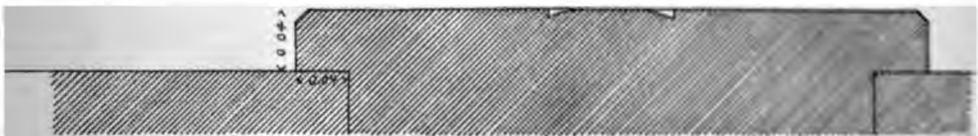
LA MÊME FRISE. DANS SON ÉTAT ACTUEL. 1: 5



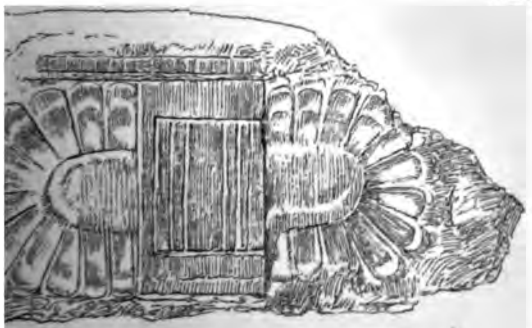
ORNEMENT SCULPTÉ. 1: 5

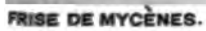
DESSINÉ PAR W. DÖRPFELD.





PLAN DE LA FRISE. 1 : 5

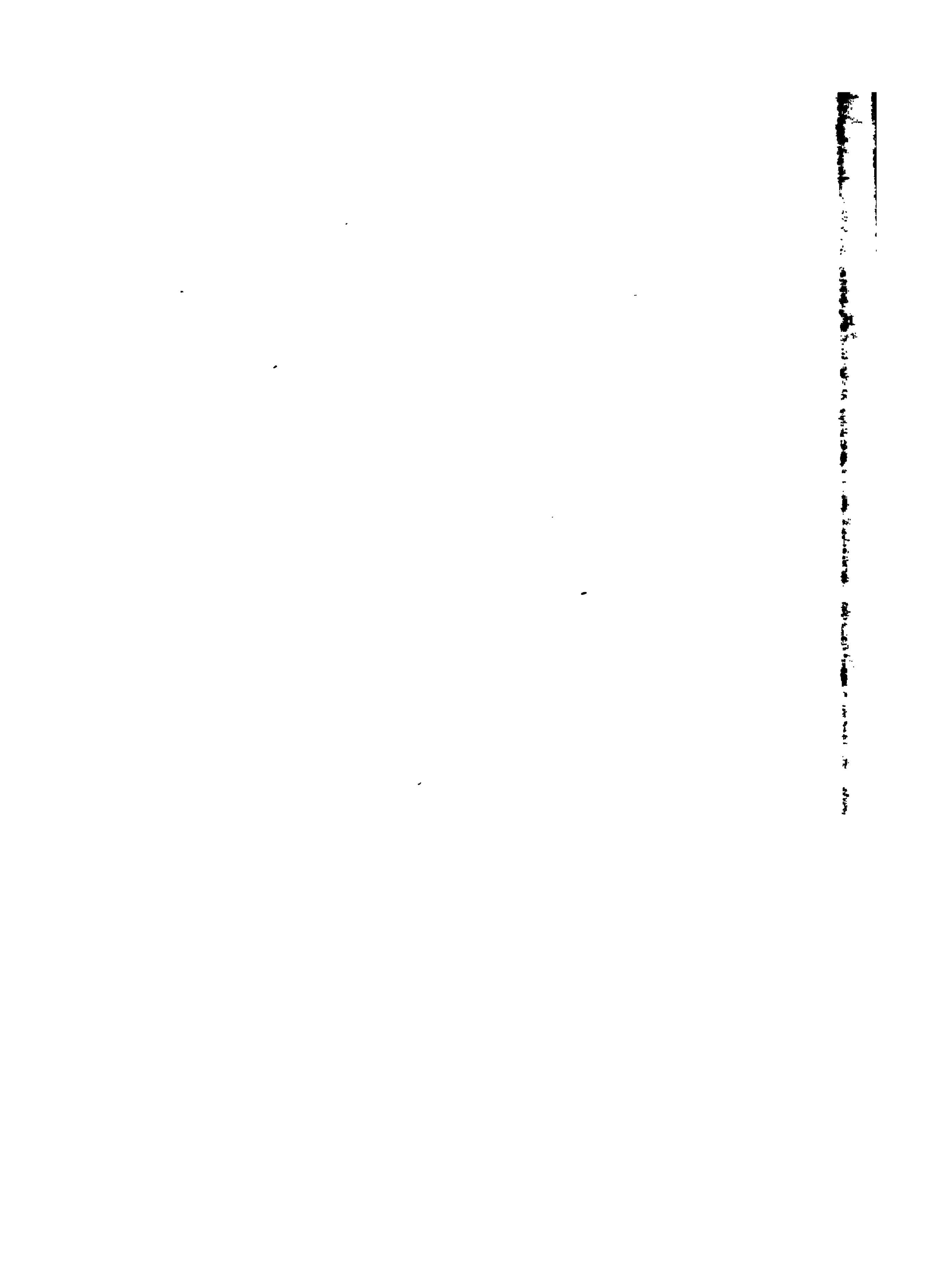




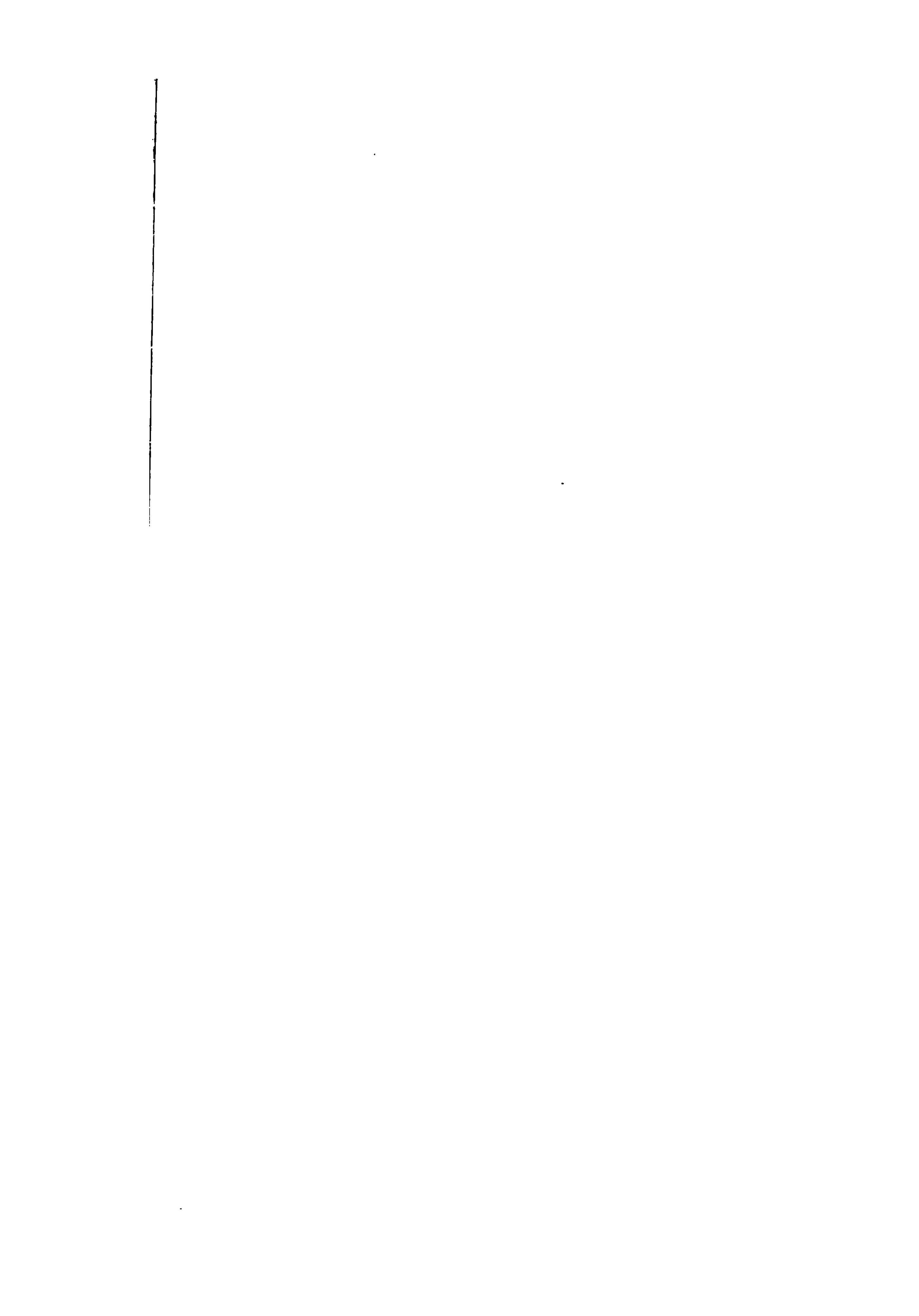
FRISE DE MYCÈNES.



ORNEMENT DE VERRE DE MÉNIDI.

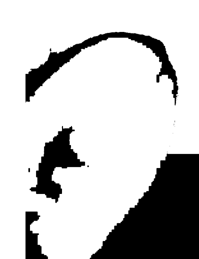








PEINTURES MURALES





PEINTURE MURALE DU PALAIS DE TIRYNTHE.



PEINTURES MURALES DU PALAIS DE TIRYNTHE.



PEINTURES MURALES DU PALAIS DE TIRYNTHE.



PLANCHE X.



PEINTURES MURALES DU PALAIS DE TIRYNTHE.



PLANCHE X.

a

b

c

d

e

f

g

h

i

k

l

PEINTURES MURALES DU PALAIS



PE

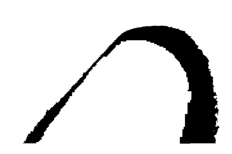




PLANCHE XIII.

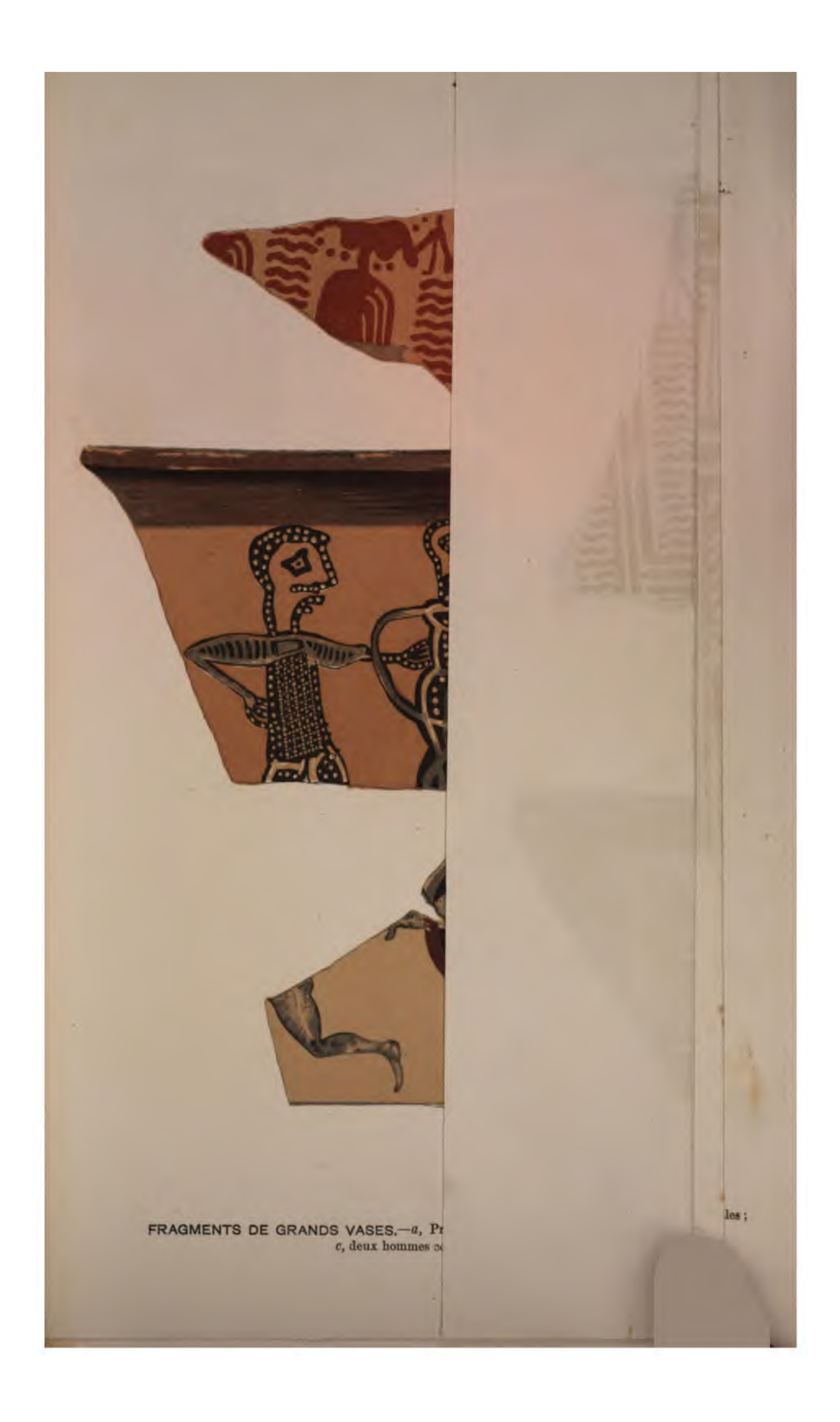
UREAU.



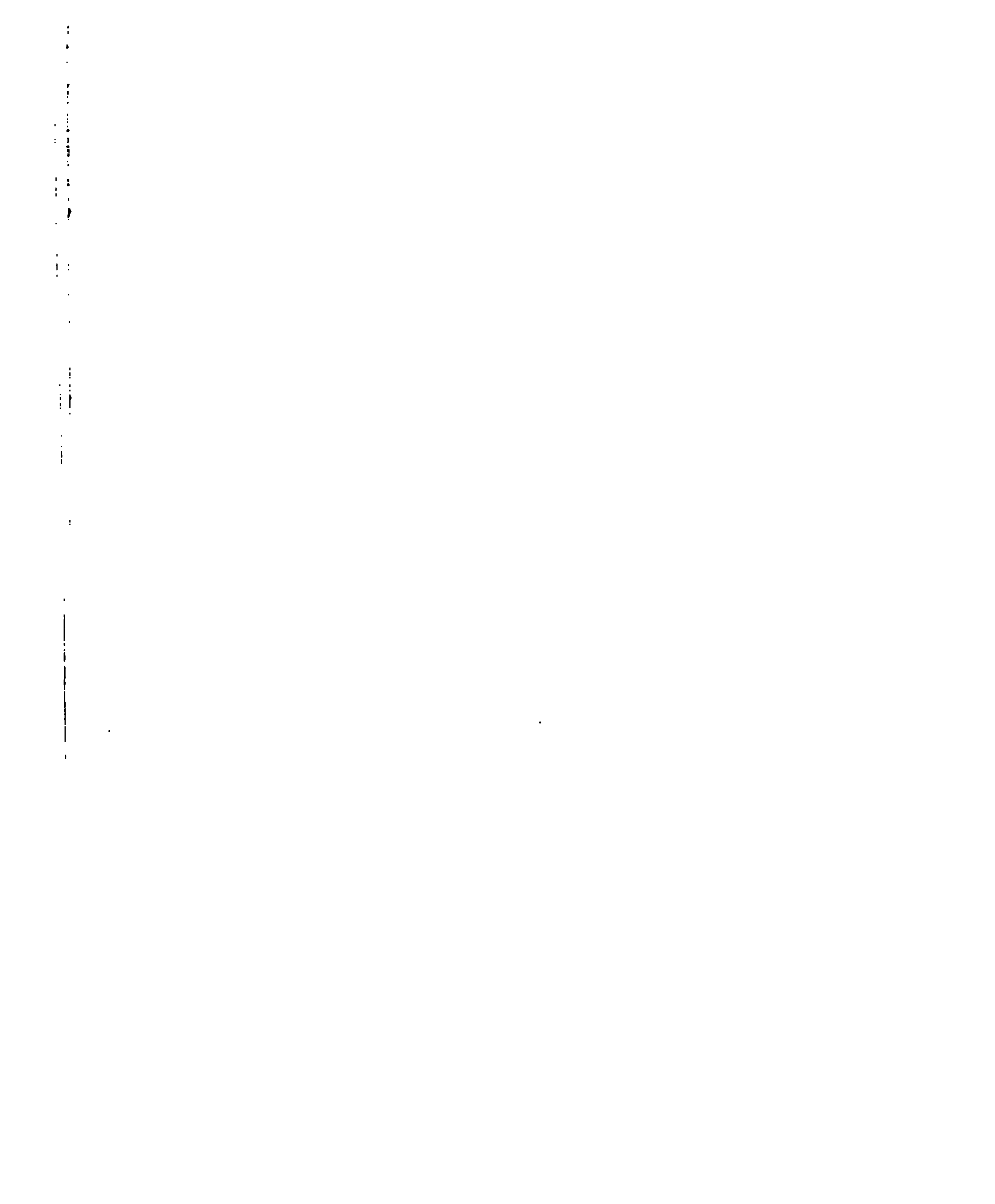




FRAGMENTS DE VASES.—*a*, … les ;
b et *c*, une processio…



FRAGMENTS DE GRANDS VASES.—*a*, Pr   les ;
c, deux hommes co




PC

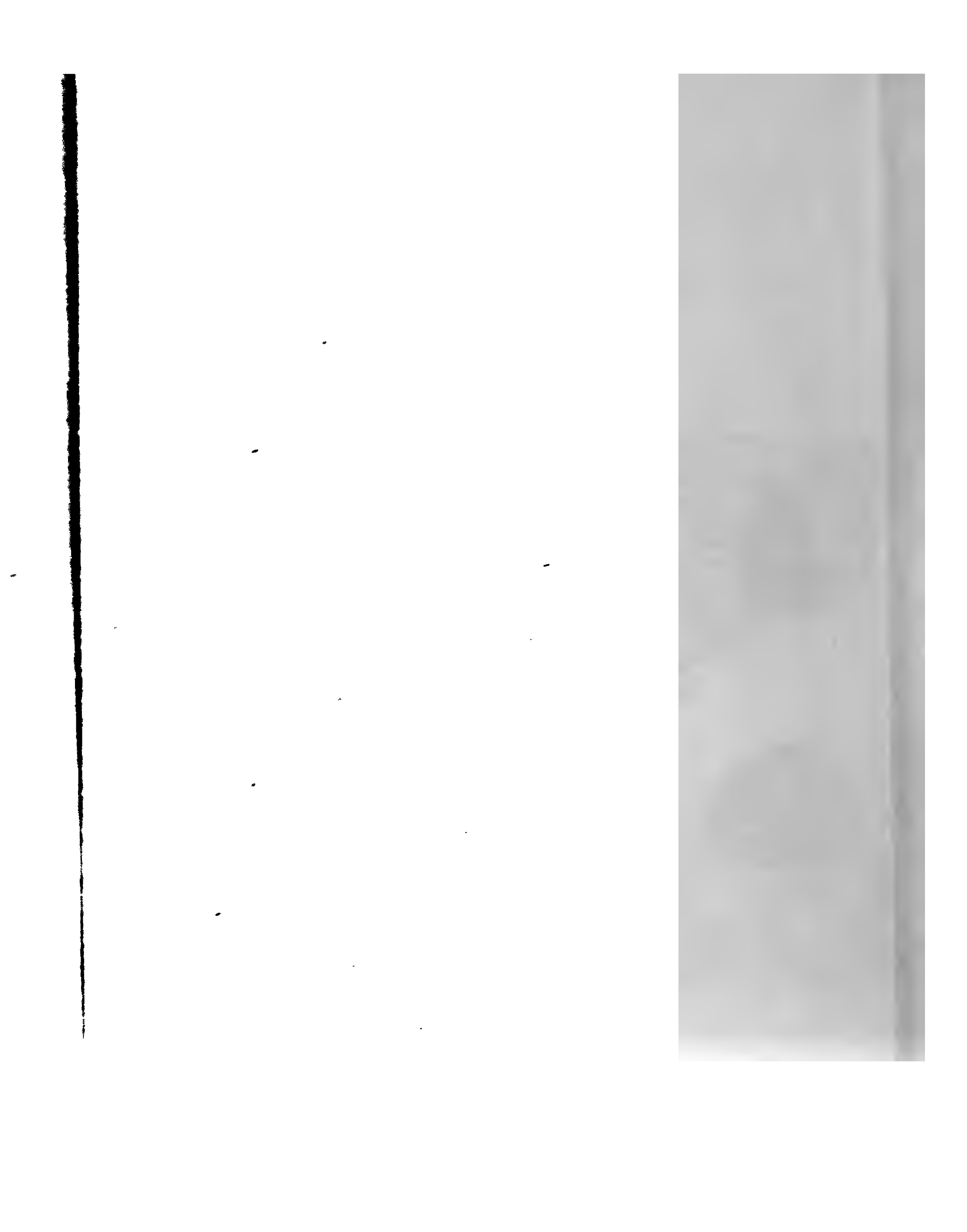


TROIS FRAGMENTS DE VASES.—Dont *a*, représente un cheval ; *b*, une bande de grues et des raies horizontales ; *c*, une excroissance verticalement perforée en forme de sein.





a, fragment d'un vase sur lequel est représente un cheval ; *b*, frag
c, *d* et *e*, un ornement d'or ; *f*, un gobelet ; *g*, une fusaiole es





FRAGMENTS DE VASES AVEC ORNEMENTATION VARIÉE.



a et *b*, Fragments de vases, dont le premier représente un homme, l'autre des oiseaux ;
c, un fauteuil, *d*, une bouteille en terre cuite.



vache ; c, un vase ; d et e, le fragment d'une baignoire en terre cuite.

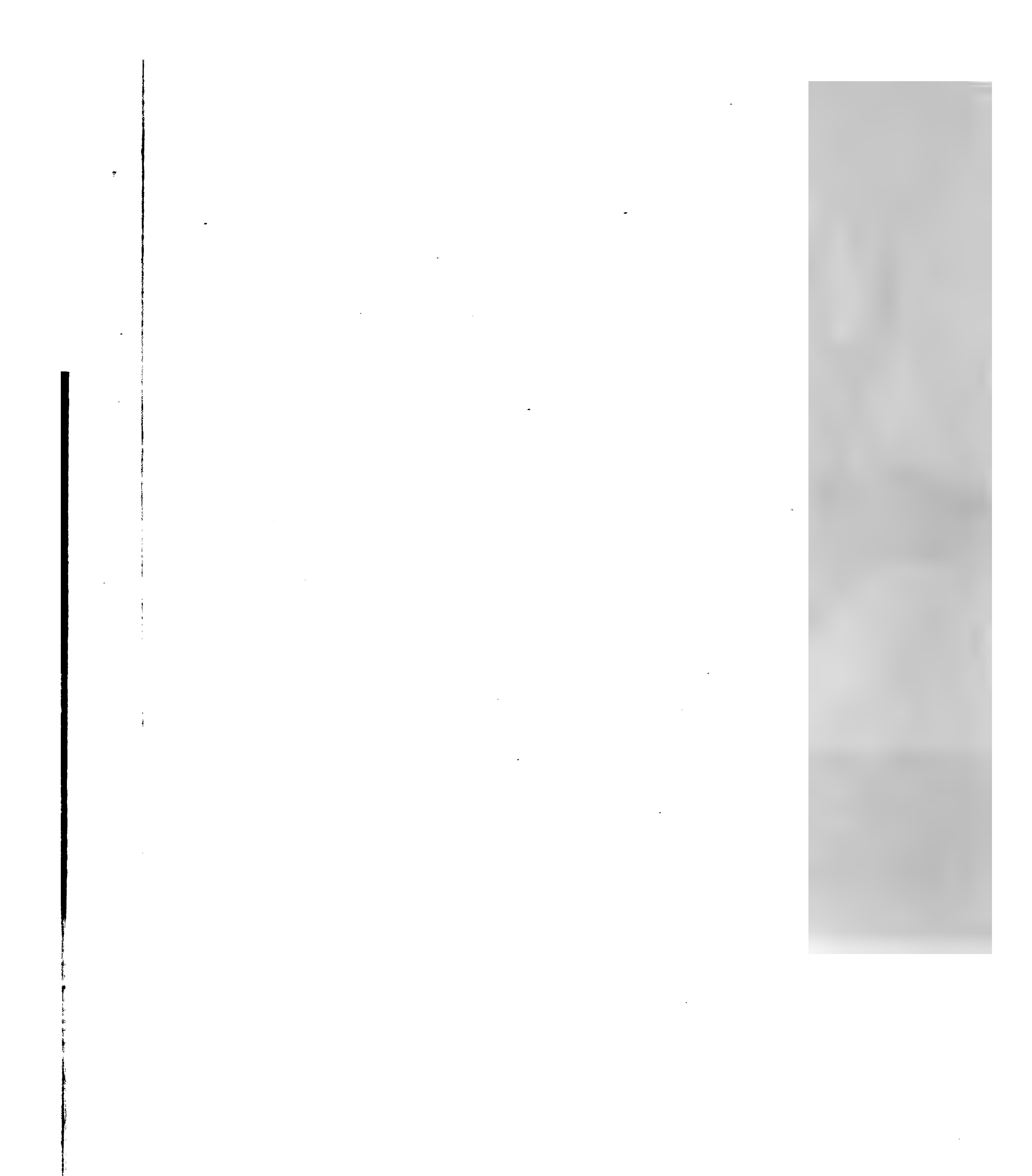


PLANCHE XXV.



IDOLES DE TERRE CUITE DE FORMES VARIÉES.

a ½

b ½

c ½

d ½

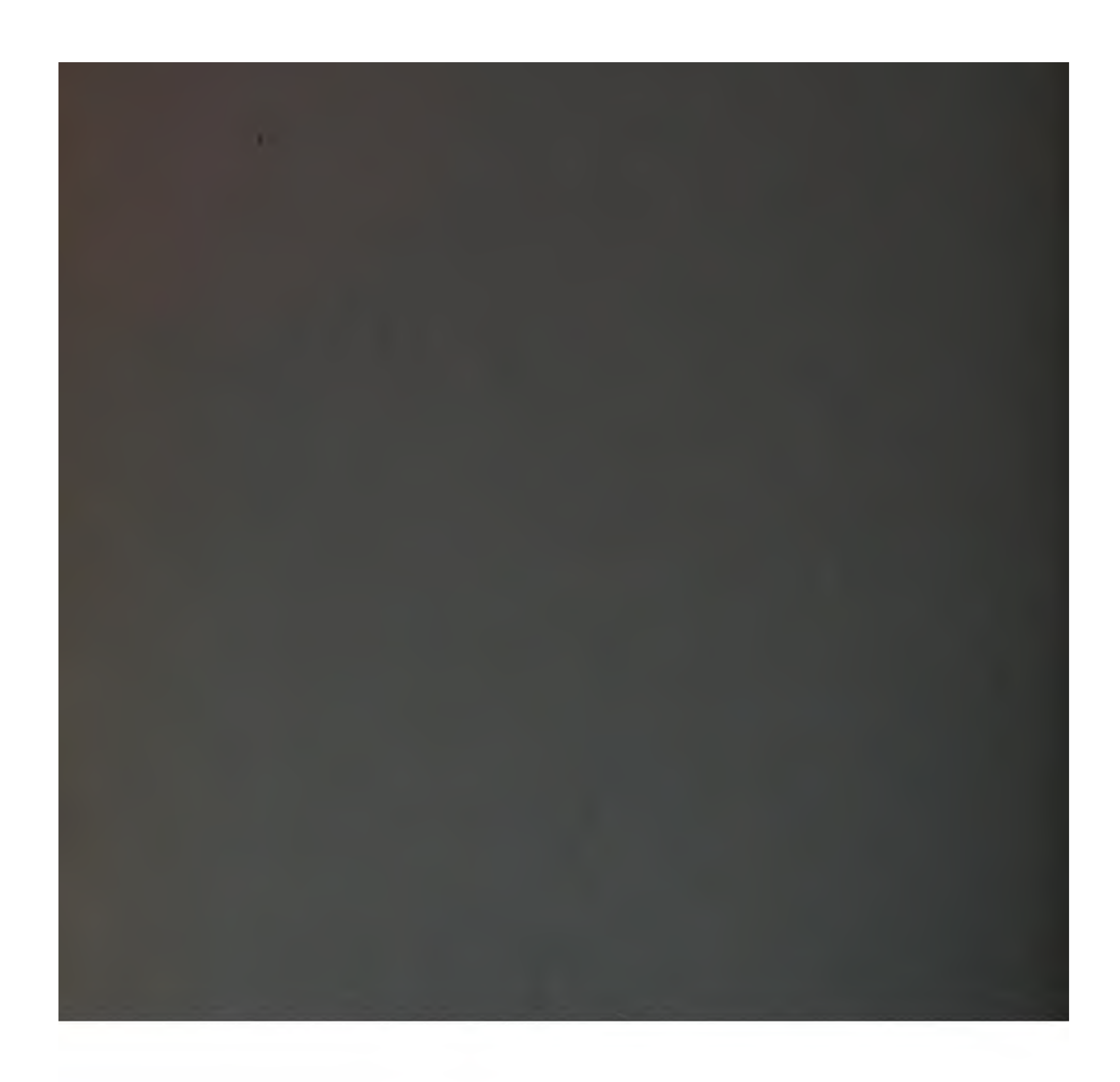
e ½

f ½

FRAGMENTS DE VASES AVEC ORNEMENTATION VARIÉE.



VASES AVEC DES ORNEMENTS VARIÉS.




Stanford University Libraries
3 6105 024 341 104

